




Dei
Sub Numine
Viget




Original from
PRINCETON UNIVERSITY



HISTOIRE

DE LA

CONFÉDÉRATION SUISSE.

DE L'IMPRIMERIE DE BEAU,
à Saint-Germain-en-Laye.



HISTOIRE

DE LA

CONFÉDÉRATION SUISSE,

PAR

JEAN DE MULLER,

Robert Gloutz-Blozheim et J.-J. Hottinger,

TRADUITE DE L'ALLEMAND AVEC DES NOTES NOUVELLES
ET CONTINUÉE JUSQU'A NOS JOURS

PAR MM. CHARLES MONNARD
ET LOUIS VULLIEMIN.

TOME NEUVIÈME. = Robert Gloutz-Blozheim,

TRADUIT PAR M. MONNARD.



PARIS,
TH. BALLIMORE, ÉDITEUR,
17, rue de Tournon.

GENÈVE,
AB. CHERBULIEZ ET CIE, LIBRAIRES,
Au haut de la Cité.

1840

BIOGRAPHIE

DE

R. GLOUTZ-BLOZHEIM;

PAR

CHARLES MONNARD.

BIOGRAPHIE

DE

ROBERT GLOUTZ-BLOZHEIM.

La famille Gloutz est fort répandue dans le canton de Soleure; on trouve ce nom dans presque tous les villages de la préfecture de Kriegstetten; de l'un des plus petits de ces villages, de Dérendingen, sortit, raconte-t-on, le premier Gloutz, que notre historien appelle le père de la famille [1]; il s'établit à Soleure. Conrad était son nom de baptême; il le transmit à son fils. Celui-ci fut élu par sa tribu, celle des Cordonniers, au Grand-Conseil en 1504 et au Petit-Conseil en 1506, car l'aristocratie des familles privilégiées n'existait pas encore dans ce temps-là. Partisan zélé de la réformation et un des chefs des réformés de Soleure, il prit leur défense dans le Petit-Conseil en 1533, alors que la guerre civile éclatait et que le parti réformé venait de quitter la ville [2]. La paix ayant été rétablie à l'avantage des catholiques, cet homme se soumit à l'ancienne croyance, sans doute dans l'intérêt de la concorde.

L'histoire et les rapports des diverses branches de la famille ne sauraient intéresser les lecteurs qui désirent avant tout de connaître la vie et l'âme de l'écrivain qui leur est présenté pour la première fois dans notre langue. Quelques mots indispensables pourtant. En 1681, Urs Gloutz acheta le château de *Blozheim*, en Alsace, avec sa juridiction. Le

[1] Chap. II, note 313.

[2] *Darstellung des Versuches die Reformation in Solothurn einzuführen*, von *R. Glutz-Blozheim*. Voy. *Schweizer. Museum*, Vtes Heft. S. 801, und 810.

20 octobre de la même année, il eut l'honneur d'offrir un dîner splendide à Louis XIV, qui parcourait l'Alsace avec le dauphin et une suite nombreuse; en mémoire de cette action, jugée digne d'une récompense royale, des lettres patentes du roi du 11 avril 1687 le naturalisèrent Français et lui octroyèrent les droits et les prérogatives de la noblesse française. Après une possession d'à peine quarante ans, les fils d'Urs Gloutz revendirent le château de Blozheim; toutefois par une vanité commune non seulement dans les anciennes villes aristocratiques, mais dans des villes d'un esprit plus moderne et même au village, ils conservèrent et propagèrent dans leur famille le souvenir de leur possession seigneuriale, et se signèrent *Gloutz de Blozheim*. De cette branche de la famille descend l'historien. Il rejeta républicainement le *de* concédé par un roi absolu, mais garda l'adjonction de Blozheim, ornement de son nom ou signe distinctif de sa descendance.

Urs-Robert-Joseph-Félix Gloutz de Blozheim, qui de ses quatre prénoms ne signa jamais que celui de Robert, naquit à Soleure le 30 janvier 1786 [3]. Son père *Urs*-Joseph-Nicolas-Aloys Gloutz passa une partie de sa jeunesse au service de Sardaigne, en qualité de lieutenant. De retour dans sa patrie, il fut nommé député au Grand-Conseil en 1773. Six ans plus tard, la tribu des Tailleurs, dont il s'était fait recevoir membre, l'élut au Petit-Conseil. L'habitude qui s'était introduite que des personnes de la même famille se fissent admettre dans des tribus différentes avait développé et consolidé l'aristocratie de famille. En 1786, l'année même de la naissance d'un fils qui devait écrire dans un sens si opposé, Urs Gloutz devint Procureur de la commune de la ville de Soleure (*Gemeinmann*); on choisissait toujours le chef et le représentant de cette importante commune parmi les membres du gouvernement, autre combinaison puissam-

[3] *Solothurnisches Wochenblatt*, vom 25 Avril 1818; S. 150-153.

ment aristocratique. Il garda cette charge jusqu'à la révolution de 1798. Sa modération et sa prudence pendant cette crise lui valurent en 1802 d'être nommé membre du gouvernement helvétique, siégeant alors à Berne, et dont il se retira sans bruit pendant l'orage qui éclata dans l'automne de cette année; c'est de lui que Rengger, ancien ministre de la république helvétique, parle dans un de ses écrits [1]. Le père de Robert Gloutz était un homme solidement instruit, loyal et généralement estimé, mais fortement attaché aux vieilles idées et aux prérogatives. Sa mère, de la famille Sury, femme tranquille et religieuse, mourut vers 1799 ou 1800. Il était né de ce mariage trois fils, dont Robert était l'aîné, et quatre filles.

Au temps de l'enfance et de la jeunesse de Gloutz, Soleure possédait un collége divisé en gymnase et en lycée; le système des classes y dominait en plein; chaque classe avait un maître qui enseignait tout, latin, histoire, calcul, mathématiques, langue allemande, histoire naturelle, géographie; mais les autres sciences, traitées superficiellement, se subordonnaient au latin, seul objet estimé important; il n'était pas question alors de l'enseignement du grec. Depuis l'entrée des Français en Suisse en 1798, on dota le collége d'un maître spécial de langue française. Cette instruction collégiale, si faiblement organisée, souffrit souvent des dérangemens et des interruptions pendant les troubles intérieurs et les événemens extérieurs de cette période. Robert Gloutz, entré au collége au mois d'octobre 1797, entendit pendant trois ans, dans plusieurs classes consécutives, un seul et même maître, homme bon et appliqué à son devoir, mais de peu de talent, d'une culture scientifique très-imparfaite, et médiocre même dans sa partie essentielle, la philologie latine. On n'enseignait ni la géographie ni l'histoire

[1] *Rengger's Kleine Schriften, herausgegeben von Prof. Dr Kortüm.* Bern. 1838. S. 106.



anciennes, auxiliaires indispensables pour l'intelligence des classiques; l'étude de la littérature romaine ne consistait que dans une traduction sèche et maigre. Gloutz obtint dans toutes les classes de bonnes notes et un des premiers rangs; mais ce genre de succès ne donne pas le feu sacré.

Souvent pour révéler à lui-même un talent qui s'ignore, ou pour inspirer à une âme novice mais généreuse de nature, l'enthousiasme de l'étude, il ne faut que les leçons, les conseils ou quelques paroles encourageantes d'un de ces hommes obscurément dévoués à l'instruction dans l'ombre d'une classe, qui, oubliés par la renommée, sèment dans de jeunes vies les germes de la gloire, et inconnus créent des orateurs, des poètes, des historiens, des hommes d'État. Mais, s'ils meurent inaperçus du monde, leur mémoire vit dans la reconnaissance de disciples illustres ou du moins honorés. Un homme de cette espèce apparut dans le collége de Soleure et n'y resta qu'une année, depuis l'automne 1801 jusqu'à l'automne 1802; c'était un ci-devant religieux du couvent de Bellelay, nommé le P. Pacifique Migy, natif de Porrentruy. Pendant la révolution française il avait passé quelques années dans l'émigration en Allemagne, d'où il vint à Soleure. On lui confia la classe de rhétorique et de poésie au moment où Robert Gloutz venait d'y être promu; cet homme expliquait Horace, Virgile, les harangues de Cicéron avec esprit et avec goût, animait ses disciples au travail et leur donnait des directions pour leurs études domestiques. Gloutz conserva jusqu'à sa fin le souvenir de l'année qu'il avait passée sous les soins du P. Pacifique[5], et il ne parla jamais de ce maître qu'avec respect et gratitude. Il s'efforça dès lors de combler par des travaux domestiques les lacunes de sa première instruction, mais il se ressentit

[5] Le P. Pacifique Migy remplit de 1804 à 1808 les fonctions du curé catholique de Berne; il mourut en 1814, curé de Porrentruy, victime de la fièvre nerveuse apportée par les armées alliées, et martyr de son devoir.



toute sa vie de l'imperfection de ses études préparatoires; la conscience de ce défaut se réveilla surtout lorsqu'à l'université il put se comparer avec des condisciples élevés dans la forte discipline classique des gymnases allemands. Que de fois on l'a entendu gémir de son incapacité de lire dans la langue originale les grands écrivains de la Grèce et surtout Thucydide, pour lequel son estime allait jusqu'à la vénération !

Gloutz continua ses études au collége de Soleure jusqu'au mois d'août 1804. Jugé suffisamment préparé, il partit au mois d'octobre suivant, pour étudier le droit à l'université de Landshout, en Bavière, sous des professeurs dont plusieurs étaient célèbres comme écrivains, Gœnner, Feuerbach, Hufeland. Il suivit régulièrement leurs leçons instructives et pleines de vie; néanmoins le droit ne put le captiver : son goût l'entrainait vers les études historiques; elles s'emparèrent de toute son âme, lorsqu'il entendit les leçons d'un professeur appelé de Jéna et arrivé à Landshout le même mois et presque le même jour que lui: c'était *Charles-Guillaume-Frédéric Breyer*, cousin-germain du célèbre philosophe Schelling. Entièrement voué à la science de l'histoire, auteur estimé de plusieurs ouvrages et surtout d'un *Plan d'une histoire universelle*, Breyer, comme professeur, captivait la jeunesse par la solidité de l'enseignement, la clarté de l'exposition et l'agrément de la parole. Quand il développait quelque fait important, tout son être s'animait, son imagination s'enflammait, sa voix sonore pénétrait dans les âmes, et un religieux silence régnait parmi ses deux cents auditeurs. Il racontait avec prédilection les fastes de la Suisse. La peinture de l'origine de la Confédération et des batailles de Morgarten, de Sempach, de St.-Jacques, produisait une impression ineffaçable. Les jeunes Suisses qui l'entendaient s'enthousiasmaient pour l'étude de leur histoire nationale; plusieurs sont dès lors demeurés fidèles à ce patriotisme scientifique, même au milieu d'autres occupations. Breyer fut un des admira-

teurs les plus chauds de Jean de Muller; on le voit par les lettres qu'il lui adressa, et qu'a publiées M. *Maurer-Constant*, professeur et bibliothécaire à Schaffhouse, dans le troisième volume des *Lettres à Jean de Muller*, p. 319-390 [6]. Breyer communiquait à tous les jeunes gens, mais aux Suisses principalement, son amour pour Jean de Muller et pour l'histoire de la Suisse. Ce fut lui qui éveilla chez Gloutz-Blozheim le goût de cette étude nationale, et qui le rendit capable de continuer le monument élevé à la Confédération.

Robert Gloutz s'attacha de cœur et d'âme à cet homme; il le visitait fréquemment, et dès 1805, il étudia nuit et jour, sous sa direction, les écrits de notre historien national. Le quatrième tome de l'*Histoire de la Confédération suisse* [7] parut pendant l'été de 1805, avec sa préface si haute de pensée, si chaleureuse de sentiment. Muller avait lui-même adressé, de Berlin, ce volume à Breyer, qui lui répondit, le 8 juillet : « Cette préface a profondément ému un brave jeune » homme, votre compatriote, Gloutz de Soleure; vous êtes » son amour et son orgueil; il possède, lit, dévore et relit » tous vos ouvrages; parler de vous est pour lui et pour moi » un plaisir intime. Plus libre que moi, il est déjà plus avancé » dans la lecture de ce quatrième volume, aussi vient-il de » temps en temps m'en faire des récits. Gloutz, cet excellent » jeune Suisse, qui fait ici ses études de droit et suit sans in» terruption mes leçons d'histoire depuis que je suis à Lands» hout, me prie de vous offrir l'hommage de son affection et » de son profond respect [8]. » Ce fut Gloutz qui conçut, avec cinq autres Suisses, ses condisciples, l'idée de publier à part et de répandre en Suisse cette préface qui l'avait si fortement

[6] *Briefe an Johann von Müller; herausgegeben von Maurer-Constant, Bibliothekar zu Schaffhausen.* Schaffh. 1839-1840; Hurtersche Buchhandlung.

[7] Nos tomes VI et VII.

[8] *Briefe an Joh. v. Müller*, III[e] B[d], S. 369.

ému ; de sa plume est sorti l'avant-propos placé en tête de cette publication, dont nous avons fait mention dans la *Biographie de Jean de Muller* [9]. Muller lui fit parvenir les remerciemens les mieux sentis, par l'intermédiaire de son correspondant.

Suivant un usage assez général parmi la jeunesse des universités, Gloutz fit un voyage à Vienne pendant les vacances d'automne de 1805, et ne parvint qu'avec peine par Prague à Dresde et à Leipsic, où il fit quelque séjour. Il traversa Weimar. Arrivé à Würzbourg, il y continua ses études universitaires pendant le semestre d'hiver [10], infidèle au droit, fidèle à l'histoire. De retour à Landshout au commencement d'avril 1806, il y suivit des cours durant le semestre d'été.

Pendant son séjour à cette université Gloutz allait de temps en temps à Munich, qui n'en est éloigné que d'une journée. Là, il se lia d'amitié avec l'historien *Pierre Philippe Wolf*, auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages dont plusieurs se rapportent à l'histoire de la religion et de l'Église. La singulière fusion de l'illuminisme et du rationalisme, qu'on retrouve dans tous ses écrits, ne laissa pas d'exercer quelque influence sur l'âme de son jeune ami, qui toutefois n'épousa pas définitivement ni aveuglément ses doctrines; la manière de concevoir l'art historique forme un point de ressemblance plus réel entre ces deux historiens.

Gloutz rentra dans sa patrie au mois de septembre 1806. Invité à compléter ses études à l'université de Paris, il résista aux sollicitations de son père et aux attraits d'un tel séjour, par un attachement trop exclusif pour l'Allemagne, patrie adoptive de son intelligence : travers déplorable dans un historien surtout, dont la première fonction est de voir et de comparer le plus de faits humains et sociaux que possible ! Gloutz avait appris le français dès sa première jeunesse au collége, sous un

[9] Page CLXXXI.

[10] *Solothurnisches Wochenblatt.*

maître habile et savant, le P. Voissard, de Porrentruy, ex-jésuite; sans parler cette langue couramment ni correctement, il lisait tous les auteurs avec facilité. Les frères Schlégel avaient mis à la mode en Allemagne le dédain pour la littérature française : Gloutz le partagea ; cependant les *Observations de Mably sur l'histoire de la Grèce*, les *Pensées de Pascal* et l'*Esprit des lois* obtenaient grâce au tribunal du jeune Suisse germanisé. Il demeura donc dans sa patrie, où son activité merveilleuse sut se créer en peu de temps plus d'une sphère. Il fonda, dès 1807, la *Société littéraire* de sa ville natale. L'année suivante, il entreprit de mettre en ordre la *bibliothèque de la ville*, composée de dons faits pendant trois siècles, amas confus de livres entassés. Il en rédigea le catalogue, obtint de la bourse de la ville une contribution annuelle pour acheter de nouveaux ouvrages, et remplit gratuitement les fonctions de bibliothécaire tant qu'il habita Soleure. Ainsi la bibliothèque dut à sa sollicitude une meilleure administration.

Peu de temps après son retour, il forma des relations avec M. l'avoyer de Müllinen de Berne, dont l'ample collection de chartes et d'autres documens historiques lui fut d'un grand secours. Gloutz conçut, dans ses entretiens avec ce magistrat et avec d'autres hommes voués au même genre de recherches, l'idée de créer une *société suisse pour les investigations historiques*. Elle naquit, et nous possédons un monument de son existence dans les neuf volumes du *Geschichtforscher* (Investigateur pour l'histoire). Cette société, plus encore bernoise que suisse, et dont l'horizon scientifique était trop borné, languit dans la suite pendant bien des années; à la demande de la section bernoise, elle vient d'être reconstruite sur des bases plus larges et plus fédérales, le 30 septembre de cette année (1840), par les soins de son président, le vénérable M. Jean Gaspard Zellwèger, de Trogen, à qui la Suisse est redevable de tant d'autres services.

Gloutz commença ses recherches historiques dès l'année

1807. Il conçut l'idée d'un *Plutarque suisse*, qui se serait composé successivement des biographies des hommes les plus marquans par l'influence exercée sur leur époque. Il pensait débuter par la vie de Félix Hæmmerlin (Malleolus), dont Muller a tracé en abrégé une image vivante[11]. Gloutz avait une prédilection bien naturelle pour cet homme de cœur et de tète, pour ce martyr de la vérité et de l'indépendance d'esprit. Il rassembla tous les matériaux qu'il put trouver et traça une première esquisse de sa vie; on la possède encore, mais la forme n'en est point due à la main d'un artiste. Ses investigations s'étaient étendues sur la vie d'autres hommes de cette trempe.

Le dessein d'écrire une *Histoire du canton de Soleure* occupa également sa pensée, comme il nous l'apprend au commencement de la préface de son *Histoire de la Confédération*; il abandonna bientôt ce projet, malgré les sollicitations éclairées de l'amitié. Mais il consentit en 1809 à se charger de la rédaction des *Petites affiches de Soleure, publiées par des amis de l'histoire nationale (Solothurnisches Wochenblatt)*. Dans ce cadre littéraire, assurément le plus modeste, le futur historien raconta des biographies, des anecdotes, des événemens historiques, dans les pages blanches que laissaient les ventes à l'enchère, les subhastations, la taxe du pain et de la viande, les chiens perdus et les nourrices sans emploi. Les vexations d'une censure méticuleuse le dégoûtèrent de cette publication au bout de trente numéros; il abandonna la petite feuille à sa destinée, et ne la reprit qu'après deux ans, pendant lesquels elle subsista toujours; les événemens l'obligèrent de la quitter définitivement dans les premiers jours de janvier 1814. Un de ses successeurs dans cette rédaction, le conseiller d'État Lüthi, déposa dans ces feuilles tout un trésor de chartes et de

[11] T, VI, p. 309-323. Tous les détails vraiment intéressans sur la vie de Hæmmerlin ont été rassemblés dans le 1er cahier de la *Bibliothèque helvétique* (*Helvetische Bibliothek*, Zurich, 1735, S. 1-107), publiée par Bodmer et Breitinger, les deux coryphées de la littérature suisse pendant la première moitié du XVIIIe siècle.



documens historiques ; aussi la collection en est-elle fort recherchée et difficile à trouver complète.

Le magistrat que nous venons de nommer fut envoyé dans le canton d'Appenzell avec une mission fédérale, au mois de septembre 1809. Gloutz l'accompagna. En passant à Zurich, il fit la connaissance d'un ami de Muller, J. H. Füssli. Ce savant lui suggéra peut-être la première idée de continuer l'œuvre que la mort récente de Muller laissait inachevée, ou du moins il lui donna le premier encouragement. Gloutz ne forma la résolution définitive d'entreprendre ce travail qu'en l'an 1811. En juin 1812, il fit voir à un ami, comme échantillon de son ouvrage, l'histoire de la destruction du couvent bâti à Rorschach par l'abbé de St.-Gall. Son ami, digne en effet d'un tel nom, lui signala les imperfections de cet essai. Gloutz, docile à la critique, retravailla son tableau en entier. Les difficultés et les obstacles qu'il rencontrait, et dont il a parlé dans sa préface p. 1, lui firent plus d'une fois perdre courage et l'engagèrent presque à renoncer à l'œuvre commencée. Dès que son projet fut connu dans sa ville natale, il devint un objet de railleries, même pour des hommes qui se comptaient au nombre des plus éclairés. Les traits de ce genre transperçaient l'âme de Gloutz. Quelques hommes expient leur supériorité par trop de sensibilité aux persécutions abjectes de la jalousie.

Convient-il qu'un homme de lettres, un homme voué à la science prenne une part active aux affaires de son pays? C'est une question tout ensemble de devoir et d'utilité. Ni la science ni les lettres ne dispensent des obligations du citoyen ; dans le conflit ou la combinaison des devoirs, c'en est un parfois que d'accepter les fonctions déléguées par la confiance publique. La science peut d'ailleurs non-seulement rendre des services dans les affaires de l'État, mais, à son tour, en recevoir ; du moins la science qui a pour objet l'étude des hommes individuels ou collectifs. Quelque séjour dans la région de la politique fournit d'excellens commentaires sur l'histoire du cœur humain

et sur l'histoire des peuples. Quoique plein de dévouement à la science et à l'œuvre de prédilection de sa pensée, Gloutz, en 1812, accepta sans hésiter sa nomination au grand conseil municipal (*grosser Stadtrath*), et celle de membre de la commission des écoles, dont son père était président.

Mais bientôt un rôle plus actif l'enleva momentanément à ses travaux studieux. Les événemens de la fin de 1813 et du commencement de 1814 l'entraînèrent au milieu de cette tempête qui finit par une contre-révolution. Robert Gloutz avait un cousin éloigné, *Charles Gloutz*, né en 1775. Lorsque la révolution helvétique éclata, celui-ci en épousa les principes avec ardeur; on ne lui épargna même pas le nom de jacobin. Il fut nommé *agent*, c'est-à-dire président de la municipalité de Soleure, sous la république helvétique; mais, bientôt las des affaires, il quitta Soleure et se rendit à Paris, où sa fortune assez considérable lui permit de faire de la dépense. Il passa de Paris à Bruxelles, puis, en 1806, à Strasbourg. Là, il entra en relation avec la cour de Bade, et surtout avec la comtesse douairière de Hochberg, mère du grand duc actuel. Cette cour lui assura la jouissance viagère du beau domaine seigneurial de Wachenhofen, près de Bade-Bade, où il vécut sur un grand pied. Amateur de littérature au point qu'à l'âge de cinquante ans il se mit à l'étude du grec, il s'était lié d'amitié intime avec son cousin; Robert le visita même dans sa terre. Au mois d'octobre 1813, après la bataille de Leipsic, Charles Gloutz vint à Soleure. Il y organisa un complot pour renverser l'acte de médiation et restaurer l'ancienne constitution soleuroise. Lui, le père de Robert, Robert lui-même et quelques autres, furent le noyau de la conjuration et du comité directeur. Dans la nuit du 7 au 8 janvier 1814, à minuit, les trois Gloutz, à la tête des autres conjurés, se rendirent à l'hôtel-de-ville et proclamèrent l'ancienne constitution. Ils eurent pour alliés naturels les aristocrates, dont un bon nombre siégeaient dans le gouvernement, et la grande majorité de la bourgeoisie citadine. La



contre-révolution accomplie, la tribu de Gloutz, celle des Tailleurs, le nomma au Grand-Conseil; son père entra dans le Petit-Conseil, son cousin devint secrétaire d'État.

Robert fut délégué avec deux autres membres du Grand-Conseil au quartier-général des alliés à Bâle, pour justifier un acte de violence dont on reconnut volontiers la légitimité. Il fut aussi chargé de la direction du commissariat des guerres, institué par le gouvernement soleurois pour surveiller les réquisitions de voitures et de vivres, les hôpitaux et tout ce qu'exigeait le passage des armées alliées. Son activité et son amour de l'ordre le qualifiaient pour cet office, dans lequel il rendit de grands services à son canton. Son cousin Charles Gloutz, plus ami encore d'une vie commode que des révolutions et des contre-révolutions, résigna ses fonctions au bout de quelques mois, et passa le reste de ses jours à Berne, où il vécut jusqu'au 24 mai 1837, animant la société par son amabilité, fournissant à la conversation des souvenirs et des saillies, et dînant avec esprit.

Ce que Robert Gloutz avait voulu, comme il s'en expliqua dans la suite auprès de ses amis, ce n'était pas le retour d'une aristocratie immobile, mais un gouvernement libéral en réalité, le gouvernement des hommes les plus éclairés de la ville et de la campagne. Les faits ne réalisèrent pas son attente; le repentir le saisit lorsqu'il vit « de vieux préjugés sortir de leur tombeau comme des ombres, et prendre place parmi les vivans, » ainsi qu'il s'exprime dans sa préface (p. 2), lorsqu'il reconnut qu'on dédaignait les leçons du « passé, et qu'on négligeait les avantages du présent » pour améliorer la chose publique. La nuit du 1er au 2 juin 1814, les campagnards pénétrèrent dans la ville par-dessus les murs, renversèrent le gouvernement du 8 janvier et instituèrent un comité provisoire. Gloutz s'en réjouit. Cependant il n'avait rien su du mouvement concerté: ceux de ses anciens amis qui dirigèrent ce complot, MM. Munzinger, aujourd'hui président du gouvernement, et Amiet, aujourd'hui secrétaire d'État, se dé-

fiaient trop de lui depuis le 8 janvier, pour lui faire une confidence. Il n'en exprima pas moins ouvertement son approbation et sa joie; il alla même, le 2 juin, à l'hôtel-de-ville, pour donner quelques conseils à ses amis et au comité provisoire. Le succès de cette émeute populaire ne fut pas long. L'aristocratie, soutenue par l'arrivée de troupes bernoises, reprit le dessus dès le 3 de juin. Gloutz fut arrêté avec quelques chefs du soulèvement, mais bientôt remis en liberté.

Dès lors, il ressentit une profonde aversion pour sa ville natale, et prit la résolution d'en sortir. Il mit ordre à ses affaires jusqu'à la fin de l'année, et s'établit à Zurich au commencement du mois de février 1815, dans le but de vivre uniquement pour ses travaux littéraires; il y composa son volume d'histoire nationale, ayant à sa portée les archives les plus vastes de la Suisse; mais elles n'étaient pas encore ordonnées avec autant de soin et d'intelligence qu'elles le sont aujourd'hui, grâce au savoir et à l'activité de M. *Gérold Meyer de Knonau*, qui en a d'ailleurs facilité l'usage par de nombreux répertoires. Gloutz publia, de 1816 au commencement de 1818, son histoire et plusieurs petits écrits. Il se trouvait à Zurich dans son élément, dans l'atmosphère de la science. C'est avec raison qu'on a surnommé Zurich l'Athènes de la Suisse allemande : les sciences, la littérature et les beaux-arts prospèrent sur ce sol fécondé depuis des siècles par leur culture; l'air qu'on y respire semble caresser mollement ces plantes délicates et fortes tout ensemble, et la considération publique entoure ceux qui se consacrent aux travaux de la pensée. De là vient que, dans tous les temps, Zurich a pu s'honorer de noms qu'honore l'Europe, et que toujours l'homme de lettres y a trouvé cette société de savans et de littérateurs célèbres, qui entretient la vie de l'âme et en double les forces. Parmi ceux que Gloutz visitait le plus souvent, nous nommerons *J. H. Füssli*, auquel Muller doit ses renseignemens sur l'histoire de Zurich, le conseiller *Paul Usteri*, publiciste, homme d'État, ami des lumières, qui a laissé une réputation

populaire; et, parmi ceux qui dévouent encore aujourd'hui à la science une vieillesse active, le docteur *Schinz*, célèbre naturaliste, que Gloutz visitait chaque soir exactement à la même heure, et le professeur *J. J. Hottinger*, destiné à être le second continuateur de Muller. Au milieu des douceurs de cette vie animée, Zurich devint pour Robert Gloutz une autre patrie; après trois ans, il ne s'en éloigna qu'avec tristesse.

La situation de fortune de notre historien était moins indépendante que quelques-uns de ses contemporains ne l'ont cru[12]. Après la mort de son père, arrivée en 1816, son patrimoine pouvait suffire à son strict besoin, célibataire qu'il était; mais la plus grande partie de cette fortune médiocre était placée dans une fabrique soleuroise dont le crédit s'ébranlait déjà, et qui, peu d'années après la mort de Gloutz, fit une faillite désastreuse et ruina totalement plusieurs familles patriciennes. Le même coup était réservé à Gloutz : la main de la mort le détourna. Cependant il semblait pressentir la nécessité de gagner un jour sa subsistance. Répugnant à l'idée d'une fonction politique dans son canton, et n'y voyant pas s'ouvrir devant lui d'autre carrière, il tourna ses yeux vers l'Allemagne. La plupart des journaux littéraires de ce pays avaient fait l'accueil le plus flatteur à son volume d'histoire de la Confédération. On lui fit espérer une chaire de professeur d'histoire dans une université prussienne, notamment à celle de Breslaw. Bien qu'on ne lui eût pas donné d'assurance positive, il ne voulut du moins pas laisser échapper cette occasion par sa faute. Il revit une fois encore sa ville natale, ordonna ses affaires, déposa ses manuscrits et ses autres papiers dans les mains fidèles d'un ami, se pourvut des témoignages nécessaires pour s'établir dans un pays étranger, et fit ses derniers adieux à la Suisse. Il arriva à Munich le 30 janvier

[12] A la fin du discours prononcé en 1820 à la société helvétique par son président, le docteur Schinz. *Verhandlungen der helvetischen Gesellschaft, u. s. w.* Zurich, 1820, S. 59.



1818, trente-deuxième anniversaire de sa naissance. Breyer, son ancien professeur, le reçut à bras ouverts comme un hôte chéri. Gloutz comptait passer deux mois dans sa maison et partir au commencement d'avril pour Berlin. Il venait demander des conseils pour sa future carrière et une sorte d'initiation : c'était recueillir les fruits de l'expérience, sans courir de périls ; Breyer en ouvrit amicalement le trésor à son fidèle disciple. La société de cet homme distingué et du noble philosophe Jacobi lui fit couler des jours pleins de charme dans un commerce d'instruction, de pensées élevées et de sentimens affectueux. Mais déjà une destinée cruelle planait sur la maison de Breyer. Heureux époux, heureux père d'un fils et d'une fille, Breyer se préparait à célébrer une fête de famille ; il voulut jusque là terminer une nouvelle édition de son *Manuel d'histoire universelle*, pour jouir, avec une entière liberté d'esprit, de son bonheur domestique rehaussé encore par la présence d'un ami. Ce travail, auquel il apporta la rigueur consciencieuse dont il avait l'habitude, épuisa ses forces. Tout-à-coup son fils tomba gravement malade ; le père au désespoir, partagea ses jours et ses nuits entre les soins qu'il donnait à son enfant et les devoirs du professorat. Les veilles, le travail, la douleur de l'âme vainquirent ses forces. Avant la pléine convalescence du fils, une maladie, dont les ravages furent prompts, atteignit le père. Vaincue par son inquiétude pour son mari et son fils, madame Breyer aussi tomba malade[13]. Gloutz, toujours dévoué à ses amis et rempli des attentions les plus tendres pour leurs souffrances, ne quitta

[13] *Éloge funèbre de Breyer, par le Dr et prof. Fréd. Thiersch (Lobschrift auf Carl Wilhelm Friedrich von Breyer, Königlicher bayerischer Hofrath, ordentliches residirendes Mitglied der Königlichen Akademie der Wissenschaften zu München, Ritter des Civilverdiensts-Ordens der bayerischen Krone und Professor der Geschichte am Königlichen Lyceum zu München; gelesen bei seiner Todtenfeier in der Kirche der Studienanstalt zu München den 29 april 1818, am Tage nach seiner Beerdigung, von Dr Friedrich Thiersch.* München, 1818).

pas le lit de Breyer ; sa sollicitude était celle d'un fils reconnaissant. Le 30 mars il fut lui-même atteint de la fièvre pituiteuse qui régnait alors à Munich. Les deux amis ne purent plus se voir, mais ils recevaient des nouvelles l'un de l'autre. Gloutz expira le 14 avril frappé d'apoplexie ; dans ses dernières heures il parla de son pays et de ses amis en paroles entrecoupées ; le dernier mot qui sortit de ses lèvres mourantes fut celui de patrie. On emporta son cercueil hors de la maison à l'insu de Breyer, à qui l'on n'osa point parler de la mort de son ami ; douze jours après, âgé de quarante-six ans seulement, il fut lui-même enlevé à sa femme, à ses enfans, à ses amis, à ses disciples. En 1828 les étudians suisses de l'université de Munich découvrirent, non sans peine, la sépulture de Robert Gloutz et y firent placer, sur un quartier de roc de six pieds d'élévation, une pyramide triangulaire de granit poli, haute de quatorze pieds et portant des inscriptions sur les trois faces.

Le trait dominant du caractère de Robert Gloutz-Blozheim, qu'il s'agît des choses, des hommes ou de lui-même, était l'amour de la vérité : il cherchait la vérité avec ardeur, et il osait la dire et l'entendre; il haïssait tout ornement et tout artifice qui l'altérait. Homme ou historien, il ne louait que ce qu'il estimait louable, il blâmait franchement ce qu'il trouvait à blâmer, et il recevait avec reconnaissance les observations critiques qu'on lui faisait sur sa personne ou ses ouvrages. Personne n'eût à plus juste titre pu adopter la devise : *Malo esse quam videri*. La vue de tant de gens qui suivent la maxime contraire l'avait même jeté dans cet extrême si rare, de ne pas laisser paraître au dehors tout ce qu'il portait de noble en lui, jouissance peu enviée de se sentir meilleur qu'on n'est jugé. Aussi n'était-il pas aimable dans le sens que le monde attache à ce mot, mais digne de l'amour de ceux qui le connaissaient ou le devinaient. Quoique profondément sensible, il n'exprimait ses sentimens qu'avec réserve et avec l'apparence de la froideur. Peu de

jours avant son départ pour l'Allemagne, un de ses camarades d'étude les plus intimes lui écrivit « de ne pas oublier sur le sol étranger sa patrie et ses amis. » Gloutz lui répondit : « Une amitié comme la nôtre devrait s'interdire la *phrase.* » Les lettres que ses amis possèdent de lui n'offrent jamais ces effusions cordiales qui rendent si attrayante la correspondance de Jean de Muller.

Cette disposition, le manque d'usage du monde, la vue habituelle de médiocrités de toute espèce, peut-être la conscience de sa supériorité le rendaient souvent tranchant et sec dans sa critique; les mots « misérable » « commun » se présentaient trop facilement sur ses lèvres; de là, sa froideur repoussante au premier abord [14]. Ce même homme s'animait quelquefois jusqu'à l'indignation ou l'enthousiasme quand il parlait de la tyrannie des grands, des entraves de la presse, de l'esprit étroit des bourgeoisies et des tribus, de l'oppression religieuse, de la guerre de l'indépendance américaine, des progrès de la civilisation et de l'avenir des peuples. Il aimait avec passion sa patrie, et il ne la quitta que pour la mieux servir comme historien. Tant qu'il y vécut, il ne manqua jamais aux réunions de la *société helvétique,* fondée par le patriotisme et dans l'intérêt du patriotisme. Son admiration pour ses écrivains favoris, Goëthe et Jean Paul, ne connaissait pas de bornes [15], et il professait une estime chaleureuse pour les écrits des frères Schlégel et de Tieck. Mais rien ne prouve mieux la vivacité de ses sentimens que la générosité de sa bienfaisance.

Gloutz n'était ni un homme de génie, ni ce qu'on appelle proprement un homme d'esprit; mais il possédait une intelligence peu commune secondée par l'application, la persévérance et le courage. Ces mérites, son activité, sa pénétration, son amour de l'exactitude et de l'ordre le qualifiaient

[14] *Schinz.*

[15] *Id.*



pour la vie pratique ; sans une mort prématurée, peut-être remplirait-il aujourd'hui un rôle important comme homme d'État. La nature l'appelait bien moins à l'enseignement universitaire auquel il se destinait. Gloutz n'était point éloquent, il n'avait pas cette vivacité d'idées qui captive l'auditoire ; des momens d'entraînement interrompaient rarement ses habitudes de froideur ; sa prononciation vicieuse et indistincte rendait sa parole peu intelligible les premières fois qu'on l'entendait.

Robert Gloutz avait moins conçu l'idée de devenir proprement le continuateur de Jean de Muller ou de marcher sur ses traces que d'écrire un ouvrage à lui sur une partie encore peu connue de l'histoire de la Suisse. Il ne songea surtout point à se faire l'imitateur d'un écrivain avec lequel il n'avait pas de rapport : il reprochait à Muller de peindre avec amour et complaisance ce que son âme aimait à faire admirer, tandis que lui-même voulait la vérité à tout prix et sous quelque forme qu'elle se présentât.

Gloutz ne consentit que sur les sollicitations réitérées du libraire, et comme transaction, à faire paraître son ouvrage sous deux titres, dont l'un le présentait comme continuation de l'histoire de Muller. Peut-être la différence des périodes racontées par les deux historiens exigeait-elle la différence de caractère des deux hommes. Muller a fait l'épopée historique de la gloire nationale ; Gloutz eut en partage une époque de démoralisation profonde, il ne fallait pas moins que sa rude franchise pour en peindre le tableau ; il avait besoin de toute l'élévation de son caractère pour servir son pays en sondant jusqu'au vif les plaies et la honte d'une patrie tant aimée. Il eut ce courage, plus rare et plus méritoire que celui du guerrier, parce qu'il expose, non à la mort, mais à des persécutions de détail, à une malveillance de tous les jours, à d'implacables rancunes.

Un parallèle entre Jean de Muller et Robert Gloutz-Blozheim, écrit par le continuateur de l'un et de l'autre, ne peut



manquer d'intérêt pour les personnes qui étudient l'histoire de la Suisse. Le voici tel que l'a tracé d'une main ferme M. le professeur J.J. Hottinger.

« *Muller* pensa : Je veux devenir grand et voir par moi ma patrie grande et honorée ; heureux de n'avoir pas besoin pour cela de compromettre la vérité. *Gloutz* aurait dit : Je veux être vrai, dussé-je compromettre tous mes amis et louer tous mes ennemis. *Muller* trouva dans la vaste période qu'il choisit, une abondante matière pour montrer les Confédérés sous un jour favorable, il décrivit les époques les plus brillantes et les plus sublimes de l'histoire de la Suisse, les époques où nos ancêtres se montrèrent véritablement grands, héroïques et généreux ; la dernière phase de la guerre de Bourgogne projette seule sur ce tableau l'ombre d'une démoralisation progressive, tandis que la bravoure se montre encore dans tout son éclat. Gloutz ne raconte qu'une courte mais bien déplorable période de notre histoire : la générosité de nos aïeux avait disparu ; un ignoble amour des querelles en avait pris la place. Les campagnes d'Italie, les corruptions de toutes parts tentées et subies avec une publicité sans pudeur, l'habitude du vagabondage militaire avaient ruiné la discipline et l'honneur, et ravalé les Suisses au rang de mercenaires des princes ; le scandale des pensions était à son comble ; les prêtres eux-mêmes se laissaient entraîner par le torrent, et la réformation seule put ramener parmi le clergé catholique les mœurs et la décence. Pour être vrai, Gloutz ne put guère raconter que des faits dignes de blâme ; il eut peu de grandes et belles parties à sa disposition ; toutefois il aimait à louer les choses louables, comme le prouve le tableau de la bataille de Marignan, où il peignit la valeur suisse se couvrant de gloire, mais non au service de la patrie. Par bonheur il eut aussi en partage la guerre de Souabe, où se présente plus d'un point lumineux. Le style de son ouvrage est uni, serré, d'une simplicité logique, sans ornement, non sans grâce, mais bien éloigné du coloris chaud de *Muller ;* celui-ci entraîne davantage, mais



il avait plus de choses entraînantes à dire. Tous deux puisent aux sources, mais *Gloutz* expose la vérité nue, tandis que *Muller* voile peut-être trop les défauts des Confédérés et se montre trop soigneux de leur réputation. L'histoire doit être vraie et impartiale : *Gloutz* semble n'avoir obéi qu'à cette loi. Le cinquième chapitre est un chef-d'œuvre : on y voit les constitutions, le pacte, le culte, l'art militaire, les connaissances et les mœurs des anciens Confédérés ; ce tableau est fort instructif, bien que peu glorieux ; il montre l'indispensable nécessité de la réformation pour le maintien de l'État, et les grands avantages des temps modernes sur les époques précédentes [16]. »

Outre son volume d'histoire de la Suisse, l'avant-propos de la préface du IVe tome de Muller et les années 1810 et 1813 des Petites affiches de Soleure, Robert Gloutz a publié les ouvrages suivants :

Topographisch-statistische Beschreibung des Kantons Solothurn ; im *Helvetischen Almanach von* 1813. *Zurich.* (*Description topographique et statistique du Canton de Soleure*). Cet écrit fit une grande sensation dans la ville natale de l'auteur par une indépendance de jugement et une franchise de langage auxquelles on n'était pas accoutumé.

Darstellung des Versuches die Reformation in Solothurn einzuführen ; im *Schweizerischen Museum.* Aarau, 1816 ; fünftes Heft. S. 757-817 (*Exposition de la tentative faite pour introduire la réformation à Soleure*) ; ouvrage tracé de main de maître et dans lequel perce l'aversion de Gloutz pour toute tyrannie religieuse.

Handbuch für Reisende durch die Schweiz, nebst einem Anhang von den Merkwürdigkeiten der im Handbuch vorkommenden Ortschaften. Zurich. (*Manuel du voyageur en Suisse*). Quatre éditions publiées du vivant de l'auteur, d'autres réimpressions, une traduction française font l'éloge de

[16] Cité par *Schinz.*

ce livre, pour lequel l'auteur eut à lutter avec la censure.

Nachrichten von den öffentlichen Lehranstalten in Solothurn und Vorschlæge zur Verbesserung derselben. 1818. (*Renseignemens sur les établissemens d'instruction publique à Soleure, et propositions pour les améliorer*). Ce petit écrit, le plus faible qui soit sorti de la plume de Gloutz, signalait assez bien les vices des institutions alors existantes, mais les propositions de l'auteur accusaient son inexpérience pratique.

Il légua, pour ainsi dire, à son canton ses vœux sur l'instruction publique au moment de son dernier départ de la Suisse; la brochure assez passionnée dans laquelle on combattit ses vues ne parut qu'après sa mort. Malgré ses imperfections, ce dernier écrit, de même que les autres ouvrages de Robert Gloutz, nous montre dans l'écrivain le patriote moral qui regarde l'amélioration des citoyens comme le plus grand service que le dévouement puisse rendre à la patrie.

FIN DE LA BIOGRAPHIE.

AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR.

Quelques lacunes graves se font remarquer dans l'Histoire de la Confédération de Gloutz-Blozheim. Il nous a paru convenable de les remplir dans le texte même plutôt que dans de longues notes. Pour ne pas rendre l'auteur original responsable de l'œuvre de son traducteur, nous avons enfermé entre les signes [= =] les parties qui nous appartiennent entièrement, et entre les signes ‖ ∽ ∽ ‖ celles dans lesquelles le texte de Gloutz a été combiné avec des données nouvelles. Les conseils de M. Jean-Gaspard Zellwèger et son *Histoire du peuple appenzellois* nous ont essentiellement guidé dans ce travail complémentaire.

PRÉFACE.

L'auteur de cette histoire, faisant, il y a plusieurs années, avec des amis, quelques recherches sur l'ancien état de sa ville natale, trouva pour la période qui suivit la guerre de Bourgogne une telle abondance de documens importans qu'il conçut l'idée d'étendre son travail à la Suisse entière. Devant son âme planait l'idéal des énergiques aïeux, qui, fidèles à leur parole, vengeurs de l'injustice, protecteurs des opprimés, s'élevaient au-dessus de leur siècle, et, en possession de la liberté, hasardaient tout pour ce trésor et sans lui n'estimaient pas la vie. Les délibérations des diètes et des conseils, les relations des capitaines, les récits des contemporains, la voix du peuple qui se faisait entendre dans ses chants, des communications confidentielles lui fournirent des matériaux qu'il entreprit avec amour, avec ardeur, de transformer en un tableau vivant et vrai des actions de nos pères. Ni les visages refrognés des gardiens des chartes ne devaient le rebuter, ni les charmes de la vie le détourner de recherches pénibles et longues, ni les tristes événemens du présent arrêter ses efforts; car le but de la carrière, la peinture du bon vieux temps, de la vertu et de la force évanouies, lui offrait un ample dédommagement, la récompense la plus chère, la seule suffisante.

Bien des difficultés, bien des obstacles entravaient ce projet : ici l'on refusait l'accès des documens, ailleurs on n'en permettait qu'une lecture fugitive, et l'on n'épargnait pas le blâme; mais les paroles d'encouragement, les communications bienveillantes, l'appui d'un zèle désintéressé n'ont pas non plus manqué à l'auteur. Ce souvenir le réjouit encore et



ravive dans son cœur la profonde reconnaissance dont il offre ici publiquement l'hommage aux hommes généreux qui l'ont honoré de leur amitié.

L'historien, pour qui le premier, le plus saint des devoirs est la *vérité*, n'a pas eu le bonheur de contempler long-temps la noble image des ancêtres; les vertus disparurent une à une; il ne restait guère qu'un sentiment d'honneur altéré par les plaisirs des sens et par l'amour de la magnificence; peut-on le blâmer d'avoir perdu, avec l'admiration pour les pères, le goût de raconter leur histoire? Alors surgit en Allemagne un esprit puissant; le dominateur despotique, cruel, agrandi par les fautes des autres, tomba; on vit se rallumer la guerre des partis, de vieux préjugés remonter de leurs tombeaux comme des ombres et prendre place parmi les vivans. L'auteur entendit la voix de la discorde, observa la bonhomie confiante du peuple, la perversité d'un grand nombre; il craignit l'approche du moment où l'impossibilité de diriger le torrent et la folie de lui résister forceraient bien des hommes à chercher une nouvelle patrie. La tempête se calma, mais les leçons de l'histoire furent peu écoutées, beaucoup de résultats avantageux furent négligés.

Que le lecteur se réjouisse toutefois en comparant avec ces temps anciens nos habitudes plus morales et plus domestiques; mais qu'il n'oublie pas que l'indifférence pour le bien général et pour l'honneur de sa nation ôte tout prix à cette existence plus douce et en compromet la sûreté. L'illusion la plus dangereuse serait de croire que la paresse, l'apathie et l'égoïsme sous un vernis de patriotisme et de philanthropie, demeurent impunies parce que les combinaisons merveilleuses de la Providence les laissent subsister long-temps; retardée, la catastrophe survient plus soudaine et plus terrible.

Quelques mots sur la narration et le style. Un tableau vivant, parfaitement fidèle ne réussit qu'à l'écrivain qui peint son époque, ses contemporains, les mœurs qu'il a vues, les événemens accomplis sous ses yeux; aussi les plus grands

historiens, *Thucydide, Tacite*, *Macchiavel*, génies admirables, ont-ils eu de nombreux imitateurs, mais pas de rivaux. La pénible comparaison de relations contradictoires, ce rapprochement d'élémens épars dans des chartes, les matériaux riches pour les choses insignifiantes, avares pour les essentielles, resserrent les limites dans lesquelles l'historien est réduit à se mouvoir, et lui imposent des imperfections et des lacunes dont il a conscience, que le lecteur lui reproche et qu'on n'évite qu'en donnant essor à l'imagination et se jouant de la vérité. Mais plutôt que d'être infidèle au vrai, l'auteur préfère qu'on l'accuse de sécheresse et de manque d'art. Entre une concision obscure et une insipide prolixité, son style, varié comme les objets, aspire à n'être pas le même dans les négociations lentes, dans la fermentation des partis, dans le conflit des événemens, dans l'imminence du péril. Du reste, la plume refuse parfois son service, et la vivacité des images s'émousse au milieu du travail de l'écrivain.

Si l'approbation des lecteurs et la faveur de la destinée lui accordent les honneurs d'une seconde édition, l'auteur ne négligera rien pour la rapprocher de la perfection, et il saura gré à tous ceux qui lui signaleront quelque défaut.

Si, tôt ou tard, un homme de lettres se proposait de traduire ce livre en français, l'auteur aimerait à s'entendre avec ui sur le système à suivre pour cette traduction.

Zurich, le 1er septembre 1816.

R. G.-B.



RENSEIGNEMENS SUR LES SOURCES.

Les sources essentielles de l'histoire ce sont les *Chartes*, par où nous entendons non-seulement les documens rédigés au nom de l'État, mais les lettres et les écrits quelconques des hommes mis en contact avec les événemens. Quoique l'auteur de cette histoire n'ait consulté les archives que de deux cantons, il a néanmoins extrait un grand nombre de chartes; il les divise en *lettres*, *recès* des diètes et *protocoles*. La collection la plus considérable des premières, composée de 38 volumes in-folio, réunie dans les archives soleuroises par le célèbre François Haffner, sous le titre de *Choses mémorables*, embrasse, à l'exception de quelques pièces plus anciennes, l'espace compris entre la fin du XVme siècle et l'année 1519. Leur commentaire se trouve dans les *livres des missives* ou les copiés des lettres écrites par le gouvernement; les *livres de copies* renferment essentiellement les délibérations des tribunaux. Un nombre moins considérable se trouve, non relié, dans les anciennes *archives d'État de Zurich*, où les *documens de Tschudi* n. 134 remplissent plusieurs volumes in-folio. Le trésor de chartes de M. l'avoyer *Frédéric de Müllinen* renferme, dans le tome VII, des chartes du XVe et du XVIe siècle, dont l'auteur a profité.

Pour les recès, la collection de *Tschudi*, n° 135 des archives zuricoises, a servi de base; on l'a comparée avec la collection moins riche de Soleure; les lacunes de l'une et de l'autre ont été remplies au moyen des pièces rares de M. de Müllinen et du recueil complet de M. *J. H. Füssli*.

L'auteur a consulté les *protocoles* de Zurich et de Soleure; le premier presque insignifiant depuis 1501, le second très-défectueux, puisque l'année 1499, p. e., si féconde en conséquences, y manque tout entière.

Les écrits les plus importans après les chartes sont les *chroniques* des contemporains; parmi elles le premier rang

appartient à celle qu'*Anshelm* composa par ordre du gouvernement bernois. Valère Anshelm Ryd ou Rüd, plus connu sous le nom d'Anshelm, fils d'un bourgeois considéré de Rotwyl, étudia la médecine dans de célèbres universités d'Allemagne et de France. Employé à Berne dans l'instruction publique dès 1505, il y obtint en 1520 la place de médecin de la ville. Témoin des plus grands événemens, familiarisé avec toutes les sciences de son époque, en relation avec les guerriers et les hommes d'État du premier rang, ami intrépide de la Suisse et de la liberté, mais aussi de la vérité et de la justice, il écrivit une chronique, la fit orner de peintures, et, sur la demande du nonce pontifical, il la dédia au pape Léon X *. A la suite d'une querelle fâcheuse, il quitta la ville de Berne, au commencement de la réformation, dont il était partisan; mais il revint bientôt, et reçut la mission honorable de continuer les annales bernoises depuis les guerres de Bourgogne; toutes les sources, tous les documens furent mis à sa disposition. Il débute par une introduction dans laquelle il expose les effets funestes des pensions et des expéditions militaires et déplore l'étourderie avec laquelle les Confédérés se sont jetés dans la guerre de Bourgogne; la description de la guerre elle-même est empruntée de la chronique de Diebold Schilling. Ces annales d'Anshelm sont fort détaillées et accompagnées de beaucoup de documens depuis la fin du XV[e] siècle jusqu'à l'année 1526, où elles finissent. La perfection de sa narration, l'indépendance de son langage énergique et fleuri peuvent d'autant mieux se passer d'éloges, que le grand nombre de citations et la description de la bataille de Novarre, transcrite de l'ap-

* Ce passage de la Chronique d'Anshelm a-t-il échappé aux investigateurs de nos antiquités, et ce livre remarquable ne pourrait-il pas se retrouver dans la bibliothèque du Vatican? = La dédicace n'a probablement été mise qu'en tête de l'exemplaire destiné à Léon X; elle ne se trouve dans aucun des manuscrits conservés à Berne, ni par conséquent dans la Chronique imprimée, dont la note suivante fait mention. C. M.



pendice n° XXV, proclament suffisamment le mérite d'Anshelm. On doit déplorer qu'il ne se trouve aucune copie complète de ce travail, dont le manuscrit original est conservé à la bibliothèque de la ville de Berne*.

On connaît le prix des chroniques de *Bullinger* et d'*Edlibach*, mais nous avons à présenter quelques observations sur *Schodeler* et *Tschudi*; l'un est précieux comme contemporain, comme historien sincère et loyal, témoin actif de la plupart des batailles et des campagnes; l'autre comme grand homme d'État et comme savant. *Tschudi* a difficilement continué sa chronique au-delà de 1470. On a fait passer sous ce nom tant de choses apocryphes, que l'auteur a résolu de ne considérer comme authentique que les parties écrites de la main de Tschudi même ou empreintes de certaines marques infaillibles. L'essentiel se trouve dans les documens de Tschudi mentionnés ci-dessus, et parmi lesquels

* La Chronique d'Anshelm forme trois gros in-folio de plus de mille feuilles. Un exemplaire, écrit sur parchemin et conservé à la bibliothèque de Berne, est incomplet : les douze premières années du XVI[e] siècle y manquent. Mais il se trouve dans la même bibliothèque un second exemplaire, sur papier, d'une écriture cursive et pleine d'abréviations; celui-là, de même que les copies qui enrichissent les collections de MM. de Mullinen et de Wattenwyl de Nidau, est complet, à l'exception de la fin, qui manque partout; le dernier volume est interrompu au milieu d'une phrase. Une troisième copie, imparfaite, appartenait à la bibliothèque d'Amédée-Emmanuel de Haller, auteur de la *Bibliothèque des ouvrages concernant la Suisse*. L'exemplaire sur parchemin fut écrit en 1542 par *Paul*, fils de l'auteur, aux frais de l'État, et destiné à l'impression. Anshelm lui-même en instruisit Zwingle le 28 octobre 1528. Eberhard de Rümlang informa Bullinger, le 13 février 1539, que la Chronique s'imprimerait dans le courant de cette année et de la suivante. Toutefois l'impression n'eut pas lieu. Ce n'est qu'en 1825 que cet ouvrage important et remarquable à tant d'égards a commencé de se produire au grand jour de la publicité par les soins de M. le doyen *Stierlin* et de feu le professeur *J.-R. Wyss*, auxquels on est également redevable de la publication de Justinger et de Tschachtlan. Anshelm se compose de six volumes in-8°. Berne, L.-A. Haller, 1825-1833. C. M.

le récit de la guerre de Souabe et celui de la guerre de Capell méritent d'être distingués. La narration dans le premier de ces morceaux est fort singulière et littéralement chronologique : par exemple, lorsque, après l'invasion des Autrichiens au mois de mars 1499, les Suisses réunis dans la contrée menacée sont sur le point de faire une attaque; on lit : « Laissons maintenant délibérer ceux du pays des montagnes, et racontons ce qui se passa sur ces entrefaites à Hallau et à Constance, » attendu que le jour auparavant on en était venu aux mains dans ces lieux. On possède, de la main de Tschudi, la bataille de Morat et l'histoire de Waldmann, que *Jean de Muller* n'a pas connues. Les événemens de 1508 à 1516 sont tirés d'une relation fort commune d'un St.-Gallois (voy. ci-dessous chap. III, n. 167).

Parmi les ouvrages imprimés, il en est plusieurs que l'auteur n'a pas eus à sa disposition et quelques-uns dont il n'a pas tiré parti, parce qu'il se défiait de la véracité des écrivains. Contre son attente et l'opinion générale, *Paul Jove*, trop mal famé, s'accorde fréquemment si bien avec les chroniques et les chartes, que le doute sur la vérité de ses allégations n'a plus été permis.

L'édition des mémoires de *Bellay*, de *Fleuranges* et de *Latremoille* n'a pas été indiquée dans les notes; c'est comme pour *Bayard* (chap. III, n. 77) la grande collection parisienne, où Bellay se trouve dans le tome XVII, Fleuranges dans le XVIe et Latremoille dans le XIVe.

EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS.

A. Z.	Archives de Zurich.
Ch. Mém.	Choses mémorables.
Co. M.	Collection de chartes de M. F. de Müllinen.
Doc. Tsch.	Documens de Tschudi.
L. C. S.	Livres de copies soleurois.
M. S.	Livres de missives soleurois.
P. C. S.	Protocoles des conseils de Soleure.
P. C. Z.	Protocoles des conseils de Zurich.
R. M.	Collection de recès de M. F. de Müllinen.
R. S.	Collection soleuroise de recès.
R. Tsch.	Collection de recès de Tschudi.

Les chiffres romains ou les majuscules non italiques désignent le volume; les chiffres arabes, la page ou bien le numéro de la charte. Pour les archives zuricoises, le chiffre romain désigne le tiroir, le premier chiffre arabe, la liasse, le second, le numéro de la charte. Pour les livres de missives soleurois il n'y a que des chiffres arabes, parce que les volumes sont marqués ainsi dans les archives mêmes.



HISTOIRE

DE LA

CONFÉDÉRATION SUISSE.

LIVRE SIXIÈME.

INTRODUCTION.

Le pays, anciennement appelé *Helvétie*, ensuite la *Confédération*, plus tard la *Suisse*, situé au midi de l'Europe, se compose de hautes montagnes, en partie chargées de glaciers éternels et au pied desquelles s'étendent de grandes et de petites vallées. On ignore combien de temps ces vallées couvertes de forêts impénétrables ne retentirent que des cris de bêtes sauvages; quand des hommes isolés, par amour de la liberté ou de la solitude, contens de peu, y vinrent les premiers vivre de la chasse, de la pêche ou du soin des troupeaux. C'est à l'époque brillante de la république romaine que les annales de l'histoire mentionnent pour la première fois les heureux et libres habitans de l'*Helvétie*, redoutables aux Germains et aux Gaulois, importans aux yeux même de la science militaire de Rome. Les Helvétiens entendirent parler d'une contrée où le ciel ne se voile que passagérement de nuages, et

dont le sol, rarement blanchi par la neige, produit des fruits délicieux : cette nouvelle et l'ambition d'un citoyen riche les arrachèrent au bonheur de la pauvreté. Décidés à chercher une meilleure patrie, ils brûlèrent leurs habitations, de peur que l'espoir du retour n'affaiblît leur courage. Un grand Romain, Jules César, proconsul de la Gaule, déjoua leur dessein : il les battit, les dispersa, et les renvoya dans leur pays cultiver la terre sous la surveillance de Rome. Pendant quelque temps, le sort des Helvétiens ne fut ni triste, ni digne d'envie; le territoire fertile entre les Alpes et le Jura fut de nouveau livré à la culture; des Romains nobles et riches choisirent ce tranquille et beau séjour, éloigné des tyrans; au sein des montagnes habitaient, peut-être inconnus, des hommes encore libres. Le bonheur domestique était, non pas impossible, mais mal assuré, parce que tout dépendait du caprice d'un empereur, ou des passions de soldats farouches, dont les chefs se battaient souvent pour la possession du trône. Cette oppression dépeupla l'Helvétie. Quand l'orgueil, l'arbitraire, le mépris des lois eurent étouffé tout sentiment noble, tout amour du travail et de l'économie, la puissance qui avait subjugué le monde ne put résister à la vigueur du Nord; les envahissemens fréquens de peuples voyageurs et conquérans répandirent partout la pauvreté, le découragement, la misère. Dans la vaste enceinte où brillaient jadis les édifices superbes d'Aventicum, les rares habitans de quelques cabanes faisaient paître leur bétail au milieu des décombres des palais; les géographes de cette époque parlent du désert helvétique; peu à peu disparut jusqu'au nom de la nation.

Voilà ce que nous savons des plus anciennes desti-

nées de la Suisse. A la décadence de l'empire romain, elle fut partagée entre les États voisins, peuplée et cultivée à la suite d'émigrations; on vit s'élever un grand nombre de châteaux et de monastères, et sous la domination bizarre de ducs, de comtes, de chevaliers et de prélats, le pays recommença de fleurir. La féodalité, qui ne laissait au suzerain que peu de forces, qui entravait la marche de la justice et occasionnait incessamment des querelles, avait du moins cet avantage qu'un ambitieux n'absorbait pas facilement les forces de tous, et que les petites guerres étaient de petits maux. D'un autre côté, le suzerain soutenant des luttes opiniâtres avec des chevaliers rebelles et avides de pillage, n'était pas toujours en état de les contenir ni de protéger les sujets tranquilles et soumis. De là la multiplication, l'agrandissement et les priviléges des villes, puissance intermédiaire entre le suzerain et les feudataires, asile contre la guerre et les incursions des peuples barbares. Comme elles trouvaient leur avantage du côté du chef, il se forma des relations nouvelles. Les *nobles*, dont l'honneur était la loi suprême, compagnons ordinaires des princes et des rois, uniquement occupés d'armes et de batailles, s'appauvrirent par l'accroissement des besoins et de la cherté qui rompit l'équilibre de leurs revenus et de leurs dépenses. Les *bourgeois*, sagement économes, profitèrent des embarras pécuniaires des chefs de l'Empire et des gentilshommes du voisinage, achetèrent des franchises et des droits, agrandirent leur territoire, et acquirent par des relations commerciales, richesses, connaissances, considération; chez eux, comme dans l'ancienne Rome, on ne rougissait pas de retourner à la charrue, après avoir été à la tête

des affaires. C'est ainsi que bientôt les bourgeois devancèrent les nobles.

Les villes de la Suisse ne différaient pas des autres villes de l'Empire, lorsque des événemens inattendus vinrent leur imprimer un caractère à part. A la fin du treizième siècle, brillait au-dessus de tous les souverains allemands le comte *Rodolphe de Habsbourg*. Élu roi des Romains pour rétablir l'ordre et la tranquillité, il répondit entièrement à l'attente. Actif, simple, populaire, sage et valeureux, en tout l'homme de son siècle, il accomplit de grandes choses sans moyens violens, et, vigilant pour l'intérêt de ses États, il ne perdit jamais de vue celui de sa maison. Il avait élevé son édifice avec une lenteur prudente, son fils *Albert* en voulut brusquer l'achèvement. Il possédait des biens considérables en Helvétie : à partir du château de Régensberg près de Zurich, dans toute l'Argovie jusqu'à la ville d'Arberg, et d'un autre côté jusqu'à Thoune, la plupart des comtes et des chevaliers le reconnaissaient pour leur suzerain; depuis le commencement du lac des Quatre Waldstetten jusqu'au sommet du St.-Gotbard, les péages lui appartenaient; il était souverain de Lucerne et de Fribourg; il avait des métairies considérables dans les vallées d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden, ainsi que dans l'Oberland. L'envie lui prit de réduire à l'état de sujets les libres habitans des Waldstetten. Avant la domination glorieuse de son père, ils vivaient dans leurs vallées alpestres et solitaires, contens, tranquilles, inconnus; volontairement soumis à l'Empire, ils avaient pris dans une époque orageuse Rodolphe pour leur protecteur; un bailli impérial présidait la justice criminelle; en temps de

guerre, la jeunesse courageuse prenait volontiers les armes ; du reste, ils obéissaient à des magistrats de leur choix. Comme les changemens de souverain causaient souvent des troubles, que l'on connaissait et redoutait Albert, à la mort de Rodolphe les Waldstetten renouvelèrent leurs anciennes alliances « pour la défense commune de leurs libertés et de leurs droits. » La conduite d'Albert justifiait cette précaution ; il leur donna des baillis, qui, en sûreté dans des châteaux forts, exerçaient un pouvoir arbitraire. Les campagnards se plaignant, on leur conseilla « de se mettre sous la protection du puissant duc Albert. » Dans ce péril, quelques hommes se virent, s'entretinrent de leur vieille liberté héréditaire, du devoir de la transmettre à leurs neveux, et prirent la résolution hardie de secouer le joug imposé ou de mourir *. Albert vit

* L'histoire de l'émancipation de la Suisse primitive, examinée ou même remise en question par la critique historique moderne, a donné lieu à des recherches savantes, qui ont abouti à des résultats différens. Trois systèmes sont aujourd'hui en présence : la tradition populaire d'abord, qui attribue aux Waldstetten une liberté originelle immémoriale et illimitée, et ne voit dans la révolution de 1307 qu'une reprise de droits primordiaux tyranniquement foulés aux pieds par la maison d'Autriche; cette tradition, adoptée par les chroniqueurs, éloquemment exposée plutôt que discutée ou défendue par Jean de Muller, est ici reproduite sommairement par son continuateur. En 1835, M. le docteur *J. E. Kopp*, professeur à Lucerne, a publié un petit volume de documens (*a*) trouvés dans les archives de plusieurs cantons de la Suisse centrale, et qui établissent, à ses yeux, un système diamétralement opposé. Dans les remarques dont il les accompagne, interprétant et les termes de ces chartes et leur silence, il ne voit dans les Suisses primitifs que des sujets de la maison autrichienne de Habsbourg et dans l'affranchissement de 1307 qu'une révolte criminelle. « Heureusement, » a écrit un scrutateur sévère de la vérité historique, juge plein de sagacité, M. le baron Frédéric de Gin-

(*a*) *J. E. Kopp, Urkunden zur Geschichte der eidgenössichen Bünde.* Lucerne, 1835, in-8.



peut-être avec plaisir leurs dispositions, prétexte plausible pour les châtier comme rebelles et pour les sou-

gins-la-Sarraz (*b*), « heureusement pour la gloire de l'émancipation suisse, qu'en y réfléchissant on s'apercevait bientôt que M. Kopp, trop préoccupé *des droits* positifs de la maison d'Autriche, n'avait point tenu compte *des faits* qui modifiaient ou annulaient même la valeur primitive de ces droits. En un mot, le savant Lucernois traduisait l'insurrection des petits cantons au tribunal d'une Cour d'assises, au lieu de la juger selon les principes moins absolus de la politique et de l'histoire. » Un troisième système, intermédiaire entre les deux autres, vient d'être non-seulement exposé, mais établi par M. *J. J. Hisely*, professeur honoraire de l'Académie de Lausanne, dans un mémoire singulièrement remarquable par la critique historique et par l'érudition (*c*). Il fait voir par une discussion impartiale de tous les documens et de tous les faits rapprochés de la constitution générale de l'Europe au moyen-âge, que les Waldstetten ne jouissaient pas de cette liberté absolue politique, dont la notion même était inconnue, qu'elles n'exerçaient pas les principaux droits de pays indépendant; qu'elles ne géraient pas même librement leurs affaires; que les princes de la maison de Habsbourg-Autriche possédaient des droits héréditaires sur les vallées d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden, mais que ces droits avaient été modifiés par des faits et par le progrès social. Avant de songer à la conquête de *la liberté*, les Waldstetten s'appliquèrent avec constance à l'acquisition de *libertés successives* ou de certaines franchises et de certains droits. « Lorsque ce droit de communauté (*gemeinderecht*) », dit M. Hisely, « fut accordé aux hommes de condition libre, ils songèrent » à la conquête du droit de haute juridiction (*landrecht*), et enfin à celle » du droit de propriété foncière (*grundeigenthum*), à l'acquisition des » fiefs et des biens que les seigneurs ecclésiastiques ou laïcs possédaient » dans leurs vallées. Mais avant de pouvoir composer des divers droits » domaniaux (*hofrechte*) la juridiction supérieure ou la souveraineté (*landrecht*), il fallait briser la puissance de Habsbourg-Autriche. — Il n'est » pas probable que les Waldstetten aient conçu d'abord le projet d'une » entière émancipation, d'une indépendance absolue; cette idée, étran» gère aux mœurs de ce temps-là, naquit plus tard et ne se développa

(*b*) *Revue suisse*, t. II, 724, décembre 1839.

(*c*) *Essai sur l'origine et le développement des libertés des Waldstetten, Uri, Schwyz et Unterwalden jusqu'à leur premier acte de souveraineté et à l'admission de Lucerne dans leur Confédération en 1332*; par *J. J. Hisely*, docteur en philosophie et belles-lettres, professeur honoraire à l'Académie de Lausanne, instituteur de philologie latine au gymnase cantonnal, membre correspondant de l'Institut royal des Pays-Bas, etc. Lausanne, 1839, in-8.



mettre; mais l'issue trompa son attente. On chassa les baillis et força leurs châteaux (1308); Albert périt, au milieu de ses préparatifs contre les Waldstetten, par la main de son neveu offensé. Le nouvel Empereur, Henri VII, confirma les franchises et les droits des

» qu'avec l'aversion pour l'Autriche; mais lorsque la haine de la domi-
» nation fut profondément imprimée dans les esprits, elle leur inspira
» une constance inébranlable, un courage invincible, et les nombreux
» bataillons de l'Autriche dûrent céder à la force irrésistible de l'amour
» de la liberté qui enflammait les pâtres des Alpes » (p. 65). D'après ces données fondamentales, développées par la suite des faits, quel fut le caractère de la conjuration de 1307 ou de 1306, à ce que pense l'auteur de l'*Essai* (p. 142, 143 et 157)? Elle doit avoir eu pour cause, estime-t-il, quelques exactions des avoués du landgrave, l'archiduc d'Autriche, et un projet de défense de la part des Waldstetten. «De pareilles unions se faisaient ou se préparaient alors ailleurs pour les mêmes raisons.» La lutte était engagée déjà depuis quelques années entre les exigences des avoués et les prétentions des communes.— Nous invitons le lecteur impartial à ne pas se contenter de cet exposé nécessairement incomplet d'un système présenté en 240 pages pleines de faits, de dates, de citations, de discussions. Nous croyons que dans ce grave débat entre la foi populaire, la critique corrosive et une critique plus respectueuse, notre savant collègue marche d'autant plus sûrement dans un des chemins qui conduisent à la vérité, que son opinion sur les questions de droit, de légalité, d'état social, ne détruit pas l'antique héroïsme, ne désenchante pas les traditions nationales. Or, cette glorieuse poésie des souvenirs, de la vénération reconnaissante pour d'héroïques aïeux est aussi un élément de la vérité de l'histoire. Ces chapelles rustiques, au bord des lacs et au front des montagnes, ce culte du cœur célébré de génération en génération par tout un peuple, ces récits que les pâtres transmettent de bouche à leurs enfans comme l'historien les transmet dans des livres, cette apothéose simple et pastorale d'un patriotisme ingénu qui n'avait jamais entendu parler de gloire, c'est là un *fait* aussi que ne détruisent ni les expressions de quelques chartes ni les réticences de quelques autres, un *fait* que l'histoire changée en procès ne saurait pas plus expliquer que nier, un fait complément indispensable des chartes, même consciencieusement étudiées, quand l'histoire est celle d'un peuple qui n'écrit guère, mais qui, pour toute science, sait vaincre, prier Dieu et chanter ses victoires. C. M.

habitans d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden. Mais ces hommes intrépides ne jouirent pas long-temps du repos; ils devaient auparavant se montrer dignes de la liberté sur les champs de bataille. Après la mort de Henri, Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche se disputèrent la couronne impériale; les Waldstetten se déclarèrent pour le premier. Mais comme ces cantons avaient récemment attaqué les moines d'Einsidlen, qui tentaient d'empiéter sur leurs droits, Frédéric crut avoir une bonne occasion de venger son père Albert. Léopold-le-Glorieux, vaillant fils de l'Empereur assassiné, guerrier habile, commandait les bataillons autrichiens; ses adversaires menacés se préparèrent à se défendre, et des pâtres sans expérience, avec des armes grossières, mais enflammés par l'amour de la liberté, et grâce à leur prudence, à leur courage, à la faveur des circonstances, vainquirent à *Morgarten* les guerriers les plus expérimentés. Peu de jours après le succès, les vainqueurs se confédérèrent par un serment, et prirent de là le nom de *Confédérés* (1315). La base toute simple de leur alliance, qui a subsisté avec honneur jusqu'à nos jours, était : « union intime pour la défense de la liberté et de l'indépendance, communauté d'action dans les affaires importantes. » On statua l'inviolabilité de toutes les propriétés, le respect de tous les droits. On ne se proposa ni conquête, ni agrandissement, ni même indépendance à l'égard de l'Empire, mais uniquement le maintien de l'ancien état des choses. Frédéric d'Autriche, pressé par des voisins, ne put poursuivre son plan contre les Confédérés trop éloignés, il conclut avec eux un armistice. Néanmoins, la paix n'était pas entièrement rétablie; il restait toujours des frottemens entre les Confédérés et les cheva-

liers. Les populations émancipées étaient défiantes, les chevaliers regardaient de mauvais œil l'asile de toutes les victimes et l'exemple de ce que peuvent les forces réunies contre les prétentions illégales. La ville de *Lucerne* eut surtout à souffrir de ce conflit. Riveraine du même lac, rapprochée des mêmes montagnes, elle dut partager les destinées des Confédérés. Par suite de la lutte, le transport des marchandises par le St.-Gothard, si important pour Lucerne, fut entravé, le marché, moins fréquenté, la bourgeoisie, obligée d'être toujours sous les armes, sans compter les charges nouvelles que les suzerains imposaient à cette cité. Les Lucernois songèrent donc à s'allier avec les Confédérés, pour améliorer leur situation; ils furent accueillis comme des frères (1332). La Confédération, qui, renfermée dans quelques vallées, ne pouvait subsister à la longue, commença de cette façon à s'étendre. Mais elle trouva bientôt des ennemis dangereux dans les nobles, qui avaient pris rang parmi les bourgeois lorsque les villes fleurirent, afin de chercher dans les arts de la paix ce qu'ils ne trouvaient plus dans les combats, la considération et la puissance. La tentative de séparer Lucerne de la Confédération ne leur réussit pas. A *Zurich*, ils furent vaincus par le peuple. Les Zuricois, pour rester victorieux dans cette lutte long-temps soutenue, se firent admettre dans la Confédération (1337), attendu que les vaincus trouvèrent un appui, non-seulement dans la noblesse environnante, mais dans la maison autrichienne de Habsbourg. Pendant la guerre occasionnée par ce conflit, l'alliance ne s'en agrandit pas moins par l'accession de *Glaris* et de *Zoug* (1352); Glaris s'y fit admettre, parce que, blessé dans ses franchises, il ne trouvait point

de protection contre les Confédérés; Zoug, parce qu'exposé à des attaques et demandant du secours, il fut traité avec indifférence. Ces trois cantons augmentèrent considérablement les forces de l'alliance. Zurich, une des villes les plus anciennes et les plus considérables de la Suisse, avec deux riches fondations ecclésiastiques, près d'un beau lac aux rives fertiles, à l'entrée des montagnes, servait de boulevard et de marché; Glaris dans les Alpes, et Zoug, pour ainsi dire, dans la même vallée que Schwyz, auraient, entre des mains ennemies, toujours été dangereuses pour les pères de la liberté. Vers le même temps on admit *Berne* (1353). Cette ville, récemment fondée, située non loin des Hautes-Alpes, dans une presqu'île de l'Aar, était habitée par une bourgeoisie guerrière. Dans la lutte avec la noblesse décidée près de *Laupen* (1339), les Bernois s'étaient réjouis du secours magnanime des Confédérés, et avaient appris à les connaître. Quarante-cinq ans après l'expulsion des baillis, trente-huit ans après la victoire de Morgarten, la Confédération, fortifiée par l'accession de Berne, ferma son cercle pour un long temps. Ces huit communautés, sous le nom des *huit anciens Cantons,* formèrent, jusqu'au renversement violent des anciennes constitutions, une association particulière. Sans chef, sans conseil fédéral, sans pacte, ils avaient pour lien l'amour commun de la liberté et de l'indépendance, la haine commune pour Habsbourg. L'union des cantons n'était ni bien forte, ni immédiate, ni réciproque : les auteurs de la Confédération formaient la pierre angulaire de l'édifice, tous s'y rattachaient; chaque canton accédait sous des conditions particulières, chacun conservait sa manière d'être, en tant qu'elle ne contrariait pas directe-

ment le but essentiel. Il y avait deux espèces de constitutions; dans les villes la bourgeoisie exerçait le pouvoir souverain, mais limité; ailleurs, c'était l'assemblée générale du peuple. Zurich entretenait le plus de relations avec les pays étrangers et connaissait le mieux les affaires; on lui céda le premier rang avec le titre de Vorort[1]; direction des affaires communes, communication des négociations aux Confédérés, soin des chartes, voilà ses fonctions.

La Confédération répandait alors son éclat le plus pur : partout se montrait une prospérité active, partout un esprit excellent, des mœurs grossières, sans doute, mais simples, point d'égoïsme aux petits calculs, mais une magnanimité sincère. On fit des conquêtes afin d'acquérir des forces pour la lutte; on agrandit donc le cercle en admettant, non des sujets, mais des frères libres, car on aimait à partager avec d'autres le sort heureux en vue duquel on avait hasardé ses biens et sa vie. Pour échapper à sa ruine, l'alliance avait besoin de cette force interne : une noblesse pleine d'énergie subsistait dans l'Helvétie, la puissance de Habsbourg grandissait encore et ne voyait pas avec indifférence l'accroissement rapide de la Confédération. L'orgueil des citadins suisses d'un côté, l'avarice et l'égoïsme des fonctionnaires autrichiens de l'autre, occasionnaient dans le commerce journalier des querelles incessantes; à la fin le feu qui couvait depuis long-temps sous la cendre éclata. Léopold, duc d'Autriche, chevalier noble, sensible et loyal, brillait à la tête de la noblesse;

[1] *Vorort* signifie canton qui est à la tête des autres. Zurich doit-il cette prérogative à la priorité de son développement scientifique? Ce serait une noble preuve du respect de la force matérielle pour la supériorité de l'esprit.



il n'était bruit que d'humilier les orgueilleux paysans. Jamais danger si grand n'avait menacé la Confédération; Zurich, contenu par la crainte, ne pouvait secourir ses frères, et Berne refusa son secours sous de vains prétextes, lorsque Léopold s'avança contre Lucerne, à la tête d'une armée d'élite. Près de *Sempach* eut lieu (9 juillet 1386) la bataille à jamais mémorable, qui, long-temps douteuse, fut décidée en faveur des Confédérés par le sacrifice volontaire d'Arnold de Winkelried, et moissonna le duc avec une multitude de comtes, de chevaliers et de gentilshommes; l'éclat de la cour en fut terni pour des années, et l'on disait dans le pays : « Dieu s'est assis sur son trône pour juger » l'insolence des seigneurs de la noblesse. » Bientôt après, la victoire des Glaronnais, près de Næfels, détruisit les dernières espérances de l'Autriche, et détermina cette puissance à conclure la paix de sept ans (1389). La gloire des vaillans Confédérés retentit en tout pays; leur ligue s'agrandit par des achats, des hypothèques, des alliances, mais laissa voir en même temps les premiers symptômes de dissolution. On sentit la nécessité de quelques lois. Le *Pfaffenbrief* (charte des prêtres 1370) * avait réglé la marche de la justice, les relations intérieures, et limité le pouvoir du clergé; le *traité de Sempach* (1393) ** défendit aux membres de la Confédération de commencer isolément des hostilités, et statua des règles de discipline militaire.

Quelques années d'une paix non troublée favorisèrent l'agrandissement de la ligue, et là nos aïeux ne se montrèrent pas moins habiles que sur le champ de

* Voy. t. III, p. 81-83.

** Voy. t. III, p. 318-322.

bataille; on ne négligea aucune circonstance favorable, on fit de grands sacrifices; des contributions fournirent les ressources nécessaires. Les Waldstetten trouvèrent l'occasion de s'étendre du côté de l'Italie, quelques-uns des leurs ayant reçu des offenses en Lombardie, où ils avaient l'habitude d'échanger leurs bestiaux contre des denrées. Parmi les contrées qui s'unirent avec un ou plusieurs des membres de la Confédération, *Appenzell* fut le théâtre des événemens les plus remarquables. Là, un siècle après l'origine de l'alliance perpétuelle des Confédérés, les mêmes faits se reproduisirent. Les Appenzellois ne pouvaient pas, comme les habitans des cantons forestiers, se glorifier d'une ancienne indépendance; mais on attaqua leurs *libertés*, on maltraita leurs personnes. Soutenus par des Schwyzois et des Glaronnais, ils déployèrent dans les combats une audace incroyable; leurs hauts faits approchent du merveilleux. L'épuisement des ennemis et une alliance avec sept cantons (Berne excepté) leur assurèrent une situation indépendante (1411). Les Grisons et le Valais trouvèrent aussi protection chez les Confédérés.

Une paix de cinquante ans avec l'Autriche venait à peine d'être conclue, que les Suisses la rompirent. L'empereur *Sigismond,* de la maison de Luxembourg, assembla dans Constance les pères de l'église d'Occident. Le pape Jean XXIII y parut; mais voyant le sérieux des pères et réfléchissant à ses mœurs, il chercha son salut dans la fuite. Frédéric d'Autriche, qui le soutint, fut excommunié et mis au ban; on somma les Confédérés, au nom de l'Empire, de pourvoir à l'exécution. L'occasion était favorable; les comtes de Habsbourg possédaient encore de grands districts de l'Helvétie,

l'Argovie presque entière jusque dans le voisinage de Zurich et de Lucerne, ainsi que la Thurgovie. La politique prescrivait de s'en emparer; les Bernois le demandèrent avec insistance, mais les vieux et loyaux Confédérés des montagnes s'y opposaient; ils n'obéirent qu'à une injonction réitérée, accompagnée de menaces. Berne prit les armes la première, et mit la main sur les comtés de Lenzbourg et de Rohr; Zurich et Lucerne s'approprièrent des territoires moins étendus. On considéra les districts libres et le comté de Bade comme des conquêtes communes; mais au lieu de les admettre à titre d'alliés, ainsi que Glaris et Zoug soixante-quatre ans auparavant, on conçut l'idée malheureuse d'avoir des *bailliages* et d'enrichir quelques hommes par l'oppression d'un grand nombre d'autres. Au bout d'un certain temps l'Autriche consentit à la cession de ce qu'on lui avait arraché, mais garda rancune et trouva bientôt l'occasion de se venger. Le dernier comte de Tokenbourg étant mort en 1436, Zurich, d'un côté, Schwyz et Glaris de l'autre, prétendirent à son héritage; la cupidité les aveuglait; la guerre civile éclata. Zurich, malheureux et traité durement par les Confédérés, forma une alliance avec les ennemis de la Suisse (1442). La guerre sévit avec ses terreurs et ses atrocités; l'Autriche mit tout en œuvre, elle demanda même des troupes mercenaires à la France. A St.-Jacques sur la Birse, le dauphin de France triompha d'une petite troupe de Confédérés (1444); mais la valeur sans exemple des vaincus et leur résolution de mourir plutôt que de se rendre sauvèrent la patrie. La guerre civile durait depuis huit ans lorsque un jugement arbitral des Confédérés rétablit la paix (1450); Schwyz et Glaris gagnèrent leur cause;

Zurich perdit de son territoire et fut obligé de rester dans la Confédération.

Les calamités de la guerre apparurent moins funestes que ses suites. La Confédération était ébranlée dans ses bases; la haine mutuelle se perpétua; un frère avait fait des conquêtes aux dépens de son frère; la jeunesse, accoutumée au butin et à l'oisiveté, inclinait pour les armes mercenaires. La France reçut avec plaisir dans son armée ces hommes vaillans, formidables même dans la défaite. Ainsi naquit la première alliance avec ce pays(1453) et commença l'influence funeste de l'or et des mœurs de la France. L'archiduc Sigismond d'Autriche, malheureux comme son père Frédéric, ayant été mis au ban, la maison de Habsbourg perdit ses dernières possessions en Suisse[2], les villes de Winterthur, de Rapperschwyl, de Diessenhofen, et la Thurgovie. Quelques gentilshommes suscitèrent à Sigismond un plus grand embarras encore en déclarant la guerre à Schaffhouse et à Mulhouse, villes amies des Confédérés. Les Suisses prirent les armes, l'archiduc sauva la Forêt-Noire par un grand sacrifice d'argent(1468). Animé du désir de se venger, il se tourna vers la France; mais Louis XI, le vainqueur de St.-Jacques, connaissait les dangers de l'entreprise. Sigismond se rendit auprès de *Charles-le-Hardi*, duc de Bourgogne. Charles avait hérité de son père, Philippe-le-Bon, un État vaste et florissant qui s'étendait depuis les embouchures du Rhin jusqu'aux rives du Rhône et un riche trésor, moyen de payer territoire et

[2] Le nom de la *Suisse* et des *Suisses* n'a été donné à la nation entière que plus tard; pendant la guerre de Souabe on ne l'employait que comme sobriquet. L'auteur s'en sert plus tôt, afin de varier.



soldats. Guerrier distingué, souverain habile, il s'empressa d'accepter une offre de Sigismond, lui prêta de l'argent (1469), et reçut en hypothèque l'Alsace, le Sundgau, le comté de Pfirt, la Forêt-Noire et les villes forestières des bords du Rhin. Par là le puissant duc fut mis en rapport avec les Confédérés; mais l'orgueil de ses agens troubla ces relations dès l'origine. L'astucieux roi de France profita de ce conflit pour perdre le duc de Bourgogne : il commença par former une alliance avec les Confédérés, ensuite il prêta de l'argent à l'archiduc pour racheter ses pays hypothéqués. Charles refusant de les rendre, l'Autriche s'unit avec les Confédérés. Le roi avait dépensé pour cela de grandes sommes; il lui en coûta davantage encore pour rallumer la guerre contre la Bourgogne, car le duc comptait beaucoup d'amis parmi les Suisses les plus considérés; la guerre déplaisait aux Confédérés des montagnes, et Charles, même après l'exécution illégale de son bailli Hagenbach, inclinait toujours pour la paix[3]. Louis XI n'eût pas atteint son but s'il n'eût pas gagné, à force d'or, le puissant avoyer bernois *Nicolas de Diessbach*. Celui-ci, ne dédaignant aucun moyen, s'arrogea dans Berne toute l'autorité, et commença la guerre, persuadé que les Confédérés ne l'abandonneraient pas dans le moment du danger. C'est ainsi que la Suisse fut engagée dans la lutte sanglante et périlleuse, où, presque seule, elle déploya une énergie incroyable, brisa la

[3] *Jean de Muller* n'a-t-il pas pris garde à la seconde ambassade de Charles, après la mort de Hagenbach? *Wattenwyl, Hist. de la Confédération helvétique*, Yverdon, 1768, in-8, I, 228, *Tscharner, Hist. des Confédérés* (*Gesch. der Eidgenossen*), Zurich, 1789, in-8, II, 67, et *Lauffer, Hist. de l'Helvétie* (*Beschreibung Helv. Gesch.*), Zurich, 1736-38, in-8, V, 317 et suiv., en font mention.



puissance de la Bourgogne aux journées éternellement glorieuses de *Grandson* et de *Morat* (1476), et vainquit dans la plaine de *Nancy* le duc redouté qui y perdit la vie (1477). On exalte la ruine de *Charles-le-Hardi* comme un événement heureux, parce que ce prince actif, intelligent, fier, expérimenté dans la guerre, aurait fondé un empire oppresseur; mais y aurait-il réussi à côté de Louis XI, dans le voisinage des belliqueux Anglais, à l'époque de l'agrandissement de Maximilien? le danger d'un empire universel n'est-il pas devenu plus imminent par la destruction d'un État intermédiaire entre la France et l'Allemagne[4]?

Après l'issue heureuse de la guerre, ses suites se montrèrent sous leur forme redoutable. Une foule de jeunes gens, habitués à l'oisiveté, à une vie joyeuse, parcouraient le pays, leurs passions pour loi. Beaucoup cherchèrent fortune au service étranger; les *excursions*[5] ou *enrôlemens illégaux*, jusque dans les derniers temps source de maux innombrables, devinrent une habitude. Quelqu'un encourait-il une peine,

[4] Une peinture exacte, impartiale, de l'époque de *Charles-le-Téméraire* serait, même après les travaux de *Muller* et de *Jæger*, une matière riche et digne d'un investigateur profond; elle conduirait à des vues et à des résultats importans. On peut dire de ce héros comme *Schiller* de Wallenstein : « Altérée par la faveur et la haine des partis, son image ne » se présente dans l'histoire que sous des couleurs changeantes. »

[5] *Reiselaufen* (courses de voyage), dans le langage de la Suisse allemande, enrôlemens au service étranger sans l'autorisation des supérieurs. On ne s'enrôlait que pour une campagne, et celle-ci, ne durant que peu de semaines, ressemblait à un voyage. Du reste, l'origine de ce fléau remonte à une époque antérieure. La plus ancienne ordonnance que nous connaissions sur ce désordre est celle de Soleure du 31 mars 1439, *L. C. S.* D; il y est dit : « Tout enrôleur sera banni de la ville pour six » mois et paiera 10 livres d'amende; les enrôlés seront bannis pour un » mois et paieront 5 livres. »

il quittait le pays : nul père ne pouvait compter sur son fils, nul artisan sur ses ouvriers; les travailleurs paresseux abandonnaient femme et enfans. On voyait dans les armées Suisses contre Suisses, et souvent la patrie, en cas d'attaque, aurait manqué de ses meilleurs défenseurs[6]. Les magistrats opposaient à ces désordres des lois qu'ils n'exécutaient pas, ou ils gardaient le silence, gagnés par des pensions et des présens, ou encore ils émigraient eux-mêmes. L'élite des Suisses se corrompit par là, le peuple entier par le goût du luxe et par la débauche. Quelques-uns, subitement enrichis, trouvèrent leurs demeures trop étroites, trop obscures, leurs habits trop simples, leur table trop commune; tout fut changé. L'exemple produisit la rivalité; il fallut songer continuellement à gagner de l'argent; les mots patrie, honneur national, bien public, n'avaient plus de sens; l'envie et la méfiance devinrent générales.

Les cantons, surtout les cantons forestiers[7], haïssaient Berne. Les chefs de cette ville s'étaient aliéné beaucoup de cœurs, soit par les vastes plans de leur politique pour agrandir la Confédération, soit par leur luxe et leur égoïsme, soit aussi comme auteurs de la guerre de Bourgogne; les accusations contre les villes se firent surtout entendre lorsqu'on partagea le butin, et que la Confédération dut s'agrandir par l'admission de *Fribourg* et de *Soleure*. Fribourg, ville considérable dans le voisinage de Berne, long-temps unie à l'Autri-

[6] Nous en trouverons un exemple avant le commencement de la guerre de Souabe.

[7] On donne encore aujourd'hui le nom de *pays* (*Lænder*) aux cantons forestiers ou démocratiques, par opposition aux *villes*, parce qu'il n'y a point de villes dans ces cantons-là.

che contre les Suisses, dépendait naguère encore de la Savoie. Soleure, toujours avec Berne, avait lutté heureusement contre les religieux au-dedans de ses murs et contre les gentilshommes du voisinage. A la diète de Stanz (1481) on s'accabla réciproquement des plus durs reproches; l'irritation allait croissant, de même que la violence des discours; la dissolution de l'ancienne et glorieuse Confédération paraissait inévitable. Alors vint de sa solitude le pieux *Nicolas de Flüe*, autrefois chef de son peuple en guerre et en paix, dès longtemps voué à la prière et à la méditation; il parut au milieu des députés divisés, il apaisa leurs esprits; on admit Fribourg et Soleure, et l'on fit un convenant pour prévenir des dissensions si funestes [8]. Mais à l'heure fortunée de la réconciliation on oublia de consolider l'alliance par des bases plus larges et des liens nouveaux; on oublia qu'il fallait agir en commun dans les intérêts communs, rapprocher les droits et les libertés de tous les Confédérés, protéger les sujets contre une oppression arbitraire, empêcher le renversement violent des constitutions et favoriser les communications intérieures. Le convenant, au contraire, porta le premier coup mortel aux vieilles constitutions libres : les sujets furent abandonnés à la merci des maîtres; aux maîtres seuls on devait assistance, sans examiner si c'était à droit ou à tort. Les villes promirent le partage égal des conquêtes et du butin; mais leur situation et leurs richesses leur donnaient des avantages immenses. L'es-

[8] Les villes remportèrent une victoire complète. Purent-elles duper le pieux solitaire et en faire leur instrument? Les jours à jamais mémorables de Stanz ont encore besoin de beaucoup d'éclaircissemens.



sentiel fut laissé au hasard, parce que l'égoïsme avait enlacé tous les cœurs, le gain présent, ébloui tous les yeux; l'extrême péril put seul rapprocher les Confédérés pour des mesures communes.

A ces temps succédèrent les événemens que nous avons entrepris de raconter : les discordes diverses, la dernière lutte glorieuse pour l'indépendance et la liberté, la haine des partis excitée par la passion de la guerre et de l'argent, enfin la lutte longue et sanglante avec la France; nous les raconterons sans partialité, sans crainte, selon la vérité. Traçons auparavant une esquisse légère de l'étendue de la Suisse et de ses relations avec les États voisins.

Les populations libres et intrépides d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden, confinaient du côté du midi au duché de Milan, qui leur offrait, sous la garantie des traités, un débouché facile et des échanges. Ils touchaient, à l'orient, aux Grisons, à l'occident, au Valais, deux pays dont les valeureux habitans leur étaient dévoués. Les beaux vignobles du Pays-de-Vaud, vaste contrée riveraine du lac Léman, et les collines, les plaines et les montagnes qui de là s'étendent jusqu'au lac de Neuchâtel et aux portes de Fribourg, relevaient des ducs de Savoie, favorables aux Suisses, unis à eux par des traités. Les comtes de Gruyère possédaient, au cœur des montagnes, des vallées fertiles et des châteaux-forts, entre les cantons de Berne et de Fribourg, le Valais et le Pays-de-Vaud. Depuis la ville de Grandson, où Charles de Bourgogne éprouva la première disgrâce de la fortune, à travers les vallées et les hauteurs du Jura jusqu'à Bâle, puis en remontant le Rhin jusqu'au lac de Constance, et de là jusqu'au sein des Alpes rhétiennes couvertes de neige, se

dessinait la frontière d'Allemagne, marquée en quelques endroits par des montagnes et des rivières, mais le plus souvent rencontrant la frontière de la Suisse dans des plaines ou des gorges. D'entre les pays allemands le comte de Hochberg gouvernait le comté de Neuchâtel, qui avait des relations de combourgeoisie dans plusieurs cantons; l'évêque de Bâle possédait un territoire considérable dans le Jura; le duc d'Autriche possédait le Sundgau et les villes frontières le long du Rhin; le reste du pays appartenait aux petits souverains et aux villes impériales, dont un bon nombre avaient fidèlement soutenu les Confédérés pendant la guerre de Bourgogne.

Deux États éminens en Europe, l'*Autriche* et la *France,* exerçaient en Suisse une influence essentielle. Le mariage avec la fille de Charles-le-Téméraire ajouta aux possessions de l'Autriche la Haute-Bourgogne et les Pays-Bas; comme la dignité impériale ne sortait guère de cette maison et que les Suisses s'appelaient toujours membres de l'Empire, ils étaient à son égard dans des rapports de subordination. Après la dissolution de la monarchie bourguignonne, la France avait pris possession de ce duché à titre de fief vacant; l'oppression des droits de la noblesse, celle des États, enfin les richesses du pays avaient agrandi la puissance de Louis XI.



CHAPITRE Ier.

TEMPS QUI ONT PRÉCÉDÉ LA GUERRE DE SOUABE.

Fermentation générale en Suisse. — La ville et l'abbaye de St.-Gall. — L'abbé Ulrich fait bâtir à Rorschach un nouveau couvent; les St.-Gallois et les Appenzellois le ruinent; les Confédérés marchent contre eux et les châtient. — Coup-d'œil sur l'Europe. — Guerre dans la Haute-Bourgogne. — Expédition de Charles VIII à Naples; sa retraite périlleuse. — Le mal vénérien.

[1481 — 1495.]

L'histoire nous offre souvent le spectacle de phénomènes analogues, effets des mêmes causes et non point d'intelligences secrètes ou de ressorts cachés. L'avidité de la noblesse et son orgueil donnèrent naissance à la ligue de Confédérés; elle se fortifia par la résistance; le résultat de cette œuvre si noble ne fut pas une législation artificielle, une soumission aveugle de la multitude à la volonté de quelques chefs, mais l'amour universel de la liberté; chacun respectait les droits des autres, chacun était héros au jour du combat, chacun s'oubliait pour la patrie.

Les temps qui suivirent la guerre de Bourgogne sont riches en événemens d'une autre nature. Des jouissances nouvelles, acquises avec péril, mais sans lenteur, excitèrent les passions de tous; l'intérêt et l'envie remplacèrent le patriotisme. Les dominateurs, avides de

renouveler une situation conforme à leurs désirs, cherchaient à se satisfaire par l'oppression du peuple, qui, à son tour, aspirait à plus de liberté; quelques-uns avaient acquis de plus grandes richesses; d'autres avaient mieux ménagé leur part; à un bon nombre il ne restait que des souvenirs. C'est ainsi que la haine et l'animosité divisèrent les individus, les cantons, les supérieurs et les sujets, les gouverneurs eux-mêmes. Le pieux *Nicolas de Flüe* eut à peine réconcilié les États, que, dans le canton de Lucerne se manifesta le désir de délibérer sur les affaires publiques dans des landsgemeinde, comme à Unterwalden; l'imprudence des chefs du complot sauva la ville de Lucerne. A Zurich, Waldmann, grand magistrat, grand guerrier, mais blâmable pour s'être obligé envers des souverains étrangers en acceptant leurs présens, et pour avoir souvent usé arbitrairement du pouvoir, irrita la noblesse; celle-ci s'unit avec les campagnards, et le plus illustre des Confédérés périt sous la hache du bourreau. La tentative faite sans succès à Soleure pour limiter les droits de la commune[1] fut moins importante que remarquable. Moins émouvantes que la catastrophe de Waldmann, les séditions devinrent de plus en plus graves et dangereuses, lorsque les magistrats voulurent user de violence pour arrêter les excursions; les lois perdirent leur autorité, le droit du plus fort l'em-

[1] On voulait enlever à la commune et attribuer au Grand Conseil le droit de nommer l'avoyer, le banneret de la ville, etc. Le mémoire écrit de la main du greffier municipal *Jean vom Stoll*, en 1488, et renfermant l'exposé des anciens usages et les innovations projetées, se trouve *Ch. Mém.*, VII, 170, et imprimé dans le *Solot. Wochenblatt*, 1814, p. 173 et suiv.



porta[2]; la considération du gouvernement déchut de plus en plus.

A ces fermentations se rattachent des événemens de grande conséquence dans la Suisse orientale; ils ont un caractère si particulier, ils répandent du jour sur des relations si diverses, ils dévoilent si bien le relâchement du lien fédéral, l'arbitraire des gouvernemens et la licence du peuple, que le tableau en est à la fois instructif et curieux. On a remarqué avec justesse que l'empereur d'Allemagne aurait pu mettre à profit ces circonstances au grand détriment de la Confédération[3].

Les relations qui subsistaient entre la plupart des villes de la Suisse et les fondations religieuses établies dans leurs murs, unissaient la ville de St.-Gall au couvent du même nom; mais l'ancienne subordination de la ville à l'abbaye[4] était maintenue, et les bourgeois ne l'avaient pas, comme ailleurs, emporté sur la con-

[2] Fribourg et Soleure nous en fournissent des exemples. A Soleure les jeunes gens insubordonnés sautèrent par-dessus les murs et s'embarquèrent. *Soleure* écrit à ce sujet à *l'évêque de Bâle* (25 sept. 1495, *M. S.*, 8, 81) : « Nous ne saurions assez dire ni écrire combien cela nous inquiète et nous peine; nous le gravons dans nos cœurs, car l'influence de la turbulente *planète de Saturne* qui gouverne maintenant, aidé de ses puissans satellites, nous force à prendre patience; » et le 31 octobre à *Berne* (*ibid.* 87) : « Nous nous sommes presque trop humiliés à force de prier nos bourgeois. » *Fribourg à Soleure*, nov. *Ch. Mém.*, IX, 75 : « Les nôtres sont entrés comme les vôtres dans notre ville, enseignes déployées; quelque grand déplaisir que cela nous ait causé, nous avons dû laisser le torrent suivre son cours, et pendant ce temps nous contenter de gouverner avec indulgence, etc. »

[3] Avertissement de l'*Histoire de la destruction du couvent*, dans le *Nouv. Musée suisse*. Zurich, 8e année, II, 917.

[4] *Mallet* dit fort bien (*Hist. des Suisses*, Genève, 1803, in-8, I, 104) : « La ville de St.-Gall s'éleva par degrés à la faveur, et, pour ainsi dire, à l'ombre de ce monastère, dont elle dépendit long-temps. »



grégation. *St.-Gall*, fondateur du couvent, avait le premier défriché et obtenu en don cette contrée sauvage, couverte de forêts; l'adoration du saint y attira pélerins et disciples, valut à ses successeurs dons et richesses, et les habitations, maintenant devenues la ville, avaient été bâties pour les besoins et la commodité des pélerins[5]. Les bourgeois possédaient depuis long-temps une administration communale; à force d'économie et d'habileté à profiter des circonstances, ils avaient acquis bien des droits et des franchises; enfin, l'insouciance de l'abbé Gaspard de Landenberg facilita leur émancipation[6]. Son successeur voulut réparer le mal; il n'était plus temps. Les Confédérés intervinrent et prononcèrent: « La ville de St.-Gall (dont les murailles enceignaient le monastère) élit son conseil, décide tous les différends, nomme des assesseurs à la cour provinciale, jouit de l'église de l'abbaye, mais reçoit ses fiefs de l'abbé[7]. » Du reste, la ville avait des alliances avec Zurich, Berne, Lucerne, Schwyz et

[5] *J. d'Arx, Hist. du canton de St.-Gall* (St.-Gall, 1811 et suiv., in-8), I, 11 et suiv. 222. Quoique ce livre ait été composé d'après les sources, il ne faut s'en servir qu'avec la circonspection de la critique. Quant à la construction de la ville, *Haltmeyer* (*Description de la ville de St.-Gall*, St.-Gall, 1683, in-8) p. 31, dit qu'elle fut entreprise par les habitans en 954; *d'Arx* l'attribue aux abbés. L'abbé Ulrich *Rösch* dit dans la *Plainte* portée à Einsidlen en 1490: « qu'on bâtit peu à peu autour de l'abbaye des maisons, des boutiques, des auberges, etc.; qu'à la fin le tout forma une ville, avec l'aide de l'abbé Notker, qui fit construire une muraille autour du monastère et de la ville. *Affaire de St.-Gall*, msc. 34 pages in-folio. *A. Z.* CLIV, I, 20.

[6] Il laissa le soin de l'administration à son chasseur; il fit des dons considérables à sa famille; il mit même sa mitre en gage. *D'Arx*, II, 289 et suiv.

[7] *J. de Muller, Hist. de la Confédér. suisse*, VI, 433 et suiv. (de la traduction); *d'Arx*, II, 312 et suiv.



Glaris[8]; l'abbaye, avec les mêmes cantons, excepté Berne. Si ces relations, gênantes pour un abbé entreprenant, mais commandées par l'époque, semblaient exiger des sacrifices[9], elles lui offraient, surtout quand elles se furent resserrées, un moyen de rejeter toutes les choses odieuses sur une puissance étrangère, et de sembler passif, en dépit de la plus grande activité. L'alliance avec l'abbaye assurait aux cantons protecteurs, comme on nommait les quatre États, de grands avantages en temps de guerre, protégeait les droits de l'abbé et confirmait les franchises de ses sujets appelés *les gens de la Maison-Dieu*[10]. Bientôt après, des querelles avec Appenzell rendirent un grand service au couvent. Les Appenzellois venaient de renouveler leur alliance avec les Confédérés, Berne excepté[11]; en cherchant à s'agrandir dans le Rheinthal ils s'y heurtèrent contre l'abbé. Par suite d'une décision des Confédérés, les Appenzellois gardèrent le Rheinthal et une complète liberté; ils dûrent toutefois payer au couvent des dîmes et des impôts et recevoir de lui ses fiefs et ses curés[12].

Quoique ces dispositions déplussent aux deux parties, dans d'autres temps elles pouvaient faire le bonheur de prêtres pieux, de bourgeois actifs et de pâtres paisibles; mais ce résultat, contrarié alors par la fermentation générale des esprits, devenait impossible avec les hommes placés à la tête de l'abbaye et de la ville. L'abbé *Ulrich Rösch*, fils d'un boulanger de

[8] Depuis l'an 1454. *Muller*, VI, 424, n. 636, p. 427; *d'Arx*, II, 297.

[9] Ainsi l'assure *d'Arx*, II, 284 et suiv.

[10] *Lettre de combourgeoisie*, 17 août 1451. *A. Z.* CLIV, I, 10.

[11] En 1452, *Tschudi*, *Chron. suisse.* Bâle, 1734-36, in-fol., II, 570.

[12] *Muller*, VI, 436 et suiv.; *d'Arx*, II, 333 et suiv.

Wangen dans l'Allgau, reçu dans le monastère comme marmiton, puis destiné à l'église quand on eut reconnu ses talens[13], unissait à une haute et puissante stature, à des cheveux rouges, à une voix tonnante un esprit vaste, de l'astuce, une prodigieuse activité. Ami de la volupté sans en être l'esclave, il dévoua sa vie et ses forces à l'avantage de la sainte maison, au rétablissement d'une bonne économie, d'une discipline rigoureuse, et à l'agrandissement de ses domaines[14]; comme il avait étendu ses possessions dans des contrées éloignées et sa puissance dans le comté de Tokenbourg[15], il n'en supportait que plus impatiemment les barrières qu'on lui opposait dans le voisinage. Le plus grand obstacle c'était *Ulrich Varnbühler*, bourgmestre de la ville de St.-Gall. D'une ancienne famille noble, l'un des héros de Grandson, plein d'énergie et d'intelligence, il avait gagné par sa loyauté, par son caractère bienveillant et par son éloquence l'affection de ses concitoyens et l'estime des Confédérés[16]. Incessamment occupé de l'intérêt de sa ville natale, comment Varnbühler eût-il pu consentir que l'abbé ouvrît une porte dans le mur d'enceinte, entourât le couvent d'une muraille, moyen d'attaque et de défense, tandis que la ville serait exposée incessamment à une surprise nocturne ? — Il porta l'affaire devant les Confédérés[17]; ils interdirent au couvent d'avoir sa porte particulière, mais ils éclaircirent aussi quelques droits féodaux au

[13] *D'Arx*, II, 307.

[14] *Muller*, VI, 431, 432; *d'Arx*, II, 307, 432.

[15] *Muller*, VI, 449-451; *d'Arx*, II, 338.

[16] *Wetter* a écrit sa vie dans le *Nouv. Musée suisse*, année II, 437 et suiv.; *Muller*, VIII, 234.

[17] *Wetter*, 443; *Muller*, *ibid.* et suiv.; *d'Arx*, II, 391 et suiv.

détriment de la ville[18]. Pour célébrer l'heureuse issue[19], en même temps que pour exercer les bourgeois aux armes et pour ranimer l'esprit public, le conseil de la ville organisa une fête populaire : le tir à la cible, la course, la projection de grosses pierres, les jeux de hasard se succédèrent tour à tour[20]. Ulrich, toujours plein des mêmes pensées, ne prit pas le change; pour se soustraire au pouvoir de la ville, il résolut de bâtir ailleurs un nouveau couvent, et fit choix d'une belle colline au-dessus du bourg de Rorschach, marché fréquenté, situation riante et salubre au bord du lac de Constance[21]. Ayant, à cet effet, obtenu l'autorisation du pape et de l'Empereur[22], outre diverses franchises, le consentement des chefs de l'ordre et des conventuels[23], l'abbé déclara sa résolution aux sujets de l'abbaye : Il dit « qu'il était impossible, non-seulement d'observer la discipline claustrale dans un couvent ouvert à tout le monde, mais même d'y vivre en sécu-

18 *Muller*, VIII, 236. *D'Arx*, II, 392.

19 *D'Arx*, II, 396.

20 *D'Arx*; *Haltmeyer*, 207. = De plus amples détails dans *Zellwéger*, II, 150, 151. C. M.

21 La ville ayant mis opposition à ce que l'abbé eût sa porte à lui, on dit : « que Dieu, ainsi que la Mère de toute grâce et monseigneur St. Gall avaient inspiré à monseigneur l'abbé de St.-Gall la pensée de bâtir un monastère sur le sol et le domaine de l'abbaye à Rorschach. » *Plainte.*

22 *Autorisation* du pape, du 23 mai 1483, de l'Empereur du 17 août 1485, la première f° 4 et suiv., la seconde f° 8 et suiv. des *Actes de la destruction du couvent. A. Z.* CLIV, 2. Ce msc. contient en 139 feuillets in-folio 138 chartes; beaucoup ont une introduction; malheureusement l'indication du lieu et de la date manque à plusieurs. La collection commence par un *Récit* rimé de la destruction, dont voici le premier verset : « Or, écoutez cette histoire. » *Muller*, VIII, 369, cite dans les notes encore d'autres priviléges impériaux.

23 *D'Arx*, II, 401.

rité; que par ces motifs il avait voulu construire une muraille avec une porte et agrandir l'édifice trop étroit, mais qu'il en avait été empêché par la ville, qui pourtant n'eût jamais existé sans l'abbaye. Qu'en conséquence il était décidé à bâtir un nouveau couvent à Rorschach. Alors, ajouta-t-il, des citoyens séditieux n'attaqueront plus l'abbé dans sa cellule, les domestiques du couvent n'ébruiteront plus ses résolutions parmi les bourgeois; alors on pourra se livrer au recueillement que trouble aujourd'hui le vacarme des tavernes et des jeux du voisinage. Ce dessein ne saurait déplaire au saint patron de l'abbaye, qui abandonna richesses, famille, patrie, pour s'occuper du salut de son âme dans une solitude paisible[24]. »

A cette nouvelle, St.-Gallois, Appenzellois, sujets de l'abbaye, tous furent remplis d'inquiétude et d'indignation. Quel profit la ville ne tirait-elle pas de la fréquence des pélerinages? Combien son industrie et ses marchés ne souffriraient-ils pas de l'agrandissement de Rorschach, dans une situation beaucoup plus favorable au commerce? Les Appenzellois connais-

[24] *Mémorial* de l'abbé. *Actes de la destr. du couvent*, 10 et suiv. = La ville de St.-Gall ayant refusé l'autorisation de séparer le monastère de la ville par une muraille, l'abbé conçut, environ vingt ans avant l'exécution, le projet de bâtir un nouveau couvent à Rorschach. Il existe dans la bibliothèque de l'abbaye de St.-Gall, parmi les manuscrits de Tschudi, un mémoire adressé par l'abbé Ulrich, en 1468, aux conventuels, pour leur exposer toutes les raisons de mettre les intérêts de l'abbaye en sûreté dans un lieu indépendant et de faire choix de Rorschach où se trouvent réunies toutes les conditions d'une existence tranquille et agréable. Il faut voir dans ce document même la sollicitude de l'abbé pour les commodités de la vie, et sous ce rapport le plan savamment combiné du nouveau monastère. M. Zellwèger l'a publié sous le n. CCCCXLIX de la *Collection des documens*, t. II, 1re partie, p. 326-348. Voy. aussi son *Hist. du peuple appenzellois*, II, 143, 146. C. M.



saient les vues ambitieuses d'Ulrich sur le Rheinthal[25], dont il se trouvait plus rapproché. Les sujets de l'abbaye, dès long-temps vexés par des innovations, appréhendaient de nouvelles contributions pour la construction du couvent [26].

[= La promptitude de l'exécution parut à l'abbé le moyen le plus sûr de triompher de la résistance des Appenzellois et des St.-Gallois. Avant tout, il s'assura de l'appui des deux cantons protecteurs les plus influens : le bourgmestre Waldmann, de Zurich, l'avoyer Jean Feer, de Lucerne, reçurent de lui chacun une obligation de douze cents florins d'or [a]. Cependant, parmi les conventuels mêmes, plusieurs, défavorables à son dessein, lui soumirent des représentations en forme de chanson [b]. La plus grande difficulté était de recevoir la permission qu'un seul abbé régît deux maisons religieuses. Pour l'obtenir, il rédigea un mémoire qu'il envoya vraisemblablement à la cour de Rome [c]; l'autorisation papale fut octroyée le 23 de mai 1483 [d]. Vers la mi-carême, le mardi après *Lætare* de l'an 1485, Ulrich, lui-même malade, fit poser la première pierre du mur d'enceinte par l'architecte de l'abbaye, le conventuel Conrad Karrer de

[25] *Muller*, VI, 440.

[26] *Joachim de Watt*, dans les *Appendices à l'Histoire de la Suisse de Lauffer*, Zurich, 1739, in-8, IV, 172 et suiv.; *Wetter*, 455; *J. Walser*, *Chronique appenzelloise*, St.-Gall 1740. in-8, p. 361; *d'Arx*, II, 402 et suiv.

[a] *Vadian*, f° 483; *Acta monasterii S. Galli*, t. III, f° 428; *Zellwéger*, II, 147.

[b] *Zellwéger*, *Documens*, II, 2e partie, p. 100-104, n° DXXIV, chansons, n° 1.

[c] *Ibid.*, p. 9-17, n° CCCCXCIX.

[d] *Ibid.*, p. 17-23, n° D.

Winterthur. En même temps, il acheta dans le village de Rorschach dix maisons qu'il fit abattre pour établir les abords, un péage et une douane, deux auberges, et des bains dans l'intérieur de l'enceinte sacrée, munie de deux portes [e]. La première pierre du couvent même fut solennellement posée le jour de St.-Benoît (21 mars) de l'an 1487 [27]. La construction, on le voit, se commença dans de grandes proportions [28]. Aussi prévoyant de l'avenir que soigneux du présent, l'abbé composa pendant sa maladie un mémoire pour engager ses successeurs à continuer son œuvre, s'il venait à mourir [f]. =]

Soit que pendant long-temps les magistrats de la ville ne crussent pas les intentions de l'abbé sérieuses, ou qu'ils comptassent plutôt sur l'appui des Confédérés, ils firent leurs représentations trop tard. Déjà le bâtiment s'élevait à une certaine hauteur; on avait acheté meubles, provisions, fourrage, et consacré la chapelle [29], lorsque, au mois de juillet 1489, des députés de St.-

[e] *Zellwéger*, II, 147, d'après le *Livre de copies de l'abbé Ulrich*, vol. XXIII, f° 197, dans les archives d'État de St.-Gall. *Vadian*, dans son Histoire de Thurgovie, et *d'Arx*, II, 401 et 402, placent ces faits à l'an 1484.

[27] *Plainte*, l. c.

[28] Érasme Grasser, Bavarois, en fut l'architecte. *D'Arx*, II, 401.

[f] Ce document, fort curieux, caractérise le prélat et son époque. Voy. *Zellwéger*, II, 148 et 149. Les lacunes que présente le récit de Gloutz ont été remplies en partie dans les notes ajoutées à celles de Muller, t. VIII, chap. IV.

[29] « Le monastère où l'on avait construit 80 cellules pour des religieux avec des chapelles et le cloître, une habitation avec des dépendances et beaucoup de jolies chambres avec beaucoup de meubles, d'armoires, etc., une grange, une maison pour les ateliers, une bonne cuisine avec de bons murs, une forge, etc. » *Plainte*. Il devait rester à St.-Gall un couvent, mais le siége de l'abbé aurait été transféré à Rorschach.

Gall et d'Appenzell se présentèrent devant l'abbé. Il appela des délégués des quatre cantons protecteurs, offrit le recours aux voies juridiques et fit continuer la construction [30]. Quand on sut l'issue, convaincu que le couvent était nuisible, chacun dit qu'il fallait le démolir, qu'une fois ruiné, personne n'en prendrait la défense [31]. Sur ces entrefaites, les Appenzellois célébrèrent à Urnæschen une fête paroissiale. A la suite de fréquentes libations de vin, les cœurs s'ouvrirent : on rappela les campagnes, les anciennes franchises, on déplora pour la ville de St.-Gall la perte prochaine des saintes reliques de Gall et d'Othmar [32]; le ciel même s'était déclaré contre le monastère, en frappant son clocher de la foudre [33]; pourquoi ne défendraient-ils pas leurs droits les armes à la main, comme les campagnards zuricois [34]? Quelques-uns se réunirent [35] et complotèrent la destruction du couvent. A un signal donné, plus de quinze cents St.-Gallois et Appenzellois s'assemblèrent armés (28 juillet) à Groub, village voisin de Rorschach, se lièrent par un serment et marchèrent sur Rorschach, où les attendaient les habitans du Rheinthal et quelques sujets de l'abbaye [36]. On com-

[30] *Affaire st.-galloise; Mémorial de l'abbé; Etterlin, Chron. suisse,* Bâle, 1507, in-fol., f° 98 et suiv. *Chronique* msc. du prêtre *D. Schilling.*

[31] *Watt*, 175; *Walser*, 362.

[32] *Watt*, 174.

[33] *Watt*, 178.

[34] *Watt*, 176. Qu'ils considéraient Waldmann comme leur ennemi; c'est ce que fait voir le *Récit* : « Or écoutez. » Il y est dit à l'occasion de la destruction du couvent : « Ils écrivirent partout sur les murailles » et les voûtes, et dirent : Waldmann est l'associé de l'abbé, tous deux » sont dévolus à l'enfer. »

[35] Derrière une grange. *Watt; Walser; d'Arx*, II, 405.

[36] « Ils avaient un grand drapeau rouge de société et non pas l'ours. »



mença la démolition au cri : « Faites en l'honneur de saint Gall une journée gratis. » Ils brisèrent les autels, enlevèrent les choses saintes et les cloches, percèrent de leurs piques les tableaux, pillèrent les provisions, abattirent les murs d'enceinte, mirent le feu au couvent [37], et se réjouirent en le voyant brûler jusqu'aux fondemens, malgré la violence de la pluie [38]. Le lendemain ils revinrent à St.-Gall, comme des vainqueurs quittent le champ de bataille, chargés de butin et poussant des cris de triomphe; on leur fit un joyeux accueil et des présens, et on les traita bien [39].

Pendant cette œuvre de destruction, l'abbé renvoya dans leurs foyers les sujets de l'abbaye, accourus au son du tocsin [40]; il se rendit ensuite à Zurich et à Lucerne pour porter plainte et demander du secours [41]. L'affaire subit les lenteurs ordinaires. Après plusieurs diètes, les cantons protecteurs permirent aux six autres (9 septembre) de persuader, s'il était possible,

Watt, 177. *Christian Pfister*, que nous apprendrons à connaitre plus particulièrement à l'an 1500, joua là un rôle. La date est prise dans la *lettre de F. Stucki à Glaris, Doc. Tsch.*, II, 179. Elle est fausse dans *Watt* et *Walser*, exacte dans la *Chronique de Stumpf*; Zurich, 1548, in-fol., II, 38.

37 *Affaire de St.-Gall; Watt*, 178; *Walser*, 365 : *Récit* « Or écoutez. »

38 *Watt*. On ajoute qu'un vieillard sensé s'écria : « Maintenant le couvent est en flammes et le Rheinthal aussi. » *Walser*, 365.

39 *Watt*, 179; *Walser*.

40 *Lettre de Stucki*; *Récit* « Or écoutez. »

41 Aussitôt l'abbé se rendit à cheval à Zurich; il dit : Chers Messieurs, « il faut que vous sachiez ce que m'ont fait ceux d'Appenzell et de St.-« Gall; ils ont violemment brûlé et saccagé ma propriété, etc. Ils ont « aussi défoncé mes bons tonneaux et crevé les yeux aux chers saints « peints sur les murs; ne sont-ce pas de grossiers paysans? » *Récit* « Or écoutez. » Selon *Watt*, l'abbé avait parié par ruse, avec plusieurs conseillers suisses, que les cantons protecteurs ne prendraient pas sa cause en main.



aux St.-Gallois et aux Appenzellois de se soumettre à un arbitrage [42]. Ceux-ci repoussèrent cette tentative sous le vain prétexte qu'il n'était pas séant que des moines montrassent tant d'orgueil [43].

Sur ces entrefaites, les alliés (nous nommons ainsi les St.-Gallois, les Appenzellois et les sujets de l'abbaye liés entre eux par un serment) ne demeurèrent pas oisifs. Celui qui avec Varnbühler déploya le plus d'activité fut *Herrmann Schwendiner,* landammann d'Appenzell, homme éloquent, rusé, mais grossier, emporté, fier [44]. On élut en commun un conseil [45], et l'on envoya des députés dans tous les cantons pour excuser ce qui s'était fait, et pour exposer les justes griefs [46]. Les St.-Gallois se comportèrent comme s'ils avaient gagné leur cause, punirent quelques sujets de l'abbaye [47], reçurent de nouveaux bourgeois [48], dispo-

[42] *Recès de Lucerne. R. Tsch.*, I, 72. La première diète eut lieu dans la même ville le 21 août. *Ibid.*, 70.

[43] La conférence se réunit à St.-Gall. Les orateurs des deux partis furent surtout l'ammann Steiner, de Zoug, et Schwendiner, d'Appenzell. Lorsque après la séance le premier dit au second : « M. l'ammann, vous avez un habit grossier, » Schwendiner répondit : « Oui, mais l'homme qui est dessous est plus grossier et plus rude que ne le voudraient quelques-uns. » *Watt*, 182 ; *Walser*, 368.

[44] Ses procédés et *Watt*, 183 ; *Walser*, 367.

[45] *Watt*, 180.

[46] *Watt*. Déjà, le 7 septembre 1489, des députés des sujets de l'abbaye avaient exposé au conseil de Zurich 18 griefs. *P. C. Z.* = Voy. le détail des députations et des négociations dans *Zellwéger,* II, 158 et suiv. Aux landsgemeinde des cantons primitifs l'abbé parut en même temps que les délégués de ses adversaires ; il y déploya une éloquence si victorieuse qu'ils jugèrent à propos de ne plus prendre la parole en présence de ce prélat. C. M.

[47] *Affaire de St.-Gall.*

[48] *Affaire de St.-Gall; Prononcé,* Einsidlen, 16 mars 1490. *Actes de la destruction du couvent*, 71 et suiv.

sèrent des propriétés du monastère [49], et chantèrent des couplets sur sa destruction pour encourager les leurs et témoigner de la joie [50]. Le nombre, peu considérable d'abord, des sujets rebelles de l'abbaye s'accrut journellement [51] ; ils commirent toutes sortes de désordres, arrachèrent des bornes, vidèrent des étangs [52], destituèrent des officiers de l'abbaye [53], et mirent tout en œuvre pour entraîner les fidèles dans la sédition [54]. Les habitans de Rorschach surtout se distinguaient par leur fidélité, bien que leur ammann fût animé de sentimens contraires [55]. Ils furent protégés long-temps par la garnison que les moines s'étaient hâtés de mettre dans leur château [56]. Les rebelles leur firent mander un jour : « Qu'on ne pouvait supporter tant de sujets de plainte, ni que des moines s'occupassent plus de guerres et de troubles que de chanter, de lire et de dire la messe [57]; qu'ils les sommaient de mettre un

[49] Surtout des provisions de vin. *Lettre à l'abbé. Actes de la destruction du couvent*, 18, 20.

[50] *Chansons :* « Voulez-vous entendre une histoire nouvelle. » *Doc. Tsch.*, II, 182 : « St.-Gall a fait un miracle à Rorschach, je l'ai bien » compris; il ne veut pas avoir d'autre couvent que le sien, où il est » enterré. Dieu nous a envoyé ce saint du fond de l'Écosse, comme on » l'entend chanter et raconter, etc. »

[51] *Le doyen et le chapitre à l'abbé*, 25 août. *Actes de la destr.*, 12.

[52] *Lettre. Doc. Tsch.*, II, 182; *Prononcé*. Wyl, 7 mai 1490. *Actes de la destr.*, 84 et suiv.; *Walser*, 366.

[53] Ils destituèrent entre autres le bailli de Romishorn et remirent le pouvoir à quinze hommes. *H. Witzig*, bailli, *à l'abbé. Doc. Tsch.*, II, 182.

[54] Voy. à la fin du volume nos *Pièces justificatives*, n° I.

[55] *Ibid.*

[56] Schwyzois et Glaronnais. Dr. *Bischof à l'abbé. Actes de la destr.*, 41 ; *M. Maler à l'abbé. Ibid.*, 14.

[57] « Les moines sortaient du couvent montés sur des chevaux et des



terme à ce désordre, ou qu'ils trouveraient du secours en eux-mêmes, à défaut des Confédérés. » Ceux de Rorschach répondirent : « Que l'abbé leur avait récemment promis de faire droit à leurs griefs, inutiles pendant plusieurs années; que dès lors la destruction du couvent leur avait causé de l'effroi et des dommages; qu'ils n'en étaient pas moins inébranlablement résolus d'attendre tranquillement, fidèles à leur parole, l'issue de la négociation [58]. »

La diète de Bade (15 octobre) n'améliora pas la situation. Varnbühler et Schwendiner s'efforcèrent de prouver que la construction du nouveau couvent était contraire à leurs franchises; Ulrich et les cantons protecteurs réclamèrent les voies juridiques. La décision fut de nouveau différée, et par suite, la position incertaine de St.-Gall et d'Appenzell prolongée [59]. L'orgueil et l'audace des alliés s'en accrut. Déjà, tandis que leurs députés attendaient dans une antichambre l'issue de la délibération, Schwendiner ouvrit violemment la porte de la salle des séances et s'écria : « Quand donc aurez-vous deviné l'énigme [60]? » Ils menacèrent de former une nouvelle confédération, de punir les auteurs de tout le mal, les conseillers de l'abbé [61], quittèrent Bade et coururent à St.-Gall pour exécuter ce dessein. Avec des cris, au bruit du tambour et des fi-

« ânes, ce qu'on ne voulait plus tolérer. » *Le bailli* de Rorschach *à l'abbé. Actes de la destr.*, 19.

[58] *La réponse* et *lettre. Actes de la destr.*, 15 et suiv.

[59] *Les sujets de l'abbaye à Zurich*, 2 nov.; *St.-Gall et Appenzell à Lucerne. Actes de la destr.*, 117, 39; *Recès*, Wyl, 22 janv. 1490. *R. Tsch.*, I, 76. Je ne possède pas le recès même.

[60] *Affaire de St.-Gall*; Watt, 183; *Walser*, 368.

[61] *Recès*, Zurich, 22 oct. *R. Tsch.*, I, 73. *Récit* « Or écoutez. »

fres, ils arrachèrent les conseillers de leurs demeures et leur firent jurer de ne point agir contre les St.-Gallois et les Appenzellois [62].

A la nouvelle des préparatifs de guerre des cantons protecteurs, l'activité des alliés redoubla [63]. Dans une grande commune * au pays d'Appenzell (25 octobre), on jura une alliance formelle, qu'ensuite on rédigea par écrit et scella [64]. Les St.-Gallois, les Appenzellois et les sujets de l'abbaye s'engagèrent à risquer leurs biens et leur vie pour empêcher la construction d'un nouveau couvent; on fut si consciencieux, qu'on affranchit les sujets de l'abbaye de toute responsabilité du pillage et de l'incendie du monastère [65]. Peu après, Varnbühler se présenta devant l'avoyer et le conseil de

[62] *Affaire de St.-Gall;* les *conseillers* de l'abbé *à l'abbé. Actes de la destr.*, 23. Dans le *Récit* « Or écoutez, » on lit : « Les alliés voulurent « partir à toute force ; ils dirent : Allons chez nous pour saisir les con- « seillers de l'abbé; ils connaissent bien toute l'affaire; ils l'ont aidé, « disent-ils, à faire de fausses lettres, et pour les faire paraître vieilles ils « les ont exposées à la fumée, et ont imaginé beaucoup d'autres ruses. « Ces gens vinrent donc avec une pompe sauvage à St.-Gall un samedi « pendant la nuit, etc. » = Les assemblées, les délibérations qui eurent lieu de part et d'autre pendant le mois d'octobre ont été racontées au long par M. *Zellweger*, II, 164-177. C. M.

[63] *Watt*, 185 ; *Walser*, 369.

* Je me sers ici du mot *commune* dans son ancienne acception pour une assemblée de personnes qui délibèrent sur quelque intérêt commun à tous. C'est ainsi qu'en campagne on donnait ce nom à une assemblée des chefs, des conseillers et des soldats. = Le mot *commune* a plus d'une fois ce sens dans notre traduction de Muller. C. M.

[64] Dans la plaine de Waldkirch. *Watt; Déclaration* dans les *Actes de la destr.*, 110.

[65] On trouve deux traités d'alliance dans les *Actes de la destr.*, 29, 30, l'une entre St.-Gall et Appenzell, l'autre entre St.-Gall, Appenzell et les sujets de l'abbaye, tous les deux du 27 octobre.



Wyl, pour les engager à la révolte; ils résistèrent résolument [66].

Dès lors s'écoula un long temps en négociations, en menaces, en préparatifs. Les alliés avaient cherché du secours au dehors [67]; l'abbé, pour obtenir qu'on agît, parla aux cantons protecteurs d'une cession de ses droits souverains [68]; la proposition leur plut, mais les autres cantons firent tous leurs efforts en vue d'une conciliation. Dans une conférence tenue à St.-Gall, avec les délégués des seigneurs et des villes du voisinage, ils persuadèrent en effet aux alliés de se soumettre au droit [69]; l'abbé y donna les mains, mais, à leur tour, les cantons protecteurs firent opposition [70] : nouvelle prolongation de la situation incertaine.

[66] Le 30 octobre. Les *conseillers* de l'abbé à Wyl *à l'abbé*, 3 nov. *Actes de la destr.*, 36.

[67] Auprès de la Confédération souabe. Les membres de la diète demandèrent si l'on ne voulait pas envoyer une députation à la Confédération souabe, à qui ceux de St.-Gall et d'Appenzell demandaient du secours. *Recès*, Lucerne, 21 août 1489.

[68] A plusieurs reprises; la première fois à Lucerne, le 21 août 1489; on lit dans le recès de ce jour (les cantons protecteurs siégeaient seuls) : « demander aux commettans s'ils veulent y associer Uri, Unterwalden et Zoug; » on devait garder la chose secrète.

[69] Le 17 nov. Il s'y trouvait des députés de l'évêque et de la ville de Constance, de Wyl, du comté de Tokenbourg, de Bischofzell, d'Arbon, etc. *Recès*, *Actes de la destr.*, 49 et suiv.

[70] *Recès*, Zurich, 2 déc. *R. Tsch.*, I, 75; contre la décision précédente à laquelle les cantons protecteurs refusèrent de se soumettre, parce qu'elle les faisait considérer comme parties. L'abbé y donnait les mains. *Uri à Zurich*, 17 janv. 1490. *Actes de la destr.*, 114. Le docteur Jean *Bischof* lui conseilla aussi d'accepter la décision. *Ibid.*, 40 : « Quoique le » prononcé pèche à plusieurs égards contre les formes, le droit et l'é» quité, il faut considérer pourtant que les alliés ont été obligés de se » soumettre à la justice; *quand on met le lièvre en venaison il devient* » *noir.* »



Six mois après la destruction du monastère, au moment où la diète s'assemblait à Zoug [71], la guerre éclata inopinément. Les cantons protecteurs avaient renforcé la garnison de Rorschach [72]. Elle et les alliés avaient déjà précédemment échangé injures et railleries [73]; le mal empira. La garnison, se sentant plus forte, enleva une nuit l'ammann et quelques autres de leurs lits, et les conduisit au château [74]. Les alliés menacèrent, et commencèrent un siége formel [75]; Schwyz, averti du danger de ses troupes, ordonna le 2 février une prise d'armes pour châtier les révoltés [76].

L'armée des cantons protecteurs, forte de près de huit mille hommes [77], se réunit dans Wyl [78]. A la suite d'un conseil de guerre [79], ils demandèrent du secours

[71] *Zoug aux IV cantons*, 25 janv. 1490. *Actes de la destr.* 116.

[72] *Recès*, Zurich, 2 déc.

[73] Le grand sautier dit un jour à la garnison : « Vous comptez sur les » quatre cantons et sur leur secours, mais *quand vous croyez avoir du* » *lait dans votre baquet, c'est la lune qui s'y reflète.* » Le capitaine *J. Pfund, aux cantons protecteurs. Actes de la destr.*, 34; *Watt*, 187.

[74] *La garnison aux conseillers* des IV cantons, 15 janv. *Doc. Tsch.*, II 201; *Watt*, 188; *Walser*, 373.

[75] *Lettres* de la garnison, du 15 et du 21 janv. *Doc. Tsch.*, II, 206. Ils ont amené de St.-Gall un canon attelé de 12 ou 14 forts chevaux.

[76] *Schwyz à Glaris*, 31 janv. *Doc. Tsch.*, 219.

[77] *Zurich :* 3,265 hommes sous le bourgm. K. Schwend. *Rôle de l'expédition. A. Z.* DLXXI, I, 14. Avec eux marchèrent le comte Allwig de Sulz, un comte de Fürstenberg, Rotweil, Schaffhouse, etc. *Werner Schodeler*, chronique msc. *Lucerne :* près de 2,000 hommes sous l'avoyer Louis Seiler; ils portaient pour la première fois la nouvelle bannière avec la montagne des oliviers. *Etterlin*, 99; *Schilling*. *Glaris :* 1710 hommes. *Compte* dans le *recès*, Schwyz, 2 mai 1491. *R. Tsch.*, I, 88.

[78] *Stettler, Chron. de Berne;* Berne, 1627, in-fol., I, 315; *Walser*, 373, *Etterlin; Schilling.*

[79] *Schilling.*



aux six cantons [80], envoyèrent aux sujets de l'abbaye une déclaration de guerre, et marchèrent sur Gossau [81]. Là, ceux qu'ils allaient combattre vinrent à leur rencontre avec la croix, des drapeaux et le Saint-Sacrement, suppliant d'épargner des gens égarés. Après une verte censure on leur fit jurer d'obéir aux cantons protecteurs et d'attendre patiemment leur punition, quelle qu'elle pût être [82]. La ligue des rebelles se trouvait donc rompue; une partie avait cherché son salut dans une humble soumission; l'incertitude, l'irrésolution, la crainte régnèrent dans les délibérations des autres, à l'approche d'une armée si supérieure en nombre. Les cantons protecteurs, renforcés par Uri, Unterwalden et Zoug [83], déclarèrent la guerre aux St.-Gallois et aux Appenzellois et résolurent d'affranchir avant tout Rorschach. Les Appenzellois écrivirent [84], les St.-Gallois demandèrent un sauf-conduit [85]; au lieu de leur répondre, on somma les habitans du Rheinthal de jurer foi et hommage aux quatre cantons, et l'on donna l'ordre à Sargans, à Werdenberg et à Tokenbourg d'attaquer du côté du midi [86]. Une députation appenzelloise se présenta dans le camp des Confédérés à Rorschach, conduite par Herrmann Zidler, vieillard respecté, déjà trente ans auparavant premier magistrat

[80] *Anshelm, Chron. de Berne.*

[81] *Vogt* et *Ochsenbein à Soleure*, 6 févr. *Ch. Mém.*, IX, 99.

[82] *Walser; Etterlin*, etc.

[83] Ils étaient arrivés à Wyl le 6. *Vogt* et *Ochsenbein.*

[84] Ils reçurent la lettre étant en route pour Rorschach; les Appenzellois offrirent de comparaître en justice devant les VI cantons. *Walser*, 375; *Etterlin; Schilling.*

[85] *Etterlin; Schilling.*

[86] *Walser; Etterlin; Schilling.*

de son peuple[87], grand ami des Confédérés, toujours enclin aux voies pacifiques, antagoniste déclaré de Schwendiner[88]. Son âge vénérable, ses représentations au sujet de la conduite de Schwendiner et de sa fuite actuelle, ne servirent de rien; on obligea les Appenzellois de remettre le Rheinthal aux cantons protecteurs, et de jurer qu'ils se soumettraient à la sentence que ceux-là prononceraient; on promit ensuite d'épargner leur honneur, leurs personnes et leurs biens[89].

La ville de St.-Gall résistait seule encore aux Confédérés. Ses citoyens avaient mal agi sans doute, mais du moins ils se montrèrent hommes et conséquens. Au mois de janvier, la guerre paraissant inévitable, ils ne négligèrent rien pour une résistance vigoureuse; ils firent occuper le château d'Oberberg, et concertèrent avec les Appenzellois des mesures communes : mais à l'approche de l'ennemi, tous les abandonnèrent en peu de jours[90]. Le refus d'un sauf-conduit pour négocier et la conduite des soldats suisses qui pillaient[91],

[87] *Walser*, 323.

[88] *Walser*, 372; 376.

[89] Le *traité* se fit sous la médiation des comtes de Sargans et de Metsch, du 10 févr. *Actes de la destr.* 78. *Walser*. *Récit* « Or écoutez : » L'ours d'Appenzell ne s'arrangea pas trop de rendre gens et territoire, » tout ce qu'il possédait dans le Rheinthal. »

[90] Les Appenzellois se sont élevés contre Watt qui a prétendu cela (p. 189 et suiv.). *Pièces justif.* de *Lauffer*, III, à la fin. Mais les Appenzellois n'entamèrent-ils pas des négociations sans les St.-Gallois? Pourquoi n'existait-il plus de conseil commun?

[91] « Ils brisèrent beaucoup d'armoires et de coffres, et dirent : ici habitent les mauvais chrétiens, révoltés contre leur seigneur légitime; ils » se sont conjurés à St.-Gall et à Appenzell; on leur a enlevé beaucoup » de vaches et de chevaux, etc. » *Récit* « Or écoutez. » Nos *Pièces justif.*, n° II.

ravagaient, incendiaient même [92] comme en pays ennemi, ne leur permirent pas de se soumettre sans condition. L'imminence du danger provoqua bien des manifestations, surtout contre Varnbühler; il était au nombre des modérés; les violens demeurèrent maîtres. Ils brûlèrent les faubourgs, coupèrent les arbres autour de la ville, jetèrent derechef en prison le chancelier de l'abbé. Varnbühler indigné assembla la commune, et dit, « qu'il avait pris une part active à cette » affaire, et, comme bourgmestre de la ville de St.-» Gall, exécuté, suivant son serment, toutes les déci-» sions du conseil. Qu'il avait été question de le livrer » aux ennemis; mais qu'il espérait qu'on se souvien-» drait de son innocence, et qu'on partagerait avec lui » heur et malheur. Qu'à vrai dire, il ne prévoyait pas » une issue favorable, mais que la responsabilité en » pèserait sur ceux qui s'étaient toujours prononcés » contre la paix, au mépris de l'honneur et des ser-» mens; que Dieu punirait la perfidie, qu'il remettait » la cause entre ses mains. » Des larmes inondèrent les joues du héros de Grandson; ses amis lui offrirent en vain des consolations; il s'enfuit la nuit suivante déguisé en courrier [93].

Ni l'éloignement de ce magistrat respecté, riche d'expérience et regretté d'un grand nombre, ni les Confédérés qui cernaient la ville [94], n'ébranlèrent les

[92] A Lémiswyl ils brûlèrent la maison du chef des sujets de l'abbaye, Fuchs Gerster. *Walser*, 374.

[93] « Pendant ce discours ses yeux se remplirent de larmes et son cœur se gonfla. » *Watt*, 203; seule source de ce qui s'est passé à St.-Gall. Le jugement d'*Anshelm* est d'accord avec celui de l'auteur.

[94] Zurich et Lucerne occupaient St.-Fiden; Schwyz et Glaris, St.-George; Uri et Unterwalden, le Hauptlisberg; Zoug, St.-Léodegar, etc. *Watt*, 204.

citoyens; leurs chefs mêmes ne les empêchaient qu'à grand'peine de faire incessamment des sorties. Une fois ils enlevèrent des vêtemens que les Schwyzois avaient fait venir pour se garantir du froid [95]; une autre fois un petit St.-Gallois se battit en combat singulier avec un grand Lucernois qui l'avait insulté, et il le tua [96]; de bons tireurs firent mordre la poussière à quelques assiégeans [97]; on tenait toujours prête de l'eau bouillante pour écarter les assaillans [98]. Peu à peu le courage se ralentit, l'inquiétude et la crainte augmentèrent, une morne tristesse régna dans la ville; plus de cloches, si ce n'est pour convoquer le conseil; plus de cris nocturnes des vedettes [99]. Se souvenant d'une vieille amitié, George de Sargans et Gaudenz de Metsch entrérent dans la ville comme médiateurs [100]. Après un court armistice, on convint des bases suivantes pour un traité de paix : l'alliance avec les Appenzellois est annulée; la sûreté des personnes et des biens est garantie, excepté aux auteurs de la sédition [101].

Dix jours après la première déclaration de guerre les Confédérés repartirent [102] avec des chariots lourdement chargés [103]. Plusieurs mois s'écoulèrent avant que

[95] *Watt*, 205.

[96] *Watt*, 205 et suiv.

[97] Le gouvernement fut obligé de révoquer sa défense de tirer; un seul St.-Gallois perdit la vie; quelques-uns furent blessés, mais les assiégés perdirent 30 hommes. *Watt*, 206 et suiv.

[98] *Watt*, 207.

[99] *Watt*.

[100] *Lettre* de Walther In der Gassen, du 14 févr. *Ch. Mém.*, VIII, 4.

[101] Le 15 févr. *Procès de St.-Gall. Actes de la destr.*, 69 et suiv.

[102] Le 16 févr. *Walser*, 383.

[103] Les clous, les serrures, le plomb des fenêtres ne furent pas en sûreté; les Schwyzois emportèrent à Brunnen la sonnerie de l'horloge de

le sort des instigateurs de la rébellion fût décidé[104]. Quelques fiefs exceptés, les *St.-Gallois* perdirent tout ce qu'ils possédaient en dehors des murs d'enceinte, ainsi que la faculté de recevoir comme bourgeois des sujets de l'abbaye ; on les obligea de payer treize mille florins pour les frais de la guerre et comme indemnité pour la destruction du monastère ; du reste, St.-Gall conserva son alliance avec les six cantons, sa forme de gouvernement, sa législation, sa part au tribunal abbatial, et reçut l'assurance que les reliques et les ornemens d'église resteraient à la ville à tout jamais[105]. On enleva aux *Appenzellois* le Rheinthal,

St.-Jean. *Watt*, 212. « Nos seigneurs ont ordonné que ce qui a été enlevé dans les propriétés particulières pendant l'expédition de St.-Gall, tout comme le prix du butin vendu, soit mis en commun, et qu'à l'avenir on en agisse toujours de même. » *P. C. Z.*, 9 mars 1490.

[104] Les négociations avec St.-Gall qui ont eu lieu à Einsidlen sont très-remarquables et selon les formes rigoureuses de la justice. Les juges ayant prêté serment, les parties comparaissent. Les délégués de l'abbaye exhibent leurs pleins-pouvoirs en présence de l'abbé ; les délégués de la ville, invités à produire les leurs, déclarent que « conformément aux us et coutumes leur mission leur a été donnée verbalement. » Après que l'abbé a répondu, les juges prononcent : « Puisque l'abbé lui-même a présenté des pleins-pouvoirs écrits et scellés de la part du doyen et du chapitre, les St.-Gallois sont tenus d'en présenter de semblables ; s'ils assurent qu'ils les recevront incessamment, on peut entendre immédiatement la plainte de l'abbaye. » La chose a lieu en effet, mais malheureusement la *Plainte* souvent citée n'est pas complète et il n'existe que le commencement de la réponse st.-galloise. L'introduction et ces deux fragmens composent le manuscrit intitulé *Procès de St.-Gall*.

[105] Deux *Prononcés* du 16 mars et du 2 avril. *Actes de la destr.*, 72 et suiv., 97 et suiv. On considéra premièrement les rapports avec le couvent, ensuite ceux avec les cantons protecteurs. La ville perdit : « Le château d'Oberberg avec les juridictions d'Oberdorf et d'Anwyl, la maison de Steinach et ce que la ville possède en juridictions. » Les cantons protecteurs vendirent le tout à l'abbé pour 8,000 florins. *Acte d'achat* du 23 juillet 1490. *Actes de la destr.*, 134.



pour lequel ils paieraient néanmoins à l'avenir la contribution à l'Empire ; ils durent indemniser la garnison de Rorschach, renoncer à quelques petits droits et restituer les bannières précédemment enlevées à Schaffhouse, à Winterthur et à Sargans[106]. Les *sujets de l'abbaye* furent condamnés à donner à l'abbé trois mille florins ; on leur interdit de tenir aucune assemblée sans son autorisation ; on confirma leurs autres franchises[107]. A cette occasion les cantons protecteurs déterminèrent avec plus de précision leurs rapports avec l'abbé : le couvent entretiendrait et en partie solderait un commandant nommé par eux[108] ; en cas de guerre les sujets de l'abbaye marcheraient avec les cantons protecteurs[109]. L'abbé accomplit avec succès la mission d'empêcher le pape et l'Empereur de se mêler d'une affaire maintenant terminée[110].

Le Rheinthal fut placé, à l'égal de la Thurgovie, sous la domination des sept cantons ; chacun d'eux acquit le droit de le faire gouverner à son tour par un

[106] Le *Prononcé* de Wyl, du 9 juillet, dans le *Nouv. Musée suisse*, année III, 270, se fonde sur le traité de Rorschach et prouve ainsi le peu d'authenticité de la décision sans date citée par *Walser*, 384.

[107] *Prononcé* de Wyl, 7 mai, dans les *Actes de la destr.*, 84 et suiv. *Récit* « Or écoutez » : « On parla très-sévèrement aux sujets de l'abbaye, etc. Là on vit maint homme orgueilleux s'en aller les joues inondées de larmes. »

[108] « Il sera logé chez l'abbé ou l'administrateur aux frais du couvent, et recevra repas et fourrage, clous et fer. » *Traité* scellé par les IV cantons le 9 juin 1490 et par l'abbé le 11. *Actes de la destr.*, 100 et suiv. *Doc. Tsch.*, II, 198.

[109] Le *Traite* cité.

[110] Bref du *pape* du 27 janv. 1490. *Nouv. Musée suisse*, IIIe année, 48 et suiv. Les réclamations se trouvent dans les *Actes de la destr.*, 130 et suiv. ; les *libérations*, *ibid.*, 132 et suiv.



bailli pendant deux ans [111]; après la guerre de Souabe Appenzell fut admis dans cette société comme huitième souverain [112]. Les trois cantons qui avaient pris les armes avec les protecteurs de l'abbaye réclamèrent leur part des indemnités; on ne satisfit à leur demande qu'après de longues tergiversations [113].

Parmi les chefs condamnés, *Varnbühler* subit la punition la plus forte. En vain les Bernois [114] et l'évêque de Coire [115] prirent sa défense; en vain les tribunaux d'Empire le libérèrent [116]; en vain il écrivit aux Confédérés « qu'il ne méritait pas d'être seul exclu de l'am- » nistie universelle; qu'on n'avait jamais répondu à » son offre réitérée de comparaître devant un tribunal » et de se soumettre à un jugement; qu'aux jours de » calamité ou de bonheur en guerre et en paix, il s'é- » tait conduit en bon confédéré et avait loyalement » exposé sa vie; qu'il prouverait, par le témoignage » d'hommes d'honneur, que si l'on avait suivi ses con- » seils, il n'y aurait pas eu de sang répandu; qu'il » espérait que dans cette occasion aussi les Confédérés » se montreraient amis de la justice [117]. » Varnbühler,

111 *Recès*, Wyl, 20 avril 1490. *R. Tsch.*, I, 77 b. Le premier bailli fut Dom. Frauenfeld, de Zurich; le second, Jacq. de Hertenstein, de Lucerne. *P. C. Z. Recès*, Bade, 21 janv. 1493, *R. Tsch.*, I, 98.

112 Ils avaient envoyé à cet effet une députation de canton en canton, chargée de rappeler leur fidèle secours pendant la guerre de Souabe. *Recès*. Zurich, 5 janv. 1500. *R. Tsch.*, II, 1. Appenzell fut admis comme huitième participant le 5 mai 1500. *Recès*, Zurich. *R. Tsch.*, II, 8. La *charte* est dans l'appendice de *Walser*, 16 et suiv.

113 *Recès*, Schwyz, 2 mai 1491.

114 *Recès*, Lucerne, 16 août 1491. *R. Tsch.*, I, 91.

115 Sa *Lettre*, 18 févr. 1492. *Doc. Tsch.*, III, 264.

116 Entre autres *Jugement*, 17 déc. 1494. *Doc. Tsch.*, III, 293.

117 *Lettre* de Varnbühler. *M. S.*, 7, 195 et suiv.



dépouillé de ses biens[118], mourut dans l'exil[119]; mais ses descendans, famille encore aujourd'hui florissante et considérée en Autriche et dans le Wurtemberg[120], apprirent par leur expérience que des hommes de talent, laborieux et honnêtes, ne dépendent ni des biens de la fortune ni de la faveur des puissans, et trouvent partout des amis et une patrie. Schwendiner aussi mourut sur une terre étrangère, après avoir poursuivi pendant plus de vingt-cinq ans les Confédérés devant le tribunal d'Empire[121]; on ne connaît pas le sort de sa famille.

L'abbé *Ulrich Rösch* ne jouit pas long-temps de son triomphe; il mourut à Wyl dans sa soixante-cinquième année, le 13 mars 1491. On l'ensevelit avec pompe; ses confrères le pleurèrent, et on lui donna long-temps encore le titre de second fondateur du couvent[122]. Son successeur, Gotthard Giel de Glattbourg, songea plus au plaisir et à la magnificence qu'au bien de l'abbaye, et, comme tant d'autres abbés avant et après lui, il

[118] *Prononcés* et *bases de la paix.*

[119] En 1496, alors qu'U. Varnbühler mourut; *Sentence de la chambre aulique,* Francf., 18 mars. *Doc. Tsch.*, III, 306. Plusieurs chartes prouvent que V. vivait encore en 1495.

[120] *Wetter*, 472; *Haltmeyer,* 216; *Leu* dans le Lexique suisse. Zurich, 1748-65, in-4, XVIII, 437 et suiv.

[121] En 1516 encore S. poursuivit les Appenzellois devant les tribunaux d'Empire. *Recès*, Berne, 4 août. *R. S.*

[122] *Gotthard aux Confédérés,* 13 mars. *A. Z.*, CLIV, I, 24; *d'Arx*, II, 432 et suiv.; *Stumpf,* II, 38. Les deux derniers citent l'épitaphe suivante :

Ulricum hunc dubito, Monachum dicam anne Monarcham
  Veste fuit Monachus, corde Monarcha fuit.
Terra parens igitur divisim excepit utrumque,
  Quando ipse in cœlis, esse Monarcha nequit.



prodigua trop de faveurs à sa famille[123]. On rebâtit un couvent à Rorschach[124], mais il ne servit que d'école[125].

Diverses réflexions se présentent à l'observateur impartial de ces événemens. Les coupables dévastateurs du couvent de Rorschach gagnèrent leur cause au fond, puisque St.-Gall demeura le centre des pélerinages; pourquoi donc les cantons protecteurs refusèrent-ils un jugement par arbitres? — Tenaient-ils moins, déjà dans ce temps, à réprimer l'injustice qu'à étendre leur territoire et à s'enrichir? — Espéraient-ils déjà faire fortune aux dépens de leurs frères? — Les décisions fondées, comme dans ce cas, sur des considérations personnelles, ne sont nulle part plus dangereuses que dans les républiques où la justice impartiale, non équivoque, prévient seule les discordes et les réactions. Du reste la nécessité à laquelle on réduisit la ville de St.-Gall de se renfermer dans l'enceinte de ses murailles, ne lui fut pas nuisible, comme le disaient dans leurs railleries les amis du monastère[126]; elle dirigea plutôt l'esprit et l'activité des citoyens vers une source plus abondante de richesse que l'agriculture et les emplois; grâce à elle, St.-Gall, malgré sa situation défavorable, devint une ville de commerce florissante et célèbre. La conduite des Confédérés dans cette occurrence et les excès des soldats encoururent le blâme public de la Suisse[127].

[123] *D'Arx*, II, 433. Les recès renferment des plaintes fréquentes contre le père de Gotthard.

[124] « En 1479 l'abbé de St.-Gall fut invité à bâtir le couvent commencé et à ne pas le laisser dans cet état. » *Recès*, Bade, 6 janv. *R. Tsch.*, I, 141.

[125] *D'Arx*, II, 434.

[126] *Récit* : « Au nom de Dieu, etc., » dans *d'Arx*, II, 425, note c.

[127] Un seul exemple. Jacq. Fischthüri, d'Olten, dit à des Lucernois :

[= « Si nous jetons nos regards sur l'ensemble de cet événement, » dit un sage historien [a], « nous ne pouvons méconnaître la grande leçon qu'en retirèrent les Appenzellois : ils apprirent le danger d'écouter les conseils d'hommes dévoués à leurs passions et les flatteries même de leurs voisins. Un autre résultat, mais funeste, fut une haine profonde entre Appenzell et St.-Gall, une défiance prolongée pendant plus d'un siècle et renaissante à chaque occasion, jusques à nos jours. Berne seule se comporta noblement dans cette affaire. Rendons justice aussi au désintéressement honorable des Appenzellois, qui aimèrent mieux se soumettre à des amendes pécuniaires qu'à la condition humiliante de rendre les drapeaux conquis : effet heureux d'une législation qui mettait l'honneur au-dessus de l'argent. Cette histoire tout entière témoigne d'ailleurs du peu de sentiment religieux et moral qui régnait, de la rudesse des mœurs, de l'affaiblissement de l'esprit fédéral. Profondément démoralisé lui-même, l'abbé sut

« A St.-Gall vous avez acquis beaucoup d'honneur et de profit avec les pauvres gens; vous aviez là beau jeu, car personne ne se défendait; vous avez assiégé St.-Gall, parce que vous aviez faim. » F. devait payer de sa vie ces assertions, tant la vérité offense; mais Soleure le réclama, Soursée et Olten intercédèrent pour lui. *Balthasar, Extrait des protocoles du conseil de Lucerne*, msc. *Lucerne à Soleure*, 2 mai 1490. *Ch. Mém.*, VIII, 15. — Pour finir, nous citerons deux jugemens : « A voir comment les choses se passèrent, il eût mieux valu qu'on n'eût pas décliné les voies juridiques, mais qu'on s'en fût rapporté à des juges impartiaux; on se serait tiré d'affaire avec peu de dommage. » *Watt*, 229. « Ce fut une des nombreuses tentatives faites pour se soustraire définitivement à l'autorité de l'abbaye; on ne saurait regretter que cela ait enfin réussi dans cette occasion, pour peu que l'on reconnaisse la mauvaise influence d'une manière de voir si hétérogène sur l'État en général. » *Œuvres de Jean de Muller*. Tubingue, 1810 et suiv., XII, 119.

[a] M. *Zellwéger, Hist. du peuple appenzellois*, II, 215. 216.



exploiter ces vices avec une habileté astucieuse; mais au bout du compte il ne résulta de tant d'efforts ni pour lui du profit, ni pour personne de la gloire. =]

La marche des événemens nous a retenus jusqu'à présent au sein des Alpes; elle va nous conduire dans les vallées de la Haute-Bourgogne et dans les plaines de l'Italie; au lieu d'abbés, de bourgmestres et de landammanns, nous verrons des papes, des rois et des ducs, et les Confédérés prodiguant leur sang pour l'ambition effrénée de ces grands personnages.

Si, lorsque une puissance quelconque parvient à une grandeur et à une prépondérance disproportionnées, tous les États de l'Europe doivent craindre non-seulement pour leur indépendance politique, mais aussi pour les biens et la liberté de chaque citoyen, parce que le despotisme d'un seul menace de tout subjuguer, la France dut alors paraître formidable. L'unité de langage, le sentiment énergique de l'honneur national, un sol productif, l'étendue de l'autorité royale assuraient à cet empire des avantages extraordinaires. Le pouvoir de l'Angleterre sur le continent était anéanti; l'Espagne, en guerre avec les Maures et bientôt après occupée de la conquête du Nouveau-Monde; l'Empire germanique, affaibli par la multitude des souverains et par le droit du plus fort; l'Autriche, par son respect pour les droits du peuple et par le morcellement de ses provinces. Le fils de l'astucieux et terrible Louis XI, *Charles VIII*, occupait le trône de France. Disgracié par la nature et par l'éducation, porté à la volupté, on voyait néanmoins briller en lui quelques éclairs de grandeur, et sa bonté le faisait aimer. Petit et mal fait, mais souvent enflammé d'un enthousiasme chevaleresque, il s'élevait à des entre-

prises hardies, perdant de vue l'agrandissement de la France, but des efforts de la plupart de ses prédécesseurs[128]. S'il y songeait, le roi des Romains s'offrait à lui comme un puissant adversaire. *Maximilien,* fils de l'empereur Frédéric III, de la maison de Habsbourg, jeune homme remarquable par son esprit et sa beauté, brillait par ses sentimens généreux, son énergie, son audace, son activité[129]. En mourant, Marie de Bourgogne lui avait laissé un fils d'une belle espérance, l'archiduc Philippe. Maximilien s'était fiancé avec Anne, héritière de Bretagne[130]; sa fille Marguerite, future épouse du roi, se trouvait à la cour de France[131]. Lorsque le duc de Bretagne mourut, la possession d'un si beau pays parut aux conseillers de Charles nécessaire autant que désirable; Anne fut contrainte par ruse et par force à épouser le roi de France, et Marguerite fut repoussée[132]. Profondément blessé de ce double affront

[128] *Comines, Mémoires*, par *D. Godefroy*. Brusselle, 1706, in-8, p. 761 et suiv.; *Brantôme, Œuvres*, Londres, 1779, in-12, VII, 1 et suiv.; *Mézeray, Hist. de France*, Paris, 1685, in-fol., II, 759; *Roscoe, Vie de Léon X*, trad. de l'angl., t. I; *Fiévée*, dans la *Biographie universelle*, Paris, 1811 et suiv., in-8. VIII, 122 et suiv. = Voy. aussi *de Sismondi, Hist. des Français*, XV, 259, 260. C. M.

[129] Maximilien a été peint tour à tour sous des couleurs trop avantageuses ou trop défavorables; le portrait le plus sévère en a été fait par *J. B. Dubos*, dans l'*Hist. de la Ligue de Cambrai,* Paris, 1785, in-12, 2 vol.; dans plusieurs endroits *Roscoe* (t. III) ne lui est guère plus favorable; *Fréd. Schlegel* l'a représenté trop en beau dans ses *Leçons sur l'hist. moderne,* Vienne, 1811, in 8, p. 269 et suiv.

[130] En 1491. *Fugger, Miroir d'honneur de la maison archiducale d'Autriche* (*Ehrenspiegel des Erzhauses Oestreich*). Nuremberg, 1668, in fol., p. 1030. *Schmidt, Hist. des Allemands.* Ulm, 1778 et suiv., in-8, IV, 310.

[131] Depuis 1483. *Roo Annales Rerum Austriacarum.* Œniponti, 1592, in-fol. p. 347 seq.; *Fugger*, 917 et suiv.; *Hegewisch, Histoire de l'empereur Maximilien I*; Hambourg, 1782, in-8, I, 41; *Mézeray,* II, 745.

[132] *Fugger,* 1038 et suiv.; *Mézeray,* II, 769; *Schmidt,* IV, 311.

et de tant de perfidie, Maximilien jura de se venger et de punir. Lui et l'Empereur annoncèrent aux membres de l'Empire cette injure et les requirent de joindre, dans Metz, l'armée allemande[133]; l'Angleterre aussi demanda le châtiment d'une offense si grande et si abominable[134]. Le cri de guerre réjouit surtout les Confédérés. Des vallées les plus reculées des Alpes, des montagnes, des villes, accoururent des milliers de combattans, avides de butin et de jours de plaisir. Les ordonnances des magistrats furent foulées aux pieds; les règlemens de l'Empereur, négligés; point de corps formés régulièrement; sous le premier chef venu, les volontaires allaient en Bourgogne, vers les Français, vers les Allemands[135]. La guerre fut, non pas meurtrière, mais désastreuse et menaçante pour la tranquillité intérieure de la Suisse. *Berne,* dans le sentiment de la dignité fédérale, défendit le comté de Neuchâtel attaqué comme province française[136], offrit sa médiation à la France[137], et donna aux Suisses le sage conseil de s'unir à l'Autriche et de renouveler l'alliance héréditaire conclue à l'origine de la guerre de Bourgogne. Les villes approuvèrent ce conseil, mais les cantons forestiers le combattirent vivement[138]; l'ancienne jalou-

[133] *Frédéric III à Glaris*, 4 juin; *Maximilien à Glaris*, 13 juin, 1492. *Doc. Tsch.*, III, 265, 266.

[134] *Schmidt*, IV, 312.

[135] *Anshelm* et diverses *chartes.*

[136] *Anshelm.* Des partisans suisses attaquèrent Yverdun. *Soleure à U. Steger*, 20 févr. 1493 *M. S.*, 7, 336.

[137] *Berne à Charles VIII*, 10 août 1492. dans *Anshelm.*

[138] « Sur ces entrefaites, la fleur odorante de France a répandu un » parfum si enivrant, et les comtes rétifs de Metsch, de Werdenberg » et de Zimmern ont prémédité à Wésen de telles pratiques contre le

sie se réveilla ; la défense faite par les cinq villes à leurs sujets de prendre part à la guerre réjouit seuls les amis de la patrie, mais elle ne fut pas observée[139]. Les hostilités se ralentirent, et l'on fit la paix à Senlis (mai 1493), non à l'instigation des princes électeurs[140] et des députés de la Suisse[141], mais parce que Charles réservait toutes ses forces pour une entreprise nouvelle, la conquête de Naples[142]. Quelques favoris lui avaient suggéré ce dessein ; héritier de la maison d'Anjou, il pouvait faire valoir des droits sur Naples[143] ; l'espoir de conquêtes lointaines le séduisit[144], et du fond de l'Italie on l'y invita. Parmi les nombreux souverains de ce pays, le pape était encore redoutable par sa puissance spirituelle, bien que tant de fois ses foudres se fussent éteintes sans frapper. Un Espagnol, Rodrigue Borgia, proprement Lenzuoli, déshonorait alors le siége pontifical sous le nom d'*Alexandre VI*. En lui brillaient l'éloquence, l'esprit, de grandes facultés, mais obscurcies par de plus grands vices, par une vo-

» roi des Romains, que les V cantons ont résolu, contre le sage conseil
» des villes, de ne point faire alliance avec ce monarque. » *Anshelm.*

[139] A la nouvelle que Berne faisait cause commune avec les partisans qui avaient attaqué Yverdun, les cantons forestiers songèrent à se jeter sur la Forêt-Noire. *Anshelm.*

[140] *Fugger*, 1071. = *De Sismondi, Hist. des Français*, XV, 133-135. Et *Hist. des républ. ital.*, XII, 92. C. M.

[141] A la fin de mars, les Confédérés envoyèrent une députation à Salins, et au bout de deux mois on fit la paix. Les députés de Berne, Henri Matter et Gaspard Hetzel reçurent des présens. *Anshelm.*

[142] *Mézeray*, II, 771 ; *Hénault, Abrégé chronol. de l'Histoire de France.* Paris, 1761, in-12, I, 398.

[143] *Mézeray.*

[144] *Brantôme*, VII, 3. Il dit que Charles aspirait à devenir empereur d'Orient.



lupté infâme, par la cupidité, par la barbarie [145]. Outre Rome, trois États primaient en Italie, Venise, Naples et Milan. Du sein des flots, *Venise,* à force d'intelligence, de courage et de sagesse, avait acquis de vastes possessions sur terre, une domination étendue sur mer et de grandes richesses, fruit de son commerce. Un sénat gouvernait la république; son chef, sous le nom de doge, jouissait de la dignité ducale. Naples et Milan changèrent fréquemment de souverains. Sur le trône de *Naples* siégeait *Alphonse II,* de la maison d'Arragon, odieux et redouté par sa cruauté, uni aux ducs de *Milan* par un double mariage. La reine de Naples était fille de ce Francesco Sforza qui, après l'extinction de la maison Visconti, sut s'élever au rang de duc de Milan; et Jean-Galéazzo, à qui son oncle *Louis,* surnommé *le Maure,* retint le duché [146], avait épousé Isabelle, fille d'Alphonse. Rusé, inventif et spirituel [147], Louis aspirait à l'autorité souveraine qu'il exerçait depuis long-temps déjà comme tuteur de son neveu. Grâce à la dot considérable de sa nièce Blanche-Marie *, il obtint à l'occasion du mariage de celle-ci avec

[145] *Roscoe,* I, 337 et suiv., trop favorable. *F. Guicciardini, Istoria d'Italia.* Venezia, 1738, in-fol., I, 381 seq. *L. A. Muratori, Annali d'Italia,* Lucca, 1764, in-4, t. X, p. 34 seq. (*Du Boulay*), Vies des papes Alexandre VI et Léon X; Londres, 1757, in-12, comme appendice à son *Histoire du Droit public ecclés. français.* Londres, 1737, in-12.

[146] L'auteur croit superflu d'appuyer ces faits généralement connus de passages des auteurs cités.

[147] *Guicciardini,* 304; *Ripamonti, Historia urbis Mediolani* dans *Grævii, Thesaurus antiq.* et *Histor. Italiæ.* Lugd. Bat. 1706, in-fol., t. II, p. I, p. 652; *P. Jovii. Elogia virorum bellica virtute illustr.,* Basileæ, 1575, in-fol., p. 196 seq.; *Mézeray,* II, 773; *Dubos,* II, 189; *Roscoe,* I, 139.

* 400,000 ducats de dot et 40,000 ducats pour sa toilette. *Zellwéger, Hist. du peuple Appenzellois,* II, 225. C. M.



Maximilien, le roi des Romains, l'investiture du duché de Milan, attendu que les Sforza l'avaient possédé illégalement [148]; ce furent les termes de la charte. Devant donc craindre le roi de Naples, Louis offrit ses services à Charles pour la conquête de ce royaume [149]. Ce monarque pouvait-il demander mieux que de trouver un ami à son entrée en Italie? Il poussa les préparatifs avec la plus grande activité (août 1494) [150].

[=* Le roi, ayant envoyé à Gênes tout l'argent dont il pouvait disposer, y fit armer la flotte la plus puissante qu'on eût jamais vue dans les ports de la république. Pour soutenir cet armement, on vit sortir des ports de Villefranche et de Marseille une flotte française sous les ordres du duc d'Orléans, qui depuis fut Louis XII; ce prince fit sans obstacle son entrée à Gênes, où il trouva trois mille hommes de troupes italiennes et deux mille Suisses, la plupart Appenzellois [a], qu'avait amenés le bailli de Dijon [b]. Cependant Alphonse, roi de Naples, à la tête d'une armée, s'avançait par terre contre les Français, tandis que son oncle Frédéric, encouragé par des émigrés génois, parut avec une flotte, en vue de la côte orientale de Gênes, le jour même de l'arrivée du duc d'Orléans, puis débarqua

[148] *Hæberlin, Histoire de l'Empire germanique* (*Teutsche Reichsgesch.*) Halle, 1771; t. IX, p. 10 et suiv. n. *k*.

[149] *Guicciardini*, 15; *Comines*, 543; *Mézeray; Roscoe*, I, 143; *Hæberlin*, IX, 13; *Schmidt*, IV, 323.

[150] *Mézeray*, II, 776.

* On rappelle ici une fois pour toutes, que les parties du texte comprises entre les signes [= et =] sont intercalées par le traducteur, et que l'auteur original n'en est point responsable.

[a] *Vadiani collectanea*, f° 149. *b*.

[b] Voy. ci-dessous, n. 175.

quatre mille hommes à Rapallo (4 septembre)[c]. Pour empêcher les ennemis de se fortifier dans ce lieu, le duc y conduisit sa flotte composée de dix-huit galères et douze gros vaisseaux sur lesquels il avait fait monter les Suisses; les Italiens suivirent la route de terre. Les deux divisions arrivèrent à peu près dans le même temps, après sept heures de marche. Un mouvement de troupes causé par une rivalité entre les Lombards et la garde du doge de Gênes fit croire aux Napolitains qu'on venait les attaquer; ils sortirent au devant de l'ennemi, et le combat s'engagea sans qu'aucun des chefs en eût donné le signal. La victoire demeura quelque temps douteuse; les Suisses mêmes commencèrent à s'ébranler, placés qu'ils étaient dans une position désavantageuse où ils ne pouvaient pas se déployer[d]. « C'était, » dit l'histoire[e], « le premier combat de cette guerre terrible où l'on vit les ultramontains aux prises avec les Italiens. Ils se firent remarquer bien plus par leur férocité que par leur bravoure : non-seulement les Suisses ne firent pas grâce aux prisonniers qui se rendirent à eux, mais ils tuèrent la plupart de ceux qui s'étaient rendus à leurs alliés. Ils n'épargnèrent pas plus les bourgeois de Rapallo que leurs ennemis; ils les pillèrent sans miséricorde, sans distinction de parti, et ils poussèrent la férocité jusqu'à massacrer cinquante malades dans l'hôpital de la ville. » De retour à Gênes, ils mirent en vente les dépouilles de ces malheureux, et racontèrent leurs atrocités aux parens des victimes. Le peuple, ir-

[c] *Vadian*, l. c.; *Zellwéger*, II, 226.

[d] *Zellwéger*, l. c.

[e] *De Sismondi*, *Hist. des républ. ital.*, XII, 125, 126.

rité, passa du murmure à la colère, de la colère aux voïes de fait; dans la lutte quelques Génois périrent. Aussitôt la population entière de la ville prit les armes; une vingtaine de Suisses perdirent la vie, et tous eussent probablement été massacrés, sans les deux frères Augustin et Jean Adorno, qui parcoururent les rues avec la garde du doge, apaisèrent le tumulte et firent pendre, comme exemple, quelques-uns des plus mutins [f].

Le butin, dont bien des Suisses envoyèrent la meilleure part dans leur pays, attira une foule d'autres sur leurs traces. Les Confédérés ordonnèrent, il est vrai, dans une diète à Zoug, de saisir les objets envoyés de cette manière par les Appenzellois et les St-Gallois [g]; mais cette décision demeura sans effet, et chaque jour d'avides mercenaires volaient sous les drapeaux du roi de France [h]. Ils grossirent ainsi l'armée formidable à la tête de laquelle Charles VIII ouvrit la campagne. =]

La duchesse de Savoie et Louis Sforza le reçurent avec joie et avec pompe [151]; à l'aspect de ses troupes nombreuses et bien armées et de sa grosse artillerie, l'Italie trembla [152]. Des cinq mille Confédérés [153], la

f *Ibid.*; *Comines*, l. VII, chap. VI; *Mézeray*, V, 51-58; *P. Jovii*, l. I; *Guicciardini*, l. I, *Barthol. Senseregæ, de rebus Genuens*; *Zellwéger*, II, 227.

g Collection de *recès* aux archives de Lucerne.

h *Zellwéger*, l. c.

151 *Guicciardini*, 56; *Comines*, 556; *Mézeray*, II, 778; *Roscoe*, I, 175.

152 *P. Jovii*, *Historiæ sui temporis*. Basileæ, 1578; in-fol., I, p. 36. = Voyez sur l'expédition des Français en Italie, *de Sismondi*, *Hist. des républiques italiennes*, t. XII, chap. XCIII-XCVI, et au commencement du chapitre XCVII un jugement sur Charles VIII. C. M.

153 *Anshelm* n'indique pas le nombre; *Tschudi*, dans sa chronique



fleur de l'armée française, quelques-uns se voyaient à l'avant-garde[154]. La marche de Charles ressemblait moins à une campagne qu'à un triomphe[155]; une maladie[156], la part qu'il prit aux affaires de Florence, où le peuple, ami de la liberté, disputait le pouvoir souverain à la famille des Médicis, enfin, des négociations avec le pape, qui voulut d'abord lui faire résistance, l'arrêtèrent quelques semaines[157]. Pendant qu'il se trouvait encore à Rome, Alphonse, roi de Naples, se démit de la couronne en faveur de son fils Ferdinand; trop tard : la prudence ni la force ne purent résister à l'orage imminent; le nouveau roi s'enfuit, Charles entra victorieux dans la capitale, et reçut les hommages (février 1495)[158].

Mais tandis qu'il se livrait à des réjouissances publiques et à des rêves de conquêtes lointaines, se formait une trame redoutable pour le perdre lui et son armée. Le roi chassé trouva du secours en Espagne[159]; le pape

msc. en compte 8,000; *Guicciardini* (57), 6,000. = *Louis de la Trémouille* dans ses Mémoires, ch. VIII, p. 145, dit 8,000 Suisses ou Allemands, armés de piques et de hallebardes. C. M.

154 *Guicciardini; Comines*, 558; sous le bailli de Dijon, Antoine de Bessey (ou Bassey), baron de Trichastel.

155 « Poursuivit son chemin d'une audace très-assurée, épouvantant » toute l'Italie d'un seul sentiment de sa venue; envoya des mareschaux- » de-logis et fourriers devant, la craye à la main, marquer les logis » comme il leur plaist; sans aucune rencontre ny résistance de porte » fermée, chacun lui fait place. » *Brantôme*, VII, 4.

156 *Roscoe* (I, 177, n. k) présume que cette maladie était le mal vénérien, auquel il accorde ainsi les honneurs d'une origine royale. = Voy. *de Sismondi*, XII, 135 et les auteurs cités par cet historien. C. M.

157 *Guicciardini; Roscoe.*

158 *Guicciardini*, 82 seq.; *Comines*, 598 et suiv.; *Mézeray*, II, 782 et suiv.; *Roscoe*, I, 241 et suiv.

159 *Roscoe*, I, 223 et suiv.



et Venise, effrayés auparavant de l'union plus étroite de Naples et de Milan, tremblèrent alors à l'idée de la prépondérance de la France[160]; à eux se joignit l'Empereur, de même que le rusé Sforza, parce qu'il se défiait des Français, qu'il avait attirés dans sa patrie, surtout depuis que Louis d'Orléans, commandant des troupes françaises dans le Milanais, parlait de ses droits sur le duché en qualité de descendant de la maison Visconti[161]; ainsi se forma une ligue de tous ces États contre la France[162]. Charles trouva dans Naples même des ennemis plus dangereux encore, l'orgueil et l'insolence des Français lui aliénant la noblesse et le peuple[163]. Dans cette situation critique, sans flotte, sans espoir d'un secours prochain, menacé de toutes parts, Charles sut maintenir sa dignité : il se fit couronner roi de Naples, et prit des mesures pour garder sa conquête et pour rentrer en France[164]. [= Il laissa la moitié de ses troupes à Naples sous les ordres de Gilbert de Bourbon, duc de Montpensier, et se remit lui-même en route avec le reste de son armée, où se trouvaient trois mille Suisses. Jacques Trivulce commandait l'infanterie et trois cents lances. Aussitôt qu'il se fut décidé pour cette retraite, il expédia l'ordre de lui amener de France et de Suisse de nouvelles troupes auxiliaires. On lui envoya effectivement sept mille

[160] *Guicciardini*, 110; *Mézeray*, II, 786; *Hæberlin*, IX, 14 et suiv.

[161] *Mézeray* et *Hæberlin* parlent de cette crainte bien fondée; pourquoi *Roscoe* la passe-t-il sous silence?

[162] Elle fut conclue à Venise, le 31 mars 1495. *Mézeray*, II, 787; *Guicciardini*; *Comines*, 615, 621. Celui-ci se trouvait alors à Venise comme ambassadeur de France.

[163] *Guicciardini*, 112; *Comines*, 627; *Roscoe*, I, 228.

[164] *Guicciardini*, 115 seq.; *Comines*, 626 et suiv.; *Mézeray*.

cinq cents hommes, et dans ce nombre deux mille Suisses conduits par Henri Wolleb, d'Uri. Mais le duc d'Orléans, au lieu de les laisser poursuivre leur route, s'en servit pour s'emparer de la ville et de la forteresse de Novare. Le roi, craignant le danger qui pouvait en naître pour lui, accéléra sa retraite par Lucques. Arrivé près de Pontrémoli, il trouva cette ville occupée par trois cents hommes du duc de Milan, auxquels les citoyens aidaient à garder la ville. Trivulce essaya de leur persuader d'ouvrir les portes au roi; mais les habitans lui représentèrent qu'au premier passage des troupes les paysans des environs avaient égorgé une quarantaine de Suisses, et que maintenant ils craignaient quelque acte de vengeance. Trivulce leur promit toute sûreté, si les Milanais sortaient de la forteresse et la remettaient à ses troupes. Ainsi fut-il fait. Les Suisses ne dirent mot. Mais, dès qu'ils virent la forteresse au pouvoir des Français, ils pénétrèrent dans la ville, au mépris de la défense royale, la pillèrent et y mirent le feu après avoir égorgé les habitans; irrités de ce qu'on avait confié le fort aux seuls Français, ils dirigèrent leurs canons de ce côté. Le roi en personne parvint seul à les apaiser à la fin par de bonnes paroles et à les convaincre de leur tort. Les flammes de la ville venaient de consumer les vivres de l'armée [a].

La plus grande difficulté fut de faire passer l'artillerie par les pentes abruptes de l'Apennin. « Jean de la Grange [b], maître de l'artillerie, et le sire de la Tré-

[a] *Zellwéger*, II, 227-229.

[b] Nous empruntons le récit de M. *de Sismondi*, *Hist. des Républ. ital.*, XII, 306, 307.

mouille, avaient pris la charge de transporter au-delà des montagnes tout cet attirail militaire, et ils furent bien secondés par les Suisses, qui, pour faire oublier les excès dont ils s'étaient rendus coupables, s'employèrent avec beaucoup de zèle à tirer les affuts à force de bras. Il y avait quatorze pièces de gros canon [c], beaucoup de petites, et un nombre proportionné de caissons et de munitions de guerre. La montagne sur laquelle un sentier avait été négligemment tracé, sans qu'aucun travail en adoucit la rudesse, s'élevait au-dessus de Pontrémoli, par une pente rapide que les mulets avaient peine à franchir; elle descendait ensuite avec la même rapidité dans un vallon, pour remonter encore. Les Suisses s'attelaient deux à deux au nombre de cent ou deux cents, avec de longues cordes, pour trainer une seule pièce, et après l'avoir amenée jusqu'au sommet de la montagne, ils avaient plus de peine encore, et surtout ils couraient plus de danger à la retenir en descendant. Au bout de cinq jours toute l'artillerie fut de l'autre côté de la montagne, et le roi lui-même partit le 3 juillet pour la traverser. » =] Il rencontra inopinément dans les plaines de la Lombardie l'armée coalisée. La supériorité du nombre [165] et la position avantageuse de l'ennemi n'effrayèrent pas le roi; le péril en fit un héros (juillet 1495). Monté sur un cheval borgne [166], il combattit avec une

[c] Quelques pièces avaient jusqu'à huit pieds de long et pesaient 900 livres sans l'affut. *Zellwèger*, II, 229.

[165] Selon *Comines*, 651, qui fut présent, 35,000 hommes; selon les historiens italiens, l'armée des alliés n'était pas de beaucoup plus forte que celle des Français.

[166] *Comines*, 656; *Brantôme*, VII, 11.



rare présence d'esprit comme un simple soldat[167], passa le Taro, et se tira, de même que son armée, des piéges tendus par ses adversaires; ceux-ci firent une perte décuple dans cette bataille, rendue sanglante par le désordre plus que par l'opiniâtreté[168]. L'Italie, épouvantée par la conduite de ces étrangers et par la prévision des conséquences, muette de surprise et d'admiration, fit éclater sa joie lorsque Charles continua sa retraite[169]. Sforza renoua des négociations avec lui. Louis d'Orléans avait commencé de s'établir dans le Milanais, et, soit légèreté, soit égoïsme, au lieu d'amener au roi les troupes venues de France, il les avait employées à garder les places occupées par lui[170]. Charles apprit à Vercelli comment le duc, cerné dans Novare par les alliés, luttait contre un péril extrême[171]. Trop découragé pour essayer de débloquer la place, le roi recourut aux négociations, et Sforza, infidèle aux alliés comme il l'avait été à Charles, fit avec lui une paix[172], qui facilitait au roi le retour et une nouvelle expédition contre Naples; mais Charles, plongé dans la paresse et la volupté, ne songea plus sérieusement à conquérir[173].

[=Moins épuisé par le plaisir, moins pressé de retourner en France au prix de ses conquêtes, Charles

[167] *Comines; Brantôme: Hénault*, I, 402.

[168] *Roscoe*, I, 247, n. *k; Mézeray*, II, 793; « Dieu conducteur des » Français, peuple *qu'il a élu par-dessus tous les autres pour exécuter ses* » *volontés*, etc.; » est-ce comme fléau ?

[169] *Roscoe*, I, 249.

[170] *Mézeray*, II, 789 et suiv.

[171] *Comines*, 690; *Mézeray*, II, 794.

[172] *Comines*, 701 et suiv.; *Mézeray*, II, 795; grâce à l'intervention des députés suisses. *Anshelm*.

[173] *Mézeray*, II, 796 et suiv.

les eût conservées, grâce au secours qui lui vint des montagnes de l'Helvétie. Des deux mille Suisses en garnison à Novare, seize cents seulement arrivèrent, après l'évacuation de cette place, à Vercelli, épuisés par la faim; les quatre cents autres moururent d'inanition en route [a]. Mais dans le même temps, le bailli de Dijon, chargé par le roi de lever dans les cantons cinq mille Suisses, parut à la portée du camp français suivi de vingt mille, que l'abondance méridionale attirait dans les riches plaines de la Lombardie. « On fut obligé, dit un historien [b], de donner des ordres aux frontières du Piémont pour n'en pas laisser passer davantage, autrement jusqu'aux femmes et aux enfans paraissaient déterminés à se jeter sur l'Italie. L'arrivée de cette multitude inattendue, qui changeait tellement la proportion des forces des deux armées, aurait certainement empêché l'évacuation de Novare si on ne l'avait pas effectuée deux ou trois jours auparavant. Elle pouvait de même faire mettre en délibération s'il ne valait pas mieux rompre toute négociation, et si le roi, avec une armée si nombreuse, si belliqueuse, et commandée par d'aussi bons officiers, ne devait pas saisir l'occasion de tenter la conquête de la Lombardie. » Dans l'état présent des affaires les Suisses auxiliaires suscitèrent autant d'embarras à Charles VIII qu'ils lui auraient donné d'aide sans la conclusion de la paix. Arrivés avec de hautes espérances, on parlait de les renvoyer sans même leur assurer leur solde. Ils s'assemblèrent la nuit par cantons, et délibérèrent sur le parti à prendre : les uns voulaient s'emparer du roi et des principaux seigneurs

[a] *Zellwéger*, II, 229.
[b] *De Sismondi, Hist. des républ. ital.*, XII, 338, 339.

de la cour; d'autres, du bailli seulement, jusqu'à l'entier acquittement de ce qui leur était dû : on ne leur offrait qu'un mois de paye, somme à peine suffisante pour les frais de leur voyage. Ils exigeaient la solde de trois mois, s'élevant à 500,000 livres, conformément aux capitulations signées par Louis XI avec leurs cantons. Le roi, irrité de leur réunion tumultuaire et de leurs exigences, voulut marcher contre eux avec ses Français; mais, à la prière de Trivulce, il lui permit d'envoyer auparavant vers eux son fils, le comte de Masox, qu'ils connaissaient; celui-ci les apaisa, mais on fut obligé de les satisfaire en leur donnant, faute d'argent, des ôtages et des lettres de change. Ils se retirèrent alors dans leurs montagnes [c]. =]

Les Confédérés, distingués pendant cette guerre dans l'attaque et la défense, dans les forteresses, dans les fossés et en rase campagne, vivaient chez eux en proie à une discorde violente. La multitude s'était prononcée pour la France; une partie des magistrats pensaient autrement, mais des milliers de volontaires accoururent tôt ou tard sous les drapeaux français. A l'invitation du roi Charles [174], et du bailli de Dijon qui

[c] *Zellwéger*, II, 229 et 230; *de Sismondi*, 343; *Comines*, l. VIII, chap. XVIII; *P. Jovii*, l. II, III; *Guicciardini*, l. II.

[174] *Charles VIII aux Confédérés*, Lyon, 23 juillet 1494, *R. S.*, en réponse à une lettre dans laquelle ceux-ci se plaignaient « que contrairement aux traités, il avait attiré de leur pays des hommes en état de porter les armes et cela à leur insu, sans leur consentement et contre leur gré. » Le roi dit entre autres : « Afin de répondre mieux à vos lettres, nous parlerons de la chose un peu plus explicitement. Suivant l'avis de sages conseillers, et par la confiance dans le secours divin, nous nous sommes proposé, avec l'aide de nos troupes, de tirer notre royaume de Naples des mains des barbares, pour le réduire en notre pouvoir et le mettre sous notre protection, et par la susdite grace (di-

savait l'allemand [175], on trouve des mercenaires suisses dans un combat près de Gènes, dans l'armée commandée par le roi, à Naples, à la retraite des troupes françaises, à Novare, près de Louis, partout [176]; même pendant les négociations avec Sforza, affluèrent en Lombardie presque autant de Confédérés qu'on en avait vu combattre près de Morat, contre la Bourgogne [177]. En vain des Confédérés plus sages conseillèrent dans des diètes de renoncer aux seigneurs étrangers [178]; en

vinc) nous avons fait de grands préparatifs militaires et rassemblé des troupes nombreuses de gens de guerre, etc. = Avant d'avoir vu cette lettre, les Confédérés avaient envoyé à Gènes cinq députés, Gaspard Vom Stein, de Berne, Jacques Zubegg, d'Uri, Jean Guglenberg, de Fribourg, Henri Zyli, de St.-Gall, et Henri Lüssi, d'Appenzell, pour se plaindre de ce que le roi, contrairement à son traité avec les Confédérés, attirait leurs gens; ils devaient déclarer en même temps qu'ils avaient la mission expresse d'ordonner aux chefs et aux soldats de revenir. Le trésorier royal et le bailli de Dijon (voy. la note suivante) prirent si bien leurs mesures, que les députés suisses ne parvinrent pas à leur parler, et repartirent le 14 juillet emportant pour réponse que le roi aurait trouvé assez d'Allemands, mais que, par préférence, il avait pris des Suisses; que si quelqu'un entreprenait d'affaiblir son armée, il serait puni de mort. *Anshelm*, II, 148; *Zellweger*, II, 225, 226. C. M.

175 « Qu'on appelle le bailli allemand » (« den Tütschen Bælli »). *Tschudi. P. Jovii, Hist.*, I, 26 : « Is et germanicam callebat linguam et summus artifex tractandis Helvetiorum ingeniis habebatur. »

176 *Comines, Guicciardini* et surtout *P. Jove* racontent leurs actions en détail. L'archiduc Gilibert de Montpensier leur donna un *témoignage* de leur vaillante conduite en Calabre, Attela, le 1er août 1496. *A. Z.* VI, 1, 10. On y lit les noms suivans : « Jean Hoch, J. Zwitz, Stöckli, Ulrich Burki, Bösshans, le gentilhomme Burkart, etc. »

177 *Comines*, 703; *François Arsent à Fribourg*, 5 oct. 1495. *Ch. Mém.*, VIII, 74 : « Au dire des inspecteurs d'après les rôles, il y a plus de 25,000 soldats des Confédérés, et les Français les croient capables de subjuguer le monde entier. »

178 « Afin que nous autres Confédérés vivions à l'avenir d'autant plus fidèlement unis par l'amitié fraternelle. » *Recès*, Lucerne, 18 juillet 1495. *R. S.*



vain Berne, maintenant dévouée à l'Empereur, rappelait à ses alliés leurs obligations comme membres de l'Empire [179]; les cantons forestiers ne voulurent entendre parler que des Français; ils méprisaient les sommations impériales [180]; la tentative d'arrêter la jeunesse effrénée excitait la rébellion [181]. La misère inexprimable à laquelle les mercenaires suisses furent en proie en Italie n'effraya personne. Un petit nombre de ceux qui partirent pour Naples revirent leurs foyers; tous ne tombèrent pas honorablement sur un champ de bataille, mais beaucoup sous le poignard des Ita-

[179] *Berne* écrivit *à Soleure*, le 15 juillet 1495, au sujet de l'instruction à donner pour la diète; *Ch. Mém.*, IX, 56 : « Notre avis est de refuser absolument la demande du duc d'Orléans; car puisque nous appartenons à l'Empire, à qui sa proposition est hostile, il ne convient pas d'y adhérer. » Les cantons forestiers menacèrent à cette occasion les Bernois : « L'ammann Réding a tenu des propos inquiétans, car il estime que lorsque, au premier jour, les Confédérés se trouveront en campagne, ils devront se former en assemblée pour délibérer. » *Berne à Soleure*, 18 sept. 1495. *Ch. Mém.*, IX, 68. *Lettre* dans nos *Pièces justificatives*, nº III. = Berne aurait en général préféré une médiation; mais ses vues politiques, ordinairement si supérieures à celles des autres Confédérés, ne furent pas adoptées; elle se borne donc à un rôle de neutralité, ne recevant d'argent d'aucun des partis et détournant, autant que possible, ses sujets d'émigrer pour prendre du service. Le gouvernement bernois ne craignit pas d'ordonner l'arrestation des enrôleurs français et du bailli lui-même, somma ses sujets émigrés de rentrer au pays, menaça de punir les réfractaires, et députa vers le margrave de Neuchâtel et le prince d'Orange pour les engager à ne point enrôler de Bernois dans les troupes qu'ils rassemblaient pour le compte du duc d'Orléans. *De Tillier, Hist. de la républ. de Berne*, t. II, 397. C. M.

[180] « Nous vous avons précédemment *sérieusement ordonné* » etc. *Maximilien aux Confédérés;* Worms, 25 déc. 1495. *Ch. Mém.*, IX, 91. *Maximil. à Glaris*, 12 mai. *Doc. Tsch.*, III, 304.

[181] A ceci se rapportent les faits cités ci-dessus n. 2.



liens [182]; de quinze cents laissés à Naples, à peine cent repartirent pour leur pays [183]. Ceux-ci, et d'autres avant eux, moururent de faim, de soif, du poison [184], de maladie, solitaires, dans des granges, sur la route, dans les champs, parfois sur des fumiers [185], triste sort de guerriers dont le seul aspect avait fait trembler les plus braves! Ceux qui, amaigris, presque méconnaissables pour leurs amis mêmes [186] se traînèrent jusque vers leurs foyers, empoisonnèrent le pays par une maladie dégoûtante, contagieuse, funeste. La Confédération entière en fut épouvantée, car la vie libre et la population nombreuse de la Suisse propagèrent le mal avec rapidité, et aucun médecin ne connaissait de contrepoison. On l'appela *la mauvaise vérole,* à cause des pustules dont se couvrait le corps. Beauçoup moururent au milieu de souffrances atroces; d'autres, estropiés, traînèrent une existence misérable [187]. Les historiens et les médecins sont divisés d'opinion sur l'origine de ce fléau; selon quelques-uns, il fut apporté du Nouveau Monde [188]; d'autres en attribuent la cause à

[182] D'après *P. Jove*, I, 31, déjà lors de leur premier passage, sous les coups des mercenaires de Sforza,

[183] *Anshelm.* On les embarqua et les laissa long-temps dans les navires exposés à la chaleur la plus cruelle. *P. Jovii*, *Hist.*, I, 137. = Selon M. *Zellwéger*, II, 230, il en revint à peine 150. C. M.

[184] *P. Jove* révoque ce fait en doute; *Anshelm* et d'autres l'affirment.

[185] « Mourant comme des chiens. » *Anshelm; Schodeler.*

[186] *Comines*, 727; *Schodeler.*

[187] *Anshelm; Bullinger; Schodeler; Guicciardini*, 161, seq.; *P. Jovii*, *Hist.*, I, 139; *Mézeray*, II, 796; *Fugger*, 1099; *Roscoe*, I, 257.

[188] *Guicciardini* croit que le remède de ce mal se trouve en Amérique, et que c'est le bois de Gayac; *Mézeray; Schodeler.* Le savant *Sprengel*, dans son immortelle *Histoire de la médecine* (*Geschichte der Arneykunde*), 2e édit., Halle, 1800 et suiv. II, 647 et suiv., prétend que cette maladie n'est pas venue des Indes occidentales.



une conjoncture singulière des astres [189]; vraisemblablement le hasard confondit alors des affections locales déjà connues, et les fit dégénérer en une maladie générale et très-dangereuse [190]. Les gouvernemens suisses, seuls ou réunis, tentèrent de s'opposer à ce que la contagion se propageât, en isolant les malades [191]; des gens pieux, mais superstitieux, y reconnurent la colère du ciel, et cherchèrent dans des expiations la guérison des victimes [192]. Le grand consolateur des hommes, le

189 « Occultiore vi syderum cœlo demissus. » *P. Jovii, Hist.* : *Mézeray* d'après *Fracastoro.*

190 Peut-être dans le nouveau monde. « On connaissait anciennement déjà des maladies locales des parties génitales, qui ressemblaient aux phénomènes vénériens, mais les accidens généraux de la maladie vénérienne étaient inconnus. Vers les années 1493 et 1494 des circonstances défavorables développèrent ces affections locales, au point de les transformer en syphilis. » *Examen critique* de *F. A. Walch, Exposé de l'origine et de la maladie vénérienne.* Jéna, 1811, in-8, dans les *Annales de Heidelberg* (*Heidelb. Jahrbücher*). Année 1812, I, 320. *Bullinger* raconte : « Il court une tradition qu'une belle courtisane s'étant brouillée avec un gentilhomme français, son amant avait fait coucher avec elle un malade atteint d'un mal contagieux, horrible; qu'ensuite elle avait de nouveau alléché le gentilhomme, qui, peu après avoir passé une nuit avec elle, fut couvert de la mauvaise vérole et perdit ses forces. » = Voy. *de Sismondi, Hist. des républ. ital.*, XII, 344, 345. C. M.

191 Dans le *recès* de Lucerne, 25 mai 1496. *R. Tsch.*, I, 128, chaque canton doit pourvoir à ce que les malades restent chez eux. D'après *Anshelm*, on leur bâtit dans les champs des barraques particulières.

192 « Ce seul fléau, » dit *Anshelm*, « si un fléau pouvait porter remède, suffirait pour humilier et dompter la passion et la volupté de l'homme sensuel et ardent, mais il ne l'a pas corrigé, il ne le corrige pas encore, Dieu seul peut aider, et il faut qu'il aide. » Et plus loin, racontant les misères de ceux qui retournaient dans leur pays : « Rien ne touche l'homme insensé, qui redoute la mort plus que tous les animaux, et pourtant s'y expose avec une légèreté si criminelle. Le vieux proverbe reste vrai : « Lombardie est le cimetière des Allemands et des Français; » ce cimetière s'est étendu jusqu'à Naples et paraît néanmoins trop étroit. »



temps porta conseil; par les soins donnés à des personnes de haut rang [193] et par l'observation les médecins découvrirent la nature de la maladie et ses remèdes.

Toutes ces calamités, tous ces châtimens du ciel déterminèrent peu de gens à revenir au devoir et à l'honneur; la cupidité, la haine, la jalousie prirent chaque jour plus d'empire. Comme la multitude se rendait en Lombardie, au milieu de vociférations menaçantes contre les Bernois, ceux-ci concertèrent avec Zurich, Fribourg et Soleure des mesures communes, levèrent des troupes pour repousser la force par la force, et envoyèrent des députés aux volontaires qui rentraient dans le pays, pour les assurer des dispositions les plus amicales [194]. L'orage passa heureusement [195], mais la discorde subsista [196]; sa violence augmenta même, parce que bien des souverains enrôlèrent des mercenaires, et que les cantons forestiers se prononcèrent décidément pour les Bernois contre la France [197]. Les amis de l'honneur et de la patrie fixaient des regards attristés sur l'avenir, pressentant la ruine de la Confédération. Soudain on entendit aux frontières gronder un orage; la discorde se tut; l'union rallia fraternellement les membres de l'alliance confédérale.

Schodeler, après avoir beaucoup parlé de cette maladie finit par ce voeu : « Dieu veuille nous la reprendre dans sa clémence ! »

[193] « Dans les palais et chez les chefs de la chrétienté. » *Jean de Muller, Hist. universelle.*

[194] *Anshelm.*

[195] « Ainsi cet orage se dissipa sans grêle, quoique la plupart aient été frappés mortellement de la grêle de la vérole. » *Anshelm.*

[196] « Il y avait grande désunion parmi les Confédérés. » *Anshelm.*

[197] *Anshelm.*

CHAPITRE II.

GUERRE DE SOUABE.

L'empereur Maximilien tente de ramener les Confédérés au giron de l'Empire par le moyen de la Ligue souabe et de la paix générale. — Il les menace; la division se met parmi eux; la plupart se rapprochent de la France; ils admettent les Grisons comme alliés, mais s'aliènent Constance. — Louis XII, roi de France; sa guerre avec Maximilien. — Froideur croissante entre l'Empereur et les Confédérés; explosion des hostilités; armistice. — Les Impériaux le violent; les Suisses s'emparent du Wallgau; combat près du Hard. — Première expédition au Hégau. — Mesures de précaution des Confédérés, leur alliance avec la France. — Essais de médiation; la guerre continue, combat au Bruderholz. — Les Autrichiens dévastent les domaines du baron de Sax; les Suisses marchent à son secours; bataille de Frastenz; les habitans du Wallgau punis de leur perfidie. — Les Confédérés surpris dans les environs de Constance; combat du Schwaderloch. — Seconde expédition dans le Hégau; prise de Thiengen, Kissenberg, Stühlingen et Blumenfeld. — Les Autrichiens ravagent le Val-de-Moutier. — Préparatifs de l'Empereur; il ordonne une levée. — Situation des garnisons suisses. — Les Grisons attaquent les retranchemens ennemis dans la Malserheide. — Incursion des Impériaux dans la Valteline. — Troisième expédition dans le Hégau. — Nouveaux préparatifs de l'Empereur. — Troubles dans le Schwaderloch, bataille de Dorneck. — Négociations, paix de Bâle. — Partage des conquêtes; la juridiction de Thurgovie.—Réflexions. — Bâle et Schaffhouse admis dans la Confédération suisse.

[1488 — 1501.]

Petite et presque insignifiante au commencement du XIVe siècle, la Confédération suisse était devenue une



puissance formidable à la fin du XVe; les pâtres, les artisans et les paysans, qui n'avaient pris les armes que par amour de la liberté, avaient enseigné une tactique nouvelle et fait de l'infanterie, qu'on dédaignait, le noyau de l'armée. La guerre se faisait essentiellement au moyen de mercenaires, et comme personne n'égalait les Confédérés en loyauté ni en bravoure, on ambitionnait leur appui. Afin de se l'assurer, *Maximilien*, chef actif des États germaniques, employa divers moyens; mais le meilleur de tous lui manquait, l'argent; ses adversaires, les Français, au contraire, riches et généreux, réussissaient dans leurs enrôlemens. Maximilien, appelé par diverses circonstances à rétablir la paix et l'ordre dans l'Empire, conçut naturellement l'idée de faire servir les mêmes moyens à humilier de fiers paysans inaccessibles à des propositions amiables, et d'essayer de nouveau ce qui avait échoué à Morgarten et à Sempach, ce que n'avait pu faire l'alliance avec la France et avec Zurich, ni les efforts de Charles-le-Téméraire. Il invita premièrement les Confédérés à s'unir à la *Ligue souabe* [1]. Cette alliance de plusieurs villes impériales, de la Souabe surtout, barrière opposée aux brigandages de la noblesse et à l'ambition des grands, n'était pas une idée nouvelle, mais un perfectionnement d'institutions antérieures, utiles surtout aux villes commerçantes pour la sûreté de leurs relations [2]. Le traité en fut rédigé dans une diète à Esslingen (février 1488), et l'on établit, en consé-

[1] En 1488. *Anshelm*; *J. H. Füssli, Hist. de la guerre de Souabe*, dans le *Musée suisse*, 3e année, p. 577; travail distingué, plus propre à donner une juste idée de l'état de la Suisse à cette époque, que bien des ouvrages volumineux.

[2] *Hégewisch*. I, 96.



quence, un conseil commun et un tribunal pour décider les différends entre les alliés; le traité déterminait aussi les secours à fournir par les membres de la Ligue et le mode d'admission de membres nouveaux [3]. Les Confédérés, dès long-temps à l'abri des maux auxquels la Ligue souabe devait mettre un terme, d'autant plus défians qu'on leur assurait plus solennellement qu'elle n'était pas dirigée contre eux, refusèrent obstinément d'y accéder [4]. Cependant la nouvelle association prit un accroissement rapide; on obligea les chevaliers opposans d'y entrer; voyageurs et négocians en célébraient les louanges [5]; ses forces militaires décidèrent la querelle entre la Bavière et l'Empereur [6]; mais c'étaient pour les Suisses autant de motifs de la redouter; d'autres encore s'y joignirent. La jalousie naturelle entre voisins dont une partie avait échangé la position commune à tous contre une position meilleure, éclata dès l'origine de la Ligue. « A présent on a trouvé le vrai moyen, » disait-on; « les paysans ne seront plus les maîtres [7]; » ces menaces alternaient avec des chansons infâmes, avec des propos outrageux, qui accusaient les Confédérés des vices les plus dégoûtans [8].

[3] Dans *Datt, de pace imperii publica.* Ulmæ, 1698, in-fol., p. 281 seq.

[4] *Recès*, Zurich, 15 déc. 1488. *R. Tsch.*, I, 66 *b. Anshelm.*

[5] *Datt*, 287 seq.; *Fugger*, 1004 et suiv.

[6] Le duc Albert de Bavière, avait pris possession de Ratisbonne. *Zschokke, Hist. de Bavière;* Arau, 1813 et suiv., in-8. II, 450 et suiv.; *Fugger*, 1056. D'après l'énumération de *Datt*, p. 445, les forces de la ligue consistaient en 1,561 cavaliers, 8,294 fantassins, 687 chariots, 330 tentes, 37 canons de gros calibre.

[7] *Anshelm.*

[8] « Par jalousie de leur nom, célèbre en tout pays, on a fait entendre des injures, des chansons et des moqueries honteuses et inhumaines, apportées des Pays-Bas et de la Bretagne et inventées sans doute par

La vieille haine se réveilla violente; l'exaspération augmentait de jour en jour.

L'Empereur désirait mettre à l'épreuve l'obéissance des Confédérés comme membres de l'Empire*; la Ligue souabe, institution indépendante, ne lui en fournissait pas le moyen; mais une autre occasion s'offrit bientôt. A la diète de Worms, il demanda aux États du secours contre la puissance croissante des Turcs et des Français. Les uns, secrètement gagnés par les Français [9], nièrent l'imminence du péril; d'autres profitèrent de l'embarras de Maximilien pour consolider enfin le repos et l'ordre, et l'Empereur dut céder [10] (1495). A cet effet on établit des lois obligatoires pour tous et une cour de justice pour en assurer l'exécution; les premières s'appelèrent la *paix du pays* (*Landfrieden*),

l'ennemi de toute paix lui-même, par le diable. » *Anshelm.* Pour n'en citer qu'un exemple, Soleure fit arrêter un soldat qui avait dit dans le district de Pfirt: « Que nul n'était un vrai Suisse à moins qu'il n'eût passé la nuit avec une vache. » *Recès,* Lucerne, 15 Sept. 1490. *R. Tsch.*, I, 84.

* L'archiduc Maximilien, le premier à qui les chancelleries donnèrent ce titre, ayant obtenu la couronne de roi des Allemands, le 9 avril 1486, du vivant de son père, et en 1490 du duc Sigismond la cession de ses États, se crut de plus en plus autorisé à requérir le secours des Confédérés pour ses guerres. Ceux-ci le lui refusèrent constamment et différèrent toujours de renouveler, au gré de ses vœux, l'alliance héréditaire. Son père mourut le 19 août 1493 dans la 78e année de son âge. L'année suivante il demanda aux Confédérés de ne pas se séparer de l'Empire germanique; ils lui donnèrent une réponse évasive. » *Zellweger,* II, 234. C. M.

[9] Ils protestèrent que la France n'avait point d'intentions hostiles à l'Empire, etc. Maximilien dit en apprenant cela : « Il est bon de connaître la coutume des Français : ils chantent plus haut que la musique n'est notée, ils lisent autrement qu'il n'est écrit, ils parlent autrement qu'ils ne pensent. » *Hégewisch*, I, 133.

[10] *Hæberlin*, IX, 18 ; *Schmidt*, IV, 315 et suiv. ; *Hégewisch*, I, 136 et suiv.

l'autre *tribunal aulique* (*Kammergericht*); on ordonna de plus une *contribution* pour lever des armées contre les Turcs et les Français [11]. Une députation respectable [12] annonça aux Confédérés, dont quelques-uns avaient assisté à la diète d'Empire [13], ces mesures salutaires, indispensables, et les invita (septembre) « à s'y soumettre en sujets fidèles de l'Empire, amis de la justice; » elle leur assura qu'on leur donnerait la préférence dans les enrôlemens [14]. Les Suisses résistèrent: ils crurent leurs libertés compromises; l'argent français opérait d'ailleurs sur les esprits [15]. On recourut à des vexations: on réclama la contribution, on cita devant le tribunal aulique [16], on favorisa les St.-Gallois et les Appenzellois exilés [17]; la discorde se mit parmi les États Confédérés; quelques-uns, Berne à leur tête,

[11] *Hæberlin, Schmidt.* Les chartes adressées aux Confédérés (*R. S.*) sont du 7 août 1495. = La contribution était de un pour mille sur toutes les fortunes de 500 florins, et de la 24e partie d'un florin pour les fortunes moindres. L'Empereur voyait dans cette contribution tout comme dans l'institution du tribunal aulique un moyen de façonner les Suisses à sa guise par des menaces et par des espérances tour à tour; en cela il méconnut entièrement l'esprit républicain qui s'irrite et s'opiniâtre contre les menaces et les vexations, tandis que les Français gagnaient les esprits par leurs flatteries et leur argent. *Zellwéger,* II, 235. C. M.

[12] Gaspard de Meersbourg, bailli en Alsace, Burkhard d'Andlau et Jean Fuchs, sont trois chevaliers. *Datt,* 527.

[13] De Berne, Guillaume de Diessbach et Adrien de Bubenberg, qui furent traités avec des égards tout particuliers; de Lucerne, l'avoyer Louis Seiler; de Schwyz, l'ammann Réding. *Anshelm.*

[14] *Recès,* Zurich, le 22 septembre. *R. M.*

[15] *Tschudi.* = Voy. n. 11. C. M.

[16] Principalement St.-Gall, Appenzell et Bienne. *Recès,* Lucerne, 5 février 1496. *R. Tsch.* I, 123; Zurich, 7 mars 1497. *R. S.* Lucerne, 2 août 1497. *R. Tsch.* I, 142, etc.

[17] Voy. plus haut, chap. I n. 116 et 121.



s'allièrent avec Milan [18], tandis que la plupart renouvelèrent leur traité avec la France [19]; mais rien de tout cela ne releva la considération déchue de l'Empereur. Il y eut des troubles [20] lorsqu'une nombreuse députation bernoise, des Zuricois et des Fribourgeois [21],

[18] Berne, Schwyz et le Haut-Unterwalden. *Anshelm.* Sur Schwyz et le Haut-Unterw., voy. *Lucerne à Soleure*, 8 février 1497. *Ch. Mém.* X, 47.

[19] Je ne connais pas le recès. Le 9 avril 1496 (*Recès* de Lucerne), l'alliance fut acceptée par Lucerne, le Bas-Unterwalden, Zoug, Glaris, Fribourg et Soleure; Zurich l'accepta le 1er avril (*P. C. Z.*), à la prière de Lucerne, de Zoug, de Glaris, de Fribourg, Soleure d'ailleurs lui ayant envoyé une députation. Dans le *recès*, Zurich, 31 mai (*R. S.*), le roi remercie pour cette acceptation ; à l'égard d'Uri les relations sont contradictoires. =La grande ligue européenne contre la France envoya une ambassade en Suisse ; elle se composait d'un légat plénipotentiaire du pape, de représentans de l'Empereur, du roi d'Espagne et de la ville de Venise. Arrivée à Zurich le 27 février 1496, elle le prit fort haut ; les ambassadeurs de l'Empereur surtout menacèrent de l'épée de l'église et de l'épée temporelle, si les Suisses ne se soumettaient pas aux invitations du Saint-Siége et de l'Empire. Quelques jours plus tard, le négociateur ordinaire de la France avec la Suisse vint à Lucerne pour rétablir les anciennes relations formées par Louis XI, promettant 20,000 francs par an, et en cas de guerre l'appui de son maître ou 20,000 florins tous les trois mois. « Tout le monde, » disait le bailli, « en veut aux Français et » aux Suisses ; on est jaloux de leur fortune; cela doit les rapprocher et » les unir ; les uns et les autres sont belliqueux ; le roi, riche ; les Suisses, » pauvres. » (*Recès*, Lucerne, 7 mars 1496). La réponse fut différée jusqu'à la diète du mois de mai, qui l'ajourna de nouveau ; dans celle qui eut lieu à Zurich au commencement de juin, le roi de France fit remercier la Suisse pour le traité conclu avec lui ; à ses adversaires on déclara qu'il existait depuis long-temps des relations amicales avec la couronne de France ; qu'on avait toujours réservé le Saint-Siége et le Saint-Empire romain ; qu'on s'en tenait à ces traités, dont on s'était toujours bien trouvé (*Recès*, Zurich avant Corp. Christi 1496). Voyez toute la marche de cette négociation dans le tome II de M. *de Tillier*, p. 398-402. C. M.

[20] Dans le canton de Berne. *Anshelm.*

[21] De *Berne*, l'avoyer Henri Matter, que les Italiens appelaient duc de Berne, en outre Adrien de Bubenberg, Jean Rodolphe de Scharnachth-



amis des Allemands, accompagnèrent en Italie le roi des Romains. Des paroles violentes furent échangées à la diète impériale de Lindau, où l'on voulut persuader aux Suisses d'adopter la paix du pays. Le noble évêque de Mayence, chancelier d'Empire, infatigable dans l'intérêt de la justice et de l'ordre[22], dit aux députés de la Confédération : « Soumettez-vous; on a trouvé le moyen de vous donner un maître; j'y parviendrai la plume à la main. » Un des Confédérés[23] répondit : « Ce » dont vous nous menacez, seigneur, a jadis mal réussi » à d'autres, armés de hallebardes, plus redoutables » que des plumes d'oie[24]. » Une lettre monitoriale du pape fut affichée à la porte de l'église de Lindau, menaçant de l'excommunication tous les Suisses « qui ne renonceraient pas dans le terme de quinze jours à l'alliance avec la France[25]. Les membres de la diète ne se laissèrent pas intimider; ils en appelèrent du pape à l'autorité suprême d'un concile[26], et envoyèrent des députations à l'Empereur, ainsi qu'aux princes et aux villes d'Empire, leurs amis, pour exposer l'injustice des griefs soulevés contre eux[27].

Gaspard Vom Stein et Louis de Diessbach, le jeune, enfin Armbroster, prévôt du chapitre, avec des lettres de change pour 2,000 ducats, dans le but d'appeler 24 chanoines au chapitre de Berne, d'acquérir l'abbaye de Payerne et le prieuré de Grandson, etc. ; en tout 50 chevaux. *Anshelm.*

[22] « Qui se donne beaucoup de peine pour cette affaire. *Tschudi.* »

[23] « Bien qu'on ne le lui eût pas recommandé. » *Tschudi.* Selon quelques-uns cette parole fut dite par le célèbre greffier zuricois Louis Ammann.

[24] « Ainsi les députés rentrèrent dans leurs foyers et parlèrent des avanies qu'on leur avait faites. » *Tschudi; Anshelm; Bullinger.*

[25] Les conseillers fédéraux des VIII Cantons assemblés à Lucerne s'adressant à Soleure, 8 juillet 1496. *Ch. Mém.* IX, 119; *Anshelm.*

[26] Les conseillers fédéraux à Soleure, 8 juillet.

[27] Le recès me manque. *Füssli,* 590. = Une protestation contre ce



[= Unis contre des attaques injurieuses, mais partagés entre les puissances européennes, les Suisses en vinrent dans leurs diètes, de la division aux reproches les plus violens. La minorité accusa la majorité d'oublier ses devoirs envers le saint Empire romain, source de l'existence légale de la Suisse. « On ne rougit pas, » disait-elle, « de vendre aux Français, à prix d'argent, » les hommes en état de porter les armes et d'en dé- » peupler le pays. Personne pourtant n'ignore comment » le roi de France a observé les traités. Une médiation » est-elle plus difficile aujourd'hui que précédem- » ment? » — La majorité repoussait ces reproches avec amertume. « Nul, » répliquait-elle, « n'a fait autant » de bien à la Suisse que le roi de France; auprès de » lui la jeunesse oisive trouve toujours de l'occupation. » La minorité a tort de se séparer de la majorité. On » sait fort bien que le roi des Romains projette la ruine » de la Confédération, et que Berne lui a promis à cet » effet 6,000 hommes. Les Bernois les premiers ont » ouvert à l'or étranger les portes de la Suisse, et voilà » que tout-à-coup ils rompent avec le monarque des » Français! Si l'on voulait secourir Maximilien, il fal- » lait le faire lorsque le roi de France séduisit sa femme. » Depuis l'arrivée de Diessbach à Worms, la discorde » agite la Confédération. » Ces reproches insultans, occasionnés souvent par des accusations erronées ou méchantes adressées à la diète, donnaient lieu à de nouvelles explications pleines de violence. On vit même des Suisses, totalement gâtés par la soif de l'or, soutenir impudemment que la situation présente des Con-

monitoire, très-énergique surtout de la part de Zurich, a été conservée par *Anshelm*, A. 1496. C. M.



fédérés était la plus convenable, qu'ils chassaient réciproquement des poissons dans leurs filets, de sorte que chacun pouvait à sa guise pêcher dans un ou dans plusieurs endroits. Ils reconnaissaient le doigt de la Providence dans ces conjonctures qui forçaient les premiers souverains de la chrétienté à briguer la faveur d'un petit peuple de paysans, dont plusieurs Cantons n'égalaient pas même la population d'une de leurs villes [a]. Tant d'impudeur révolte; mais qu'est-ce qui la rendit possible? la corruption générale dont la contagion fut importée dans les vallées de la Suisse.

De nouveaux conflits nécessitèrent de nouvelles ambassades. Au commencement de l'année 1497, Maximilien exigea durement des St.-Gallois et des Appenzellois le paiement de la contribution due à l'Empire. Ceux-ci consultèrent au mois de mars [b] les Confédérés; leur conseil fut de suivre la ligne de conduite des Suisses, qui alors les soutiendraient. L'Empereur mit les St.-Gallois au ban de l'Empire; les Confédérés décidèrent aussitôt de lui envoyer une députation, mais en même temps ils invitèrent Schaffhouse, Rothweil, St.-Gall, Appenzell, Kaiserstuhl et Diessenhofen à faire bonne garde aux frontières et à se pourvoir d'armes et de cuirasses, attendu qu'on ne pouvait prévoir la tournure que prendraient les affaires [c]. Les députés trouvèrent l'Empereur à Füssen, sur les limites du Tyrol [d]. D'au-

[a] *Anshelm*, A. 1496. *Recès* de Lucerne, mardi après Ulrich (5 juillet), lundi av. Marie-Madel. (15 juillet), mardi av. Laurent, 1496; *de Tillier*, II, 402-404.

[b] Le 7.

[c] *Recueil de recès*, vol. II, 1491-1498, dans les archives du Fraumünster à Zurich; *Zellwéger*, II, 235.

[d] C'étaient Henri Matter et Jean d'Erlach de Berne, Jean Wagner,

tres se rendirent auprès de seigneurs et de villes de Bavière, de Wurtemberg et des bords du Rhin [e]. Tous les envoyés demandèrent, au nom des Confédérés, qu'on n'inquiétât pas, par de semblables exigences, des alliés qu'ils protégeraient au prix de leurs biens et de leurs vies; qu'on révoquât le ban et qu'on n'insistât plus sur les nouveaux griefs. Le roi des Romains répondit avec politesse et renvoya les députés jusqu'à la prochaine diète impériale convoquée à Worms [f].

Les armemens des Confédérés, quelques paroles menaçantes de leurs représentans déterminèrent la Ligue souabe à députer, le 8 avril 1497, à la diète de Worms, pour inviter tout l'Empire à concourir à la défense des domaines du roi et de la Ligue [g]. Le même jour les députés souabes, réunis dans Uberlingen, concertèrent des mesures de défense, envoyèrent des émissaires, et ordonnèrent qu'aux premiers mouvemens des Suisses le canon d'alarme donnât le signal dans tout le pays, et

banneret de Schwyz, l'ammann Wernher Steiner, de Zoug, Arnold de Winkelried, d'Unterwalden, François Arsent, de Fribourg, et l'avoyer Nicolas Kunrad, de Soleure. *Zellwéger*, II, 235.

[e] Le chevalier Henri Gödli, de Zurich, et le banneret Stucki, de Glaris, furent députés vers le duc de Bavière, le comte de Wurtemberg et les villes de Nuremberg, Augsbourg, Ulm, Constance, Ravensbourg, Kempten, Lindau, Memmingen, Isny, Weingarten, Buchhorn et Uberlingen. On délégua l'avoyer Wernher, de Meggen, de Lucerne, et l'ancien ammann Walther Indergassen, d'Uri, vers les comtes palatins du Rhin, vers le margrave de Bade et les villes de Strasbourg, Schletstadt, Colmar et Bâle. *Zellwéger*, II, 235, 236.

[f] *Anshelm*, II, 233, 234.

[g] *Instruction de la Ligue souabe à ses députés à Worms* au sujet du ban lancé contre St.-Gall, dans *Zellwéger, Documens*, t. II, 2[e] p., p. 275, 276.



que le tocsin appelât le peuple entier sous les armes [h]. Peu de jours après, de fausses nouvelles se répandirent; on invita les villes à se tenir prêtes; les députés de la Ligue s'assemblèrent à Ulm le 23 avril. Lorsqu'ils apprirent la prochaine arrivée d'une ambassade suisse, ils convinrent de répondre unanimement « qu'ils étaient » fâchés de ce différend, mais que, membres de la Ligue, ils devaient la consulter avant de donner une » réponse; qu'ils ne doutaient pas que dans la ligne de » conduite qu'on adopterait ils n'apparussent irréprochables [i]. » Les ambassadeurs fédéraux, arrivés à Ulm le 12 mai, rappelèrent la conduite loyale des Suisses, soit quand ils punirent les St.-Gallois et les Appenzellois coupables envers l'abbé, soit dans tout le cours des complications qui s'en suivirent; ils firent voir que, loin d'avoir cherché la guerre, ils s'étaient efforcés, comme à l'heure présente, de la prévenir [k]. Peu de jours après le départ de l'ambassade, les représentans de la Ligue souabe projetèrent un plan de défense; ils envoyèrent des députés à la diète de Worms pour le soumettre à l'Empereur [l] et pour solliciter le concours de tout l'Empire [m].

La diète fédérale, assemblée à Bade, ayant appris la réponse de la Ligue souabe (juin), décréta d'envoyer une ambassade à la diète de Worms, et une seconde au roi de France, afin de sonder ses dispositions en

[h] *Défense concertée par la Ligue souabe contre les Confédérés*, 8 avril 1497, dans *Zellw.*, l. c. p. 276-279.

[i] *Notices msc. de M. le prélat Schmid à Ulm. Zellw.*, II, 237.

[k] *Notices msc.* etc.; *Zellw.*, II, 239, 240.

[l] *Zellwéger*, II, 240; *Ch.* n. *h.*

[m] *Zellw.*, *ibid.*; *Notices msc.*, etc.

cas de guerre [n]. Les représentans de l'Empire à Worms montrant des dispositions peu amicales, les Confédérés firent des préparatifs militaires; Appenzell, St-Gall, l'abbé même y prirent part; la Ligue souabe ne demeura pas oisive; le roi Maximilien ne cacha pas son mauvais vouloir. Il avait enjoint aux Confédérés, comme membres de l'Empire, de se faire représenter à la diète impériale de Fribourg en Brisgau [o]. Cette injonction donna lieu vraisemblablement à un échange de paroles vives [28]; le roi finit par dire : « Sachez, » vous autres Confédérés, qu'en qualité d'archiduc » d'Autriche nous vous portons une haine héréditaire, » et si vous et vos consorts refusez obéissance à nous » et à l'Empire et que vous n'acceptiez pas la nouvelle » alliance, nous irons vous chercher dans votre pays, » et nous nous montrerons au premier rang. » Conrad Schwend, bourgmestre de Zurich, répondit au nom de tous les Confédérés : « Gracieux seigneur, Votre » Majesté Royale se propose de venir nous chercher et » de se montrer au premier rang; je ne saurais vous le » conseiller; nous avons un peuple tellement ignorant » qu'il n'épargnerait pas, je le crains, la couronne » royale [29]. »=]

Ainsi tout faisait pressentir la guerre, et la nature même semblait présager, par des événemens merveil-

[n] *Recueil de recès* dans les archives du Fraumünster à Zurich, vol. II, 1491-1498; *Anshelm*, II, 235, 236; *Zellwéger*, II, 240.

[o] *Anshelm*, II, 243; *Corp. diplom. nov.* X, *b*, 37, dans les archives de Fraumünster à Zurich; *Zellwéger*, II, 242.

[28] *Zellwéger*, *ibid.* C. M.

[29] *Tschudi*, *Chron. Helvet.* msc., n° 1219, dans la bibliothèque de l'abbaye de St.-Gall; *Bullinger*. C. M.

leux, un avenir formidable et gémir sur l'imminence d'une grande calamité [30].

Dans le sentiment de leur force et de la justice de leur cause, les Confédérés marchèrent d'un pas ferme. Tandis qu'ils ordonnaient des armemens [31], ils envoyèrent une ambassade nombreuse au roi de France pour lui demander du secours, et tâchèrent de fortifier la Confédération par l'admission de nouveaux alliés. Charles VIII reçut parfaitement les Confédérés, les rassura contre l'excommunication papale, leur promit son intervention pour le maintien de la paix, et en cas de guerre son puissant appui [32]. On perdit malheureuse-

[30] C'est ainsi qu'on expliqua la chute d'une pierre près d'Ensisheim. Elle était grosse, grise et triangulaire, pesant 300 livres; elle tomba du ciel avec un grand fracas le 7 nov. 1492; on la suspendit dans l'église d'Ensisheim. *Anshelm.* Elle y est encore. *Chladni*, dans les *Annales de physique* de Gilbert, nouvelle série XX. Leips. 1815, in-8, p. 235 et suiv. *Schodeler* raconte une multitude de miracles; ce sont, pour la plupart, des naissances de monstres.

[31] *Recès*, Lucerne, 5 avril 1497. *R. S.* La réquisition est aussi adressée à Schaffhouse, Rothweil, etc. *Recès*, Bade, 6 juin 1497. *R. Tsch.*, I, 141. *P. C. Z.*, 3 avril 1497.

[32] *Recès*, Donjon, au commencement d'août 1497. *R. M.* A l'exception de Berne, il s'y trouvait des députés de tous les Cantons. Le recès se compose de trois parties : 1° plainte au sujet du ban; 2° secours pour les guerres certaines; 3° pensions échues. Concernant le second point, le plus important des trois, le roi ne promit d'abord que « d'envoyer une ambassade au roi des Romains, pour qu'on ne répandit pas ainsi le sang chrétien; nous ne nous sommes pas contentés de cela, » continue le recès, « mais nous avons répondu que nos seigneurs nous avaient délégués pour connaître les intentions du roi, et ce que nous avions à faire à son égard; il a répondu que nous devions nous attacher à lui, et que si l'on en venait à une guerre, il nous traiterait comme son propre royaume, » etc. A l'occasion du troisième point, les *Schwyzois* font la déclaration remarquable qu'ils accepteront l'alliance « si la France leur paie les pensions échues l'année précédente, et leur donne à l'avenir autant qu'aux autres Cantons; s'ils ne sont pas tenus de lui fournir un



ment une belle occasion d'agrandir la ligue fédérale par l'accession de la ville de Constance, importante par sa situation, par sa grandeur, et comme l'une des portes de la Suisse; ses bourgeois étaient d'ailleurs dévoués aux Confédérés. Jean Muheim, d'Uri, bailli de Thurgovie, en querelle avec Constance[33], porta plainte devant la commune d'Altorf, pour se venger (janvier 1495). La jeunesse belliqueuse, déjà préparée, se réunit en armes sous les ordres du grand sautier, et, renforcée par des Unterwaldiens et des Zougois, se rendit par le lac de Zurich à Winterthur, puis à Frauenfeld; des Thurgoviens et des habitans de Wagenthal grossirent cette troupe[34]. Constance tâcha d'éloigner le danger en envoyant une députation aux gouvernemens; mais les chefs des troupes menacèrent avec insolence[35], et ne permirent pas aux délégués des autorités suisses[36] d'adresser la parole aux soldats. Sous prétexte de défendre les droits de la Thurgovie[37], les magistrats d'Uri, d'Unterwalden et de Zoug prirent le parti de l'insubordination, et comme on leur représentait que la Thurgovie ne leur appartenait pas à eux seuls, ils ré-

nombre déterminé d'hommes qu'ils ne voudraient pas contraindre de marcher sous ses drapeaux, et enfin s'il leur tient compte des hommes qu'ils ont perdus à son service à Naples, à Novare et précédemment en Picardie, » etc.

33 « Au sujet d'une Juive. » *Recès*, Lucerne, 7 mars 1495. *R. Tsch.*, I, 119.

34 *Recès*, janvier 1495. *Doc. Tsch.*, III, 294; *Recès*, Zurich, 25 janvier, *R. Tsch.*, I, 118; *Tschudi*.

35 « Faire rapport comme quoi le sautier d'Uri, accompagné de trois autres, a fait venir dans une chambre les trois députés de Zurich, Lucerne et Schwyz, a ordonné de fermer la porte et de ne laisser entrer personne, et les a bravés avec des paroles hautaines. » *Recès*, janvier.

36 Zurich, Lucerne et Schwyz, assemblés à *Schwyz*. *Recès*, janvier.

37 *Recès*, janvier.



pondirent[38] avec dédain : « Que les quatre Cantons resteraient maintenant à la porte, comme eux-mêmes dans l'affaire de St-Gall[39]. » Zurich, Berne, Lucerne, Schwyz et Glaris résolurent de prendre les armes[40]. Constance prévint la guerre civile en payant aux trois Cantons une contribution de quatre mille florins[41]. Les ennemis de la Suisse[42] concoururent puissamment à faire entrer Constance dans la Ligue souabe[43].

En revanche, les liens avec les Grisons se resserrèrent, ample compensation de la perte de Constance. Ce vaste pays avec ses hautes montagnes, rempart de l'indépendance confédérale, entretenait depuis longtemps des relations amicales avec plusieurs Cantons; pour se défendre contre la violence, ses libres communes s'étaient réunies en trois ligues, la ligue Grise, et celles de la Maison-Dieu et des Dix-Juridictions; les trois, en une confédération. La jalousie des voisins, la fermentation des esprits, des querelles pour les péages, les frontières et divers droits seigneuriaux menaçant leur existence, ils implorèrent le secours des Suisses[44]. La plupart des Cantons, indisposés contre l'Empereur, les accueillirent favorablement; un traité

[38] « Les magistrats qui ont été auprès d'eux en campagne. » *Recès*, janvier.

[39] *Recès*, janvier.

[40] *Recès*, Zurich, 25 janvier; *Berne à Soleure*, 2 février. *Ch. Mém.* IX, 45.

[41] Elle n'a probablement jamais été payée en entier; nous en fournirons plus loin la preuve partielle.

[42] *Tschudi; Füssli*, 587, présume, non sans raison, que Constance aima mieux négocier avec trois Cantons qu'avec huit.

[43] *Tschudi.*

[44] *Campbelli Historia Rhetiæ*, msc.; *Anshelm; Füssli*, 595.



fut projeté à Walenstadt [45] (1496), et sept cantons, sans Berne, Fribourg et Soleure, s'allièrent avec la ligue Grise, et plus tard avec celle de la Maison-Dieu, « pour le maintien d'une bonne justice, pour la sûreté » du commerce et des communications, et pour la dé- » fense des droits acquis et des libertés [46]. »

Berne se rapprocha dans ce temps-là des sentimens de ses Confédérés, concorde d'autant plus opportune que, bientôt après, l'Empereur rechercha, par l'intermédiaire du comté de Neuchâtel, l'amitié de cette ville puissante [47]. A la prière des Confédérés, les Bernois modifièrent leur traité avec Milan [48]. Cela n'apaisa

[45] Un *fragment de recès*, *R. Tsch.*, I, 131, en par le vaguement; le *recès* de Zurich, 20 novembre 1496, d'une manière plus précise. *R. Tsch.*, I, 134, où sont comprises les trois ligues des Grisons, et où l'on prie Uri et Glaris de ne pas se séparer des autres, « attendu les choses singulières et inquiétantes qui se passent maintenant. »

[46] Avec la ligue Grise, Recès, Lucerne, 5 avril 1497. *R. S.*; avec la ligue de la Maison-Dieu, Zurich, 13 décembre 1498, d'après la *charte Doc. Tsch.*, III, 346 : « Comme à cause de la chute du premier homme, par le laps des années et les changemens opérés par le temps, l'intelligence et la mémoire s'affaiblissent, et qu'il est nécessaire, pour l'instruction des générations futures, de perpétuer les souvenirs du passé à l'aide du témoignage écrit, afin qu'ils demeurent éternels et indestructibles, etc. »

[47] Le margrave de Hochberg se trouvait dans l'armée française. *Anshelm.*

[48] Le 22 mai 1498, on choisit à Lucerne des députés (*Recès, R. Tsch.*, I, 152) pour prier Berne de renoncer à sa capitulation avec Milan, comme contraire aux alliances éternelles; dans le *recès* de Berne, 8 juin (*R. S.*), Berne déplore de ne pouvoir pas faire de réponse, « vu que nos » seigneurs ne peuvent pas s'assembler en nombre légal à cause de la » foire de Zurzach et d'autres occupations. » Une réponse satisfaisante fut donnée au mois de juillet. *Recès*, Berne, 20 juillet. *R. S.* et *Anshelm.* = Grâce à l'habileté diplomatique de Barthélemi May, envoyé à la cour de Milan, qu'il connaissait fort bien, Berne obtint l'annulation de l'article de la capitulation qui choquait le plus ses Confédérés; mais tous



point la discorde intérieure : le désordre fut même porté à son comble par une nouvelle guerre entre l'Autriche et la France. A la mort de Charles VIII [49], le duc d'Orléans était monté sur le trône sous le nom de Louis XII (7 avril 1498); il se hâta d'annoncer son avénement aux Suisses, ses fidèles compagnons d'armes [50]. Le refus constant de la France de se dessaisir de quelques villes cédées par le traité de Senlis à l'archiduc Philippe de Bourgogne, fils de Maximilien, alluma la guerre entre ce monarque et Louis XII [51]. Lorsque les hostilités éclatèrent, des Suisses servaient dans les deux armées [52], mais en plus grand nombre

les efforts subséquens des Cantons ne purent déterminer Berne à renoncer entièrement à ce traité; il fut, au contraire, renouvelé au mois de septembre, modifié comme il venait de l'être, et même Schwyz et Unterwalden, ainsi que Lucerne y accédèrent; on se promit mutuellement paix et amitié, bonne justice, libre passage pour les voyageurs et les marchands, et l'on convint d'un tribunal arbitral dans les Grisons ou en Valais pour les différends éventuels. *De Tillier*, II, 410 et 411, avec les preuves diplomatiques. C. M.

[49] « Charles mourut au château d'Amboise comme il assistait à un jeu » de paume, desséché et totalement vaincu par l'excès du libertinage; » il en était si préoccupé qu'il portait toujours avec lui un livre où il » avait fait peindre avec soin toutes les dames de son plaisir, etc. » *Anshelm.* = Charles mourut le 7 avril 1498; voy. sur sa mort *de Sismondi, Hist. des Français*, XV, 258, 259; son successeur fut couronné à Rheims le 27 mai. C. M.

[50] *Louis XII à Glaris*, Orléans, 26 avril 1498 (en français). *Doc. Tsch.*, III, 329; *Mézeray*, II, 811 et suiv.

[51] *Recès*, Berne, 17 sept. 1498. *R. Tsch.*, I, 156; *Anshelm; Hegewisch*, 1, 185.

[52] Sur ceux qui étaient dans l'armée impériale, *Recès*, Zurich, 13 août 1498. *R. Tsch.*, 1, 155. *Anshelm* nomme comme leurs chefs le *baron de Sax, Erni Winkelried, Urs Steger, Bæppet, Oswald de Rotz.* = Ceux à qui Charles VIII n'avait pas payé toute leur solde, au nombre d'environ 3,000 hommes, entrèrent au service de Maximilien, qui leur promit de ne pas faire la paix avant que la France n'eût satisfait à leurs réclama-



du côté des Français; le bailli de Dijon, n'épargnant pas les écus, sut gagner les simples soldats au moyen de la solde, les officiers au moyen des pensions [53]. Les chefs de parti enrôlaient et parlaient pour ou contre l'Empereur, sous l'inspiration de leurs relations personnelles ou de l'argent [54]; les anciens désordres se renouvelèrent [55], et dans le temps où les Confédérés pouvaient être appelés à chaque heure à défendre femmes, enfans, patrie, la Suisse n'avait plus d'hommes en état de porter les armes [56].

Un nouvel incident augmenta l'irritation de l'Empereur contre les Confédérés, auxiliaires de ses ennemis : le comte George de Sargans, leur protégé malgré le ban de l'Empire, voulut enlever par vengeance le conseiller impérial Gossenbrot qui se trouvait aux

tions. Ces nouveaux auxiliaires de Maximilien députèrent Urs Steger vers la diète pour la prier d'interdire les enrôlemens pour la France, afin qu'on leur payât l'arriéré de leur solde, et qu'ils ne fussent pas exposés à porter les armes contre leurs compatriotes ; mais les enrôlemens continuèrent. *Zellwéger*, II, 244; *De Tillier*, II, 412, 413; *Anshelm*, A. 1498. C. M.

53 « Les fortes pensions font fermer les yeux sur l'insubordination des enrôlemens; il ne servit de rien de les défendre, bien qu'on statuât des peines sévères; le bailli était pape, il donna aux Confédérés des dispenses pour leurs expéditions, tant que son roi tenait ouvert le trésor des florins. » *Anshelm.*

54 Entr'autres *Soleure à N. Konrad*, avoyer, 21 octobre *M. S.* 8,270 : « Nous apprenons par le bruit public qu'il règne toute sorte de divisions à Zurich, que les uns sont français, les autres romains, les troisièmes milanais, et que vous autres, nos concitoyens, êtes turbulens aussi. » *Anshelm.*

55 Tout-à-fait comme ci-dessus, p. 32, n. 2. *Soleure à Lucerne*, 2 juillet 1498. *M. S.* 8, 355.

56 *Soleure à N. Konrad*, 6 août 1498. *M. S.* 8, 364 : « Notre ville et la campagne sont tout-à-fait dépeuplées et vides; à peine reste-t-il assez d'hommes pour porter en terre un mort, et pour sonner les cloches. »



bains de Pfeffers avec sa femme; l'abbé de ce lieu ne le sauva qu'à grand'peine[57].

[= Tant de causes d'irritation devaient amener une guerre. On conçoit moins aisément la haine et même le mépris du peuple souabe pour les Suisses. Ces sentimens se manifestèrent de toutes les façons. On appelait les Suisses amans des vaches; dans des caricatures on les représentait derrière celles-ci, et l'on disait qu'on les frapperait sur leurs museaux de vaches; que dix ans auparavant les Souabes avaient plus redouté un Suisse mort qu'aujourd'hui dix Suisses en vie; qu'ils les laisseraient invoquer la vierge d'Einsiedlen, mais qu'à leur tour ils imploreraient le secours du gentilhomme Jésus[a], et qu'après ils allumeraient en Suisse un si grand incendie que si le bon Dieu était assis sur l'arc-en-ciel il retirerait ses pieds à lui. Dans le Frickthal on baptisa un veau du nom d'ammann Réding; des ecclésiastiques mêmes se permettaient ces propos outrageux et entonnaient des chansons satiriques[b]. =]

Le bonheur de la Suisse voulut que Maximilien fît la paix avec la France[58]; l'animosité réciproque de l'Empereur et des Suisses était si ardente qu'une étincelle pouvait allumer un incendie. Les membres de la diète

[57] *Melchior, abbé de Pfeffers aux Confédérés,* le 10 sept. 1498. *A. Z.* c. I, 12; *Maximilien à Soleure,* Worms, 11 octobre 1498. *Ch. Mém.*, X, 63; *Anshelm; Füssli*, 596 et suiv.

[a] *Des Junkers Jesus.*

[b] *Zellwéger*, II, 246 d'après un *manuscrit* de la bibliothèque du Gymnase d'Ulm, 6 vol. in-4; *Anshelm*, II, 282, 283.

[58] Louis XII fit la paix parce qu'il voulait employer toutes ses forces à la conquête de Milan. *Hégewisch*, I, 196. Comment *Hæberlin* (IX, 94) peut-il parler si dubitativement de l'ensemble des faits? Maximilien se mit lui-même à la tête de ses troupes. Le *Recès;* Berne, 17 sept.; *Soleure à N. Konrad,* le 8 octobre. *M. S.* 8, 266.



savaient la disposition des esprits [59]; les menaces, les injures s'envenimaient de jour en jour [60]; Berne, pour maintenir la paix, députa une ambassade vers l'Empereur [61]. Celui-ci se trouvait dans les Pays-Bas. Les conseillers impériaux du Tyrol, Gossenbrot surtout, qui avait été offensé, résolurent de profiter de cette occasion pour satisfaire leur vengeance [62], et commencèrent les hostilités. Sous prétexte d'anciennes réclamations [63], ils firent occuper le Münsterthal [64], assemblè-

[59] « Il y a beaucoup de discussions au sujet des procédés du comte George de Sargans, des actes du tribunal aulique et de toutes les choses qui annoncent la *mésintelligence entre S. M. le roi des Romains et nous autres Confédérés*, et l'on a examiné la question de la paix et de la guerre par rapport à l'intérêt de la Confédération. » *Recès*, Zurich, 10 déc. 1498. *R. Tsch.*, I, 157.

[60] Fin de la *lettre* n° V de nos *Pièces justificatives:* Thüring Scherer, de Münster, se plaint d'une chanson injurieuse chantée à Hapkissen. *Recès*, Lucerne, 4 mai 1498. *R. Tsch.*, I, 151. « On a écrit au bailli du Rheinthal de faire emprisonner à Altstetten un cavalier qui a parlé d'une manière méprisante de nous Confédérés. » *Recès*, Zurich, 10 déc. Haberthür ayant dit à Henri Muller de Schauenbuch qu'il avait appris que les Soleurois entreraient en campagne, celui-ci répondit : « Le diable nous » a joué d'un mauvais tour avec les Suisses ; ils sont trop nombreux ; je » voudrais qu'ils eussent encore une journée comme celle de St.-Jac- » ques. » *Ulrich Frölicher*, capitaine de Landskron à Soleure (commencement de janvier 1499). *Ch. Mém.*, XI, 3, imprimé dans les Petites affiches de Soleure (*Solot. Wochenblatt*). 1811, 399.

[61] Adrien de Bubenberg; « Berne voulut calmer les esprits, mais la violence des passions l'emporta. » *Anshelm;* = et d'après les protocoles et autres documens officiels *de Tillier*, II, 415. C. M.

[62] B. *Pirkheimer, Bellum Helveticum* dans *Freheri, Script. Rerum Germanicarum curante Struvio.* Argentorati, 1717, in-fol. t. III, 66.

[63] Il en a déjà été question ci-dessus p. 92, avant n. 44 ; l'affaire était encore pendante devant un tribunal arbitral. Le premier surarbitre nommé, l'évêque de Constance Thomas Perlower, était mort (en 1496 d'après *Leu Lexicon*, art. Constance). *Anshelm ; Tschudi ; Campbell.*

[64] *Pirkheimer.* Cet écrivain et *Anshelm* nomment comme particulièrement actifs dans cette affaire Gossenbrot et Paul de Lichtensteig. = M.



rent les commandans de la Ligue souabe et convinrent avec eux de l'ordonnance de guerre suivante (20 janvier 1499) : « Les villes, les châteaux, les places fortes » seront pourvus sur-le-champ de garnisons, d'artille» rie et de provisions abondantes de guerre et de bou» che; les hommes en état de porter les armes se tien» dront prêts au combat. Aussitôt que les éclaireurs » annonceront que les Confédérés sont en marche, les » plus proches donneront un signal par des coups de » feu, puis toutes les cloches sonneront le tocsin, et » chacun se rendra au lieu désigné pour le rassemble» ment[65]. » Ces lieux furent déterminés de la manière

de Tillier (II, 415), prenant pour guides Pirkheimer et Anshelm, fait occuper par les troupes de Lichtensteig et de Gossenbrot d'abord le château de Marienberg, ensuite le Münsterthal. M. *Zellwéger* a trouvé des renseignemens un peu différens dans des sources où l'on n'avait pas encore puisé, dans *l'ouvrage manuscrit* de la bibliothèque d'Ulm, cité n. [b], avant n. 58, et dans une *Description* manuscrite *de la guerre de Souabe* découverte en 1659 dans la collection de M. le docteur Jean de Scandolera, landammann de la ligue des Dix Juridictions. Les Tyroliens n'auraient occupé que Marienberg, et les troupes grisonnes, le Münsterthal, acte équivalant à une rupture de la paix au jugement de leurs ennemis. La Ligue souabe, fortifiée par l'accession de Constance, au grand déplaisir des Suisses, poussa dès lors ses préparatifs de défense avec la plus grande activité. Les Grisons ne laissèrent pas cependant de commettre des actes hostiles. Ayant appris que le trésor de l'armée autrichienne, renfermant 18,000 florins, se trouvait dans le Scherlthal gardé seulement par 200 hommes, soixante Engadinois, conduits par Jan de Nouna, tentèrent de l'enlever. On ne laissa pas de soupçonner une trahison; le trésor fut sauvé; mais les Autrichiens repoussés perdirent onze hommes; les Grisons revinrent chargés d'un riche butin. *Description* mscte. citée par M. *Zellwéger*, II, 247 et 248. Les chefs demandèrent du secours à ceux de Coire; avant la fin de janvier on requit des troupes auxiliaires d'Ulrich et des autres Confédérés. C. M.

[65] A Constance, Sébastien. *A. Z.* DCX, 1, 71. *Füssli*, p. 599, prétend conclure de l'introduction de ce réglement militaire que la Ligue souabe était plutôt défensive qu'offensive; mais même en cas d'attaque



la plus précise; et comme on venait de recevoir la nouvelle que les Grisons avaient repris possession du Münsterthal et chassé les Tyroliens, on y envoya quatre mille hommes [66]. Bien que la guerre parût inévitable et que les Suisses accourussent de tous côtés joyeusement au secours des Grisons, on nomma des arbitres pour faire une nouvelle tentative d'accommodement [67]; au grand chagrin de beaucoup de gens : les Confédérés regrettaient une occasion de butiner; les conseillers impériaux, une occasion de vengeance; mais les uns et les autres furent inopinément servis à leur guise. La garnison souabe du château de Gutenberg irrita par des railleries et des coups de feu les Confédérés qui passaient au pied de ce manoir [68]. Les Confédérés s'arrê-

de sa part, n'avait-elle pas à défendre des frontières étendues, et les conseillers autrichiens n'ont ils pas pu rédiger leur réglement à dessein, de manière à éviter l'apparence d'une agression?

[66] Le *réglement* cité.

[67] Berne continuait encore ses tentatives pour le maintien de la paix. *Berne à Soleure*, 29 janvier *Ch. Mém.*, XI, 8; sa *lettre à l'Empereur* du 1er février dans *Anshelm*. L'évêque de Constance faisait également tout ce qui dépendait de lui. Sa *lettre à Soleure*, 6 février, *Ch. Mém.*, XI, 28. Selon *Anshelm* et *Tschudi*, les évêques de Coire et de Constance avaient conclu un armistice. Le *Recès*, Lucerne, 5 février, *R. S.* dit : « Chaque député sait bien comment la guerre est dirigée. » Ceux d'Uri avaient marché les premiers; ils envoyèrent à tous les Cantons la réquisition adressée à eux-mêmes, par le préfet et le conseil de Disentis, le 26 janvier. *Ch. Mém.*, XI, 5. = *Zellwéger*, II, 248, 249. C. M.

[68] « Au château de Gutenberg, près de moi ils firent un vacarme terrible plusieurs nuits de suite, beuglant et mugissant comme des veaux. » *H. Krætz*, bailli de Sargans *à Zurich*, 4 févr. *Ch. Mém.*, XI, 22. *L. Edlibach* : « Ceux de la garnison de Gutenbourg criaien aux Confédérés par-dessus le Rhin : « Oh! oh! vachers, » et ils marchaient à quatre pattes et s'asseyaient l'un sur l'autre, puis ils tiraient. » *Anshelm*; *Tschudi*. Il y avait là des miliciens de Lucerne, d'Uri, de Schwyz et de Zoug. = Bien qu'on eût entamé des négociations, Wolleb d'Uri passa le Rhin avec quelque peu de troupes en deux ou trois bateaux, et mit le feu à une



térent et rappelèrent ceux qui étaient en avant; les Souabes firent de même; les deux armées se rassemblérent sur les bords du Rhin. Quelques jours se passèrent au milieu de provocations réciproques, de menaces, de coups de feu [69]. Un soir, une troupe de Souabes passa le Rhin; les deux armées se rangèrent en bataille; les Impériaux firent, dès l'aube, une décharge d'artillerie et tuèrent un Suisse (6 février); ainsi se ralluma la guerre [70]. Les chefs suisses ne retinrent qu'avec peine leurs soldats avides de combat et de vengeance; toutefois ils firent prévaloir le sage conseil : « d'appeler leurs concitoyens, et d'attendre leur arrivée avant d'attaquer des ennemis supérieurs en nombre [71]. »

[= Le 6 février, plusieurs gentilshommes souabes [a],

maison du village de Balzers, habitée par un Suisse qui tenait le parti du sire de Ramschwag, propriétaire de Gutenberg. *Zellwéger*, II, 251. Le château de Gutenberg était situé au pied du Luciensteig, défilé élevé, à l'extrémité septentrionale des Grisons, à une demi-lieue de Maienfeld, et célèbre par plus d'un combat. C. M.

[69] « Les Souabes prirent un veau, lui mirent un mouchoir, puis le tenant par la queue, ils dansèrent avec lui et crièrent aux Confédérés de leur envoyer l'époux, qu'ils avaient déjà l'épouse, ajoutant de fort vilaines injures; plusieurs fois ils formèrent aussi leurs rangs et tirèrent tous ensemble. Les Confédérés demandèrent l'assurance qu'ils les laisseraient traverser tranquillement le Rhin pour en venir aux mains, ou leur offrirent la réciprocité; mais les Souabes n'acceptèrent aucune des deux alternatives. » *Tschudi.*

[70] Les deux armées avaient passé la nuit rangées en bataille. *Anshelm; Tschudi.* Campbell cherche la cause prochaine de l'explosion de la guerre dans l'incendie d'une maison, brûlée par les Tyroliens, et dans l'arrestation d'un messager que les conseillers autrichiens interceptèrent.

[71] *Anshelm; Tschudi.*

[a] Jean-Jacques de Bodman, le jeune, Jean de Kônigseck, Jost Hundbiss et Louis de Brandis, bailli de Bludenz. *Zellwéger*, II, 251.



partis de Feldkirch à la tête de leurs troupes, s'emparèrent du passage de Luciensteig, occupé par les Grisons. Accompagnés de deux chariots pleins d'échelles et de quelques pièces de grosse artillerie, renforcés par cinq cents hommes du Wallgau et de la forêt de Brégenz, ils marchèrent sur Maienfeld, où Sigismond de Brandis, seigneur de cette ville, les reçut avec joie [b]. Cette nouvelle, portée à Coire, et de là rapidement aux Confédérés, le passage du Rhin tenté par quelques cavaliers ennemis que l'on prit pour les avant-coureurs de l'armée entière, le tocsin sonné dans le Rheinthal et le Tockenbourg firent accourir Schwyzois, Unterwaldiens, Appenzellois, Tockenbourgeois, bientôt suivis d'une levée en masse de Glaris et de quatre cents Zuricois sous les ordres du commandant Kæs. Les Grisons s'étant réunis près de Coire occupèrent, le 11 février, quatre villages et Malans. A la vue de ce mouvement, les officiers supérieurs de la Ligue souabe se déterminèrent à sortir pendant la nuit de Maienfeld avec l'épouse et les enfans de Sigismond de Brandis et à se retirer à Feldkirch. Les Grisons, auxquels on adjoignit mille Confédérés [72], reprirent Luciensteig et en

[b] « Jean de Bodman excuse cette action dans sa lettre à l'évêque de Coire; il prétend qu'au mépris de la paix conclue et de sa sommation les Grisons avaient refusé d'ouvrir le passage et la route. *Lettre*, jeudi ap. la chandeleur dans les archives de la ville de Coire. La date de cet événement, 6 février, résulte avec la dernière évidence d'une lettre de Jacques d'Ems et de Henri Binsch, percepteur des impôts à Feldkirch, et de la copie qui s'y trouve jointe d'une lettre de Louis de Brandis écrite de Vadutz, l'une et l'autre dans les archives d'état de Wurtemberg. » *Zellweger*, II, 252, note 46.

[72] *Les commandans de Lucerne, Zoug et Glaris à Zurich*, le 8 févr. *V. A. Z.* DCX, I, 38; le *Commandant de Schwyz* dans Rhinek *à Zurich*, 9 févr. *Ibid.* DCX, I, 36; *lettre à Zurich*, 12 févr. *Ch. Mém.*, XI, 7;



chassèrent les deux cents Souabes, postés dans ce passage pour le défendre. Arrivés près du défilé de Katharinenbrunnen, ils trouvèrent une embuscade ennemie, en vinrent aux mains, tuèrent six cents hommes, et poursuivirent le reste jusqu'à la forêt de Triesen au-delà de Balzers. Près de ce village, la nuit étant survenue, ils incendièrent une maison pour se reconnaître et se rassembler à la clarté des flammes, et mangèrent le souper préparé pour les Autrichiens. Cette entreprise était prématurée, car on était convenu de livrer le lendemain seulement une attaque générale de concert avec les Confédérés [c]. =]

|| ∽ Dès le matin du 12 février l'armée suisse se disposa pour l'attaque [73]. Les Zuricois et les Glaronnais, qui en formaient l'avant-garde, passèrent le Rhin à gué. Les Autrichiens se mirent en devoir de leur résister, mais prirent la fuite quand ils virent approcher le gros de l'armée, fort de six mille hommes. Dans ce désordre ils songèrent à prendre position sur le mont de Triesen; quel fut leur étonnement de le voir occupé par des Suisses! Les mille hommes qui la veille avaient franchi le Luciensteig avec les Grisons s'étaient établis sur cette montagne [74], tandis que les Grisons s'étaient

Anshelm; Tschudi. L'évêque de Coire avait pris et remis son château de Fürstenberg aux Tyroliens. On raconte diversement cette fuite; d'après *Anshelm* et *Campbell* il paraît y avoir été déterminé par les procédés des Grisons à son égard.

c Nous avons tiré ce récit de l'*Histoire du peuple appenzellois*, par M. *Zellwéger*, t. II, p. 251-253. Pour le fait qui va suivre nous nous sommes rattaché au texte de notre auteur, mais en le complétant d'après le même ouvrage, p. 253-255.

73 Les *commandans de Lucerne, d'Uri*, etc. *à Zurich*, 11 févr. *A. Z.* DCX, I, 63.

74 *Lettre à Zurich*, 12 févr.; *Lucerne à Soleure*, 14 févr. *Ch. Mém.*,



retirés. Cette division tua quatre cents hommes aux Autrichiens, qui continuèrent de fuir et abandonnèrent deux drapeaux, un canon et beaucoup d'armes[75]. On trouva parmi les morts le banneret d'Ulm, tenant la bannière de la ville entre ses dents. Les vainqueurs ne comptèrent que trois blessés et point de morts[76]. Ils pillèrent et brûlèrent le beau village de Triesen, puis se portèrent devant Vaduz. Le seigneur de ce lieu, tremblant dans son manoir, oublia ses précédentes menaces; il capitula. A condition qu'il paierait deux cent cinquante florins de contribution de guerre, les Confédérés promirent qu'il ne serait fait aucun mal ni à lui ni aux siens. Une bande de soldats pénétra néanmoins dans le château, le pilla, y mit le feu; treize d'entre eux périrent dans la cave où ils se livraient à des excès. Les deux frères, Louis et Wolfgang de Brandis, furent arrêtés et emmenés, l'un à Werdenberg, l'autre à Lucerne[77]. Les Confédérés renvoyèrent de l'autre côté du Rhin des chariots chargés d'un butin considérable. Les ennemis avaient disparu, mais la trahison de Maienfeld et la conduite inhumaine des Tyroliens dans le Münsterthal[78] demandaient ven-

XII, 65 : « Ils ont tué les véritables sauvages. » *Tschudi* rapporte que les Confédérés passèrent la nuit dans le voisinage d'une troupe de lansquenets.

[75] Le nombre des morts est pris dans *Tschudi; Anshelm* l'indique moins élevé et ajoute au butin encore des souliers.

[76] *Lettre à Zurich*, 12 février.

[77] Les *lettres* et *chroniques* citées. Berne s'intéressa pour Wolfgang de Brandis, son combourgeois, le docteur Thüring Frickart se porta garant pour lui. *Recès*, Zurich, 23 juillet 1499. *R. Tsch.*, I, 168.

[78] Ils avaient incendié un couvent de religieuses et emmené l'abbesse et plusieurs nonnes. *F. Sprecheri Rhetia.* Lugduni Batav. Elzev. 1633, in-16, p. 158. *Campbell; Anshelm; Tschudi.*



geance. L'armée suisse, forte de près de huit mille hommes[79], parcourut les belles contrées que le Rhin arrose, et livrèrent aux flammes le village de Bendern[80], où, comme dans le Frikthal, l'on avait baptisé un veau du nom d'ammann Rodolphe, par allusion à l'ammann Rodolphe Réding. Ils chargèrent les Grisons, renforcés par quelques Confédérés, de s'emparer de Maienfeld et du château d'Aspermont. La garnison se rendit et fut emmenée à Coire; les auteurs de la trahison eurent la tête tranchée[81]. Les Dix Juridictions se joignirent aux milices de la ligue Grise pour occuper le Münsterthal. En sûreté de ce côté, les Suisses marchèrent sur Rankwyl, traversant les croupes des montagnes et les flots de l'Ill. Ils épargnèrent ce bourg, grâce à une image miraculeuse de la Vierge, et parce que St. Fridolin, après sa résurrection, y était accouru de Glaris pour faire une déposition devant le tribunal du pays. Ainsi, avant les progrès de la civilisation chrétienne la superstition faisait quelquefois l'œuvre de la charité. Dès leur arrivée à Bendern, ils avaient fait sommer le Vorarlberg et surtout Feldkirch de se soumettre et d'accepter leur protection, les menaçant, en cas de refus, de livrer au bourreau cinq cents prisonniers du Wallgau et leur pays aux flammes. Le Vorarlberg se soumit, Feldkirch affronta les périls d'un siége[a].

[79] *Anshelm; Tschudi.*

[80] *Tschudi; Campbell;* les *lettres.*

[81] *Tschudi; Sprecher,* 157, sur le fait semblable arrivé dans le Frickthal, *Recès*, Lucerne, 21 mars. *R. Tsch.*, I, 147.

[a] M. *Zellwéger*, II, 253-255 d'après diverses *chartes*, une *relation grisonne de la guerre de Souabe*, *Réding*, VII, 931-936, les *manuscrits de la famille Réding*, un *manuscrit de Marx Brunman*, le *Musée suisse*, 1787, p. 602 et la *chronique lucernoise de Louis Fehr.*

A la nouvelle de ces événemens, les chefs et les conseillers de la Ligue souabe s'émurent; les huit mille Confédérés campés devant Feldkirch, les douze mille Bernois, Zuricois et Lucernois qui se disposaient, leur dit-on, à pénétrer dans le Hégau, l'incurie du roi qui n'avait préparé ni argent ni provisions, le peu de zèle de la noblesse, la disette d'habiles militaires, tout leur inspirait des craintes. Les lansquenets, au contraire, apprenant que les Suisses s'avançaient du côté du lac de Constance[82], demandèrent impétueusement qu'on livrât bataille, et entraînèrent les chefs malgré eux[83].

De leur côté, les Confédérés avertirent, dès le 18 février, les Appenzellois et les St.-Gallois, postés dans le Rheinthal, qu'on attaquerait le lendemain ceux de la Ligue qui se trouvaient à Hard, et qu'ils eussent ainsi à se joindre à leur corps d'armée[b]. Le même ordre fut envoyé en tous lieux jusqu'à Frauenfeld et Constance. Cependant on différa l'attaque d'un jour[c]. A l'heure fixée les Appenzellois et les St.-Gallois entrèrent dans le Rhin pour le passer à gué; au milieu du fleuve ils s'aperçurent que l'armée confédérée n'approchait pas encore, tandis que St.-Johann-Höchst était bien gardé. Incertains du nombre des ennemis, ils ne hasardèrent pas d'avancer, mais ils auraient eu honte de rebrousser à la vue des Souabes. Ils restèrent donc pendant deux heures au milieu du Rhin; l'eau

[82] *Anshelm; Tschudi.*

[83] *Pirkheimer*, 68.

[b] *Lettre de l'abbé Gotthard* sur l'arrivée des Confédérés à Rankwyl et celle des Appenzellois, qui passent le Rhin; 18 févr. 1499, dans *Zellweger, Documens*, II, 2e P. ch. DCVIII, p. 305.

[c] Les *Lettres du conseil de Wangen et de Jean Umgelter* prouvent que la bataille eut lieu le 20 févr.; Archives d'État de Wurtemberg.

leur montait jusqu'à la poitrine; avec leurs piques ils écartaient les glaçons que le fleuve chariait contre eux[d]. A la fin, voyant arriver les Confédérés, ils marchèrent à l'ennemi. Des fossés et des marais coupaient la plaine qui s'étend vers Fussach et Hard, et gênaient les mouvemens. Les St.-Gallois et les Appenzellois pleins d'ardeur, arrivés les premiers sur la rive, mirent en fuite les lansquenets, et les poursuivirent au milieu d'un brouillard épais, lorsque tout-à-coup ils se virent en face de l'armée ennemie rangée en ordre de bataille; elle comptait dix mille hommes et une cavalerie considérable[84]. Leur petit nombre ne les effraya point, mais ils ralentirent le pas, et mandèrent au corps d'armée d'accélérer sa marche; ensuite ils tombèrent à genoux pour implorer l'assistance divine. Les Impériaux crurent qu'ils demandaient grâce; ils répondirent par un refus bruyant et moqueur, et firent plusieurs décharges d'artillerie[85]; mais les coups portaient trop haut. Au moment où la petite troupe se releva pour attaquer, parut le principal corps d'armée; les arquebusiers lucernois en tête, après eux les Appenzellois avec leur ami le baron de Sax : sachant leurs concitoyens en péril, ils accouraient après avoir renversé dans un fossé plus de cinq cents ennemis[e]. La terreur des Souabes doubla le nombre des Suisses[86]; les chefs voulurent

[d] Voir les preuves dans *Zellwéger*, II, 258, n. 56.

[84] *Anshelm; Tschudi: Pirkheimer.*

[85] *Anshelm; Tschudi.*

[e] 533. *Fehr, Chronique lucernoise.*

[86] *Füssli*, p. 603, concilie habilement le récit des chroniques suisses avec celui de *Pirkheimer;* celui-ci double le nombre des Suisses. *Füssli :* «*dans leur effroi,* ils virent une armée de 20,000 hommes. Du reste le nombre total des deux armées pouvait être le même.»

régulariser la retraite ; la fuite fut désordonnée [87]. Alors se manifestèrent tous les effets de l'épouvante et de la précipitation. Poursuivis par les Confédérés, beaucoup ne voyant à travers le brouillard ni le contour de la route ni les fossés, tombèrent dans des marécages profonds d'où ils ne purent pas se tirer, ou trouvèrent la mort dans les eaux ; leurs cadavres servirent de pont aux derniers fuyards. D'autres coururent vers le lac et remplirent les barques à tel point que cinq d'entr'elles s'enfoncèrent sous le poids. Quelques-uns se cachèrent dans les roseaux et périrent de froid pendant la nuit ; plusieurs s'enfuirent en courant au-delà de Brégenz, jusqu'à ce qu'ils tombèrent de lassitude. Il ne resta dans Brégenz même d'autres habitans que ceux dont l'âge, le sexe ou la profession commandent le respect ; la ville aurait été prise sans coup férir si la nuit, l'amour du butin ou peut-être des cavaliers ennemis n'eussent arrêté les vainqueurs [88]. L'aurore éclaira les résultats de cette rencontre ; l'ennemi avait laissé dans la plaine plusieurs milliers de morts, sept drapeaux, cinq pièces de grosse artillerie, beaucoup de cuirasses et d'armes [89]. Les Suisses n'eurent à re-

[87] « Duces jubebant ut milites, nihil mutatis ordinibus præterquam » quod novissimi priores pergerent, paulatim militari modo regrede- » rentur. » *Pirkheimer.*

[88] *Anshelm; Tschudi; Campbell* et en partie *Pirkheimer.* = « Les Suisses disent que la nuit les arrêta ; Pirkheimer, que ce furent des cavaliers ; mais il n'est en général pas très-exact dans les détails. » *Zellwéger,* II, 260, n. 63. C. M.

[89] *Pirkheimer* prétend qu'à l'exception de ceux qui périrent dans les marais, il n'en resta que peu sur le champ de bataille. D'après les chroniques suisses le nombre des morts fut de cinq mille, et l'on en trouva jusqu'à la distance de deux lieues. *Quelques officiers* à Dornbirn *aux Confédérés* à Schaffhouse, le 22 février. *Ch. Mém.,* XI, 68. *D. Babenberg à*



gretter que quelques Appenzellois, morts des suites du froid, et Jean Wolleb d'Uri, qui s'égara, et fut tué dans St.-Johann-Höchst [90]. Bon nombre de vainqueurs, dont la chaussure était déchirée, coupèrent les pieds à des ennemis morts, et les firent dégeler au feu pour prendre leurs souliers [f]. Un Souabe, tiré de dessous un toit où il s'était caché, implora leur clémence : « Au nom » de Dieu, faites-moi grâce, chers et bons museaux de » vache. » Interrogé sur le nom injurieux qu'il leur donnait, il assura ne les avoir jamais entendu nommer autrement : riant de sa simplicité, ils le laissèrent partir. Suivant l'ancien usage, les Confédérés restèrent trois jours sur le champ de bataille [91]. En se retirant ils brûlèrent le manoir de Jacques d'Ems, tandis qu'ils épargnèrent les villages de Hohenems et Dorrenbüren, moyennant une contribution de guerre de deux mille deux cents florins [g], dont ils voulurent attendre le paiement dans Rorschach. Quelques bourgeois de St.-Gall se portèrent caution et obtinrent des termes. Les

Soleure, 23 févr. *Ch. Mém.*, XI, 81. *Etterlin* et *Schodeler* rapportent que les Lucernois reçurent le plus de drapeaux, et les suspendirent dans l'église des Franciscains. = M. *Zellwéger* compte 1,000 hommes tués dans la bataille (*Relation de la ville de Wangen à Ravensbourg,* dans les manuscrits de Schmid), et il estime la perte totale à 3,000, nombre fourni par l'*abbé Gotthard* dans sa *relation de la bataille de Hard. Documens*, II, 2e P. ch. DCX, p. 308. C. M.

[90] D'après *Bullinger,* pas un seul homme.

[f] *Tschudi. R. Tsch.*, I, 176.

[91] Ils ne demeurèrent pas oisifs, comme on vient de le voir. Les Appenzellois pillèrent et volèrent le péager de Fussach. *Recès*, St.-Gall, 18 nov. 1499.

[g] *Fehr* parle de 2,000 florins; *Brunmann* de 2,800. Le nombre de 2,200 est le véritable, comme le prouve le *recès* de Lucerne, 11 mars, dans la collection de recès, vol. III, 1499-1502, aux archives de Fraumünster à Zurich. » *Zellw.*, II, 260, n. 65.



Suisses rentrèrent dans leurs foyers, à l'exception d'une faible garnison qu'ils laissèrent aux frontières[h]. Ainsi finit cette campagne[92]. ↶ ||

Sur ces entrefaites eut lieu une invasion moins importante dans le Hégau. Elle fut déterminée par les apprêts militaires et les provocations des chevaliers souabes du voisinage; à l'explosion des hostilités dans les Grisons, ils dirent hautement : « Voici l'occasion » d'humilier ces paysans orgueilleux, grossiers, im- » pies. » Ils réunirent leurs sujets, les exercèrent à manœuvrer, tirèrent les canons de leurs châteaux, et offrirent de l'argent pour combattre au premier rang contre les Suisses[93]. Un jour Burkhard de Randek parut avec une troupe considérable devant Diessenhofen, adressa des outrages à la ville, et détourna l'eau d'une fontaine[94]. On l'apprit à Zurich[95], au moment où la diète s'y trouvait assemblée; elle ordonna la levée d'une

h « *Marx Brunmann.* Il faut pourtant qu'il y ait quelque erreur dans ces données puisque nous apprenons plus tard que les habitans de la forêt de Brégenz fournirent 70 ôtages, qui furent d'abord gardés à Rapperschwyl, ensuite répartis entre les sept Cantons; le 11 mars, ils promirent de payer sur-le-champ la première moitié et de donner pour caution de l'autre l'abbé et le couvent de Brégenz, l'ammann et la justice de Berneck et l'ammann Vogler, ce dont les Confédérés se contentèrent. » *Collection de recès*, l. c. *Zellw.*, *ibid.* n. 66.

92 *Anshelm; Tschudi; Bullinger.*

93 « J'entends tirer les canons dans les châteaux du Hégau. » *J. Thyg* bailli d'Églisau *à Zurich,* 30 janvier. *A. Z.* DCX, I, 48. Un Confédéré à Constance faisant un appel à la justice, l'ammann de la ville lui dit : « Nous aurons demain un jour de justice, tel que Dieu même en sera ému de pitié. » *Le bailli Landacher à Zurich,* 29 janv. *Ch. Mém.*, XI, 19; *Tschudi; Bullinger; Fugger,* 1111.

94 *Tschudi.*

95 *Bullinger.*

seconde armée pour punir cette insolence [96]. Au milieu du mois de février les troupes des cantons de Zurich, Berne, Fribourg et Soleure approchèrent du Rhin et réunies à celles de Schaffhouse, dix mille hommes en tout [97], entrèrent, le 19, sur le territoire ennemi, non en un seul corps d'armée, conformément aux ordres de la diète, mais en plusieurs divisions [98]. Elles s'avancèrent sans rencontrer d'ennemi ; le pillage et l'incendie marquaient leur passage ; à Friedingen un dissentiment les désunit. Les Zuricois voulaient qu'on passât à Uberlingen, afin de joindre ensuite l'autre armée [99] ; les Bernois, les Fribourgeois et les Soleurois estimaient impolitique d'attaquer les villes d'Empire [100] ; les Schaffhousois demandaient avec instance qu'on assiégeât les petites villes de leur voisinage, et la plu-

[96] Les troupes devaient se trouver le 18 fév. à Schaffhouse et à Diessenhofen. *Recès*, Zurich, 13 fév. *R. S.*

[97] Les chroniques suisses exagèrent beaucoup les chiffres de cette armée : elles donnent à Zurich seul 4,000 hommes ; cependant d'après le *rôle de l'expédition* (*A. Z.* DCX, I, 72), ce canton ne fournit, sans les nobles, que 2,046 hommes sous le commandement de *Félix Keller.* D'après la *lettre* du commandant fribourgeois *Guillaume Felg*, du 12 fév. (*Ch. Mém.*, VII), *Fribourg* avait mis sur pied 630 hommes, mais *Berne* 4,000. Ces deux cantons voulurent entrer dans le Rheinthal. *Soleure à Lucerne*, 13 fév. *M. S.* 8, 325. Le commandant des Soleurois était *Nicolas Konrad*, le banneret, *Urs Byso.* Lettre à ceux-ci du 22 fév. *M. S.* 8, 472.

[98] *Lettres* de l'armée et *Tschudi.*=Les Bernois, aussi habiles dans l'art militaire que sages dans leur politique, enjoignirent aux chefs de leurs troupes de ne pas les éparpiller pendant la campagne, mais de les tenir réunies en fortes divisions afin de frapper des coups décisifs. *Protocole du Conseil*, n. 101, p. 74, 75, 77, 84. C. M.

[99] Ils y avaient invité l'autre armée dans la *lettre* du 22 fév. citée n. 89.

[100] Les *commandans de Berne et de Fribourg aux Soleurois*, Friedingen, 22 fév. (deux lettres). *Ch. Mém.*, XI, 74, 75 : « Considérez que les villes impériales ne nous ont fait aucun mal, etc. »



part y inclinaient [101], lorsque les Bernois et les Soleurois déclarèrent : « qu'ils étaient décidés à rentrer dans leurs foyers, vu que l'ennemi menaçait leurs Cantons [102]; que d'ailleurs les frimas et la froidure [103], le manque de vivres et de munitions de guerre [104] empêchaient de tenir la campagne plus longtemps ; que les siéges coûtaient beaucoup de monde et n'étaient point de leur goût, qu'ils avaient assez causé de misère [105]. » En effet plus de vingt villages et châteaux étaient devenus la proie des flammes [106], et un grand nombre de

101 Les *commandans zuricois à Zurich*, 23 fév. *Ch. Mém.*, XI, 79.

102 D'après *Tschudi* ils avaient reçu un messager à ce sujet.

103 « Le temps fut froid et rude depuis la St.-Valentin jusqu'au jeudi de la semaine de Pâques, accompagné de neige et de frimas. » *Événemens de la guerre* dans la préfecture de Wyl, année 1499. *Doc. Tsch.*, IV, 351, écrit composé, suivant d'Arx, II, 436 n. c. par *Marc Brunmann*, préfet de Wyl ; voy. aussi les *lettres* et les chroniques.

104 « Nous n'avons du reste pour le moment rien à mander à Vos Excellences sinon que nous avons trouvé jusqu'à ce jour assez de pain et de vin. » Les *commandans soleurois à Soleure*, 24 fév. *Ch. Mém.*, XI, 87.

105 Deux lettres des *commandans de Berne et de Fribourg aux commandans de Zurich et de Soleure*, Witerkingen, 25 fév. *R. S.* : « Vous savez qu'avant de donner l'assaut à des villes ou à des châteaux, il faut les canonner ; or considérez que nous n'avons pas de grosse artillerie ; à supposer néanmoins que vous et nous pensions pouvoir les prendre, mais en sacrifiant bien du monde, et même sans qu'il soit possible de les garder, ne vaut-il pas mieux abandonner une entreprise qui n'offrirait qu'un si mince avantage payé si cher?... Il nous semble que pour cette fois nous avons satisfait à l'honneur et fait assez de malheureux, etc... » D'un autre côté, on lit dans la *lettre* citée de *G. Felg*, du 12 février : « Aujourd'hui les Bernois se sont mis en campagne avec 4,000 hommes et avec la bannière, ils ont emmené deux grandes serpentines, 16 pièces de campagne et un chariot chargé de béliers et d'arquebuses à crochet ; ils ont des forces plus considérables que devant Grandson. »

106 A Hilzingen, l'aubergiste avait fait peindre sur son auberge neuve une vache avec un Suisse, et auprès se lisaient des vers fort injurieux.



vieillards, de femmes et d'enfans erraient sans vêtemens, sans nourriture, et à peine échappés au feu périssaient de froid[107]. La mauvaise discipline causa bien des maux pendant cette expédition, diminua le butin, et fit périr près de cent hommes. Des soldats abandonnaient les rangs, s'emparaient d'un château, le pillaient[108]. Amassait-on quelque part le butin, une flamme subite en dévorait la plus grande partie[109]. On répandit sur la conduite des Bernois et des Fribourgeois des plaintes amères, des bruits romanesques[110]. La diète n'y ajouta pas foi[111], mais afin de prévenir

« L'ours (Berne) voulut frotter et nettoyer avec une torche de paille allumée l'auberge ainsi salie, mais comme elle était trop près de l'église, il la démolit, en réunit ailleurs les débris en un monceau, et brûla la maison avec tout le village. C'est ainsi qu'elle fut frottée et nettoyée. » *Anshelm.* Selon les mêmes chroniques, les Oberlandais bernois étaient prompts à mettre le feu aux maisons; l'habitude du pillage les avait aussi fait surnommer *nettoie-coffres.*

107 « Les Bernois firent des dons pour les femmes, les enfans, les femmes en couches, les vieillards, les malades; les vaincus, qui se sauvèrent à grand' peine tout nus dans la neige ou purent être retirés, et beaucoup échappés au feu, périrent de froid. » *Anshelm.* Les *recès* et les *lettres* énumèrent une multitude de lieux conquis et brûlés.

108 Des Zuricois et des Soleurois s'emparèrent ainsi du village de Hombourg. *Tschudi.*

109 Quelques exemples tirés de *Tschudi* : « Comme chacun faisait ce qu'il voulait, on mit le feu au château (de Hombourg); beaucoup de gens enlevèrent ce qu'ils purent, mais il périt là des biens incalculables. » — Sur Rülisingen : « On trouva là beaucoup de bon vin; mais comme on se mit à faire la cuisine et à se divertir de toute manière, le feu prit à une maison et se propagea, en sorte que l'église et tout le village brûlèrent; à peine put-on sauver les chariots de bagage. *Rahn* dit pourtant que le butin fut *considérable.*

110 *Anshelm. Recès,* Lucerne 11 mars. *R. S.* : « On rapporte que de Diessbach traversa de nuit à cheval les deux armées, et que personne ne peut dire ce qu'il y avait sur lui. »

111 *Recès*, Lucerne 11 mars.



les désordres et de calmer la colère du ciel elle établit un réglement de guerre [112]. Les soldats devaient jurer : « d'obéir ponctuellement à leurs chefs, de ne jamais abandonner leurs bannières ni leurs drapeaux [113], de ne songer dans les batailles qu'à nuire aux ennemis, de les tuer et de ne pas faire de prisonniers [114], de garder leurs rangs jusqu'à la mort, de transpercer les fuyards, de ne se livrer au pillage qu'après la victoire et lorsque les chefs le permettraient, mais en même temps d'épargner les couvens, les églises, les lieux consacrés, ainsi que les femmes et les enfans; de n'incendier que sur l'ordre des chefs et de mettre en commun tout le butin. » En outre, on interdit sévèrement les corps francs [115], et l'on détermina la conduite à tenir dans le camp et sous les armes [116].

Des soins plus importans encore occupèrent les membres de la diète au début d'une lutte avec le monarque le plus puissant de leur époque : protéger les frontières, pourvoir aux subsistances, se faire des al-

[112] « Dans les deux armées les soldats de la Confédération ont commis de grands désordres et les capitaines ont méprisé nos députés; il est à craindre qu'il n'en résulte bien des dommages et de la honte; ils ont forcé quelques églises, enlevé coupes et vêtemens des prêtres; *on doit appréhender que Dieu ne venge bientôt ces injures par de grands maux;* mettre un terme à cette conduite peu chrétienne est le but de la présente diète, à l'honneur et à la gloire de Dieu, etc. » *Recès*, Lucerne 11 mars. *Recès*, Zurich 26 avril. *R. S.* Le *réglement de guerre. A. Z.* DCX, I, 72.

[113] Ceux à qui l'on avait confié la garde de la bannière ne devaient la quitter ni jour ni nuit. *Réglement de guerre.*

[114] « Chacun jurera par les saints de ne point faire de prisonniers, mais de tuer les ennemis suivant l'usage constant de nos ancêtres. » *Recès* 11 mars.

[115] *Recès* 11 mars.

[116] Nous en dirons davantage dans le cinquième et dernier chapitre.

liés, sans repousser une paix équitable, voilà les objets de leur sollicitude. Alors qu'à la tête d'une armée considérable et belliqueuse Charles-le-Téméraire menaça la Suisse de sa ruine, des princes et des villes du voisinage s'allièrent avec elle par dévouement, par amitié ou par crainte d'un péril commun. Les Confédérés espéraient encore en gagner une partie; mais ce que les membres de l'Empire avaient osé contre un souverain étranger, ils ne l'osaient pas de même contre le chef de l'Empire. A l'exception des Grisons, alliés nouveaux, des Schaffhousois, des Appenzellois et des Valaisans, que l'on pouvait considérer comme membres de la Confédération, tous les autres restèrent inactifs ou embrassèrent même le parti des ennemis. Nous avons vu comment la ville de Constance fut aliénée à la Suisse; celle de Bâle [117], les évêques de Bâle et de Constance [118] et les comtes de Thierstein et de Sulz promirent de rester neutres et de garder eux-mêmes leurs villes et leurs châteaux. *Zurich,* en relation de combourgeoisie avec le comte de Sulz, se contenta de la déclaration de ce seigneur [119]; mais *Soleure*, uni dès longtemps au comte de Sulz dans l'heur et le malheur [120], songeant

117 Les Confédérés invitèrent plusieurs fois la ville de Bâle à se déclarer. La semaine de Pâques (*Recès* de Zurich. *R. S.*) on lui accorda un terme jusqu'au 9 avril; le 26 avril (*Recès* de Zurich, *ibid.*) on le prorogea de huit jours; le 3 mai (*Recès* de Zurich. *R. Tsch.*, I, 162) Bâle déclare « vouloir n'être ni pour ni contre nous, mais se tenir tranquille. » Les choses restèrent sur ce pied jusqu'à la bataille de Dorneck.

118 *Recès,* Zurich 1er mars, *R. Tsch.*, I, 160.

119 L'acte de combourgeoisie des comtes de Sulz et de la ville de Zurich est de l'an 1488. *Anshelm.* Les autres faits sont aussi rapportés par *Tschudi* et *Schodeler.*

120 Voy. la *lettre* n° VI dans nos *Pièces justificatives.* Dans la *révocation de la combourgeoisie*, à la date du 28 octobre 1487 (*Ch. Mém.* VII, 149),

à la sûreté commune, fit valoir ses droits, occupa les châteaux de Thierstein et de Büren, mais ne put réduire celui de Pfeffingen en son pouvoir[121]. La diète destina une certaine quantité de troupes à la défense des frontières, depuis le confluent de l'Aar et du Rhin jusqu'à Constance, et depuis l'embouchure du Rhin dans le lac de Constance jusqu'aux Alpes rhétiennes; elle chargea Zurich de la surveillance générale de ces garnisons[122]. Quiconque possédait de l'artillerie, en grande partie conquête des guerres précédentes, dut la livrer pour cette défense[123]; on recommanda généralement aussi d'écarter sur-le-champ les mendians et les vagabonds, souvent auteurs de bien des maux en temps de guerre[124]. On remit aux villes de Berne, de Fribourg et de Soleure le soin de garder les frontières depuis Brougg jusqu'au Pays-de-Vaud. Fribourg envoya une

les comtes hypothèquent Thierstein et Büren pour une somme considérable.

121 Le 11 février déjà *Jean Karle*, le premier bailli soleurois de Thierstein, adresse de ce château une lettre *à Soleure*. *Ch. Mém.*, XI, 45; le 28 février Soleure ordonne d'assermenter tous ceux qui relèvent de Thierstein; la diète de Lucerne (*Recès* du 11 mars) l'approuve et recommande aux Soleurois d'occuper Pfeffingen. Ils avaient écrit à cet effet au bailli de ce lieu, Jean Kæmmerling, dès le 18 février. *M. S.*, 8, 456. Il s'excusa le 18 février de n'avoir point reçu d'ordre à ce sujet. *Ch. Mém.*, XI, 47; le 20, les comtes donnent l'assurance qu'ils garderont eux-mêmes les châteaux et de là ne feront de mal à personne. *Ch. Mém.*, XI, 63.

122 *Recès*, Zurich, 1er mars. On envoya 550 hommes dans le comté de Bade, 180 à Diessenhofen et Rheinau, 1,000 en Thurgovie, 303 dans le Rheinthal, 110 à Sargans: Glaris dut, en outre, garder en particulier Sargans et Mayenfeld. Le 11 mars (*Recès*) 45 hommes furent encore destinés pour Kaiserstuhl.

123 *Recès* du 1er mars.

124 « Garder partout les eaux et les ponts. » *Recès*, Lucerne, 5 février. *R. S. Fribourg* devait y veiller tout particulièrement. *Recès*, Lucerne, 25 février. *R. Tsch.*, I, 158.



garnison à Grandson [125], mais la retira dès que la Bourgogne eut déclaré ne vouloir prendre aucune part à la guerre [126]. Nous devons signaler plus particulièrement deux points de la frontière, illustrés, comme nous le verrons, par des combats décisifs, et d'ailleurs de difficile défense, le Schwaderloch et Dorneck. Le *Schwaderloch*, hauteur boisée sur la route de Constance à Frauenfeld, dominant la plaine qui s'étend devant la première de ces villes, avait principalement attiré l'attention des Confédérés, non-seulement parce qu'une multitude de guerriers hostiles se rassemblaient incessamment sans entraves dans les murs de Constance, mais parce que de ce point l'ennemi pouvait s'avancer jusqu'à Zurich sans traverser aucun défilé ni un fleuve considérable; on y envoya donc d'abord quelques centaines d'hommes, ensuite plus de mille [127]. Non loin du coude que le Rhin forme en se dirigeant vers le nord, à l'endroit où le Jura, s'abaissant en collines, se perd dans les belles et fertiles plaines du Sundgau, se voit *Dorneck*, village du canton de Soleure, près de la Birse, torrent peu profond, peu considérable, mais impétueux. Quelques maisons à la tête du pont s'appelaient Dorneckbruck (pont de Dorneck), le plus grand nombre, entourant l'église sur la hauteur, Dorneckdorf (village de Dorneck); plus haut

[125] *Fribourg à Soleure*, 14 févr. *Ch. Mém.*, XI, 52.

[126] *N. Konrad à Soleure*, 26 mars. *Ch. Mém.*, XII, 10. Cela fut confirmé par une ambassade de Bourgogne envoyée à Berne. *Berne à Fribourg*, 26 mars. *Co. M.*, VII.

[127] Le 26 avril (*Recès* de Zurich), tous les cantons, à l'exception de Zurich et de Glaris, devant y envoyer un certain nombre de troupes, en tout 1,050 hommes, sans compter *Zoug*, qui devait marcher avec la bannière; le 3 juin (*Recès* de Zurich, *R. Tsch.*, I, 164) ce nombre fut porté à 2,650 hommes.



encore, sur le penchant de la montagne, dominait le château du même nom. Petit, mal fortifié par la nature et par l'art, mal pourvu d'artillerie, d'hommes et de munitions [128], il avait dans le bailli *Benoît Hugi* un commandant actif, intrépide, énergique, un des chefs de la république de Soleure [129]. Après l'occupation de cette contrée, les ennemis trouvèrent l'entrée dans les montagnes plus difficile encore que les Suisses la sortie; c'est pourquoi Soleure entretenait toujours un petit camp de guerre dans ce lieu.

C'était peu d'avoir garanti les frontières, si dans l'intérieur les premières nécessités de la vie venaient à

[128] La plupart des lettres de *Benoît Hugi* sont remplies de plaintes sur la disette de canons, de flèches, de poudre, d'hommes et sur le mauvais état des murailles. Elles répandraient du jour sur bien des points si la date n'y manquait pas si souvent. Nous voyons par deux de ces lettres que Hugi faisait réparer les murs (*Ch. Mém.*, XIII, 38, 50); nous extrayons de deux autres les plaintes de cet homme excellent. *Ch. Mém.*, XII, 81 du 24, et 83 du 26 mai : « Je n'ai pas plus de 27 soldats en tout, et ils ne restent avec moi qu'à contre-cœur, vu que nous n'avons qu'un artilleur et le chasseur; quand il arrive des soldats à Séewen, Guillaume Sour les garde auprès de lui, sous prétexte de les préserver de malheurs; c'est pourquoi, si vous préférez Séewen au château, je désire ne plus rester ici, *car je ne m'y amuse guère.* » .... « Je vous ai déjà écrit auparavant ce qu'il en est des gens du château : j'ai renvoyé Tuber chez lui; celui de la tribu des maréchaux qui est ici, a la mauvaise vérole; les cordonniers ont un des leurs ici qu'il faut que je renvoie, car il l'a aussi; quand il y a un mauvais sujet on me l'adresse; *la vie ne me paraît pas bien gaie.* »

[129] *Benoît Hugi*, de Granges, fut reçu comme bourgeois avec son père, dimanche avant Thomas, 1471; son père s'appelait Jeannot; il était boucher. On lit à cette occasion : « Benoît est trop jeune » (pour prêter le serment). *Registre des bourgeois de Soleure,* I, 29. En 1489, Benoît figure comme membre du Conseil, *P. C. S.*, I, 97; en 1492 Benoît Hugi est l'avocat des bouchers. *Ibid.* I, 213; en 1495 (*Ibid.* I, 342) on le voit bailli à Dorneck; une lettre lui est adressée en cette qualité déjà le 16 décembre 1491. *M. S.*, 7, 157.

manquer; or, la disette était d'autant plus à craindre que, la guerre enlevant beaucoup de bras à l'agriculture, le sol ne produisait pas assez de blé, et que la Suisse ne possédait pas encore de salines. On interdit donc l'exportation des denrées, et l'on promit un sauf-conduit à tous les marchands qui en importeraient, fussent-ils d'un pays ennemi [130]. Pour prévenir la pénurie on séquestra toutes les provisions amenées du Hégau dans l'asile des couvens [131]. Il était plus difficile de se procurer le sel indispensable pour la fabrication des fromages; le sel de mer n'arrivait qu'avec bien des lenteurs, et l'on ne conclut un traité avec la Bourgogne que vers la fin de la guerre.

Au milieu des périls les plus menaçans, les Confédérés conclurent une alliance plus importante que l'alliance avec leurs petits voisins. La *France*, qui avait besoin du secours des Suisses pour divers projets et ne négligeait aucune occasion d'affaiblir la puissance de l'Empire, charmée de voir éclater cet incendie, promit aux Confédérés toute espèce de secours [132], et se montra disposée à renouer les relations précédentes [133]. L'opposition de Berne et d'autres Cantons sembla d'abord rendre ce projet inexécutable [134]; mais l'orage, chaque jour

[130] *Recès*, Lucerne, 25 février et 11 mars.

[131] *Recès*, Zurich, 1er mars; Lucerne, 11 mars; Zurich, 12 mai. *R. Tsch.*, I, 163.

[132] On lit dans un *fragment de recès* du commencement de mars (*R. Tsch.*, I, 159): « Dès qu'une telle union sera conclue, S. M. royale » est dans l'intention de nous envoyer du secours, *et, si cela ne suffit pas,* » *de venir en personne et de nous aider de tout le pouvoir de sa couronne.* »

[133] *Recès*, Zurich, semaine de Pâques.

[134] On peut déduire des causes de la guerre de Bourgogne, celles du dévouement persévérant de Berne à l'Empire: quelques-uns des hommes les plus influens de cette république, Guillaume et Louis de Diessbach,

plus imminent, plus redoutable, hâta le rapprochement. On réfléchit qu'on ne pouvait ni éviter la guerre avec honneur ni la faire avec succès sans l'aide de la France; on réfléchit encore que la maison d'Autriche, ressentant toujours ses anciennes blessures, ne pourrait jamais avoir une affection sincère pour les Confédérés [135]. En conséquence, un traité fut conclu avec la France pour dix ans, au milieu du mois de mars, à la diète de Lucerne [136]. Le roi promit aux Confédérés une pension annuelle de vingt mille livres de France, et dans les guerres de la Confédération un secours en hommes ou annuellement quatre-vingt mille florins du Rhin. En revanche les Suisses accordèrent au roi la liberté des enrôlemens moyennant une solde déterminée, toutes les fois qu'ils ne feraient pas la guerre eux-mêmes. Louis XII promit encore aux Confédérés, si la guerre continuait, d'excellentes pièces d'artillerie avec tout

Bubenberg, le docteur Frickard, etc., étaient pour l'Empereur, soit par patriotisme ou par amour de l'argent, on ne sait. Longtemps Berne refusa le sauf-conduit aux ambassadeurs français; le 11 mars (*Recès*) les députés de Berne, de Schwyz et d'Unterwalden s'excusèrent de ne pouvoir pas accepter le traité avec la France, faute d'instructions; sur quoi, il est dit dans le recès : « Nous les prions, le plus instamment » que nous pouvons, d'être favorables au secours que le roi nous accorde, » en considération de la guerre difficile qui est aux portes, etc.

[135] Le *fragment de recès*, cité n. 132, met dans la bouche de l'ambassadeur français ces paroles : « Nous voyons bien que la maison d'Autriche, » et *principalement le roi actuel des Romains*, n'ont presque jamais fait » autre chose que de nous injurier en paroles et de nous attaquer par » la voie de la guerre ou des séditions. » Et plus loin : « Si nous acceptons cette alliance, on peut espérer sans aucun doute qu'elle tordra le » cou à la guerre, etc. »

[136] *Doc. Tsch.* III, 353. Chacun des X Cantons devait recevoir annuellement 2,000 livres; les 80,000 flor. seraient payés par trimestres. La solde fut fixée à quatre florins et demi par mois. « Cette solde courra du » jour où ils sortiront de leurs maisons. »



l'attirail et les hommes nécessaires [137]; en échange les Suisses ne devaient pas s'engager dans des négociations avec l'ennemi commun, le duc de Milan.

Pendant ces préparatifs, plusieurs États et seigneurs du voisinage, en souvenir de l'ancienne amitié des Suisses, s'offrirent pour aplanir les différends. A cet effet, l'évêque de Constance avait écrit aux Confédérés dès le mois de février [138], la basse ligue demandait une conférence [139], et le duc de Milan se présentait comme médiateur [140]. L'Empereur parut bien disposé [141], les Suisses consentaient [142], mais la Ligue souabe ne voulut entendre à rien [143].

[= Les députés des évêques de Strasbourg et de Bâle et des villes rhénanes, Strasbourg, Bâle, Colmar et Schlettstadt, voulant tenter une médiation, rapportèrent dans le camp des Souabes la déclaration des Zuricois, qui offraient de faire connaître leurs conditions dès

137 C'était l'artillerie que Charles VIII avait menée à Naples. *Recès*, Lucerne, 27 mai. *R. S.*, tiré d'une lettre de l'ambassadeur suisse auprès du roi *Nicolas Lombard*, de Fribourg. = La négociation de la France avec la Suisse est exposée plus en détail dans *de Tillier*, II, 421-423. C. M.

138 Le 26 février. *Ch. Mém.*, XI. 28.

139 Les Confédérés avaient conclu avec la ligue inférieure une alliance pour quinze ans le 19 avril 1493. *Doc. Tsch.*, III, 274. La lettre par laquelle la Ligue demande une conférence est datée de Colmar, 14 févr. *A. Z.* DCX, 3, 20. On lit dans le *Recès* du 11 mars : « Les alliés de la ligue inférieure n'ayant pas encore répondu, la diète actuelle leur écrira de nouveau. » Peut-être la Ligue ne cherchait-elle qu'à rompre avec les Confédérés d'une manière décente.

140 *Recès* du 11 mars. = L'ambassadeur milanais n'offrit sa médiation qu'après avoir fait des efforts inutiles pour empêcher l'alliance des Suisses avec la France. C. M.

141 *Maximilien à Berne*, Anvers, 23 févr. dans *Anshelm*.

142 D'après les *réponses* et d'après *Tschudi* et *Schodeler*.

143 *Tschudi*; *Schodeler*.



que le roi et la Ligue se montreraient disposés à un armistice. La Ligue, pour toute réponse, les pria de retourner chez eux et de lui envoyer du secours. Quatre jours plus tard, le 13 mars, les villes chargèrent les députés du comte palatin, Jacques de Fleckenstein et Michel de Rossenberg, de proposer aux Suisses un armistice de quinze jours. A la nouvelle du consentement des Suisses, les villes refusèrent le leur; elles venaient d'apprendre que le roi viendrait bientôt en personne et qu'il avait confié au duc Albert de Bavière le commandement en chef [a]. Ces négociations n'empêchèrent pas les deux partis de faire des préparatifs de défense et même d'attaque [b]. Les hostilités, à peine suspendues un moment, continuèrent. =]

La guerre recommença par des escarmouches. Les Soleurois, les premiers, empêchés par les Bernois [144] de venger sur le Frickthal le pillage d'un village de leur canton [145], firent tomber leur ressentiment sur le Sund-

[a] *Zellwéger*, II, 262, d'après les *lettres d'Umgelter*, du 9 et du 13 mars et une lettre du *député du comte palatin*, du 24 mars dans les archives d'État de Wurtemberg.

[b] Voyez-en le détail dans *Zellwéger*, II, 262-264.

[144] *Berne à Soleure*, 23 févr. *Ch. Mém.*, XI, 176 et fréquemment après cela.

[145] Le village de Kienberg, qui fut surpris, appartenait aux barons de Heideck; Soleure l'acheta d'eux en 1523. Les Soleurois protégèrent la veuve et les enfans en bas âge du baron Laurent de Heideck, en considération de ses rapports de combourgeoisie avec eux. Cet événement est rapporté par le bailli soleurois de Gösken, *Ulrich Küffer*, dans sa lettre *à Soleure* (*Ch. Mém.*, XI, 37), imprimée dans le *Solot. Wochenblatt*, 1813, p. 389.



gau [146]. La répression de ces attaques [147] occasionna un combat où la bravoure helvétique apparut dans le plus beau jour. A la nouvelle subite que les ennemis se rassemblaient dans le Sundgau, une petite bannière de Soleurois s'était mise en marche sous les ordres de Daniel Babenberg, et, renforcée par des Lucernois et des Bernois, s'était réunie au camp devant Dorneck. « C'est une fausse alarme, » dit-on alors. La colère s'empara des troupes; pour n'avoir pas fait un chemin inutile, on résolut de fondre sur le Sundgau [148]. Le 22 mars [149], dès l'aurore, près de mille Confédérés [150] marchèrent contre Hæsingen, lorsqu'ils entendirent les signaux d'a-

[146] *B. Hugi à Soleure*, 14 mars. *Ch. Mém.*, XI, 117 : « Depuis que vous avez permis à vos troupes d'attaquer et de piller le Sundgau, elles le font fréquemment; elles ont enlevé près de 30 chevaux et fait quelques prisonniers. » *Anshelm* et *Tschudi* racontent une autre expédition où elles enlevèrent plus de 200 bêtes à cornes. = Dans ces entrefaites, les Grisons prirent et brûlèrent les châteaux de Belfort, Strassberg et Churwalchen; ils conquirent, mais perdirent bientôt après, le village tyrolien de Nauders situé au-dessus du défilé de Finstermünz qui sépare la Basse-Engadine du Tyrol, et à travers lequel l'Inn roule ses flots. Le 14 mars les Souabes, devançant les Suisses, occupèrent l'île de Reichenau. *Zellwéger*, II, 264. C. M.

[147] Les lettres de *Hugi* sur cet événement, écrites à la hâte, n'ont pas de date précise.

[148] *D. Babenberg* et *Urs Degenscher à Soleure* (*Ch. Mém.*, XIII, 41, c), portant pour toute date *mercredi*, c'était le 20 mars.

[149] Non le 25. *Soleure à Fribourg*, 22 mars. *Co. M.* VII, et *Anshelm*; d'autres lettres disent seulement *vendredi*.

[150] *B. Hugi à Soleure*, 24 mars. *Ch. Mém.*, XI, 114 : « Il y a eu là, outre les vôtres, des soldats du pays de Lucerne avec une petite bannière et d'autres de Lenzbourg; les Lucernois étaient au nombre de 200, outre environ 100 volontaires suisses avec un petit drapeau; le nombre total de notre côté est de 800 à 1,000 hommes. »



larme du château de Dorneck [151]. Peut-être virent-ils la fumée des maisons incendiées, ou reçurent-ils quelque avertissement de leurs amis [152]. Retournant sur leurs pas, ils rencontrèrent, près de Rheinach, l'ennemi qui venait de piller le village de Dorneck, et d'occuper en bon ordre et en grand nombre [153] une colline boisée, le *Bruderholz*. Les Confédérés l'attaquèrent vivement, pénétrèrent avec impétuosité dans ses rangs, et remportèrent en peu de temps la victoire, sans perdre un seul homme. Leurs adversaires, fuyant en désordre, laissèrent sur la place six cents morts et un drapeau [154].

Peu de jours après cette rencontre, une nouvelle répandit l'alarme dans tout le pays depuis les Grisons jusqu'à Zurich : « Quelques mille Autrichiens, dit-on, s'avancent dans la seigneurie de Sax, pillant et ravageant tout sur leur passage; des villages entiers sont réduits en cendres; beaucoup de gens de guerre ont été

[151] *Bullinger; Rahn.*

[152] De Nicolas Irmi, aubergiste au Corbeau, à Bâle. *Anshelm.*

[153] *B. Hugi à Soleure*, 25 mars. *Ch. Mém.*, XIII, 6. Il porte le nombre des ennemis, infanterie et cavalerie, avec assez de vraisemblance à 3,000; *Louis Edlibach* et *Schodeler*, à 6,000; *Anshelm*, à 7,000; *Tschudi*, à 8,000; *Fugger*, p. 1112, parle de 400 cavaliers et 4,000 fantassins sous *Frédéric de Kappel.*

[154] *Etterlin* : « La fuite fut telle qu'il semblait que l'enfer ouvrait sa gueule et qu'ils s'y réfugiaient. » Nous donnons le nombre des morts d'après *Hugi* d'accord avec *Tschudi*, *Bullinger* et *Louis Edlibach*. *Anshelm* ne compte que 150 tués; il ajoute : « On chassa jusqu'à Soleure sous la voûte de saint Urs la bannière du capitaine ennemi sur laquelle était représenté un fouet avec ces mots : « Fouette et ça va. » *Pirkheimer*, p. 69, raconte cette bataille tout autrement; selon lui, les Confédérés simulèrent une fuite, les Autrichiens les poursuivant en désordre, furent attaqués et battus. D'après *Fugger*, Fr. de Kappel reçut une blessure grave.

tués, beaucoup de campagnards, emmenés. » Les Confédérés, accourus sur-le-champ, trouvèrent qu'on avait exagéré; déjà les ennemis s'en étaient retournés. De petits détachemens ayant osé passer le Rhin à plusieurs reprises, une armée considérable traversa, brûla quelques villages, tua quelques soldats, fit prisonniers quelques campagnards, puis les relâcha contre une rançon [155]. Dans un de ces combats se distingua glorieusement *Jean Schuler*, surnommé *Wal*. Son courage l'avait entraîné fort avant dans les rangs ennemis; entouré de cavaliers, il se défendit longtemps contre le grand nombre, en désarçonna plusieurs; à la fin, épuisé de fatigue et pressé de tous les côtés, il se rendit à Nicolas de Brandis qui lui promit la vie. Brandis l'emmena sur son cheval jusqu'à Feldkirch, où le vaillant Suisse, universellement admiré, comblé de témoignages rendus à sa bravoure, fut congédié honorablement [156].

155 Les *chefs stationnés à Werdenberg* à Zurich, 28 mars. *A. Z.* DCX, 2, 32; *H. Hirs à Zurich*, 28 mars. *Ibid.* K. *Göldli*, capitaine, *R. Steinbrüchel*, banneret *à Zurich. Ibid.* « Le 25 mars, c'était le lundi de la semaine sainte, alors que chaque chrétien doit méditer les souffrances de Christ, notre sauveur, se repentir et se contrister de ses péchés, l'expédition, forte de 15,000 hommes, passa le Rhin, incendia et frappa de contributions maint village de l'abbé de St.-Gall, etc. » *Tschudi*, et d'accord avec lui *Anshelm*, *Campbell*, *L. Edlibach*, *Rahn*. D'après la *lettre de H. Hirs*, le baron de Sax souffrit le plus de dommages. *Tschudi* cite quelques propos des Impériaux. Lorsqu'ils brûlèrent le village de l'église rouge, l'un d'eux disait : « Où est maintenant le vieux Dieu de » Suisse, pour qu'il leur aide? Un autre répondait : Il n'est pas chez lui, » un troisième : Nous allumerons un tel feu, que, quelque haut qu'il » soit dans le ciel, la fumée lui montera au nez. » = Voyez quelques-uns des événemens de la guerre dans *Zellwéger*, II, 264, 265. C. M.

156 J'admets avec *Bullinger* que Wal était son surnom; peut-être avait-il demeuré long-temps dans un pays étranger (« Walchen »). Son action



Les chefs des Confédérés s'étant assemblés, délibérèrent sur la manière la plus avantageuse d'attaquer l'ennemi pour le punir d'avoir provoqué des hommes si courageux et pour mettre le pays à l'abri de ses incursions continuelles. Son armée campait dans de forts retranchemens; les campagnards perfides avaient fermé l'entrée dans le Wallgau par des fossés et des abattis d'arbres; les Confédérés espéraient, en assiégeant le château de Gutenberg, attirer les Autrichiens hors de leur camp retranché pour débloquer cette forteresse[157]. Le siége fut entrepris sous la direction d'un habile artilleur français envoyé aux Suisses par le général Trivulce; les Grisons avaient une pièce qui lançait des boulets de cuivre de la grosseur d'un casque[158].

[= Les alliés allemands, au nombre de sept mille hommes, attaquèrent Hallau, ville de l'évêque de Constance dont les Suisses s'étaient emparés et où ils avaient mis une garnison. Celle-ci, composée de deux cent cinquante hommes, mais renforcée par une levée en masse des environs, mit les ennemis en fuite. Le 27 mars les riverains de l'Adige firent une irruption dans l'Engadine, incendièrent un grand nombre de villages, enlevèrent trois mille pièces de bétail, tuèrent deux cents hommes, et emmenèrent avec eux dans le Tyrol

est racontée de la même manière par *Anshelm*, *Tschudi*, *Campbell* et *Rahn*. = Son surnom s'écrit aussi *Wala*. C. M.

157 « Leur plan était de presser le château (Gutenberg) afin de forcer les *pieuses* gens du roi à venir le débloquer, ce qui les attirerait » hors des retranchemens et de leur position avantageuse, en sorte » qu'on pût se battre avec eux. » *Tschudi; les capitaines zuricois à Zurich*, 2 avril. *A. Z.* DCX, 1, 34.

158 *Campbell*, le gros canon sauta. Le 12 mars Trivulce écrivit pour leur témoigner son dévouement : « Dominis magnæ Ligæ, » et pour leur offrir toute espèce de secours, « in destinando et homines nostros et bellica instrumenta. » *A. Z.* DCX, 1, 37.



quatre cent soixante prisonniers, après avoir contraint la Basse-Engadine à leur rendre hommage [a].

Les alliés s'animèrent d'un nouveau courage lorsqu'ils apprirent que Maximilien avait requis la ville d'Augsbourg de fournir son contingent; qu'il venait de quitter lui-même Cologne avec ses troupes, mais qu'il s'arrêterait quelques jours à Mayence pour emmener avec lui, s'il était possible, tous les princes de cette contrée; qu'il avait juré au comte Wolfgang d'Oettingen de punir les Suisses ou de mourir, et qu'enfin le duc Albert de Bavière s'était chargé du commandement en chef [b]. Ils apprirent encore, nouvelle non moins favorable, que les Tyroliens et même les habitans du Wallgau, en dépit du serment fait aux Confédérés, rassemblaient leurs principales troupes près de Feldkirch [c].

Les chefs des alliés, craignant de la part des Suisses une attaque près de Feldkirch, invitèrent la noblesse

[a] Nous empruntons ce récit à l'*Histoire du peuple Appenzellois* de M. *Zellwéger* (II, 266 et suiv.), notre guide habituel parce qu'il est le guide le plus sûr; les preuves diplomatiques sont celles qu'il allègue. En cet endroit il s'appuie sur les *manuscrits de la collection de M. le prélat Schmid. Lettre originale de Guillaume Ringg*, commandant de la Ligue Caddée, et de *Conrad Hosang*, commandant de la Haute-Ligue, dans les archives de la ville de Coire. Tous les deux demandèrent que tous les hommes en état de porter lance ou hallebarde accourussent. Benoît de Fontana écrivit de Bergün, que l'ennemi menaçait Davos, et la commune d'Alveneu manda que ses gens étaient partis pour Davos afin d'occuper le passage de Flüelen. *Lettres originales* dans les archives de la ville de Coire.

[b] *Lettre de Jean Umgelter à la ville d'Esslingen*, du 7 avril, dans la collection de Schmid.

[c] *Lettre des habitans du Wallgau au roi*, 1499, pour lui demander qu'il leur pardonne leur conduite dans la guerre de Souabe, dans les archives de Bludentz. *Zellwéger, Documens*, t. II, 2e Partie, p. 313-319; n° DCXIII.



et les villes à leur envoyer des renforts. Ils en reçurent. En même temps le comte de Fürstenberg, afin de diviser les forces des Confédérés dans le haut pays, résolut de faire une attaque sur Ermatingen où quatre cents Suisses qui avaient deux serpentines, se livraient à une entière sécurité. Renforcé par Jean Truchsess et par la milice de Wurtemberg et de Bade, il se mit en marche le 11 avril de bon matin, dans le plus grand silence, à la tête de six mille hommes d'infanterie et de six cents cavaliers. Telle était la négligence des Confédérés, qu'il parvint inaperçu à Ermatingen, et surprit une partie de la garnison au lit. Ces troupes firent un grand butin, enlevèrent les deux serpentines et brûlèrent les villages de Mannenbach, Ermatingen et Triboldingen. A cette nouvelle, les Confédérés de Schwaderloch postèrent aussitôt quinze cents hommes dans le bois entre Triboldingen et Gottlieben. Les alliés, inutilement avertis, retournaient en désordre à Constance; les Confédérés les attaquèrent soudain, reprirent les deux pièces conquises et leur enlevèrent en outre un gros canon du roi et quatorze serpentines. L'infanterie se mit aussitôt à fuir, les cavaliers seuls résistèrent. Ils sauvèrent les fantassins, mais déclarèrent qu'ils ne combattraient plus avec eux. On ne s'accorde pas sur le nombre des morts [d], parmi lesquels gisaient quelques seigneurs [e].

[d] Les relations souabes portent à 30 le nombre de ceux qui périrent par les armes et à 80 celui des noyés, tandis qu'Anshelm parle de 1,300 morts. *Lettre de Constantin Ebinger et de Jean Umgelter à la ville d'Esslingen*, du 13 avril, dans la collection de Schmid; *Schulthaiss*, II, f° 25 et suiv.; *Anshelm*, II, 386 et suiv.; *Bullinger*.

[e] Dans ce nombre Burkhard et Henri de Randeck, Jean de Neuneck et Charles Breisacher, de Constance. *Zellw.*, II, 268.



Les alliés occupaient une position très-forte près de Feldkirch. De là jusqu'au défilé de Luciensteig s'étend une plaine étroite bornée à droite par le Rhin, à gauche par une chaîne de montagnes escarpées. Près de Feldkirch ces montagnes se rapprochent du Rhin, en sorte qu'il ne reste qu'une vallée très-resserrée entre elles et une série de collines à travers lesquelles la nature et l'art ont creusé à l'Ill une sortie. Une montagne haute, rapide, couverte de bois et de broussailles, la première de cette chaîne qui ensuite tourne au nord, s'appelle le Lanzengast. Elle est contiguë à la colline par laquelle une route romaine conduisait de Maïenfeld à Brégenz, au pied du château-fort de Clunia; au nord de cette colline s'élève derechef une montagne plus haute au pied de laquelle est bâti Feldkirch. Depuis les bords de l'Ill, le long de cette série de collines, et depuis celles-ci le long de la plaine étroite jusqu'à la hauteur que traversait la route romaine, les alliés avaient construit des retranchemens, derrière lesquels ils attendaient l'attaque des Confédérés. Ils avaient fait occuper le Lanzengast par trois cents arquebusiers, et la colline qui l'avoisine par quinze cents mineurs tyroliens, qu'on appelait la cohorte d'acier. Au-delà de cette montagne est le village de *Frastenz*, d'où la route conduit par l'Ill à Rankwyl. Le reste des troupes des alliés, qu'on évalue de six à quatorze mille hommes, défendait les retranchemens sous les ordres des chevaliers Jean-Jacques Bodmann le jeune et Burkhard de Knörringen *f*. =]

‖ ꟿ Cependant les ennemis restaient tranquilles dans leurs retranchemens; le sol rocailleux rendait

f Ibid., 268, 269.



presque impossible l'ouverture des tranchées. Les Confédérés qui s'étaient rassemblés dans le haut pays [g] au nombre de sept mille hommes reçurent un renfort de près de trois mille [159]. Ayant bien examiné le nombre et la position de l'ennemi, et attendu pendant dix jours inutilement qu'il vînt débloquer Gutenberg, ils résolurent de l'attaquer derrière ses retranchemens [160]. La nouvelle de la victoire de Triboldingen enflammait leurs courages. Ils passèrent la nuit du 19 avril dans Vadutz et Schan, à trois petites lieues de Feldkirch. Le samedi 20, dès l'aurore, ils marchèrent du côté des retranchemens. Ils avaient formé trois divisions. L'une devait attaquer de front; une autre tenter de passer derrière les retranchemens là où ils s'appuyaient à la montagne; la troisième, forte de deux mille hommes commandés par Heini Wolleb, d'Uri, gravir le Lanzengast [161]. Un homme de la contrée, Ulrich Mariss, la conduisit par le sentier, qu'il connaissait [h]. Au milieu de

[g] Voy. pour les détails de ce rassemblement, *ibid.*, p. 265, 266.

[159] *Pirkheimer*, p. 72, porte le nombre des Confédérés à 20,000; mais il n'était pas même de la moitié d'après les listes fournies pour la répartition des contributions de guerre, et l'on ne peut pas supposer que ces listes soient restées au-dessous de la réalité; *A. Z.* DLXXI, 1, 19 : Zurich 425, Lucerne 600, Uri 720, Schwyz 1,410, Unterwalden 560, Zoug 200, Glaris 622, Gastthal 114, Gams 48, Wagenthal 199, la ville de St.-Gall 553, le seigneur de Sax 160, Appenzell 930, les trois ligues des Grisons 1,600, les gens de l'abbaye de St.-Gall 300, Werdenberg 196, Rapperschwyl 56, Tokenbourg 651, le Haut pays (Oberland) 487. Total des soldats 9,830; il revenait ainsi à chaque homme 36 schellings zuricois, total 8,846 florins.

[160] Les *commandans zuricois à Zurich*, 2 avril. Les Grisons durent assiéger Gutenberg, et Sargans envoyer ses mineurs vers le fossé.

[161] *Anshelm; Tschudi*, etc.

[h] C'est ainsi que ce fait est raconté par *Prugger* dans sa *Chronique de Feldkirch*, p. 54. Un usage qui subsiste encore confirme son récit. La

ce chemin roide et difficile, Wolleb encouragea sa troupe par la prière et par l'assurance du succès [162]. A la vue des trois cents artilleurs qui occupaient la sommité [163], tout prêts à faire feu, les Confédérés se couchèrent par terre pendant la première décharge, puis pénétrèrent dans leurs rangs avec impétuosité et les culbutèrent. Wolleb envoya cent hommes à leur poursuite; lui-même, avec les dix-neuf cents autres, marcha contre la horde d'acier qui, plus bas, occupait une seconde élévation. Les retranchemens ne la protégèrent pas; ils furent franchis. Les ennemis firent bonne contenance [164], ne s'ébranlèrent point, mais se défendirent, intrépides, impénétrables; au milieu du feu, du bruit des trompettes et des tambours on entendait les cris : « Rapprochez-vous, Confédérés, rappro-

semaine sainte, dans une procession qui a lieu à Frastenz on prie pour les âmes de ceux dont Ulrich Mariss a causé la mort dans cette bataille. Le peuple dit alors qu'on prononce des malédictions contre lui. *Zellwèger*, II, 269, 270, n. 84.

[162] « Lorsqu'ils eurent fait une partie du chemin, le chef descendit de cheval, et ordonna que tous se missent à genoux et dissent cinq *pater* et cinq *ave*, en pensant aux souffrances et à la mort du Sauveur et à ses cinq blessures, afin que par ses souffrances amères et sa mort il leur donnât force et pouvoir contre leurs ennemis, etc.; » ensuite il ajouta : « Que nul » de nous n'ait d'inquiétude maintenant sur l'issue; suivez-moi au nom » de Dieu; » alors ils escaladèrent la montagne escarpée, s'aidant des pieds et des mains et se soutenant les uns les autres comme ils purent. » *Tschudi.*

[163] *Anshelm; Tschudi; Campbell.* = Gloutz-Blozheim place sur la sommité les deux mille ennemis; nous avons suivi dans le texte le récit de M. Zellwèger, fondé sur des documens plus complets et sur l'étude des lieux. C. M.

[164] Gloutz a essayé de concilier les récits d'*Anshelm*, de *Tschudi*, de *Campbell* et celui du capitaine *Schürpf*, qu'on trouvera dans les *Pièces justificatives* sous nº IX, mais ici son récit confondant les deux actions principales, nous l'abandonnons. C. M.



chez-vous! » Ce signal fut celui de la déroute. Les Allemands ne purent soutenir une nouvelle attaque des Suisses[165]; leurs deux premiers rangs ayant mordu la poussière, l'armée entière se débanda et ne tarda pas à fuir[166] jusqu'au bas de la montagne. Là les fuyards voulurent se réunir avec les leurs à l'abri du dernier retranchement; mais déjà la seconde division des Confédérés venait de le tourner ou de le franchir. Les ennemis, dans leur fuite, se précipitèrent contre les lances des Suisses; à peine deux cents hommes échappèrent à la mort. Tous les Confédérés se réunirent à cette heure. La division qui avait attaqué les retranchemens de front, gravit, avec les deux autres, la montagne par laquelle la route mène à Frastenz. Les alliés furent obligés de changer de position; ils passèrent par Göwis sur la rive droite de l'Ill, où ils voulurent attendre les ennemis.

Heini Wolleb modéra l'ardeur belliqueuse des Confédérés, qui brûlaient d'attaquer sans retard. Il leur conseilla de serrer les rangs et d'attendre l'attaque de l'ennemi sur la hauteur. Le général en chef de l'armée alliée, Burkhard de Knörringen, blanchi sur les champs de bataille, ne voulait pas non plus commencer le combat. Dans sa position avantageuse, ayant l'Ill devant lui, appuyé aux collines de Siegberg et de Göwis, les flancs protégés par l'artillerie et la cavalerie, il aurait

165 Selon *Tschudi* les ennemis ne résistèrent pas longtemps; selon *Anshelm*, davantage; la *lettre* n° IX de nos *Pièces justificatives* et *Pirkheimer* : « Fit prælium ingens obstinateque ab utraque parte pugnatur, ac ingens editur cædes, etc. » P. raconte aussi la ruse de guerre des Confédérés; ce qui n'avait pas réussi aux Impériaux près de Fussach, réussit ici aux Suisses.

166 *Pirkheimer*.



préféré attendre les Suisses. Mais l'emportement de ses troupes méprisa les conseils de son expérience, et même ses ordres; elles passèrent la rivière et se disposèrent à l'attaque. Knörringen, prévoyant l'issue, garda la plus grande partie de la cavalerie auprès de lui pour couvrir la retraite. Il ne fit passer sur l'autre rive que cent cavaliers, afin d'empêcher que l'infanterie ne fût cernée. L'immobilité des Confédérés irrita chez leurs adversaires l'impatience d'en venir aux mains. En dépit de tous les avertissemens, ils montèrent impétueusement la montagne pour attaquer les Suisses. L'artillerie des alliés était répartie sur les deux flancs. La batterie de droite ayant fait sa décharge, les Confédérés voulurent se jeter sur les assaillans. « Pas encore, chers » Confédérés, » s'écria Wolleb, « il n'est pas temps » encore. » Mais après le premier feu de la batterie de gauche : « Maintenant, » dit-il, « le moment est venu, » chers Confédérés, élancez-vous sur les artilleurs qui » ont tiré les derniers, ils sont sans défense, et quand » les autres tireront ce sera autant sur les leurs que sur » nous. » Quoique blessé à la gorge d'un coup de feu, il conduisit ses troupes contre les ennemis; avec un des siens il se glissa sous les lances, qu'ils relevèrent de leurs deux hallebardes; les Suisses purent alors pénétrer dans ces rangs serrés. Transpercés par leurs frères d'armes tous deux tombèrent, victimes de leur patriotisme. Du côté des alliés, le commandant des milices du Wallgau, Nein de Nenzingen périt un des premiers. Pour remplacer Wolleb, le valeureux baron de Sax courut aux premiers rangs; mais les soldats le repoussèrent pour n'avoir pas à pleurer une seconde fois un capitaine chéri. Les alliés virent tomber leurs premiers rangs; les derniers s'enfuirent au-delà de la rivière.

Les Confédérés se jetèrent avec une ardeur redoublée sur leurs adversaires et les poursuivirent jusque sur la rive opposée. Leurs propres chefs les rappelèrent, craignant que la cavalerie allemande ne les enveloppât [167]. Protégée par celle-ci, l'infanterie des alliés se replia sur Feldkirch [168]. Sa perte fut grande; les plus braves étaient restés sur le carreau; celle des Suisses fut proportionnellement très-faible [169]; mais le nombre des

[167] « Fluvius latus et profundus a montibus per vallem torrentis instar ruens. » Parlant des Confédérés : « Persecutores illi non contenti hostes ultra amnem fugasse, connexis brachiis, ne aquæ abriperentur impetu, ipsi quoque flumen transgredi cœperunt. » *Pirkheimer*, 73.

[168] Gloutz ayant commis beaucoup d'erreurs dans le narré de cette bataille, faute de connaître les lieux, M. *Zellwèger* s'est appliqué à concilier les récits de *Réding*, VII, 990-996, de l'auteur anonyme d'un *manuscrit* déposé aux archives d'État des Grisons, de *Pirkheimer*, 139-144, et la *relation de la bataille* que *G. d'Emershofen* envoya le 29 avril à Nördlingen et qui se trouve dans les manuscrits de Schmid; il a concilié de même ces écrivains avec la disposition des lieux. L'action héroïque de Wolleb est rapportée par *Pirkheimer*, dans la *relation grisonne* qu'on vient de citer et dans une autre *relation manuscrite* déposée aux mêmes archives. C. M.

[169] J'évite avec *Pirkheimer* de préciser le nombre, et j'emprunte quelque chose de son expression : « Hoc constat (du côté des Autrichiens) optimum quemque et animosissimum ferro absumptum et erant illi non solum milites, sed et præstantiores regionis illius. » D'après les meilleures chroniques suisses plus de 4,000 ennemis furent tués; d'après la *lettre* des commandans zuricois C. Göldli et R. Steinbrüchel, du 22 avril (*A. Z.* DCX, 2, 36), ils trouvèrent 2,200 morts en visitant les deux champs de bataille; selon la *lettre* n° IX de nos *Pièces justificatives*, il y eut plus de 3,000 morts. *Campbell* a le même nombre, mais on ne voit pas clairement s'il y comprend ou non mille qui se noyèrent dans l'Ill. = Les alliés eux-mêmes évaluèrent leur perte à 2,000 hommes; *Anshelm*, II, 397, la porte à 3,000 tués et 1,300 noyés. Les Confédérés estimèrent leur propre perte à 11 hommes, les relations souabes, à 800. La vérité, dit M. *Zellwèger*, n. 86, se trouve probablement entre ces deux extrêmes; la relation grisonne manuscrite qu'il cite, rapporte, d'accord avec les relations souabes, que la division qui attaqua les retranchemens par-



blessés, considérable [170]. Cinq drapeaux conquis, deux tentes, dix gros canons, dont on donna deux au baron de Sax, cinq cents arquebuses à crochet, et une multitude de cuirasses formèrent les trophées de la victoire [171]; les Confédérés emmenèrent aussi une grande quantité de bétail que les soldats rassemblèrent dans toute la vallée jusqu'à Nenzingen, et qui fut conduit à Werdenberg avec le reste du butin. Les Suisses pleurèrent leur brave chef Heini Wolleb; son courage et sa mort firent oublier que, par des brigandages, par la violation de la parole donnée, il avait plus d'une fois déshonoré la Confédération. Ses dernières paroles avaient été des exhortations à la bravoure et des assurances de victoire [172].

devant eut beaucoup à souffrir; c'est ce que confirme également le *Manuscrit*, F. 20, de la bibliothèque de la ville de St.-Gall. C. M.

[170] *Anshelm.*

[171] Selon *Anshelm*, 5 drapeaux, 2 tentes, 10 gros canons; selon *Tschudi*, 5 petits drapeaux, 5 gros canons, dont les deux meilleurs furent donnés en présent au baron Ulrich de Sax; il ajoute: « On trouva aussi lances et artillerie, chariots, armures, cuirasses et quelques belles tentes, dont une, marquée aux armoiries de Feldkirck, était toute neuve. » *Campbell*: 4 drapeaux, dont un fut entraîné par l'Ill, 4 gros canons, beaucoup de poudre, de plomb, d'armes et d'argent. = Les chiffres dans le texte appartiennent à la relation de M. *Zellwéger*. C. M.

[172] Le seul Anshelm juge cet homme avec impartialité: « Guerrier turbulent et audacieux, » dit-il, « il a souvent fait à la Confédération du bien et du mal. » Les faits suivans servent de preuves à l'appui de ce jugement: En 1497 il surprit le château de Masox, et s'en empara pour le compte du duc de Milan. Il voulut aussi attaquer les Florentins dans la Confédération, de concert avec son frère Pierre, au mépris de la promesse faite avec serment; Wolleb jura dans Lucerne, au nom des saints, de se présenter pour cette action devant le Petit et le Grand Conseil, puis il s'évada. *Recès*, Lucerne, 23 sept. 1497. *R. Tsch.*, I, 144. On lui permit le 1er mars (*Recès*, Lucerne) de se retirer au pays des Grisons, parce qu'il promit de se comporter bien; mais on lui imposa la condition de ne pas emmener plus de vingt hommes.



Fatigués, n'ayant plus rien à craindre de l'ennemi, les vainqueurs, à l'heure du coucher du soleil, se jetèrent à genoux et remercièrent Dieu. Suivant l'usage ils demeurèrent pendant trois jours sur le champ de bataille. Les habitans du Wallgau, craignant la punition de leur perfidie, attendaient avec inquiétude la nouvelle de l'issue de la bataille. Le premier cadavre qu'on retira de l'Ill, à Feldkirch, était celui d'un Confédéré; joie générale; mais bientôt une multitude de cadavres autrichiens, amenés par les flots, et quelques fuyards apprirent la vérité[173]. La terreur s'empara de toutes les âmes. Huit cents veuves et orphelins, précédés de prêtres qui portaient la croix et l'hostie, vinrent au-devant des Confédérés dans une attitude suppliante et poussant des cris lamentables. Ils demandèrent avec larmes qu'après tant de désastres on leur épargnât le pillage et l'incendie. Émus de ce spectacle, les vainqueurs consentirent à leur demande, et se contentèrent d'une contribution de guerre de huit mille florins qu'on leur promit. Huit otages en garantirent le paiement[174]. Les Suisses rentrèrent dans leurs foyers. ∽ ||

Tandis que l'armée confédérale, au terme de sa campagne glorieuse, se rassemblait sur les bords du Rhin, les Autrichiens surprirent la Thurgovie. Le 11 avril

[173] *Tschudi* rapporte le fait relatif aux cadavres. *Pirkheimer* dit que les cavaliers, après être restés spectateurs oisifs du combat, s'enfuirent à Feldkirch.

[174] *Anshelm, Tschudi* etc. = *Ch.* citée n. c. ci-dessus. Si, comme le dit la charte, les habitans du Wallgau conservèrent la liberté de piller et d'incendier sur le territoire suisse, ce ne fut probablement pas une condition expresse, ainsi que le fait observer M. *Zellwèger*, mais une réserve mentale. C. M.



de grand matin, comme tout dormait encore, ils culbutèrent les postes des villages voisins de Constance, et tuèrent les Confédérés dans leurs lits. Plusieurs purent s'enfuir, mais sans souliers, sans armes, beaucoup sans habits [175]. Les Lucernois, postés en arrière, accoururent, mais durent céder au nombre et perdirent leurs deux canons [176]. L'ennemi, méprisant les avis des vieux militaires, se crut le maître de tout, et laissa un libre cours à ses passions et à sa vengeance [177]. Les uns incendiaient les maisons, d'autres ayant trouvé des provisions de viandes et de vin faisaient bombance; d'autres encore s'étaient acheminés vers Constance afin de mettre leur butin en sûreté [178]. Les Suisses appelés par le tocsin, par les signaux, par les fuyards, à sauver la patrie, arrivaient de tous côtés vers le Schwaderloch [179]. Oswald de Rotz, commandant des Unterwaldiens, guerrier expérimenté [180], vint le premier avec

175 « Il y eut une telle angoisse que plusieurs Confédérés s'enfuirent sans souliers et sans armes. » *Tschudi; Anshelm; Bullinger; Lucerne à Soleure*, 13 avril. *Ch. Mém.*, XII, 32. Pour le nombre on varie entre 9 et 18,000.

176 *Lucerne à Soleure*, 13 avril; *Schodeler*.

177 Entr'autres *Anshelm*: Burkhard de Brandis (de Randeck?) égorgea dans l'église un septuagénaire, en cheveux blancs, estropié par la petite vérole, et couché devant l'autel. Il dit aussi en poussant des cris sauvages: « Qu'il allumerait un incendie si grand que Dieu, assis sur l'arc-en-ciel, clignerait des yeux pour éviter la chaleur et la fumée et retirerait ses pieds. »

178 *Tschudi*, parfaitement d'accord avec *Anshelm*: « Ils se croyaient en sûreté et ne craignaient personne; un grand nombre avaient nettoyé les coffres; quelques-uns emmenaient bled, vin, lits, meubles de toute espèce; beaucoup portaient, au bout de leurs arquebuses, des chaudrons, des marmites, des poêles; tous retournaient à Constance, etc.

179 *Anshelm; Tschudi; L. Edlibach; Pirkheimer*, 70.

180 Voy. ci-dessus, n. 52 : nous le nommerons encore plus d'une fois.



quelques centaines d'hommes ; à la tête d'un plus grand nombre Rodolphe Has, de Lucerne [181]. Celui-ci, ayant rassemblé près de deux mille hommes [182] dans une clairière de la forêt, leur exposa de quelle manière infâme on avait égorgé leurs frères au lit, combien il serait honteux d'abandonner les canons et de ne pas venger l'outrage reçu ; il ajouta que, l'ennemi actuellement occupé au pillage et dispersé, « il était facile de le vaincre, mais que s'il rassemblait ses forces, il serait difficile de l'arrêter : ainsi donc la vengeance ou la mort [183] ! » Tous jurèrent de se venger ou de mourir, se mirent à genoux, firent leur prière et traversèrent silencieusement la forêt. Instruits de la position de l'ennemi par des éclaireurs, ils firent un contour pour le prendre en flanc, puis l'assaillirent avec des cris et au bruit du tambour. Il lui fut impossible de former ses rangs; il fit une décharge sans résultat; l'infanterie ne put résister à l'impétuosité des Suisses, les cavaliers seuls combattirent courageusement. Burkhard de Randeck [184] se mit à leur tête et tomba ; beaucoup de cavaliers descendirent de cheval : le comte Wolf de Füstenberg, toujours au fort de la mêlée, exhortant ici, menaçant

181 *Schodeler*. D'après *D. Schilling*, il périt dans la bataille de Dorneck.

182 Les chroniques fédérales ne parlent que de 1500, mais la lettre citée, de 2,000.

183 *Tschudi* et *Schodeler*. Le premier : « Si les deux canons de Lucerne n'avaient pas été là, ils n'auraient pas osé l'entreprendre. »

184 « Celui-ci avait auparavant prodigué les paroles impertinentes ; il annonçait qu'il marcherait le premier contre les Confédérés; que s'il avait peur, il s'enduirait le front avec de la fiente de vache et planterait une queue de taureau sous les ceintures ; que s'il venait à être tué, on devait le mettre dans une pièce de canon et le tirer contre les amans des vaches. » *Tschudi*.



là, fut entraîné par les fuyards, dont beaucoup, saisis d'une terreur panique, se précipitèrent dans le lac, et beaucoup se blessèrent dans les chausse-trappes qu'ils avaient placées eux-mêmes; plusieurs coulèrent à fond avec des barques surchargées. A Constance on sonna toutes les cloches, et pendant longtemps on n'osa pas ouvrir les portes. Les Confédérés cessèrent bientôt la poursuite, arrêtés par la prudence de leurs chefs et par les coups de feu qu'on leur tira de Gottlieben. Ils remercièrent Dieu de la victoire et ramassèrent le butin [185]. Parmi les nombreuses pièces d'artillerie conquises, celles qui leur firent le plus de plaisir furent les deux que les Lucernois avaient perdues, deux autres fort grandes aux armes de l'Empereur, enfin un canon que la ville de Constance avait fait fondre pour cette campagne et appelé la *Bourse,* parce qu'elle comptait payer de cette bourse la contribution de guerre promise. Ils trouvèrent en outre quelques drapeaux et beaucoup de chariots remplis de munitions et de provisions de bouche [186]. Leur perte fut peu de chose [187], mais celle des ennemis, considérable [188]. Les habitans de Constance demandèrent un sauf-conduit pour chercher les cadavres des leurs. Ils l'obtinrent, et l'on vit

[185] Nous donnons la description de la bataille principalement d'après *Anshelm* et *Tschudi*; nous avons aussi tiré parti de *Pirkheimer*.

[186] *Anshelm; Tschudi.* Chariots chargés d'arquebuses à crochet, de vin, de sel, de farine. *Bullinger.* Des drapeaux de Ravensbourg, Memmingen, Wangen, Isny, Waldsée. *Schodeler, Tschudi* et *L. Edlibach* décrivent la longueur et la pesanteur des canons.

[187] Selon *Anshelm* et *Rahn*, seulement 20 hommes, non compris ceux qui furent surpris et tués au point du jour.

[188] D'après les chroniques fédérales, près de 2,300, d'après la *lettre*, plus de 1,000, avec ceux qui se noyèrent dans le lac.



arriver un long et triste cortége de prêtres, d'enfans et de femmes gémissantes; ils reconnurent plus de cent concitoyens, les mouillèrent de leurs pleurs, et les emmenèrent dans la ville pour leur rendre les honneurs funèbres. Les autres, dépouillés de tous leurs vêtemens, restèrent exposés aux oiseaux et aux bêtes sauvages [189].

A peu près dans le temps de la bataille de Frastenz et du combat du Schwaderloch, au mois d'avril, on entreprit une seconde expédition dans le Hégau. Quelques hostilités partielles et la perfidie des comtes de Sulz, qui avaient promis aux Zuricois de rester neutres, en furent les motifs. Dans une de ces rencontres se distingua principalement la garnison zuricoise de Hallau. Une troupe de Confédérés s'était emparée au mois de mars de ce village et de la petite ville de Neukirch et les avait forcés de prêter foi et hommage [190], lorsque les Impériaux eurent occupé Gottlieben en Thurgovie; ces trois localités appartenaient à l'évêque de Constance. La garnison suisse et les habitans de Hallau enfermèrent leurs biens les plus précieux dans l'église entourée de hautes murailles [191]. Un jour se présentèrent des lansquenets; ils s'enfuirent, lorsque les Confédérés marchèrent contre eux, et ils les attirèrent ainsi dans une embuscade; puis réunis à elle, ils attaquèrent impétueusement les Suisses, qui ne gagnèrent le cimetière qu'avec peine. Les ennemis

189 Cent trente bourgeois de Constance furent trouvés là. *Anshelm* et *Tschudi*.

190 C'étaient, pour la plupart, des Zuricois. Le capitaine *Ulrich Zur Kinden* à Zurich, 24 mars. *A. Z.* DCX, 3, 30; *Tschudi*.

191 *Tschudi*.



incendièrent le village, cernèrent et canonnèrent le cimetière. Les Confédérés, toujours prêts à la mort, estimant l'honneur plus que la vie, mais conservant même dans un péril extrême leur présence d'esprit, remarquèrent l'incurie de leurs adversaires, et prirent la résolution audacieuse de les repousser. Cinquante hommes restèrent pour la défense; les autres, au nombre de deux cent cinquante, se jetèrent sur les assiégeans, qui, surpris, s'enfuirent bientôt, malgré la supériorité du nombre; l'honneur des Suisses, les biens des habitans étaient sauvés[192].

L'armée confédérée mit premièrement le siége devant Thiengen, petite ville dans un site charmant à l'entrée de la Forêt-Noire[193]. Les seigneurs de cette ville, les comtes de Sulz, en avaient commis la garde au vaillant chevalier Didier de Blumeneck, ennemi juré des Suisses[194]; la réputation de ce chef, la force de la garnison, des boulevards neufs et une artillerie nombreuse et bien servie promettaient une résistance opiniâtre[195]. Mais à peine la ville fut-elle cernée et quelque peu maltraitée par le feu des assiégeans, qu'à la surprise générale le curé vint demander grâce pour

[192] *Schaffouse à H. Trüllerey et Conr. Partern*, à Zurich, 28 mars. *A. Z.* DCX, 3,30. *Jacques Thyg à Zurich. Ibid.* DCX, 2, 43. *Anshelm; Tschudi; L. Edlibach.*

[193] Cette expédition fut décidée dans une diète de Zurich; les troupes des cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Zoug et Fribourg devaient s'assembler le 13 avril à Eglisau et Kaiserstuhl. *Recès*, semaine de Pâques.

[194] *Anshelm; Tschudi; Schodeler.*

[195] *Lettre* n° VIII de nos *Pièces justificatives*. Les *chefs des Fribourgeois à Fribourg*, 18 avril. *Co. M.* VII. Quelques-uns portent la garnison à 1,000 hommes, d'autres à 1,200. *Pirkheimer*, 71 : « Mille equitum præsidium cum vexillis duobus peditum. »



les habitans; Didier de Blumeneck s'était secrètement enfui [196]. Les Confédérés demandèrent d'abord qu'on se rendît sans condition (18 avril), ensuite ils promirent la vie sauve à tous les habitans, n'exceptant que vingt gentilshommes, les Juifs et les Suisses. Quel spectacle digne de pitié de voir habitans et soldats, en chemise, un morceau de pain dans une main, un bâton dans l'autre, sortir entre deux haies de Confédérés [197]! Les gentilshommes condamnés à mort obtinrent leur grâce moyennant une forte rançon [198]; les soldats durent jurer de ne pas porter les armes contre les Suisses jusqu'à la paix; on enjoignit avec menaces aux gens de la Forêt-Noire qui se trouvaient dans la ville d'engager leurs concitoyens à rendre hommage aux Confédérés [199]. D'entre les Juifs un tireur habile éprouva le plus de rigueur. On le livra aux Fribourgeois dont il avait tué l'artilleur en chef. Suspendu par les pieds à un arbre pendant vingt-quatre heures, il demanda un prêtre, assurant que la mère de Dieu lui était apparue pour lui sauver la vie et le convertir à la religion chrétienne; sa demande lui fut accordée et on se contenta de lui trancher la tête [200]. Les vainqueurs trouvèrent à Thiengen de l'artillerie et des

[196] « Didier de Blumeneck s'esquiva d'une manière adroite, et laissa les siens dans un bain de vapeur. » *Bullinger; Pirkheimer.*

[197] *Bullinger.*

[198] Il y avait parmi eux Jean de Baldeck, Rodolphe de Griesen, le bailli Poley de Rischach, François de Roggenbach, le bailli Hæfeli, le secrétaire, le barbier, et le cordonnier du comte. *Recès,* 26 avril; *Tschudi; Anshelm.* Celui-ci ajoute: « Quelques gentilshommes s'enfuirent nus, entr'autres le jeune Jean de Fürst. »

[199] *Lettre* n° VIII de nos *Pièces justificatives; lettre des Fribourgeois, Recès,* 26 avril; *Anshelm; Tschudi; Schodeler.*

[200] *Tschudi,* avec les détails.

munitions en abondance et quelques drapeaux. Commme les paysans y avaient transporté une grande partie de leurs biens, le reste du butin eût été considérable si des flammes subites et rapides ne l'eussent pas dévoré presque tout entier[201].

Non loin de là s'élevait le château fort de Kissenberg; on le somma de se rendre (21 avril). La garnison brava le péril. Mais le lendemain matin voyant pointés près des murs les canons que les Confédérés avaient hissés avec des cordes pendant la nuit, elle se rendit, et sortit libre; les Snisses occupèrent le château[202].

Ayaut puni la perfidie des comtes de Sulz, les Confédérés se rappelèrent les menaces du comte de Lupfen, qui avait demandé pour lui le comté de Kibourg après la conquête projetée de la Suisse[203]; ils se portèrent devant Stühlingen (23 avril). Le comte s'était enfui; la petite ville ouvrit ses portes à condition qu'on ne la livrerait pas aux flammes; mais à la suite d'un pillage désordonné le feu éclata tout-à-coup[204].

[201] La plupart des chroniques suisses rejettent la cause de ce désastre sur des voisins, précédemment pillés par les habitans de Thiengen. *Anshelm :* « C'est un fou qui a mis le feu à la ville; celle-ci a brûlé totalement contre le gré des Confédérés. » On lit dans la *lettre des chefs fribourgeois* du 22 avril, *Co. M.*, VII : « Nous avons réduit la petite ville en cendres et rasé le petit château.

[202] Les *capitaines zuricois à Zurich*, 21 avril. *A. Z.* DCX, 2, 37; *Anshelm; Tschudi.*

[203] *Tschudi, Rahn.*

[204] « Stühlingen a été pris bien matin; on voulait y mettre garnison : la nuit a fait changer de conseil,on s'est décidé à piller le château, puis à le brûler; on a ordonné de bien partager le butin : mais tout-à-coup chacun s'y est précipité; ils se sont mis à piller avec tant de désordre qu'ils se frappaient les uns les autres d'estoc et de taille. » Les *capitaines zuricois à Zurich,* 24 avril. *A. Z.* DCX, 2, 14. Au dire de *Tschudi* les Confédérés avaient promis de ne pas incendier.



Quoique plus éloignée et défendue par un château fort, la petite ville de Blumenfeld n'eut pas un sort plus heureux (29 avril). La garnison résista quelque temps, mais obtint néanmoins la vie sauve[205]; une grande quantité de provisions de guerre et de bouche ainsi que beaucoup de meubles qu'on avait amenés là[206] furent consumés par le feu[207]. La dame de Roseneck donna un bel exemple de tendresse conjugale : on lui permit d'enlever ce qu'elle avait de plus précieux ; elle emporta son mari sur ses épaules. Les vainqueurs, touchés de son action, lui laissèrent encore ses joyaux[208].

Comme dans des occasions précédentes la discorde ralentit la marche victorieuse des Confédérés. Les uns voulaient qu'on s'emparât des petites villes et des châteaux du voisinage[209]; les autres que, selon l'arrêté de la diète, on cherchât l'ennemi en rase campagne ou qu'on assiégeât les grandes villes (1er mai)[210]; Berne reçut la nouvelle que le canton de Soleure était me-

205 Les *chefs fribourgeois à Fribourg*, 30 avril, *Co. M.*, VII : « Nous avons assiégé Blumenfeld pendant deux jours ; ceux du château se sont vigoureusement défendus, mais ils ont dû se rendre à merci, et d'après le *droit de la guerre* on les a renvoyés un bâton à la main, etc. » *Tschudi* dit qu'il s'y trouvait 500 lansquenets, qui se défendirent vigoureusement.

206 « Il y avait aussi de grandes provisions de fruits, de bled, d'avoine et de farine, estimées à plus de 10,000 florins, en outre un monceau de meubles transportés là pour les sauver ; il semblait qu'on ne pouvait pas emporter tout cela en deux ou trois jours ; on dit qu'il y avait plus de 1500 boisseaux de céréales. » Les *capitaines zuricois à Zurich*, 30 avril. *A. Z.* DCX, I, 20.

207 *Lettre des chefs fribourgeois, 30 avril; Tschudi.*

208 *Anshelm; Rahn.*

209 Les *chefs fribourgeois à Fribourg*, 1er mai. *Co. M.*, VII.

210 *Lettre des chefs fribourgeois* à Fribourg, 30 avril. *Anshelm, Tschudi.*

nacé[211]. Tous reprirent le chemin de leurs foyers avec des chariots lourdement chargés[212], non sans s'accuser réciproquement de corruption, de trahison et de couardise[213]. Les Soleurois écrivirent à Berne et à Fribourg[214], que las d'être harcelés continuellement par l'ennemi, ils étaient entrés dans le Sundgau, et avaient pris et brûlé le château de Hæsingen, qu'en conséquence ils requéraient instamment leur prompte assistance. Les Fribourgeois se rendirent en hâte par Liestal à Muttenz[215]. Aux portes de Bâle quelques Confédérés triomphèrent dans un petit combat[216]. La

[211] *Lettre des Zuricois,* du 30 avril; des *Fribourgeois,* du 1er mai; *Anshelm, Tschudi, Bullinger.*

[212] « Avec des voitures et des chariots bien chargés. » *Tschudi, Anshelm* et *L. Edlibach.*

[213] Principalement les Bernois : « On disait, petits Bernois, nettoie-coffres, voleurs, Confédérés welsches, bons pour organiser une fuite. » *Anshelm* et *Tschudi.* Dans le *Recès de Lucerne,* 27 mai (*R. S.*), Berne et Fribourg se plaignent de ce qu'on leur témoigne du mépris et leur adresse des paroles injurieuses au sujet de la dernière expédition dans le Hégau, de ce qu'on les traite de *nettoie-coffres,* etc. »

[214] Les *chefs fribourgeois à Fribourg,* 6 mai, *Co. M.*, VII. Les *chefs soleurois à Soleure,* 2 mai, *Ch. Mém.*, XII, 49, prient que l'on exhorte les Confédérés jour et nuit.

[215] Le château était habité par le neveu de l'évêque Bernard Ze Rhyne, qui, selon *Anshelm* et *Tschudi,* avait gravement insulté les Confédérés. Ceux de Bienne, de la Neuveville et de Landeron assistèrent aussi à la prise du village. Les *chefs soleurois à Soleure,* Dorneck, 22 avril. *Ch. Mém.*, XII, 38.

[216] Les Confédérés avaient établi une embuscade. *Anshelm.* Ce chroniqueur et *Tschudi* disent que le comte Jean d'Ortenstein fut tué là. *Anshelm* ajoute : « Les Franciscains emmenèrent le comte dans leur couvent ; le sacristain de Thoune vendit son casque pour 50 florins. » Qui ne se rappelle ici le gracieux récit des *Alpenrosen* de 1814, p. 311 et suiv. ? *Bullinger* rapporte ce qui suit : « Deux comtes s'enfuirent dans les vignes près de Bâle et se cachèrent dans un cabinet ; une femme les vit : l'un des fugitifs lui donna sa chaîne d'or pour qu'elle ne les trahît pas.

troupe suisse, renforcée par des Zuricois[217] et des Lucernois[218], alla chercher les ennemis dans Blozheim et Habsheim[219], et ne pouvant pas les atteindre, elle pilla et brûla quelques villages[220], et voulut assiéger Pfeffingen et Landskron[221], lorsque les Bernois et les Fribourgeois se portèrent au secours des habitans du Val-de-Moutiers. Bernard Ze Rhine, neveu de l'évêque de Bâle et propriétaire du château de Hæsingen, ayant rassemblé quelques troupes[222], dévastait cette vallée par vengeance. Les Bernois le rencontrèrent inopinément au pied du mont Rébetsch, et, saisis d'épouvante, s'enfuirent jusqu'à Bienne et Nidau en

217 « Ils ont logé dans un village un escadron de Soleurois; l'avoyer de Soleure a la tête chaude ; il est à craindre qu'il n'engage quelque affaire et que nous ne puissions pas contenir vos soldats. » Les *capitaines zuricois à Zurich*, 2 mai. *A. Z.* DCX, 2. 2.

218 Les *chefs soleurois à Soleure*, 10 mai.

219 *Ch. Mém.*, XII, 69.

220 « Les Confédérés poursuivirent les ennemis, brûlèrent Hapkissen et réduisirent bien des gens à la misère. » *Schodeler*. On possède une *lettre* fort agréable du 25 février 1500, par laquelle Hapkisheim redemande à Soleure la cloche de l'église de St.-Martin. « qui appartient non à la commune, mais à l'église et par l'église à St.-Martin, » (*Ch. Mém.*, XV, 28); elle a été imprimée dans le *Solot. Wochenblatt*, 1814, p. 399. Dans le *recès*, Zurich, 20 févr. 1500 (*R. S.*), on exhorte Berne, Lucerne, Fribourg et Soleure, à faire en sorte que leurs gens qui ont détourné 75 moutons appartenant à Albert Zur Stral, de Bâle, fournisseur de vivres des Confédérés (ci-dessous n. 334), l'indemnisent pour cette perte.

221 Les Bernois et les Fribourgeois avaient promis d'assiéger Pfeffingen. « Ce n'était que mensonge : près de Ste.-Marguerite ils nous ont abandonnés honteusement; mais Lucerne et le Landeron sont restés auprès de nous : louange et reconnaissance à jamais ! » Les *chefs soleurois à Soleure*, Wallenbourg, 12 mai. *Ch. Mém.*, XII, 75. D'un autre côté, la *lettre* des *chefs fribourgeois à Fribourg*, du 12 mai (*Co. M.*, VII), dit que les Bernois se fâchèrent à cause du manque de vivres et du dénuement de leurs soldats.

222 De Delémont et de Zwingen, suivant *Anshelm*.

abandonnant un chariot; heureusement pour eux, les ennemis battirent aussi en retraite[223]. La tentative de punir des incursions réitérées ne réussit pas davantage[224].

Au milieu de ces victoires des armes suisses depuis les Alpes grisonnes jusqu'au Sundgau, l'Empereur se disposait à continuer la guerre avec plus d'énergie. Il apprit dans les Pays-Bas la disgrâce de la Ligue souabe, conclut une trêve avec le duc de Gueldre[225], et écrivit de Fribourg en Brisgau aux États d'Empire[226] :

« Nous avons précédemment déjà signalé aux États » la conduite orgueilleuse des Confédérés et avons re- » quis leur secours contre ces ennemis. A présent que » la situation est devenue plus critique, quoique en- » gagé dans une guerre, nous nous sommes rendu en » personne à la diète d'Empire, et avons résolu avec

223 Le récit le plus exact de l'ensemble de ces faits est celui d'*Anshelm.* Gaspard Vom Stein commandait les Bernois; des Fribourgeois et des Biennois les accompagnaient. « Lorsqu'il vit l'ennemi de trop près, il recula par prudence, mais quelques-uns coururent avec une extrême vitesse et sans s'arrêter, même à Bienne, et ne se crurent en sûreté qu'au-delà du lac, à Nidau; les Fribourgeois abandonnèrent même un chariot; mais les ennemis reculèrent de leur côté. » Le banneret Dittinger tomba de cheval, et mourut des suites de sa chute. A l'occasion de cet officier et des plaintes sur la conduite des Bernois dans le Hégau, *Anshelm* fait cette réflexion : « Le capitaine de l'empereur Darius dit qu'un troupeau de cerfs conduit par un lion serait plus redoutable qu'un troupeau de lions conduit par un cerf. »

224 A propos de cette nouvelle incursion, *le maire et la communauté de Münster* écrit *à Berne* (*Ch. Mém.*, XII, 72) que quatre villages furent brûlés. L'expédition des Confédérés est mentionnée dans les *lettres des chefs fribourgeois à Fribourg*, Bienne, 10 juin. *Co. M.*, VII. Selon *Fugger*, I, 116, la garde welsche s'y trouvait.

225 *Fugger.*

226 La *lettre* du 22 avril dans les *A. Z.* DCX, I, 71 imprimée dans le *Musée suisse*, année 1783, p. 408 et suiv.



» l'unanimité des princes, des comtes et des villes, » d'humilier ces ennemis. Mais afin que chacun sache » combien leur conduite est injuste et leur origine dé» loyale, nous allons en tracer ici le tableau.

» Les trois pays, Uri, Schwyz et Unterwalden se sont » soulevés d'abord contre les ducs d'Autriche, leurs » maîtres légitimes, au mépris de l'honneur, du droit » et de l'équité, puis liés par des sermens impies, ils » ont enlacé astucieusement dans leur alliance trom» peuse leurs voisins, comtes, chevaliers, nobles, » écuyers[227], tous relevant de l'Empire, ou bien ils » leur ont enlevé leurs sujets et les ont tués eux-mê» mes; en outre ils se sont emparés de biens ecclésias» tiques et séculiers. Nous et nos ancêtres avons sup» porté ces désordres patiemment et en silence, quoique » les Confédérés, gens égarés et pervertis, aient tou» jours embrassé le parti de l'injustice; mais aujour» d'hui, tandis que les Turcs menacent la chrétienté » avec des forces puissantes, ces hommes, pires que des » Turcs et des païens, sans déclaration de guerre, sans » réserver leur honneur, contrairement au droit éta» bli, pénètrent dans l'Empire, en ravagent une partie » par les flammes, en incorporent une autre, appelée » la ligue Grise, dans leur Confédération monstrueuse, » de sorte qu'à présent, chose affreuse à entendre! des » membres du saint Empire romain soutiennent, con» tre leur propre suzerain, ces paysans insolens et im» pies, dépourvus de vertus et de titres de noblesse. » Une arrogance pareille ne saurait demeurer impunie » plus longtemps; autrement la chrétienté serait hon» nie, l'honneur de la nation allemande, outragé. Nous

[227] Suit une longue liste de ces personnages.

» voulons bien croire qu'il y a parmi les Confédérés des » hommes loyaux qui abhorrent cette conduite et sa- » vent que jusqu'à présent l'ennemi a plus souffert que » les nôtres dans les combats; mais deux de leurs ar- » mées foulent le sol allemand; le peuple est effrayé et » sans défense; nous nous sommes en conséquence » proposé, comme chef de l'Empire, de les combattre » en personne, et de rassembler à cet effet des troupes » considérables. Nous exhortons ainsi tous ceux qui » verront les présentes à nous joindre sans délai, de jour » et de nuit, et à n'ajouter foi qu'à cet écrit[228]. » Des sermons « contre ces impies paysans » appuyèrent les sommations de l'Empereur[229], et des hordes innombrables accoururent des frontières de Hongrie et de Pologne et du fond des Pays-Bas, pour venger la majesté offensée du saint Empire romain[230].

De leur côté les Confédérés ne négligèrent rien pour conserver leur gloire et les avantages conquis. Ils renforcèrent la plupart des garnisons[231]; les Bernois et les Soleurois établirent des postes pour être promptement informés de chaque événement[232]; on demanda du se-

[228] Nous reproduisons cette missive suivant l'esprit et la lettre; il est inutile de montrer la fausseté de la plupart des assertions.

[229] *Anshelm* rapporte qu'à Tubingue, où il se trouvait alors, il entendit des prédicateurs parler aussi mal des Confédérés que des Turcs. *Bullinger* nomme le docteur Maccarius comme ayant prêché à Constance contre les Confédérés.

[230] *Tschudi; Pirkheimer*, 71, 74.

[231] D'après plusieurs *recès* déjà cités.

[232] *Berne à Soleure* le 10 mai (*Ch. Mém.*, XII, 68), annonçant l'intention d'établir des postes : le 21 juillet (*Ch. Mém.*, XIII, 62), rapportant qu'on en a établi comme *précédemment*. Il est superflu de rappeler qu'il ne s'agit pas ici de postes à notre manière; on établissait de deux en deux ou de trois en trois lieues des hommes chargés de recevoir les lettres et de les transporter plus loin.

cours au roi de France[233], et l'on envoya une délégation pour chercher l'artillerie promise[234].

Avant de raconter les événemens arrivés dans les Grisons et leurs conséquences, jetons un coup-d'œil sur la situation des garnisons suisses[235]. Le camp devant Dorneck était incessamment engagé dans de petits combats et entreprenait des excursions; trois villages soleurois furent pillés et livrés aux flammes[236]. Le long des rives de l'Aar, depuis Gösgen jusqu'au Rhin, naissaient souvent des tumultes[237], mais il n'y eut de rencontres dignes d'être mentionnées que près de Lauffenbourg et de Waldshut. Un jour les Confédérés voulurent enlever sur le pâturage les bestiaux des habitans de Lauffenbourg; ceux-ci, par hasard ou par

233 « Fribourg est chargé d'envoyer à l'heure même au roi de France sa députation au nom de tous, pour le prier de venir à notre secours contre l'ennemi avec ses troupes et son artillerie, de passer avant tout de Montbelliard dans le Sundgau et d'organiser son expédition de façon à tenir tête à l'ennemi, *car l'ennemi nous assiége avec des forces si considérables, et les nôtres sont si divisées, que nous ne pouvons envoyer que peu de secours à S. M. royale.* » *Recès*, Zurich, 26 avril.

234 *Recès*, Zurich, 3 mai. *R. Tsch.*, I, 162.

235 Ici, dans l'intérêt de la liaison des faits, nous ne suivons pas l'ordre chronologique.

236 Séewen, Hochwald et Büren. *Guillaume Sur* (Sure, Suren, Sury, père d'une famille soleuroise nombreuse et considérée) écrit à *Soleure* de Liestall, 14 juin (*Ch. Mém.*, XIII, 116) : Nous vous mandons qu'aujourd'hui vendredi, de bon matin, nous avons été attaqués à Séewen par environ 4,000 Autrichiens qui avaient amené avec eux 8 serpentines, chacune traînée par trois chevaux; ils nous ont tué six hommes, et brûlé S. H. et B.; les châteaux de Séewen et de Büren sont encore debout à votre disposition, comme auparavant; mais quelques soldats m'ont abandonné, etc. »

237 Les *lettres d'U. Küffer* (ci-dessus n° 145) sur les événemens de cette contrée sont très-intéressantes et instructives; elles sont imprimées dans le *Solot. Wochenblatt*, 1813, p. 378 et suiv., avec une notice sur leur excellent auteur.



ignorance de ce projet, avaient conduit leur bétail sur la rive opposée du Rhin : les Suisses réussirent si bien à les attirer dans une embuscade (11 juin), qu'il leur eût été facile de s'emparer de Lauffenbourg [238].

Le combat près de Waldshut offrit plus de péril (26 juin). Plusieurs centaines de Confédérés, qui avaient passé le Rhin et porté dans la Forêt-Noire le pillage et l'incendie, voulant retourner chez eux, rencontrèrent près de Waldshut les ennemis, maîtres d'un défilé que traversait la route. Les Suisses les attaquèrent avec tant d'impétuosité que, favorisés par le désordre des fuyards et par la nuit, ils rejoignirent les leurs sans avoir perdu un seul homme et riches d'un butin considérable [239].

La tranquillité régnait depuis Eglisau jusqu'à Stein, mais non dans le Schwaderloch [240]. Les Confédérés firent la joyeuse capture d'une barque. La voyant venir de Lindau, lourdement chargée (5 juin), ils s'en approchèrent dans de petits bateaux. Les bateliers s'en aperçurent, abordèrent, coupèrent les anneaux appuis des rames, jetèrent celles-ci à l'eau et s'enfuirent. Les Suisses, munis de rames, de cordes, remirent la barque

238 *Anshelm* et *Tschudi;* le long Félix de Bade commandait là.

239 *Tschudi:* Il y avait près de 1500 Confédérés, Zuricois, Schwyzois, habitans du comté de Bade et de l'Argovie; les commandans étaient Heini Muller, de Zurich, et le bailli Schiffli de Schwyz; les ennemis étaient près de 3,000, dont 300 lansquenets, qui voulaient surprendre Lütkern et ceux de Waldshut. *Tschudi* dit du *butin*: « On partagea ensuite l'argent enlevé : chaque soldat reçut une pièce de bétail et quelques meubles. » *L. Edlibach*: « Ils ont ramené plus de 500 pièces de bétail. » *Anshelm* s'accorde avec l'un et l'autre.

240 *D. Frauenfeld* et *Jean Stapfer* à Zurich, 22 mai, *A. Z.* DCX, 6, 25, racontent une petite rencontre dans laquelle, suivant *Tschudi,* Louis Tschudi se distingua en combattant avec un noble de Weingarten.



à flot, et malgré les tentatives de ceux de Constance pour la reprendre, ils l'amenèrent à bon port. L'excellent vin, la viande fumée qu'ils y trouvèrent, les gâteaux qu'ils firent cuire égayèrent cette victoire, car la barque, destinée pour la garnison de Constance, amenait des villes souabes, souliers, canons, piques, hallebardes, munitions, vin et provisions de bouche[241].

Avant cette prise, les Souabes avaient échoué dans une tentative de débarquement sur les rives du lac de Constance[242]. Depuis Rheineck jusqu'aux Alpes rhétiennes, le pays fut exempt de ces attaques imprévues; mais les Grisons subirent toutes les terreurs de la guerre. Soumis à une rude épreuve, ils se montrèrent dignes frères des vainqueurs de Morgarten et de Sempach. Maîtres des retranchemens près de Frastenz, les Tyroliens avaient fortifié un camp dans la Malserheide, plaine belle et fertile, près de la source de l'Adige. Ce camp que la rivière protégeait dans la plaine, s'élevait sur les flancs des montagnes, défendu par un double abattis d'arbres, par des tours en bois, par une artillerie nombreuse, et occupé par douze mille hommes[243].

241 « Lorsqu'ils déchargèrent la barque, ils trouvèrent quelques centaines de paires de souliers, plus de cent boisseaux de bled, plus de 60 grandes pièces de lard et d'autre viande, quelques tonneaux de beurre, beaucoup de vin, une grande quantité de poudre, du sel, des lances et des hallebardes; le tout fut partagé loyalement; ils se mirent à faire la cuisine, et se régalèrent avec ce que les villes souabes avaient envoyé à leurs milices à Constance. » *Tschudi, Anshelm, Schodeler.*

242 *Schodeler; Campbell* et *Rahn* nomment Horn comme le lieu où le débarquement devait s'opérer.

243 *Anshelm* et *Tschudi* s'accordent à désigner 8,000 hommes des bords de l'Adige réunis sous 10 étendards, 2,000 artilleurs et 1500 lansquenets. *Zurich à Fribourg*, 28 mai. *Co. M.*, VII. *Campbell*, au commencement du chapitre 43e, parle de 15,000 hommes en tout; c'est principalement d'après lui que nous donnons la description du camp.



De là les ennemis inquiétaient les villages voisins[244], pillaient l'Engadine et enlevaient des otages[245]; les Grisons résolurent donc de prendre ces retranchemens d'assaut[246].

Dans la nuit du 22 mai, huit mille hommes en deux divisions[247] s'avancèrent contre le camp. L'une, dans le but de le tourner, monta le Schlingenberg, l'autre attendit, pour l'attaquer de front, qu'un signal annonçât l'arrivée de la première sur la hauteur. Les Tyroliens, instruits de ce plan, partagèrent leur armée en trois corps. Le premier devait arrêter ceux qui gravissaient la montagne[248], mais emporté par une panique, il s'enfuit[249]. Au lever du soleil, les Grisons, après de grands efforts, atteignirent le sommet de la montagne, donnèrent le signal convenu, descendirent rapidement[250], rangés en forme de coin[251], traversèrent la rivière[252], attaquèrent l'ennemi. La lutte fut longue et opiniâtre. La vigueur irrésistible des Confédérés ayant fait céder la première division, elle se replia sur la seconde[253]; ici le combat se renouvela avec plus de

244 « Les Impériaux attaquaient journellement les Grisons et leur causaient des dommages. » *Tschudi.*

245 *Anshelm; Tschudi; Campbell.*

246 « Unanimi omnium trium fœderum Rhætorum consilio. » *Campbell.*

247 D'après la *lettre de Zurich à Fribourg* et *Tschudi;* d'après *Anshelm,* 9,000; le nombre que nous avons adopté est déjà considérable; celui de Campbell (5,000) est trop petit.

248 *Anshelm; Tschudi.*

249 Entièrement d'après *Campbell.*

250 *Campbell.*

251 « En ordre de pointe. » *Anshelm.*

252 *Campbell;* « en tête les chefs Guilh. Ringgius et Lomarenus de Lomarenis ex valle Legunitia. »

253 *Campbell.*

violence; l'artillerie ennemie faisait de grands ravages[254]. Les deux corps mis en fuite, le troisième se trouva là ferme, impénétrable; autour de lui se rassemblèrent les troupes dispersées. Les Grisons, fatigués de la route, fatigués du long combat, comptant beaucoup de morts, et encore plus de blessés, désespérant de la victoire et de la vie, attendaient impatiemment leurs frères[255]. Ceux-ci vinrent enfin, sollicités par un messager[256]; leur aspect, le bruit de leurs cors jetèrent l'épouvante et le désordre dans les rangs ennemis[257]. Le pont de Glurus se rompit sous les fuyards; les vainqueurs les poursuivirent, tirèrent des caves et des étables ceux qui s'étaient cachés, tuèrent, pillèrent, brûlèrent jusqu'au signal de la retraite[258]. L'ennemi avait perdu quatre mille hommes[259], les Suisses quelques centaines[260]. Cette perte fut d'autant plus douloureuse que le retard de la seconde division suisse en était la cause; son commandant, Didier Freuler, de Schwyz, l'avait retenue; la fuite seule put le soustraire à l'indignation publique[261].

254 *Campbell* dit qu'un seul coup tua sept hommes, et dans ce nombre quatre frères.

255 En grande partie d'après *Campbell*, comparé avec *Anshelm* et *Tschudi*. Selon Campbell, l'artilleur envoyé par Trivulce se montra particulièrement actif.

256 *Tschudi*.

257 *Pirkheimer*.

258 *Tschudi; Campbell*.

259 *Zurich à Fribourg*. « Les Grisons ont combattu depuis midi jusqu'à l'heure de vêpres et ont tué près de 4,000 ennemis. » *Anshelm* et *Tschudi*.

260 Trois cents morts et blessés d'après *Campbell*.

261 Il est difficile de prononcer un jugement sur *Freuler*. *Campbell* l'excuse; dans le *Recès de Lucerne*, 9 juillet (*R. Tsch.*, I, 167), on agrée son excuse; on voit par le *Recès de Zurich*, 4 février 1500 (*R. S.*), qu'il

Le butin fut considérable; on y trouva la bannière principale du Tyrol [262], plusieurs drapeaux, des canons de divers calibres, une multitude de cuirasses et d'armes, et un bon nombre de chariots pleins de munitions [263]. Tandis que les vainqueurs s'en réjouissaient, on égorgeait leurs concitoyens à Méran. Les ennemis, dans leur fuite, arrivèrent devant cette petite ville, arrachèrent aux habitans effrayés les otages de l'Engadine et les firent mourir dans les tourmens [264].

Ce désastre et la vue de tant de misère ne calmèrent pas le courroux de l'Empereur. Il écrivit aux Grisons une lettre pleine de promesses et de menaces [265], et se rendit dans leur voisinage pour diriger une nouvelle invasion. Son but était de punir des rebelles, de tirer des vivres de la Valteline et d'entretenir ses relations avec le duc de Milan [266]. Un des chefs les plus habiles

s'échappa de Coire et se réfugia dans l'asile de Pfeffers; dans le *Recès*, Zurich, 5 mai 1500 (*R. Tsch.*, II, 8), il se plaint des Grisons, et on lit à la date du 17 août 1501 (*Recès de Zurich, R. Tsch.*, II, 28) : « On accorde à Didier Freuler, sur la demande de Schwyz et en considération de sa pauvreté, de même que des services honorables et loyaux qu'il a rendus à la Confédération dans ses guerres, une recommandation à S. M. le roi, pour qu'il lui accorde des secours pécuniaires nécessaires à sa subsistance. » Malheureusement cela ne prouve pas son innocence, car le célèbre aventurier *Urs Steger* reçut également de son gouvernement et des Confédérés un secours et une recommandation pour l'Empereur (voy. sur ses destinées *Solot. Wochenblatt*, 1813, p. 441 et suiv.); Freuler était son compagnon (*P. C. S.*, I, 102).

262 « La bannière du Tyrol est suspendue dans l'église de Notre-Dame à Coire. » *Anshelm.*

263 *Zurich à Fribourg; Campbell; Anshelm; Tschudi.*

264 *Campbell; Tschudi.*

265 *Recès*, Zoug, 12 juin. *R. Tsch.*, 1, 165.

266 Déjà avant l'explosion des hostilités les Confédérés avaient des querelles avec le duc de Milan. En date du 11 mars (*Recès*), on se plaignit qu'il rassemblait des guerriers à Bellinzone; mais il leur fit de belles

de cette expédition, *Wilibald Pirkheimer*, de Nüremberg, homme distingué dans la guerre et dans les arts de la paix, ami d'Albert Dürer, nous a laissé une excellente description de cette campagne et de la guerre entière [267]. On forma une élite de quinze mille hommes; l'Empereur l'accompagnait, des guides instruits la conduisirent par des détours. Les vivres manquant, Pirkheimer reçut la commission difficile d'en amener de la Valteline. Le chemin traversait plusieurs montagnes hautes, escarpées, couvertes de neige; partout on avait à craindre les Grisons irrités, qui connaissaient le pays; tantôt l'humidité, le froid et la fatigue, tantôt la faim et la soif rendaient la route insupportable. Les

promesses. Uri se plaint, le 2 juillet (*Recès* de Lucerne. *R. Tsch.*, I, 166), qu'il leur avait refusé la libre vente et qu'il avait enlevé à leurs concitoyens les marchandises achetées; il s'excuse, dans le *Recès* de Lucerne, 9 juillet (*R. Tsch.*, I, 167), d'avoir refusé aux Grisons la permission d'acheter du pain et du vin, et dans ce même recès on voit que Zurich, Uri et Glaris arrêtèrent un courrier à cheval « porteur de lettres du chancelier Pierre Bononius de Tergeste et d'un de ses chanceliers, nommé Mathéo Lang (était-ce celui qui dans la suite devint évêque de Gurk?), écrites sous le sceau du duc et en son nom, en langue lombarde, à S. M. le roi, et portant que le duc avait envoyé, à plusieurs fois, au roi des Romains des sommes considérables d'argent et une quantité de cuirasses, de lances, de mulets et d'autres objets de cette nature, etc. »

[267] D'une famille patricienne de Nüremberg, né en 1470 à Eichstædt, Pirkheimer se distingua de bonne heure dans les exercices gymnastiques. Il étudia le droit en Italie, où les sciences recommençaient à fleurir, s'éprit de la littérature grecque et en embrassa l'étude avec amour. C'est dans la guerre de Souabe que l'empereur Maximilien fit sa connaissance; il l'attira à la cour où il demeura jusqu'à ce que sa santé affaiblie, l'amour de sa ville natale et de ses amis le rendirent aux sciences. Il mourut le 22 décembre 1530. La bonhomie, la sérénité, la souplesse et le courage étaient les traits principaux de son caractère. Il écrivit un éloge de la goutte, tourment de sa vieillesse. *Wieland, Mercure allemand,* 1776, 2ᵉ trimestre, p. 300 et suiv.

troupes refusaient de gravir le Braglio (Wormserjoch); Pirkheimer marcha le premier. Le soleil baissait; cependant les guides assuraient qu'on pouvait atteindre la cime encore de jour. Mais la neige molle et profonde et le sol glissant ralentirent la marche; presque épuisés de faim et de fatigue, ils ne parvinrent sur la hauteur que vers minuit; une cabane, unique dans ce lieu, ne put les recevoir tous. Après une nuit passée si mal, ils arrivèrent le lendemain vers midi à Bormio, sans oser toutefois se livrer au repos, attendu les besoins des leurs et la proximité de l'ennemi. Le peu de vivres qu'ils trouvèrent fut chargé sur des bêtes de somme, et l'on se remit promptement en route. Mêmes difficultés pendant le retour: dans un endroit il fallut faire monter les chevaux par des échelles; cependant Pirkheimer joignit bientôt une division de l'armée autrichienne. Ils aperçurent alors sur la montagne qui les séparait de l'Engadine, les Grisons qui leur semblaient un vol de petits oiseaux perchés en cet endroit. Comme ils gravissaient la montagne, les Grisons lancèrent contre eux des quartiers de roc, mais qui s'enfonçaient dans la neige. Cependant les Impériaux n'atteignirent la cime qu'après qu'une division assez forte eut tourné les ennemis. Tandis qu'ils avançaient, une avalanche excita de l'effroi, puis des rires. Elle descendit avec un fracas épouvantable, enveloppa quatre cents hommes, mais tomba tout-à-coup en poussière. Ceux qu'elle avait engloutis reparurent l'un après l'autre, celui-ci privé de ses armes, celui-là de sa coiffure ou de sa chaussure, beaucoup ayant de légères contusions. Mais le manque de vivres se fit sentir plus poignant que jamais, lorsque, au coucher du soleil, ils atteignirent, dans la belle Enga-

dine, riche en bourgs et en villages, la rive gauche de l'Inn au cours rapide; les habitans avaient emmené toutes leurs provisions et mis le feu à leurs demeures. Par bonheur on put sauver un pont jeté sur l'Inn; après deux jours de marche, après avoir perdu bien des hommes restés en arrière de fatigue ou morts de faim, on rentra dans le Tyrol, racontant, pour tout exploit, la dévastation du pays[268]. Les ennemis partis, les Confédérés vinrent au secours des Grisons[269]; mais apprenant que les Autrichiens avaient abandonné l'Engadine, une partie rebroussa chemin, une partie accompagna les Grisons dans une expédition insignifiante en Tyrol[270].

Peu de temps avant cette entreprise si malheureuse pour les Autrichiens (mai), les Confédérés avaient ravagé de nouveau le Hégau. Parvenus sans résistance jusqu'à Stokach[271], ils commencèrent le siége de cette petite ville, espérant attirer l'ennemi dans la plaine et le forcer d'accepter le combat. Mais l'ennemi se tint tranquille dans les places fortifiées, et la discorde se mit dans les rangs des Confédérés au moment de livrer un assaut; ils retournèrent chez eux[272], ravageant ce

268 Tout ce récit d'après *Pirkheimer*, 76, seq.

269 *Recès*, Zoug, 12 juin.

270 *Recès*, Lucerne, 2 juillet (*R. Tsch.*, I, 166). *Anshelm; Tschudi; Campbell*; « Méran dut payer une contribution de guerre. » *Bullinger*.

271 L'expéditon décidée par la diète fut dirigée contre Uberlingen; elle fut décrétée le 3 mai; le 12 on ordonna que les troupes se trouvassent le 19 à Schaffhouse. *Recès*. D'après ces mêmes recès, l'armée se composait de troupes des cantons de Zurich, Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwalden, Zoug, Glaris, ainsi que du Valais. *Anshelm* y ajoute Schaffhouse et Bremgarten.

272 *Tschudi*, tout en taxant cette retraite de misérable, l'excuse par le manque de vivres et par l'intention des chefs d'épargner leurs gens.

qu'on avait épargné dans les expéditions précédentes. Les flammes s'élevant de toutes parts à l'entrée de la nuit offraient un spectacle terrible[273]; mais les Suisses ne reparurent pas impunis sur l'autre rive du Rhin. Quelques centaines de Zuricois restèrent fort en arrière pour piller, ou par ignorance des chemins, ou retardés par la pesanteur de leur gros canon. Les ennemis les aperçurent, les devancèrent, détruisirent à Rülisingen le pont de l'Ach, et les attaquèrent. Les Confédérés, sans s'émouvoir, traversèrent les flots, se placèrent avec leur canon dans une position avantageuse, et reçurent les Impériaux. Ceux-ci, après quelques attaques impétueuses, se retirèrent désunis et fatigués. Les Confédérés continuèrent tranquillement leur retraite[274].

Ce revers affligea l'infatigable Maximilien, mais sans le décourager. Il avait vu la misère, l'abattement, la dévastation générale, les ruines de beaucoup de villes,

Anshelm : « Les Confédérés considérèrent les châteaux imprenables et les collines escarpées; ils se portèrent devant Stockach, le cannonnèrent fort; les soldats libres voulaient le prendre d'assaut, les ennemis se retirer, lorsque, fâchés les uns contre les autres, ils retournèrent dans leurs foyers. » *Bullinger :* « Les soldats étaient bien disposés pour l'assaut, mais les chefs ne l'approuvaient pas. »

273 « Les nobles des châteaux de Hohentwiel, Kreyen, etc., de même que les Souabes postés à Zell, Uberlingen, etc., dûrent voir, entendre et supporter les flammes » *Tschudi; Anshelm; L. Edlibach.*

274 *Anshelm; Tschudi; L. Edlibach.* On nomme parmi les tués, du côté des Souabes, Gaspard de Randeck, Gaspard de Klingenberg, un sire de Rechberg; le sauvage et boiteux Ernest de Fürst, dit-on, fut blessé grièvement. *Pirkheimer*, p. 74, attribue la principale faute de l'attaque malheureuse à la désunion entre les Souabes et ceux de Franconie : « Turpissimis invicem contendebant maledictis, cum tamen neutra pars timorem tam turpem et ignominiam acceptam juste excusare posset. »



de châteaux et de villages, la multitude des femmes et des enfans errans et sans secours, le découragement de ses soldats. Mais de nouvelles troupes venaient d'arriver; il assembla leurs chefs à Uberlingen et les consulta sur la continuation de la campagne. Là siégeaient bon nombre des généraux les plus expérimentés de l'Allemagne : le duc Albert de Saxe, le duc George de Bavière, le margrave Frédéric de Brandebourg et le duc Ulrich de Wurtemberg [275]. Ce conseil de guerre comprit la vraie situation des affaires et le moyen de faire le plus de mal aux ennemis. On résolut de harceler les Confédérés par des incursions continuelles, de les attaquer simultanément dans plusieurs endroits, de les battre en détail et de les forcer ainsi à se soumettre. Un nouveau réglement militaire devait faire cesser les causes de beaucoup de malheurs et rétablir la discipline et la subordination [276].

Les Suisses se montrèrent fort enclins à la paix; ils écrivirent même à l'Empereur. Maximilien, comptant sur une issue heureuse et tout occupé de ses projets [277], ne répondit pas. Les intentions de l'ennemi

275 *Tschudi.*

276 On le trouve sans date dans les *Ch. Mém.*, XI, 2; mais il fut évidemment fait alors, comme le prouvent ces paroles de la fin : « *Item* on se trouvera sans faute samedi après St.-Ulrich (6 juillet) à Dammkirch pour se mettre en campagne. »

277 *Pirkheimer*, 80 seq., de qui nous avons emprunté tout ce récit, cite ici (p. 82) l'anecdote suivante. Une jeune Suissesse qui avait apporté la lettre à l'Empereur (il paraît qu'on se servait de tels messagers) se tenait dans la cour attendant la réponse. Quelques domestiques de l'Empereur s'approchèrent d'elle et lui demandèrent ce que les Confédérés faisaient à leurs portes; elle répondit : « Ne voyez-vous pas qu'ils vous attendent? — *Les Domestiques.* Combien sont-ils? — *La Suissesse.* Ils sont assez forts pour repousser vos attaques. » Comme ils continuaient à s'enquérir du nombre, la jeune fille leur dit : « Il me semble que vous auriez pu les



n'échappèrent pas aux Confédérés : un prêtre zuricois, venu d'Autriche avec des troupes impériales, put s'esquiver à Uberlingen et leur apporta des renseignemens, principalement sur le projet d'attaque contre la Thurgovie[278]; ils reçurent en outre des frontières du Sundgau nouvelle sur nouvelle de l'arrivée de l'ennemi et de l'accroissement de ses forces[279]. La diète ordonna de nouveau de compléter les garnisons, réclama le secours des alliés, pourvut aux approvisionnemens de toute espèce[280], et prescrivit aux Cantons de tenir toujours prêt un certain nombre de troupes pour les cas de dangers pressans[281]. Quoique la diète estimât avantageux de prévenir l'ennemi et de l'attaquer sur son territoire, elle fut incertaine s'il fallait secourir d'abord la Thurgovie ou le canton de Soleure. Après de lon-

compter dans le combat livré sous les murs de cette ville (c'était à Constance), si la peur ne vous eût pas aveuglés. — *Les Dom.* Mais ont-ils des vivres? — *La S.* Comment vivraient-ils sans manger et sans boire? — Les nombreux assistans riant de ces réponses qu'ils trouvaient naïves, un d'eux mit la main à l'épée et menaça la jeune fille; elle ne s'effraya point, mais lui dit : « Tu te montres brave vraiment lorsque tu menaces de tuer une jeune fille; puisque tu brûles d'une si grande ardeur de combattre, que ne te jettes-tu sur les avant-postes des ennemis? Tu y trouverais assurément quelque homme digne de ton audace; mais il est plus facile d'attaquer une jeune fille sans armes et sans défense qu'un homme armé qui répond non par des paroles, mais par des coups. »

[278] *Zurich à Glaris,* 9 juillet. *Doc. Tsch.*, IV, 364. L'ecclésiastique s'appelait Jean de Loppen. *Tschudi* le nomme « Jean de Lauppen ayant une cure à Bülach. »

[279] On trouve sur cela beaucoup de lettres de *B. Hugi* dans les *Ch. Mém.*

[280] *Recès,* Lucerne 2 et 9 juillet.

[281] « La nécessité étant urgente, chacun doit se tenir prêt, afin qu'à la première nouvelle, la milice du lieu le plus voisin puisse être sur pied, et qu'à la fin, s'il le faut, nous marchions tous ensemble, etc. » *Recès,* 2 juillet.



gues hésitations, à la demande de Berne [282], et sur les représentations instantes de Soleure, qui écrivit et envoya une députation [283], elle se prononça en faveur de ce Canton [284], lorsqu'un message du corps commis à la garde du Schwaderloch attira toute l'attention sur cette contrée. Il mandait « que l'Empereur était sorti de Constance avec une armée si considérable qu'elle avait défilé sans interruption depuis le grand matin jusque dans l'après-midi, sur cinq hommes de front; qu'eux aussi avaient été prêts pour le combat; que les deux armées, après s'être long-temps regardées, avaient fini par une décharge de leur artillerie; qu'immédiatement après, les ennemis avaient jeté sur le fossé un pont si large que soixante hommes de front pouvaient le passer; que jusqu'à présent ils n'en avaient fait usage que pour une tentative infructueuse de récolter du bled; mais que, pour eux, ils craignaient à chaque instant d'être attaqués par cette masse de troupes [285].

282 *Recès*, 9 juillet.

283 *Soleure à ses milices en campagne*, 16 juillet; *N. Konrad* à Soleure, 18 juillet. *Ch. Mém.*, XIII, 30, 42.

284 *Berne à Soleure*, 15 juillet. *Ch. Mém.*, XIII, 22 et surtout la *lettre* n° X dans nos *Pièces justificatives*.

285 *Tschudi*. Il parle beaucoup de la désunion, et rapporte que quelques chefs dirent « qu'ils avaient l'intention de garder la ville de Constance et de ne pas se battre avec les Suisses; » d'autres : « qu'ils étaient décidés à ne rien entreprendre avant la réunion de toutes les forces de l'Empire. » Des gentilhommes dirent : « que voyant un tel dissentiment parmi les troupes, ils ne pourraient conseiller au roi de marcher contre les Suisses, et *de risquer contre ces méchans paysans tant de braves gens et surtout sa propre personne*, etc. » *Götz de Berlichingen*, alors âgé de 17 ans, était présent (sa *biographie* par *Franck de Steigerwald*. Nuremberg 1731, in-8); il dit à cette occasion (p. 40) : « quand il y a beaucoup d'avis et beaucoup de têtes, les choses se passent ainsi. »

Aussitôt une armée fédérale nombreuse partit pour le Schwaderloch[286].

Le général impérial en Alsace, le comte Henri de Fürstenberg, apprenant par ses amis de Bâle[287] que les Confédérés marchaient sur Constance, voulut profiter de ce moment pour pénétrer en Suisse par Dorneck. Il réunit donc à son excellente cavalerie des Pays-Bas les troupes des villes impériales du voisinage et celles du comte palatin, et campa près de Dorneck avec une armée de quinze mille hommes[288]. Aussitôt les Soleurois marchèrent, bannière déployée, sous les ordres de l'avoyer Nicolas Konrad[289], et sollicitèrent encore une fois le prompt secours de tous les Confédérés[290]. Berne, dont les milices se dirigeaient vers le Schwaderloch sous les ordres de Gaspard de Stein, leur ordonna de revenir sur Soleure et envoya de plus Rodolphe d'Erlach avec mille hommes[291]. Gaspard Göldli amena quatre cents Zuricois[292]. Lucerne fit partir six cents hommes avec la bannière de la ville, et s'efforça de gagner pour Soleure les Confédérés des montagnes[293].

[286] *Anshelm; Tschudi;* tous.

[287] *Anshelm* et *Tschudi* racontent que le bourgmestre Immer de Gilgenberg à Bâle lui écrivit cette nouvelle sous le nom supposé de Pfefferhans.

[288] D'après les chroniques suisses. *Pirkheimer*, page 83, compte 14,000 hommes d'infanterie et 2,000 de cavalerie.

[289] Déjà le 13 juillet. *Chefs et banneret de Soleure à Soleure*, Ballstall, 13 juillet; it. 20 juillet. *Ch. Mém.*, XIII, 14, 19.

[290] *D. Babenberg à Soleure*, 23 juillet. *Ch. Mém.*, XIII, 75.

[291] « Il fallut adresser une sommation vive à R. d'E., mais il obéit. » *Anshelm.*

[292] *Lettre* n° IX de nos *Pièces justific.*; *Bullinger; Rahn.*

[293] *Lucerne à Soleure*, 19 juillet, *Ch. Mém.*, XIII, 58. « Ils leur envoient 600 hommes avec le drapeau de la ville, qui arriveront à Olten le lundi suivant de bonne heure. » Étaient-ce les mêmes qui se rendirent au



Les amis de cette ville réussirent dans leur démarche ; toutefois à la diète convoquée pour cet objet on se plaignit que Soleure n'eût pas elle-même demandé ce secours [294]. Les Soleurois [295], craignant la supériorité numérique de l'ennemi, n'osaient ni débloquer Dorneck ni faire la moisson dans les villages voisins; ils parcouraient le Jura, mettaient une garnison dans le château de Gilgenberg, irrésolus sur la manière de défendre leurs frontières, lorsqu'ils apprirent l'approche des Confédérés; ils allèrent à leur rencontre jusqu'à Liestal [296]. Leur gouvernement leur avait enjoint de ne rien entreprendre avant l'arrivée de tous les Confédérés, et de se borner à défendre l'entrée de l'Argovie [297]; mais lorsque les ennemis, couvrant tout le pays, le

Schwaderloch? *Lucerne à Soleure. Ch. Mém.*, XIII, 27; *De Babenberg à Soleure*, 23 juillet.

[294] On ne décida rien à ce sujet dans la diète assemblée à Beckenried, mais on se plaignit de ce que Soleure ne s'était pas adressée à chaque canton en particulier. *Schwyz à Glaris*, 19 juillet. *Doc. Tsch.*, IV, 368 et *D. Babenberg* à *Soleure*, 23 juillet.

[295] Voici ce que nous trouvons sur le nombre et sur les chefs des troupes : *Anshelm* ne compte que 800 Soleurois, *Tschudi*, plus près de la vérité, 1,500; les Bernois avaient en tout 2,000 hommes; Zurich, 400; total 3,900. Parmi les *chefs* nous nommerons, de *Soleure* le banneret Urs Ruchti, Lütiner, J. H. Winkeli, Nicolas Ochsenbein, porte-enseigne; voilà ceux qui figurent ordinairement; cependant une *lettre écrite du camp*, du 18 juillet (*Ch. Mém.*, XIII, 35), porte la signature du banneret Durs Byso; il se peut que les deux bannerets fussent là. Sous les ordres d'Erlach, Conrad Vogt de la tribu des tanneurs, portait la bannière de *Berne*. D'après la *lettre* du 18 juillet, citée ci-dessus, 80 hommes de Wietlisbach vinrent se joindre aux Soleurois avec leur petit étendard.

[296] *Chefs, bannerets et conseillers de Soleure à Soleure*, 15, 16, 17 juillet. *Ch. Mém.*, XIII, 26, 29, 31.

[297] *Soleure à ses milices en campagne*, 21 juillet. *Ch. Mém.*, XIII, 66, 67.



livrèrent au pillage et aux flammes, et que Benoît Hugi manda au gouvernement la difficulté de sa situation et l'incurie des ennemis[298], lorsque d'ailleurs les Zuricois et les Bernois furent arrivés, les Soleurois pressèrent l'attaque; deux des leurs ayant été tués aux portes de Liestal dans une sortie, rien ne put les arrêter[299].

Le 22 juillet, vers midi, sous les feux d'un soleil ardent, ils se mirent en marche avec quelques centaines de Bernois. Ils firent halte près de Gempen, dans une grande prairie sur la colline au pied de laquelle est situé Dorneck; au moment où ils formaient leurs rangs, ils virent venir les Bernois et les Zuricois restés en arrière. Des larmes de joie coulèrent de part et d'autre; ils se restaurèrent avec du vin et du pain, et se disposèrent pour l'attaque[300]. Les chefs montèrent sur un rocher voisin, d'où l'œil embrassait l'armée de l'ennemi[301]; son camp s'étendait dans la belle prairie entre Arlesheim, Dorneck et Rheinach, sur les rives de la Birse. Une partie des ennemis coupaient des branches pour se faire des tentes de feuillage; d'autres se baignaient; bon nombre de chevaliers vidaient des cou-

298 *B. Hugi à Soleure,* 19 juillet. *Ch. Mém.*, XIII, 50 : ceux du Sundgau et du Leimenthal ont transporté tous leurs effets à Bâle, les ennemis approchent et viennent chercher les nouveaux Suisses, les valets qu'il a auprès de lui travaillent vigoureusement à porter des pierres, etc. *Le même à Soleure,* 20 juillet, *ibid.* 53 ᵇ : Les forces principales se rassemblent à Blozheim et dans les villages au-dessous de Bâle; on se propose de former quatre camps; ils n'ont plus que quatre sacs de farine et un tonneau de vin. Le *capitaine F. Trösch à Soleure,* 20 juillet. *Ch. Mém.*, XIII, 53 : il n'y a que dix hommes au château, les autres se sont enfuis. *Chanson de Dorneck,* n° XIII des *Pièces justificatives.*

299 *Lettre* n° XII des *Pièces justific.*; *Anshelm.*

300 *Lettre* n° XII des *Pièces justific.*; *Anshelm*; *Tschudi.*

301 *Bullinger.*



pes d'argent, et savouraient les mets délicats envoyés par leurs amis de Bâle, ou chantaient ou s'entretenaient à l'ombre des tentes avec de belles courtisannes; d'autres apprêtaient le repas du soir; plusieurs se promenaient ou cherchaient fortune dans le jeu[302]. Quelques-uns pourtant faisaient des réflexions sérieuses sur la prise du château[303]; d'autres, saisis d'une sombre appréhension, ou se rappelant les avertissemens du curé de Strasbourg[304], étaient assis tristement et recommandaient « la prudence sur le territoire ennemi; » mais la joie de la multitude insouciante couvrit leurs paroles; le général lui-même les railla : « Il ne » neigera pas des Suisses, dit-il, beaucoup d'entr'eux » sont au Schwaderloch; que les peureux mettent des » cuirasses ou s'en aillent. » Ni les avertissemens d'un capitaine expérimenté, Storch, de Fribourg, ni la déclaration positive d'un prisonnier « que les Confédérés approchaient, » ne le ramenèrent à la prudence; le camp presque tout entier se livra à tous les genres d'amusement; on n'avait pas même placé des gardes[305].

302 D'après diverses relations, surtout d'après *Anshelm, Tschudi, Schodeler, Pirkheimer.* Quant à la place où fut établi le camp, voy. *Relation* de *J. H. Winkeli,* Dorneck, 3 octobre 1511. *Ch. Mém.,* XXVI, 156.

303 *Anshelm; Tschudi; Pirkheimer.*

304 Geiler de Kaisersberg, de Schaffhouse. Il les avait avertis : « de ne pas marcher contre les Confédérés, et que s'ils se décidaient néanmoins à marcher, ils ne s'équipassent point comme pour aller aux bains de Bade, mais se munissent d'un cœur courageux, de bonnes longues lances, de haches d'armes et de canons, et avant tout de la crainte de Dieu. » *Schodeler, Bullinger* et *Etterlin* mentionnent aussi ce fait.

305 *Anshelm; Tschudi; Pirkheimer.* Selon Anshelm le commandant Storch répondit : « qu'il connaissait son métier et le ferait honnêtement, et qu'il se tirerait d'affaire; que l'on devait avoir appris à connaître les poings des Suisses. Bientôt après, continue *Anshelm,* les Suisses vinrent



A la vue de l'imprévoyance des Impériaux, du château cerné, des habitations détruites, la vengeance et l'héroïsme enflammèrent l'âme de l'avoyer *Nicolas Konrad*. Sur-le-champ il descendit de la montagne; à l'extrémité du bois, assez près de l'ennemi pour entendre distinctement le bruit du camp, il adressa la parole à ses compagnons d'armes : « Souvenez-vous de la va» leur de vos pères, qui ne tremblaient jamais devant » des forces supérieures et affrontaient la mort pour » l'honneur, la liberté et la patrie. Vous entendez les » juremens de nos ennemis mortels; ils campent sur » notre sol, pour plonger dans la misère le pays, nos » femmes et nos enfans; enfonçons donc l'ennemi, in» trépides comme nos pères, ne nous perdons pas de » vue, et nous triompherons de cette multitude insou» ciante[306]. » Ils s'agenouillèrent et implorèrent le secours du Tout-puissant pour un si rude combat; Konrad divisa son armée et la rangea sur les deux côtés du chemin creux, puis il donna le signal de l'attaque. Ils coururent sans ordre, chacun aussi rapidement qu'il put, dans le camp[307]. Les premiers ennemis furent

et Storch (ce nom signifie cigogne) fit son métier et s'envola, abandonnant son armée. » *Pirkheimer* raconte qu'un prisonnier ayant dit que les Confédérés avaient passé la nuit à Liestal, le comte le fit pendre comme menteur. P. se console par la pensée de la fatalité : « Ita in fatis erat, ut » ejus negligentia et contemptu tantum acciperetur incommodum. »

306 Cette allocution est tirée presque littéralement d'*Anshelm*. Le reste se trouve indépendamment de sa chronique dans une *lettre des capitaines bernois à Berne*, 24 juillet. *Co. M.*, VII. *Rahn* dit qu'Ulrich Kaiser de Grellingen avait montré le chemin, et commencé par tuer une vedette ennemie; belle action si toutes les chroniques ne s'accordaient pas à parler des Autrichiens comme *Pirkheimer* : « Omnibus neglectis statio» nibus et custodiis. »

307 *Lettre des capitaines bernois*, 24 juillet, et *Anshelm*.



égorgés sans défense, à table, au jeu, au sortir du bain, dans les bras de l'amour [308]; le général lui-même, qui reconnut trop tard la grandeur du péril et voulut réparer son imprudence par son courage, tomba dès la première attaque [309]. Peu à peu les Impériaux se réunirent et s'armèrent; les plus éloignés arrivèrent en bon ordre; on amena l'artillerie; la cavalerie fit une charge [310]. Dans cette presse les Confédérés ne se défendirent qu'avec peine, à l'aide de leurs piques, contre les adversaires qui fondaient sur eux de toutes parts; un grand nombre tombèrent sous des coups de feu, sous des coups d'épée, aucun sans vengeance [311]. Henri Rahn, de Zurich, lutta pour la bannière de Strasbourg avec Arbogast de Hageneck; un Soleurois décida la lutte, Hageneck mordit la poussière; le Zuricois blessé éleva en l'air la bannière conquise [312]. Cependant le nombre des Confédérés diminuait insensiblement; avec leur force tombait leur courage; quelques-uns s'enfuirent [313]; les flots de combattans

[308] *Anshelm; Tschudi; Schodeler,* etc.

[309] *Pirkheimer*, 84.

[310] Surtout d'après *Anshelm.*

[311] *Lettre* n° XII de nos *Pièces justificatives* et *lettre des capitaines bernois* du 24 juillet.

[312] Selon *Tschudi* et *Rahn. Füssli*, p. 672. représente l'affaire, comme si les Soleurois, sans avoir secouru le Zuricois pendant la lutte, avaient voulu lui enlever la bannière conquise. Nous attribuons cette erreur au patriotisme de l'écrivain zuricois; aussi sommes-nous persuadé qu'il saura gré à l'écrivain soleurois de cette rectification.

[313] Deux Soleurois, *Benoît Küffer* et *Benoît Franz*, insultés comme fuyards, demandèrent à ce sujet en plusieurs lieux des *déclarations*. Dans celle de *Henri Strübi*, ancien avoyer de Liestal, du 27 septembre (*Ch. Mém.*, XXVI, 151), on lit : « Lors de la bataille de Dornach (Dorneck) plusieurs revinrent à Liestal, avant la bataille même; il leur adressa des paroles sévères : Que les plaies de Dieu viennent sur vous; quelles gens êtes-vous? que faites-vous ici? » Dans la *déclaration de Con-*

mouvaient en avant, en arrière, comme la moisson agitée par le vent : les ennemis s'avançaient de plus en plus nombreux et ardens, lorsque tout-à-coup le bruit de troupes nouvelles qui arrivaient excita dans les deux armées une attente inquiète[314]. Bientôt les Confédérés reconnurent leurs frères de Lucerne et de Zoug[315]; leur énergie se raviva. Les cris de ces nou-

rad Gloutz, souche de la famille Gloutz, et de *Fröwi* (*P. C. S.* V, 52, 13 oct. 1511) il est dit : « La bataille de Dorneck ayant eu lieu pendant le jour et le soir, B. Franz vint le soir à Liestal vers P. Lienhard; ils lui demandèrent comment les choses étaient allées à Dorneck; Franz répondit : *Nous avons dû battre en retraite, parce que nous sommes trop peu nombreux*. *Bullinger* et *Pirkheimer* parlent aussi de cela.

314 « Après une forte résistance, après que nous eûmes tué plus de 3,000 ennemis, car on ne repousse pas sérieusement une attaque sérieuse sans qu'il en résulte du mal, *dans un combat si opiniâtre nous vîmes la mort de près.* » *Lettre des capitaines bernois*, 24 juillet. — « Comme nous étions dans la situation la plus critique où les Confédérés se soient jamais trouvés, à cause de la supériorité numérique des ennemis, *vinrent à point nommé, par la grâce de Dieu, les pieux et secourables gens de Lucerne.* » *Schodeler*. Voyez aussi dans nos *Pièces justificatives* les *lettres* n° XII et XIV.

315 On nomme comme chef des Lucernois le chevalier Pétermann Fehr, avoyer, comme porte-bannière Ulrich Fehr. Un messager envoyé pour hâter leur marche les trouva dans l'église de Winterthur; Zoug vint avec sa bannière, ayant pour commandant Werner Steiner et pour porte-bannière Jean Kolly, du conseil. *Bullinger*. Ce chroniqueur rapporte aussi que des fuyards voulurent persuader aux Lucernois et aux Zougois de ne pas se rendre sur le champ de bataille, vu que tout était perdu. Les habitans des environs racontent que les Lucernois et les Zougois, afin de se battre avec plus de facilité, avaient suspendu leurs havresacs à un grand poirier. Cet arbre existait encore peu de temps avant la révolution helvétique; lorsqu'il périt, M. *Antoine Gerber*, dans la suite secrétaire d'État de Soleure, homme d'esprit et d'instruction, fit mettre à la place une pierre avec cette inscription : « In locum piri, pia memo- » ria venerabilis, cujus ramis Helvetii sociis in prælio Dornacensi peri- » clitantibus accurrentes, sarcinas suas imposuerunt. Jac. Jos. Ant. » Gerber, loci Præfectus H. M. P. MDCCXCVII. »



veaux auxiliaires et les sons des trompes alpestres épouvantèrent les ennemis, qui se mirent à fuir après une courte résistance[316]. Pour couvrir leur retraite ils rompirent le pont de la Birse; précaution qui augmenta le carnage[317]. De retour au camp les vainqueurs rendirent à Dieu des actions de grâces, prirent le repas préparé par les Impériaux, et mandèrent à leurs gouvernemens ce fait d'armes[318].

Le lendemain, ils se réjouirent à la vue du riche butin. Sans compter beaucoup de joyaux, de vases d'argent, de vêtemens et de provisions[319], ils trouvèrent vingt et un gros canons et un bon nombre de chariots pleins d'arquebuses à crochet et de cuirasses[320]; on rassembla aussi quelques bannières et plusieurs drapeaux[321].

316 *Anshelm; Tschudi; Schodeler.*

317 « Ils ont rompu le pont de la Birse trop tôt et trop tard. » *Anshelm.*

318 *Lettre* n° XII de nos *Pièces justific.* Les Confédérés, fatigués de la poursuite, « retournèrent au camp des ennemis, se mirent à genoux et firent leur prière d'action de grâces, puis mangèrent et burent suivant leur besoin et leur plaisir. » *Anshelm.*

319 *Anshelm; Tschudi; Schodeler.*

320 *Tschudi, L. Edlibach* et *Rahn* indiquent la grandeur et la pesanteur des canons. D'après la *lettre* n° XII de nos *Pièces justific.*, une de ces pièces s'appelait *Catherine d'Ensheim;* selon *Anshelm*, la pièce principale portait ces rimes :

Je suis de nom Autrichienne,
Devant moi pas de mur qui tienne
Redoute la puissance mienne.

321 Outre la bannière de Strasbourg, celle de Fribourg en Brisgau et, selon quelques-uns, celle d'Ensisheim aussi. La *lettre des capitaines bernois* du 24 juillet dit : « Nous avons conquis la bannière de ceux de Strasbourg, nos *froids* amis; ils avaient envoyé une jolie troupe d'élite, avec de l'artillerie et des munitions; la plus grande partie a péri. On voit dans l'arsenal de Soleure quelques-uns des trophées rapportés de cette bataille, dans leur nombre une bannière impériale avec l'aigle à une tête. Les archives d'État de Soleure possèdent de beaux dessins de

Parmi les tués, on reconnut, outre le général en chef comte Henri de Fürstemberg, le comte Guillaume de Bitsch [322], le baron Mathieu de Kastelwart [323], dernier rejeton de sa famille, une multitude de chevaliers et de nobles, en tout plus de trois mille hommes [324]. Les Suisses ne comptèrent pas cinq cents morts [325]; leur nombre aurait même été inférieur encore, si les Lucernois et les Zougois n'avaient pas pris pour des ennemis et tué plusieurs Suisses occupés à dépouiller les premières victimes du combat [326], et si, dans l'obscurité de la nuit, quelques-uns en poursuivant les fuyards ne fussent tombés par les mains de leurs amis [327]. Quelques moines de Bâle vinrent humblement pour reconnaître les cadavres des comtes, des chevaliers et des gentilshommes; une députation de cette ville arriva ensuite et demanda qu'on permît d'ensevelir ces morts dans les tombes de leurs pères. Les Confédérés s'en rapportèrent aux Soleurois qui refusèrent et répondirent : « Les nobles resteront avec les paysans [328]. »

cette bannière et d'autres conquises avant et après, avec des remarques de *F. Hafner*.

[322] Dans la guerre contre le duc de Bourgogne, deux comtes de Bitsch vinrent avec la cavalerie allemande au secours des Confédérés. *Soleure à ses milices en campagne,* vendredi avant le jour des 10,000 chevaliers. 1476. *Ch. Mém.*, V, 44.

[323] « Familiæ illius novissimus. » *Pirkheimer.*

[324] *Pirkheimer* en compte même 4,000.

[325] J'estime hardiment la perte des Confédérés plus forte que toutes les chroniques, sans l'égaler toutefois avec *Pirkheimer* à celle des Impériaux.

[326] « Des amis welsches, qui en dehors de la bataille luttèrent avec les bourses des morts. » *Anshelm*, confirmé par *Tschudi.*

[327] *Anshelm.*

[328] *Lettre des capitaines bernois* du 24 juillet; *lettre* n° XIV de nos *Pièces justificatives.* Ces corps furent redemandés ensuite dans plus d'une



Le troisième jour après la bataille, les Confédérés, auxquels venaient de se joindre Unterwalden, Fribourg, Uri et Schwyz [329], se portèrent devant Pfeffingen, pour prendre de force ce château qui s'obstinait à ne pas se rendre [330]. La discorde fit échouer ce dessein. Les uns refusaient l'usage de l'artillerie conquise; les autres estimaient une expédition dans l'Alsace plus avantageuse; beaucoup voulaient retourner chez eux; à la fin tous campèrent devant Bâle [331]. Deux partis divi-

diète, mais jamais rendus par les Soleurois, que nous sachions. D'après *Anshelm*, Soleure les fit ensevelir dans l'église paroissiale, construisit un ossuaire, et n'en laissa pas emporter un seul, même à la prière de l'Empereur. Le frère du comte Henri, le comte *Wolfgang de Fürstenberg* (que *Füssli*, p. 666, fait périr dans le Schwaderloch, et qui selon *Anshelm* accompagna en 1506 l'archiduc Philippe en qualité de gouverneur) écrivit à cette occasion aux *députés des Confédérés* assemblés à Zurich, le 8 février 1500 (*A. Z.* DCX, 3, 33) : « Mon frère Henri, de glorieuse mémoire, ayant péri à Dorneck, je vous ai adressé divers messages pour vous supplier de me faire parvenir son corps, etc. » *Soleure* ne fonda qu'en 1506 (*P. C. S.* VII, 375), le 20 juillet, une messe annuelle en commémoration de cette bataille; on la célèbre encore aujourd'hui.

329 D'après la *lettre* souvent citée *des capitaines bernois* du 24 juillet, Unterwalden vint le 23 de bon matin, Fribourg dans la nuit, Uri le 24 au matin, Schwyz le dernier, selon *Anshelm*.

330 La sommation originale du 23 juillet est dans les *Ch. Mém.*, XIII, 71.

331 « Il règne parmi nous une dissension plus grande qu'on ne peut dire. L'un veut envahir le Sundgau, un autre le district de Pfirt, le troisième retourner chez lui, et tel en qui nous avions confiance ne se montre pas dans ses actions ce qu'il était en paroles. C'est pourquoi nous sommes arrêtés et ne savons pas de quel côté nous tourner, car rien n'était plus nécessaire aux Confédérés des villes et des campagnes que l'arrivée de l'artillerie à Liestal. Nous allons et venons, nous voulons avoir une conférence avec ceux de Bâle et savoir positivement leur *oui* ou leur *non;* il nous est impossible de vous écrire plus explicitement ce qui en résultera ni à quel conseil nous nous arrêterons; nous avons pris possession de Liestal, que nous occuperons ainsi que d'autres dis-

saient cette ville que les Suisses avaient tant de fois cherché à gagner : les nobles, dévoués à l'Empereur, les bourgeois, aux Confédérés. Lorsque le général impérial établit son camp près de Dorneck, les nobles ne purent dissimuler leur joie; ils fournirent à ce camp tous les agrémens de la vie [332]; le prévôt du chapitre, de Rotberg, assuré d'une issue heureuse, se fit même servir un repas sur la tour de la cathédrale pour jouir de l'incendie du château de Dorneck [333]. Les bourgeois, de leur côté, instruisaient les Confédérés des projets des Impériaux et leur envoyaient des provisions [334]. Malgré cela et quoique les Confédérés occupassent Liestal ainsi que d'autres districts bâlois, et demandassent une déclaration catégorique [335], Bâle persista dans sa ligne de conduite; les Confédérés se dispersèrent [336].

Comme souvent après un violent coup de tonnerre l'orage s'apaise, ainsi la guerre cessa après cette bataille la plus importante dans cette lutte meurtrière.

Une incursion dans le Hégau, un combat devant Constance méritent à peine une mention; les Confédé-

tricts, jusqu'à ce que nous sachions le *oui* ou le *non; s'ils deviennent nos amis, nous leur rendrons ce que nous avons pris; sinon, il sera bon d'avoir péché avant l'arrivée des ours.* » Les *capitaines soleurois à Soleure*, 25 juillet. *Ch. Mém.*, XIII, 78. Vers ce temps les Confédérés pillèrent aussi l'hopital de St.-Jacques sur la Birse. *Recès.* Zurich, 11 mars 1500. *R. Tsch.*, II, 5.

332 Il en a été question déjà ci-dessus; sur les bains. *Anshelm.*

333 *Bullinger; Rahn.*

334 Outre les autorités citées et *Tschudi*, *Recès* de Zurich, 4 février : « Albert Zur Strol à Bâle, qui nous a montré un attachement loyal dans les troubles de la guerre et a fourni aux nôtres à Dorneck des vivres et du vin, etc. »

335 Voy. ci-dessus, note 331.

336 *Anshelm; Tschudi.*



rés furent surpris avec avantage près de Rheineck, perdirent du monde, et eurent à souffrir des flammes d'un incendie [337].

La nouvelle de l'issue de la bataille de Dorneck parvint à la diète assemblée à Zurich et préparée à un grand événement par un météore igné [338]; l'Empereur la reçut à Lindau. Des deux parts on délibéra sur la continuation de la guerre. Maximilien éclata contre l'imprudence de Fürstemberg et s'enferma chez lui; mais il reparut déjà au souper, laissa voir peu de tristesse, contempla les étoiles, parla beaucoup de leur nature, et le lendemain, naviguant vers Constance, passa la journée dans une conversation pleine d'enjouement [339]. Les Suisses suspendirent leurs trophées dans leurs églises, au milieu de la joie universelle [340]. L'ambassade envoyée en France venait d'arriver à Soleure avec l'artillerie promise et des assurances d'amitié inviolable [341]. La diète ordonna de renforcer sans délai les garnisons [342], et décréta l'expédition depuis longtemps projetée contre le Sundgau [343]. Les Confédérés n'en ressentirent pas moins les maux de la guerre dans

[337] Les Confédérés avaient 150 hommes à Rheineck, gardes négligens. *Schodeler*. *Tschudi* nomme comme chefs des troupes ennemies le comte Itelfritz de Zorn et Didier de Blumeneck; 70 Confédérés furent tués; parmi les prisonniers était aussi Rodolphe de Rappenstein, le riche Mötteli.

[338] On vit un globe de feu avec une longue queue passer par-dessus la ville, venant du côté de l'Albis. *Schodeler*.

[339] *Pirkheimer*.

[340] *Tschudi*.

[341] *Recès*, Zurich, 23 juillet. *R. Tsch.*, I, 168; à la même diète l'évêque de Sens fit faire toutes les offres imaginables. *Soleure à ses milices en campagne*, 22 juillet, *Ch. Mém.*, XIII, 68.

[342] *Recès*, Zurich 23 juillet, Schaffhouse, 5 août. *R. Tsch.*, I, 169.

[343] *Recès*, Zurich 19 août. *R. Tsch.*, I, 170.

toute leur étendue, et furent plus disposés que jamais à donner les mains à la médiation proposée de nouveau par la France et par Milan [344]. Ces deux États assurèrent solennellement que leur amitié pour les Suisses était le seul mobile de leurs efforts; mais on découvrait sans peine que la possession du duché de Milan était leur motif unique. L'alliance des Confédérés avec l'un ou l'autre parti paraissait décisive : aussi le duc de Milan ne reculait-il devant aucun sacrifice pour conserver cette belle principauté, et le roi de France, faisant valoir un droit d'héritage, voulait à tout prix se rendre maître de ce pays fertile et d'un revenu si riche. L'Empereur favorisant le duc, l'ambassadeur milanais obtint la préférence (août). Les Confédérés demandèrent par son organe la conservation de leurs conquêtes, de leurs droits, de leurs franchises, de leurs coutumes; leur indépendance de tout tribunal étranger; l'exemption des contributions impériales et autres; satisfaction pour les offenses faites à leur honneur et indemnisation des frais de la guerre [345]. Ces demandes étaient contraires au projet [346] remis par l'Empereur à l'ambassadeur français. D'après ce projet. « Les Confédérés devaient jurer obéissance à l'Empire, tout en maintenant la Confédération, comme les États souabes leur ligue; mais à condition que les Grisons rentrassent dans leur position précédente et que l'on punît les premiers auteurs de la guerre » [347]. La contradiction

[344] Le duc de Milan avait déjà offert sa médiation
le roi de France au mois de mai. *Recès*, 11 mars et 3 mai.

[345] *Recès*, Schaffhouse, 5 août.

[346] Il est annexé au recès du 5 août dans les *R. S.*

[347] « Afin que chacun rentre dans ce qu'il possédait avant la guerre, car autrement ces mêmes Confédérés justifieraient et gouverneraient de

flagrante de ces projets semblait rendre toute négociation ultérieure superflue ; on convint, non sans peine, de convoquer une diète à Bâle[348]. Là, malgré quelques concessions des représentans de l'Empire, malgré l'argent et les bonnes paroles prodigués par l'ambassadeur de Milan[349], on était encore loin de s'entendre. Car outre ce qui dans la suite fut accordé aux Suisses lors de la conclusion du traité de paix, les Soleurois demandaient avec insistance les seigneuries de Thierstein et de Büren ; ils représentèrent combien d'argent ils avaient avancé sur ces hypothèques, combien ils avaient dépensé pour les garnisons entretenues dans ces châteaux par l'ordre de la diète[350]. D'autres États qui ne voulaient pas entendre parler de paix les appuyèrent, et se laissèrent facilement engager à répondre par un refus[351]. Le désordre parvint à son

cette manière tous les pays allemands, et l'on n'aurait plus besoin ni d'Empereur ni de roi des Romains. » *Articles* envoyés par le roi des Romains à l'ambassade française.

[348] « Nous ne sommes pas assez d'accord pour engager l'ambassade française à venir vers nous à Bâle. » *N. Konrad* et *D. Babenberg* à *Soleure*, 20 août. *Ch. Mém.*, XIII, 117.

[349] Les protestations solennelles des Confédérés rendent la chose à peu près certaine : « Quelques soldats tinrent divers propos très méchans, accusant leurs gouvernemens et en particulier les députés qui se sont trouvés à Bâle, à Schaffhouse et ailleurs, pour mettre un terme à ce train de guerre ; ils dirent que les députés avaient consenti à un accord moyennant 31,000 florins, etc. » *Recès*, Bâle 25 nov. *R. Tsch.*, I, 177. « Il nous semble que quelques-uns n'ont pas reçu assez d'argent à Bâle, qu'ils aimeraient à en recevoir davantage ; vous apprendrez de nous quelles grandes sommes ils ont reçues, à ce qu'on dit. » *N. Konrad* et *B. Hugi à Soleure*. *Ch. Mém.*, XIV, 43. *Füssli*, négociations des Confédérés en l'an 1500, dans l'*Isis*, Zurich, 1805 et suiv. ; in-8, IV, 202.

[350] *Soleure à Glaris*, 28 août. *Doc. Tsch.*, IV, 375.

[351] Ceux d'Uri n'envoyèrent pas de députation à Schaffhouse et à Bâle. *N. Konrad* et *D. Babenberg à Soleure* 20 août. *Uri à Soleure* 1er



comble : Soleure menaça de quitter la diète [352]; le comte de Sulz, estimant sa seigneurie perdue, la dévasta [353], les Soleurois ravagèrent l'Alsace par le pillage et l'incendie [354]; la diète, assemblée à Zurich, avait ordonné une expédition soutenue par les pièces d'artillerie venues de France [355]. En présence de ces menaces de guerre, les députés s'accordèrent sur l'affaire principale. La nouvelle de la prise de Milan par les Français [356] avait arraché à l'ambassadeur de Sforza de plus

sept. *Ch. Mém.*, XIV, 6 : « Nous devons vous faire savoir, chers Confédérés, qu'après avoir pris connaissance de la relation, qui nous déplaît entièrement, nous y avons trouvé bien peu de chose d'où il nous paraisse résulter pour la Confédération louange, honneur ou profit; aussi ne sommes-nous point disposés à prendre part à la paix. » *Lucerne* écrit dans le même sens le 31 août, ainsi que *Schwyz*, le *Haut* et le *Bas Unteralden* et *Glaris*. *Ch. Mém.*, XIV, 4, 7, 8, 9, 11. Plus tard encore *Uri* et *Glaris* déclarent que si un Canton vote contre la paix, ils voteront de même. *N. Konrad* et *D. Babenberg à Soleure*, 15 sept. *Ch. Mém.*, XIV, 33. On invite encore dans le *Recès* de Lucerne du 5 oct. 1500, *Schwyz* et *Zoug* à sceller la paix conclue à Bâle, *R. S.*; comment donc *Bullinger* peut-il dire que Schwyz était très-disposé à la paix?

352 « Nous leur avons dit clairement, à chaque député en particulier, de même que dans le conseil, qu'à aucun prix nous ne rendrons ce que nous avons conquis, et que nous sommes plutôt disposés à souffrir ce que Dieu nous infligera. » *Konrad et Babenberg à Soleure*, 23 août *Ch. Mém.* XIII, 121; la même déclaration à la date du 9 sept. *Ch. Mém.*, XIV, 21.

353 Il croyait qu'elle resterait aux Zuricois. *Tschudi; Recès*, Zurich 5 sept. *R. S.*

354 *Werlin* (*Saler*) *à Soleure* 13 août. *Ch. Mém.*, XIII, 107 : « Je vous fais savoir que j'ai eu pour ma part trois ou quatre villages.... je vous fais aussi savoir qu'avec trente soldats j'ai brûlé Hagheim et Buschwiler, et que nous avons enlevé bétail et chevaux, ce que nous avons trouvé, etc. » *Tschudi.*

355 *Recès*, Zurich 5 septembre.

356 En date du 7 septembre *N. Konrad* et *D. Babenberg* écrivent *à Soleure* (*Ch. Mém.*, XIV, 16) qu'on avait reçu la nouvelle que le duc de Milan était en fuite et avait abandonné son duché aux Milanais : » Il est



grandes promesses et l'engagement secret de faire céder aux Suisses la Thurgovie [357]. On adopta la base suivante de la paix (22 septembre) [358] : « Rétablissement des relations antérieures à la guerre ; échange des prisonniers moyennant des indemnités équitables pour les frais de leur entretien ; l'Empereur se désiste de ses plaintes contre les Confédérés, et défend sévèrement toute insulte ; les Soleurois gardent Thierstein et Büren, si les comtes ne remboursent pas dans l'année les sommes empruntées sur ces hypothèques ; les Suisses, de leur part, renoncent aux contributions de guerre arriérées. » On désigna des arbitres pour aplanir ou juger les différends présens et à venir [359]. L'acquisition de la Thurgovie coûta bien des efforts [360] : l'Empereur

arrivé des écrits du roi de France annonçant qu'il a conquis Milan et les deux châteaux et que tout lui a rendu hommage. »

[357] « L'ambassade milanaise nous a informés en secret, mais en toute vérité, qu'à sa demande le roi des Romains a concédé et accordé le tribunal provincial. » Les *députés zuricois* de la diète de Bâle à *Zurich*, 17 sept. *A. Z.* DCX, 3, 2.

[358] Les articles du traité de paix se trouvent dans plusieurs collections, par exemple, dans *Waldkirch, Histoire politique de la Confédération*, (*Eidgnössische Bunds- und Staatshistorie*), Bâle 1721 in-8°, Appendice du tome I, p. 135 et suiv., de la manière la plus complète dans le *Nouveau Musée suisse*, 1re année, 354 et suiv. Il est à remarquer toutefois que l'Empereur ne les envoya scellés qu'à la diète de *Zurich*, 5 mai 1500. *R. Tsch.*, II, 8. Nous avons vu ci-dessus note 351 les délais de plusieurs cantons.

[359] Pour les différends des Grisons avec l'Autriche, l'évêque d'Augsbourg ; pour la Thurgovie, le duc de Milan ; pour les différends à venir de l'Autriche avec la Ligue souabe, les évêques de Constance ou de Bâle, ou les bourgmestres et les conseillers de ces villes.

[360] Il paraît que l'ambassadeur de Milan, Visconti, promit aux Confédérés la Thurgovie, à l'insu de l'Empereur. Lorsque V. voulut payer la somme de 20,000 florins pour laquelle elle était hypothéquée, l'Em-



paya aux Confédérés la contribution de guerre retardée[361].

Quelques difficultés que fit naître la conservation du tribunal provincial de la Thurgovie, la répartition de ses droits en offrit plus encore. Non seulement les membres de la Confédération, Berne, Fribourg et Soleure, mais les alliés, en grand nombre, prétendaient y avoir part. Ceux-ci furent éconduits[362], et l'on engagea les autres à renoncer à leurs droits, afin que les baillis pussent être en même temps juges provinciaux. Loin d'y consentir, les trois cantons réclamèrent le droit de nommer aussi des baillis[363]; à la fin le bailliage demeura aux sept cantons, et la juridiction fut partagée entre tous les dix. L'usage établi fut maintenu comme base de la future composition, ainsi que des attributions et de la compétence du tribunal provincial. On conserva le tribunal hebdomadaire de Frauenfeld et la basse justice dans la campagne; il n'y avait appel au tribunal provincial que pour les successions et les injures. Pour former cette autorité douze juges s'adjoignaient au tribunal hebdomadaire, quatre de la

pereur en différa la remise et offrit aux Suisses de leur payer la somme. *Recès*, Zurich 5 avril 1500. *R. Tsch.*, II, 6; la ville de Constance, qui occupait la Thurgovie comme hypothèque, s'opposa de toutes ses forces à cet arrangement, craignant de perdre l'argent, si l'hypothèque sortait de ses mains. *Recès*, Frauenfeld 6 déc. 1499. *R. S.*

361 Cette contribution de guerre fut l'objet de négociations entre la diète et les conseillers impériaux qui les traînèrent en longueur; à la diète de Zurich, 28 juillet 1500. *R. Tsch.*, II, 13, ils promettent d'acquitter les 10,000 florins pour le jour de St.-Gall; à la date du 14 déc. 1500 (*Recès*, Zurich, *R. Tsch.*, II, 15) l'argent fut distribué; voy. aussi ci-dessus n. 161.

362 *Recès*, Lucerne 13 nov. *R. Tsch.*, I, 175.

363 Même *recès*.



noblesse, quatre de Frauenfeld et quatre de la campagne [364].

Une partie de l'argent provenant des contributions de guerre et des rançons fut employée à des indemnités et des présens [365], mais la plus grande, distribuée entre les troupes présentes quand ces contributions avaient été imposées [366]. Le reste du butin ne mérite pas de mention, non qu'il fût peu considérable, mais parce que les soldats le gaspillèrent pour leur compte ou pour celui des chefs [367]. L'artillerie, conquête commune, vaut à peine qu'on en parle; ceux qui n'y avaient pas mis la main tout de suite ne reçurent que peu de chose ou rien [368]. On ne répartit pas même équitablement les contributions de guerre, puisqu'on

[364] D'après plusieurs *recès*, surtout celui de Frauenfeld 28 oct. *R. S.*; la composition est d'après le *recès* de Lucerne 17 nov. 1501. *R. S.*

[365] Il sera question des indemnités ci-dessous; voici un exemple relatif aux présens: « Jean d'Einsidlen, pour les services qu'il a rendus dans le Schwaderloch et pour avoir servi deux mois sans solde, recevra 8 florins sur le trésor du sire de Baldeck. » *Recès*, Zurich 7 octobre. *R. Tsch.*, I, 174.

[366] *Recès*, Zurich 14 déc. 1500. Voy. ci-dessus notes 161 et 361.

[367] *Zurich* écrit *à Soleure* le 31 (*Ch. Mém.*, XIII, 85) : Qu'il a été ordonné de conduire tous les canons à Zofingue ; que Berne et Lucerne ne s'étant pas conformés à cet arrêté, puisqu'ils avaient amené les plus grandes et les meilleures pièces, ils en avaient, eux aussi, pris quelques-unes, mais qu'ils les meneraient à Zofingue pour le partage, dès que Berne et Lucerne en auraient fait autant.

[368] *H. Techtermann* et *N. Lombard* écrivent *à Fribourg*, Schaffhouse 7 août (*Co. M.*, VII), que traversant Zofingue ils voulurent voir les canons conquis à Dorneck, mais qu'il n'y en avait presque point ; qu'ils voulurent prendre deux demi-serpentines, pensant que cela valait mieux que rien, mais que l'avoyer et le conseil ne l'avaient pas permis. *Anshelm* termine une énumération du butin par ces mots, « infidèlement partagé. » Voy. aussi la fin de la *lettre* nº XIV de nos *Pièces justificatives*.



n'en fit part qu'à ceux qui avaient concouru à l'action spéciale dont elles étaient le fruit; or, souvent on acquérait beaucoup dans une insignifiante rencontre, peu dans une bataille meurtrière [369]. Berne fit l'emploi le plus sage des huit cents livres qui lui revinrent de la bataille de Dorneck; elle les distribua entre les blessés [370].

Il fut longtemps question dans les diètes d'entreprendre quelque œuvre « agréable à Dieu » par reconnaissance pour l'heureux succès de la guerre; mais à la fin on en laissa le soin aux cantons, leur recommandant essentiellement de réprimer les juremens et les blasphèmes [371].

Telle fut l'issue, tel fut le résultat de la dernière tentative pour dissoudre la Confédération et la ramener au giron de l'Empire. Les Suisses libres sortirent glorieux et plus considérés que jamais de la lutte qu'ils soutinrent seuls contre l'Empereur et l'Empire. Le roi de France, qui leur avait tout promis, imita Louis XI; toujours occupé d'attiser le feu, il n'examinait pas si la flamme dévorait la maison et la fortune de son voisin, il lui suffisait qu'elle nuisît à son adversaire. Au commencement de la guerre ses promesses avaient rendu les Suisses plus exigeans; lorsqu'enfin il leur donna l'artillerie long-temps promise [372], il venait sans doute

369 D'après le *convenant de Stanz*.

370 *Anshelm*.

371 Il fut décidé à la diète de *Zurich*, 4 févr. 1500, que les députés proposeraient à leurs cantons une entreprise commune; toutefois dans le *recès*, Zurich 20 févr. (*R. S.*) on laissa chaque canton libre de faire ce qu'il jugerait convenable, mais on recommanda « d'abolir les mauvais juremens et les blasphèmes. »

372 C'était la même que Charles VIII avait menée à Naples. *Recès*, Lu-

d'apprendre que les Confédérés, las de la guerre et disposés à la paix, avaient besoin de nouveaux encouragemens. Rien de plus brillant et de plus flatteur que les relations que l'ambassade suisse envoyait de la cour de France [373]; mais ces hommes, accoutumés à triompher par la force de leur bras, ignoraient que là les paroles et les visages sont trompeurs, et qu'on ne peut s'en rapporter qu'aux actions [374].

cerne 27 mai. *R. S.* On en lit la description dans le *recès,* Lucerne 2 juillet : « Premièrement 8 grosses pièces, dont 6 à boulets en fer, et 2 à boulets de pierre; elles sont pourvues de 2,000 quintaux de poudre, de 12 artilleurs, de 2 fondeurs, d'environ 50 soldats, fossoyeurs et autres, de plus de 100 chevaux. » Et *N. Lombard à Fribourg,* Mons 1er mai. *Co. M.*, VII, dit des 6 pièces mentionnées tout à l'heure : « Ce sont 6 pièces principales, avec tout leur attirail; par leur moyen on peut abattre tout ce qu'on veut; on se fait fort de tirer avec une des grosses pièces trente coups en un jour. »

373 On lit dans une lettre de *N. Lombard à Fribourg,* Blois 4 mai (*A. Z.* DCX, 1, 37) : « Nous avons été chargé en secret de vous écrire que nos seigneurs les Confédérés ne veulent de paix et de traité qu'avec le roi qui cherchera leur avantage, car on juge ici que les autres puissances lui témoignent peu de considération pour la bonté et la faveur dont il comble messieurs de la Ligue.... A la cour chacun s'étonne de ce que le roi vous a envoyé son artillerie, car, disent-ils, il vous aurait plus volontiers envoyé 1,000 lances qu'un seul canon, non à cause des frais, mais à cause de la déclaration que par là il fait en notre faveur; il en agit ainsi pour le singulier amour que la Confédération lui inspire plus que toute autre nation, et je le crois,... car il a établi des postes sur les routes pour être informé promptement. » *Recès,* Lucerne 27 mai.

374 *N. Lombard à Fribourg*, Mons 1er mai : « Arrivé ici le 29 avril, je reçus audience dès le lendemain; le roi et tous les siens m'accueillirent avec les mines et les manières les plus affables en considération de messieurs les Confédérés.... Ici l'un fait semblant d'être joyeux quand il vient de bonnes nouvelles à notre sujet, excepté toutefois le jeune margrave de Bade, aussi est-il détesté de tout le monde.... Le roi et toute la cour se réjouirent en voyant les dix sceaux, et il prit la résolution de ne jamais abandonner la Confédération, etc. » Mais nous lisons tout



L'observateur, même superficiel, qui n'ignore pas cela, doit se demander toutefois comment les Confédérés, toujours vainqueurs dans cette guerre, purent après des efforts inouïs se contenter de si faibles avantages? Méconnurent-ils la supériorité de leur position? Des causes secrètes exercèrent-elles leur influence ou furent-ils dupés? Si même nous faisons abstraction de la discorde des Suisses sur le territoire ennemi, et de leurs vues égoïstes comme d'une faiblesse inhérente à ces sortes de confédérations; si leur négligence constante à poursuivre la victoire peut s'expliquer par d'autres causes que par la discorde et ses sources, l'égoïsme et la jalousie, il reste encore une multitude de circonstances qui devaient faire trembler tous les sages Confédérés pour le succès de la guerre. Combien de temps Berne ne demeura-t-elle pas attachée à l'Empereur et à Milan, et quelle défiance n'inspirait-elle pas à tous les cantons[375]? — Les Suisses vainquirent à Dorneck, mais que d'incidens heureux concoururent pour les favoriser! — Soleure dut presque désespérer du secours de ses Confédérés; au moment le plus critique, les simples et libres habitans des Alpes se plaignirent d'un manque de politesse! — Que serait-il advenu, si Fürstenberg eût quelque peu consulté la prudence, si le secours de Lucerne et de Zoug fût arrivé plus tard, et si la petite troupe eût succombé sous la supériorité du nombre?

autre chose dans une lettre écrite du sein de la diète. *D. Babenberg à Soleure*, Zurich (fin de juin). *Ch. Mém.*, XII, 133 : « Nous craignons tous quelque duperie au sujet des canons. »

[375] « Comme *Berne nous secourut faiblement dans ces guerres difficiles et bien autrement que nous ne l'avons secourue autrefois dans ses périls*, chaque députation en fera rapport à son gouvernement, et si Berne convoque une diète dans sa ville relativement à Milan, on devra lui parler



En campagne, d'innombrables chariots chargés de provisions et destinés à ramener le butin entravaient la marche de l'armée [376]. Au mépris des défenses sévères et réitérées [377], des hordes de volontaires suivaient l'armée et se conduisaient à leur guise; on allait fourrager sans précaution [378]. Parvenait-on à réunir les volontés des chefs pour un but commun, la soldatesque sauvage et indisciplinée en contrecarrait la réussite. Après la victoire, occupait-on une place conquise, nulle promesse n'était sacrée [379]; pendant le pillage, le

avec fermeté, afin qu'elle se montre dans nos guerres tout autre que jusqu'à ce jour. » *Recès*, Lucerne 22 juin. *R. S. Anshelm* raconte que « les outrages dont on accabla Berne pendant la seconde expédition du Hégau l'indignèrent au point qu'elle prit la résolution de ne plus marcher, pour le présent, avec les Confédérés, et de ne plus envoyer de secours, que là où elle recevrait sa part; elle ordonna à l'heure même à sa garnison de quitter le Schwaderloch. » Nous avons déjà rapporté divers autres traits.

376 « Nous avons une quantité si énorme de voitures et de chariots que l'ordre en est troublé, car ils se suivent sans interruption l'espace d'un mille de chemin. » Les *capitaines zuricois* devant Blumenfeld *à Zurich*, 28 avril *A. Z.* DCX, 2, 15.

377 Déjà le 11 mars : « Considérant qu'on doit leur ôter tout-à-fait cette liberté, et ne plus leur accorder la permission d'en agir ainsi, celui qui violera cette défense sera puni dans son corps et ses biens. » *Recès.*

378 Entr'autres la *lettre* déjà citée du 28 avril : « Dès qu'on arrive dans le camp, les soldats se dispersent pour courir après les vivres; si Dieu ne nous protégeait pas et si les ennemis ne nous laissaient pas tranquilles, il y aurait bien du mal à craindre; au milieu de ces dispositions, les vôtres, Lucerne, Zoug et Schaffhouse, *se montrent hommes et intrépides; ils cherchent leur fourrage au loin et sans crainte.* »

379 Nous ne citons que peu d'exemples. Pendant le siége de Stühlingen on promit au gentilhomme Marie de Starkenberg, commandant du château, libre retraite avec la permission d'emporter tous ses biens; cependant il fut pillé comme tous les autres, mais plus tard indemnisé; *Recès*, Lucerne 9 juillet; on arrêta que l'abbé de St. Gall pourvoirait



feu éclatait, souvent il menaçait les bagages ; en se disputant le butin, on répandait même le sang de ses frères [380]. Les autorités opposaient à ce mal des réglemens, mais en vain, parce qu'elles les enfreignaient elles-mêmes [381], et que les chefs, infidèles à la bravoure suisse par lâcheté ou dans un moment de surprise, étaient soupçonnés de trahison [382]. Les garnisons sur-

convenablement à son entretien. On avait permis à la dame de Roseneck, en considération de sa belle action, d'emporter ses joyaux (ci-dessus entre n. 207 et n. 208); mais un Confédéré s'empara de ses joyaux; on put à peine le sauver de la corde. » *Anshelm*. Voyez aussi la fin de la lettre VIII, dans nos *Pièces justificatives*.

380 *Anshelm* et *Tschudi*. Outre les autorités déjà citées, les *capitaines soleurois à Soleure*, Dorneck 22 avril : « (Ceux du château de Hæsingen) ayant vu qu'on agissait sérieusement, ils se sont rendus à condition qu'on ne leur fît aucun mal et qu'on ne brûlât ni le château ni le village; les Suisses y pénétrèrent donc et *furent sur le point de s'égorger les uns les autres à propos du butin;* les vôtres aussi se sont montrés fort insubordonnés à l'égard de leurs chefs et d'autres, ce qui ne nous a pas médiocrement surpris.... Les nôtres se sont comportés si indignement que d'incendier le village et le château, malgré nos exhortations; peu s'en faut qu'ils n'aient brûlé nos voitures et nos gens. » Voy. aussi la *lettre* n° VII dans nos *Pièces justificatives*.

381 Par exemple, à l'occasion de l'artillerie conquise à Dorneck. Les Soleurois dépouillèrent aussi des citoyens de Bâle et des sujets de l'évêque. Les *avocats de l'évêque à Soleure*, 12 avril. *Ch. Mém.*, XII, 28. *Bâle à Soleure*, 15 mars. *Ch. Mém.*, XII, 3, etc. Les Soleurois, s'étant mis en campagne au mois de février, pillèrent des négocians souabes, au mépris de la défense expresse de la diète. Les *capitaines soleurois à Soleure*, 17 févr. *Ch. Mém.*, XI, 56. De quoi servait, dans un tel état de choses l'arrêté de la diète de Zoug du 12 juin? « Si nul ne consent plus à obéir à son chef, il est entendu qu'on punira les réfractaires comme ils le méritent. »

382 Nous rappellerons l'expédition des Bernois dans l'évêché de Bâle et le siége de Stockach. *Anshelm* raconte qu'on avait mal parlé des Bernois et dit qu'ils étaient des hommes d'État, mais non des guerriers, d'ailleurs toujours dévoués à l'Empereur. « L'Empereur a toujours des partisans parmi les Confédérés, gens traitres envers leur patrie, sans cela



tout, trop peu fortes, manquaient des nécessités les plus indispensables. La diète en rappelait souvent l'importance et insistait sur l'urgence d'en compléter le nombre [383], et pourtant on entendait toujours les mêmes plaintes : de plusieurs cantons il ne venait point d'hommes [384], ou trop peu, ou des sujets incapables [385]; ils ne faisaient qu'aller et venir [386] ; ils étaient les premiers à troubler l'ordre [387] ; ils pillaient amis et enne-

on l'aurait mené plus rudement. » L'Empereur savait-il cela? Y fait-il allusion à la fin de sa circulaire?

[383] La meilleure décision sur cette matière est dans le *recès* de Schaffhouse du 5 août : « Inviter les cantons à tenir partout leurs contingens au complet ; *ne pas nous tromper ni nous abandonner les uns les autres.* » De plus dans le recès du 11 mars où Bade se plaint de ce que les contingens ne sont pas encore sur les lieux. « Il est expressément ordonné que chaque canton envoie sans délai ses troupes au complet. » Dans le *recès*, Lucerne 22 juin, les capitaines postés au Schwaderloch se plaignant de ce qu'*aucun* canton n'a encore complété son contingent, on arrête que chaque canton complétera le sien sur-le-champ.

[384] Entre autres : *Capitaines et soldats glaronnais à Glaris*, Bernang 17 juillet. *Doc. Tsch.*, IV, 367 : Il n'est point encore venu de miliciens d'Unterwalden.

[385] *Recès*, Zurich 23 juillet.

[386] Ceux du Schwaderloch se plaignirent qu'il y avait une allée et une venue comme à une fête de village. *Bullinger.*

[387] Quelques exemples entre plusieurs : « Les pauvres gens de Thurgovie se sont plaints de ce que les chefs des troupes du Schwaderloch et le bailli de Thurgovie les ont contraints par serment de leur livrer les sommes dues à l'ennemi, les créances et d'autres choses qui lui appartenaient, et que maintenant Constance réclame à son tour. » *Recès*, St.-Gall 18 nov. *R. Tsch.*, I, 176. Les chefs militaires en Thurgovie vendaient les biens des ennemis et se partageaient l'argent. *Recès*, Zurich 7 oct. *R. Tsch.*, I, 174. La plainte suivante doit trouver place ici : « Messire Pierre Attenhofer, prévôt, nous inquiète et refuse de se tenir tranquille; et lorsque nous autres capitaines convenons de ne pas permettre à nos gens de passer le Rhin, le prévôt et le marguiller revêtent leur cuirasse, courent au bord du Rhin, et le prévôt excite les soldats à passer sur l'autre bord. Les *Capitaines postés dans Zurzach à Zurich*, 30 mai. *A. Z.*, DCX, 1, 40.



mis [388], vidaient les magasins de provisions [389], et obtenaient ce qu'ils voulaient en menaçant de retourner chez eux [390].

La continuation des hostilités aurait infailliblement amené la disette ; les provisions étaient en grande partie consommées, on s'était peu occupé de la moisson, et l'on n'avait presque rien à attendre du dehors ; Pirkheimer vit dans le pays des Grisons un troupeau d'enfans, conduits au pâturage comme le bétail, manger l'herbe avec avidité [391]. On souffrait du manque de sel [392] ; un

388 « Tous les députés savent qu'on nous a adressé des plaintes contre Jost Püntiner, commandant des milices d'Uri, et contre quelques autres qui se sont permis d'enlever du bled à Kaiserstuhl, à Klingnau, à l'évêque de Constance et à ses agens, et l'ont ensuite vendu. » *Recès*. Zurich 25 mars. « Comme les nôtres ont enlevé pendant la dernière guerre à Satzmann de Tægerwil près de 40 chars de vin, on a exigé de tous les capitaines de déclarer sous un serment prêté aux saints, combien chacun d'eux a reçu de ce vin ; » *Recès*, Lucerne 15 sept. 1500. *R. S.* Le *même recès* renferme une plainte du préfet de l'abbaye de Lütkern contre le bailli de Bade, Jean Türler d'Unterwalden qui avait enlevé à l'abbaye et remis aux commandans de Kobalz et de Klingnau pour 40 florins de bled. Il fut décidé que le bailli et les commandans le paieraient.

389 « Le commandant et les soldats qui ont enlevé à Rheineck le vin appartenant aux sept cantons le paieront. » *Recès*, Zurich 8 janvier 1500. *R. Tsch.*, II, 1.

390 Divers *recès*, Schaffhouse 5 août, Zurich 23 juillet, etc. Le *capitaine* et les soldats de *Glaris* postés au Schwaderloch écrivent à *Glaris* (*Doc. Tsch.*, IV, 376) de leur envoyer de l'argent, sans quoi ils se retireront à l'heure même.

391 *Pirkheimer*, 77.

392 Cette assertion de *Pirkheimer*, p. 89, que *Füssli*, p. 695, s'efforce de réfuter est entièrement fondée. *Berne à Zurich*, 30 mars (*A. Z.*, DCX, 3, 12) : ils ont appris par leurs députés à Zurich que tout le monde demande du sel. Le 4 avril *Berne* (*Ch. Mém.*, XII, 19) se plaint du manque de sel : *Didier de Hallwyl* prie les Soleurois (*Ch. Mém.*, XII, 39) à la date du 19 avril de lui céder une partie du sel marin qu'il leur a vendu. Hallwyl faisait le commerce du sel ; on le voit par une



traité avec la Bourgogne en procura, mais peu s'en fallut qu'on ne rompît ce traité lorsque les Bernois et les Fribourgeois, s'emparant d'une portion de ce pays, la forcèrent à leur rendre hommage [393]. Les autorités s'excusèrent par leur ignorance de cette expédition; mais combien d'autres désordres n'avaient pas une meilleure excuse! l'offensé n'en était pas moins offensé; les victimes du pillage n'en souffraient pas moins.

Si nous ajoutons à tout cela la lassitude et l'indifférence produite chez les Confédérés par les fausses alarmes souvent répétées [394], le désespoir où leur conduite sur le territoire ennemi jetait des populations qu'ils auraient pu gagner [395], leur dégoût et la paix s'expliqueront, et nous comprendrons comment une simple juridiction fut la seule conquête des Suisses,

lettre que lui adresse *Soleure* le 30 avril 1497. *M. S.*, 8, 211. Le lendemain de la bataille de Dorneck la plupart des miliciens soleurois étaient partis pour aller chercher du sel. *Soleure à ses milices en campagne*, 22 juillet. Le 28 mars les *chefs devant Constance* (*lettre à Zurich* dans *A. Z.*, DCX, 1, 25) et le 2 avril ceux de *Werdenberg* (*l. à Zurich*, *A. Z.*, DCX, 1, 34) se plaignent du manque de sel.

393 St.-Hippolyte, en mars. *Anshelm.*

394 *Anshelm.*

395 « Je tiens de personnes considérables de Souabe, que si les Confédérés se fussent montrés héroïques dans leurs actions et fidèles à leur parole, au lieu de se livrer au pillage, et s'ils eussent épargné ceux qui se rendirent, il leur eût été facile de gagner bien des villes, des terres et des habitans; mais telles furent leur indiscipline et leur avidité du pillage, qu'aucune punition ne réprimait, *qu'ils étaient prêts à s'entr'égorger pour le butin*, qu'ils préféraient le détruire par le feu plutôt que de le partager loyalement, et qu'ils se mettaient au-dessus de la parole donnée; il arriva qu'ils ne purent plus conquérir une seule forteresse. La bonne foi, l'obéissance et la concorde sont les chefs et les capitaines qui, dès l'origine du monde, ont conquis et conservé toute grande puissance; en revanche, ce que ceux-là ont acquis et défendu, la mauvaise foi, l'indiscipline et la discorde l'ont perdu et ruiné. » *Anshelm.*



victorieux dans une guerre dans laquelle huit batailles se livrèrent, plus de vingt mille hommes périrent, près de deux mille villes, bourgs, villages et châteaux devinrent la proie des flammes et le pays fut ravagé à trente milles à la ronde [396]. Après ce tableau de l'état des vainqueurs, que dire des vaincus, plus nombreux, pourvus d'artillerie, de cavalerie, de toutes choses? Pirkheimer vante la discipline des Suisses [397], et lui attribue leurs avantages? Est-ce ignorance ou désir d'excuser les vaincus, ou voulait-il offrir aux Allemands les Suisses pour modèles, comme autrefois Tacite donna les Germains vigoureux en exemple aux Romains dégénérés?

Une conséquence immédiate de la guerre de Souabe, plus importante que l'acquisition d'une juridiction provinciale insignifiante, fut l'admission des villes de *Bâle* et de *Schaffhouse* dans la Confédération. *Bâle*, ancienne ville libre et impériale, forte par l'esprit de sa bourgeoisie, par sa grandeur et sa position sur le Rhin déjà navigable, marché sûr pour les bleds et les vins de l'Alsace, et l'une des clefs de la Suisse [398], faisait

[396] J'ignore si quelque autre écrivain a fait cette remarque; je la trouve dans *Fugger*, p. 1126.

[397] Il raconte (p. 69) qu'une troupe traversant le Rhin, il s'éleva tout-à-coup des troubles. Les chefs ordonnèrent de faire halte, jusqu'à ce qu'on en connût la cause. En attendant, les Confédérés restèrent pendant près de deux heures dans l'eau jusqu'au menton, écartant les glaçons avec leurs armes.

[398] « Tous les députés savent combien Bâle est important pour la Confédération et que cette ville sera une porte et une entrée pour l'achat et la vente, pour toute sorte de trafic et de communication avec les autres localités, sans compter son importance militaire et sa situation à l'entrée du Sundgau, du Brisgau et de l'Alsace.... Il faut considérer aussi combien cette ville est voisine des cantons et des peuplades de la Confédération, dont elle est un boulevard contre la basse ligue;....

au fond depuis longtemps partie de la Confédération. Pendant la guerre de Souabe ses bourgeois avaient irrité la noblesse par leur penchant pour les Confédérés [399]; plusieurs gentilshommes abandonnèrent la ville avec menaces à l'arrivée des Suisses, après la bataille de Dorneck [400], et par vengeance pillèrent des négocians bâlois [401]. Ceux-ci réclamaient le secours des Confédérés [402]; la diète vit de l'avantage dans une union plus intime avec Bâle [403] : une alliance fut conclue, malgré l'opposition des cantons forestiers [404]. Jamais joie plus vive n'anima Bâle qu'à son admission dans la Confédération. Les magistrats à cheval allèrent au-devant des députés; à leur entrée la jeunesse criait : « Ici la Suisse. » A la fête du patron de la ville, de l'em-

qu'elle ouvre l'entrée des quatre villes du Rhin et peut assurer la liberté du commerce avec la Forêt-Noire, repousser les insultes etc. » *Recès*, Bâle 18 mars 1501. *R. Tsch.*, II, 19.

399 Outre ce qui a été rapporté, « Il faut considérer l'amitié fidèle que Bâle et ses citoyens ont montrée à la Confédération dans la guerre qui vient de finir, sans se laisser déterminer par les ordres les plus sévères du roi à contrarier les Confédérés. » *Recès*, Bâle 18 mars 1501.

400 *Tschudi.*

401 *Tschudi; recès*, Lucerne 5 oct. 1500. *R. S.*; Zurich 15 février 1501. *R. Tsch.*, II, 17.

402 D'abord en février 1501. *Recès*, Zurich, 15 févr. sur la plainte de Bâle contre les brigands : « On croit qu'il serait facile d'obtenir que Bâle se joignit à nous, ce qui serait avantageux et rassurant pour nous tous, etc. »

403 L'alliance fut déjà projetée le 18 mars 1501, *Recès*, puis formellement acceptée, à l'exception de Glaris et de Zoug le 8 juin 1501. *Recès*, Lucerne, *R. Tsch.*, II, 24 : « Nous avons agi d'autorité en leur nom. » *Ch.* dans *Waldkirch*, I, *appendice*, p. 145 et suiv.

404 « Zoug et Glaris faisaient des objections. » *Tschudi.* De même encore au mois de juin 1501. *Recès*, Lucerne 8 juin. On voit par le *recès* de Schwyz, 28 avril 1501 (*R. Tsch.*, II, 21) que cette alliance ne plaisait pas aux cantons forestiers en général.

pereur Henri (juillet 1501), les députés de la Confédération, le conseil et les bourgeois de Bâle, se rendirent en pompe à la cathédrale et, après la grand'messe, sur la place du marché. Du haut d'une tribune on lut l'acte d'alliance, et, au moment de la prestation du serment réciproque, toutes les cloches se mirent en branle; on ouvrit les portes de la ville et on remplaça les gardes nombreuses par une vieille femme armée d'une quenouille[405], en signe de la sûreté de la ville, rendue inattaquable par son alliance avec les Confédérés. Des festins terminèrent cette journée à jamais mémorable[406]. — *Schaffhouse*, cité bâtie peu à peu autour du couvent de Tous-les-Saints, florissait par l'industrie de ses bourgeois et comme place d'entrepôt. Au temps du concile de Constance, Schaffhouse, hypothéquée à l'Autriche, s'était affranchie, non par la force des armes, mais à prix d'argent[407]; dans la guerre de

405 « Elle filait et demandait le péage, ce qui fâcha beaucoup quelques personnes. » *Tschudi.*

406 Tout ce récit d'après *Tschudi* et *Wurstisen*, *chronique de Bâle*, Bâle, 1580, in-fol. p. 497. Le premier dit : « On chanta une messe en l'honneur de la Trinité; toutes les tribus se rendirent ensuite avec tambours et fifres sur la grande place; les Confédérés étaient placés sur un échafaudage et auprès d'eux le bourgmestre et le conseil de Bâle. On commença par lire le traité d'alliance; tous levèrent la main et prêtèrent serment aux Confédérés; leur serment fut reçu par messire Henri Roïst (Roûst), bourgmestre de Zurich; à l'instant même les députés, à leur tour, prêtèrent serment à ceux de Bâle, au nom des Confédérés. L'assermentation terminée, on se mit à sonner toutes les cloches en signe de réjouissance, etc. » Jérôme Froben, fils du célèbre imprimeur Jean Froben, fut le premier enfant qui vint au monde à Bâle comme confédéré. *Lutz*, *Chron. de Bâle*. Bale 1809, p. 187.

407 *Jean de Müller*, IV, 202 et suiv. Schaffhouse devint à cette occasion *ville impériale*. Pour payer les intérêts du capital, les bourgeois durent pendant long-temps payer des contributions; la dette ne fut complètement acquittée qu'en 1689; depuis cette époque le bélier dans les

Souabe elle endura de grands dommages à titre d'alliée fidèle des Confédérés. Sa demande d'être admise dans l'alliance éternelle fut accueillie ; c'était justice [408].

Lorsqu'il fut question d'assigner à ces deux villes leur rang parmi les cantons, on résolut de placer Bâle avant Fribourg et Soleure. Ceux-ci protestèrent, et refusèrent de signer l'acte d'alliance ; mais en vain : bien plus, on voulut leur ôter voix et séance en diète, droit qu'ils exerçaient depuis vingt ans [409] ; on leur déclara qu'ils n'étaient pas des cantons *(Orte)* mais

armoiries de Schaffhouse s'élance ; auparavant il se tenait simplement debout.

[408] Je ne possède pas le recès de la diète à laquelle les Schaffhousois demandèrent pour la première fois l'admission. Ils réitérèrent leur demande au commencement de juin 1501. *Recès* des comptes annuels de Bade. *R. Tsch.*, II, 25. C'est à Lucerne que l'admission eut lieu. *Recès*, 9 août. *R. Tsch.*, II, 27. Schwyz et Unterwalden s'y opposèrent. *Recès*, Lucerne 26 juin 1501. *R. S.*

[409] « Il faut considérer que s'ils usent constamment du droit de voix et de séance, cela entravera considérablement d'autres affaires qui sont maintenant sur le tapis et auxquelles nous attachons beaucoup d'importance. » *Recès*, Lucerne 19 avril 1501. *R. Tsch.*, II, 20. On lit dans un *recès* subséquent (Lucerne 4 mai 1501 *R. Tsch.*, II, 22) : « On convient et l'on décide que l'on ne considérera pas Fribourg et Soleure comme cantons. » Le vrai motif est exposé dans le *recès* de Lucerne 9 août 1501 : « Car il est nécessaire que nous autres cantons (*Orte*) de la Confédération jouissions à cet égard d'une prérogative, sans quoi l'intervention de ceux qui ne seraient pas cantons, pourrait à l'avenir nous causer *perte et dommage* à nous cantons. » Le passage suivant fait voir que Fribourg et Soleure avaient été considérés comme cantons ; il fait voir aussi qui était cause de l'altération de leurs rapports ; on lit dans le *recès* de Zurich 8 octobre 1501 (*R. S.*) : « Chaque député saura rapporter à son gouvernement comment le docteur Thüring Fricker (Frickard), en présence de nos Confédérés de Fribourg et de Soleure répondit à l'accusation portée contre lui d'être cause du *changement de position* de ces villes ou de l'avoir conseillé. » Dans le dernier pacte fédéral, Bâle est placé après Soleure.



simplement alliés et confédérés (*Bund- und Eidgenossen*); la réciprocité du serment qu'ils n'avaient jamais pu obtenir fut accordée à Bâle, qui ne la demandait pas[410].

[410] Soleure s'en plaint longuement et avec beaucoup de raison dans une circulaire aux VIII cantons, 18 juillet 1492. *M. S.*, 7, 264; mais on lit dans le *recès* de Bade, 6 juin 1497 (*R. Tsch.*, I, 141) : « Fribourg et Soleure ayant demandé qu'on leur jurât aussi l'alliance, quelques-uns considérant que le traité conclu avec eux n'exige pas que nous leur prêtions serment, estiment que nous devons nous en tenir à nos sermens généraux, et y demeurer fidèles. »



CHAPITRE III.

LUTTE DES PARTIS.

Louis XII s'empare du duché de Milan. Sforza s'en rend de nouveau maître, mais il est attaqué par une armée nouvelle des Français, assiégé dans Novare et fait prisonnier pendant sa fuite. — Les Suisses arrachent au roi de France leur solde arriérée et le comté de Bellinzone. — L'Empereur et la France se brouillent, et recherchent l'appui des Confédérés; Louis XII conquiert Gênes; l'Empereur projette l'expédition de Rome. — Diète de Constance; Matthieu Schinner; l'expédition de Rome déjouée. — Le pape, l'Empereur, l'Espagne et la France s'unissent contre Venise. — Le pape, réconcilié avec la république, gagne les Confédérés; ils entrent en Italie, mais s'en retournent bientôt après, et par là excitent la colère du saint-père. — Tromperie de Furno. — Lutte des partis en Valais et à Fribourg; le prisonnier George Auf der Flüh s'évade; exécution de l'avoyer Arsent.

[1499 — 1511.]

Nous avons vu les Confédérés corrompus par le succès de leurs armes, désunis, jouets des passions, puis dans leur dernière et grande lutte pour la liberté et l'indépendance braves et glorieux; nous allons les voir dans une décadence déplorable, esclaves de l'argent, souiller ignominieusement leur réputation de loyauté, prendre sous leur protection un vil imposteur, verser le sang de leurs concitoyens par haine des partis, violer en mainte occasion les lois de l'honneur et leur serment; à la fin l'énergie de la nation se réveilla une

fois encore avant de se rendormir d'un long sommeil.

Sur le théâtre des événemens, en *Italie*, après la courte domination de Charles VIII, tout avait repris l'ancienne forme; mais bientôt la discorde ranima de nouvelles guerres sanglantes et une lutte qui a continué jusqu'à nos jours. Le pape, plongé dans la volupté, passionné pour la magnificence, ne songeait qu'à la fortune et à l'agrandissement de sa famille et surtout de son fils César Borgia, qui venait de quitter l'Église pour le monde. Le roi de Naples refusant de seconder ses vues, Alexandre eut recours à la France; l'espérance de voir s'accomplir ses vœux les plus chers rendit Louis XII plus complaisant. César obtint la main d'une princesse française et le duché de Valentinois. Le pape, à son tour, annula le mariage du roi, et Louis épousa la veuve de Charles, héritière de Bretagne. Ainsi fut scellée cette alliance d'amitié; non-seulement le roi de France n'avait à redouter de la part d'Alexandre aucune opposition à ses vues sur Milan, mais il pouvait compter encore sur l'appui du pape offensé, s'il venait à faire valoir ses prétentions sur Naples. A l'égard de Milan, d'autres circonstances le favorisaient aussi. Venise en voulait à Louis Sforza, qui contrariait ses desseins contre Pise; c'est là que le pape espérait avec le plus de confiance obtenir des domaines pour son fils; ainsi se forma entre le pape, la France et Venise une ligue contre Milan [1]. Le rusé Sforza, connaissant sa situation critique, la bienveillance, mais aussi la faiblesse de l'Empereur, ne pouvait s'appuyer que sur le

[1] Conclue d'abord seulement entre Venise et la France, à Blois; mais on réserva l'accession du pape; il accéda. *Dumont*, *Corps diplomatique.* Amsterdam 1726 et suiv. fol. vol. III, p. II, 406; *Roscoe*, I, 246 et suiv.

bras puissant des Confédérés ; il mit tout en œuvre pour les gagner ; de là ses efforts et ses sacrifices dans le but de mettre un terme à la guerre de Souabe ; mais rien ne lui réussit. Auparavant, non content d'avoir à lutter contre l'argent de la France[2], il hésitait à rendre aux Suisses, dans le duché, les avantages qu'ils y avaient possédés[3] ; le commencement des hostilités interrompit les négociations. Comme dans le cours de cette guerre Sforza soutenait l'Empereur, comme en altérant les relations commerciales et en rassemblant des gens de guerre il manifestait ses intentions hostiles contre la Suisse[4], Louis XII fit valoir ses prétentions sur le duché, à titre d'héritage légitime[5], et défia ainsi

[2] Voy. la *lettre* n° III de nos *Pièces justificatives*.

[3] Dans le *recès*, Lucerne, 15 juillet 1496 (*R. Tsch.*, I, 130), il refuse aux Confédérés l'exemption du péage ; on voit dans le *recès*, Lucerne, 20 déc. 1496 (*R. S.*), qu'il avait promis non-seulement cette exemption, mais encore 300 ducats de pension annuelle ; toutefois la majorité était trop irritée contre l'Empereur ; néanmoins on lit dans le *recès*, Lucerne, 15 février 1497 (*R. S.*), qu'on doit dresser les articles et les sceller, mais non remettre le traité avant d'avoir reçu la première pension ; cela n'eut pas lieu.

[4] Les habitans d'Uri voulurent s'assurer par la force des armes la liberté du commerce et la libre importation des denrées ; « une députation du duc étant arrivée on leur a persuadé de ne rien entreprendre actuellement contre ce prince, mais de le laisser en paix, *vu que nous avons déjà bien des ennemis sur les bras.* » *Recès*, Lucerne, 2 juillet. *R. Tsch.*, I, 166.

[5] Louis XII avait déjà pris lors de son couronnement le titre de duc de Milan, parce qu'il descendait de Valentine, fille du premier Visconti de Milan ; l'Empereur lui-même avait déclaré nul le droit des premiers Sforza (ci-dessus p. 63). *Mézeray*, II, 641, 813 et suiv. ; *Hæberlin*, IX, 173. Louis dit dans une *lettre* adressée à cette occasion *aux Confédérés* (à *Glaris*, Lyon, 2 sept. 1499. *Doc. Tsch.*, IV, 377) : que Sforza n'était pas un prince du Saint-Empire, attendu qu'il possédait injustement Milan, qui lui appartenait à lui, Louis, par droit de succession, et que François, le père de Sforza, l'avait possédé par tromperie.

le duc au combat. Ces deux princes firent leurs préparatifs militaires pendant la guerre de Souabe; tous deux, comme nous l'avons vu, désiraient la prompte issue de cette guerre, afin de recourir aux armes des Confédérés; tous deux virent arriver sous leurs drapeaux, même pendant les hostilités, des mercenaires suisses[6]. Mais les forces n'étaient pas égales : le roi de France, monarque d'un pays vaste, riche, presque inépuisable, avait obtenu l'amitié de la Savoie, du pape, des Vénitiens, et engagé plusieurs États d'Italie à garder la neutralité[7], tandis que Sforza était abandonné de tout le monde pour sa perfidie[8], à l'exception des soldats suisses, dont les Français arrêtèrent néanmoins bientôt l'affluence. Les Confédérés reconnurent avec gratitude les efforts du duc en faveur de la paix, mais sans oublier sa conduite précédente ni les secours de la France. L'Empereur enrôla des troupes pour Sforza, comme prince d'Empire[9]; Galéazzo Visconti employa ses joyaux pour gagner des capitaines suisses[10], mais avant que les Confédérés, divisés par des querelles intestines, pussent prendre une part importante à des guerres étrangères, Milan tomba aux mains des Français[11]. Trivulce, général du roi, s'étant emparé de plusieurs villes dans le Milanais, une nouvelle

[6] *Recès*, 1499, Lucerne, 22 juin (*R. S.*); Lucerne, 2 juillet; Zurich, 19 août. *R. Tsch.*, I. 170.

[7] *Guicciardini*, 278 seq.

[8] *Guicciardini*; *P. Jovius* in L. Sforzæ vita in *Elog. virorum bellica virtute illustrium.* Basil., 1575, fol. p. 198.

[9] *Recès*, Bâle, 6 sept. 1499. *R. Tsch.*, I, 172.

[10] *Recès*, Zurich, 7 oct. 1499. *R. Tsch.*, I, 174.

[11] Non sans quelque participation des Confédérés; cependant *Guicciardini* (p. 281) en exagère probablement le nombre, qu'il porte à 5,000.

armée française le joignit, les Vénitiens s'avancèrent jusqu'à Lodi, le duc de Valentinois s'approcha; Milan se vit menacé de tous les côtés [12]. Dans cette dangereuse situation, Sforza ne négligea rien pour se concilier l'opinion publique : il diminua les impôts, restitua leurs biens à quelques nobles, répandit d'abondantes aumônes, offrit à Dieu des sacrifices expiatoires, usa de clémence, de douceur envers la famille du duc empoisonné, et harangua le peuple pour lui persuader que sa domination était préférable à celle des Français [13]. Tout fut inutile : chacun savait bien qu'il n'agissait ainsi que pour conjurer l'orage; les ennemis approchaient; les chefs l'abandonnaient successivement; beaucoup de soldats désertaient, d'autres passaient à l'ennemi; son trésorier fut assassiné sur la voie publique [14] : délaissé, trahi par tous, le duc eut à peine le temps de sauver sa famille, son argent et ses joyaux [15], et de voler par Como vers l'Empereur pour chercher auprès de lui secours et protection [16]. Après sa fuite, tout le monde se déclara pour les Français; le peuple les ap-

[12] *Guicciardini*, 281 seq.

[13] *Guicciardini; Ripamonte*, 658.

[14] «Ejus hominis nece concidere penitus Ludovici animi;» *Ripamonte*, 659. «Importune terrefactus Sfortia, ideoque consilii factus inops, propere in fugam se conjecit, quod undique perfidiam timeret.» *P. Jovius*, 199.

[15] *Tschudi* et *Bullinger* rapportent que son trésor fut transporté à Inspruck sur trente mulets. *Guicciardini* (p. 285 et suiv.) ne l'estime pas au-delà de 200,000 ducats.

[16] *Ripamonte* (660) et *Paul Jove* racontent les fré quens dangers que le duc courut pendant ce voyage. Les habitans de Como lui refusèrent presque l'entrée de leur ville; un chanoine de Milan accourut pour l'instruire d'une conjuration tramée dans le but de le livrer aux Français. Tout cela est exposé en détail par *Ildephonse Fuchs*, dans les *Guerres des Suisses dans le Milanais* (*Die Mailændischen Feldzüge der Schweizer*), St.-Gall, 1810 et 1812, 2 vol. in-8, I, 257 et suiv.

pela ; la plupart des chefs entrèrent à leur service[17] ; Bernardino Corte, à qui le duc avait confié, comme à un homme fidèle, le château de Milan bien approvisionné, se laissa séduire[18], et ainsi les Français devinrent en peu de temps maîtres de tout le duché, à l'exception de la Valteline. Louis XII ayant appris ce succès, qui dépassait ses espérances, (août 1499) vint en personne à Milan, où il fut reçu avec des transports de joie par un peuple toujours mécontent, avide de changemens, insensible au bien public et à l'honneur national, toujours esclave des impressions de l'heure présente. Le roi le flatta par l'espoir de diminuer les impôts, combla de présens quelques nobles Milanais, récompensa son général Trivulce et reçut les hommages de Milan et de Gênes[19].

Les Confédérés, instruits de ces événemens par une lettre amicale de Louis XII et par son ambassade[20], résolurent aussitôt de défendre les enrôlemens au service de Sforza, et d'envoyer une ambassade au roi pour le féliciter sur sa conquête, pour fixer leurs rapports avec le duché et rappeler la solde arriérée[21]. La dépu-

17 *Guicciardini*, 287.

18 Selon *Guicciardini*, cet ami de jeunesse de Sforza mourut « scher- » nito pertutto dove arrivava con obbrobriose parole, formentato della » vergogna et della conscientia, potentissimo e certissimo flagello di chi » fa male. » *Tschudi* : « Il se pendit. » Le sincère *Mézeray* (II, 815) dit de la reddition : « Ensuite (Louis XII) tentant le gouverneur du château, il corrompit sa fidélité avec mille livres d'or et plusieurs autres promesses. »

19 Trivulce obtint la ville de Vigévano. *Guicciardini*, 288 ; *Mézeray*, II, 815 et p. 881, une médaille. *Tschudi*.

20 *Recès*, Bâle, 6 septembre.

21 *Recès*, Zurich, 8 janvier 1500. *R. Tsch.*, II, 1. Selon le premier *Recès* (Schwyz, 16 sept, *R. S.*), les députés devaient se réunir dans

tation, comblée de politesse et de présens[22], ne put rien obtenir; le roi ne voulut pas même s'expliquer au sujet des relations commerciales dans le Milanais[23]. Cette conduite, et plus encore la manière dont furent traités les soldats que vers ce temps le bailli de Dijon avait enrôlés en Suisse, lui aliénèrent les esprits. Soit que le roi, ce que prétendait le bailli, n'eût pris ces hommes à son service que pour les empêcher de servir contre lui sous Sforza[24], ou plus vraisemblablement pour les amener au duc de Valentinois, ils furent réformés en très-grand nombre[25], et après la prise du bourg de Tirano, dans la Valteline[26], on congédia tous ceux qui refusèrent d'entrer au service de ce duc[27]. Peu se décidèrent pour lui[28];

Altorf à la St.-Michel; plus tard (*Recès*, Zurich, 7 octobre), on fixa le 22 octobre pour leur arrivée à Uri.

[22] « Il congédia honorablement les députés, car il paie pour eux à l'auberge, et fait à Rodolphe Escher, bourgmestre de Zurich, un présent de 250 couronnes; je ne sais ce que d'autres ont reçu. » *Tschudi.*

[23] « Ils ne rapportèrent pas de réponse claire. » *Recès*, Zurich, 8 janvier 1500.

[24] *Tschudi.*

[25] De 20,000 qui arrivèrent au pays d'Uri, il ne garda que 12,000, dont il congédia même une partie à Como. *Tschudi.* Ce grand nombre était sans doute au-dessus de son attente.

[26] *B. Jovii historia Novocomensis*, p. 58, in *Grævii Thesaur. Antiq. et histor. Italiæ.* Lugd. Bat. 1704 seq. fol. tome IV, p. II. Huit cents lansquenets stationnés à Tirano dirent: « Par la sambleu! si nous nous cachions dans des tanières de renards, les Suisses nous y suivraient; dans le cours de cette année, ils nous ont chassés de trois villes à force de fumée. » *Tschudi.*

[27] *Tschudi.*

[28] Dans leur nombre se trouvait Burkhard d'Erlach, de Berne, *Anshelm.*



les autres retournèrent mécontens chez eux[29]; plusieurs périrent de froid en route[30].

Ludovico Sforza, qui avait trouvé chez Maximilien beaucoup de bonne volonté, mais peu de secours, et qui dans son désespoir s'était tourné vers l'Empereur turc[31], saisit avec joie cette occasion de gagner les Confédérés à sa cause. Il leur écrivit, offrit de se soumettre aux voies juridiques, et demanda un sauf-conduit pour son ambassadeur[32]. Galéazzo rappela de nouveau ses tentatives comme médiateur; il représenta les mauvais procédés et la perfidie des Français envers les troupes suisses aussi bien qu'envers les Lombards, comment ils avaient par là rompu l'alliance, au dire des Confédérés; il ajouta que son maître saurait venger un tel affront[33]. Les membres

[29] *Recès*, Zurich, 8 janvier 1500. Il n'est pas exact de dire qu'ils ne reçurent point de solde, mais on ne leur paya que la solde d'un mois; cela résulte de la demande que les soldats firent qu'outre la solde d'un mois, on leur aidât à obtenir le reste, conformément à la convention. *P. C. Z.* 10 mars 1500.

[30] *Tschudi :* « Ce fut vers le jour de St.-Thomas. »

[31] *Ripamonte*, p. 622 et suiv., nous communique l'instruction dont il munit les députés envoyés à Bajazet II. R. blâme énergiquement cet appel fait à une puissance infidèle.

[32] « Rapporter à la maison la lettre amicale écrite par le duc exilé de Milan. » *Recès*, Zurich, 8 janvier 1500. Selon *G. H. Füssli*, *Négociations des Suisses avec des puissances étrangères en* 1500, dans l'*Isis* (Zurich, 1805 et suiv. in-8°), t. IV, n. *, cette lettre est datée de Brixen, 21 décembre 1499.

[33] Je ne connais que par le Recès la lettre remarquable lue à la diète de *Zurich* le 4 février 1500 : « Chaque député sait que Galéazzo Visconti nous a écrit longuement en paroles subtiles..... » Il se repent d'avoir offensé les Confédérés par ses enrôlemens, il se plaint ensuite de l'expulsion de son prince par les Français, dont le roi « fit de belles promesses aux Lombards, et les leurra par l'engagement de les affranchir;

de la diète inclinaient pour Sforza ; son ambassadeur obtint le sauf-conduit [34], mais déjà la jeunesse martiale était accourue de tous côtés à Coire. Visconti, libéral de son argent, y avait ouvert des enrôlemens, et venait d'envoyer cinq mille hommes au duc, à qui la fortune paraissait de nouveau sourire [35]. Une circonstance le favorisait : la plupart des États d'Italie [36] et les Suisses avaient exprimé les sentimens les plus affectueux au roi de France; ce monarque, convaincu que les forces de l'Empereur ne répondaient pas à ses intentions [37], avait congédié beaucoup de troupes, remis à Trivulce la direction suprême des affaires et re-

tout cela est fort croyable : nous savons, nous autres Confédérés, comme il nous a dupés, car il a pris la fleur de nos soldats, il leur a promis monts et merveilles, et non-seulement il ne leur a pas payé la solde stipulée, mais il les a traités fort mal pendant trois jours puis renvoyés, et a fait servir dans une guerre du pape ceux d'entre eux qu'il a gardés.»

[34] *Recès*, Zurich, 20 février 1500. *R. S.* On n'en écrivait pas moins le même jour à l'évêque du Valais qu'il ne devait point donner de secours à Sforza, vu que ce serait contraire au traité avec la France.

[35] «Ce Galéazzo jetait l'argent comme des pierres, et ne le ménageait en aucune façon : c'était un dissipateur qui n'avait pas double, triple ou quadruple solde.» *Tschudi.* C'est ainsi que *N. Lombard* et *G. Vögeli*, banneret, écrivent *à Fribourg*, Lausanne, 24 janvier 1500. *A. Z.* DLXXIX, I, 17; Umbrecht, autrefois au service de Heini Wolleb, est venu de Coire pour enrôler des soldats en Valais, et il dit « que Galéazzo est arrivé à Coire avec sa figure et ses manières avenantes, qu'il prodigue l'argent à pleines mains, et qu'à cause de cela les soldats suisses accourent vers lui, surtout de la Thurgovie, de Zurich, de Schwyz et d'Unterwalden; qu'il en compte déjà sous ses drapeaux plus de 5,000; que ce sont des gens d'élite qui en attireront d'autres après eux.» *Aveu de Grünauer*, 1500. *A. Z.* DLXXIX, I, 19.

[36] A l'exception de Naples, tous lui avaient envoyé des ambassades. *Mézeray*, II, 815; *Guicciardini*, 293.

[37] Selon *Füssli*, Louis avait conclu avec l'Empereur une trève jusqu'au mois de mai 1500, et Milan y était compris. *Isis*, IV, 406.



pris le chemin de France[38]. Les Milanais désiraient un changement : ils étaient las des Français dont le luxe et le libertinage effréné engendraient des querelles incessantes. Trivulce négligea la discipline, et se conduisit plutôt en guerrier brutal qu'en lieutenant du roi[39]; aussi rappelait-on de tous ses vœux le duc exilé et les anciens temps. Beaucoup de gens quittèrent famille et patrie et se rendirent auprès de Sforza[40], qui en forma une légion, prit à son service la cavalerie des Pays-Bas, depuis long-temps célèbre, et un grand nombre de lansquenets outre les Confédérés[41].

Alors seulement Louis XII reconnut le danger et s'efforça de le prévenir. A cet effet, une ambassade française parut devant la diète et demanda des troupes auxiliaires conformément au traité. Tout ce qu'elle put obtenir fut qu'on interdit de nouveau le service de Sforza, et qu'on promit les secours stipulés « dès que les sommes arriérées auraient été payées[42]. » Un

[38] *Ripamonte*, 671 ; *Mézeray*, II, 816. Sèlon ce dernier, il resta six semaines dans le Milanais, emmena François, fils de Galéazzo Sforza, et l'enferma dans un couvent, où il mourut jeune.

[39] *Guicciardini*, 298 ; *Ripamonte*. Tous deux racontent que le lieutenant du roi égorgea de sa propre main quelques bouchers qui refusaient de payer certains impôts. *Anshelm:* « Les Français, selon leur habitude, offensèrent les Lombards par leur luxure et leur insolence, au point que, dès lors, ceux-ci tournèrent leurs pensées vers le maître qu'ils avaient perdu. »

[40] « Relicta patria nobilissimus quisque ad eum ibat, ac si redire vellet pecuniam et arma et vitam ipsi suam pollicebantur. » *Ripamonte*, 67.

[41] *Guicciardini.*

[42] L'ambassade française avait demandé déjà, le 4 février, à la diète de Zurich, qu'on défendit les enrôlemens contre le roi, mais qu'on les permît en sa faveur ; la demande fut réitérée à la diète de Zurich, le 20 février. Ce ne fut qu'à la séance du 11 mars que l'archevêque de Sens et le bailli de Dijon demandèrent le secours promis par le traité. *R. Tsch.*, II, 5.

membre de l'ambassade, le bailli de Dijon, que nous connaissons déjà, savait pour se procurer des soldats suisses un meilleur moyen que les négociations avec la diète. Il parcourut les villes, vit ses anciens compagnons d'armes, n'épargna pas les écus couronnés, et rassembla de cette façon, en peu de jours, plus de Suisses qu'on n'en avait jamais vu se mettre en campagne [43]. Fribourg fut le lieu du rendez-vous; le bailli les y passa en revue, leur paya la première solde [44], et les conduisit enseignes déployées, par le Saint-Bernard, à Vercelli, où ils joignirent les autres troupes [45]. Ce secours fut d'une grande importance pour les Français, qui ne possédaient plus dans le duché que quelques châteaux. Louis Sforza, parti de Brixen avant d'avoir rassemblé toute son armée [46], avait traversé les Grisons [47] et la Valteline avec la rapidité de l'éclair,

[43] Suivant *Anshelm*, 24,000 hommes; le bailli dit, ajoute le chroniqueur, qu'il savait bien de quoi il s'agissait, qu'il devait ouvrir le sac aux écus couronnés. « Le son de l'argent parut si agréable, que beaucoup de Bernois furent attirés en dépit d'une défense rigoureuse. » *Tschudi.* « Le bailli secoua donc vigoureusement le sac aux écus, de sorte que beaucoup s'enrôlèrent; mais maint autre qui resta à la maison reçut plus que les belliqueux. »

[44] « Plus on demandait, plus on obtenait. » *Tschudi; Anshelm.*

[45] « En hâte, car il y avait urgence, on employa beaucoup d'écus. » *Tschudi; Anshelm.* Pas partout à l'insu ni sans l'autorisation du gouvernement. Le conseil de Zurich (*P. C. Z.* 11 mars 1500) nomma pour capitaine Gaspard Göldli, et pour banneret Jacques Stapfer, et leur adjoignit des membres du grand et du petit conseil, « qui s'y prêtèrent volontiers; car le salaire était bon et assuré. » *Tschudi.* De Berne il y avait, comme « capitaines illégaux », Gaspard Schöni, Michel Huber, Jean de Wingarten, Nicolas Grafenried, Louis et Burkhard d'Erlach.

[46] *Guicciardini*, 299.

[47] Les Engadinois enlevèrent à Sforza le Braglio (Wormserjoch). *Jean Krebs*, bailli de Sargans, *à Glaris. Doc. Tsch.*, IV, 391.



était apparu devant Como et avait été reçu avec joie [48]; une troupe considérable de Valaisans s'était avancée par le Simplon et Domo d'Ossola, lorsqu'un soulèvement général dans le Milanais força le général français de se réfugier dans le château et de se retirer ensuite jusqu'à Novare. Il en informa le roi et les Vénitiens, et s'adjoignit les Suisses laissés au duc de Valentinois [49].

Sur ces entrefaites, Louis Sforza, cinq mois après sa fuite (5 février 1500), fit son entrée dans Milan au milieu de la joie universelle du peuple; il renforça son armée, [= marcha sur Vigévano et promit aux Suisses le pillage de cette place s'ils s'en rendaient maîtres [a]. Mais les habitans capitulèrent avant qu'on ne donnât l'assaut; au lieu du pillage promis, chaque soldat suisse reçut un florin du Rhin, ce qui ne les contenta guère. De Vigévano, le duc les conduisit devant No-

[48] « La sollecitudine de' fratelli Sforzeschi superò tutta la diligentia degli altri.... passarono con somma prestezza i monti, e saliti in sulle barche ch'erano nel lago di Como, si accostarono a quella città. » *Guicciardini. Ripamonte*, 672. *B. Jovius* rapporte (p. 59 et suiv.) les mesures que Trivulce prit de son côté.

[49] *Guicciardini*; *B. Jovius*, 60; *P. Jovius*. D'après les chroniques suisses, les Confédérés qui passèrent de Borgia sous Trivulce, refusèrent d'entrer au service de Milan; d'après *Guicciardini* (301), ils acceptèrent. Ils pillèrent Tortona, ville ennemie, selon *Tschudi*, ville amie, selon le *recès* de Zurich, 11 mars.

a Nous complétons le récit d'après M. *Zellwèger*, II, 291-295, qui suit lui-même la relation adressée par Girolamo Moroni, ministre du duc, à son ami Girolamo Varadio; voyez *Rosmini*, II, 287-293. Cet historien, dans son premier volume, p. 352 et suiv., ne s'appuie pas sur les documens, mais raconte l'événement de Novare, comme les autres historiens italiens, sur des ouï-dire et sous l'inspiration de la haine pour les Suisses. Les *Mémoires de La Trémouille* et *de Bayard*, dans la *Collection de M. Petitot*, ne touchent ces faits qu'en passant. Voy. M. *de Sismondi*, *Hist. des Français*, t. XV, 313 et suiv.



vare, et leur déclara que s'ils emportaient la ville, ils seraient autorisés à la piller.

Jacques Trivulce, occupant Mortara pour le compte du roi de France, s'avança sur Borgo Lavizzano; il trouva là un nombre d'ennemis plus considérable qu'il ne s'y attendait, et recourut à la ruse. Il savait que l'espoir des Suisses avait été trompé à Vigévano, et quelle promesse était faite pour Novare. Comptant qu'une double déception aliénerait au duc le cœur des Suisses, il fit parvenir par des officiers au commandant français de Novare, l'ordre de bien pourvoir la citadelle, puis d'abandonner la ville, pour tromper l'attente des Confédérés et conserver au roi ses gens et la forteresse[b]. A peine le duc eut-il pénétré dans la ville[50], qu'il reconnut la faute qu'il venait de commettre et la difficulté de se maintenir dans une place incessamment menacée au dedans par la forteresse, au dehors par un ennemi nombreux. La honte l'empêcha de se replier sur Domo d'Ossola; le péril ne lui permit pas d'avancer sur Milan sous les yeux des ennemis. Il espérait encore, =] ne se doutant pas que la fortune ne serait désormais constante qu'à le fuir, que malgré la lettre amicale qu'il avait écrite de Novare aux Confédérés pour les remercier cordialement de leur secours, en leur prodiguant les promesses[51], ils

[b] *Rosmini*, I, 346, 347; II, 284, dans la lettre de Moroni.

[50] *Guicciardini*, 299 et suiv. *Anshelm; Tschudi.* L'armée de Sforza se composait, selon *G.*, de 9,000 Suisses et 1,500 cavaliers des Pays-Bas; selon *A.*, sans compter les Lombards et la cavalerie, de 6,000 Confédérés et 8,000 lansquenets; selon *Tsch.*, de 5,000 Confédérés et 7,000 lansquenets. Le premier ne compte que ceux qui étaient auprès du duc, les derniers donnent le nombre total.

[51] *Recès*, Zurich, 7 avril 1500. *R. Tsch.*, II, 6. *Füssli* (*Isis*, IV, 423,



allaient le trahir avec une perfidie ignominieuse[52]. La nouvelle se répandit qu'une armée nombreuse de Français approchait ; le duc l'apprit d'une manière certaine, et n'en resta pas moins dans Novare, malgré les représentations de ses capitaines[53], se fondant sur les décisions de la diète. Celle-ci comprit enfin qu'il n'était pas toujours avantageux de laisser libre carrière à l'argent corrupteur des deux partis ; qu'une responsabilité formidable pèserait sur elle si l'on voyait sur le champ de bataille Confédérés contre Confédérés, frères contre frères, des pères contre leurs fils. Elle dut sentir que Sforza serait un voisin plus commode, plus souple[54] que le puissant et opiniâtre roi de France, que Sforza était rentré dans la possession de son duché, grâce à leurs armes, et que sans eux il serait inévitablement perdu. D'un autre côté les Confédérés n'osaient pas se déclarer contre la France, liés qu'ils étaient au roi par une alliance et par le secours qu'ils en avaient reçu dans la guerre de Souabe ; ils résolurent donc de prendre le rôle de médiateurs. Des députés de tous les Cantons devaient, à cet effet, se rendre sur les lieux, et au cas qu'un arrangement à l'amiable ne réussît pas, ordonner aux Confédérés

n. ***) cite la lettre du duc : « Datum in felicibus castris contra Novariam 20 Martii. »

[52] « Mais Dieu vouloit que ces malheureux princes (Louis et Ascan) fussent chastiez de leur perfidie, et que tous ces succez ne fussent, pour ainsi dire, que des appasts pour les attirer dans le filet. » Le zélé *Mézeray*, II, 846.

[53] *Anshelm; Tschudi.*

[54] Dans une lettre de l'évêque du Valais, lue à la diète de Zurich, 4 février 1500, il est dit : « Les Valaisans préféreraient, comme voisin, le duc Louis à ses voisins actuels, tout gonflés de leur luxe et de leur orgueil. »

dans les deux armées de retourner dans leur pays. Des messagers furent expédiés aussitôt pour notifier cet arrêté[55]; cependant, afin de faire quelque concession à la cupidité, on ajouta que tout au moins on devait réunir tous les Suisses sous les mêmes drapeaux[56].

[= La nouvelle de l'ambassade suisse et de son but rassura Sforza dans sa situation critique; il comptait que sans les Confédérés les Français ne livreraient pas d'attaque, et qu'il pourrait ainsi attendre sans péril l'arrivée des ambassadeurs.

Le cardinal d'Amboise, représentant du roi, venait d'arriver à l'armée française. De son côté, le bailli de Dijon y apporta la nouvelle que l'arrêté de la diète était tel en effet que Visconti l'avait mandé à son maître; mais qu'il avait obtenu, lui, que les cantons exécutassent inégalement la décision fédérale; que le messager chargé de porter aux Suisses de l'armée ducale l'ordre de ne pas combattre, arriverait huit jours plus tôt que le messager envoyé avec le même ordre vers l'armée du roi. Les généraux français résolurent donc d'aller mettre le siége devant Novare. =] Ils arrivèrent

55 *Recès*, Lucerne, 31 mars 1500. *R. S.* : Deux députés de chaque canton devaient se trouver, la nuit du 8 avril, à Uri. La lettre de créance de Berne du 6 avril se trouve dans *Anshelm*, qui mande quel zèle Berne mit à faire conclure un arrangement à l'amiable. Berne, invitée par des délégués de la ville et de la campagne, envoya de nouveau, le 10 avril, à ses députés l'ordre pressant de mettre tout en mesure pour faire la paix. Dans le *recès* de Zurich, 7 avril 1500 (*R. Tsch.* II, 6.), on invite l'évêque du Valais à se rendre personnellement, comme médiateur, au camp des Français et à celui des Milanais.

56 On lit à la fin du *recès* du 31 mars, que nous venons de citer : « Si l'on n'arrive à aucun résultat, on cherchera pendant la campagne à engager les nôtres, dans les deux armées, *à rentrer dans leur pays ou à se réunir sous les mêmes drapeaux.* »



avec des forces considérables[57] sous les murs de la ville le 4 avril, lui interceptèrent les vivres et les eaux, l'assaillirent après une escarmouche[58], et la sommèrent de se rendre[59]. Ludovico Sforza se trouvait dans une ville dont la forteresse, occupée par les ennemis et contiguë au mur d'enceinte, y avait une issue; vivres, artillerie suffisante, fortifications tenables[60], tout manquait. Ses amis le pressèrent encore une fois de se frayer la route de Milan les armes à la main; une fois encore il refusa[61]; sa triste destinée était fixée irrévocablement.

Les Français ayant fait des promesses, même par écrit, les officiers suisses des deux armées se réunirent[62], et beaucoup d'entr'eux, craignant pour leurs

[57] « En trois fortes divisions. » *Anshelm.* « Au moins 30,000. » *Tschudi.*

[58] « Les Milanais s'étaient portés dans un couvent hors de la ville; ils y attendaient en bon ordre, escarmouchant avec l'armée française. Mais l'artillerie leur fit tant de mal qu'ils quittèrent le couvent et se retirèrent dans la ville. » *Tschudi.*

[59] *Anshelm; Tschudi.*

[60] *Anshelm; Tschudi.*

[61] D'après les relations des Suiss es; les écrivains italiens n'en parlent pas ou disent le contraire.

[62] *Aveux des Appenzellois* Zellwèger, ammann, Jean Am Eggili et Chrétien Pfister. *A. Z.*, LXVIII, 2, 4. Voyez les mêmes dans la dissertation de *Füssli*, *Isis*, V, 58, 65. = « Les Suisses des deux camps, » dit M. *de Sismondi* (*Hist. des Français*, t. XV, 313.), ne sentirent point ce que l'honneur de leur nation exigeait : ils ne voulaient pas s'égorger les uns les autres; mais ils étaient bien plus occupés de s'assurer de bons quartiers et une riche solde, que d'obéir à leurs magistrats ou de demeurer fidèles à leurs généraux.... Les Suisses des deux armées se réunissaient sans cesse pour boire ensemble, pour comparer les avantages qu'ils obtenaient à l'un et à l'autre service, et pour chercher, non comment ils sauveraient leur honneur compromis par des engagemens contradictoires, mais comment ils s'assureraient plus de profit. L'événement seul peut nous apprendre quel fut le secret de ces honteuses consultations. » C. M.



intérêts pécuniaires, abandonnèrent le duc[63]. Ceux qui étaient restés demandèrent à grands cris leur solde, excitèrent du tumulte, et menacèrent de s'en aller; Sforza promit tout, et leur partagea son argent sa vaisselle, les suppliant avec larmes de ne pas l'abandonner[64]. [= Consterné en apprenant que les Suisses de l'armée française étaient disposés à se battre, tandis que les Suisses à sa solde, s'appuyant sur l'ordre reçu, ne consentaient pas à en venir aux mains, il pria quelques-uns de leurs chefs de se rendre au camp ennemi pour déterminer leurs compatriotes à refuser également le combat. Les chefs lui répondirent que la contradiction dans les ordres provenait vraisemblablement de ce que les Suisses servaient sous les drapeaux du roi en vertu d'une alliance, tandis que les auxiliaires du duc étaient venus auprès de lui sans le consentement des autorités. =] Alors seulement le duc conçut toute l'étendue du péril, et songea au moyen de l'éviter. [= Il communiqua son plan aux chefs des Suisses : protégé par la cavalerie flamande et l'infanterie italienne, il voulait se diriger vers Milan pour rejoindre son frère, le cardinal Ascanio, qui avait levé dix mille hommes de troupes fraîches. Afin de tromper plus sûrement les Français,

[63] « Quelques-uns tremblèrent pour leurs ducats et leurs étoffes de soie, de sorte que, lorsqu'on rangea l'armée, ils s'en allèrent, par derrière et par le chemin le plus court, à Milan et plantèrent là leur duc. » *Anshelm.* « Quelques-uns craignirent pour leurs ducats, et se rendirent à Milan par le chemin le plus court; ils abandonnèrent le duc, mais non les sacs. » *Tschudi.*

[64] D'après les historiens italiens et les français : *Guicciardini*, 301; *Ripamonte; Mézeray*, II, 817. Celui-ci place le fait après la marche des troupes, contre toute vraisemblance. Nous avons suivi *R.* pour l'ordre des événemens, plus conforme à la nature des choses.

il avait obtenu de ses Suisses, malgré leur refus de se battre, la promesse qu'ils sortiraient avec lui des murs de Novare. Mais avant qu'on ne donnât le signal de l'attaque, ils se retirèrent à l'écart, et rentrèrent dans la ville, enseignes repliées[65]; le reste de l'armée, frappé de terreur, s'enfuit sur leurs traces. =] Le duc les suivit tristement et entendit leur excuse : « Nous n'osons, » dirent-ils, « combattre contre nos nombreux concitoyens qui servent dans l'armée française[66]. »

[= Incapable d'une grande résolution, Sforza recourut à la ruse, plus conforme à ses habitudes et à son caractère. Il fit faire secrètement des propositions au duc de Ligny, un des généraux français avec lequel il entretenait des relations amicales. Des pourparlers eurent lieu dans la nuit du 8 au 9 avril[c]. Il réussit en

[65] *Guicciardini* et *Ripamonte*. Les chefs dirent aux soldats suisses que le duc avait ordonné de rentrer à la ville. *Aveux des Zuricois*, *A. Z.* LXVIII, 2, 1; et dans *Füssli*, 49. Hensli (Jeanot) Meyer allègue comme motif de cette retraite : « que la multitude avait été désobéissante et que plusieurs chefs s'étaient retirés. » Les *Aveux* placent par erreur cette marche au mercredi 8, les Français ne s'étant approchés de la ville que jeudi 9.

[66] *Guicciardini* et *Ripamonte*. A propos du refus de se battre, l'ammann Zellwèger dit à Sforza, selon son *aveu* : « Notre convention prouve que nous ne voulons pas nous battre contre des Confédérés; nous aimons notre pays autant que vous le vôtre. Si nous tuions des Suisses au service de France, nous n'oserions pas retourner chez nous; s'ils nous tuaient, nous n'y retournerions pas davantage.... Nous avons dit souvent que nous ne voulions pas en venir aux mains avec les Confédérés. » Parmi les chefs qui, dans cette occasion, se rendirent sous les drapeaux français, se trouvait Kléwi Widerkehr de Zurich, qui fut condamné en 1500 à une amende de 50 livres, pour des fraudes commises aux revues. *Aveu de Grunaüer*, où se trouvent aussi les déclarations conformes de plusieurs personnes.

[c] « Cette nuit commencèrent à parlementer les Allemands et les Suisses » du Seigneur Ludovic et du parti du roi, et alloient et venoient ensem-



effet à conclure un traité, qui lui permettait de se retirer auprès d'un souverain quelconque. Cette convention, divulguée le lendemain, mécontenta les deux armées : celle des Français, parce que Trivulce était d'avis qu'on aurait dû garder le duc tandis qu'on le tenait dans ses filets, attendu que ce prince astucieux pouvait susciter au roi de nouveaux ennemis et reconquérir le duché; celle du duc, parce que les chefs voyaient avec peine la guerre terminée; malgré la peur de la veille, ils comptaient se frayer leur chemin jusqu'à Milan, se réunir avec les troupes nouvellement levées, puis pouvoir attendre sans difficulté l'arrivée des députés suisses qui obtiendraient sans aucun doute, en leur faveur, des conditions de paix plus avantageuses.

Dans cet embarras, les chefs des Suisses conseillèrent au duc de sortir avec eux de la ville sous un déguisement [67], et lui promirent de le conduire à Bellinzone. Il accepta la proposition, et se prépara pendant toute la journée du 9 pour l'exécution de ce plan. Vis-à-vis du duc de Ligny, il feignit de craindre que les Français n'observassent pas la convention. Les Suisses obtinrent un sauf-conduit pour retourner dans

» ble comme si entre eux fust trève. Un nommé le capitaine Despierres, » du parti du seigneur Ludovic, se rendit cette nuit au comte de Ligny, » lequel on cuidoit de tout le parti le plus assuré pour le seigneur Ludo» vic. » *Jean d'Auton, Hist. de Louis XII*, publiée par Théodore Godefroy. Paris, 1620, in-4, chap. XXXI, p. 102. Cet historien parle comme ayant été présent à l'armée. C. M.

[67] Suivant les historiens italiens. D'après les relations des Suisses, ce furent les Suisses qui conseillèrent le déguisement; elles ajoutent que peu s'en fallut que les Français ne fissent le duc prisonnier dans le château : ils s'étaient déjà emparés de lui dans une salle, lorsque des Confédérés le sauvèrent.

leur pays[68]. Avant qu'on ne se mît en route, Sforza, pour mieux tromper les Français, avait envoyé dire au duc de Ligny de convoquer les chefs de son armée, afin de les engager tous à observer le traité. =]

Vendredi, 10 avril, de bon matin, l'on battit le rappel; peu de gens savaient si l'on songeait à une capitulation ou à une bataille[69]; le duc, en uniforme allemand, une hallebarde à la main, se plaça dans les rangs des Confédérés[70]; le cortége sortit de la ville et se dirigea vers l'armée française. Celle-ci, les canons braqués, était rangée sur les deux côtés de la route. Les troupes ducales s'avancèrent lentement entre cette double haie serrée, immense[71]; tout-à-coup elles s'arrêtèrent. Un murmure se fit entendre : « Où est le duc? » On tira plusieurs coups de canon, on baissa les piques, quelques Lombards furent tués[72]. Le bailli de Dijon, entouré de capitaines suisses, galoppait entre les rangs demandant à haute voix le duc; quelques Confédérés, touchés du malheur de ce prince et

[68] *Anshelm* et *Tschudi;* tous deux déclarent qu'il y eut une trahison.

[69] *Anshelm; Tschudi.*

[70] « Helvetico habitu. » *P. Jovius.* Habillé à l'allemande, selon *Anshelm* et *Tschudi;* selon les *Aveux*, le duc avait été placé derrière un drapeau.

[71] « Les François, *pour mieux couvrir le jeu*, mirent leurs gens en haye, à droite et à gauche, depuis la porte de Novare jusques dans leur camp. » *Mézeray;* les *Aveux* sont d'accord avec lui.

[72] « Lorsque, par la puissance de Dieu, nous avons fait prisonniers tous les fantassins, on les a visités un à un, et l'on a trouvé parmi eux le Maure et un des Galéazzo, déguisés en fantassins allemands, et on les a pris pour le compte des Confédérés. Nous avons livré le duc entre les mains des Français; *mais il nous a été adjugé comme butin commun.* Du reste, nous avons enlevé considérablement de beaux chevaux et d'autres biens, et plus de 300 prisonniers, les meilleurs hommes du Maure. » *Capitaines bernois à Berne. Ch. Mém.*, XV, 50. *Lettre* n° XV dans nos *Pièces justificatives; Extraits, ibid.* n° XVI; *Anshelm; Tschudi.*

dans l'espoir de le cacher, le poussaient de côté et d'autre. [= Soit que le chef qui avait conseillé au duc ce moyen d'échapper, eût révélé le secret au cardinal, comme le bruit en courut alors, soit que le cardinal soupçonnât de lui-même quelque ruse, il ordonna aux Suisses de défiler sur deux hommes de front. Dès cet instant, le déguisement ne servit plus de rien, car Sforza ne pouvait changer ni la conformation particulière de sa bouche, ni l'élévation de sa taille, ni la noble expression de son visage. =] Se voyant trahi, voyant briller l'argent du bailli de Dijon, il sortit des rangs. Le bailli l'insulta, le frappa du plat de l'épée, et sur-le-champ le duc fut emmené en France, malgré les cris des Confédérés qui le réclamaient comme leur prisonnier. L'infortuné vit encore charger de fers ses meilleurs amis, mettre à mort ses serviteurs et ses guerriers les plus fidèles, mais il put voir aussi des ennemis verser des larmes sur sa destinée[73]. A son entrée dans Lyon, il fut donné en spec-

[73] Ce récit est tiré en très-grande partie des *Aveux*, d'*Anshelm* et de *Tschudi*, fréquemment comparés. Il eût été rigoureusement nécessaire d'approfondir les sources et d'exposer, dans une dilucidation spéciale, les fondemens de ce récit, si *J. H. Füssli* ne s'était pas acquitté de cette tâche d'une manière distinguée, dans la dissertation insérée dans l'*Isis* et déjà plusieurs fois citée. Afin de compléter ce travail et de faire voir pourquoi l'auteur s'écarte en quelques points de *Füssli*, nous exposerons, indépendamment des nos XV et XVI de nos *Pièces justificatives*, ce qui suit :

Les écrivains étrangers s'accordent tous à raconter que les Suisses ont livré Sforza pour de l'argent; la plupart prétendent même qu'ils usèrent de dissimulation à cet effet. Les chroniques suisses rejettent toute la faute sur Turmann d'Uri; cependant *Anshelm* et *Tschudi* racontent de suite trois trahisons des chefs des Confédérés. *Füssli*, par patriotisme, semble quelquefois sacrifier l'historien au Confédéré pour justifier ses conci-

tacle, mais on ne lui permit pas de paraître devant le roi. On l'enferma au château de Loches, en Touraine; où il demeura jusqu'à sa mort dans un cachot étroit et obscur, mal nourri, privé de la douceur de lire et d'écrire[74]. Sforza fut en peu de temps un exemple effrayant de l'inconstance de la fortune : prince craint et respecté de tous les États d'Italie, uni à l'Em-

toyens. Mais les *Aveux ou interrogatoires des Zuricois, St.-Gallois et Appenzellois*, établissent clairement :

1° Que les capitaines suisses au service de Sforza supprimèrent les lettres reçues de la diète;

2° Qu'ils usèrent de mensonges pour faire rentrer les troupes dans la ville, lorsque Sforza voulut se frayer un passage; qu'ils eurent souvent des entrevues avec leurs compatriotes enrôlés au service de France, et que plusieurs abandonnèrent le duc;

3° Qu'ils traitèrent avec les Français de la reddition de la ville et de leur départ, à l'insu du duc leur seigneur, et qu'ils livrèrent ce prince et ses amis les plus intimes à la merci de ses ennemis;

4° Que plusieurs chefs, loyalement dévoués au duc, voulurent le sauver, et par là déjouèrent les plans des traîtres, au point que Turmann dut interposer sa médiation.

Outre cette faible consolation, *P. Jove* nous offre encore celle que des chefs de la cavalerie des Pays-Bas trempèrent aussi dans la trahison. Mais celle-ci ne resta pas ignorée des Confédérés, comme le prouve un arrêté de la Diète renfermé dans le *recès* de Lucerne, 14 mars 1515 (collection de *Füssli*), et statuant qu'on tiendrait encore secrète la trahison commise envers le vieux duc de Milan; arrêté qui place sur la même ligne les traîtres et les dépositaires de la justice. A ceci se rapporte aussi le propos tenu après la bataille de Marignan, ci-dessous, chap. IV, section IV, note 390.

74 *Mézeray* rapporte qu'avant d'être conduit à Loches, il fut enfermé dans deux autres châteaux; *Ripamonte*, 673. Il fut amené à Lyon, « ostentui civibus; » et le roi se déguisa pour jouir de ce spectacle, dit *P. Jove*. Selon ce même historien et Mézeray, il passa quelque temps dans une cage de fer; *Dubos* (II, 189) le nie et décrit sa prison comme « une espèce de cachot clair, pratiqué dans l'épaisseur de la muraille, et éclairé sur le fossé. »

pereur par les liens du sang et de l'amitié, médiateur pacifique entre ce monarque et les Suisses, environné d'une cour brillante, de vaillans chevaliers, de savans et d'artistes célèbres, aimé d'une femme belle et spirituelle, puis abattu par la mort de cette épouse et de trois fils [75], fugitif et toujours en péril, après quelques jours heureux cherchant à s'échapper comme simple soldat, trahi, arrêté, frappé, livré en spectacle à la populace, emprisonné dans un cachot horrible. Il supporta cette situation durant plusieurs années [76] avec une rare force d'âme, non sans se rappeler et sans déplorer ses crimes [77], se réjouissant souvent de

[75] *Ripamonte*, 655. On dit qu'avant ce temps on apercevait pendant la nuit, au-dessus du château, des flammes annonçant la ruine de la maison Sforza.

[76] Suivant *P. Jove* et *Anshelm*, qui séjourna dans cette contrée, il mourut en 1505. Suivant *Mézeray* (II, 818) et Guicciardini (304), plus tard. *Dubos* (II, 191) le fait mourir de joie, en 1512 seulement, lorsque Louis XII voulut le réintégrer comme duc de Milan. Sans cette adjonction, le premier fait serait plus digne de créance. Le *Loyal serviteur*, dans les *Mém. du chev. Bayard* (*Collection univers. des Mémoires relat. à l'hist. de France.* Paris, 1785 et suiv.; in-8°, t. XV, p. 3), dit en termes nobles : « Ce feut une grosse pitié ; car il avoit été triomphant » prince en sa vie : mais fortune luy monstra au dernier son rigoureux » visage. »

[77] « Son opinion a toujours été (et c'est une opinion assez générale) qu'avec l'argent tout est possible : aussi, pendant les 23 ans de son gouvernement, le vit-on rusé, sévère, avide, magnifique ; dans toutes les affaires, il visa à l'argent, il compta sur son argent. Le sage *Platon* déclare pourtant que jamais prince ne s'est perdu faute d'argent, mais faute d'amis : comme il est en effet advenu à celui-ci ; ses trésors, qui avaient fait de lui le prince le plus magnifique, le privèrent de ses amis et le trahirent. » *Anshelm. Dubos*, à la suite d'une longue description, cite quelques sentences que Sforza écrivit dans sa prison, p. e. : « Qu'il » n'y a pas d'affaires qu'un habile homme ne fasse réussir, pourvu qu'il » sache précisément celui qui en décidera ; » et : « que les services qu'on » lui avait rendus étaient réputés héritages. »

la fidélité que lui avait montrée le sultan turc, en faisant la guerre aux Vénitiens sur terre et sur mer [78]. Un sort non moins funeste atteignit son frère, le cardinal Ascanio, qui commandait à Milan le siége de la forteresse [79] et voulut aller au secours du duc; il fut trahi dans sa fuite, dépouillé, fait prisonnier [80]. Deux fils de Ludovico, *Maximilien* et *Francesco*, furent élevés par l'impératrice [81]; son fidèle et infatigable agent Galéazzo Visconti obtint des conditions avantageuses [82] par les bons offices des députés suisses avec lesquels il voyagea [83].

Milan partagea le malheur de son prince. Lorsque la nouvelle fatale arriva et que chacun craignit pour sa vie et sa fortune, une députation des citoyens les plus nobles, l'évêque de Como à leur tête, alla au-devant de l'armée française; elle obtint que la ville fût épargnée moyennant une contribution de guerre de trois

[78] *P. Jove*, 200; il le tenait d'un homme de sa suite.

[79] *Guicciardini*, 303; *Ripamonte*, 672 et suiv.

[80] Fuyant avec une suite nombreuse de gentilshommes, il alla demander l'hospitalité à Conrad Lando, vieil ami et son parent : « En cohors per domum illam inhospitam fessa corpora straverat, et securi de sua herilique salute partem quietis hauriebant.... Oblitus (Landus) amicitiæ, hospitiique et sanguinis oblitus, accitis ab Placentia C. Ursino et Soncino Benzono, qui in Veneto exercitu ordines ductabant, fessam eam inermemque, et semisomnem manum tradit, etc. » *Ripamonte*, 673. *Guicciardini*. Selon *Mézeray*, Louis XII le remit en liberté au bout de deux ans, en considération de son rang élevé. *Anshelm* dit, avec plus de vraisemblance, que « ce fut pour qu'à la prochaine élection d'un pape, il donnât sa voix au cardinal d'Amboise; car il était sage, influent et considéré à Rome. » Selon *Hæberlin*, IX, 222, Ascanio recouvra la liberté, grâce à la médiation de l'Empereur.

[81] « Pour l'une et l'autre fortune. » *Anshelm*.

[82] *Anshelm*.

[83] *N. Konrad à Soleure*, 12 avril 1500. *Ch. Mém.*, XV, 46.

cent mille scudi[84]. Après l'arrivée du lieutenant du roi, le cardinal d'Amboise, on obligea la noblesse et le peuple de faire solennellement amende honorable le vendredi saint; quelques mille petits enfans parurent devant le château, habillés de blanc, des branches dans leurs mains, avec un étendart sur lequel était peinte la passion du Sauveur, et crièrent « grâce ! »; un savant milanais fit entendre la même parole dans un discours adressé au cardinal. Celui-ci chargea un savant français d'annoncer aussi dans un discours la grâce demandée, la remise d'une partie de la contribution, et de faire des menaces sévères si les Milanais ne se comportaient pas mieux à l'avenir[85].

Après ces événemens quelques-uns des soldats con-

[84] *Ripamonte;* en très-grande partie d'après le discours de M. Tonsus, cité ci-après.

[85] Le document fort remarquable du 17 avril 1500, rédigé sur ce objet en langue latine, se trouve dans l'excellente collection de *Th. Godefroy : Hist. de Louis XII*, par *Claude de Seyssel*, Paris 1615, in-4, p. 192 et suiv. Après la liste des grands qui se trouvèrent présens vient le discours du docteur Michel Tonsus pour Milan. Il loue la ville de Milan, rappelle que cette contrée avait été une colonie gauloise, puis commence l'éloge de Louis XII, de Trivulce et d'autres : Trivulce, dit-il, se retira pour ne pas répandre le sang de ses concitoyens; il demande la remise des contributions de guerre, attendu que s'il fallait les payer en entier, « matrimonia cessarent et artificia, filiæ innuptæ jacerent, et filii nullis honestis artibus possent erudiri; » il rappelle que « regium est subditos suos ditare potius quam depauperare, » et il prie le roi de donner l'assurance « eum (populum Mediol.) in fide et devotione suæ regiæ Majestatis in perpetuum permansurum, neque aliquid attentaturum, quod contra statum et honorem ipsius aliquo modo existat, futurumque exemplo Beati Petri Apostoli longe fideliorem, » etc. etc. Le discours prononcé au nom du roi Louis XII par le docteur Michel Riccius, conseiller royal, commence par ces mots : « Misertus est Dominus super Ninivem civitatem, eo quod pœnitentiam egit in cinere et cilicio; » l'orateur montre ensuite la grandeur du crime, etc.



fédérés entrèrent au service des Florentins, d'autres à celui de César Borgia, la plupart retournèrent chez eux où [86] ne les attendait pas le meilleur accueil. La honteuse trahison qui venait de souiller la gloire héréditaire acquise aux Suisses par leur fidélité et leur loyauté, avait rempli le pays d'indignation et de tristesse [87]. Toute la conduite des mercenaires donnait lieu aux bruits les plus fâcheux : non-seulement ils avaient couru sous les drapeaux étrangers au moment où la patrie, menacée de tous les côtés, se trouvait dans le plus grand péril [88] ; mais ils recevaient encore de l'argent des deux partis, passaient de l'un à l'autre [89], pillaient en Suisse, pendant la paix, des marchands étrangers [90], et commettaient des fraudes dans les re-

[86] Les Confédérés au service de France se divisèrent en trois corps : les uns se joignirent aux Florentins devant Pise « et furent exposés aux coups et aux railleries ; » d'autres allèrent vers César Borgia, « gagnèrent des indulgences et de l'argent, mais restèrent presque tous à Rome et à Naples ; » les derniers revinrent au pays, rapportèrent beaucoup d'argent et de réclamations, mais si peu d'honneur, qu'on dut leur interdire, par une défense expresse, de s'injurier. *Anshelm.*

[87] Les soldats de Sforza, lorsque celui-ci fut fait prisonnier, retournèrent chez eux par le chemin le plus court, parlèrent de choses énormes, déplorables, inouïes : ils avaient donné l'assaut au grand sac à provisions de Milan ; *ils rapportèrent beaucoup d'argent, une honte éternelle, mais point d'honneur. Anshelm.* On lit les mêmes plaintes dans des écrivains contemporains italiens et allemands, *Bebelius, Crinitus*, etc.

[88] « Comme les soldats de notre Confédération se lèvent et courent vers le roi de France (chose étrange dans ces guerres si périlleuses !), les Confédérés ont résolu de s'y opposer ; en conséquence chaque député rapportera chez lui, etc. » *Recès*, Lucerne, 22 juin 1499. *R. S.*

[89] Voy. *Pièces justificatives*, n° XVI, surtout la fin. Quelques-uns de ceux qui sont accusés là avaient auparavant déjà une mauvaise réputation, et nous en retrouverons plusieurs à l'an 1513.

[90] Ils pillèrent, p. ex., au mois de novembre, sur le St.-Gothard, des marchands nurembergeois. *Recès*, Bâle, 25 nov. 1499. *R. Tsch.* I, 177.

vues [91]. La diète recommanda aux gouvernemens des enquêtes sévères et la punition des coupables; néanmoins on ne sait que peu de choses sur les instrumens et la marche de la trahison, et presque rien sur son châtiment [92]; tant était intime le lien qui unissait les pensions annuelles et le service illégal! tant les hommes cupides avaient intérêt à se soutenir les uns les autres! tant on se mettait au-dessus de l'honneur et de la loyauté! *

Pendant la dernière expédition en Italie, et même auparavant, on avait semé le germe de différends qui éclatèrent alors; ils présentèrent un caractère aussi singulier que leurs conséquences furent importantes. Louis XII, le monarque le plus puissant de son époque, se vit obligé de comparaître devant des juges contre une des plus petites républiques et contre des mercenaires, et de céder à ces deux parties adverses,

[91] Un des plus habiles sous ce rapport fut *Klewi Wiederkehr*, de Zurich. Voyez la dissertation déjà citée de *Füssli*, dans *Isis*, V, 49 et suiv., 67 et suiv. Au dire de *Tschudi*, Visconti avait élevé beaucoup de simples mercenaires au rang d'officiers.

[92] Il est impardonnable qu'on n'ait pas cherché à éclaircir les contradictions dont fourmillent les interrogatoires, et qu'il n'y ait point eu de confrontations. Il ne paraît pas non plus qu'on se soit conformé à la décision de la diète de faire donner la question. *Anshelm* dit que « les coupables étant trop nombreux, on finit par se refroidir. » *Tschudi* : « On dit en tous pays que les Confédérés avaient lâchement trahi et vendu le duc de Milan, ce qui afflige tous les gouvernemens; mais les dépositaires du pouvoir jouissaient alors de pensions si fortes, qu'ils n'osaient pas punir les individus les plus coupables. » = On apprend par le protocole du Conseil de Zurich, f° 252, que les Français ayant baissé leurs lances et braqué les canons, le bailli de Dijon passa à cheval entre les rangs des Confédérés et leur cria qu'il donnerait 500 écus couronnés à celui qui lui montrerait le duc; que, séduit par cette offre, Jean Turmann le trahit, et que dans la suite il fut décapité pour ce fait.

* Voy. à la suite des *Pièces justificatives*, *Appendice* A.

qui triomphèrent, non en vertu d'un jugement, mais par la force des armes. Quoique indépendantes, leurs prétentions se combinèrent; les mercenaires réclamaient la solde arriérée, et furent appelés pour cela *réclamans;* la république d'Uri demandait la possession de *Bellinzone.*

[= Les *réclamans* étaient fondés en droit : parmi eux se trouvaient des compagnons de Charles VIII dans l'expédition de Naples, des sauveurs de Louis XII à Novare, des militaires congédiés dans la Valteline en 1499; tous réclamaient pour la solde promise, mais non payée, un arriéré de trois cent mille couronnes, réclamation d'autant plus légitime que beaucoup avaient quitté leur pays et souffert la faim, pour sauver de la captivité un roi libéral en promesses au moment critique, infidèle à sa parole après le danger. Les réclamans s'associèrent; ceux de chaque canton nommèrent un délégué; les délégués réunis défendirent la cause commune [a]. =]

Le comté de *Bellinzone,* à l'entrée des Alpes, défendu par une ville fortifiée, était important pour la sûreté et le commerce des cantons forestiers; de là, l'on pouvait facilement, en effet, les surprendre dans leurs montagnes ou couper leurs communications avec Milan, indispensables pour leurs exportations et leurs importations. Louis XII s'étant rendu maître du duché au mois de septembre 1499, les habitans d'Uri espéraient obtenir Bellinzone de ce monarque, qui auparavant avait promis bien plus aux Confédérés [93]; mais le roi

[a] *Archives d'État de Lucerne*, missive de 1502; *Zellwéger*, II, 316, 31.

[93] *Recès*, Lucerne, 9 juillet 1495. *R. S.* Lorsque Charles VIII revint de Naples, Louis, alors duc d'Orléans, promit aux Suisses Bellinzone,

faisant alors la sourde oreille, leurs députés se contentèrent d'un territoire peu considérable [94]. Une perspective plus favorable s'ouvrit lorsque Sforza, sur le point de reconquérir Milan, promit aux citoyens d'Uri l'objet de leur désir [95]; mais la fortune l'abandonna trop tôt. Les cantons forestiers, au service du roi pour enlever au duc ce qu'il avait conquis, prirent possession de la ville de Bellinzone, à la demande des habitans mêmes [96]. Le canton d'Uri, plus intéressé qu'aucun autre dans cette affaire, exposa devant la diète les avantages de cette possession et sa ferme résolution de la défendre [97]. Peu de députés l'appuyèrent; à peine

Lugano et Locarno, s'ils lui aidaient à s'emparer de Milan. Les Suisses marchèrent en grand nombre et de gaieté de cœur; mais déjà Charles VIII avait conclu une convention avec Sforza. Voy. ci-dessus, chap I, entre les notes 169 et 173.

[94] *Convention* du 24 octobre 1499. *Doc. Tsch.* IV, 384; *de la part de la France*, G. d'Amboise, le cardinal de Rohan, J. J. Trivulce; *d'Uri*, Anselme Graff, patron de l'église d'Altorf, André Béroldingen et Walther In der Gassen. Dans l'*Isis*, IV, 407, *Füssli* dit que la convention resta un simple projet. Il la présente comme formellement adoptée dans une note manuscrite sur le *recès* de Lucerne, 14 nov. 1502; c'est en effet dans cette séance que l'ambassadeur français la présenta, sans qu'Uri fît aucune objection. Selon *Füssli* (*Isis*), ceux d'Uri obtinrent le bailliage de *Riviera*. *Tschudi* : « C'est là le bailliage de *Chrischiana;* ceux d'Uri l'eurent d'abord seuls, ensuite ceux de Schwyz et du Bas-Unterwalden furent admis à y participer.

[95] *Füssli*, dans l'*Isis*, IV, 409.

[96] Les bourgeois craignaient les Français, parce qu'ils avaient chassé la garnison française, *Bened. Jovius*, 60; *Anshelm; Tschudi; Bullinger. A.* ajoute : « Walther In der Gassen y a mis une garnison de mercenaires à la solde du roi. » *N. Konrad à Soleure*, le 12 avril, 1500.

[97] Ceux d'Uri dirent que Bellinzone était un poste important, serrure et clef de notre Confédération, et qui en fermera très-bien l'entrée. Plus loin : « Quoique aucun canton peut-être n'entende le posséder en commun avec eux, ils se chargeront seuls de le défendre. » *Recès*, Lucerne, 24 avril 1500. *R. S.*



jugea-t-on à propos d'intercéder auprès du roi[98], et comme il se montra mal disposé[99], au lieu de lui envoyer une députation[100], on exhorta Uri à se désister de sa demande[101]. Les habitans d'Uri ne se rendirent point à ces instances : forts de la fidélité de leurs confédérés de Schwyz et d'Unterwalden, et des promesses de l'Empereur[102], ils trouvaient encore un puissant appui dans les réclamans, excessivement irrités contre le roi, qui, au lieu des trois cent mille couronnes dues pour les expéditions de Naples et de Milan, leur avait offert quelques mille francs, « pour le maintien des bonnes relations, attendu qu'il ne leur devait rien, » disait-il[103]. [=La cour de France, comptant sur

98 La diète de *Zurich* du 5 mai 1500 (*R. Tsch.* II, 8) estime une pareille démarche dangereuse. Le 1er juin 1500 (*Recès* de Lucerne, *R. S.*) on charge Berne, Fribourg et Soleure de parler à l'évêque de Sens et de lui demander s'il valait mieux s'adresser à S. M. royale par ambassade ou par lettres, «pour la supplier, en lui exprimant notre soumission, de vouloir bien nous céder Bellinzone.» Quelque chose d'analogue se trouve dans le *recès* de Zurich, 23 juin 1500. *R. Tsch.* II, 10.

99 Il contesta les droits que ceux d'Uri réclamaient. *Recès* de Zurich, 28 juillet 1500. *R. Tsch.* II, 13; *Louis XII à Glaris*, Blois, 23 sept. 1500. *Doc. Tsch.* V, 4; *Recès*, Fribourg, 13 nov. 1500, dans *Anshelm*; *recès*, Lucerne, 8 déc. 1500. *R. S.*

100 *Recès*, Lucerne, 20 janvier 1501.

101 «On envoya à la landsgemeinde d'Uri des députés qui lui exposèrent cette opinion fidèlement et avec zèle, parce qu'ils redoutaient les couronnes des pensions annuelles; la chose leur tenait au cœur.» *Tschudi.*

102 On lit dans la *relation de la députation suisse* envoyée à l'Empereur: «Il (l'Empereur) nous a plusieurs fois promis Bellinzone, mais on n'a jamais pris cela au sérieux; maintenant il vient de conclure un traité avec la couronne de France.» *Recès*, Schwyz, 4 nov. 1501. *R. S.* = L'Empereur soutenait secrètement Uri et les réclamans, dans l'espoir de gagner les Suisses. *Zellwéger*, II, 317. C. M.

103 *Recès*, Zurich, 10 mars 1501. *R. Tsch.*, II, 18. L'ambassadeur de France dit entre autres que les réclamations concernant l'expédition de



l'indifférence des gouvernemens suisses, offensés par des enrôlemens et des excursions qui s'étaient faits au mépris de leurs ordres, n'eut d'abord aucun égard pour les réclamans; mais peu à peu ceux-ci acquirent à ses yeux plus d'importance; tant de mécontens qu'elle avait joués trouvèrent de la sympathie chez le peuple; l'irritation contre la France s'accrut, les gouvernemens eux-mêmes cédèrent au nombre et à la parenté. Les envoyés du roi comprirent alors le danger de perdre l'amitié des Suisses. Ils offrirent successivement aux réclamans 60,000 francs, 40,000 [b], =] ou le recours à un arbitrage[104]. Mais tantôt les chargés d'affaires de Louis ne pouvaient pas comparaître faute de sauf-conduit, tantôt ils n'avaient pas de pleins pouvoirs, ou les formes juridiques adoptées ne convenaient pas au roi, ou il exigeait préalablement la restitution de Bellinzone[105]. Les réclamans, qui s'étaient déjà présentés plusieurs fois en nombre devant la diète[106], et avaient envoyé des délégués à l'Empereur[107], désespérèrent de la possibilité de rien obtenir par les voies juridiques[108]. [=Soutenus par Uri, Schwyz et Un-

Naples ne regardaient point Louis XII, mais les héritiers de Charles VIII, que le reste était déja payé. *Tschudi.*

[b] *Zellwéger*, II, 316, 317.

[104] *Recès*, Lucerne, 18 juin, 1501. *R. S.*

[105] *Recès*, Lucerne, 1501, 18 juin, 30 juillet, dans *Tschudi*; 9 août. *R. Tsch.*, II, 27.

[106] *Recès*, Lucerne, 8 juillet 1501. *R. Tsch.*, II, 24. On doit prendre soin qu'ils ne paraissent pas en si grand nombre. Suivant *Tschudi*, il en vint à une diète 1600 à la fois.

[107] Près de trente. *Schodeler*; *Tschudi*.

[108] *Tschudi* se trompe lorsqu'il prétend que les réclamans refusèrent 60,000 francs; *Anshelm*, *Bullinger* et *Schodeler* rapportent, avec plus de vraisemblance, qu'ils prirent les armes parce qu'on ne voulait rien leur donner.



terwalden, et maintenant aussi par la diète, appelés même par les Gibellins d'Italie [c], =] ils prirent les armes, adressèrent une invitation aux Grisons et au Valais, et passèrent le St.-Gothard au nombre de trois mille hommes [109]. De Bellinzone ils se dirigèrent sur Locarno et Lugano (août 1501 [d]), tuèrent quelques ennemis en s'emparant des défilés, prirent de force le château de Lugano, ravagèrent la contrée par le pillage et par les flammes, et repassèrent la montagne chargés d'un riche butin [110]. La diète qui n'avait arrêté Uri qu'avec peine [111], fit en vain de nouvelles propositions [112]. Mais l'astuce française ne fut point embarrassée. Ne pouvant plus recourir aux délais, elle imagina un autre moyen. Elle comprit que le différend au sujet de Bellinzone terminé, elle éconduirait aisément les réclamans, alors isolés. Le roi désirant conserver ce pays, mais attendre une occasion plus favorable pour en défendre la possession, abandonna le comté pour deux ans aux Cantons forestiers, et leur accorda dans le Milanais, de même qu'aux habitans de Bellinzone, les franchises qu'ils demandaient; à leur tour ils lui promirent « de satisfaire les réclamans au meilleur marché possible [113] » (30 septembre). Ceux-ci

c *Zellwèger*, II, 317.

109 *Tschudi; B. Jovius*, 61, estime leur nombre à 6000.

d *Fuchs*, I, 352, n. 27, prétend que cette expédition eut lieu en 1502; *Gloutz* a pour lui *Anshelm*, III, 166, et *J. Gasp. Fæsi*, dans sa *Bibliothèque politique et statistique de la Suisse* (*Bibliothek des Schweizerischen Staatskunde*), III, 794.

110 *Anshelm; B. Jovius.*

111 *Uri à Soleure* le 8 sept. 1501. *Ch. Mém.*, XVI, 94 : ils se proposent d'entrer en campagne le samedi suivant. *Anshelm; Tschudi.*

112 *Recès*, Zurich, 16 sept. 1501. *R. Tsch.* II, 31. *Tschudi.*

113 Le même jour on négociait aussi avec les réclamans. *Recès*, Schwyz,

dûrent se contenter de quarante mille francs [114]; leurs représentations sur l'énormité des frais, leurs clameurs contre la corruption des juges, les cris des veuves et des orphelins de ceux qui avaient péri au service de France, tout fut inutile; car cédant à des injonctions sévères, ils avaient remis leur cause entre les mains de la diète; l'affaire était décidée [115] (mars 1502). La diète résolut de ne plus s'embarrasser à l'avenir de réclamations fondées sur le mépris des ordres des gouvernemens [116].

La bonne intelligence des Suisses avec la France et la paix générale ne durèrent pas longtemps. Uri, peu tranquillisé par une possession provisoire, irrité par de nouvelles vexations exercées dans le Milanais contre ses citoyens, obtint que la Suisse envoyât une ambassade à Louis XII, qui venait d'arriver en Italie [117]. Le roi insistant sur la restitution de Bellinzone [118], ceux d'Uri prirent leur résolution : ils déclarèrent à la

30 sept. 1501. *R. Tsch.* II, 32; *D. Babenberg à Soleure*, 11 oct. 1501. *Ch. Mém.*, XVI, 112. *Tschudi.* On lit dans la lettre de Babenberg: « Bellinzone sera le prix d'une trahison. »

[114] *Anshelm;* d'après Tschudi, 20,000 couronnes. Je ne connais pas le rapport des deux sommes.

[115] *Anshelm* et surtout *Tschudi*, relativement aux anciens griefs. Le reçu est du 21 mars. *Recès*, Zoug, 21 mars 1502. *R. Tsch.* II, 37.

[116] *Recès*, Lucerne, 20 sept. 1502. *R. Tsch.* II, 43.

[117] *Recès*, Bade, 8 juillet 1502. *R. Tsch.*, II, 40. *Recès*, Lucerne, 18 juillet 1502, tiré de la collection de *Füssli*, ainsi que tous les recès que nous citerons désormais sans indication de source. Comme les dates d'après les fêtes de l'Église n'y sont pas indiquées, l'auteur de cette histoire ne peut garantir l'exactitude des quantièmes des mois.

[118] Le roi dit qu'il lui fallait la possession de Bellinzone à titre d'héritage paternel, que son bonneur ne lui permettait pas de l'abandonner. qu'il préférait donner quelque chose de mieux. *Recès*, Asti, 8 sept. 1502. *R. Tsch.*, II, 42.



diète : « qu'ils ne reconnaissaient pas d'autre droit que » leurs hallebardes ; qu'ils n'abandonneraient pas plus » Bellinzone que leur patrie, leurs femmes et leurs en» fans, mais le défendraient conformément au traité dû» ment scellé, et qu'ils soutiendraient leur droit envers » et contre tous [119] ». Cette fois encore la diète prévint les hostilités en assurant aux habitans d'Uri, au nom du roi, leur sûreté dans le Milanais ; elle conclut aussi une trève de trois ans pour arriver à un arrangement amiable [120]. La trève fut de courte durée : de nouvelles spoliations et la réponse peu satisfaisante de Louis [121] déterminèrent ceux d'Uri à courir aux armes et à requérir le secours de leurs Confédérés (fév. 1503) [122]. Ceux-ci, voyant échouer toutes leurs tentatives de médiation, commencèrent par percevoir les pensions de la France échues [123], après quoi ils rejoignirent leurs frères. [= Les Grisons et les Valaisans, dès longtemps prononcés pour les Cantons primitifs, marchèrent en grand nombre ; à la fin tous les Cantons [a] les suivirent, non sans quelque répugnance ni sans beaucoup de réflexions ; mais ils aimèrent mieux manquer à la prudence qu'à l'antique fidélité ; l'amour pour les fondateurs de l'alliance l'emporta sur tout le reste [b]. Sous les

[119] *Recès*, Lucerne, 17 oct. 1502. *R. Tsch.*, II, 45 ; *Anshelm.*

[120] *Anshelm.* A juger par la réponse, la lettre au roi était datée de Lucerne, 16 décembre 1502.

[121] *Uri à Glaris*, 16 janvier 1503. *Doc. Tsch.*, V, 29 ; la *réponse du roi*, Loches, 25 déc. 1502, est dans *Anshelm.* Suivant *B. Jovius*, p. 61, le roi entrava la liberté du commerce, afin que ceux de Bellinzone se rendissent à lui.

[122] *Recès*, Schwyz, 13 février 1503. *R. Tsch.*, II, 49.

[123] *Anshelm.*

[a] *Anshelm.*

[b] Cette observation est de *Guicciardini.* Il ajoute qu'en dépit de leur

bannières des Suisses et de leurs alliés se réunit, contre toute attente, une armée de quatorze mille hommes portant l'insigne de la croix blanche [c]. L'armée passa le St.-Gothard et se rassembla dans la ville d'Arona, près de l'extrémité méridionale du lac Majeur. De là, maîtresse de la rive droite, elle épouvanta tout le pays, mais principalement les gouverneurs du duché [d]. Cinquante barques tombèrent entre les mains des Suisses [124]; ils se portèrent devant Locarno et s'emparèrent de force d'une longue muraille qui, bâtie entre le lac et la montagne pour arrêter les incursions de ce côté, était munie d'une seule porte. Plusieurs attaques des Suisses furent répoussées valeureusement par les troupes italiennes et françaises; mais lorsqu'ils eurent escaladé le mur, tout s'enfuit en désordre; la multitude des fuyards se jeta dans des barques, qui coulèrent bas sous le poids; la plupart des hommes se noyèrent. Maîtres de la ville, les Confédérés cernèrent le château, dont la garnison fit une vigoureuse résistance, et leur tua près de quatre-vingts hommes [125], sans

promesse formelle de secourir le roi, les autres cantons marchèrent avec les trois cantons primitifs, sous prétexte que leur alliance avec ceux-ci, antérieure à leurs traités avec le roi et tous autres étrangers, les obligeait à secourir leurs frères.

[c] *Bened. Jovius:* « Fere ad decem et octo millia. » *Cavitelli, Hist. Cremon.* : 15,000. Tous les autres : 14,000. Le signe distinctif des Français c'étaient des fleurs de lis jaunes sur les épaules.

[d] *Cavitelli.* Il dit entr'autres : « Helvetii cursitarunt ac diripuerunt fines ducatus Mediolanensis. »

[124] *Anshelm.*

[125] « Les Confédérés se comportèrent si négligemment, que ceux du château tuèrent leurs gardes et firent prisonniers les hommes qui minaient les murs. » *Anshelm*, parfaitement d'accord avec *B. Jovius.* = *Fuchs*, I, 406, parle de Suisses noyés; ne confond-il pas en cela ce siége avec le fait que nous avons rapporté immédiatement avant? C. M.



compter les prisonniers. Convaincus de l'impossibilité de forcer le château sans artillerie, ils en firent demander au commandant du château de Musso sur le lac de Côme, propriété de Jacques Trivulce allié des Grisons. Trivulce, alors au service du roi de France, avait besoin de toutes ses forces; le commandant refusa les canons demandés. Les Suisses irrités ravagèrent et pillèrent les propriétés de ce général, mais ils ne purent s'emparer du château de Locarno [e]. =] Au moment où une des guerres les plus opiniâtres semblait sur le point d'éclater, où les Cantons forestiers invitaient toute la Suisse à une expédition contre la Bourgogne [126], où quatorze mille Confédérés [127] marchaient sur Milan, qui leur tendait les bras [128], on fit tout-à-coup la paix. Plusieurs causes y contribuèrent : la disette croissante de vivres [129], les concessions du roi [130], les divisions qui menaçaient la Suisse. Les nombreux amis que la France avait dans ce pays, voulant tirer leur bienfaiteur d'une situation périlleuse, avaient cherché querelle à la ville de Rheinfelden, qui relevait de l'Empereur; les partis s'agitaient; tout annonçait une prochaine explosion [131]. Louis XII, qui

[e] *Zellwéger*, II, 320; *Fuchs*, I, 405, 406.

[126] Dans une diète assemblée à Beckenried; Berne refusa. *Anshelm.*

[127] Voy. ci-dessus, n. *c.*

[128] *Anshelm.*

[129] « Chacun s'en alla de grand cœur, car la perfidie et la disette régnaient. Pendant la retraite, ceux d'Uri, les auteurs de la guerre, fermèrent les portes aux Confédérés, et vendirent le fromage, le pain et les autres alimens à moitié au-dessus du prix. On échangea beaucoup de paroles aigres. » *Anshelm.*

[130] « Ludovici regis litteræ supervenerunt. » *B. Jovius*, 62. *Recès*, Lucerne, 4 avril 1503.

[131] « Les membres de la diète pensionnés par la France repoussèrent dédaigneusement l'amitié du roi des Romains; ils auraient désiré

récemment avait démontré à la diète son droit sur Bellinzone, fondé sur des documens[132], et qui paraissait fermement résolu à le défendre, abandonna le 10 avril 1503 le comté de Bellinzone et deux villages aux Cantons d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden, et promit de rétablir les anciennes relations des Confédérés avec Milan[133]. Ainsi finit la longue querelle des réclamans et d'Uri avec la France. Les Confédérés acquirent une ville importante, boulevard et porte de leurs montagnes, mais au mépris de la justice, par la violence des armes, même en partie aux dépens de ses citoyens qui avaient souffert au service de France, et des familles qui avaient perdu des pères, des frères, des époux.

que Bâle et Soleure allumassent une guerre du côté de Rheinfelden ; Berne, qu'aucune pension n'éblouissait, fut plus sage. La décision était douteuse : on fit comprendre qu'il ne fallait pas abuser de la fortune ni sangler l'âne trop fort, mais craindre Dieu et se montrer prudent en toutes choses, surtout dans les situations critiques. » *Anshelm.*

[132] *Recès*, Lucerne, 14 nov. 1502. *R. Tsch.* II, 46. Outre la convention citée ci-dessus, n. 94, il y en a deux autres. Par la *première*, de l'an 1396, tout l'évêché de Côme, dont Bellinzone fait partie, est incorporé au duché de Milan; la *seconde* est un rachat de l'an 1426, par lequel les cantons forestiers renoncent à leurs prétentions sur Bellinzone, moyennant 10,001 florins. On y rappelle que, 21 ans auparavant, les ducs de Milan avaient payé aux Confédérés 25,400 ducats pour toutes leurs prétentions sur le duché. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner l'authenticité du document de 1396.

[133] *Rapport* du 10 avril 1503 dans *Anshelm.* La France fut représentée par messire de Chaumont, grand-maître milanais, et par le bailli de Como; la Confédération, par l'évêque du Valais et par le baron de Hohensax. — Messire de Chaumont, grand-maréchal du roi, était un des généraux de son armée ; le gouverneur de Como s'appelait Antoine Bassey de Trichastel; avec eux se trouvait le bailli de Dijon ; l'évêque du Valais était le fameux Matthieu Schinner, qui allait devenir ennemi juré de la France; le baron de Hohensax, conseiller intime du roi des Romains, était l'âme de l'armée des Confédérés. Voy. *Fuchs*, I, 409. C. M.



La renommée publia par tous les pays la bravoure des Confédérés, leur audace belliqueuse et leur cupidité, tandis que les guerres incessamment renouvelées faisaient disparaître de jour en jour, à l'intérieur, l'ordre, la loyauté, le patriotisme; quiconque voulait commencer ou terminer heureusement une querelle briguait la faveur des Confédérés. Mais les enrôlemens des autres États perdirent toute importance, dès que se présentèrent l'Autriche et la France, avec l'ascendant de leur grandeur, de leur richesse et de leur situation. Ordinairement leur but ne différait pas plus que les moyens qu'ils recherchaient; le plus souvent l'objet de leurs vœux était le même; il appartenait aux Confédérés de faire pencher la balance; ils favorisèrent presque toujours la France, malgré ses fréquentes perfidies, malgré les milliers de Suisses qui sous la bannière française n'avaient trouvé que des blessures, une honteuse captivité et la mort; c'est que la France était libérale de son argent et que l'ancienne défiance contre l'Autriche venait d'être ravivée par la guerre de Souabe. Toutefois l'Empereur comptait encore beaucoup d'amis en Suisse et bien des choses avaient, depuis quelque temps, affaibli l'influence française : la querelle au sujet de Bellinzone, les prétentions mal satisfaites des réclamans et surtout les efforts des vrais amis de la patrie, que réchauffaient encore les vieilles flammes de l'honneur et de l'indépendance, et qui détestaient par conséquent le service étranger.

Le commencement du XVI[e] siècle fut une de ces époques où une sorte de relation amicale unissait l'Empereur et la France. Elle se montrait chaque fois que tous les deux trouvaient leur avantage à s'unir par un mariage ou pour dépouiller un tiers, ou que l'un ou

l'autre demeurait inactif par faiblesse. Ces intervalles n'étaient jamais de longue durée; bientôt l'ennui et la jalousie faisaient germer la division, l'amitié se changeait en haine, le plus souvent même les rapprochemens étaient les précurseurs d'une tempête plus violente. Le duché de Milan, sujet de discorde perpétuelle entre les deux empires, tomba au pouvoir de Louis, non que Maximilien y consentit, mais parce qu'il manquait des forces nécessaires pour arrêter les entreprises du roi, ou peut-être aussi parce qu'il craignait que la France ne l'empêchât de s'agrandir aux dépens de Venise. D'ailleurs l'Empereur méditait depuis longtemps avec prédilection une croisade contre les Turcs, dont la puissance s'étendait chaque année, qui déjà une fois avaient pénétré en Italie et désolaient la belle Hongrie par de continuels ravages. D'autres causes encore rapprochaient l'Empire de la France : l'Empereur avait en vain sommé les États de sauver le fief impérial de Milan et les droits de l'Allemagne sur l'Italie [134]; Louis XII, avide de posséder le royaume de Naples, se montrait facile [135]; enfin le duc Philippe voyait des avantages dans une union avec la maison de France. C'est pourquoi les deux puissances convinrent d'un armistice [136] et des bases d'une alliance [137] qui fut stipulée plus tard à Blois de la manière suivante [138] : « Le fils aîné de l'archiduc Philippe, Charles

[134] *Hæberlin*, IX, 220; *Hégewisch*, II, 32 et suiv. Le second insinue qu'il y avait une défiance réciproque.

[135] *Mézeray*, II, 819, et *Fugger*, 1113. Chacun s'efforce de prouver que la partie adverse a été forcée de céder.

[136] En 1501. *Hénault*, I, 411.

[137] *Hæberlin*, IX, 222; écrivain exact et solide.

[138] Dans *Dumont*, t. IV, P. I, p. 55 et suiv.; Blois, 22 sept. 1504.

» (dans la suite Charles-Quint) épousera la fille aînée » de Louis XII, Claude de France; si elle vient à » mourir sans héritiers, il épousera sa sœur; si Char- » les vient à mourir prématurément, son frère Ferdi- » nand (dans la suite l'empereur Ferdinand I) prendra » sa place. Maximilien s'engage en échange à donner » au roi de France l'investiture du Milanais moyen- » nant une somme d'argent *; mais au cas que Louis » mourût sans héritiers mâles, la somme serait resti- » tuée et le duché passerait au mari de la fille du roi » Charles ou à Ferdinand. En ce cas le même prince » aurait aussi la Bourgogne, la Bretagne, Blois, etc. » La partie qui mettrait obstacle à ce mariage perdrait » une portion de ses droits [139]. » L'astuce française conclut ce traité si avantageux à l'Autriche, afin de gagner du temps et d'étendre sa puissance, bien réso- lue de n'en jamais remplir les conditions [140]. Maximi- lien, tout occupé de sa campagne contre les Turcs, proclama la nécessité de cette entreprise : « Le Ciel » courroucé, » dit-il, « nous avertit par des signes » miraculeux et des châtimens de ne pas demeurer » davantage indifférens dans une cause si sainte : c'est

L'investiture du duché de Milan se trouve dans le même vol., p. 60, 61; Haguenau, 7 avril 1505. = *De Sismondi, Hist. des Français*, t. XV, 430 et suiv. C. M.

* 200,000 francs. *De Sismondi*, XV, 431. C. M.

[139] Lors même que ce serait par le fait de Louis XII, Charles n'en devait pas moins obtenir Milan, la Bourgogne et Asti; si, par le fait de l'autre partie, celle-ci renonçait à ses prétentions sur Milan, la Bourgogne, etc,

[140] Voy. aussi *Hégewisch*, II, 45; *Hénault* (I, 414) dit seulement : « Le roi avait confirmé, par un traité conclu à Blois, la promesse de marier sa fille Claude avec Charles, fils de Philippe; les conditions en étaient trop onéreuses à Louis XII, pour qu'il les tînt. »

» pour cela qu'une pierre merveilleuse est tombée du » haut des airs aux pieds de l'armée [141], et que de » dangereuses pustules se sont montrées, ainsi que » Ste. Anne l'a révélé à une vierge pieuse [142]; mais » le pronostic le plus évident ce sont les croix couleur » de sang et grises, et d'autres emblèmes du martyre » du Sauveur, qui apparaissent sur les vêtemens des » mortels [143]. » Maints vaillans comtes et chevaliers, remplis d'un noble enthousiasme, s'unirent pour cette œuvre, à l'exemple des héros dont les exploits admirables pour la délivrance du Saint-Sépulcre vivaient encore dans toutes les bouches; le pape fut invité à y coopérer; on rassembla des contributions, et l'Empereur voulut marcher en personne [144], lorsque deux événemens importans interrompirent les préparatifs [145]. Après la mort du duc Georges de Bavière-Landshut,

[141] Voy. ci-dessus, chap. II, n. 30, et la *Lettre de Maximilien*, Augsbourg, 12 nov. 1503, dans *Datt*, 217 et suiv.

[142] *Lettre de Maximilien; Recès*, Zurich, 16 déc. 1503. *R. Tsch.*, II, 59.

[143] *Lettre de Maximilien*, *Datt*, 218; *Maximilien à Soleure*, Fribourg en Brisgau, 15 juin 1503. *Ch. Mém.* XVII, 80; *Anshelm; Tschudi. Ansh.* fait la remarque qu'on découvrit quelques fraudes. Un berger de Litringen peignit une quantité de pustules sur le corps d'une belle fille, et les fit voir à l'Empereur; le comte André de Sonnenberg fit brûler un meunier convaincu d'une fraude semblable. L'apparition dura trois ans; les signes se voyaient surtout aux robes des dames et à leurs voiles, qu'elles les portassent ou les tinssent enfermés dans des coffres. *Fugger*, p. 1132, donne le dessin de ces croix, et *Mézeray*, II, 819, ajoute d'autres miracles : il neigea du sang, de la chair, de la laine; des montagnes s'ouvrirent avec un fracas épouvantable pour se refermer ensuite, tout cela pour annoncer la naissance de Charles-Quint, auteur de tant de maux.

[144] *Lettre de Maximilien; Hégewisch*, II, 39.

[145] La guerre avec le duc de Gueldre ne vaut pas la peine qu'on la mentionne.

le duc Albert de Bavière-Munich, et le comte palatin Robert, gendre du défunt, se disputèrent son héritage, en vertu, l'un d'une convention, l'autre d'un traité. Maximilien se prononça pour son beau-frère le duc Albert; le comte palatin prit possession de l'héritage; les hostilités commencèrent. Du côté d'Albert se présentaient l'Empereur, le Wurtemberg, la Saxe, la Hesse; du côté de Robert, la France et la Bohème; le sort des armes favorisa l'Empereur (30 juillet 1505); choisi pour arbitre, il ordonna le partage de la succession [146]. Cette affaire à peine terminée, des événemens imprévus appelèrent Maximilien en Hongrie. Les États lui avaient promis depuis plusieurs années la couronne de cet empire, si la ligne masculine de la famille régnante venait à s'éteindre [147]. Le roi Vladislas n'ayant qu'une fille, et son âge avancé ne permettant pas d'espérer d'autre postérité, les magnats hongrois appréhendèrent que le sceptre ne passât réellement aux mains de l'Empereur. Ils s'assemblèrent donc et statuèrent cette loi « qu'un Hongrois de naissance pourrait seul porter la couronne hongroise. » Ils la présentèrent au roi avec la promesse de reconnaître sa fille pour reine, si elle choisissait un époux au gré des États. Vladislas reçut cette communication avec une froideur insouciante, mais Maximilien accourut pour défendre ses droits les armes à la main. La naissance inattendue d'un prince, dont la reine accoucha prématurément,

[146] *Zschokke, Hist. de Bavière*, II, 488 et suiv.; *Hæberlin*, IX, 253 et suiv.; *Fugger*, 1144 et suiv. L'Empereur retint quelques provinces pour les frais de la guerre. Selon *Anshelm*, 400 Confédérés se battirent pour le comte palatin, et des députés suisses tentèrent une médiation.

[147] *Fugger*, 1030 et suiv. Le traité est dans *Dumont*, t. III, P. II, p. 263.

arrêta la marche de l'Empereur; les États, croyant le péril éloigné, confirmèrent la convention précédente [148].

L'Empereur se trouvait encore en Hongrie lorsqu'on lui annonça l'arrivée d'ambassadeurs français [149]; il leur donna rendez-vous et audience dans ses États héréditaires [150]. Ils lui annoncèrent « que leur roi, » dans l'intérêt de son royaume, à la prière et par le » conseil de ses États, avait accordé la main de sa » fille Claude à François, l'héritier du trône; qu'il les » avait délégués pour en faire part à l'Empereur; que » du reste, le roi désirait continuer de vivre avec lui » en paix et en bonne amitié [151]. » L'audace française alla jusqu'à demander que Maximilien, aux termes du traité, cédât le duché de Milan à l'époux de Claude [152]! L'Empereur dissimula sa douleur et son indignation [153], à la vue de cette violation flagrante d'un traité solennel, dont il avait, pour sa part, rempli toutes les conditions; mais la colère fermentait dans

148 *Maximilien à Esslingen*, Zeyring, 17 octobre 1506, dans *Datt*, 562 et suiv.; *Hæberlin*, IV, 304 et suiv.; *Fugger*, 1255 et suiv.

149 *Jean d'Auton, Hist. de Louis XII, mise en lumière par Th. Godefroy*. Paris, 1615, p. 7 et suiv.; probablement d'après un journal ou le récit oral des ambassadeurs. Ceux-ci étaient *François de Rochechouart*, maistre *Antoine du Prat*, maistre *Antoine Jourdan*.

150 *Jean d'Auton*, dans son récit détaillé du voyage et de l'audience, raconte le commencement de celle-ci comme suit (p. 13.) : « A la venue desdicts ambassadeurs, le roi des Romains se leva de la chaire et feut audevant jusques à moictié de la chambre. Et là, meit la main au bonnet, en demandant à M. F. de Rochechouart comment se portoit le roi de France, son frère; lequel de Rochechouart luy dit : Sire, il fait très-bonne chère et se recommande à vous. »

151 *Auton*.

152 *Auton*, 14; *Mézeray*, II, 838. Celui-ci avoue leur conduite honteuse lorsqu'il dit : « Comme Maximilien pensoit tromper les François, ils le trompèrent les premiers. »

153 *Auton*.

son cœur : il songeait à se venger, et à punir tant de perfidie. L'ancienne coutume du couronnement de l'Empereur lui en fournissait l'occasion. Elle voulait que le roi des Romains, choisi par les princes-électeurs, se rendît à Rome pour recevoir la couronne des mains du pape, avec un cortége de princes, de comtes, de chevaliers et de délégués des villes impériales, suivi même d'un corps d'armée, si l'on prévoyait quelque résistance de la part des pays qu'il devait traverser. A cet égard, l'état de l'Italie ne fournissait que trop de prétextes. Après la ruine de Sforza, Milan et Gènes restèrent au pouvoir des Français; Louis XII obtint aussi une partie du royaume de Naples, conquête pour laquelle il s'entendit avec l'Espagne. Mais ici, comme ordinairement dans la nature, l'antidote se trouvait à côté du poison; les rois se brouillèrent pour le partage du butin. La fortune abandonna les armes françaises d'abord victorieuses, et les embarras de la France s'accrurent encore par la mort d'Alexandre VI. Car aprés le pieux et pacifique Pie III[154], la triple tiare orna le front de Julien della Rovere, actif, considéré, riche, et dont les efforts tendaient à purger l'Italie de tous les étrangers. Ni ce changement de domination, ni la discussion survenue entre le roi d'Espagne et son fils Philippe ne favorisèrent les projets de Maximilien : car désormais, si le pays s'entendait avec les Espagnols, il pouvait lui opposer une armée considérable avec d'autant plus de facilité que Venise craignait l'entrée de l'Empereur en Italie[155].

[154] « Neveu du dernier pape Pie (Aeneas Sylvius Piccolomini), vieillard savant, sage, pieux, pacifique, en qui maintes gens mettaient leur espérance, mourut en moins d'un mois d'une mort suspecte. » *Anshelm.*

[155] On se borne à rappeler ici que toute cette narration et d'autres qui



Avec cette perspective la force des armes était le seul moyen d'atteindre le but, et ici tout dépendait des Confédérés. Maximilien réitéra donc ses sollicitations[156] précédentes auprès d'eux, « comme membres du Saint-Empire romain; » bien plus, oubliant les offenses faites à son honneur par ces guerriers orgueilleux[157], il s'abaissa jusqu'à leur offrir des pensions annuelles assurées au moyen d'hypothèques[158]. La France ne resta pas en arrière; cette carrière une fois ouverte, on brigua à l'envi le secours des Confédérés. La victoire ne pouvait être douteuse, vu que les envoyés de Maximilien n'avaient pour lutter avec les Français que des paroles et des écrits, mais pas d'argent. Ils prouvèrent jusqu'à l'évidence la perfidie française[159], le « danger de cette mauvaise semence d'argent et de mensonges[160]; » dans les chaires retentissaient des plaintes contre la France[161]; on anathématisa dans les églises toutes les pensions annuelles[162]. Mais en

précèdent ou qui suivent, ayant le même caractère de généralité, sont tirées de sources connues et authentiques.

156 Pour la première fois après la guerre de Souabe, le 11 mars 1500. *Recès*. Il exhorte les Confédérés à ne pas aider le roi de France contre Milan, « chambre de l'empire où l'on couronne l'Empereur. »

157 Le *rapport* cité plus haut, n. 102, dit que l'Empereur répondit à diverses propositions : « Nous avons plusieurs fois envoyé demander des troupes aux Confédérés, sans aucun résultat; *nos ambassadeurs ont toujours été renvoyés* avec mépris et raillerie. Nous ne leur ferons donc plus de demandes, à moins que ce ne soit à la recommandation de l'évêque de Sion. »

158 *Recès*, Einsidlen, 1er déc. 1506.

159 *Anshelm*.

160 *Recès*, Zurich, 16 août 1507. *R. Tsch.*, II, 83.

161 *Anshelm*.

162 *Anshelm; Fuchs*, II, 25. Selon *Tschudi*, cela eut lieu surtout à Berne, Uri, Schwyz et Unterwalden. « Ainsi, dit-il, on en vit un grand



vain : le nombre des jeunes gens oisifs, élevés dans les armes, ressource passée et future d'une joyeuse vie, était trop considérable; trop de nobles influens recevaient des pensions annuelles; le luxe, la magnificence et l'amour de l'argent régnaient depuis trop longtemps à la place de l'antique simplicité. Des écrits, des paroles produisirent donc bien moins d'effet que des écus français distribués avec largesse. L'ambassadeur de Louis XII, Rocquebertin, tenait table ouverte à Zurich; non loin de là, à Bade, où se réunissaient pendant l'été, moins pour leur santé que pour leur plaisir, des milliers de militaires sans frein et des beautés complaisantes, il payait souvent pour tous les assistans et répandait de l'argent dans les bains et par l'intermédiaire des femmes. Son confrère Pierre-Louis agissait à Berne et à Lucerne, comme lui à Zurich et à Bade. Souvent toute la multitude qui fréquentait le marché faisait bombance à ses frais; il se faisait arrêter dans les rues par des femmes et des filles honnêtes ou autres, afin de racheter sa liberté[163]. Qui eût résisté à une séduction à laquelle ne résistaient pas les graves magistrats de Berne? Après qu'ils eurent emprunté de l'argent du roi sur l'hypothèque de leurs domaines, dans l'intention de ne payer ni intérêts, ni capital[164], l'artificieux ami des Français, Aymon de Montfaucon, évêque de Lausanne, appuyé par des députés de Fribourg et de Soleure, leur démontra la

nombre qui renonçaient difficilement à cette poule aux œufs d'or, surtout les pauvres diables dont elle alimentait la cuisine et auxquels les chefs, qui prenaient l'argent en masse et remplissaient leurs bourses, jetaient, comme aux chiens, un os à ronger. »

163 Selon *Anshelm* et *Bullinger*.

164 *Anshelm*.



nullité de leur serment « de ne point accepter d'argent étranger ; » les conseils et les bourgeois de Berne s'agenouillèrent (nov. 1505), l'évêque délia leur conscience du serment solennel et la défense rigoureuse fut révoquée[165]. A ceux qui voulaient sauver les apparences de la loyauté, les ambassadeurs français donnaient des raisons satisfaisantes : « Pourquoi serait-il déloyal d'accepter de l'argent? Le roi, reconnaissant par caractère, n'a-t-il pas les plus grandes obligations aux Confédérés ? » Ils rappelaient aussi la vieille inimitié de la maison de Habsbourg, et assuraient que, sous prétexte du voyage de Rome, l'Empereur projetait l'occupation de Milan[166]. La diète ne délibéra donc pas longuement lorsque, au commencement de l'an 1507, Louis XII, occupé des préparatifs d'une expédition en Italie, leur demanda quatre mille hommes pour la garde de Milan et de sa personne[167]. Ils répartirent ce nombre sur les Cantons[168], et n'écoutèrent pas les ambassadeurs impériaux qui dévoilèrent les véritables intentions des Français et les sommèrent de donner à l'Empereur le secours promis pour son voyage

[165] « Cela eut lieu la veille de Ste-Catherine, à une faible majorité; car le greffier a consigné qu'un grand nombre, à qui cette décision déplaisait, ne levèrent pas la main. Il fallait néanmoins qu'il y eût une majorité. » *Anshelm.*

[166] Outre *Anshelm*, les *recès*, Schwyz, 18 août 1503; Lucerne, 3 février 1506; Bade, 7 janvier 1507. *R. Tsch.*, II, 56, 71, 73.

[167] Pour sa garde du corps. *Bataille de Jenow. Doc. Tsch.*, V, 58. L'auteur est un Saint-Gallois, témoin oculaire, et l'écriture, la même que celle des descriptions des batailles de Novare et de Marignan, insérées par *Tschudi* dans sa chronique. *Lettre de l'ambassadeur de France*, 12 février 1507, dans *Fuchs*, II, 38, n. 83; *recès*, Lucerne, 13 févr. 1507; *R. Tsch.*, II, 74.

[168] *Recès*, Lucerne, 24 févr. 1507; *R. Tsch.*, II, 75.



de Rome, que l'entreprise actuelle contrecarrait[169]. La jeunesse belliqueuse accourut en si grand nombre que, malgré un enrôlement de huit mille hommes[170], il fallut en renvoyer beaucoup[171] (mars). Seulement après le départ des gens de guerre, lorsque les ambassadeurs impériaux firent de nouvelles représentations[172], comme quelques-uns espéraient obtenir plus d'argent encore[173], la diète comprit tout le sérieux de l'affaire; elle ordonna aux militaires enrôlés de ne point passer le Pô[174]. Mais les ordres de la diète parlèrent moins haut que les écus et les présens de la France[175] : ils traversèrent le Pô dans le voisinage de Gènes, rendez-vous de l'armée française (avril)[176]. Celle-ci préparait ses armes contre cette ville où les nobles et les bourgeois, divisés par la haine et la jalousie, se disputaient sur les débris de l'ancienne constitution pour perdre jusqu'à l'ombre du bonheur passé. La bourgeoisie, en

[169] *Recès*, Lucerne, 13 févr.

[170] Le nombre est diversement indiqué : *Guicciardini* (p. 458) et *Bullinger*, 6,000; *Schodeler*, 8,000 sans les volontaires; *Mézeray* (II, 840) 10,000, probablement d'après *Auton*, 109, 113 : sept ou huit mille; *Saint-Gelais*, *Hist. de Louis XII*, *mise en lumière par Th. Godefroy*. Paris, 1622, in-4° p. 191.

[171] « Capitaines et soldats furent vigoureusement tancés par les inspecteurs aux revues. » *Bataille de Jenow*. Un Confédéré écrivit : « Là, la chair suisse se vendait à meilleur compte que le veau. » *Anshelm*.

[172] *Soleure à D. Babenberg*, capitaine, 26 mars 1507. *M. S.*, 9, 335.

[173] *Anshelm*.

[174] *Recès*, Lucerne, 6 avril; Bade, 9 avril. *R. Tsch.*, II, 76, 77. Dans le second, l'on répond d'une manière un peu ambiguë à une plainte de l'ambassade française.

[175] « Jean de Bessey meit la main à ses coffres, sans espargner pourpoincts, et soyes de velours, et autres bagues, qu'il leur donna. » *Auton*, 110; il mentionne encore d'autres présens, 113; *Anshelm* et *Bullinger* de même.

[176] *Mézeray*; *Anshelm*.

possession des plus hauts emplois, avait limité par des ordonnances sévères l'orgueil et l'insolence de la noblesse [177]; la noblesse se vengeait par de mauvais traitemens [178]; une querelle insignifiante fit éclater la guerre civile [179]. Le peuple vainquit, pilla les maisons des nobles et les força eux-mêmes à fuir; sa fureur s'exalta par la résistance du général français [180] et par les encouragemens secrets du pape [181]; il tâcha de s'emparer de quelques châteaux voisins, élut un teinturier pour doge et nomma des tribuns du peuple et des généraux d'armée. Les deux partis avaient envoyé des députés auprès du roi de France, maître de l'autorité suprême à Gènes [182]. Mais Louis, connaissant les avantages que cette ville lui offrait comme boulevard du duché de Milan et rempart protecteur de ses incursions en Italie, se garda bien de la laisser au pouvoir d'un peuple sauvage et inconstant; il pouvait

177 *Auton*, 44 et suiv.

178 *Auton* raconte plusieurs mauvais traitemens; les nobles seuls pouvaient porter des armes; ils faisaient graver sur leurs épées et leurs poignards: *Castigue-vilain*.

179 A propos de l'achat d'un panier de champignons. *Auton*, 51; *Mézeray*.

180 Galéas de Salazar; il fit prisonniers les Génois qui écoutaient un sermon, les enferma dans un château et les traita sévèrement. *Auton*, 81 et suiv.

181 *Guicciardini*, 455; *Mézeray*. Le pape ayant montré jusqu'alors du penchant pour Louis XII, *La Noue* a écrit dans *Guicciardini traduit par H. Chomedey*, 1593, in-8, t. I, 252, la note marginale suivante: « Voilà que c'est du despit de telles gens. Tantost ils se courroucent, puis s'appaisent à la façon des courtisannes, qui tiennent aujourd'huy pour ennemi qui sera accepté le lendemain pour ami. »

182 Principalement d'après *Auton*.

d'ailleurs dans cette occasion opposer aux projets de l'Empereur des forces considérables; en conséquence il se mit en personne à la tête de l'armée[183].

|| ∽ Six mille Suisses au moins[a] s'avancèrent avec l'armée française, d'Alexandrie vers Gènes par Novi, Serravalle, Arquata et Borgo di Fornari[b]. Les Génois, se confiant en leurs vallées et leurs gorges, s'imaginèrent arrêter ces troupes avec six cents hommes; mais à leur approche ils s'enfuirent dans la ville et y jetèrent la terreur et l'irrésolution. L'armée française pénétra sans obstacle dans la vallée de Polcevera, et campa près de Rivarola dans le large lit du fleuve. Le roi établit son quartier général sur la rive droite près de l'abbaye du Boschetto. Comme il refusait d'entrer en négociation avec les chefs des Génois[184], ceux-ci concertèrent des préparatifs de défense. Le lendemain, 24 avril, ils firent occuper par huit mille hommes, sous les ordres de Jacques Corso, les fortifications construites pas les Français sur le promontoire; une grande partie de la garnison approcha même davantage en se portant, entre Rivarola et le faubourg San Pier d'Arena, sur la hauteur du Belvédère, qui dominait le camp français.

Le jour même de leur arrivée, les Français, inquié-

[183] *Mézeray.*

[a] Anshelm, III, 363, 364; *Schweizer, Guerres du Milanais* (*mailænder Kriege*), manuscrit de la bibliothèque de la ville de Zurich; *Guicciardini*, III, 145; *Uberto Folieta*, l. XII, 701, dans *Grævius. Fleuranges*, au contraire, porte leur nombre à 10,000, ch. VI, 165, collection de *Petitot*, vol. XVI. Nous suivons ici M. *Zellwéger*, II, 330 et suiv.

[b] *Jean Leo Judæ* et *Folieta.*

[184] *Guicciardini*, 459.



tés par le feu des ennemis[185], avaient tenu un conseil de guerre et arrêté leur plan de campagne. Le principal corps d'armée français et les Suisses des Cantons devaient se ranger en ordre de bataille dans la plaine de Rivarola et s'étendre jusqu'à la mer, tandis que leurs alliés, renforcés par sept cents Gascons et quelques chevaliers[186], escaladeraient les hauteurs fortifiées[c]. Jusqu'alors les troupes des Cantons avaient constamment revendiqué le poste d'honneur et les périls de l'attaque; en les refusant pour la première fois, ils révélèrent leur décadence, fruit de la corruption. Les alliés à leur tour, voyant les ennemis défendus par de forts retranchemens, dédaignèrent un danger sans gloire. « Si nous les battons, » dirent-ils, « aux Confédérés en reviendra tout l'honneur; si nous sommes » battus, on nous en laissera la honte. » Pour les apaiser, on leur adjoignit, sous les ordres d'Oswald de Rotz, cent arquebusiers de tous les Cantons, une bannière de trois cents volontaires[187] et soixante Unterwaldiens.

Dix-sept cents hommes attaquèrent le 25 avril, vers midi, les huit mille Génois, qui, sur les hauteurs es-

[185] « Chaque coup de feu brisait une lance. » *Bataille de Jénow.*

[186] *Auton*, 147; *St-Gelais*, 191; celui-ci fait entendre que les Suisses n'avaient pas voulu attaquer auparavant.

[c] *Bullinger* et *Leo Judæ; Tschudi* dit: Les Gascons et 1700 Confédérés reçurent l'ordre d'escalader la montagne. *Supplem.*, etc. Msc. n° 1228 de la bibliothèque de St.-Gall.

[187] *Bataille de Jénow; Anshelm.* Celui-ci dit : « Le jeune Jean Frisching portait la bannière des volontaires; Louis d'Erlach était lieutenant; le nombre des hommes, 350. = Les chiffres du texte sont pris dans *Zellwéger*, II, 331, d'après *Leo Judæ* et *Anshelm*, III, 363. C. M.

carpées, se défendirent quelque temps avec bravoure derrière leurs retranchemens. Déjà près de cent Confédérés étaient tombés, les Gascons cédaient[188], la victoire demeurait encore indécise, lorsque le général français, Charles de Chaumont, fit braquer deux canons pour inquiéter les flancs de l'ennemi. En même temps il fit donner l'assaut aux fortifications du promontoire par une partie des troupes destinées à l'attaque. Bientôt la garnison prit la fuite. Les Génois postés près du Belvédère, voyant tout-à-coup l'ennemi derrière eux, abandonnèrent aussi leur position et s'enfuirent par les montagnes et les gorges. Les Confédérés conquirent des canons et cinq drapeaux[189]; l'un de ceux-ci, à l'image de St.-Georges, patron de Gènes, et orné d'un grand nombre de dauphins, fut pris par les Appenzellois.

Maître des deux forts, le roi les fit occuper par des Français et renvoya les Confédérés dans leur camp; ils en furent profondément blessés. Le lendemain les Génois firent une sortie du fort de Castellazzo, et s'avancèrent par le flanc de la montagne jusqu'au promontoire; un combat s'engagea; il demeura indécis pendant trois heures; le roi fit alors appeler les Confédérés, qui la veille s'étaient battus avec tant de bravoure; ils répondirent qu'ils ne voulaient plus se séparer. Le roi demanda des volontaires; il s'en présenta un tel nombre[190] qu'à leur aspect les Génois prirent la fuite. Le doge s'évada. Le roi rendit à Dieu des ac-

[188] « Les Gascons d'entre nous se prirent à fuir. » *Bataille de Jénow.*

[189] *Anshelm: Auton*, 147; *Mézeray*, II, 841. = *Zellwéger*, II, 332. C. M.

[190] *Anshelm* et *Auton*, 173 avec détail.

tions de grâces pour la victoire, et créa des chevaliers[191]; la ville se rendit à merci[d]. ||

Le 28 avril, Louis XII vêtu avec magnificence[192], monté sur un coursier, entouré de ses grands et des capitaines suisses, précédé des gardes-du-corps confédérés[193], fit son entrée solennelle dans Gênes, au milieu du tonnerre de l'artillerie[194]. Les habitans, en vêtemens de deuil, vinrent au devant de lui et implorèrent à genoux sa pitié; le roi refusa de les entendre; il ordonna de dresser des potences dans les rues et de désarmer les Génois[195]. A l'exception des chefs de la résistance, il leur fit grâce dans une assemblée solennelle, après quelques jours seulement[196]; mais on

[191] Parmi les Suisses, « les Zuricois et les Lucernois qui le demandèrent. » *Anshelm; Auton :* trois capitaines suisses. *Bullinger :* « On les appela dans la suite, par raillerie, « chevaliers du sable, » parce qu'à l'abri de tout danger, ils furent faits chevaliers sur le sable. » *J. H. Schweizer,* pasteur à Rickenbach, dans sa relation manuscrite *des guerres d'Italie,* nomme, d'entre les Zuricois, Reinhart (ou Rennwald) Göldli et Jacques Escher.

[d] *Bullinger; Anshelm; Folieta; Guicciardini. Fleuranges* (ci-dessus, n. *a*) exagère sans doute la perte des Génois, en l'évaluant de 16 à 18,000 hommes.

[192] « Vestu d'un riche saye d'orféverie, l'armet sur la teste, tout empennaché de plumes blanches, monté sur un coursier tout noir, bardé de mesme accoustrement qu'estoit son saye. » *Auton*, 184.

[193] *Auton,* 187 (il était présent), dit que le roi ne permit pas aux Confédérés d'entrer dans la ville, parce qu'ils voulaient absolument piller. *Guicciardini* et d'autres confirment cette assertion.

[194] « Messire Galéas, capitaine du chasteau, feist tirer toute l'artillerie du chasteau. Tant, que tout autour des montaignes et sur la ville de Gennes, sembloit que tout tremblast; car l'un coup n'attendoit l'autre; et si y avoit telle pièce, que tout ensemble en tiroit d'une trainée onze ou douze, ce qui pettoit gros comme le cul d'enfer. » *Auton.*

[195] *Auton*, 187 et suiv.

[196] Cette grâce ressemblait à celle dont il a été fait mention ci-dessus,

leur imposa une forte contribution de guerre. Toutes leurs franchises furent anéanties, et leurs chartes brûlées[197]; un des chefs et le doge eurent la tête tranchée[198]. Après cela Louis congédia les Confédérés, comblés d'éloges[e], établit un gouverneur, laissa une forte garnison[199] et retourna dans sa capitale après avoir visité Milan, où il passa quelques jours dans la joie des festins[200].

entre les notes 84 et 85, à l'occasion de la reprise de Milan; les délégués de Gènes dûrent faire amende honorable à genoux; le récit et les discours se trouvent dans *Auton*, 203 et suiv.

197 *Auton; Guicciardini; Mézeray.*

198 Démétrius Giustiniani mourut sous la *guillotine* : « Puis de luymesme se meit à genoils et estendit le col sur le chappus. Le bourreau preint une corde, à laquelle tenoit attaché un gros bloc, à tout une doulouere tranchante, hantée dedans; venant d'amont entre deux posteaux, et tira la dicte corde, en manière que le bloc tranchant à celuy Gennevois, tomba entre la teste et les espaules, si que la teste s'en alla d'un côté et le corps tomba de l'autre. » *Auton*, 230. Paul de Nove, teinturier en soie, s'était réfugié en Corse; il y fut arrêté et amené à Gènes. *Auton*, 248 et suiv. = Ceci, on le voit, est antérieur à la description de la guillotine, sous le nom de *mannaia*, qu'on trouve avec une estampe représentant cet instrument de mort dans *Achillis Bocchi Symbolicarum Quæstionum libri* V. Bononiæ, 1555, in 4°. C. M.

e Ce congé donné par le roi, mentionné dans les chroniques, est révoqué en doute par M. *Zellwéger* (II, 332 et 333), ensuite d'une lettre du 13 mai, adressée par la diète assemblée dans Schaffhouse aux chefs des troupes suisses en Italie, pour leur accuser réception de leur rapport et leur ordonner de revenir sans se laisser séduire par de nouvelles offres. Voy. *Chartes*, t. II, 2me P. p. 415 et 416, n° DCXLVI.

199 *Anshelm; Auton.* Ils furent attaqués par des paysans. 3,000 Confédérés furent chargés avec 3,500 Français de châtier Alexandrie qui voulait se soulever. Ils y restèrent plus de six semaines et « y feirent tout le sanglant pis qu'ils peurent, » de sorte que les habitans abandonnèrent la ville, selon *Auton*. Les Bernois, suivant *Anshelm*, rapportèrent chez eux une bannière blanche divisée par une croix rouge; et les Zuricois, selon *Schweizer*, une bannière de Pise.

200 *Auton*; il décrit, p. 232 et suiv., les fêtes à Milan.



Ces événemens remplirent Maximilien d'effroi et d'indignation; ses projets sur Milan étaient déjoués; il dut craindre même que le roi de France ne lui enlevât la couronne impériale[201]. Les Confédérés, sur l'appui desquels il avait compté, renforcèrent l'armée française avec l'autorisation de leurs gouvernemens. Maximilien n'en poursuivit pas moins courageusement sa marche; il vint à Constance, où il avait convoqué, pour un objet important, une diète d'Empire[202]. Les Confédérés y furent invités par lettre circulaire et par une ambassade distinguée[203]; on leur adressa même une sommation menaçante[204] (mai 1507). L'assemblée fut plus brillante que jamais : l'Empereur, tous les électeurs, la plupart des princes ecclésiastiques et séculiers parurent en personne; des ambassadeurs de puissances étrangères ajoutèrent à cet éclat[205]. L'Empereur ouvrit la diète par un exposé de la fausseté, de la perfidie des Français, et de la situation de l'Italie, qui en était le résultat; un bref du pape, invoquant la protection impériale, convainquit tous les assistans de la vérité de ce qu'ils venaient d'entendre. Maximilien parla ensuite de la nécessité de soutenir l'antique dignité de l'Empire germanique; « puisque les Vénitiens refusent le passage, » dit-il, « et qu'une grande armée française occupe la Lombardie, défendons les armes à la main les droits et la gloire de l'Alle-

201 *Maximilien aux Confédérés*, Strasbourg, 13 mars 1507. *Doc. Tsch.*, V, 55.

202 *Hæberlin*, IX, 344; *Fugger*, 1232.

203 *Recès*, Schaffhouse, 10 mai 1507. *R. Tsch.*, II, 78 *b*; *Anshelm.*

204 *Anshelm.* Dans la lettre déjà l'on lisait ces mots : « La chose ayant été amenée par vous à la dernière extrémité, en sorte que le roi de France peut facilement atteindre son but, etc. »

205 *Fugger*, 1232.

magne ; c'est là ce que je requiers des États [206]. » Ce discours fit une impression profonde ; les États résolurent de mettre tout en œuvre pour sauver l'honneur national [207]. L'Empereur ordonna les dispositions les plus convenables [208] pour bien recevoir les députés de la Confédération [209], auxquels la diète avait envoyé un message ; lorsqu'ils firent leur entrée avec quatre-vingts chevaux [210], on admira universellement ces hautes et vigoureuses statures [211]. Au conseil d'Empire, Max Roüst, bourgmestre de Zurich, excusa les Confédérés contre qui s'élevèrent des plaintes, il protesta de leur fidélité inébranlable, de leur dévouement à la couronne impériale, à l'honneur et à la dignité du peuple allemand, peuple de même sang et de même origine qu'eux. Ils dirent qu'ils s'étaient alliés avec la France, mais en réservant toujours le Saint-Siége et le Saint-Empire, et qu'ils étaient prêts à concourir pour leur part au voyage de Rome [212]. On laissa à l'Em-

[206] *Guicciardini*, 463 ; *Hæberlin*, IX, 351.

[207] *Fugger*, 1234 ; *Hæberlin*.

[208] « S. M. leur a fait préparer des logemens et a ordonné à toutes les villes impériales de traiter en amis les députés de la Confédération, et de leur tenir bonne compagnie. » *Relation* imprimée par *Fæsi*, dans la *Bibliothèque suisse de statistique, de géographie et de littérature*, Zurich, in-8. Année 1797, p. 96 ; *Fugger*, 1236.

[209] D'après la *Relation*, p. 85 et suiv., la diète fut ouverte le dimanche *Cantate* (2 mai) après l'arrivée de l'Empereur, et les députés suisses y parurent le vendredi avant la Pentecôte (21 mai), p. 97.

[210] *Relation* ; *Fugger*.

[211] « C'étaient les hommes les plus grands et les plus robustes qui assistèrent à la diète de Constance. » *Relation*, 95. Du reste, ces délégués n'étaient pas les hommes les plus considérables.

[212] « Ils dirent qu'il fallait s'entendre sur le nombre de troupes à pied et à cheval que fournirait le Saint-Empire ; qu'alors les Confédérés détermineraient aussi en quel nombre ils prendraient part à l'expédition de Rome, pour aider l'Empereur à conquérir la couronne. » Discours de

pereur le soin de négocier avec eux [213]. Ce monarque les combla d'attentions, prit soin de leur logement et de leur entretien [214], leur envoya du vin du Rhin et de la malvoisie, et les invita à sa table. Il fit aussi présent à chacun d'une coupe d'argent [215] et d'un juste-au-corps de damas rouge [216], afin qu'ils se prétentassent convenablement au milieu de tant de princes et de seigneurs. A leur départ, Maximilien leur recommanda d'être impériaux; auquel cas, il serait, lui, bon confédéré, il protégerait leurs libertés et, au besoin, les défendrait en personne [217]. S'approchant d'une manière bienveillante et familière du banneret Wyler de Berne, il lui frappa sur l'épaule, appuyant l'autre main sur sa poitrine, l'appela cousin et lui dit : « Qu'il était un des plus vieux Confédérés, et qu'il se montrerait tel, si on le traitait en conséquence [218]. » Aux cantons forestiers, il dit : « Qu'il irait à pied à Einsiedlen, tuerait de sa main un chamois sur la plus haute montagne et l'offrirait à la Mère de Dieu; qu'il aiderait à canoniser Nicolas de Flue, comme il avait fait saint Léopold [219]. » Les députés assistèrent en-

Roüst dans la *Relation*, p. 98. On lit après cela : « Les électeurs n'ont pas jugé convenable ni prudent de faire connaître et d'annoncer aux Confédérés les forces et les ressources de l'Empire. »

[213] *Relation; Fugger*, 1237. Celui-ci a simplement extrait la relation.

[214] « Il paya 400 florins à l'aubergiste pour leur dépense. » *Anshelm*.

[215] « Pleine de florins. » *Anshelm*. Nous n'indiquons ici que les points dans lesquels il diffère de la *Relation*; celle-ci ajoute : « Les princes et les électeurs furent chagrins de voir les grandes dépenses faites par le roi des Romains pour ces grossiers paysans suisses. »

[216] « Ils mirent ces vêtemens à Constance, et s'y pavanèrent. » *Relation*, 99.

[217] *Recès*, Constance, fin de mai, 1507.

[218] *Anshelm*.

[219] *Relation*, 99, 100.

core à l'arrestation d'un moine italien, négociateur du roi de France[220]; on communiqua ses instructions à la diète, et on en répandit parmi la Confédération un grand nombre d'exemplaires[221].

Dans cette diète, l'Empereur fit la connaissance d'un homme qui, dans la suite, lui fut plus utile que les promesses des députés suisses; c'était *Matthieu Schinner,* évêque de Sion. Cet homme extraordinaire, l'âme de toutes les entreprises des Confédérés contre la France, était né de parens obscurs, au village de Mühlibach dans le Haut-Valais. A Sion, un vénérable vieillard distingua le pauvre écolier qui chantait avec d'autres dans la rue pour gagner quelques sous; il fut charmé de ses réponses, lui prédit une haute destinée et enflamma de la sorte l'âme du jeune garçon[222]. Schinner apprit les élémens des sciences à Zurich et à Como; dans cette dernière ville principalement, il fit admirer son esprit, son éloquence, son excellente mémoire, gagna l'affection de son professeur et souvent même le remplaça[223]. Il s'éprit d'une telle passion pour les sages de l'ancienne Rome[224], que, pauvre curé dans le Valais, il consacrait à acheter leurs écrits le peu d'argent qu'il possédait; il travaillait beaucoup, se nourrissait mal, couchait par terre, un morceau de

220 Dans le *recès* de Constance de la fin de mai, la liste des ambassadeurs se termine par ces mots: « L'ambassade du roi de France, *J. A. de Crivelli,* de Milan, est prisonnière à la prévôté, et quelques-uns croient qu'elle sera jugée. » *Fugger.*

221 On en trouve une copie dans *Fugger,* 1237 et suiv.

222 « Qu'il deviendrait évêque et prince du Valais. » *Simmleri Vallesia,* p. 33, dans le *Thesaurus historiæ helveticæ.* Tiguri, 1735, fol.

223 *P. Jovius, Elogia virorum bellica virtute illustrium,* p. 249.

224 *P. Jovius,* 250, nomme Virgile, Ovide et Boëce.

bois pour oreiller[225]. Bientôt ses prédications attirèrent l'attention publique; chacun parlait de l'austérité de ses mœurs, de son habileté à terminer les différends, de sa pénétration[226]. L'évêque lui donna de l'avancement; Schinner monta rapidement de degré en degré. Le principal instrument de son élévation fut George Auf der Flüh[227], homme actif, habile, versé dans les affaires de son pays, le premier à la guerre et dans la paix. Ses intrigues firent chasser l'évêque Jost de Sillinen et mettre à sa place un chanoine simple et âgé, Nicolas Schinner, oncle de Matthieu[228]. Plus tard, pendant un voyage à Rome[229], Auf der Flüh obtint pour son favori l'administration de l'évêché; la dignité d'évêque lui fut conférée l'an 1500. Les nombreuses relations que l'évêque de Sion, chef du Valais, entretenait avec la Suisse, l'Allemagne, la France et l'Italie, ouvraient une vaste sphère à son activité, enrichissaient son esprit et multipliaient ses rapports avec les hommes. Schinner, à la figure longue et maigre, au nez saillant[230], esprit vif, prudent, souple et rusé[231], avait partout des amis, partout des connaissances; il n'ignorait rien[232] et supportait patiemment

[225] *Simmleri Vallesia.*

[226] *P. Jovius.*

[227] *Simmleri Vallesia.*

[228] *Anshelm*, à l'an 1496, « George Auf der Flüh, le puissant Valaisan. » *Stumpf*, II, 358.

[229] « George Auf der Flüh se rendit à Rome pour ramener un renard. » *Anshelm.*

[230] D'après son portrait.

[231] Ce caractère principalement d'après *B. Arluni;* dans le *Bellum Venetum*, p. 200 dans *Grævii Thesaurus Antiq. et Histor. Italiæ*, t. V, P. IV. « Homme très-habile et prompt, qui cachait merveilleusement son astuce sous les dehors de la simplicité. *Stumpf.*

[232] Chacun croyait qu'un démon familier lui disait tout. *Anshelm.*

la faim et la soif, le froid et la chaleur, sans être ennemi de la volupté[233]; à ses yeux la fin sanctifiait les moyens[234].

Lorsque les députés suisses revinrent de Constance, la plupart des Cantons acceptèrent leur projet d'alliance avec l'Empereur[235]; la diète fixa le nombre de soldats que chaque membre de la Confédération aurait à fournir pour l'expédition de Rome, la solde et d'autres points[236]. Elle reçut avec joie de Maximilien la confirmation des vieilles franchises[237]; on ne dit pas un seul mot contre la déclaration faite à Constance par les députés suisses, que les Confédérés relevaient et voulaient continuer de relever immédiatement de l'Empire[238]. Mais ces dispositions changèrent bientôt, grâce aux paroles, aux écrits, à l'argent prodigué par les Français[239]; les conseillers de l'Empereur convin-

[233] Dans une pièce additionnelle au *recès* de Zoug, 9 mai 1514, de la collection de *Füssli*, on rapporte une dispute entre un bourgeois de Berthoud, partisan de la France, et un Lucernois qui en était l'adversaire. Là se trouvent différentes choses sur Schinner; le premier dit : Que l'évêque du Valais était un sodomite, un hérétique et un homme dissimulé. Le *Lucernois* : « Je n'en crois rien, car l'évêque aime trop les femmes. » *Le premier.* « Il a pourtant auprès de lui un jeune garçon dont il a abusé, etc. »

[234] Lorsqu'en 1512, les Suisses eurent pris Novare, comme ils assiégeaient un château, dont la garnison se composait de bourgeois de cette ville, Schinner fit conduire au pied des murs les femmes et les enfans, afin que les pères et les frères tirassent sur eux. *Les capitaines soleurois à Soleure*, 9 août 1512. *Ch. Mém.*, XXVIII, 44.

[235] Lucerne, Zoug et Glaris exceptés. *Anshelm.*

[236] *Recès*, Zurich, 6 juin, dans *Anshelm.*

[237] Sans date dans *Anshelm.*

[238] Dans le *recès* déjà cité de *Constance*, fin de mai, dont une copie un peu divergente se trouve dans la *Bibliothèque* de *Fæsi*, année 1797, p. 106 et suiv.

[239] *Anshelm; Recès*, Lucerne, 4 oct. *R. Tsch.*, II, 85.



rent que, suivant l'ancien usage, leur maître, avant de recevoir la couronne impériale, devait ceindre la couronne de fer à Milan[240]. « Vous voyez, reprirent les Français, comme l'Empereur tient sa parole; il assurait ne vouloir rien entreprendre contre Milan; vous lui avez promis du secours à cette condition: maintenant vous êtes déliés de votre promesse[241]. » La diète allégua son alliance avec la France, ses rapports avec Milan[242]; la décision de marcher avec l'Empereur ne fut pas rapportée, mais toujours plus restreinte[243]; plus la diète s'assemblait, moins il y régnait d'accord. Les vrais amis de la patrie insistaient de nouveau sur la nécessité de renoncer aux dons des monarques et de renvoyer les ambassadeurs français; mais on objectait l'impossibilité de contenir les gens de guerre[244]; les partis s'agitaient[245]: heureusement pour la Suisse, l'expédition de Rome n'eut pas lieu. Le pape cessa de la favoriser, parce qu'il n'aimait pas à voir des troupes étrangères en Italie, et que d'ailleurs

240 *Recès*, Zurich, 16 août 1507, *R. Tsch.*, II, 85.

241 On trouve dans *Anshelm* douze articles qui furent présentés à la diète de *Lucerne*, le 4 octobre, vraisemblablement par les Français. A la fin on dit: « Ces 12 articles sont conçus à l'instar des 12 articles de la foi chrétienne; tout comme les fidèles obtiennent par ceux-ci leur salut, de même les Confédérés obtiendront par ceux-là de la gloire et de l'honneur. » *Anshelm* ajoute: « On reconnaît jusqu'à l'évidence, par la décision de cette diète, de quoi sont capables l'aveugle cupidité et l'astuce sans pudeur, qui tentent tous les moyens. »

242 *Recès*, Zurich, 16 août.

243 *Recès*, Zurich, 29 sept. *R. Tsch.*, II, 84, *B.*

244 « Que la promptitude et l'habileté des Français séduisaient vieux et jeunes. » *Recès*, Zurich, 29 septembre.

245 Déjà au mois de juillet, on se plaignit que les uns étaient partisans des Français et les autres du roi des Romains. *Recès*, Zurich, 11 juillet.



il ne craignait plus la France depuis que Louis avait quitté les États lombards [246]; l'éloignement du péril et l'argent de la France refroidirent aussi le zèle de l'Allemagne [247]. Maximilien, impatient de porter enfin le titre d'Empereur, pénétra dans l'État de Venise avec sa petite armée (1508), et comme l'argent vint à lui manquer et que les Vénitiens avaient pris d'excellentes mesures de défense [248], voyant l'impossibilité d'exécuter son projet, il se proclama dans Trente *Empereur des Romains* (février) [249]. Le pape, content de se tirer d'affaire, confirma ce titre [250], et Maximilien, après avoir perdu presque entièrement son peu de troupes, termina cette misérable campagne par une trêve avec Venise [251].

Venise, assise avec orgueil sur les flots de la mer, se reposait alors en pleine sûreté dans tout l'éclat de sa puissance, en paix avec l'univers. La sagesse de son sénat avait habilement profité des disgrâces de l'Italie depuis l'expédition de Charles VIII à Naples; le territoire de la république était plus vaste qu'à aucune autre époque avant ou après; un commerce étendu, florissant, avait répandu partout l'aisance et même la richesse; plusieurs citoyens de Venise vivaient plus somptueusement que des princes [252], preuve éclatante de la supériorité de l'intelligence sur

[246] *Guicciardini*, 485; *Hæberlin*, IX, 355.

[247] *Fugger*, 1239.

[248] *Guicciardini*, 488; *Hégewisch*, II, 89.

[249] *Hæberlin*, IX, 391; *Hégewisch*, II, 89; la déclaration de l'Empereur dans *Datt*, 568 et suiv.

[250] *Datt*, 570.

[251] *Guicciardini*, 494.

[252] *Roscoe*, I, 423 et suiv.; *Hégewisch*, II, 98 et suiv.; *Dubos*, I, 1 et suiv.

les autres forces. Mais à l'horizon s'amassait un orage qui menaçait d'une inévitable destruction tant de magnificence; sa rapide et formidable explosion fit même douter de la possibilité d'un moyen de salut; déjà était levée la hache qui devait précipiter l'orgueilleux cèdre d'une hauteur si prodigieuse dans les ténèbres de l'abîme.

Maximilien ressentit profondément la honte de sa défaite; le général vénitien l'aggrava par son entrée dans la capitale, pompeuse comme un triomphe des vieux Romains; la présomption républicaine se permit contre la personne de l'Empereur des caricatures et des épigrammes[253]. Maximilien avait appris à ses dépens que la possession des défilés est d'une faible ressource tant que les fortifications voisines sont entre les mains des ennemis; les injustices récentes lui firent oublier la perfidie française; il se rapprocha de Louis XII, également irrité contre les Vénitiens, ses alliés, qui, sans l'en prévenir, venaient de conclure un armistice avec l'Empereur[254]. C'était pour le roi de France une occasion non-seulement de se consolider dans la possession du duché de Milan, mais de reprendre ce que les Vénitiens en avaient détaché et ce qu'il leur avait abandonné pour leur coopération à sa conquête. Les deux monarques en revinrent donc simplement au plan formé à l'époque où ils projetèrent le mariage du duc Charles avec la princesse Claude[255]. La chose plut au roi d'Espagne, parce qu'il espérait

[253] *Guicciardini*, 498; *Muratori*, X, 31.

[254] Il était encore uni à eux par un traité. *Muratori*, X, 32; *Dubos*, I, 55.

[255] Le traité au sujet de l'attaque de Venise se trouve dans *Dumont*, t. IV, p. I, 58, Blois, 22 sept. 1504.



affranchir Naples des prétentions de la France et recouvrer les places maritimes qui appartenaient aux Vénitiens; le pape seul, premier auteur du projet, hésitait maintenant à y accéder. Comment cet homme intelligent aurait-il douté de la ruine de l'Italie, si trois puissances, dont chacune suffisait à tenir en échec ce pays divisé, prenaient pied dans le Sud et le Nord, si elles anéantissaient le seul État qui par sa grandeur, par sa richesse, par les ressources de l'esprit et de l'activité, pouvait maintenir l'équilibre? Venise, il est vrai, l'avait offensé[256], et chez lui l'amour de la vengeance l'emportait facilement sur toute autre passion; néanmoins il recourut aux négociations, afin de recouvrer les villes enlevées à l'État de l'Église, seul but de son alliance avec la France et l'Autriche. Mais le sénat de Venise, aveuglé par la fortune, refusa d'y consentir[257]; le pape entra dans l'alliance[258]. Elle fut conclue à Cambrai, au mois de décembre 1508, contre Venise, entre le pape, l'Autriche, la France et l'Espagne; on détermina le contingent à fournir par chaque allié de même que sa part dans le butin. Afin de colorer l'entreprise, le traité débuta par la nécessité d'opposer à la puissance croissante des Turcs la réunion de tous les États, entravée par Venise; si Maximilien rompait la trève, on l'excusait par son obligation comme protecteur de l'Église de concourir à lui faire restituer les domaines enlevés. Les ducs de Savoie, de Mantoue, de Ferrare y accédèrent, la Hon-

[256] Par l'élection de l'évêque de Vicence. *Dubos*, I, 36.

[257] *Guicciardini*, 502; *Dubos*, I, 66.

[258] L'acte d'accession du pape, du 10 avril ou du 21 mars 1509, dans *Dumont*, t. IV, p. I, 116.

grie et l'Angleterre y furent invitées[259]. Venise ne vit le danger que lorsqu'il plana menaçant sur sa tête ; elle s'efforça trop tard de détacher de l'alliance quelques-uns de ses membres; ses ambassadeurs n'obtinrent pas audience ou furent reçus froidement[260]. Toutefois la vieille république ne désespéra pas : elle se sentait des forces suffisantes; son trésor lui fournit de légères embarcations pour défendre l'embouchure des fleuves, et en peu de temps une armée de cinquante mille hommes[261]. Si mainte forteresse était tombée, la ville restait debout avec la mer pour rempart; ses citoyens s'enthousiasmaient encore au souvenir des exploits de leurs pères, qui cent trente ans auparavant, assiégés par les Génois, réduits à l'extrémité, désespérant de leur salut, étaient sortis de cette lutte avec gloire[262]. Dût même périr ce vénérable siége de la liberté, la république ne serait pas anéantie pour cela; elle pourrait, comme jadis la république d'Athènes dans une situation critique, continuer son existence sur la mer, sur ses nombreuses flottes, ou s'établir

[259] Ce document remarquable, du 10 décembre, se lit dans *Dumont*, t. IV, P. 1, 114 et suiv. Cet auteur donne ensuite l'accession de la Savoie et l'investiture de Milan en faveur de Louis XII et de ses descendans des deux sexes; Trente, 14 juin 1509, p. 118 et suiv. *Anshelm* caractérise dans les termes suivans la princesse qui gouvernait les Pays-Bas au nom de Maximilien : « Marguerite, fille plus mâle qu'heureuse de l'Empereur, veuve noble et sage. » On connaît l'épitaphe qu'elle se fit elle-même, lorsque se rendant par mer en Espagne, pour y épouser le prince héréditaire don Juan, elle se vit en danger de périr dans un orage :

Cy gist Margot, la gente Damoiselle
Qu'eust deux marys, et si mourust pucelle.

[260] *Dubos*, I, 63 et suiv.

[261] *P. Bembi, Historia Veneta.* Venetiis, 1551, fol. p. 109. *Muratori*, X, 34.

[262] *Sismondi, Hist. des Républiques italiennes du moyen-âge*, t. VII, Paris, 1809, in-8, p. 205 et suiv.

dans une des îles de l'Archipel [263]. Mais beaucoup d'événemens imprévus effrayèrent la multitude crédule et semblèrent annoncer la colère du ciel et la ruine de Venise : un château sauta en l'air, un navire chargé d'argent sombra, pendant une séance du sénat le feu prit à l'arsenal, les archives remplies de chartes et de documens s'écroulèrent [264]. Les ennemis s'approchaient (1509); d'abord, sous les ordres du roi en personne, près de trente mille Français avec six mille Suisses [265]. Le sénat se concerta pour un système de défense avec ses deux généraux. Ceux-ci, également courageux et habiles, différaient par le caractère : *Pitigliano*, blanchi sous les armes, froid et circonspect; *Alviano*, hardi, prompt, vif, rempli de confiance en lui-même par sa victoire récente sur l'Empereur [266]. Le premier conseilla d'éviter une bataille rangée, de pourvoir toutes les forteresses, d'occuper avec le principal corps d'armée une position sûre, d'où l'on se porterait sur les lieux où serait le danger; ainsi l'on conserverait ses forces intactes, on affaiblirait celles de l'ennemi avec l'aide du temps et des divisions, et l'on saisirait toutes les occasions de dissoudre l'alliance. Ce sage avis fut combattu par Alviano : « Pourquoi, avec une telle armée, abandonner à l'ennemi son propre territoire au lieu de transporter la » guerre sur un sol étranger? Il est possible de battre » isolément les différentes divisions, avant qu'elles ne » se réunissent; sinon, il sera toujours temps de se » borner à la défensive. » Le sénat adopta cet avis,

263 Venise possédait vers ce temps Candie et Chypre. *Dubos*, I, 2.

264 *Guicciardini*, 509 et suiv.; *Muratori*, X, 35.

265 *Guicciardini*, 517; *Muratori*.

266 *Guicciardini*, 510.

ordonna de munir les forteresses de toutes les choses nécessaires et de faire camper l'armée aux bords de l'Adda[267]. Mais déjà les ennemis avaient passé cette rivière[268]; leur marche rapide et l'impatience d'Alviano[269] rendirent la bataille inévitable; après une lutte courte, mais violente, les Français remportèrent près d'*Agnadel* une victoire complète (14 mai 1509). L'armée vénitienne fut dispersée; artillerie, drapeaux, bagages, elle perdit tout; Alviano fut fait prisonnier; Pitigliano ne se sauva qu'à grand'peine avec quelques cavaliers. Les Français poursuivirent leur victoire; toutes les villes ouvrirent leurs portes[270].

[=Les six mille Suisses de l'armée française, enrôlés contre le gré des gouvernemens, contribuèrent principalement par leur impétuosité martiale à déterminer la victoire[a]. =]

La nouvelle de cette calamité inattendue, incroyable, remplit Venise de douleur et d'effroi; on crut tout perdu, la soumission parut le seul moyen de salut[271]. On offrit derechef au pape des possessions dans la Romagne, on promit à l'Espagne les ports de la côte de Naples[272], on céda Vicence à l'Empereur, et l'on essaya tous les moyens de l'apaiser[273]. Le rejet de ces

[267] *Guicciardini*, 511; *Muratori*, X, 34, 35.

[268] Près de Casano. *Guicciardini*, 512; *Muratori*, X, 36; *Dubos*, I, 98 et suiv. = Voyez aussi *Zellwéger*, II, 339; *de Sismondi*, *Histoire des Français*, XV, 508-510; *Daru*, *Histoire de Venise*, t. IV, l. XXII, § VIII. C. M.

[269] *Bembo*, 121.

[270] *Guicciardini*, 520; *Bembo*, 123; *Muratori*.

[a] *Zellwéger*, II, 339.

[271] *Guicciardini*, 520; *Bembo*, 123; *Muratori*, X, 38.

[272] *Guicciardini*; *Bembo*.

[273] *Guicciardini*, p. 524, rapporte un discours plein d'humilité, mais que beaucoup de personnes estiment apocryphe. Voy. *Dubos*, I, 120 et suiv.

propositions et l'irritation qu'il provoqua, purent seuls ranimer l'ancien courage[274]. On rassembla les débris de l'armée vaincue, on enrôla de nouvelles troupes[275]; le nombre des embarcations légères fut augmenté[276] et la ville pourvue de blé[277]; le noble et sage Pitigliano dirigea tout[278]. Une fois encore on sollicita la faveur du pape, bien qu'on le détestât le plus[279]. Des événemens heureux couronnèrent ces efforts, tant le Ciel favorise le courage et l'activité! un corps d'armée de l'Empereur fut battu et l'on reprit Padoue, ville forte la plus importante[280]; le zèle des ennemis se ralentit. Le pape, Louis XII et l'Espagne, en possession de l'objet de leurs vœux, ne songèrent plus qu'à le conserver; la patience de l'Empereur s'épuisa sous les murs de Padoue. La France seule avait déployé une énergie décisive; Maximilien était arrivé trop tard à la tête d'une armée considérable, composée des peuplades les plus hétérogènes, et comme le manque d'ar-

[274] *Bembo.*

[275] *Muratori,* X, 39.

[276] *Bembo,* 127.

[277] *Bembo,* 125.

[278] *Muratori.*

[279] Laurent Lorédano, fils du doge, le nomma dans le sénat un bourreau, et proposa de demander du secours aux Turcs. *Bembo,* 132; *Muratori. Anshelm* dit à propos de la déclaration de guerre : « Le pape et l'Empereur tirèrent dans toute la chrétienté, contre les Vénitiens, leurs gros canons, l'excommunication et le ban. » Il fait ensuite sur la conduite du pape cette observation : « Jamais il n'a paru sur la terre un prince belliqueux plus féroce, plus inhumain que le pape romain; car les autres, quelque cruels qu'ils aient été, se sont contentés de voies de fait, et d'enlever à leurs ennemis biens, corps et vie; celui-là seul, en tant qu'il dépend de lui, leur ôte encore le ciel, les livre au diable, et cela en qualité de vicaire du miséricordieux Sauveur, au nom de Dieu, de St. Pierre, de St. Paul et de la sainte Église chrétienne. »

[280] *Muratori.*

gent l'obligea de la congédier, il ne put pas même conserver ce qu'il avait conquis si facilement[281]. Jules II commença de craindre la prépondérance française[282], accorda aux Vénitiens une audience, et fit cesser leur excommunication[283]. Il ne négligea rien pour opposer une forte digue à la France offensée, pour détacher de l'alliance l'Empereur et l'Espagne, et pour armer l'Angleterre contre la France[284]. Maximilien[285] demeura fidèle à la parole donnée[286]; l'Espagne seule répondit à sa réquisition[287]; ce fut chez les Confédérés que ses enrôleurs eurent le plus de succès.

Même avant l'explosion de la guerre, Jules, indécis encore s'il accéderait à la ligue de Cambrai, avait envoyé une ambassade considérable pour obtenir des troupes suisses[288]; plus tard il avait réitéré cette dé-

281 *Guicciardini*, 545; *Bembo*, 136; *Muratori*.

282 *Roscoe*, I, 448.

283 *Guicciardini*, 567; *Muratori*, X, 45.

284 Concernant l'Angleterre; *Muratori* et *Roscoe*, I, 449.

285 Il voulut le gagner en lui avançant de l'argent; le *bref du pape à l'Empereur*, 11 février 1510, est dans *Lünig*, *Codex dipl. Italiæ*. Lipsiæ, 1725 seq., fol. II, 2002.

286 *Fugger*, 1272.

287 *Muratori*.

288 Alexandre de Gabellonettis, camerlingue du pape, vint en Suisse. Devenu l'année précédente chanoine et bourgeois de Berne, il apporta à l'église du chapitre une bulle d'indulgence, au Petit-Conseil, un bref pour l'admission de confesseurs libres, le pardon général de tout péché, l'autorisation de faire célébrer à domicile la messe et d'autres parties du culte, « afin d'engager par ces faveurs les chrétiens simples dans une guerre plus sanglante qu'aucune autre depuis un siècle. » *Anshelm*. *L'Instruction du camerlingue* (*Ch. Mém.*, XXIV, 31) n'a point de date; on voit toutefois que Jean Murer, prévôt à Berne, envoie des indulgences à Soleure le 23 mars 1509. *Ch. Mém.*, XXIV, 50.

marche[289]. Mais les Confédérés se défiaient avec raison de tous les enrôlemens; le bruit courut que la ligue n'était pas moins dirigée contre eux que contre Venise[290]; on se rappela la sérieuse assurance donnée par l'ambassadeur impérial, que le roi de France et non son maître avait proposé la ruine des deux républiques ennemies de toute la noblesse, la Suisse et Venise[291]. Ces souvenirs secondèrent les exhortations des amis de la patrie et de la liberté[292]; on projeta, on recommanda fortement une ordonnance sur le service étranger, plus complète que toutes les précédentes[293]; mais lors-

289 Achille de Grassis se présente devant la diète au mois de mai 1509. *Recès*, Berne, 14 mai.

290 *Recès*, Zurich, 4 mars 1509. Les Bernois envoyèrent des délégués à la campagne avec la mission de représenter aux communes que les grands seigneurs confédérés lèvent des troupes contre Venise, et que les Vénitiens une fois soumis au moyen de ce secours, on retournera le chariot contre la Confédération. *Anshelm.*

291 « Chaque député sait bien que les partisans du roi des Romains ont déclaré entr'autres avoir appris que l'ambassade française outrage gravement en notre présence S. M. le roi des Romains par des allégations mal fondées et en partie imaginées; par quoi ils sont unis dans l'obligation de défendre, selon leurs moyens, et de justifier S. M.; ils ont ajouté avoir été informés que les Français nous ont déclaré que S. M. Impériale avait proposé au roi de France, contre nous autres Confédérés, une alliance dont les préliminaires avaient été arrêtés à Haguenau par le cardinal de Ruan (sic); mais que, pour dire l'exacte vérité, c'était le roi de France qui avait adressé *plusieurs fois* une proposition semblable au roi des Romains, et lui avait entr'autres signalé *deux républiques comme ennemies de toute noblesse,* les Confédérés et les Vénitiens, que *S. M. devait s'allier avec lui contre elles, et lui aider, comme ami de la noblesse,* à les opprimer, etc. » *Recès*, Zurich, 8 juin 1507, *R. Tsch.*, II, 82.

292 « Suivant l'opinion de tous les honnêtes gens de se confier à l'ancien Dieu, de renoncer aux seigneurs étrangers et à leur argent, d'être de libres Confédérés comme leurs aïeux. et de ne pas vendre les leurs pour la boucherie. » *Anshelm.*

293 Aucun canton ne doit pouvoir permettre des enrôlemens isolément; celui qui le fera sera déshonoré, etc. *Recès*, Zurich, 4 mars.



qu'on entendit le son des écus, le bruit du tambour, et qu'on vit flotter les drapeaux, tout fut oublié; des Confédérés partirent pour presque toutes les armées [294]. L'ambassade vénitienne vint trop tard implorer le secours de la république fraternelle [295] (mai 1509). « La ligue des grandes puissances, » exposa-t-elle à la Diète, « menace, non-seulement Venise, mais encore toutes les communautés républicaines, et par conséquent exige leur union intime. Venise, plaçant la plus haute confiance dans les grands et puissans seigneurs les Confédérés, leur propose, dans l'intérêt de toutes les républiques, une alliance véritable et sincère, et ne leur demande que l'autorisation pour leurs sujets de marcher à son secours et la défense d'entrer au service de ses ennemis; en échange Venise promet aux Confédérés toute espèce de secours et douze mille florins par an. Que s'ils veulent diriger leurs armes contre Milan, les Vénitiens fourniront l'argent nécessaire, leur abandonneront les conquêtes et leur aideront même à les défendre. Combien une telle alliance donnerait de force et d'éclat aux deux républiques, et contiendrait la tyrannie des princes, dont les sujets, ruinés et gémis-

[294] « Cette barrière était trop étroite, le trou de Réding demeura assez large; plus de 6,000 Confédérés purent s'échapper par là pour aller au service du roi; Uri ne voulut empêcher personne. » *Anshelm.* En 1480, l'ammann Réding dit, selon *Anshelm* : « Les Confédérés ont besoin d'un trou. » Le même chroniqueur ajoute qu'A. Gabellonetis partit avec des capitaines et des soldats; Albert de Stein et Jean Frisching entrèrent avec 800 Confédérés au service de Venise; Stein sauva Frisching, fait prisonnier dans une escarmouche contre les Ferrarais.

[295] Selon *Bembo*, p. 116, l'ambassadeur s'appelait Jérôme Saornianus; dans *Anshelm*, Savaguia. Selon celui-ci, il vint en secret à Zurich, et parut le 6 mai devant la diète. *Zurich à Soleure*, 2 avril 1509 (*Ch. Mém.*, XXIV, 55) mande son arrivée.



sans soupirent aprés la liberté! Combien une telle alliance serait plus utile et plus honorable pour la Suisse que les grandes promesses de monarques étrangers suivies de petits effets! Pour occuper les gens de guerre, on n'a pas besoin de leurs écus, et l'on évite le danger d'accorder insensiblement à des étrangers plus d'empire sur eux que n'en ont leurs magistrats, et de compromettre ainsi l'indépendance[296]. » L'ambassadeur vénitien, ne recevant point de réponse à sa demande réitérée et voyant à son détriment intervenir l'envoyé du pape[297], remercia les membres de la Diète pour leur bonne volonté, gémit sur la négligence de Venise et sur la colère du Ciel, qui avaient empêché qu'on ne songeât aux Confédérés, et leur recommanda sa patrie, en faisant des vœux pour un meilleur avenir[298]. Ils eurent leur accomplissement plus tôt qu'on ne pouvait s'y attendre. L'évêque de Sion, Matthieu Schinner avait fait à Rome la connaissance personnelle du pape[299]; sa haine ardente pour les Français[300] le rapprocha de Jules, qui l'honora d'une confiance sans bornes.

Schinner revint en Suisse, muni par le pape de pleins pouvoirs, d'indulgences et d'argent[301]; il sut engager bientôt les Confédérés à faire un traité avec le Saint-Père (mars 1510). Il fut conclu pour cinq ans

[296] Littéralement tiré d'*Anshelm;* je ne connais pas le *recès* de Zurich dimanche Cantate (6 mai).

[297] *Anshelm.*

[298] *Recès,* Lucerne, 13 juin. *Anshelm.* D'après *Bembo* quatre cantons avaient promis de faire une irruption dans le Milanais.

[299] *Anshelm.*

[300] Schinner nous est connu par *Stumpf,* II, 358, et par ses actions.

[301] *Anshelm.*

et *pour la sûreté de l'Église*. Les Confédérés s'engagèrent à fournir un secours de six mille hommes; ils obtinrent en revanche que le pape les comprendrait dans sa paix, poursuivrait leurs ennemis de ses armes spirituelles, paierait à chaque canton mille florins par an et leur accorderait des franchises [302]. Cependant Jules, emporté par son humeur belliqueuse, ralluma la guerre en Italie. La France se montrant indifférente tant qu'aucun péril ne menaçait ses conquêtes, le pape attaqua l'ami le plus fidèle de Louis, le duc de Ferrare, à l'occasion de salines et de relations féodales [303]; il atteignit son but. Il espérait une prompte et heureuse issue de la guerre si les Confédérés faisaient une irruption dans le duché de Milan, dégarni de troupes. A cet effet, mais sous prétexte de protéger l'Église, l'évêque de Sion demanda six mille hommes à la Diète [304]. Son consentement était difficile à obtenir : la demande parut suspecte; l'affaire se divulgua; les autorités françaises à Milan firent des représentations [305] et, comme on l'apprit, des dispositions pour

[302] *Recès*, Schwyz, 4 février 1510. *R. Tsch.* II, 103. *Recès*, Lucerne, 13 février. Le traité ne fut accepté qu'à la diète de Lucerne du 13 mars (*R. Tsch.*, II, 105), et l'on chargea le greffier de la ville de Lucerne d'en faire l'expédition. » La conclusion du traité fut facilitée par l'argent et les indulgences de Rome, par les pensions et les billets de confession; chaque année on faisait des pélerinages d'expiation. *Anshelm.*

[303] *Guicciardini*, 572; *Muratori*. « La grande alliance craqua. » *Anshelm.* Elle avait déjà reçu une atteinte plus tôt. *Fugger*, p. 1273, rapporte qu'à la diète d'Augsbourg, Kunz (Conrad) Von der Rosen, le fou de l'Empereur, demanda à plusieurs personnes quel âge elles lui donnaient, puis déclara qu'il avait plus de 200 ans, puisqu'il avait survécu à deux alliances (celles de Blois et de Cambrai) conclues chacune pour cent ans.

[304] *Anshelm*; je ne connais pas le recès.

[305] *Anshelm.*

empêcher le passage [306]. Néanmoins l'évêque triompha par l'ascendant de son éloquence [307]; d'ailleurs plusieurs des premiers magistrats ne désiraient rien autant que d'affaiblir ou d'annuler l'influence du cabinet français, tandis que d'autres espéraient obtenir par ce moyen une alliance plus avantageuse avec Louis XII ou du moins plus d'argent [308].

Vers le milieu d'août, près de huit mille Confédérés se rassemblèrent en Valais; à Martigny on leur donna de l'argent et l'ordre d'aller joindre l'évêque qui devait les passer en revue [309]. Les Confédérés traversèrent le St.-Bernard; mais quel fut leur étonnement lorsqu'ils virent à Ivrée des lanciers savoisiens qui fermaient le passage et qu'on voulut les renvoyer avec des présens [310] en les priant de ne pas exposer le duc, par leur marche, à une agression de la part des Français [311]. Cet incident excita une vive colère, qui cependant prit un autre cours à la nouvelle d'une attaque sur Bellinzone.

[306] *Recès*, Lucerne, 28 juillet.

[307] *Anshelm*; les *Recès*.

[308] « Quelques-uns pensaient qu'on se dégagerait ainsi de l'alliance française, tout en laissant un trou aux indisciplinés, suivant le conseil de Réding; ils étaient secondés par la plupart des chefs puissans qui voulaient serrer de près le roi, pour l'obliger à délier de nouveau le sac aux écus, etc. » *Anshelm.*

[309] *Gaspard Göldli*, capitaine, *à Zurich*, Sion, 25 août 1510. *A. Z.* LXVIII, 2, 10. D'après cette lettre les Suisses n'avaient trouvé l'évêque ni à Martigny ni à Sion; dans la première de ces localités, maître Constance Keller et le châtelain, frère de l'évêque, leur donnèrent tant d'argent, que chaque soldat reçut plus de deux couronnes; la lettre ajoute qu'un certain François Hérold alla auprès de tous les capitaines avec des lettres de crédit. *Bullinger* et *Schweizer* sont d'accord sur ces faits, tandis qu'*Anshelm* affirme d'une manière erronée que l'évêque les passa en revue à Martigny.

[310] *Guicciardini*, 592.

[311] *Guicciardini*; *Anshelm*.

Ils s'y portèrent en hâte par d'âpres montagnes, mais trouvèrent tout tranquille[312]. Ils n'en résolurent pas moins d'avancer. Sur les bords de la Trésa, les Français leur rappelèrent l'ancienne amitié du roi, et les invitèrent à ne pas marcher plus loin, sans quoi ils seraient forcés de leur faire résistance. Les Confédérés répondirent qu'ils allaient paisiblement joindre le pape ; ils les attaquèrent, enlevèrent les retranchemens, chassèrent Lombards et Français et entrèrent à Varèse[313]. Dès lors la marche devint extrêmement pénible ; partout disette de vivres, partout de la cavalerie et de l'artillerie ennemie[314], partout les moulins et les ponts détruits[315]. Dans cette situation, [=ils reçurent de leurs gouvernemens l'ordre de ne pas avancer, de n'attaquer personne[316], et ils prirent la résolution de s'en retourner par Como et Chiazzo[a].=] La Diète se sentit soulagée d'un grand poids : plaintes, accusations, exhortations, menaces fondaient sur elle de toutes parts.

312 *Anshelm.*

313 *Anshelm.*

314 *Lettre des Confédérés au pape*, 14 sept. *Ch. Mém.*, XXV, 115; *Anshelm; A. Mocenigo, Historia belli Cameracensis*, p. 63, dans *Grævii Thesaurus, Antiq. et Hist. Italiæ*, t. V, P. IV.

315 *Bayard*, 159 et suiv.

316 « Ils revinrent chez eux vers le milieu de septembre avec peu d'honneur et même une mauvaise réputation... On dit même dans les chaires qu'ils auraient traversé sans peine le pays, s'ils avaient pu passer devant les bastions français; que les capitaines avaient reçu dans les étables et dans d'autres lieux de l'argent pour changer de direction.... Le pape s'étonne que l'amour du lys jaune l'emporte sur la bénédiction de Sa Sainteté. » *Anshelm.*

a *Gloutz-Blozheim* dit que l'argent français détermina la retraite des Suisses, lorsqu'ils eurent atteint Chiazzo. *Guicciardini*, IV, 41 et suiv.; *A. Mocenigo*, *Historia belli Cameracensis*, p. 63, dans *Grævii Thes.*, vol. IV, part. IV; *Anshelm*, IV, 122 et suiv.; *Zellwéger*, II, 341, 342, et *Chartes*, t. II, part. II, p. 415 et 416, n° DCXLVI.

Le roi de France fit de grands préparatifs [317]; l'Empereur annonça des dispositions semblables, n'osant pas abandonner Milan, fief d'Empire [318]; les Confédérés n'évitèrent qu'à peine une guerre avec la France et l'Allemagne.

La difficulté de sortir de danger et de trouver une excuse, la douleur d'une campagne inutile et des privations endurées, l'indignation contre l'évêque de Sion furent peu de chose en comparaison de la fureur du Saint-Père. Pendant que les troupes étaient encore en campagne, la Diète, assemblée à Lucerne, lui avait écrit une lettre pour exposer la triste situation de la Suisse causée par cette expédition et le dénuement des mercenaires; ils lui offrirent leur médiation pour terminer la guerre, en le suppliant d'être, sans arrière-pensée, un prince de paix, et de leur payer la solde retardée [319]. Ces paroles allumèrent le courroux du pontife; il répondit : « Qui vous a dit que l'expé-
» dition fût dirigée contre la France et l'Empereur?
» C'est sans doute le roi de France, lui qui vous a re-
» fusé le passage, qui protége les ennemis de l'Église,
» et se montre digne vraiment du titre de *roi très-*

[317] *Fuchs*, II, 181, d'après les chartes.

[318] Maximilien allègue cette raison dans sa *lettre à Soleure*, 2 août. *Ch. Mém.*, XXV, 91. Parmi ses sommations nous citerons *Maximilien à l'abbé de Kreuzlingen*, 21 août, et *Ulrich de Sax aux Confédérés* assemblés à Zurich, 25 août; ces deux dernières pièces sont dans *Fuchs*, II, p. 178, note 136, et p. 180, note 140.

[319] Je ne connais pas le document original; la traduction allemande, citée ci-dessus n. 314, est très-peu allemande; du reste, à propos du bref qui renferme la réponse du pape et qu'*Anshelm* nomme *bref de colère*, il dit : « Cet écrit a été provoqué par le mauvais latin du greffier de Lucerne; aussi les Confédérés résolurent-ils d'écrire à l'avenir à tous les souverains en bonne langue suisse. »



» *chrétien!* Jamais nous n'avons pensé à une entreprise » contre l'Empereur, car nous l'aimons de toute notre » âme et nous reconnaissons sa sollicitude pour le » Saint-Siége. — Vous oubliez qui vous êtes, lorsque » vous vous offrez pour médiateurs; de votre part il » est, non-seulement maladroit, mais audacieux et » insolent de parler *d'arrière-pensée;* ceux-là sont cou- » pables d'arrière-pensées, qui trompent avec de » douces paroles. Pourquoi vous êtes-vous retirés si » honteusement et avez-vous anéanti nos espérances? » Nous ne présumons pas, néanmoins, que vous vous » unissiez avec la France contre la mère de tous les » croyans; car dans ce cas nous nous réconcilierions » avec le roi, nous le soulèverions contre vous ainsi » que l'Empereur, et tous trois nous réunirions nos » armes spirituelles et temporelles contre vous, infi- » dèles et apostats; nous enverrions votre sceau dans » tous les pays, villes et villages, afin que chacun » reconnaisse que des hommes assez téméraires pour » violer leur parole et leur serment en abandonnant la » sainte Église romaine et le souverain pontife, ne » méritent aucune confiance, et qu'à l'avenir la haine » de tous les États, des princes et des peuples, vous » poursuive et vous couvre d'une honte éternelle[320]! » L'évêque de Sion s'efforça de tempérer l'impression

[320] Daté de Bologne, 30 sept.; malheureusement on ne possède pas l'original; *Anshelm* se plaint aussi de n'avoir pas pu le trouver. Du reste, la traduction du bref ressemble à celle de la lettre des Confédérés, et renferme même des expressions encore plus hardies et plus singulières. Le pape y dit entr'autres qu'il les avait fait venir contre Alfonse d'Este, qui, «oubliant bon nombre de bienfaits considérables, lève contre nous les cornes de l'orgueil.»

que fit ce bref, et il assura que si les Confédérés remplissaient les conditions de l'alliance, le pape les remplirait de son côté[321]. Pour apaiser le Saint-Père, mais surtout pour contenter les militaires qui réclamaient à grands cris leur solde bien méritée, la Diète décida d'envoyer une ambassade à Rome[322].

[= Celle-ci, en arrivant à Légano, apprit que deux capitaines, Jean Kissling de Soleure et Ambroise Aigen de St.-Gall, s'étaient chargés d'enrôler pour le roi de France dix mille Suisses. Ils se hâtèrent de mander ce fait à la diète, réunie dans Bade depuis le 2 décembre. La diète transmit promptement la nouvelle aux cantons par l'intermédiaire de leurs députés, et ordonna aux gouvernemens d'avoir l'œil ouvert sur les deux capitaines, leurs agens et tous ceux qui se mêleraient d'enrôler pour le compte de la France, de les arrêter partout où on les trouverait et de les livrer à la Confédération. =] L'ambassade à Rome n'eut pas un bon succès ; Jules exhala la plus violente colère, ne voulut pas entendre parler de solde, donna seulement des espérances pour l'avenir, si l'on observait exactement le traité[323].

Pour tant de périls, de privations, de frais et de disgrâces que leur causa l'expédition de Chiazzo, les Confédérés obtinrent sans effort un ample dédommagement, grâce à certain faussaire. Un pauvre gentilhomme savoyard, *Jean de Furno*, autrefois greffier

[321] *Anshelm.*

[322] *Recès*, Lucerne, 29 octobre 1510. *R. Tsch.*, II, 144.

[323] *Recès*, Lucerne, 21 janvier 1511. *R. Tsch.*, III, 1 ; *Anshelm ; Bullinger.*

dans son pays, se présenta l'an 1508 devant le conseil de Berne, accompagné de députés fribourgeois, et offrit de découvrir un grand trésor si on lui promettait une récompense équitable et un sauf-conduit. Ayant reçu cette double assurance, Furno remit dans Genève aux délégués des villes de Berne et de Fribourg, un acte testamentaire du duc Charles de Savoie, daté de Chambéry, 17 mars 1489, et rédigé dans les formes; témoins, sceaux, hypothèques, rien n'y manquait; par cet acte, le duc léguait aux deux villes, en récompense de leurs loyaux services, trois cent cinquante mille florins du Rhin. Les donataires reçurent la charte avec joie, ne doutant point de son authenticité; pleins de reconnaissance, ils instituèrent pour l'âme du défunt une grand'messe annuelle, accordèrent à Furno le droit de bourgeoisie, une habitation, une pension de quatre cent cinquante florins de Savoie, et lui promirent un présent convenable pour l'époque de la remise du legs. Une ambassade se rendit avec un nombreux cortége à la cour de Savoie pour réclamer le legs avec les intérêts ou bien les hypothèques. Le duc, surpris, députa vers les Bernois pour établir l'invraisemblance et même la fausseté de la donation et pour demander avec instance une enquête. On entendit contradictoirement ses avocats et Furno, mais en dépit des bonnes raisons des premiers, les villes persistèrent dans leur réclamation; la jeunesse impétueuse, toujours prête à se battre, prit les armes pour enlever ce qu'on refusait de livrer. La médiation du chef de l'Église, de l'Empereur et du roi de France eut pour tout résultat de faire invalider la charte et de maintenir l'alliance et l'ancienne amitié entre la Suisse et la Savoie, mais le duc fut obligé de payer aux villes

cent vingt-cinq mille florins, et de libérer Fribourg de l'obligation qui pesait encore sur elle[324].

Quelque pénible que fût au duc cet événement et l'obligation de payer une si forte somme, il se consola par la pensée d'avoir conservé l'amitié des formidables Confédérés et par l'espoir d'être pour l'avenir à l'abri d'une tromperie semblable, Furno ayant solennellement fait serment qu'il ne connaissait pas d'autre disposition testamentaire[325]. Quel ne fut donc pas l'étonnement et l'effroi du prince, lorsque pour la seconde fois on lui adressa des réclamations semblables, mais beaucoup plus fortes! Quelle indignation il dut ressentir pour ce trompeur abominable, parjure!

Furno, dont la cupidité fut encouragée par un premier succès ou peut-être mal satisfaite, d'ailleurs homme souple et rusé qui avait appris à mieux connaître son monde, tenta auprès des huit autres États (Bâle et Schaffhouse exceptés) ce qui lui avait si bien réussi auprès de Berne et de Fribourg; mais pour plus de sûreté il usa de détours. Il commença par montrer, en grand secret, la copie d'un testament pareil en faveur des huit cantons, à un Bernois de ses amis, Louis d'Erlach, militaire sans foi ni loi; celui-ci choisit son temps pour en laisser transpirer quelque chose. Aussitôt des délégués vinrent de toutes parts assaillir Furno (nov. 1510); il déplora de ne pouvoir ni envoyer quelqu'un dans son pays ni aller lui-même chercher le document, attendu que lui et les siens

[324] *Anshelm; J. G. Fæsi, Histoire diplomatique des legs faits par le duc Charles de Savoie,* dans la *Bibliothèque de Fæsi aîné,* 1797, p. 140 et suiv.

[325] En 1510 à Fribourg. *Anshelm.*



étaient exposés à des vexations continuelles[326]. Les délégués des cantons déclarèrent alors par écrit : « Qu'après la remise de la charte ils lui donneraient une pension annuelle considérable, un beau présent et le droit de bourgeoisie, et qu'ils retireraient ses biens de Savoie[327]. » Furno ne tarda pas à présenter un testament semblable au premier, et qui mentionnait une somme de huit cent mille florins en faveur des huit cantons[328]. Le duc de Savoie envoya une députation considérable chargée d'exposer à la diète la trahison, le parjure et la scélératesse de Furno, et de demander justice[329]. Mais qu'espérer de cette démarche? Zurich avait auparavant déjà réclamé une enquête et fait ses réserves contre toute atteinte portée à l'honneur[330]; le prince dut s'estimer heureux qu'on ne l'attaquât pas les armes à la main[331]. — Les cantons forestiers emmenèrent le faussaire à Schwyz pour les fêtes du carnaval[332], et menacèrent de se rendre aux diètes la lance et la hallebarde à la main[333]; toutefois ils écoutèrent les propositions d'arrangement de l'Empereur[334]. L'affaire trainant en longueur devint de

[326] Essentiellement d'après *la déclaration de Furno*, datée de Fribourg, 16 nov. 1510, dans *Fæsi*, 145 et suiv.

[327] Cette *déclaration*, de la même date, se trouve dans *Fæsi*, p. 147 et suiv. Zurich, Zoug et Glaris n'avaient point envoyé de députés, mais les autres agirent en leur nom.

[328] En latin, à la date du 18 mars 1489; *Anshelm* n'en donne qu'une mauvaise traduction allemande, n'ayant pu trouver l'original.

[329] *Anshelm; Recès*, Lucerne, 21 janvier 1511.

[330] *Recès*, Zoug, 7 janvier 1511, dans *Fæsi*, 157 et suiv.

[331] *Recès*, Zoug, 7 janvier.

[332] *Anshelm.*

[333] *Anshelm.*

[334] *Recès*, Bade, 3 février 1511. Dans le *recès* de Zoug, 4 mars, dans *Fæsi*, p. 154 et suiv., l'ambassadeur de l'Empereur exposa l'affection de

plus en plus grave ; tandis que les uns armaient contre la Savoie, que d'autres levaient des troupes, « pour résister à la violence, » le duc était profondément indigné d'une fraude qui ruinait ses États [335]. Les cantons forestiers s'impatientèrent ; ils regardèrent comme injurieuse une offre de cent mille florins [336], apprirent avec indifférence la nouvelle que l'Empereur attaquerait la Suisse si l'on investissait la Savoie [337], et se mirent en marche [338]. Les partis dans une attente extrême se rendirent à une diète à Soleure ; Berne et Fribourg se laissèrent persuader de mettre leur part dans une masse commune ; la Savoie consentit à payer une seconde somme plus forte (juin 1511) [339], et bientôt on parvint à conclure à Berne l'accord suivant : « Le duc s'engage de sa bonne volonté et par motif de bon voisinage à payer aux dix États trois cent mille florins du Rhin, et aux troupes pour les frais de l'expédition dix mille florins ; les cantons de leur côté renonceront à toutes prétentions et livreront les chartes. Si les paiemens n'ont pas lieu dans les délais fixés, les Confédérés pourront se saisir des hypothèques [340]. » Délivré non sans peine de la crainte de

son maître pour la Savoie, « vu surtout que ce duché est allié à l'Empire et que le domaine de madame Marguerite, fille de S. M. Impériale, est assigné sur cet État. »

335 Berne et Fribourg. *Anshelm.*

336 *Recès,* Zoug, 1er mai. *R. Tsch.* III, 4 *b.*

337 *Recès,* Zurich, 20 mai. *R. Tsch.* III, 6.

338 *Anshelm.*

339 *Recès,* Soleure, 4 juin. *R. Tsch.* III, 7. Les Schwyzois stationnaient à Berthoud. Berne s'efforçait de les empêcher d'avancer. *P. Dittlinger* et *H. de Wingarten à Berne;* Berthoud, 8 juin. *Ch. Mém.* XXVI, 66.

340 La *charte* de Berne, 24 juin, dans *Fæsi,* p. 199 et suiv.

la guerre, les cantons ne se retirant qu'à regret[341], le duc fut accablé du souci de trouver de l'argent. Il dut envoyer toute son argenterie à l'hôtel des monnaies[342], mettre à contribution nobles et prélats[343], prier ses amis de lui servir de cautions, ouvrir des emprunts[344], et malgré tout cela, il fut hors d'état de satisfaire aux paiemens[345]. Plusieurs cantons consentirent à un rabais de près d'un tiers[346]; on dit publiquement que dans cette affaire les députés suisses avaient mis en oubli la loyauté de leurs aïeux[347].

Furno ne jouit pas longtemps des fruits de sa tromperie et du plaisir d'avoir appauvri le duc de Savoie[348];

[341] Schinner les retint. *Recès*, Lucerne, 17 juin; ils s'étaient avancés jusqu'à St.-Maurice. *Recès*, Berne, 10 juin. *R. Tsch.* III, 8.

[342] A Berne, pour frapper force fennings, 4 pour une couronne, le marc compté à 6 couronnes. Le directeur des monnaies s'appelait M. Glaser. *Anshelm.*

[343] *Anshelm.*

[344] Berne cautionna le duc pour 15,000 florins qu'il emprunta de Bâle; B. May pour 16,000 florins. *Anshelm.*

[345] *Anshelm.*

[346] *Anshelm.*

[347] Le duc aussi profita de l'occasion : « On dit publiquement que le duc fit de grandes épargnes sur les contributions imposées à ses prélats et à ses nobles, et que les négociateurs, Louis d'Erlach, de Berne, Albert de Stein et Antoine Roll, qui avaient perdu presque toute leur fortune, gagnèrent avec le duc des capitaux et des intérêts considérables, et obtinrent des Confédérés de très-beaux présens. » *Anshelm.* On trouve quelque chose d'analogue dans le *Recès* de Zurich, 24 mars 1512, avec l'adjonction qu'on enleva aussi de l'argent à Furno. On a une quittance d'A. de Stein pour 200 florins reçus de Glaris au profit de Furno. *Doc. Tsch.* VI, 12.

[348] Il déclara qu'il voulait le réduire à la condition du plus pauvre gentilhomme, et il avait, à cet effet, rédigé en faveur de l'Empereur, du roi de France et de Venise, des legs semblables à ceux en faveur des Confédérés, en tout pour 2,000,000 de couronnes; mais les Suisses seuls firent valoir leurs prétentions. *Anshelm.*

il mourut à Fribourg, où il fut enterré dans la chapelle ajoutée par lui à l'église des Franciscains[349].

Les menées des partis produisirent à cette époque une fermentation violente dans plusieurs cantons et villes de la Confédération, mais nulle part autant que dans le Valais et à Fribourg, par l'effet de la division entre deux chefs populaires, Matthieu Schinner et George Auf der Flüh. Celui-ci prit le dessus en Valais, pendant l'absence de l'évêque et par l'appui des gens de guerre irrités au sujet de l'expédition de Chiazzo[350]. Bientôt réduit à fuir la vengeance de Schinner, il fut incarcéré à Fribourg[351]. Tour à tour en prison, à l'Hôtel-de-Ville, à la torture, suivant que des amis intercédaient pour lui ou que des ennemis l'accusaient, il fut sur le point de recouvrer sa liberté lorsque Gaspard Schinner, frère de l'évêque, se présenta comme son adversaire et le livra aux mains de la justice[352].

349 *Leu* art. Furno. Ses héritiers se présentèrent en 1514 devant la diète. *Recès*, Berne, 10 juillet. = Guichenon rapporte en abrégé le fait que Gloutz raconte en détail d'après les autorités qu'il cite. Il est fort singulier, après cela, que M. le marquis Costa de Beauregard ait, dans ses *Mémoires historiques sur la maison royale de Savoie*, t. I, p. 298, révoqué en doute la vérité de ce récit. Voici ce qu'il dit : « Quant aux Suisses de Berne et de Fribourg, ils prétendaient avoir contre le duc de Savoie des créances considérables hypothéquées sur le Pays-de-Vaud. Dette, ajoute Guichenon, dont il n'existait aucune preuve aux archives de Savoie, et dont cet écrivain laisse entendre que le titre avait été falsifié. Cette assertion étrange manque de fermeté, et manque encore plus de vraisemblance. Il est plus à croire que les ducs Louis et Charles Ier, et après eux les régentes, obligés de réduire par les armes leurs vassaux révoltés, employèrent contre eux quelques troupes louées des cantons suisses à titres onéreux. » C. M.

350 *Anshelm*.

351 *Fribourg à Soleure*, 22 janvier, 1511. *Ch. Mém.* XXVI, 7. D'après *Anshelm* il fut arrêté le jour de St.-Maurice, 1510.

352 *Anshelm* et l'excellente *Histoire de l'arrestation et de l'exécution du*



Dès ce moment l'affaire devint plus sérieuse ; on donna aux parties des défenseurs, et George Auf der Flüh obtint que l'avoyer français Arsent fût le sien. Cet homme, d'une ancienne famille fribourgeoise, fait chevalier près du Saint-Sépulcre pendant un pélerinage, récemment élevé à la plus haute magistrature, incorruptible [353], gendre du respectable avoyer bernois, Guillaume de Diessbach, jouissait de l'estime universelle [354] ; un magistrat considéré, habile et brave, le banneret Pierre Falk [355], lui avait juré une haine mortelle, soit par jalousie, soit parce qu'il venait de perdre un procès contre lui [356]. Quoique à regret, quoique la coutume ne permît guère qu'un avoyer remplît l'office d'avocat, Arsent fit son devoir, plaignit publiquement le malheureux, et laissa un libre cours à son indignation lorsqu'on voulut le juger ; il fit une protestation formelle, vu que les accusations étaient vagues et les témoins ennemis de l'accusé [357], et il demanda qu'on prît du temps pour réfléchir. On y consentit, mais on tira de prison Gaspard Schinner, au bruit des tambours et

chevalier François d'Arsent dans le *Geschichtforscher*. Berne, 1812, in-8°, I, 115 et suiv.

353 L'évêque de Sion lui promit de procurer à un de ses fils pour 1000 ducats de prébendes, s'il le soutenait contre Auf der Flüh. *Histoire*, 118.

354 En très-grande partie tiré de la note *a* p. 115 de l'*Histoire*.

355 Il se comporta en habile guerrier et homme d'État dans les campagnes d'Italie ; d'après *Leu*, art. Falk, il entra au conseil en 1511, devint avoyer en 1514, et mourut à Rhodes pendant son second pélerinage à Jérusalem.

356 La note *a* citée tout-à-l'heure.

357 Il déclara qu'il prononcerait, lorsque Gaspard Schinner amènerait comme témoins devant les conseils et les bourgeois sept hommes honorables qui ne seraient pas liés à l'évêque par un serment, etc. *Histoire*, p. 118.



des fifres [358]. Alors seulement Auf der Flüh et ses amis reconnurent leur danger; sa femme, mère de vingt-quatre enfans [359], intercéda pour lui avec larmes. L'avoyer Arsent ne vit d'autre moyen de le soustraire à la fureur des partis que la fuite; un soir on gagna quelques-uns de ses gardiens et l'on endormit les autres; Auf der Flüh s'évada [360]; un courrier de la ville le transporta sur le bord opposé de la rivière; son ami Michel Glaser, de Berne, l'attendait avec un cheval; ils s'enfuirent à Neuchâtel [361].

La nouvelle de l'évasion d'Auf der Flüh mit tout Fribourg en rumeur (janvier 1511); on le poursuivit [362]; le peuple soulevé [363] menaça de piller les maisons de ses amis. L'avoyer Arsent et d'autres citoyens compromis assistaient au culte divin; quoique avertis par un Bernois, ils restèrent dans l'église; les prêtres ne continrent qu'avec peine le peuple sanguinaire qui voulait y pénétrer [364]. Incessamment cernés [365], les prisonniers ne reçurent pas de nourriture de tout le jour; un petit feu [366] les préserva du froid excessif. Quelque temps après on leur permit de se réfugier dans

358 *Histoire*, l. c.

359 Il avait en outre 20 enfans illégitimes. *Anshelm.*

360 *Anshelm.*

361 *Anshelm; Fribourg à Soleure*, 22 janvier.

362 *Anshelm; Fribourg à Soleure*, 22 janvier.

363 « Il y eut une grande sédition, telle qu'on n'en avait ni vu ni entendu depuis 60 ans, Dieu le pardonne à l'évêque du Valais; il les a huilés de façon que la pauvre ville de Fribourg ne s'en lavera pas de longtemps. » *Histoire*, p. 119.

364 « On voulait envahir leurs maisons et les assassiner eux-mêmes. » *Histoire*, p. 120.

365 « Par environ 60 personnes. » *Histoire*, l. c.

366 « On mit en pièces et l'on brûla quelques bancs dans l'église. » *Histoire.*

l'asile des Franciscains, et plus tard dans leurs maisons, ce qui fut accordé sur la demande d'une députation bernoise, à laquelle on promit de laisser à la justice son cours[367]; mais bientôt il fallut ramener les prisonniers dans le cloître, vu l'impossibilité de les défendre contre la commune, et l'on interdit aux députés bernois de les voir[368].

Sur ces entrefaites Auf der Flüh se rendit de Neuchâtel à Berne, pour se présenter devant la justice. C'était le seul moyen de sortir d'embarras, car Neuchâtel refusait l'extradition du fugitif et Fribourg le réclamait avec insistance[369].

La colère, la vengeance, la fureur éclatèrent alors contre le malheureux Arsent et ses amis. Plusieurs s'enfuirent, et avec eux la femme de l'avoyer[370]. Pendant un nouveau soulèvement, Pierre Falk à la tête de ses satellites pénétra dans le lieu de refuge, chassa les parens, les amis et les serviteurs des prisonniers, et défendit à ceux-ci de manger ensemble et de se parler[371]. Il convoqua de son autorité les conseils et les

[367] « De n'user d'aucune espèce de violence envers personne, mais de faire droit à chacun. » *Histoire*.

[368] Le 22 janvier. *Histoire*, 121.

[369] *Anshelm*; Lucerne et Soleure étaient favorables à Neuchâtel.

[370] *Anshelm* nomme parmi les fugitifs l'abbé de Hauterive, curé de l'avoyer d'Arsent, et le doyen Louis Læubli, dont on raconte à cette époque des choses peu honorables, mais qui plus tard se fit connaître comme prévôt de Soleure par la défense de l'ancienne doctrine.

[371] « Feu le pieux chevalier supplia au nom de Dieu qu'on laissât auprès de lui son fils cadet ou un de ses serviteurs; mais on écarta tout le monde, et les deux seigneurs (Jean Krummenstall, aussi membre du conseil, était le second) furent forcés d'habiter la même chambre, mais de manger à deux tables séparées et de ne point se parler. » *Histoire*, p. 122.

bourgeois et fit jeter l'avoyer dans une tour affreuse[372]. Cela n'assouvit point sa rage; il pénétra dans la maison d'Arsent, chassa ses enfans et ses domestiques, força ses armoires pour découvrir quelque témoignage contre lui, et prit possession de ses biens, au nom de la ville[373]. Ambassade sur ambassade, prière sur prière en faveur du prisonnier vinrent de la part des diètes[374], de l'évêque de Lausanne[375], de Berne et des autres États de la Suisse, de sa famille et d'amis considérés[376]. Le vénérable avoyer Guillaume de Diessbach parla au nom de Berne, rappela son amitié personnelle pour Fribourg, ses services, et demanda que son gendre comparût devant un tribunal fédéral[377]; mais en vain; il fallait du sang, le sang seul pouvait apaiser la soif ardente de vengeance dont Falk était dévoré. Un seul moment, pendant une absence du banneret, un rayon d'espoir vint luire aux yeux de l'infortuné; le retour de Falk le fit évanouir[378]. Le chevalier supporta sa disgrâce avec constance et dignité; il ne demanda que la faveur de recevoir les

[372] La députation bernoise était partie : « O pauvre liberté et concession accordée à l'honorable députation de Berne, comme tu as été mal observée à l'égard du chevalier ! » *Histoire*, p. 123.

[373] « Afin d'ouvrir une libre carrière à l'arbitraire. » *Histoire*, l. c.

[374] *Recès*, Bade, 3 février; *recès*, Lucerne, 19 février. D'après l'*Histoire*, p. 124, le député de Zurich, maître Winkler, était opposé à Arsent.

[375] D'après le *Protocole du conseil de Fribourg*, dans l'*Appendice* de l'*Histoire*, p. 132.

[376] Melchior Zurgilgen de Lucerne intercéda pour lui « avec de grandes supplications, avec des exhortations instantes et les yeux en larmes, au point que le bon Dieu dans le ciel dut être ému de pitié. » *Histoire*, p. 127.

[377] *Histoire*, p. 125.

[378] « L'affaire rétrograda totalement. » *Histoire*, p, 127.

derniers sacremens, ce qui lui fut accordé; agenouillé pour les recevoir, il déclara à haute voix : « Qu'il ne se sentait coupable d'aucun crime envers l'État, qu'il avait contribué à l'évasion d'Auf der Flüh par pitié, non pour des présens; que s'il ne disait pas la vérité, il consentait que le corps du Seigneur, offert aux mortels pour leur consolation et leur salut, le tuât sur-le-champ et damnât éternellement son âme. » Il pleurait à chaudes larmes de même que tous les assistans[379]. Sa fermeté l'abandonna deux fois : une nuit dans son cachot, alors qu'il ressentit les affres de la mort[380], il écrivit à ses amis de Berne de sauver sa vie par l'extradition d'Auf der Flüh; en second lieu, lorsqu'il comparut comme un criminel devant les conseils et les bourgeois, dans la salle où l'on avait si souvent écouté ses sages avis, où, premier magistrat, il avait reçu de respectueux hommages; là, il ne put s'empêcher d'implorer la clémence, mais il entendit avec calme sa sentence de mort (18 mars)[381]. Elle ne fut point révoquée, malgré l'intercession du duc de Savoie, du clergé de Fribourg, de beaucoup de dames, de la jeunesse des écoles et de sa famille affligée[382]. Arsent

[379] *Histoire*, p. 128.

[380] « Le pieux chevalier était persuadé qu'on le tuerait secrètement. » *Hist.*, l. c.

[381] « Un homme honorable, Jean Techtermann, donna le premier vote pour la mort, et tint ainsi la parole qu'il avait donnée à ses armoiries dans la maison de l'abbé de Hauterive, en présence des conseils et de quelques-uns des bannerets; cet honorable juge dit en s'adressant aux armes de feu le seigneur François, gravées sur une fenêtre : « Dragon, dragon (cimier du casque d'Arsent), je te rendrai dans peu de temps un service qui t'empêchera de me mordre à l'avenir. » *Histoire*, p. 130.

[382] *Histoire*, p. 131.

marcha résolument au supplice [383], car on pouvait lui ôter la vie, mais non la bonne conscience ni l'honneur. Il pria son confesseur de lui donner un couteau pour couper sa chaussure, afin d'aller à la mort nu-pieds ainsi que son Sauveur. Comme l'avoyer Didier d'Englisberg lui enlevait les insignes de la chevalerie : « Vous n'avez pas le droit de me prendre ce que Dieu m'a donné [384], dit-il, et je veux paraître devant lui en loyal chevalier [385]. »

Après l'exécution d'Arsent, l'affaire d'Auf der Flüh fut bientôt décidée; les Bernois assignèrent les parties à plaider leur cause devant un tribunal et leur fixèrent

383 « Avec beaucoup de beaux discours et de sages raisons, jusqu'à sa fin. » *Histoire*, l. c.

384 Probablement parce qu'il avait reçu la chevalerie pendant son pélerinage au saint sépulcre. Note *i* de l'*Histoire*, p. 131.

385 *Histoire*, l. c. « On trancha aussi la tête à l'huissier de l'hôtel-de-ville. Ce furent les premiers que l'on exécuta au son des cloches neuves et au dedans des nouvelles barrières. » *Anshelm*. Grande consolation et grand honneur! Deux faits encore méritent une mention. *Anshelm* dit qu'Arsent et l'huissier furent décapités pour servir d'exemple aux magistrats et à leurs agens, *à la place de George* (Auf der Flüh). Donnait-on dans l'ancienne Suisse une semblable extension au droit de représailles? Nous en citerons encore dans le cinquième livre un exemple remarquable, mais d'une autre nature.—*Arsent* laissa cinq enfans, trois filles et deux fils; les premières entrèrent par mariage dans les familles Lambert, de Corbières et Périsset; des deux fils, Thiébaut, l'aîné, embrassa l'état ecclésiastique; à la mort de son père il était déjà doyen à Fribourg. Son frère Guillaume eut une destinée malheureuse. D'abord membre du conseil de Fribourg, ensuite capitaine au service de France, il réclamait du roi de France une somme considérable pour ses déboursés : la diète reconnut la validité de la réclamation; le paiement fut promis, mais non effectué. Outré contre les rois, Arsent brûla la cervelle en pleine rue à un jeune parent de ce prince, qui faisait ses études à Bâle; ce fut en 1536; il s'enfuit en Lorraine, mais il fut arrêté, puis mis à mort, comme son père, en 1538. Avec lui s'éteignit sa famille. *Histoire*, p. 115, n. *a*.

quatre jours dont le premier était le 24 mars 1511. On donna des saufs-conduits à tout le monde, particulièrement à l'évêque du Valais et aux délégués de Fribourg. Mais les Fribourgeois ne s'inquiétèrent guère de la chose, et les Valaisans ne voulaient absolument entendre qu'à la confirmation des jugemens prononcés par eux et par les Fribourgeois; personne ne se présentant contre le prisonnier, on lui fit jurer de s'expatrier à jamais; on exigea une caution pour les frais de la procédure, on le rendit ensuite à la liberté [386].

[386] Le petit et le grand conseil prononcèrent cette sentence le 27 mars. Auf der Flüh fut gardé à vue par l'huissier huit jours encore. Sébastien de Stein se porta caution de tous les frais, après quoi on laissa partir de Fribourg la femme et la fille d'Auf der Flüh. *Anshelm.*





CHAPITRE IV.

LES CONFÉDÉRÉS CONTRE LA FRANCE.

PREMIÈRE PARTIE. — *Les Confédérés à la solde du pape.*

Continuation de la guerre en Italie. — Louis XII tente de faire punir le pape par un concile ; exploits de Jules, désastres de son armée ; il soulève les Confédérés contre la France ; leur expédition infructueuse pendant l'hiver et l'embarras qui en résulte pour eux. — Alliance contre les Français ; ceux-ci négocient avec les Confédérés ; éblouis par la victoire de Ravenne, ils rompent les négociations. — Colère des Suisses ; ils entrent en pourparlers à Venise avec Matthieu Schinner, et s'emparent avec les Vénitiens du duché de Milan. — Joie du pape ; il demande une ambassade suisse, mais se brouille derechef avec Venise. — Installation de Maximilien Sforza comme duc de Milan. — Les Confédérés prennent possession de Neuchâtel et de Thierstein, et assiégent les châteaux de Lugano et de Locarno. — Jacques Stapfer.

Pendant plus d'un demi-siècle, séduits par l'or de la France et entraînés dans les batailles, de plus en plus familiarisés avec les armes, mais étrangers aux vertus de leurs pères, les Confédérés, en développant leurs forces, avaient dépassé les frontières de leur pays, et furent dès lors dépendans des autres puissances. Le plus souvent instrumens des Français, ils se présentent comme leurs adversaires, d'abord à la solde du pape, ensuite, sinon pour défendre leurs foyers, du moins dans l'intérêt de leur propre cause,



afin de venger l'honneur national outragé et d'augmenter leur fortune. Après une campagne mal dirigée, ils s'emparent presque sans coup férir du duché de Milan, et apaisent l'ombre gravement offensée de l'infortuné Ludovico Sforza en réintégrant son fils dans son héritage paternel. A peu près le seul appui de ce prince faible, ils voient la fortune couronner leurs efforts jusqu'à ce que la discorde les humilie à la bataille de Marignan, après laquelle ils renouvellent et consolident leur alliance avec la France; comme si l'échange du sang contre l'or, commençant par la défaite de St.-Jacques sur la Birse, dût être scellé par d'innombrables sacrifices humains et par les terribles vestiges de l'incendie *!

L'Italie, terre d'abondance et de délices, demeure le théâtre de leurs ravages; les rapports des États entre eux restent incertains et toujours flottans; il n'est pas rare de les voir aujourd'hui unis comme des frères pour un but commun, demain tourner leurs armes les uns contre les autres, semblables aux infortunés qui, poussés par le délire, méconnaissent l'amour, l'amitié, l'utilité, l'honneur.

Jamais la diète fédérale ne siégea plus honorée, plus respectée, entourée de plus d'éclat qu'à cette époque. Tour à tour comparurent devant elle des ambassadeurs du chef de la chrétienté, de l'Empereur, des rois de France, d'Angleterre et d'Espagne, ainsi que

* Les événemens racontés dans cette première partie du chapitre IV l'ont aussi été par M. *Daru, Hist. de Venise*, t. IV, livre XXIII et commencement du l. XXIV, et par M. *de Sismondi, Hist. des Français*, t. XV, chap. XXXII. Les trois écrivains se complètent mutuellement, chacun d'eux donnant le premier rôle à la nation dont il écrit l'histoire. C. M.



d'une foule de ducs, de comtes et de villes du voisinage. Tous vinrent avec des paroles flatteuses courtiser l'amitié des Suisses, et par des indulgences, par des franchises temporelles et spirituelles, par des présens et des pensions, s'assurer du bras de fer de ces guerriers invincibles [1]. D'un autre côté nous entendons les discours les plus éloquens des magistrats suisses sur l'urgence d'éviter le service et les funestes présens des monarques, nous lisons des arrêts qui condamnent les transgresseurs de défenses souvent renouvelées [2], et nous n'en voyons pas moins des Confédérés sous tous les drapeaux, capitaines et soldats, hommes considérés et hommes vulgaires.

La *France*, dont les souverains rusés avaient exécuté tant de projets au prix du sang suisse, recherchait moins alors l'amitié des Confédérés, soit parce que son traité avec l'Empereur et les événemens favorables rendaient des armées nombreuses moins nécessaires, soit parce que le roi, dans des vues d'économie inopportune [3], espérait remplacer les Suisses par des lansquenets ou en enrôler suffisamment sans l'autorisation de leurs supérieurs. C'est ainsi que le traité conclu pour dix ans entre Louis XII et les Confédérés, au commencement de la guerre de Souabe, atteignit son terme sans qu'une des parties montrât beaucoup d'en-

[1] « Il est certain que si pendant ces années les hommes influens dans la Confédération avaient été fermes et unis, et qu'ils eussent su tirer parti de leur bonheur et des circonstances, ils auraient acquis plus d'honneur, de gloire et de fortune que leurs ancêtres, et plus que n'auraient pu imaginer l'intérêt et la cupidité avec toutes leurs ruses; d'ailleurs la discorde devait nécessairement changer leur bonheur en malheur. » *Anshelm.*

[2] *Anshelm.*

[3] *Mézeray*, II, 851; *Dubos*, I.

vie de le renouveler [4]. A la vérité lorsque le pape eut commencé ses enrôlemens, l'évêque de Lausanne, ami zélé des Français, soumit à la diète le projet d'un nouveau traité [5] (1509, mars), mais peu de Cantons étaient disposés à l'accepter [6], et les Français, enflés par leur fortune militaire, ne se souciaient guère de ces alliés; bien plus, après la bataille d'Agnadel, ils congédièrent les mercenaires suisses en les accablant d'outrages [7]. Pendant l'expédition de Chiazzo, le roi de France reprit des sentimens plus affectueux, mais sans succès, bien que, de concert avec lui, l'Empereur voulût s'allier aux Confédérés [8].

Cette fois encore Louis suspendit les négociations, parce qu'il venait de renouer ses bonnes relations avec Maximilien [9]. Les deux monarques prorogèrent le traité

[4] Les historiens étrangers disent tous que les Confédérés rompirent les relations, parce que Louis refusa d'élever les pensions, et même *Zurlauben*, généralement si bien informé, reproduit cette assertion dans son *Histoire militaire des Suisses*, etc. Paris, 1751, in-8°, vol. 4, p. 125; mais nous ne trouvons aucun vestige du fait, et même par deux fois (*Recès*, Lucerne, 12 sept. 1510 et *Soleure*, 4 juin 1511) les députés des trois Waldstetten quittèrent la séance à l'apparition des députés français, et ne voulurent pas entendre parler d'un renouvellement de l'alliance.

[5] Il se présente pour la première fois le 16 avril 1509 (*recès* de Lucerne), pour assurer la diète de la vieille amitié du roi; il soumit le projet à la diète de Berne, le 14 mai.

[6] *Recès*, Lucerne, 13 juin 1509.

[7] Ils en congédièrent un grand nombre, sans les payer, les traitant de *coquins*, *vilains*, *vachiers*, et leur ordonnèrent de quitter le pays, sous peine d'être pendus. *Anshelm*.

[8] *André de Burgo, J. de Mota à Marg. d'Autriche*, Tours, 19 sept. 1510, dans les *Lettres de Louis XII*, Paris, 1712, in-8°, II, 30. *Recès*, Lucerne, sept. 1510. Voy. aussi ci-dessus n. 4.

[9] *Recès*, Zurich, 20 sept. 1510. *R. Tsch.*, II, 112. Le baron de Sax était à la tête de l'ambassade autrichienne.



de Cambrai [10], et résolurent d'attaquer le pape à la fois avec les armes temporelles et les armes spirituelles [11]. La conduite de Jules leur en fournit la meilleure occasion : la renaissance des sciences (1511), la connaissance de la simplicité et des vertus des premiers chrétiens, avaient généralement propagé l'idée que les mœurs détestables du clergé et surtout la corruption de la cour de Rome exigeaient des mesures sérieuses, telles qu'en avaient projeté des hommes vénérables aux conciles de Constance et de Bâle, mais que les intrigues des papes avaient détournées. Dans ces circonstances, le clergé de France, habitué à respecter les principes du christianisme plus que les prétentions et les caprices du souverain pontife, proclama la nécessité de convoquer les pères de l'Eglise et d'obliger le pape à rendre compte de sa conduite [12]; il fut appuyé par plusieurs cardinaux, des plus considérés, que le pape avait offensés dans des accès de colère [13]. Pise fut choisi pour le lieu de l'assemblée, et l'affaire conduite avec tant de mystère, que Jules, revenant d'une campagne, trouva inopinément affichée à Rimini la sommation de comparaître devant le conseil [14]. Il ne perdit pas la tête, mais convoqua de son côté les pères de l'Eglise [15], et, pour renforcer son parti, nomma huit nouveaux

[10] Le *document* de Blois, 17 novembre 1510, dans *Dumont*, t. IV, P. 1, p. 132.

[11] *Fugger*, 1277; *Hæberlin*, IX, 498.

[12] En date d'Orléans, 28 septembre. *J. Caulier à Marg. d'Autriche*, 1er octobre 1510; *Lettres de Louis XII*, II, 46; *Guicciardini*, 606.

[13] *Mézeray*, II, 853; *Raynaldus, continuatio Annalium eccles. Baronii.* Coloniæ Agr. 1691, seq. fol., t. XX, 86 seq.; *Guicciardini*, 606, 648.

[14] *Guicciardini*, 646.

[15] *Raynaldus*, XX, 89.

cardinaux, du nombre desquels fut l'évêque de Sion [16]. Schinner, chassé par le parti français et fuyant sa patrie, était parvenu à Rome à la faveur de divers déguisemens [17]. Plusieurs circonstances secondèrent le pape tout d'abord : un soulèvement populaire effraya l'assemblée de Pise, les ecclésiastiques allemands n'arrivèrent point, les pères s'enfuirent à Milan [18].

Cependant l'Italie gémissait toujours sous le poids de la guerre, continuée sans succès notable, sans grands efforts, bien qu'ici l'on prît une ville d'assaut et que là une autre tombât par trahison. La France se contentait de défendre ses conquêtes, l'Empereur et l'Espagne manquaient d'énergie, Venise était trop affaiblie pour faire une guerre offensive, le pape seul déployait une activité infatigable et présentait le plus singulier spectacle. Vieux et maladif, le vicaire du patient et charitable Sauveur établit son camp dans le voisinage de la forteresse de la Mirandole, présent à toutes les opérations du siége; la rigueur d'un froid extraordinaire semblait exciter son ardeur belliqueuse. Il prescrivait la direction de l'artillerie, commandait l'attaque, censurait les uns, encourageait les autres en leur promettant le pillage de la ville. La capitulation de la Mirandole (1511 février) lui enleva le plaisir d'un assaut. Dans son impatience il n'attendit pas que les décombres des

[16] A Ravenne, le 20 mars 1511; *Raynaldus*, XX, 100.

[17] « Pressé par la Mazze *, il s'évada secrètement à cheval, traversa le pays sous divers déguisemens et en changeant son visage, sortit du Valais, passa inconnu des montagnes sauvages, entra dans l'État de Venise, et traversant l'armée française et celle de Ferrare, parvint miraculeusement à Rome, auprès du pape. » *Anshelm.*

[18] *Muratori*, X, 58 seq.; *Mézeray*, II, 856.

* Voy. *J. de Muller*, t. IV, p. 284 et suiv. C. M.

portes fussent déblayés, mais entra dans la ville par-dessus les murailles [19]. La joie du pape ne tarda pas à être troublée. Il avait résolu d'assiéger Ferrare, dans le but de punir le duc de ce nom de son attachement pour la France; afin de faciliter l'exécution de l'entreprise, il fallait avant tout se rendre maître de Bastia, l'un des ouvrages avancés. Une forte division de l'armée était occupée à cette tentative, soutenue par des barques vénitiennes qui avaient remonté le Pô (mars); mais les assiégeans, surpris, perdirent après un combat opiniâtre la plus grande partie de leur artillerie et de leur bagage, ainsi que plusieurs embarcations [20]. Les Français poursuivirent leur victoire et enlevèrent au pape l'importante et forte ville de Bologne (mai), avec l'aide de la famille Bentivoglio, chassée par le pontife [21]. Dans cette rencontre l'art fit une perte plus irréparable que celle de l'opulente ville, perte sensible aux amis du beau, dans tous les temps et chez toutes les nations: le peuple furieux détruisit la statue de Jules, chef-d'œuvre de l'immortel Michel-Ange [22]. Le général français en abandonna les débris au duc de Ferrare,

[19] *Bembo*, 175; *Guicciardini*, 617 seq.; *Mémoires de Bayard*, 181; *Muratori*, X, 52. *De la Noue*, dans les notes marginales sur la traduction française de *Guicciardini* (I, 342), citée plus haut, fait remarquer le contraste entre le pape et saint Paul qui s'enfuit par les murs de Damas, d'où on le descendit dans une corbeille.

[20] *A. de Burgo à Marg. d'Autriche*, Blois, 12 mars 1511, dans les *Lettres de Louis XII*, II, 128 et suiv.; *Bembo*, 176; *Bayard*, 181 et suiv.; *Muratori*, X, 53; *Raynaldus*, XX, 100. Il se trouvait aussi là quelques centaines de Suisses, dont le chef est appelé Jacques Zemberc dans les *Mémoires de Bayard*, 189.

[21] *Ferry Carondelet à Marg. d'Autr.* Fayence, 26 mai 1511; *Lettres de Louis XII*, II, 244; *Guicciardini*, 642 seq.; *Muratori*, X, 54.

[22] La *lettre* citée *de Ferry Carondelet*; *Guicciardini*, 644, 645; *Muratori*, X, 55; d'après celui-ci, elle coûta 5,000 ducats.

qui en fit fondre un canon de gros calibre auquel il donna le nom de Jules; la tête, moins mutilée, devint un ornement de son musée[23].

Les désastres subséquens de l'armée fugitive et l'assassinat du cardinal de Pavie par le duc d'Urbino, neveu du pape[24], brisèrent l'opiniâtreté de Jules et le rendirent plus souple : il se montra disposé à renouer avec l'Empereur et avec la France[25] des négociations qu'on n'avait jamais poussées sérieusement[26]. L'état déplorable de l'armée ennemie permettait à Louis XII de conduire énergiquement les négociations, et de terminer heureusement la guerre; mais, soit irrésolution incompréhensible[27] ou remords de conscience[28], il fit rentrer ses troupes dans le Milanais[29]. Jules se vit ainsi délivré de la crainte d'une attaque prochaine contre Rome; il guérit d'une maladie qui l'avait conduit au bord de la tombe[30] et se réjouit des perspectives riantes qui se présentaient à lui de toutes parts.

Si jamais les circonstances extérieures se réunirent pour conseiller aux Suisses d'adopter les principes d'une sage politique et de soustraire leur peuple à la honte du service étranger, ce fut alors. Le pape était courroucé; la France, pour les braver, s'alliait avec les

[23] *Roscoe*, I, 458.

[24] *Lettre* citée *de Ferry Carondelet; A. de Burgo à Marg. d'Autriche*, Grenoble, 31 mai, dans les *Lettres de Louis XII*, 248 et suiv.; *Guicciardini*, 646; *Muratori*, X, 55 seq.

[25] *Raynaldus*, XX, 101; *Mézeray*, II, 856.

[26] *Lettre* citée *de Burgo*, du 12 mars; *Fugger*, 1278.

[27] *Lettre de Burgo*, du 31 mai.

[28] *Hénault*, I, 418.

[29] *Guicciardini*, 650.

[30] *Muratori*, X, 57.

Grisons[31]; Maximilien, envers lequel ils conservaient des obligations comme membres de l'Empire, avait renouvelé l'alliance héréditaire conclue avec eux après la guerre de Bourgogne[32]; à l'intérieur, la discorde divisait les Suisses, en péril pour quelque parti qu'ils se déclarassent. Mais la passion de la guerre et de l'argent ne connaît ni péril ni patrie, et le rusé cardinal de Sion savait faire jouer ces ressorts. Les choses allaient à souhait quoique Schinner fût généralement haï, à cause de la dernière campagne. Il employa divers moyens d'atteindre son but. Pour dissiper l'opinion généralement accréditée, que le saint Père ne voulait pas payer, il fit répandre par son agent, le curé d'Altorf, le bruit que la pension papale était déposée chez un banquier à Venise[33], mais que le refus de l'Empereur de donner un sauf-conduit[34] mettait dans l'impossibilité de l'aller chercher, et que si l'on tardait jusqu'à l'expiration du cinquième mois, l'argent rentrerait dans le trésor du pape. Il fut mieux secondé encore par un incident de l'expédition de Chiazzo, objet de négociations longues et compliquées. Les Français ayant arrêté à Lugano des courriers suisses, en tuèrent deux et outragèrent l'écu du troisième[35]. On apaisa les parens des victimes

[31] *Mézeray*, II, 851.

[32] Elle est datée de Bade, 7 février 1511, imprimée dans le *Nouveau Musée suisse*, Iᵉ année, 367 et suiv.

[33] *Recès*, Bade, 24 août 1511.

[34] A la diète de *Lucerne*, le 15 juin 1511, les ambassadeurs autrichiens déclarèrent qu'ils avaient le sauf-conduit dans leur poche, mais qu'ils n'osaient pas le remettre avant que tous les cantons eussent accepté l'alliance héréditaire.

[35] *Les députés d'Uri, Schwyz et Unterwalden à Glaris*, Zurich, 6 avril 1511. *Doc. Tsch.*, VI, 3; *Résiliation de Berne*, du 26 nov. 1511, imprimée dans le *Musée suisse*, VIᵉ année, 257 et suiv.; *Anshelm; Bullinger*. J'ai

moyennant deux cents couronnes [36]; mais il fut plus difficile de satisfaire le Canton de Schwyz [37], pour une offense qu'il estimait faite à son honneur national. Des vexations [38] commises envers des négocians suisses dans le Milanais augmentèrent l'irritation et facilitèrent à Schinner le moyen de décider une rupture. L'affaire traînant en longueur, le peuple de Schwyz commença de murmurer et de se préparer à la guerre [39]. La diète promit d'écrire au roi de France et à son gouverneur à Milan pour obtenir satisfaction [40]; le gouvernement du duché fit les offres les plus belles [41]; l'Empereur s'employa pour Louis XII [42]; les Grisons, voisins des États de l'Empereur et privés de leurs soldats enrôlés sous les drapeaux français, supplièrent de ne rien entreprendre contre la France [43]; les délégués de la diète de Lucerne représentèrent à la landsgemeinde de

long-temps hésité à déterminer l'époque de cet événement, attendu que *Bullinger* le fixe à l'an 1511 et que la *lettre* des députés dit : « Dans les » jours passés; » mais l'autorité d'*Anshelm* et la *Résiliation* de Berne sont décisives; on lit : « Superiori anno, dum ad stipendia S. Domini nostri proficiscebantur (nempe Confœderati). »

[36] *Bullinger;* « une jolie somme. » *Schodeler.*

[37] *Lettre* citée du 6 avril.

[38] *Recès,* Bade, 6 janvier et 3 février 1511.

[39] *Recès,* Lucerne, 9 septembre et 17 octobre 1511.

[40] « Il serait mal commode pour nous de faire la guerre maintenant. » *Recès,* 17 octobre. J'ai dit que la diète *promit,* parce que la promesse fut faite le 9 sept., mais non tenue, et il résulte de la lettre de *Baysset* que nous allons citer, que le gouverneur de Milan n'avait point encore reçu de lettre le 21 octobre; peut-être n'écrivit-on pas à cause de l'expédition qui eut lieu peu après.

[41] *Baysset à Lucerne,* 21 octobre. *A. Z.,* VI, 3, 2; *recès,* Lucerne, 4 novembre.

[42] *Recès,* Zurich, 17 novembre. *R. Tsch.,* III, 10 [b]; *Maximilien à Zurich,* Toblach, 21 octobre. *Ch. Mém.,* XXVI, 190.

[43] *Recès,* Lucerne, 4 novembre.

Schwyz les inconvéniens de la rude saison pour faire la guerre, la facilité de fermer la route du St.-Gothard et de couper toute communication avec leurs troupes [44]; St.-Gall écrivit comme une nouvelle certaine que Maximilien songeait à surprendre la Suisse dès que les hostilités avec la France commenceraient [45]. Tout fut inutile. Les Schwyzois voulaient la guerre : ils répondirent avec arrogance et sommèrent leurs Confédérés, au nom de l'alliance, de les soutenir [46] (1511 nov.); quinze cents prirent les armes au milieu du mois de novembre [47]. Les Fribourgeois les suivirent les premiers, ayant à leur tête Pierre Falk, l'ennemi des Français [48]; d'autres se présentèrent plus tard et enfin Berne et Soleure [49]. Quoique aidés partout de gens bien disposés [50], ils transportèrent avec peine leur artillerie par dessus le St.-Gothard [51]. Elle leur rendit de bons services sur les bords du lac Majeur, alors que les Français, montés sur des barques, les provoquaient.

[44] *Lettre des députés de la Confédération* assemblés à Lucerne, *à Soleure*, 18 octobre. *Ch. Mém.*, XXVI, 171; *Anshelm.*

[45] *Recès*, Lucerne, 4 nov. Il en fut question à la cour impériale, comme on le voit par la *lettre de Maximilien à A. de Burgo*, du 25 nov. 1511, dans les *Lettres de Louis XII*, III, 99.

[46] *Anshelm; J. H. Füssli*, l'expédition de l'hiver 1511, dans le *Musée suisse*, VI[e] année, 643 et suiv.

[47] *Anshelm.*

[48] Une *lettre* de lui dans *Fuchs*, II, 272, note 347.

[49] Berne se mit en route le 27 novembre. *Berne à Soleure*, 21 nov. *Ch. Mém.*, XXVI, 203; *Anshelm.* Les Soleurois arrivèrent sur le St.-Gothard, le 4 décembre. Les *capitaines soleurois à Soleure*, le 4 décembre *Ch. Mém.*, XXVI, 220.

[50] *Lettre des capitaines fribourgeois*, dans nos *Pièces justificatives*, n° XVIII, la *lettre soleuroise* du 4 déc. et d'autres.

[51] Était-ce la première fois que l'on transportait de la grosse artillerie par le St.-Gothard?

Les Schwyzois prirent les devants avec quelques Fribourgeois, trouvèrent le pont de la Frise emporté par les flots et virent des archers et de la cavalerie prêts à leur disputer le passage. Plusieurs traversèrent aussitôt la rivière à la nage, et chassèrent les ennemis. Les Schwyzois avaient à peine rétabli le pont, que la bannière de Fribourg les rejoignit et les suivit jusqu'à Varèse; la prudence et le mauvais temps les engagèrent à s'arrêter là pour attendre leurs Confédérés [52].

La campagne, entreprise à la hâte et témérairement, se serait terminée néanmoins à leur avantage, si la discorde et le désordre n'avaient pas tout paralysé. Le peu de troupes que les Français avaient en Italie étaient réparties entre deux places importantes, Bologne et Vérone [53], et les Vénitiens, à l'invitation des Cantons forestiers [54], se disposaient à soutenir les mouvemens des Confédérés [55]. Gaston de Foix, duc de Nemours, jeune héros, commandait en chef dans Milan [56]; il prit les mesures les mieux combinées pour neutraliser la colère des Suisses. Trop faible pour leur résister en bataille rangée, il occupa, aussi bien qu'il put, les lieux fortifiés [57], fit intercepter les transports, essaya de répandre de l'argent et chargea l'habile Lapalice [58] de les observer avec de la cavalerie et de

[52] La *lettre* nº XVIII dans nos *Pièces justificatives.*

[53] *Bayard*, 216; *Mézeray*, II, 857.

[54] *Morosini à Uri, Schwyz et Unterwalden*, Venise, 10 décembre, dans *Fuchs*, II, 275 note 355; *Bembo*, 192.

[55] *Bembo; Dubos*, II, 31.

[56] *Bayard; Mézeray.*

[57] *Guicciardini*, 682.

[58] « Il connaissait parfaitement l'impétuosité et l'inconstance des Confédérés. » *Anshelm.*

l'artillerie et de les provoquer par tous les moyens [59]. Les Confédérés qui avaient marché en avant, rejoints par les troupes de quelques cantons, n'attendirent pas les autres que le mauvais temps avait arrêtés [60]; ils se portèrent sur Galéra; mais l'ennemi ayant tenté une surprise [61], toute l'armée confédérée se réunit dans Legnano [62].

Les Suisses, au nombre de dix mille, se partagèrent en trois divisions (1511 déc.) : Berne, Fribourg et Soleure formèrent l'avant-garde; les Cantons forestiers, l'arrière-garde; le reste composa le gros de l'armée; ils se proposaient de marcher sur Milan, d'attirer les Français hors des murs, ou de pénétrer dans la ville avec l'aide des Milanais [63]. Dans une rencontre ils blessèrent mortellement le commandant de Conti, puis s'enfuirent devant Bayard, qui avait juré de venger son ami [64]. Ils firent des incursions jusque dans les faubourgs de Milan [65]; l'armée française ne parut pas [66], les habitans demeurèrent tranquilles; point de renseignemens sur les Vénitiens, point de nouvelles de la patrie; les paysans avaient détruit en partie la

[59] *Anshelm.*

[60] La *lettre* n° XVIII dans nos *Pièces justificatives.*

[61] Le seul *Bullinger* rapporte que les Confédérés furent assiégés à Galéra, et que leurs compatriotes les débloquèrent; *Schodeler* parle d'une surprise hostile près de Galéra; *Dubos* (II, 35) dit que Gaston défila sous les yeux des Suisses; tout cela se rapporte au même fait, mais a été sans doute peint sous des couleurs plus sombres par le violent protestant *Bullinger.*

[62] *Anshelm.*

[63] *Anshelm.*

[64] *Bayard,* 216 et suiv.

[65] *Lucerne, à Soleure* 20 déc. *Ch. Mém.,* XXVI, 233.

[66] « Les Français firent semblant de se mettre en marche, et se contentèrent néanmoins de défendre la ville. » *Anshelm.*



route et rompu les ponts[67]. Un habitant de Bellinzone vint raconter qu'échappé du service de Rome à force de ruse, il avait vu à Milan une armée française, nombreuse en chevaux et en hommes, et rencontré chemin faisant une autre plus nombreuse encore, au point qu'il avait fallu combler les fossés le long de la route[68]. L'offre du gouverneur royal de payer un mois de solde[69] ne fit qu'irriter les Suisses; leur colère, principalement la fureur effrénée des volontaires sévit contre les innocens habitans; ils commirent toutes sortes d'horreurs; âge, sexe, état, lieux sacrés, rien ne fut épargné[70]; le feu surtout fit d'épouvantables ravages. On incendiait tout ce qu'on pouvait atteindre; si, le soir, on épargnait un village pour y passer la nuit, le matin on le livrait aux flammes, de sorte que souvent l'on pouvait à peine sauver le bagage; pendant le jour, des nuages de fumée obscurcissaient le ciel; la nuit, les flammes éclairaient l'hori-

[67] *D. Babenberg et B. Manslib à Soleure,* 20 déc. *Ch. Mém.*, XXVI, 234.

[68] *Lettre d'A. Winkelried,* commissaire à Bellinzone, *à Unterwalden,* 18 déc. *Ch. Mém.*, XXVI, 240, et la *lettre* citée de *Lucerne*, 20 décembre. Dans l'une et l'autre ceci est rapporté pour justifier les Confédérés de s'être dirigés « vers la gauche » et non sur Milan.

[69] Par l'intermédiaire d'Ulrich de Hohensax, selon *Anshelm;* selon *Bayard,* Hohensax commandait les Suisses et il reçut de l'argent; d'après *Anshelm* et *Schodeler* l'offre du gouverneur eut pour effet une grande licence.

[70] « Les volontaires se portèrent en avant; femmes, enfans, vieillards, malades, prêtres, religieuses, couvens, églises, ciboires, sacremens, rien ne fut épargné; ils pillèrent, ravagèrent, brûlèrent tant qu'ils purent, bien déplorablement, etc. » *Anshelm.* « Pendant la campagne, la discipline ne fut plus observée, le saint et digne sacrement fut outragé, des églises et des couvens furent pillés, des personnes de distinction, hommes et dames, battus et blessés. » *Recès,* Lucerne, 5 janvier 1511. *R. Tsch.*, III, 12.



zon[71]. Les Confédérés se rapprochèrent de l'Adda par Monza[72]; mais les capitaines voyant leurs ordres méprisés et les nuits devenir de plus en plus froides, ordonnèrent le retour (20 déc.)[73]. Les Cantons forestiers, sans l'annoncer aux autres, étaient déjà rentrés dans leurs foyers[74] : la retraite fut plus désordonnée que la venue[75]. Depuis le moment où l'on refusa l'offre du gouverneur royal, la marche sembla une fuite[76]; on ruina les maisons de campagne les plus magnifiques et une multitude de bourgs et de villages[77], mais non impunément, car les Suisses qui s'écartaient pour piller ou qui se hasardaient par petites bandes dans les villages étaient assommés[78], et tous furent

[71] « Quand ils avaient passé la nuit dans quelque lieu, en partant le matin ils y mettaient le feu, de façon qu'on ne sortait pas sans danger d'un village avec le bagage; il s'élevait une fumée si épaisse qu'elle ressemblait à des nuées, et que les rayons du soleil ne pouvaient pas la percer; et il n'y avait là rien d'étonnant, car malheureusement on incendiait parfois d'un seul jour deux ou trois mille maisons... De quelque lieu que l'on sortit, on voyait tout en feu devant, derrière, sur les côtés, à un grand mille à la ronde. » *Schodeler.* « Les leurs ont acquis beaucoup de biens, car ils mettent le feu partout où ils arrivent. » *Jean de Roll à Soleure*, Lucerne, 24 déc. *Ch. Mém.*, XXVI, 243.

[72] *Muratori*, X, 58; *Lettre de Lucerne* du 20 décembre.

[73] *Anshelm: Schodeler.*

[74] *Anshelm :* « Non sans soupçon que les Français les avaient renvoyés. » Selon *Muratori* et *Hénault* (I, 419) les cantons forestiers furent seuls gagnés.

[75] *Anshelm.*

[76] La nouvelle de la force des Français fit entrevoir aux Confédérés l'impossibilité de prendre Milan; ils durent regarder comme une moquerie l'offre mesquine du gouverneur impérial, envers lequel ils ne pouvaient pas employer la force.

[77] « Quinze ou vingt gros villaiges. » *Bayard; B. Jovius*, 63, n'indique pas le nombre. *Schodeler* près de 800 maisons.

[78] « Les soldats parcouraient la campagne pillant et incendiant, à cause de cela plusieurs furent égorgés avec justice, car les pauvres gens

poursuivis jusque dans la contrée de Bellinzone. Pendant leur retraite la discorde éclata plus d'une fois [79]; dans le canton d'Uri l'on refusa de cuire du pain pour les Confédérés, on demanda qu'ils payassent le sauf-conduit et le péage [80], et l'on taxa les Bernois d'être des voleurs [81]; les Schwyzois les accusèrent en termes grossiers d'avoir fait une déclaration de guerre plus amicale qu'hostile [82].

Dans l'intérieur de la patrie avaient régné cependant l'incertitude, l'appréhension, l'angoisse; point de message de l'armée [83]; bruit sur bruit, inquiétude sur inquiétude : on parlait du péril des troupes [84], de préparatifs hostiles en Allemagne et en Haute-Bourgogne [85]; on avait saisi des espions français [86]. La Diète ordonna en conséquence une seconde levée plus forte [87]; elle chargea des émissaires secrets de prendre des informations sur la situation de l'armée [88]; la nou-

regrettaient leurs maisons et leur foyer, puis l'église accorde la rémission d'une telle vengeance. » *Schodeler.*

[79] A cette occasion des maisons suisses furent aussi brûlées par les ennemis. *Schodeler.*

[80] *Anshelm.*

[81] Les Schwyzois appelaient ceux de Berne « petits Bernois; » à Uri on les traita de voleurs et leur banneret de banneret du c..; Berne demanda justice aux Confédérés; mais les calomniateurs n'étant pas connus, on se contenta d'excuses amicales : « Il faut que l'ours se repose, et que dans l'intérêt du repos il prenne patience. » *Anshelm.*

[82] *Anshelm.*

[83] *Anshelm.*

[84] *Lettre de Lucerne* du 20 décembre; *Berne à Soleure*, 21 déc. *Ch. Mém.*, XXVI, 236.

[85] *Anshelm; Krummenstoll*, bailli de Grandson *à Berne*, 23 déc. *Ch. Mém.*, XXVI, 245.

[86] *P. Strubi à Soleure*, 17 décembre. *Ch. Mém.*, XXVI, 228.

[87] *Recès*, Zurich, 16 décembre, 1511. *R. Tsch.*, III, 11.

[88] Les Lucernois veulent envoyer des troupes au-delà du St.-Gothard,

velle inattendue de son retour rendit surperflues toutes ces décisions [89].

La rupture inévitable avec la France, la rupture probable avec l'Empereur, la vengeance irréfléchie de quelques mauvaises têtes qui exposaient la Confédération [90] donnèrent du poids aux représentations souvent répétées d'hommes d'État patriotes; on parla plus haut et avec plus d'énergie de la nécessité d'interdire les présens de tous les souverains, de prévenir par une convention générale que des cantons isolés n'entrainassent la patrie dans la guerre; on résolut aussi de punir les réfractaires [91]; on objectait à cela qu'il y avait assez de lois, qu'il suffisait de corroborer par de nouveaux sermens le *Pfaffenbrief* (*charte des prêtres*), le *Traité de Sempach* et le *Convenant de Stanz* [92]; à la fin on laissa aux Cantons le soin de prévenir le mal [93].

Tandis que Schinner, dans l'intérêt du pape, disposait les Suisses à une campagne d'hiver, Jules parvint à soulever l'Espagne et l'Angleterre contre la France. Il fut secondé en Espagne par les obligations du roi envers le Saint-Siége en sa qualité de souverain de Naples, et par l'abandon qu'il fit à la couronne des

les Soleurois doivent en envoyer par le St.-Bernard. *P. Strubi à Soleure*, 17 décembre.

[89] *Jean de Roll à Soleure*, 24 déc.

[90] « On ne doit pas commencer la guerre légèrement, mais avec une circonspection bien réfléchie, car faire la guerre c'est pêcher avec un hameçon ou un filet d'or, et avec plus de risque de perdre que de gagner. » *Anshelm.*

[91] *Recès*, Lucerne, 5 janvier 1512. *Anshelm.*

[92] *Recès*, Zurich, 21 janvier 1512. *R. Tsch.*, III, 12 *b*.

[93] La proposition faite « déplaisait à tous les capitaines et les conseillers. » *Anshelm.* Il ajoute : « Un pareil conseil ou *mauconseil* dut avoir pour conséquence que la Confédération dans son ensemble et ses parties ne put faire aucune conquête durable ni importante. »



dîmes ecclésiastiques dans tout l'Empire[94]; ce qui le servit en Angleterre ce fut la haine invétérée des Anglais pour les Français, leurs prétentions sur la France, la jeune ardeur de Henri VIII, son ambition, son amour des conquêtes[95]. Par suite de la nouvelle ligue, nommée la *Sainte-Union*, le pape, l'Espagne et Venise devaient mettre une forte armée sur pied en Italie, tandis que les Anglais attaqueraient la France[96]. Bien que l'Empereur même commençât à chanceler, Louis ne s'effraya point; il enrôla beaucoup d'Allemands et d'Italiens, et son général Gaston de Foix se montra digne de toute la confiance royale[97]. Les troupes des alliés se rassemblèrent à Imola; le cardinal de Médicis, à la tête de l'armée du pape, connaissant l'impatience de son maître, ne laissa pas le temps de la réflexion au général espagnol si expérimenté, Raymond de Cordoue, vice-roi de Naples; il voulut reprendre Bologne sur-le-champ [98]. La garnison fit une vive résistance; tout-à-coup (1512 février) le général français parut avec une armée considérable, débloqua la ville et força les assiégeans à la retraite. De là Gaston marcha rapidement sur Brescia, battit les Véni-

[94] *Roscoe*, I, 462.

[95] *Hume, Histoire de la Maison de Tudor, trad. de l'anglais par Mad. B.* Amsterdam, 1753, in-4°, I, 106; *Rapin Thoyras, Hist. d'Angleterre*, La Haye, 1733, in-4°, V, 38.

[96] *Lettres de Louis XII*, III, 60 et à p. 65 et suiv. Le *bref du pape* du 4 octobre; *Raynaldus*, XX, 106; *Bembo*, 188. Le traité entre l'Espagne et l'Angleterre pour la protection du pape contre Louis XII est daté de Londres, 17 nov., et de Burgos, 20 déc. 1511, dans *Dumont*, t. IV, P. I, 137. On trouve dans le même ouvrage, p. 141, et dans *Roscoe*, I, 534, la fixation du nombre de troupes que chaque puissance doit fournir.

[97] *Mézeray*, II, 856.

[98] *Guicciardini*, 689; *Mézeray*, II, 858; *Dubos*, II, 46.

tiens, puis revint sur ses pas afin de poursuivre les alliés et de les forcer d'accepter la bataille [99]. Il y réussit près de *Ravenne;* après un combat formidable et long-temps indécis, les Français remportèrent une victoire complète (avril), mais ils firent une grande perte : le héros de la journée mordit lui-même la poussière. Cardona s'enfuit, la plupart des autres chefs furent faits prisonniers, parmi eux le cardinal de Médicis et Pierre Navarro, célèbre dans un art alors encore peu connu, l'architecture militaire [100].

Une terreur inexprimable saisit le pape à la première nouvelle de l'issue de la bataille; dans sa consternation, il ne savait s'il devait fuir, ou suivre le conseil de ses cardinaux et conclure la paix, ou continuer la guerre, comme l'y encourageaient les ambassadeurs d'Espagne et de Venise. Ce qui porta Jules à ce dernier parti fut la nouvelle qu'il reçut par les soins du cardinal de Médicis que les Français affaiblis n'étaient plus à craindre; son courage se ranima [101]. Peu auparavant il avait excité l'Angleterre à déployer une plus grande activité et l'Espagne à attaquer le royaume de Navarre; il avait d'ailleurs négocié un armistice entre l'Empereur et les Vénitiens [102]; mais le secours le plus prompt, le plus décisif, lui vint d'un peuple qui deux fois avait trompé ses espérances, deux fois provoqué sa colère, des Confédérés.

Les Suisses retirèrent un seul avantage de leur malheureuse expédition d'hiver : Louis XII devint plus

[99] *Guicciardini*, 694 et suiv.; *Muratori*, X, 61 seq.

[100] *Guicciardini*, 707 et suiv.; *Muratori*, X, 65 seq.; *Dubos*, II, 86 et suiv.

[101] *Guicciardini*, 717 et suiv.; *Muratori*, X, 67.

[102] *Muratori*, X, 64.

souple et demanda la paix[103]. Ses ambassadeurs parurent à plusieurs diètes et offrirent de l'argent, « quoique l'expédition eût grandement nui aux intérêts du roi et qu'il eût dû le moins s'y attendre de la part des Suisses[104]. » Le souvenir de la terreur récente, la propension de beaucoup de chefs et de magistrats des Cantons pour l'amitié bienfaisante de la France[105] présageaient à cette négociation le meilleur succès; mais les hautes prétentions d'une des parties[106] contrastaient trop avec la parcimonie de l'autre[107], et lorsque retentit la nouvelle de la bataille de Ravenne, les Français, enflés par leur victoire, partirent sans adieu[108].

Cependant les Confédérés ne s'étaient pas laissé endormir par les propositions de la France. Déjà au mois de janvier, le jour même où ils accordèrent un sauf-conduit aux ambassadeurs du roi, ils arrêtèrent « que

[103] A la diète de *Lucerne*, 5 janvier 1512, le baron de Hohensax annonce que les autorités françaises de Milan et le gouverneur de Bourgogne demandent un sauf-conduit pour négocier la paix. Le sauf-conduit fut accordé le 21 janvier, « à condition que les ambassadeurs se comportassent honnêtement. »

[104] *Recès*, Zurich, 8 mars. *R. Tsch.*, III, 13 *b*. Ils offrirent d'abord 8,000 florins, ensuite 30,000; les Confédérés trouvèrent que c'était une moquerie.

[105] *Anshelm*. Il se répandit des bruits divers; on dit que six ou huit personnes ont garanti aux Français de faire la paix moyennant 60,000 couronnes. *Recès*, Zurich, 24 mars. *Anshelm* : « On rechercha qui c'était, mais il ne se trouva que le muet *personne*, et cependant pour de l'argent tout était à prendre ou à laisser. »

[106] A la diète de *Zurich*, 24 mars, les Suisses exigèrent 200,000 couronnes; les Français trouvèrent cette prétention ridicule, mais se chargèrent néanmoins d'en référer.

[107] *A. De Burgo à Marg. d'Autriche*, 22 mars 1512 dans les *Lettres de Louis XII*, III, 206.

[108] *Anshelm*.

chaque député rapporterait à la prochaine diète des pleins-pouvoirs pour décréter une expédition, si l'on ne concluait rien avec la France[109]. » En même temps on délégua une ambassade nombreuse à Venise dans le but de négocier avec le cardinal de Sion, plénipotentiaire du pape[110]. Les ambassadeurs s'assemblèrent à Feldkirch (1512 mars). Un capitaine vénitien les reçut aux Echelles (*alle Scale*) et leur donna des guides à travers le pays ravagé par les Français; au bord de la mer ils acceptèrent des présens[111] et montèrent sur un navire. A un mille allemand de Venise, le sénat vint à leur rencontre avec cinquante barques couvertes, et les conduisit dans un superbe palais où ils eurent un accueil amical et brillant. Le jour de la fête de l'Annonciation, les députés suisses, au milieu du sénat de Venise, des ambassadeurs du pape et de l'Espagne, et immédiatement après le doge, se rendirent en pompeux cortége à l'église[112], admirés par une multitude innombrable de peuple. Ils allèrent avec le doge au-devant du cardinal de Sion[113]. Les rapports de Schinner ne répondirent point à leur attente : favorables quant aux indulgences, à la collation des bénéfices vacans et au paiement des pensions annuelles, ils ne le furent point à l'égard des deux campagnes infructueuses; le cardinal déplora de n'avoir rien pu obtenir du pape, irrité de ce qu'on permettait à l'ambassade française,

109 *Recès*, Zurich, 21 janvier.

110 *Rapport de l'ambassade* dans *R. Tsch.*, III, 14; nous en avons tiré tout ce récit.

111 « Deux barils de malvoisie, huit gâteaux au sucre, quatre grands brochets et deux douzaines de cierges. » *Rapport de l'ambassade.*

112 « On célébra une superbe messe. » *Rapport de l'ambassade.*

113 Il fut introduit au Bucentauro. *Bembo*, 197.

de séjourner en Suisse. Schinner prévint en outre les Suisses de ne pas conclure avec la France un traité qui leur attirerait les foudres de Rome. Le cardinal fit voir aux députés dans un festin deux présens magnifiques que le pape leur destinait, un chapeau garni de perles et une épée d'or. Ils furent congédiés avec des protestations d'amitié et comblés de dons [114]; des Vénitiens les accompagnèrent [115].

Après le départ de l'ambassade française et le retour de la députation envoyée à Venise, la diète résolut, en exécution d'un arrêté précédent, d'envoyer des troupes au secours du pape [116]. Il fallut pour cette résolution le concours de beaucoup de circonstances, vu que plusieurs États, Berne surtout, rompaient à regret avec la France [117]. L'évêque de Véroli, plénipotentiaire du pape, vint à Zurich, où les députés des Cantons s'assemblaient le plus ordinairement; il prodigua les indulgences, les bénédictions et l'argent [118]; le respec-

[114] Chacun reçut du cardinal 50 florins et des Vénitiens 20. *Rapport de l'ambassade.*

[115] Le 3 avril ils prirent congé du doge; le 7 il remercia pour les sentimens affectueux et promit d'envoyer la pension en lettres de change. *Ch. Mém.*, XXVII, 80.

[116] Le 6 mai. *Recès*, Zurich, 29 avril dans *Anshelm.*

[117] *Berne à Soleure*, 28 avril. *Ch. Mém.*, XXVII, 111. Berne pourvut mal ceux qui prirent les armes. *Fuchs*, II, 333, et l'exposé très-bien fait : *Extrait des relations et des comptes de Burkhard d'Erlach*, dans le *Geschichtforscher*, I, 211. D'après *Anshelm* il y avait dans les gouvernemens de Berne, Fribourg et Soleure « considérablement de gens » partisans de la France; de même aussi à *Lucerne*, à juger par plusieurs documens.

[118] Il fut reçu à Zurich en grande pompe et logea au *Drapeau bleu* près de l'église principale; il honora sept églises du privilége d'accorder des indulgences équivalentes à celles de Rome (valant autant dans une de ces villes que dans l'autre, c'est-à-dire, *rien du tout : Bullinger*); il employa le produit de la vente des indulgences à disposer les Suisses pour la guerre. *Bullinger; Schweizer; Rahn.*



table baron de Hohensax dépeignit à la diète la situation critique de l'Eglise, et demanda pour elle six mille hommes, déclarant que vingt mille florins étaient tout prêts pour les solder [119].

Le ressentiment de l'Empereur n'était guère à redouter, car il se brouilla de nouveau avec Louis XII [120], et ses conseillers donnèrent clairement à entendre à la diète qu'ils désiraient la paix avec le pape et avec les Vénitiens [121]; les Confédérés, sur l'invitation des conseillers impériaux, envoyèrent des députés à la diète d'Empire et leur recommandèrent de demander à Maximilien le libre passage et le rappel des lansquenets au service de France [122].

Mais ce qui détermina la campagne mieux que les négociateurs de Jules, mieux que les insinuations de l'Empereur, ce fut la jeunesse indisciplinée qui voulait à toute force la guerre et avait résolu de sa propre autorité une expédition contre la France [123].

Les Confédérés se rassemblèrent à Coire (mai). Le nombre s'en trouva plus que doublé, et même si considérable que le baron de Hohensax ne put distribuer qu'un florin par tête [124]; les Grisons marchèrent aussi en dépit de leur traité avec la France [125]. Les Suisses

[119] *Recès*, Zurich, 19 avril. *R. Tsch.*, III, 16.

[120] *Fugger*, 1287.

[121] *Instruction*, Trieste, 13 avril dans *R. Tsch.*, III, 15.

[122] *Recès*, Zurich, 19 avril.

[123] Le 15 avril près de St.-Wolfgang (vraisemblablement au canton de Zoug), ils voulaient s'assembler à Airolo. *Relation, Ch. Mém.*, XXVII, 104; *Berne à Soleure*, 18 avril, *Ch. Mém.*, XXVII, 113.

[124] *Anshelm*. Il se présenta, d'après *Schweizer*, 1,700 volontaires du canton de Zurich, qui avec les 1,500 hommes déjà en campagne formaient un total de 3,200.

[125] Selon *Guicciardini* (p. 726) ils s'excusèrent auprès de la France sur l'antériorité de l'alliance avec la Suisse. *U. de Salis-Séwis* justifie

prirent la route du Tyrol par l'Engadine; un accueil prévenant, la bienveillance à leur fournir les nécessités de la vie leur firent oublier les rudes fatigues de la route [126]. A Trente, l'évêque donna aux chefs un festin de prince, leur montra ses appartemens magnifiques, ses jardins délicieux, et fit part à quelques-uns, dans l'abandon de l'intimité, des sentimens favorables de l'Empereur [127]. Le conseil de la guerre résolut à l'instant qu'on se rendrait par le chemin le plus court vers l'armée du pape et des Vénitiens [128]. On désigna les officiers supérieurs; on nomma pour général en chef Ulrich de Hohensax, homme depuis longtemps connu des Confédérés, honoré de la confiance du pape et de l'Empereur; pour premier capitaine, un guerrier expérimenté, Jacques Stapfer de Zurich; pour commandant de l'artillerie, Jean Heid, de Fribourg [129], distingue dans la dernière campagne par son audace et sa ruse.

A l'entrée des gorges des montagnes, non loin de Vérone, les habitans vinrent au-devant des Suisses avec

ses compatriotes (dans l'excellente critique de *Fuchs*, *Guerres des Suisses dans le Milanais. Geschichtforscher*, I, 485), en faisant observer que les Français, par leurs violences, par le refus du passage etc., avaient rompu le traité de dix ans.

[126] *P. Falk à Fribourg* dans *Fuchs*, II, 336, note 94. Le baron de Sax, dit-il, reçut dans l'Engadine des lettres de l'Empereur, qui lui traçaient un itinéraire, lui laissant toutefois la liberté de passer ou non par Vérone; les troupes avaient reçu suffisamment de vivres.

[127] « Il a donné à tous les officiers un souper de prince, il a montré avec une grande complaisance le château et toutes ses délices, etc. » *P. Falk à Fribourg*, dans *Fuchs*, II, 335, n. 91.

[128] Les *chefs soleurois à Soleure*, Trente le 21 mai; *Burkhard d'Erlach à Berne*, 23 mai. *Ch. Mém.*, XXVII, 149, 158.

[129] Suivant la plupart; de plus, selon *Schweizer*, Henri Walder fut nommé inspecteur aux revues, Jacques Hab secrétaire, tous deux de Zurich, Christophe Schwind, de Winterthur, prévôt.



les clefs de la ville [130], pleins de reconnaissance de ce qu'ils les avaient délivrés des Français et prêts à leur donner toute espèce de secours [131]. Les divers corps de l'armée fédérale se réunirent dans cette ville [132]; on apprit bientôt aussi l'approche du cardinal de Sion. Son entrée fut solennelle; le clergé, les habitans et les Confédérés se portèrent à sa rencontre et l'accompagnèrent à sa demeure [133]; il s'entretint familièrement avec les chefs des Confédérés, leur exprima sa joie du grand nombre de leurs braves, mais en même temps sa douleur de ne pouvoir donner pour le moment qu'un ducat par homme, assurant que le reste suivrait, que les armées du pape et des Vénitiens étaient proches, la jonction facile, et qu'on leur laisserait en otage ce qu'ils conquerraient [134]. Schinner remit ensuite aux chefs le présent du saint-père, le *chapeau ducal* et *l'épée*. Ils reçurent l'un et l'autre avec surprise et avec une émotion religieuse. Sur le chapeau de soie rouge, orné d'une riche bordure et d'un bouton d'or, on voyait, brodé en or et avec de grosses perles, le Saint-Esprit sous la figure d'une colombe qui descend du ciel; des

[130] *Bullinger.*

[131] *Lettre des chefs soleurois* dans nos *Pièces justificat.* n° XIX.

[132] D'après la *lettre* n. 31, Lucerne et Zoug étaient en retard.

[133] « Il y a dans ses manières quelque chose de grand et de triomphant. *P. Falk à Fribourg* dans *Fuchs*, II, 347, n. 129. *Anshelm.*

[134] *Lettre* n. 31; *Anshelm; B. d'Erlach à Berne* dans *Fuchs*, II, 348, n. 131. D'après ce dernier témoignage le cardinal dit : « Messeigneurs, venez avec nous, et considérez comme vôtre tout ce que vous gagnerez jusqu'à ce que vous ayez couvert votre solde et vos frais. » *Fuchs*, II, 343 et suiv., ajoute qu'on exigea en outre de l'argent de Venise; cela peut s'être passé auparavant, car Venise fournit sa part des 20,000 ducats, comme l'attestent *Guicciardini*, 726, *Bembo*, 198, *Mocenigo*, 91, et *Muratori* X, 67.



perles décoraient aussi la poignée et le fourreau de la brillante épée d'or massif [135].

La joie des Confédérés au sujet de ce don si riche fut troublée par les paroles du cardinal. Il les avertit « de ne pas croire au bruit faussement répandu que le pape cherchait à faire la paix avec la France, et de ne pas entrer en négociation avec les Français. » Il ajouta « qu'il avait vu avec peine le sauf-conduit accordé par Berne et Soleure à une ambassade française [136]. » Ce discours, répandu dans l'armée avec la rapidité de l'éclair, y produisit de la crainte et de l'indignation; plusieurs se défiaient du cardinal, un plus grand nombre conservaient de l'attachement pour la France; tous redoutaient avec raison une position incertaine à une si grande distance de la patrie, au milieu d'armées étrangères [137].

Avant de continuer leur route, les Confédérés envoyèrent des délégués dans le camp des Vénitiens [138]; ils virent une armée parfaitement montée, de dix mille hommes de cavalerie et d'infanterie, pourvue d'une artillerie excellente, de toute espèce de chariots, d'em-

[135] Suivant *Anshelm* et *Bullinger;* celui-ci dit en parlant du chapeau : « Je l'ai vu encore intact, avant que les teignes l'eussent mangé, dans une boite de cuivre faite exprès et sur laquelle était gravé le chêne du pape. » Les deux objets furent laissés à Zurich, par décision de Bade, 11 août. *R. Tsch.* III, 20. Une gravure sur bois dans *Stumpf*, II, 460, représente le chapeau et l'épée.

[136] Surtout d'après *Anshelm*.

[137] On lit dans *Anshelm* une *lettre des députés d'Uri, de Schwyz et du Bas-Unterwalden à Berne,* Brunnen, 15 mai. Après avoir exprimé leur déplaisir de ce que Berne a donné un sauf-conduit aux ambassadeurs français, ils supplient ce canton de ne pas s'unir avec les Français, « *jusqu'au retour des nôtres, et jusqu'à ce qu'on sache comment vont les choses.* »

[138] *Lettre* n° XIX dans nos *Pièces justificatives.*



barcations et d'instrumens pour construire des ponts sur les fleuves les plus larges [139]. Le jour de la Pentecôte (30 mai 1512), vingt mille Suisses, en trois colonnes bien rangées [140], le cardinal de Sion à leur tête, sortirent de l'agréable Vérone. Ils arrivèrent par une bruyère à Villafranca, ville bien fortifiée par une rivière, des tours, des murailles et des fossés [141]; là, au milieu de démonstrations mutuelles de joie et d'amitié, ils joignirent les Vénitiens que commandait *Paul Baglione* et qu'accompagnaient les ambassadeurs du pape et du roi d'Espagne [142].

L'armée combinée marcha vers Valeggio, place forte sur le Mincio, occupée alors par les Français, qui, à l'approche des Confédérés, s'étaient hâtés d'évacuer

[139] *Même lettre* et *Anshelm*. La *lettre* évalue les forces des Vénitiens comme suit : 700 cuirassiers, 1,000 chevaux-légers, 8 à 10,000 fantassins. Selon *Anshelm*, 800 Stradiotes, 700 cuirassiers superbement équipés, 5,000 fantassins italiens, 18 pièces de quarante-huit, 9 demi-serpentines. Selon *Schodeler*, près de 10,000 hommes. *Schweizer* indique 1,200 cavaliers, 6,000 hommes d'infanterie et 18 canons; *Guicciardini* (p. 727), 400 gens d'armes, 800 hommes de cavalerie légère, 6,000 fantassins; *L. Cavitelli, Annales Cremonenses* in *Grævii Thesauro Antiquitatum et Historiarum Italiæ*, t. III, p. II, p. 1496 : 1,200 cavaliers, 6,000 fantassins; *Muratori*, X, 68 : 1,000 gens-d'armes, 2,000 hommes de cavalerie légère, 6,000 d'infanterie.

[140] Voici les chiffres que nous trouvons pour l'armée fédérale parmi les chroniqueurs suisses, *Anshelm* : 18,000 hommes; *Bullinger*, 20,000; *Schweizer*, 20,000; parmi les étrangers : *Guicciardini* (p. 726), et *Bembo* (p. 199), 18,000; *Mocenigo* (p. 90), 20,000; *Cavitelli* (p. 1496), 18,000; *Muratori* (X, 67), 20,000, etc.

[141] « C'est un vieux boulevard et un défilé d'un mille allemand de long, avec murs, tours et fossés, construits sur le territoire de Vérone, le long de l'eau. » *Anshelm*.

[142] *Lettre* n° XX dans nos *Pièces justificatives*; *Anshelm*; *U. Zwinglii Relatio de gestis inter Gallos et Helvetos ad Ravennam*, etc. in *Freheri scriptoribus rerum german.* III, 143; *P. Jovii, Vita Leonis X*, in *Vitis illustrium virorum*. Basileæ, 1577, fol. II, 50; *Dubos*, II, 140.



Vérone[143]. Avant que l'artillerie ne prît position, les Français mirent le feu à la ville, rompirent le pont et s'enfuirent. Les alliés rétablirent le pont et passèrent la rivière. Des lettres interceptées du général français qui commandait dans le Milanais déterminèrent leur plan ultérieur ; elles attestaient l'embarras extrême du général et l'impossibilité où il se voyait de défendre le duché[144]. Il manquait surtout de soldats, parce que l'intendant royal, Jacques de Silly, avait congédié un grand nombre de mercenaires pour flatter le penchant de son maître à l'économie[145]; on n'avait pas d'argent pour des enrôlemens nouveaux ; d'ailleurs l'armée française, composée de mille lances et de huit mille fantassins[146], se trouvait affaiblie par la discorde des chefs[147]. Dans cette situation, Lapalice prit la résolution prudente de mettre de bonnes garnisons dans les forteresses les plus importantes et d'arrêter avec le reste des troupes la marche de l'armée ennemie[148]; mais ce plan fut traversé par la retraite inopinée de sa meilleure infanterie, les lansquenets, qui abandonnèrent leur chef sur l'ordre de l'Empereur[149].

Les alliés avaient résolu d'abord de marcher sur Ferrare, et de découvrir ainsi leur flanc ou de laisser une division considérable pour observer les ennemis ;

[143] *Anshelm.*

[144] *Lettre* n° XX, *Pièces justif.* ; Guicciardini, 727 ; *Arluni*, 194 ; *P. Jovii Vitæ*, II, 49 ; *B. Jovius*, 64 ; *Mézeray*, II, 863.

[145] *Dubos* : « Trésorier général de Normandie et intendant. » Les autres ne parlent que du général de Normandie.

[146] *Guicciardini*, 727, 729 ; *Mézeray*.

[147] Ils servaient à contre cœur sous Lapalice. *Guicciardini*, 727.

[148] Il occupa Brescia, Crème et Bergame. *Guicciardini*, 728 ; *B. Jovius* ; *Mézeray*.

[149] La plupart étaient du Tyrol. *Guicciardini* ; *Muratori*, X, 68.

la nouvelle qu'ils reçurent les engagea à poursuivre les Français fugitifs [150]. On escarmoucha sur les bords de l'Oglio ; mais le passage de cette rivière ne présenta pas plus de difficultés que celui du Mincio ; car pendant que le baron de Sax examinait la situation du château de Pontavigo et du pont, les ennemis prirent la fuite [151] ; les alliés s'approchèrent de la grande ville de Crémone. Là les Français ne les attendirent pas davantage ; après un combat de cavalerie qui dura peu [152], ils occupèrent le fort et abandonnèrent la ville ; les bourgeois apportèrent les clefs et payèrent une contribution de guerre de quarante mille ducats [153]. On se disputa l'hommage de Crémone ; à la fin la ville fut remise au cardinal de Sion pour la sainte union [154]. Il y fit une entrée pompeuse ; au lieu de cinq cents Confédérés qu'il avait demandés, mille formèrent son cortége ; le clergé, la noblesse et la bourgeoisie vinrent au-devant de lui en habits de fête. Le cardinal, à cheval, sous un dais, entouré de grands seigneurs, précédé des capitaines suisses, se rendit à l'église principale, aux sons d'une musique bruyante et aux acclamations d'un peuple

[150] *Guicciardini*, 727 ; Dubos, II, 141.

[151] *Lettre* n° XX, *Pièces justificatives.*

[152] *Mocenigo*, 91, *Cavitelli.*

[153] *Guicciardini ; Mocenigo ; Cavitelli ; Muratori.*

[154] *Bembo ; Guicciardini ; Mocenigo ; Muratori. B.* laisse percer ici déjà sa mauvaise humeur contre le cardinal : « Is Cremonæ suos milites præposuit atque id quidem arroganter et barbare ; cum Venetis tradere debuisset. » Il ajoute que sur ce dernier point le pape avait donné au sénat une promesse écrite. G. affirme d'une manière peu vraisemblable qu'on prit aussitôt possession de Crémone au nom de Maximilien Sforza.

ivre de joie. Partout on avait dressé des tables avec des rafraîchissemens [155].

Les alliés n'étaient plus séparés de Milan que par un fleuve considérable, l'Adda; pendant la nuit, tandis que les Vénitiens construisaient un pont, les Français évacuèrent la forteresse de Pizzighetone, et, toujours poursuivis, coururent à *Pavie* [156], dans l'intention de défendre sérieusement cette place. Mais ils changèrent de résolution : dès que l'armée alliée eut établi son camp, et les Vénitiens dressé leur batterie, que celle-ci commença de jouer contre la ville et le pont [157], et que les Confédérés passèrent le Tessin, Lapalice craignant d'être coupé ordonna de continuer la retraite [158]. Tandis que ses troupes se rassemblaient à cet effet sur la place principale [159], cent Suisses, commis à la garde de l'artillerie de siége, provoqués par les bourgeois, pénétrèrent dans la ville. Attaqués par les lanciers, plusieurs mordirent la poussière; les autres dûrent leur salut aux rues étroites et aux se-

[155] *Cavitelli*, mais surtout la *lettre des chefs fribourgeois à Fribourg*, Pavie, 19 juin, dans Fuchs, II, 363, note 177 : « On n'entendait pas ses propres paroles au milieu de cette multitude de peuple, car ils crièrent à gorge déployée, les uns « Julio, » d'autres « Ecclesia, » les troisièmes « *Liga*, » les quatrièmes « Duca » ; on n'entendait que peu ou point le nom de « Marco. » Et à la fin de la lettre : « Notre commandant (Pierre Falk) s'est souvenu à cette occasion de la farce de carnaval que les de Diessbach de Berne et leurs adhérens ont jouée à notre gracieux seigneur ci-dessus nommé et à son parti, comme Vos Excellences ne l'ignorent pas. » Les rafraîchissemens consistaient en cerises, en pain et en vin; il faisait très-chaud.

[156] *Lettre* n° XX, *Pièces justificatives. Guicciardini*, 729; *P. Jovii Vitæ* II, 50; *Muratori.*

[157] *Guicciardini; P. Jovii Vitæ.*

[158] *Muratori*, X, 69; *Bayard*, 320.

[159] *Bayard*, 319; *P. Jovii Vitæ*, II, 51.



cours des habitans. Cette échauffourée excita du tumulte dans le camp; des soldats coururent en foule vers la ville; les chefs, ignorant la cause de l'incident, craignirent une ruse de guerre; à la fin, plusieurs corps de l'armée alliée pénétrèrent dans Pavie, tandis que d'autres passaient le Tessin [160]; les Français, déjà en mouvement, n'eurent pas de temps à perdre pour profiter des deux ponts qui restaient libres; Lapalice, tenant surtout à sauver l'artillerie et la cavalerie, ordonna aux lansquenets de couvrir la retraite [161].

Alors s'engagea, sous les murs de la ville et le long du rivage, une mêlée formidable [162]; les lansquenets se battirent avec acharnement; pour leur malheur, le pont de bois près de Gravelonne se rompit sous le poids excessif; tout ce qui resta sur le bord tomba au pouvoir du vainqueur [163]. Réduits au désespoir, les lansquenets se précipitèrent sur leurs épées, dans les flots; peu se laissèrent prendre [164]. Quand on rassembla le butin, le bagage, les drapeaux, l'artillerie [165], on ne vit pas sans émotion les Vénitiens, reconnaissant quelques-uns de leurs canons, les couvrir de baisers et de lar-

160 *Zwingli*, p. 144, 145.

161 *Guicciardini*, 730. *P. Jovii Vitæ; Bayard*, 320; *Anshelm.*

162 *Guicciardini; P. Jovii Vitæ.*

163 *Anshelm;* Fuchs, II, 373 et suiv. d'après des chartes.

164 *Anshelm* et *P. Falk* dans *Fuchs*, II, 374, note 212.

165 Les historiens varient extrêmement sur le nombre des pièces d'artillerie, etc. qui furent prises; suivant *Bayard* le pont rompit au moment où l'on fit passer la dernière pièce, enlevée aux Espagnols près de Ravenne, et nommée « madame de Fourli; » *Mocenigo* (p. 91) dit qu'on prit 7 canons; *Muratori*, 13; *Zwingli*, 28; *Anshelm*, 4 fanons et 20 pièces d'artillerie; la *lettre des chefs soleurois à Soleure*, 2 juillet (*Ch. Mém.* XXVIII, 6), 4 fanons et 26 pièces. *P. Falk* écrit à son gouvernement dans *Fuchs*, II, 376, notes 218 et 219; six gros canons, outre des pièces de petit calibre, beaucoup de bagage et 4 petits drapeaux de lansque-

mes[166]; les Français s'enfuirent par delà les montagnes, sans halte, mais non sans perte[167]. Les Confédérés s'abstinrent de piller Pavie, qui leur promit en récompense un mois de solde[168]. Ils demeurèrent dans le camp jusqu'au paiement[169].

Ce fut à Milan que ces événemens récens excercèrent l'influence la plus décisive. Les pères du concile de Pise, qui venaient de déclarer le pape déchu de toutes ses dignités spirituelles et temporelles, cherchèrent les premiers leur salut dans la fuite[170]. Le général du roi, le vieux et rusé Trivulce, inépuisable en ressources, désespérant de conserver à son maitre ce beau pays, tenta du moins de l'enlever au pape et à l'Empereur. Aprés s'être insinué par divers moyens dans les bonnes grâces de la noblesse[171], il lui représenta « combien il serait glorieux de former une république

nets. Les Fribourgeois trouvèrent dans une maison hors de la ville une bannière neuve aux armes du roi de France.

[166] *Zwingli.*

[167] Bayard reçut une blessure dans le voisinage de Pavie. *Bayard*, 321 ; *Paris de Grassis* dans *Raynaldus*, XX, 121 : « Galli (ut Legati vocabulo utar) tanquam vilissimæ meretrices fugam arripuerant. » Des gens de la contrée périrent aussi au rapport de *Mocenigo* (p. 92) et de *Muratori*. Celui-ci dit : « Continuò (il resto dell' armata francese) il viaggio, e passò l'Alpi; portando seco un buon documento ai principi di non maltrattare i popoli, massimamente quei di nuova conquista. Certamente l'alterigia loro, l'aspro governo e il licenzioso procedere colle donne, avevano talmente esacerbati i popoli della Lombardia, che tutti a gara, subito che se la videro bella, sostrassero a loro dominio, anzi infierirono contro di loro. »

[168] *Extrait* des *relations de B. d'Erlach*, etc. 222 ; *Schodeler*.

[169] « Ils restèrent là plus de quinze jours, menant joyeuse vie jusqu'à ce qu'on les eût payés. » *Anshelm*.

[170] *Guicciardini*; *P. Jovii Vitæ*, II, 49; *Ripamonte*, 678.

[171] *Arluni*, 195, 196.



distincte, indépendante du joug étranger [172]; un pays fertile et industrieux, ajouta-t-il, produit de l'argent en suffisance, et avec de l'argent on se procure autant de mercenaires suisses que l'on veut. » On applaudit à cet avis [173]; mais utile et sage en d'autres temps, il n'était qu'un vain son dans des circonstances si critiques; à l'approche des alliés, chacun ne songea qu'à son propre salut. Plusieurs gentilshommes milanais, au service du roi ou inclinant pour la France, s'enfuirent avec Trivulce [174]. Alors aussi s'esquiva le cardinal *Jean de Médicis* [175], destiné à exécuter de

[172] *Milan*, ennobli par un sentiment plus vif de l'honneur et de l'indépendance, *Venise* et la *Suisse*, moins dominées, l'une par l'intérêt et l'ambition des conquêtes, l'autre par la cupidité, auraient pu former dans leur triplicité une admirable unité. La richesse commerciale et la puissance navale des Vénitiens, le sol fertile des Lombards et le bras de fer des Confédérés auraient garanti toutes les nécessités de la vie, la jouissance tranquille des biens acquis, le développement de toutes les forces physiques et intellectuelles. Cette belle alliance se serait agrandie facilement; inhabile pour la conquête, toujours forte pour la défense, offrant une terre libre et inattaquable pour la culture variée des beaux-arts et des sciences, un asile sûr aux nobles martyrs de toutes les nations, elle aurait nécessairement fleuri durant des siècles. Cette alliance n'eût-elle subsisté que cinquante ans, combien de dissensions ne seraient pas nées ou auraient été étouffées dans leur germe! Que de sang humain épargné! L'arbitraire illimité des despotes, source de tous les maux sous lesquels l'Europe gémissait et gémit encore, eût-il opprimé si longtemps les institutions léguées par l'antiquité et les droits des peuples, s'ils avaient eu, dans leur voisinage, un tel exemple et les opprimés de tels médiateurs?

[173] *Arluni* seul mentionne ce fait. Il paraîtrait d'après son récit que Trivulce voulait se mettre à la tête de la république; ne fut-il pas assez sage pour comprendre dans la situation actuelle l'impossibilité de l'exécution, ou son but n'était-il que de semer la zizanie?

[174] *Guicciardini*, 729, nomme parmi les fugitifs A. M. Pallavicino et Galéazzo Visconti. *Muratori*; Ripamonte, 677; *Mézeray*.

[175] *P. de Grassis* dans *Raynaldus*, XX, 120; *Guicciardini*; *P. Jovii Vitæ*; *Muratori*; *Mézeray*.



grandes choses. Étant prisonnier, il avait joui de la plus haute considération à Pise, siége du dernier concile; comme il n'était pas compris dans l'excommunication, on s'empressait d'obtenir de lui bénédiction et absolution des péchés; ceux qui avaient concouru à son arrestation lui demandèrent aussi les mêmes grâces [176].

Longtemps avait régné dans Milan une fermentation secrète, longtemps la haine pour le nom français s'était accrue et manifestée de plus en plus, lorsque à la fête de St-Barnabas, à qui le pays devait l'introduction du christianisme, le peuple oisif apprit les progrès des alliés. Un bruit succédait à un autre, annonçant presque toujours quelque artifice de Trivulce; on se racontait que plusieurs amis des Français avaient quitté la ville, que d'autres allaient partir, que d'autres s'étaient réfugiés dans la forteresse ou dans quelque retraite obscure. Tout-à-coup la fureur du peuple éclata. On pilla les maisons des hommes odieux à la population; les magasins des négocians français furent rasés; ceux qui s'étaient cachés furent tirés de leurs refuges et massacrés impitoyablement; les nobles dûrent prendre les armes pour faire cesser cette boucherie [177]. A un instant de répit, à ces sanglans outrages faits aux vivans succédèrent des outrages effroyables envers les morts. A leur entrée, les Confédérés [178] détruisirent dans l'église principale le superbe mausolée du héros de Ravenne; ils désho-

[176] *Guicciardini.*

[177] *Arluni*, 199; *Muratori et Mocenigo*, 91, connaissent aussi ce fait, mais ils ne le racontent pas en détail.

[178] Leur chef était Rodolphe Nægeli, de Berne. *Anshelm.*



norèrent son cadavre et l'arrachèrent de sa tombe afin que cet homme, mort excommunié, ne reposât pas en terre sainte. Les ornemens du tombeau se vendirent à l'enchère; les plus beaux, transportés à Berne, dans l'église de St-Vincent, ajoutèrent un nouvel éclat à la solennité des grandes fêtes [179].

Après l'occupation de Pavie [180], l'armée alliée marcha contre Tortone et Alexandrie, qu'on obligea de payer aussi une contribution de guerre [181]. Le cardinal avait envie d'attaquer le comte de Saluces et le duc de Savoie, mais les Confédérés s'y opposèrent [182]. A mesure que les alliés conquéraient des villes et des provinces, leur désunion s'accroissait; les Vénitiens revendiquaient leur droit sur ce qui leur avait autrefois appartenu [183]; les Confédérés aspiraient à s'enrichir non-seulement en argent mais en territoire; aussi ne voulaient-ils pas se dessaisir trop tôt de leurs conquêtes [184]; le cardinal prétendait mettre la main sur

[179] *Arluni*, p. 200, très-brièvement; *Anshelm* avec plus de détail; avec une des pièces d'or du cercueil on fit des ornemens pour les vêtemens d'église des prêtres de St.-Vincent; l'étoffe de soie rouge avec le titre, le triomphe et les armoiries du héros, servit pour un devant d'autel, qu'on étalait chaque année le jour de Pâques avec les superbes tentures de Charles-le-Hardi.

[180] L'entrée ne fut pas moins solennelle qu'à Crémone; Schinner joua le rôle principal. *P. de Grassis* dans *Raynaldus*, XX, 121.

[181] Les *chefs soleurois à Soleure*, 15 juillet. *Ch. Mém.*, XXVIII, 20; *Anshelm*; *Bullinger*.

[182] Surtout Berne, Fribourg et Soleure. *Anshelm*.

[183] *Bembo*, à cette occasion, se plaint amèrement du cardinal : « Malus in rempublicam (venetam) Seduni animus fuit. »

[184] La diète le leur avait ordonné : « Écrire à ceux qui sont à l'armée qu'ils obligent les habitans des villes et des châteaux qu'ils conquièrent à prêter serment à nous, Confédérés, aussi bien qu'au pape et aux autres; par la raison que nous prenons aussi part à la guerre; s'ils ne négocient pas d'arrangement sans nous, nous n'en négocierons pas sans eux. Ils



tout au nom de la sainte ligue [185]. Sa rudesse et son luxe contrastant avec l'urbanité des généraux de la fière Venise, occasionnaient bien des dissensions. A la suite d'une querelle pour la rançon de quelques cavaliers, les Vénitiens quittèrent une nuit l'armée subitement et sans adieu [186].

Aucun ennemi ne se montrait; chaque jour il devenait plus difficile de maintenir la discipline; les Confédérés résolurent en conséquence de retourner dans leurs foyers. Ils conclurent avec le cardinal de Sion (24 juillet 1512) une convention dans laquelle celui-ci promit de leur obtenir du nouveau prince une indemnité proportionnée à leurs frais et à leurs efforts; de leur côté ils réservèrent leurs droits sur leurs conquêtes [187].

Les Confédérés qui avaient pris part à cette campagne décisive ne pouvaient pas se vanter d'avoir regardé la mort en face pendant des heures, au milieu du tonnerre de l'artillerie, ou couru des aventures périlleuses; l'occasion de se distinguer leur avait, au contraire, manqué. En revanche ils firent un riche butin[188], et grâce à la sollicitude des Vénitiens, ils trouvè-

doivent comprendre eux-mêmes quel désavantage il y aurait pour nous à ce qu'ils occupassent le pays, les châteaux et les villes, au nom de Sa Sainteté, des Espagnols et des Vénitiens, tandis que nous n'y aurions aucune part; si ensuite nous venions à traiter avec le Saint-Empire pour chercher quelque avantage de ce côté, nous pourrions bien nous trouver entre deux chaises et n'avoir pour notre part que les frais. » *Recès*, Zurich, 16 juin 1512. *R. Tsch.* III, 17.

185 *Bembo; Anshelm.*

186 *Mocenigo*, p. 92, mais pas d'une manière assez claire. Schinner aurait volontiers déclaré la guerre à Venise aussi, tant il était exaspéré! *Recès*, Zurich, 20 octobre, *R. Tsch.*, III, 27.

187 Le *Recès*, Alexandrie, 24 juillet, est dans *Anshelm*.

188 « Les simples soldats font beaucoup de butin; les pauvres campa-



rent partout un marché abondant de vin et de vivres [189]; de petits combats rompaient la monotonie et servaient de jeux propres à développer la vigueur, l'adresse et le courage de la jeunesse belliqueuse [190]. Souvent ces jeunes hommes traversaient une rivière à la nage au milieu d'une pluie de balles qui tombaient des deux côtés [191]; mais rien ne les excitait autant que la jalousie et l'émulation entre eux et les lansquenets. A Pavie, ils réprimèrent par des coups les railleries de ces rivaux [192]; un jour que les lansquenets s'étaient montrés sur les rives du Tessin, quelques Suisses, armés de hallebardes, traversèrent la rivière tout nus; mais les ennemis ne les attendirent pas; une autre fois deux Français provoquèrent un Glaronnais : un chasseur de chamois se présenta, le fusil sur l'épaule; il tua le premier et attaqua le second avec l'épée [193].

La campagne des Confédérés changea rapidement la

gnards n'ont rien sauvé parce qu'ils ne nous attendaient pas si tôt. » *P. Falk à Fribourg* dans *Fuchs*, II, 36, n. 170. « On prit aussi dans les églises et dans des coffres beaucoup de joyaux et de bannières, qu'on emmena dans la Confédération. » *Anshelm.*

[189] Les Vénitiens avaient amené tant de pain, de vin, de viande, de poisson et de toute espèce de nourriture, de même aussi de l'excellente malvoisie et en telle quantité qu'on en vendait partout, comme si nous étions dans une ville bien pourvue. » *P. Falk à Fribourg* dans *Fuchs*, II, 354, note 149. *Id. ibid.* 387. n. 262, Pavie, 26 juin : « Jamais Confédéré n'a vu ailleurs un camp plus abondant ni plus joyeux; pour quelque peu d'argent on trouvait là tout ce qu'on désirait. »

[190] « Escarmouches à toute heure de jour et de nuit, si agréables qu'à peine en peut-on écrire assez. » *P. Falk à Fribourg* dans *Fuchs*, II, 368, note 191.

[191] Déjà près de Pontevigo, d'après *Zwingli*, 143.

[192] Les lansquenets, ayant bu copieusement, firent une sortie et crièrent : « Ici, ici ! » et beuglèrent comme des vaches. *P. Falk à Fribourg* dans *Fuchs*, II, 368, n. 191.

[193] *Zwingli*, 144.

situation de l'Italie. Un gentilhomme génois, Jean Frégoso, enrôlé sous les drapeaux de Venise, s'approcha de sa ville natale à la tête de quelques mille hommes; le peuple se leva, la garnison française s'enfuit dans les châteaux; l'ancienne constitution fut rétablie et le libérateur élu doge [194]. Jules rassembla les restes de l'armée vaincue et occupa de nouveau les villes perdues; il obligea même Parme et Plaisance à lui rendre hommage [195], et lorsqu'il apprit la prise de Pavie et la déroute complète des Français, ne pouvant contenir sa joie [196], il ordonna des prières publiques et des processions. Le pape lui-même traversa solennellement Rome à la lueur des flambeaux; de hautes flammes brillaient sur les collines; au tonnerre de l'artillerie se mêlaient dans les airs le sifflement et les réjouissances des feux d'artifice [197]. Les Confédérés, dont le bras puissant avait chassé les Français d'Italie, reçurent du pape, en récompense, le titre de *protecteurs de la liberté de l'Église chrétienne* [198]; il leur donna en outre deux bannières principales [199], à chaque canton une ban-

[194] *Guicciardini*, 730; *Mocenigo*, 92; *Muratori*, X, 69, 70.

[195] *Guicciardini; Muratori.* D'après le premier il prit P. et P. comme faisant partie de l'exarchat de Ravenne; le second dit que ces deux villes ont été un sujet de discorde jusqu'aux temps les plus récens. D'après *Raynaldus*, XX, 122, P. et P. se rendirent au pape.

[196] *Bullinger* raconte que le pape, occupé à réciter la litanie au moment où il reçut cette joyeuse nouvelle, au lieu de dire « S. Petre, ora pro nobis, » dit : « S. Schwitzere, ora pro nobis. » Cette anecdote perd son prix par ce que raconte dans son journal *P. de Grassis* dans *Raynaldus*, XX, 121; il se trouvait alors auprès du pape, qui lui dit : Vicimus, Pari, vicimus. »

[197] *Raynaldus*, en partie d'après *P. de Grassis*.

[198] Le *bref*, daté de Rome 22 juillet, est dans *Anshelm*.

[199] On les suspendit dans l'église de Bade. *Bullinger*, confirmé par *Stumpf*, II, 460, qui en donne la représentation. D'après le *recès* de

nière en soie, aux alliés des drapeaux [200], laissant aux Confédérés le droit d'en déterminer la forme, la couleur et les emblèmes qui devaient y être représentés [201].

Peu après, le pape invita la diète à lui envoyer des ambassadeurs [202], sous prétexte qu'ils prendraient part à des délibérations touchant les plus grands intérêts de la chrétienté, mais en réalité pour faire parade de ses rapports avec ce peuple vaillant et donner par là du poids à son opinion. Pour achever de se réconcilier avec l'Empereur [203], Jules détermina les Vénitiens à céder, Maximilien persistant à obtenir tout ce que le traité de Cambrai lui avait promis [204].

Les ambassadeurs suisses trouvèrent à Florence le commandant de la garde du pape, Gaspard de Sillinen; il remit à chacun un vêtement de soie, de peur

Bade, 6 sept. 1512 (*R. Tsch.*, III, 23), on ordonna de les transporter à Einsidlen.

[200] *Anshelm.*

[201] *Zurich* demanda la Trinité et le couronnement de la Vierge (*Fuchs*, II, 408, n. 349); *Berne*, les Trois-Rois et des griffes d'ours dorées (*Extrait des relations de B. d'Erlach*, p. 229); *Soleure*, St.-Urs agenouillé devant la miséricorde divine (*P. C. S.* V, 194); l'abbé de *St.-Gall*, Saint Gall assis dans un fauteuil d'or, devant lui un ours debout avec deux clés et un écureuil sur une branche de sapin. *Récit de quelques histoires, Doc. Tsch.*, V, 83.

[202] « Aujourd'hui S. S. le pape nous a écrit en termes honorables pour nous aviser qu'il y aurait des conférences concernant des affaires qui importent à toute la chrétienté; et que comme S. S. nous aime par dessus tout et désire notre honneur et profit, voulant nous donner une marque de sa bienveillance, il nous invite aussi à lui envoyer promptement une délégation, etc. » *Recès*, Bade, 29 sept. 1512. *R. Tsch.*, III, 25.

[203] La *déclaration* par laquelle Maximilien annule les actes des conciles de Tours, Pise, etc., est datée de Cologne, 1er sept. 1512, dans *Dumont*, P. IV, t. I, p. 149.

[204] *J. le Veau à Marg. d'Autriche*, Mantoue, 17 août 1512, dans les *Lettres de Louis XII*, III, 298.

que les courtisans romains ne se raillassent de la simplicité de leur costume [205]. Leur entrée dans la capitale de la chrétienté fut magnifique [206]. Ils s'avancèrent à cheval au milieu d'une multitude innombrable de peuple [207], avec un cortége de nobles romains, au son des tambours et des fifres et au bruit de l'artillerie ; le Saint-Père se fit porter sur leur passage pour les voir et leur donner sa bénédiction.

Quelques jours plus tard ils reçurent une audience du pape. Il était environné de ses cardinaux et des ambassadeurs des puissances étrangères ; le docteur Lienhart Grieb, de Bâle, lui adressa, au nom de tous, un discours en latin, lui offrit l'hommage de la reconnaissance des Confédérés pour ses riches présens, parla de leur dévouement, et les recommanda à la bienveillance du Saint-Père [208]. Les députés suisses comprirent bientôt la véritable raison de leur présence ; en vain demandèrent-ils au pape la paix générale tant désirée, en vain une indemnité pour leurs deux campagnes infructueuses : ils n'obtinrent pas même le privilége promis de nommer aux bénéfices vacans [209]. Ils entendirent la déclaration solennelle faite contre les Véni-

[205] *Anshelm.* Il ajoute : « Ils n'avaient pas eu besoin de cela au temps du romain Caton, alors que la puissance de Rome était respectée en tout pays. »

[206] *Les députés confédérés auprès du pape aux députés confédérés des diètes,* Rome, 27 nov. 1512. *Doc. Tsch.*, VI, 26. La narration qui suit est entièrement tirée de cette lettre.

[207] « Une multitude de gens remplissaient les rues pour nous voir, et nous pensons que cela avait lieu à l'honneur et à la gloire de la Confédération. » *Lettre.*

[208] *Lettre* et *Anshelm.*

[209] *Protocole de la députation* dans *Anshelm.*

tiens [210], et obtinrent avec beaucoup de peine le sursis de l'excommunication jusqu'à ce qu'ils eussent envoyé à la république de Venise une députation pour l'engager à ne pas repousser les propositions de Rome [211]. Pierre Falk et Jean d'Erlach se rendirent à Venise avec l'envoyé du pape [212]; ils reçurent un accueil amical; mais que pouvaient-ils répondre à une république qui, sortie glorieusement d'une lutte contre toutes les puissances de la chrétienté, rivale des Confédérés dans l'affranchissement de l'Italie, devait se voir enlever des provinces? Eh quoi! ils n'avaient pas même eu un mot à dire, à Rome, dans la cause d'un État uni à eux par des liens si étroits [213]! Assurés des sentimens les plus affectueux [214], accueillis avec hospitalité, mais attristés par l'inutilité de leurs efforts, les députés suisses quittèrent Venise et retournèrent chez eux avec leurs frères [215].

Les plus hautes Alpes de la Suisse aboutissent du côté du midi par une dégradation insensible aux belles et fertiles plaines de la Lombardie; la fonte des glaciers arrose par une multitude de rivières le sol productif de cette contrée, et en augmente la fécondité. C'est là que les montagnards portent les productions d'une nature avare pour les échanger contre du vin et du

[210] « Tout cela était résolu avant que nous vinssions ici; cependant nous avions espéré contribuer aussi pour notre part à rétablir la paix entre les deux parties. » *Jean d'Erlach à Berne*, 27 nov., dans *Anshelm.*

[211] *Jean d'Erlach à Berne* et le *recès.*

[212] *Jean d'Erlach à Berne;* l'évêque de Stafileo était ambassadeur du pape. Jacques Stafileo, suivant *Guicciardini*, 759.

[213] Ainsi parlèrent les Vénitiens. *Relation de la députation suisse à Venise,* dans *Anshelm.*

[214] La *relation* citée.

[215] *Anshelm.*



blé. Il ne pouvait donc être indifférent aux Confédérés que Milan se trouvât en des mains amies ou ennemies, surtout comme beaucoup de vallées et de montagnes, entrée des Alpes, appartenaient au duché. Le succès de la dernière campagne et leur puissance militaire leur donnaient d'ailleurs le droit de concourir à la décision sur la situation à venir de Milan. La décision dépendait en grande partie des Milanais eux-mêmes; la bourgeoisie se prononça pour les fils de Lodovico Sforza, alors banni[216], et nomma des députés à cet effet[217]. Cette résolution plut au pape, parce qu'elle s'accordait avec son projet de chasser d'Italie tous les étrangers[218]; mais l'Empereur et le roi d'Espagne avaient des vues plus directes. Bien souvent déjà le beau duché avait été assigné à un des petits-fils de Maximilien[219]; maintenant que la France n'avait rien à dire devait-il être à jamais perdu par la réintégration d'une maison bannie dès longtemps?

Le pape et les Suisses l'emportèrent dans une diète à Mantoue; on décida de rendre l'héritage paternel

[216] *Arluni*, 204; neuf cents citoyens étaient assemblés.

[217] *Arluni*; ils parurent déjà à la diète de *Bade* le 11 août 1512.

[218] Les Suisses n'étaient pas si dangereux, quoique *Muratori* dise, X, 71 : « Ed ecco dove andavano a terminar le strane premure di un Papa per cacciare; Barbari d'Italia, cioè con una medicina peggiore affatto del male : il che nello stesso tempo oltre alla Toscana provò la Lombardia, inondata allora da gli Suizzeri, divenuti formidabili dapertutto, e che da ogni lato esigevano contribuzioni, e nulla potea saziarli. »

[219] Tous deux destinaient le duché à l'archiduc Charles, au dire de l'ambassadeur français à la diète de *Bade*, 6 septembre; à la même diète, l'ambassadeur impérial se contente de déclarer qu'on peut instituer *Sforza* comme *gouverneur*, jusqu'à la prochaine diète d'empire; suivant *Hæberlin*, IX, 571, le plénipotentiaire impérial insista à la diète de Mantoue pour qu'on donnât le duché à l'archiduc Ferdinand.

à Maximilien, fils aîné de Lodovico Sforza[220]. Les Confédérés déterminèrent par un traité leurs rapports avec le nouveau souverain[221]. Le duc devait jouir de la protection des Suisses, mais leur céder les seigneuries de Logano, de Locarno et de Domo; il leur accorda l'exemption du péage jusqu'aux portes de Milan, et prit l'engagement de leur envoyer, quand ils le demanderaient, un secours de cinq cents cavaliers. Il s'engagea de plus à payer aux Confédérés, pour la remise du duché, deux cents mille ducats, et à perpétuité une pension annuelle de quarante mille.

La solennité de l'investiture n'eut lieu qu'à la fin de l'année[222]. Le cardinal de Sion y assista comme plénipotentiaire du pape, au nom de l'Empereur l'évêque de Gurk, pour l'Espagne le vice-roi de Cordona[223], et de la part des Confédérés une députation

[220] « Per la volontà constantissima del Pontifice e degli Suizzeri. » *Guicciardini*, II, 741; *P. Jovii Vitæ* II, 51 seq.; *Dubos*, II, 170; *Hæberlin*. Du reste la chose fut décidée dès le commencement d'août, puisque l'évêque de Gurk félicite le duc Maximilien déjà le 11 du même mois. *Lettres de Louis XII*, III, 285.

[221] La *charte* dans *Anshelm*. Suivant *Fuchs*, II, 479, note 557, elle fut signée par les Confédérés et par Octavien Sforza à Bade, le 28 sept., et par les conseils et la commune de Milan, le 3 octobre.

[222] Suivant *Guicciardini* (p. 749), l'arrivée tardive de l'évêque de Gurk fut cause de ce retard; mais la différence ne pouvait être que de quelques jours. Il est certain que l'Empereur tâcha de différer la solennité, peut-être à cause de Venise; *Guicciardini* et *Dubos* (II, 184) se trompent tout-à-fait quand ils prétendent que les Suisses voulurent absolument assister à la solennité, tandis qu'il fallut une invitation pressante de l'évêque de Lodi pour les y déterminer, *Recès*, Zurich, 16 novembre.

[223] *Muratori*, X, 72. *Jacques de Wattenwyl* nomme les personnes de leur suite dans sa *lettre* citée par *Fuchs*, II, 501, note 615.

[224] D'après la *Lettre N° XXII*, dans nos *Pièces justificatives*, le baron de Hohensax s'y trouvait aussi.



de chaque canton [224]. Le 29 décembre 1512 [225], Maximilien s'approcha de Milan, sa capitale. Après une contestation véhémente on céda aux Suisses l'honneur de la fête [226]. Hors des portes, ils remirent au duc les clefs de la ville, dans un plat d'argent [227]; l'ammann Schwarzmourer de Zoug le complimenta en latin [228], et, après la lecture de l'investiture impériale, le cardinal de Sion lui remit les insignes de la dignité ducale [229]. Ensuite le cortége entra dans la ville. Maximilien, entouré des ambassadeurs des puissances étrangères, monté sur son cheval, était sous un dais [230], suivi de gentilshommes milanais superbement vêtus et d'une multitude innombrable d'officiers impériaux, italiens, espagnols et suisses [231]. Le peuple s'abandonnait à l'ivresse de la joie [232]. Après treize années de souffrances sous le joug de la France et sous le poids de la guerre, il revoyait un souverain national, petit-fils d'un héros qui, élevé sur le trône par les suffrages populaires dans un temps de désordre et de péril [233], avait rétabli la puissance et l'honneur

[225] Mercredi avant le nouvel an. *J. Steger à Glaris*, Milan, 30 déc. *Doc. Tsch.*, VI, 28, confirmé par les historiens italiens et français.

[226] La contestation était entre Schinner et Cardona. *Guicciardini; Ripamonte*, 678; celui-ci dit : « Cessit Hispanus ut Helveticæ genti blandimentum id daretur. »

[227] *Lettre XXII, Pièces justif.; Fugger*, 1292.

[228] *Même lettre.*

[229] *Dubos*, II, 184.

[230] *Lettre XXII, Pièces justif.*

[231] *Muratori.*

[232] *Arluni; Guicciardini; Bipamonte*, etc.

[233] *Jean de Muller* dit à ce sujet (t. VI, p. 390 et 391) : « Par son courage et son intelligence, un simple paysan italien avait pris un tel essor, que la puissance d'un grand nombre de princes sembla dépendre de son amitié. Portées à un degré plus éminent, les mêmes qualités

de la patrie; fils d'un homme qui, au milieu de grands orages et d'États puissans, sut maintenir l'indépendance [234], jusqu'à ce que le châtiment de ses crimes abattit souverain et sujets. *Maximilien*, innocent des crimes de Lodovico Sforza et dans la fleur de l'âge [235], inspirait les plus belles espérances [236]. Son séjour auprès de l'impératrice [237] et de la sage Marguerite, chargée du gouvernement des Pays-Bas [238], les malheurs de sa jeunesse, la disgrâce terrible de son père, étaient bien propres à lui enseigner la vanité des choses humaines, et la seule chose vraie et salutaire, la loyauté, la sagesse, la constance, la modération; bien des symptômes semblaient annoncer qu'il avait compris cet enseignement. Ses discours et sa conduite montraient plutôt la maturité de l'âge viril que le feu de la jeunesse, non sans éclairs d'esprit et de pénétration; il joignait à une extrême simplicité de mœurs une grâce bienveillante [239]. Mais, comme il arrive souvent,

donnèrent à son fils tout l'héritage des Visconti ainsi que Milan, et placèrent sa maison au niveau des maisons impériales et royales. Comme les princes oublient facilement *que leur majesté n'a pas une autre origine*, de pareils événemens arrivent de loin en loin pour réveiller en eux la vigueur de l'âme, sans laquelle leur autorité ne saurait se maintenir. »

[234] On se souvint de l'un et de l'autre, disent *Guicciardini* et *Ripamonte*.

[235] Il était né en 1491.

[236] « Mira sane adolescentis exspectatio fuit et inenarrabilis excitata per Insubres, nostramque per omnem Galliam principis opinio. » *Arluni*.

[237] Voy. ci-dessus, chap. III, au texte entre n. 80 et n. 81.

[238] *Lettre de Louis XII*, III, 276.

[239] *Arluni* dépeint Maximilien, lors de son avènement, comme le meilleur souverain. *P. Jove* (*Elogia viror. bellica virtute illustrium*, p. 295) confirme en partie l'éloge de ses bonnes qualités, mais ne tait pas les mauvaises. On peut demander avec raison à quel titre il vante le cou-



ces qualités extérieures déguisaient celles de l'âme; elles provenaient de paresse, de faiblesse, d'indifférence[240], chez les souverains source des maux les plus redoutables[241]. L'artillerie française du château, troublant la joie universelle, fut, aux yeux des crédules, un présage d'événemens funestes; l'effet en fut tel que Maximilien dut quitter son habitation[242]. Quelques jours plus tard tous les ambassadeurs, le duc et la commune de Milan s'assemblèrent à l'hôtel-de-ville. On y parla des souffrances passées, des espérances pour l'avenir, de l'astuce française, et l'on recommanda aux Confédérés l'État nouvellement constitué[243]. Ils promirent leur protection, prirent congé, et rentrèrent dans leur pays satisfaits et comblés de présens[244].

Environnés du plus vif éclat des armes, en possession d'une gloire immense et d'une haute considération, les Confédérés étaient en proie à la discorde. Beaucoup regrettaient l'amitié de la France[245], d'autres déploraient la décadence de la patrie; mais ce qui surtout excita des divisions, ce fut la tentative de plusieurs cantons de saisir cette occasion favorable pour agrandir

rage du faible jeune homme dans la bataille de Novare? Probablement parce que sans cela il n'aurait pas pu le compter parmi les « viri bellica virtute illustres. »

240 *P. Jovii Elog. Muratori*, X, 76 et les temps subséquens.

241 *Dubos* (II, 185) dit avec beaucoup de raison : « Qu'un prince incapable de commander est le plus terrible des fléaux dont Dieu châtie les peuples dans sa colère. »

242 *Muratori*, X, 72; *Anshelm*.

243 *Rapport* dans les *Doc. Tsch.*, VI, 29. Cela eut lieu le 2 janvier dans le palais de la ville.

244 Chacun reçut 40 flor. du Rhin et une pièce de damas. *Anshelm*.

245 Sans parler des individus, Lucerne était toujours dévoué à la France. *Anshelm*.



le territoire. Les Bernois furent les premiers. Pendant l'expédition d'hiver, ils occupèrent conjointement avec Soleure le comté de Neuchâtel[246]. Ils y étaient autorisés par leurs rapports avec ce pays, ainsi que par cette circonstance que le souverain, Louis d'Orléans, plus tard duc de Longueville et mari de Jeanne, fille du dernier comte de Bade-Hochberg[247], servait dans l'armée française[248]. La jalousie, promptement active, éclata en plaintes au sein de la diète[249]; les deux villes déclarèrent qu'elles avaient occupé le comté en vertu d'un droit séculaire de combourgeoisie, au profit de tous les Confédérés et afin de le mettre à l'abri de tout danger de ce côté là[250]. Après la prise de Pavie et de Milan, Berne et Soleure cherchèrent à se mettre en possession du comté, en s'associant Lucerne[251] et Fri-

[246] *Recès*, Zurich, 16 décembre 1511.

[247] Le margrave Philippe de Hochberg, seigneur de Rothelin, comte de Neuchâtel, gouverneur de Provence, mourut à Montpellier, en septembre 1503. Sa fille Jeanne avait obtenu le 20 juillet, avec l'autorisation de son père, de devenir bourgeoise de Berne; le 31 octobre 1504 son droit de bourgeoisie à Neuchâtel fut renouvelé et étendu à son époux Louis d'Orléans. *Anshelm*, qui séjournait alors à Montpellier, ajoute, qu'après plusieurs conférences tenues à Bâle on fit un traité en vertu duquel le margrave Christophe de Bade obtint Rothelin, Susenberg, Badenwiler et Schöpfen, et la fille de Philippe, Neuchâtel.

[248] *Anshelm.*

[249] P. *Strübi* écrivit à l'avoyer *Byss*, à Soleure, Lucerne, le 13 déc. 1511 (*Ch. Mém.*, XXVI, 226) : « On dit que Soleure veut pêcher pour l'ours; on demande ce que le pays rapporte; tous montrent un emportement sauvage. »

[250] *Recès*, Zurich, 16 décembre.

[251] Lucerne se montra singulièrement avide d'y avoir part; déjà au mois de décembre 1511 le Grand Conseil ordonna pour cet effet une garnison et choisit trois délégués. *P. Strübi à Soleure*, 18 déc. *Ch. Mém.*, XXVI, 229. En mars 1512, trois députés partirent effectivement pour Neuchâtel. *Berne à Soleure*, 23 mai. *M. S.* 10, 223.

bourg (juillet 1512)[252]. Des délégués de ces quatre cantons se rendirent à Neuchâtel, reçurent l'hommage, sans préjudice des franchises, installèrent des sous-baillis et nommèrent Louis d'Erlach, de Berne, premier bailli[253]. Pendant quelque temps, au milieu de négociations nombreuses et compliquées, les recès fédéraux gardent le silence sur cette affaire; lorsqu'enfin il en fut question en diète[254], Jeanne se plaignit de son côté[255], mais inutilement[256]. Les quatre villes admirent les huit autres États à partager avec elles l'usufruit du comté[257]; Neuchâtel fut gouverné pen-

[252] *Berne à Soleure*, 23 juin 1512. *Ch. Mém.*, XXVII, 172.

[253] *Anshelm* et le *recès* des députés des quatre villes, Neuchâtel, 19 juillet 1512. *R. Tsch.*, III, 19.

[254] Le *Recès* de Zurich, 16 novembre (*R. Tsch.*, III, 29), mentionnant la prise de Neuchâtel et demandant si elle a eu lieu au nom de tous, il n'est guère probable qu'il en fût fait mention dans un recès antérieur.

[255] *Jehanne de Hochberg à Messieurs les advoyer et conseil de Soleure* à Blanch, 3 nov. 1512. *M. S.* 10, 75. « Jeanne fit accepter des sommes assez considérables à quelques magistrats. » *Anshelm.*

[256] Les *Soleurois* dirent fort simplement dans leur *réponse* du 8 déc., *M. S.* 10, 233 : « Nous avons vu ce que vous a plu, à nous escrire, et » pour ce que nous, les quatre villes, avons reçu la comté de Neuchâtel » en nos mains, *savons pas donner response soufisante*, etc. »

[257] A la conférence que les quatre villes tinrent à Soleure le 25 avril 1513. *Recès, Ch. Mém.*, XXIX, 117. Pour donner satisfaction en même temps à la comtesse et aux huit cantons ils déclarèrent de nouveau que la prise de possession avait été effectuée sans arrière-pensée; cependant *Fribourg* ne voulut pas promettre de restituer le comté. On ne peut pas déterminer avec précision l'époque à laquelle les huit autres États furent admis à la co-régence; mais ce fut au plus tard quelques semaines après ce recès. Malheureusement la date manque dans la *charte* (*Ch. Mém.*, XXIX, 127) où l'on réserve la combourgeoisie de Berne avec Neuchâtel, « lequel comté nous avons auparavant conquis avec Berne, pour le compte de nous tous. » *Stettler*, I, 465; *Stumpf*, II, 260.



dant dix-huit ans par des baillis fédéraux [258]. Comme dans la guerre de Souabe, Soleure, du consentement de la diète, occupa le comté de Thierstein [259], parce que ces comtes étaient aussi entrés au service de France [260].

Une prise de possession, plus importante en elle-même et par ses conséquences, eut lieu au pied méridional des Alpes. Après la disparition définitive des Français, des courriers partirent pour la Suisse afin d'annoncer aux gouvernemens le succès de l'expédition et de porter aux amis des guerriers quelques dons tirés du butin. Plusieurs de ces courriers furent arrêtés et conduits au château de Lugano [261]. Aussitôt le baron de Hohensax accourut avec une troupe d'élite pour venger cette offense sur la garnison de Como. Celle-ci, désarmée par les bourgeois, avait obtenu à leur demande un sauf-conduit du cardinal; le baron la fit arrêter, piller et retenir jusqu'à la mise en liberté des courriers [262]. Dans le même temps une autre expédition partit de l'intérieur de la Suisse; elle se composait de quelques mille hommes d'Uri, de Schwyz, d'Unterwalden et de l'Oberland, excités par les succès militaires de leurs frères. Ils parurent d'abord devant

258 *Anshelm.*

259 *Recès*, Lucerne, 10 août 1512; *Anshelm.*

260 *Soleure à Henri comte de Thierstein,* 9 juillet 1512. *Ch. Mém.*, XXVIII, 12; *Thomman Schmid,* de Thierstein, *à Soleure,* 29 juillet. *Ch. Mém.*, XXVIII, 34.

261 *Anshelm* dit qu'un domestique du baron de Sax trahit les courriers.

262 *B. Jovius*, 64; *Anshelm; N. Konrad* et *Jean Stölli* écrivent *à Soleure*, Lucerne, 11 août (*Ch. Mém.*, XXVIII, 47) du sein de la diète, qu'on croyait que ceux de Como, de Domo et d'autres de la même contrée sont disposés à prêter foi et hommage aux Confédérés, et qu'on leur enverra des députés à ce sujet.

Domo; la garnison française rendit la ville après qu'on lui eut garanti une libre retraite; les Suisses tinrent leur promesse, mais pillèrent les Français qui retournaient dans leur pays. La troupe victorieuse avança, s'empara de plusieurs vallées et prit d'assaut le château de Lugano [263]. Les Grisons aussi songèrent à des conquêtes; pendant leur retour ils occupèrent la Valteline et le comté de Chiavenne [264].

Ces événemens amenèrent des divisions. D'abord Uri attaqua Schwyz qui avait manqué à sa parole; ceux d'Uri demandèrent une indemnité pour l'occupation de Domo, et l'obtinrent à la suite de longues négociations [265]. Ensuite la diète estima que les Grisons devaient restituer la Valteline et Chiavenne, afin de garder d'autant plus sûrement leurs conquêtes; mais les Grisons s'y refusèrent, estimant que l'évêché de Coire avait des droits sur l'un et l'autre pays [266].

La diète fixa pour lors son attention principalement sur les châteaux de Lugano et de Locarno; elle décida que toutes les conquêtes seraient considérées comme un bien

263 *Anshelm.*

264 Quoique le comte de Chiavenne fit la campagne avec les Confédérés. *Anshelm; Guicciardini*, 730; *Muratori*, X, 71. A cette occasion, *U. de Salis-Séewis,* pour excuser ses compatriotes, dit dans la *critique* déjà citée insérée au *Geschichtforscher*, p. 485: « Afin que le lecteur se fasse une idée du *comté de Chiavennne*, nous ajoutons ici, que le comte Balthasar *Balbiani* obtint des ducs de Milan le comté de Chiavenne par voie d'achat, le 23 avril 1403; mais que ses descendans, sauf quelques interruptions, ne le possédèrent qu'à titre de fief, et que le comte Angélus en échangea la moitié contre des possessions sur le Sambro (12 fév. 1478). Les prétentions de cette maison ne pouvaient pas subsister à côté des droits beaucoup plus anciens de l'évêché de Coire. »

265 *Recès*, Lucerne, 27 août; *Anshelm.*

266 *Recès*, Bade 6 sept. et ci-dessus n. 264.

commun[267], et afin de mettre un terme aux réclamations particulières, elle satisfit Uri au sujet de l'expédition entreprise par lui[268]. Pour le siége des châteaux, chaque canton dut fournir dans les commencemens quarante hommes[269], cinquante florins et de la poudre[270]. Mais là les Confédérés montrèrent peu d'ardeur, d'énergie et d'habileté : à la multitude des officiers[271], à l'absence d'un général en chef[272], au nombre insuffisant des troupes[273], aux ordres contradictoires de la diète[274], se joignit un autre mal. On manqua d'abord de grosse artillerie[275], et, quand on s'en fut procuré, d'artilleurs[276] et de poudre[277]. Si beaucoup

267 *Recès*, Lucerne, 28 juillet 1512.

268 La décision fut prise à la diète de *Lucerne*, 20 sept. (*R. Tsch.*, III, 24), mais *Uri* se plaint encore au mois de novembre de n'avoir pas reçu l'argent. *Recès*, Lucerne, 24 nov. *R. Tsch.*, III, 30.

269 *Berne à Soleure*, 30 juillet. *Ch. Mém.*, XXVIII, 35. N'aurait-il pas mieux valu laisser le soin de l'expédition à un petit nombre de grands cantons, puis leur payer les frais de la guerre, au cas que les châteaux se fussent rendus, ou les faire remplacer si le siége traînait en longueur?

270 *Recès*, Bade, 6 septembre.

271 Chaque canton envoyait un capitaine avec ses 40 hommes.

272 Entre autres *S. Rudolph à Soleure*, 20 août. *Ch. Mém.*, XXVIII, 59.

273 *Recès*, Lucerne, 20 septembre et ailleurs.

274 « Il faut s'emparer de Locarno le plus tôt possible. » *Recès*, Lucerne, 10 août. « Il faut surseoir au siége de Locarno. *Recès*, Lucerne, 20 sept., etc. Dans la seconde de ces diètes on recommanda de s'emparer promptement de Lugano, et le 16 octobre (*recès* de Lucerne) on laissa aux soldats le choix de donner l'assaut ou non.

275 *S. Rudolph à Soleure*, 26 août. *Ch. Mém.*, XXVIII, 62.

276 *P. Tormann*, capitaine à Locarno, à Berne, 15 août, dans *Fuchs*, II, 394, n. 299.

277 « Après avoir tiré pendant deux jours, nous dûmes discontinuer faute de poudre; nous en envoyâmes mendier de tous côtés, et nous en obtînmes une jolie provision. » *S. Rudolph à Soleure*, 28 sept. et 2 oct. *Ch. Mém.*, XXVIII, 89, 94.

d'habitans de la contrée fournirent des secours et s'unirent aux Suisses pour garder le lac [278], il y eut aussi parmi eux des traîtres [279]; les assiégeans voyaient détruire leurs ouvrages lentement construits [280]; une fois il tomba une pluie si continue que toute la contrée se trouva submergée [281]. Mais les Suisses oubliaient parfois tant de difficultés et de peines quand ils parvenaient à faire du mal aux ennemis par le moyen de leur artillerie [282]; les assiégés, quand ils jetaient aux sentinelles ennemies de l'argent pour boire [283], ou qu'ils lançaient aux assiégeans des flèches avec des lettres insultantes [284]. Ce qui fit surtout plaisir, ce fut l'action d'un Bernois, Nicolas Hübschi. On avait inutilement cherché à s'emparer d'un ecclésiastique de Lugano, détesté pour les informations qu'il donnait à l'ennemi; Hübschi seul, armé de sa hallebarde, se mit à la recherche du fugitif. Il le vit au marché de Varèse et l'arrêta au milieu de la foule qu'il écartait en agitant son arme. Il amena le prisonnier vers les

[278] *Jacques Linder à Berne*, 26 août dans *Fuchs*, II, 395, n. 304; *S. Rudolph à Soleure*, 28 sept.

[279] *Recès*, Bade, 6 sept.

[280] *S. Rudolph à Soleure*, 2 oct.

[281] « Notre camp a été inondé; nul ne peut y pénétrer, à moins de marcher dans l'eau jusqu'à la ceinture. » *S. Rudolph*, 2 oct.

[282] Nous avons démoli à coups de canon un rempart et une tour. *S. Rudolph*, 28 sept. « Notre artillerie a découvert deux tours et démantelé la ville. » *S. Rudolph à Soleure*, 10 oct. *Ch. Mém.*, XXX, 67. Ils ont tué le meilleur commandant et le meilleur artilleur. *Lettre de Kuni* (Conrad) *Titschi*, 14 sept., dans *Fuchs*, II, 397, n. 311.

[283] *Lettre de K. Titschi et de H. Seftiger*, du 11 janvier 1513, dans *Fuchs*, II, 398, n. 315.

[284] *Lettre* dans nos *Pièces justificatives*, n° XXI.

siens[285], mais il en fut mal récompensé : les Schwyzois le lui enlevèrent[286]. Hübschi se vengea en se raillant des efforts inutiles des assiégeans[287]. Un habitant d'Uri, Jacques Mutti, appelé ordinairement Jacques d'Uri, se distingua par les ressources qu'il savait trouver[288]. Du reste on poussa surtout avec vigueur, mais sans succès, le siége du château de Lugano, qui dominait la route importante du Monte Cenere[289].

Vers ce temps, *Jacques Stapfer* de *Zurich*, un des chefs suisses les plus considérés, général en second pendant la dernière campagne, tomba dans le malheur et dans l'ignominie. Plusieurs militaires l'accusèrent de ne

285 D'après sa *lettre* du 24 novembre, dans *Fuchs*, II, 399 et suiv. et notes 319 et suiv.

286 « Les Schwyzois ont été prompts à me l'enlever, mais aucun d'eux n'a été prompt à l'offrir. » Sa *lettre*, l. c. n. 323.

287 Nos Confédérés décidèrent lundi après Ste.-Catherine de porter les échelles au-dedans des retranchemens, d'effrayer les assiégés par un assaut, pour les engager à capituler. Je n'ai pu m'empêcher de les railler. Je leur ai dit : « Epargnez-vous tant de peine; nous avons ici un compagnon de Fribourg qui a le visage et la main terriblement brûlés; il n'a pas figure humaine; menez-le devant le château, il a une face de bouc suffisante pour effrayer les assiégés. » Quelques-uns me regardèrent de travers, mais le capitaine de Lucerne s'écria : « Parbleu, il est vrai que nous n'avons pas encore fait grand'chose qui vaille. » Extrait d'une *lettre* plus récente *de Hübschi* dans *Fuchs*, II, 400, note 324.

288 Les historiens italiens exagèrent lorsqu'ils donnent à cet homme le titre de commandant en chef dans la bataille de Novare; mais *Watteville* (II, 80, n. d) ne dit pas assez quand il prétend que Jacques d'Uri ne fut pas même officier. *P. Jovius in Histor. sui temporis :* « Nequaquam agresti ingenio vir, et italicæ gnarus linguæ. » Ses pourparlers avec le commandant du château de Lugano sont mentionnés entr'autres dans la *lettre de N. Ochsenbein à Soleure*, 26 août 1512. *Ch. Mém.*, XXVIII, 65.

289 *Recès*, Bade, 6 sept. Nous devons du reste compléter ici nos renseignemens en disant que *Rodolphe*, dont nous citons diverses lettres, assiégeait Lugano avec ses Soleurois.



leur avoir pas payé la solde qu'il avait retirée. Ensuite d'une enquête le Grand-Conseil de Zurich condamna Stapfer à payer aux plaignans quatre cents florins d'amende et à quitter le pays pour toujours[290]. De Zoug il essaya d'obtenir un adoucissement à son sort à force de prières[291] et d'intercessions[292]. Il partit ensuite pour Milan, dans le but de montrer la nullité des preuves alléguées contre lui[293]; à la fin il se rendit en pélerinage à Rome et à Lorette[294]. Pendant ce voyage, Stapfer fut comblé à Venise d'honneurs et de présens comme ancien compagnon d'armes[295]; le doge adressa une lettre à Zurich en sa faveur[296]. A la demande de sa famille, le conseil reprit l'affaire[297], et au bout de quel-

[290] *Ch.* du 26 déc. 1512. *A. Z.* DLXXIX, 2, 11. M. Schinner confirme, *ibid.* 2, 10, que Stapfer reçut l'argent.

[291] Dans sa première *lettre à Zurich*, du 27 déc. 1512 (*A. Z.* DLXXIX, 2, 11), il prie de considérer qu'il a rapporté d'Augsbourg, à ses frais, des choses sacrées.

[292] A la diète de *Lucerne*, 11 février 1513. Sa plainte est mentionnée dans *R. Tsch.*, III, 35; la *lettre* adressée en sa faveur *à Zurich*, au nom de la *diète*, est du 14 février. *A. Z.* DLXXIX, 3, 2. Le docteur Thüring Frickard intercéda pour lui; cela résulte de la *lettre de Stapfer à Zurich*, Rapperschwyl, vendredi ap. la Ste.-Croix (5 mai ou 15 sept.), 1514, *l. c.*

[293] *J. Stapfer à Zurich*, Zoug, 21 janvier 1513, *l. c.*

[294] *J. Stapfer à Zurich*, Roschach, 17 juin 1513, *l. c.*

[295] *Lettre de J. Stapfer*, du 17 juin.

[296] A la date du 28 mai 1513. *A. Z.* DLXXIX, 3, 1. On y lit : « Cæterum quia intelleximus adversus ipsum M. D. Jacobum nonnullas injustissimas accusationes ad Ms. vestras delatas fuisse. »

[297] Dans la séance du Grand-Conseil du 21 janvier 1514, il reçut un sauf-conduit jusqu'à Pâques; il dut payer la ville, les autres pouvaient le poursuivre; le 1er février 1515, on lui accorda de s'adresser aux forains, pour qu'ils intervinssent en sa faveur. *P. C. Z.* C'est probablement ensuite de cela qu'il obtint des témoignages favorables de Höng, Kloten, Eglisau, etc. *A. Z.* DLXXIX, 4, 1.

que temps Stapfer fut gracié [298]. Sa conduite subséquente [299] n'affaiblit point les anciennes accusations : il appartenait, on le vit bien, à cette tourbe qui, pour l'argent, oublie patrie et honneur.

[298] Selon *Leu*, *Lexicon*, § Stapfer, son innocence fut reconnue.

[299] Malgré la défense du gouvernement, il prit les armes pour l'Empereur en 1516, et pour le duc Ulrich de Wurtemberg en 1519; il renonça pour lors au droit de bourgeoisie zuricoise et entra au service de l'abbaye de St.-Gall. *Leu*.





CHAPITRE IV.

LES CONFÉDÉRÉS CONTRE LA FRANCE.

DEUXIÈME PARTIE. — (*L'an quinze cent treize*).

Situation du duché de Milan. — Louis XII tente de se réconcilier avec la Suisse.— Mort de Jules II.— Léon X.— Le roi de France prépare une campagne contre Milan; son alliance avec Venise; son armée avance en Italie. — Le duc, abandonné par les Espagnols, reçoit du secours des Confédérés; il se retire. — Enfermé et assiégé dans Novare, il se trouve en grand danger; défense courageuse de cette ville. — Arrivée de nouvelles troupes suisses; les Français lèvent le siége; *bataille de Novare;* ses conséquences en Italie.— Fermentation en Suisse; troubles intérieurs; soulèvemens à Berne, à Soleure et à Lucerne. — Les Confédérés décident d'envahir la Bourgogne; expédition de Dijon; siége de cette ville; paix avec la France. — Retour; nouveaux troubles en Suisse.

Avec l'an quinze cent treize sembla commencer une période pendant laquelle les peuples d'Italie se reposeraient des fatigues de la guerre et se livreraient sans trouble aux occupations de la paix. Les Français chassés d'Italie, le nouveau duc puissamment protégé par les Suisses, on pouvait considérer la guerre du pape avec la France comme terminée; d'ailleurs une armée française était tenue en échec dans le royaume de Navarre par les Espagnols, et Louis XII avait des sujets de crainte du côté de l'Angleterre et des Pays-Bas[1]; la

[1] *Dubos*, II, 186. Il faut observer (p. 187) que, d'après quelques au-



brouillerie de Venise avec l'Empereur paraissait peu importante, vu que les Vénitiens, menacés de tous côtés par les puissances alliées, devaient être disposés à céder. C'était donc à juste titre que la pensée d'avoir atteint une époque plus heureuse dilatait bien des cœurs : les relations des États semblaient donner une garantie sûre. Mais ceux qui, se fondant sur le cours des étoiles, présageaient une année de sang, de désastres et de misère[2], approchaient davantage de la vérité. Sans s'arrêter aux constellations, il était facile de prévoir l'orage quand on connaissait la situation des États et surtout du Milanais. La joie délirante causée par la restauration du duché fut de courte durée; le charme s'évanouit bientôt. On ne pouvait exiger l'impossible d'un pays désolé par plusieurs années de guerre et par de fréquentes révolutions, quelque disposé qu'il fût à faire des sacrifices. Que de villages réduits en cendres! que de champs ravagés, de plantations détruites! Que de familles plongées dans le deuil et la misère par la mort sur les champs de bataille, par la sédition et l'exil! Qu'on ajoute à tout cela le manque de force, d'ordre et de légalité. Huit mois après l'occupation du duché, les Français tenaient encore dans leur possession les châteaux importans de Milan et de Crémone, et le duc, dans sa capitale, tremblait devant leur artillerie; on ne

torités, Louis XII avait voulu rétablir dans son pouvoir le duc Sforza, destitué; mais selon le témoignage même des écrivains qui prolongent sa captivité pendant dix ans, il n'était plus en vie alors (vers le milieu de 1512). Du reste voyez ci-dessus p. 179, n. 76. = Voy. sur les événemens racontés dans cette II[e] partie du chapitre, *Sismondi, Hist. des Français*, t. XV, p. 614-653; *Daru, Hist. de Venise*, t. IV, l. XXIV, § I-X. C. M.

[2] « Les constellations et une éclipse de soleil avaient annoncé une année de troubles et d'effusion de sang. » *Anshelm.*



faisait même aucun préparatif sérieux pour reprendre ces châteaux.

Le prince désirait le bien de son peuple, mais il manquait d'énergie pour réaliser ses volontés et pour changer sa cour composée de gens sans intelligence et sans bonne foi. L'eût-il même pu, l'ambition du cardinal de Sion, de l'ambassadeur impérial et souvent aussi des députés suisses aurait contrarié tous ses ordres. La propriété même, l'honneur et la vie des citoyens étaient continuellement en danger, parce que la multitude des tribunaux et des juges, le tarif élevé des greffiers et des avocats, ralentissaient la marche de la justice, et qu'enfin, quand une sentence avait été obtenue à force de frais exorbitans, la décision arbitraire d'un personnage puissant venait tout renverser [3]. Un homme tel que le gouverneur de Milan [4], en exécutant les lois sans acception des personnes, aurait pu mettre un terme aux désordres, aux querelles, aux vols et aux meurtres qui se renouvelaient tous les jours, si une clémence sans borne pour ces sortes de délits n'avait pas été à l'ordre du jour. Le cardinal de Sion fit relâcher un voleur amené de la campagne, disant qu'on avait assez affaire avec les voleurs de la ville [5]. Si du reste, dans l'éclat des plus hautes dignités, Schinner s'aliéna tous les courtisans et les fonctionnaires publics par sa dureté, son orgueil et ses prétentions, les habi-

[3] « Cumque stabilita omnia, summaque, confecta manu viderentur, protinus J. Gonsagæ, A. Burgii, Mathæi Sedunensis intersonabant judicia; tanto æstu, clientumque sudore, ut his allisi scopulis multi litigantium perirent. » *Arluni*, 205, de qui nous avons principalement tiré ce tableau.

[4] D'après *Arluni*, 205, il s'appelait « Mathæus Buxetus. »

[5] *Arluni*, l. c.



tans de tout le duché furent révoltés par les vexations et la rigueur avec laquelle on levait les impôts ordinaires et extraordinaires, et l'on examinait les chartes des franchises pour extorquer des amendes. Cet argent, chargé des malédictions du peuple, allait-il s'engouffrer dans le trésor du duc, il ne suffisait pas, parce qu'on le dépensait sans économie[6]. Quel miracle était-ce donc si le mécontentement et les murmures augmentaient de jour en jour? Les nobles se voyant supplantés par des étrangers, le peuple, accablé d'impôts, ne trouvant point de protection dans les lois[7], le désir d'avoir les Français pour maîtres ne dut-il pas paraître juste à la multitude inconstante qui s'appuie toujours sur le secours étranger[8]?

C'est ce que n'ignorait pas le vieux et rusé Trivulce, qui se trouvait depuis longtemps dans le voisinage du duché et entretenait constamment des relations avec ses amis à Milan[9]; il connaissait la passion du roi pour ce beau pays[10] et flattait volontiers ses caprices. Louis XII résolut sans retard une nouvelle entreprise contre Milan; mais il s'agissait de savoir si la France, seule en lutte avec la grande alliance, pourrait compter sur un heureux succès, ou si l'on pourrait la démembrer. Ce dernier parti parut le plus sûr, attendu que le roi comptait beaucoup d'amis chez les plus actifs des alliés, chez les Suisses, dont l'énergie avait décidé si promptement le sort de Milan. Il espérait réussir à force d'argent. Mais il n'est pas facile d'apaiser un peuple

[6] Jusqu'ici *Arluni*, 204-6.

[7] *Guicciardini*, 774; *Muratori*, X, 76.

[8] *Recès*, Lucerne, 11 févr. 1513. *B. Tsch.*, III, 35; *Anshelm.*

[9] *B. Jovius*, 65; *Fleuranges*, 116, 117.

[10] *Mézeray*, II, 866; *Fleuranges*, 116.

offensé. Il était déjà difficile d'obtenir un simple sauf-conduit; la Savoie et la princesse d'Orange [11] n'y parvinrent qu'en prodiguant l'argent et en livrant les châteaux de Locarno et de Lugano [12]; les ambassadeurs français dûrent aussi promettre solennellement de ne point enrôler de soldats [13]. Les guerriers et les hommes d'État les plus éminens de France [14] s'étant présentés devant la diète en qualité d'ambassadeurs, les Confédérés délibérèrent [15], puis leur firent les propositions de paix que voici : « Le roi renonce à ses prétentions sur le duché de Milan, et remet toutes les places aux Confédérés; il promet de ne point prendre de Suisses à sa solde sans l'autorisation de leurs supérieurs, d'inviter

[11] Il y avait déjà longtemps que les Français avaient demandé un sauf-conduit; c'est à la diète de *Lucerne*, 20 sept. 1512, que les cantons exposèrent leur opinion sur les propositions de la Savoie. *R. Tsch.*, III, 24. Simon de Corbesan, intendant de la princesse d'Orange, agit au nom de celle-ci (*Recès*, Lucerne, 24 nov. 1512. *R. Tsch.*, III, 30) : « A force de paroles insinuantes et de couronnes, il obtint un sauf-conduit. » *Anshelm.*

[12] Ce ne fut qu'avec l'autorisation de Fribourg qu'on accorda le sauf-conduit, dans la diète de Lucerne, le 22 déc. 1512. *R. Tsch.*, III, 24. L'intendant de la princesse d'Orange insinuait dans le recès déjà cité du 24 nov. 1512, que le roi rendrait les châteaux de Lugano et de Locarno. Ils furent remis le 1er février 1513. *Recès*, Locarno. *R. Tsch.*, III, 34.

[13] Le *recès* cité du 22 déc. 1512.

[14] « Nous devons, nous autres Confédérés, sonder la bonne volonté du roi auprès des ambassadeurs qu'il nous a envoyés, tels que le sire de La Trémoille, qui approche le plus la personne de S. M. et en qui elle a le plus de confiance pour les affaires de la paix et de la guerre et pour tous ses grands intérêts, messire de Marseille (Seyssel, évêque de Marseille), premier conseiller de S. M., de même son premier président du duché de Bourgogne (Villeneuve), intendant, et messire de Gruy, tous gens considérables, honorés par la couronne de France. » *Recès*, Lucerne, 11 févr. 1513. *R. Tsch.*, III, 35.

[15] Le 25 février 1513. *Recès*, Lucerne. *R. Tsch.*, III, 36.

les réclamans à une conférence amiable, et, à défaut d'un arrangement avec eux, de comparaître devant des arbitres fédéraux [16]; le tout sans préjudice pour le saint-siége et le saint-empire. » Les ambassadeurs français trouvèrent ces conditions dures et inconvenantes : « Le roi le plus puissant de la chrétienté reconnaîtrait-il des pâtres et des paysans pour ses juges? » Le pis était la demande de renoncer au duché de Milan, seul objet pour lequel ils négociaient une paix. Leur recours fut de promettre beaucoup d'argent [17] et d'en distribuer [18]. Voyant échouer ces moyens et les intrigues de Trivulce [19], ils déclarèrent : « qu'ils n'étaient pas munis de pleins-pouvoirs pour accepter les propositions, que La Trémoille se rendrait en conséquence auprès du roi [20]. » Il partit, non pour rapporter une décision relative aux propositions de paix, mais pour se rendre à Milan à la tête de l'armée.

Une précédente tentative pour détacher de la ligue

[16] « Si l'on ne parvenait pas à faire un arrangement, le roi devait leur faire droit devant des arbitres confédérés. » *Recès*. Nous ferons du reste remarquer ici que les États ne purent s'entendre que le 1er avril (*recès* de Lucerne) pour l'adoption des conditions de paix. Le 15 mars, Zurich, Uri, Schwyz, Unterwalden et Bâle étaient entièrement opposés à la France; la plupart des autres, irrésolus. *Recès*, Lucerne, 15 mars. *R. Tsch.*, III, 39.

[17] 126,000 francs. *Recès*, Lucerne, 15 mars.

[18] *Dubos*, II, 197 et plus tard les preuves à l'occasion de la sédition.

[19] Il séjourna longtemps dans les cantons forestiers. *Recès*, Lucerne, 11 févr. 1513. *Octavien Sforza à Soleure*, 6 nov. 1512. *Ch. Mém.*, XXVIII, 143. *Anshelm* raconte à cette occasion que Trivulce, « renard octogénaire et rusé, ennemi dangereux des Sforza et serviteur utile au roi de France, » avait demandé un sauf-conduit, voulant emmener secrètement son argent en France par les cantons forestiers et par Berne, et qu'il laissa à Lucerne des caisses remplies de pierres, où l'on crut que son trésor était renfermé.

[20] *Recès*, Lucerne, 1er avril 1513.

le roi Henri VIII avait échoué[21]; l'espoir d'y réussir s'offrit à Louis XII en Italie. Un ennemi de la France, intrépide, incessamment actif, inexorable, le pape *Jules II*, venait d'être appelé du milieu de ses vastes projets devant le tribunal du Tout-Puissant (21 février) combattant les Français jusque sur le lit de mort[22]. La prudence même de l'âge ne pouvait contenir sa mâle vigueur et ce feu de jeunesse qu'animaient encore la vengeance, l'obstination et les liqueurs spiritueuses. Sa fermeté et sa sévérité avaient rétabli l'ordre négligé sous son prédécesseur; son zèle pour les sciences et les beaux-arts, bien qu'excité par l'amour de la magnificence et de la gloire, hâta la renaissance intellectuelle de l'Europe; mais ses goûts belliqueux ne s'accordaient guère avec l'office pacifique d'un vicaire du Sauveur crucifié; il transforma le siége des grâces et du pardon en une place d'armes, et porta ainsi atteinte à la considération des papes. Du reste son extérieur répondait à la singularité de sa conduite. Son long corps maigre, défiguré par un ventre énorme, se soutenait sur des jambes faibles et malades; sa petite tête grise, avec des yeux perçans et une longue barbe destinée à inspirer le respect[23], était dans un mouvement continuel[24]. La cour de France

[21] *Dubos*, II, 193.

[22] On dit qu'il s'écria dans ses derniers momens: « Fuori d'Italia Francesi. » *Muratori*, X, 74.

[23] *Muratori*, X, 75.

[24] *Raynaldus*, XX, 133; *Muratori*, X, 74; *Guicciardini*, 769 et suiv.; *Dubos*, II, 208 et suiv.; *Bayle*, § Jules II; *Roscoe*, II, 33 et suiv.; *Anshelm*. Écoutons encore sur son compte le témoignage de deux de ses contemporains. *Guicciardini*: « Principe d'animo e di constanza inestimabile, ma impetuoso e di concetti smisurati, per li quali che non precipitasse, lo sostenne piu la riverentia della Chiesa, la discordia dé Principi, e la conditione de tempi, che la moderatione e la prudentia;

fut déçue dans son attente : la mort du pape ne changea point les principes du saint-siége ; la plupart des cardinaux, opposés à la France, exhortèrent les Confédérés à rester fidèles à l'alliance[25], et lorsque Jean de Médicis eut ceint la triple couronne, la politique française ne se trouva pas plus avancée. *Léon X*, le nouveau pontife, beau, spirituel, dans la force de l'âge, ami passionné des sciences et des arts, expérimenté dans les affaires de la guerre et de la paix, de

degno certamente di somma gloria, se fusse stato Principe secolare, o se quella cura, ed intentione, che ebbe ad esaltare, con l'arti della guerra, la Chiesa nella grandezza temporale, avesse avuta ad esaltarla, con l'arti della pace, nelle cose spirituali; e nondimeno sopra tutti i suoi antecessori, di chiarissima ed onoratissima memoria, etc. » *Anshelm* : Jules mourut, « après avoir de nouveau fortement chargé ses pièces et dirigé son parchemin et son plomb contre les Français et les Vénitiens; malgré ses énormes dépenses, il laissa après lui beaucoup d'argent, tant est riche le sang du Christ crucifié et desséché; il prit le nom de Jules à l'imitation de César plutôt que de saint Jules, car son caractère, ses désirs, sa vie entière le faisaient bien plus ressembler à un empereur qu'à un pape; aussi disait-il lui-même que Maximilien devrait être pape et lui empereur. Tout en lui annonçait le dominateur, il était colère et porté à la vengeance, mais magnanime, et il faisait si bien respecter la justice ordinaire, que tous les fripons, mauvais garnemens, usuriers et brigands s'enfuirent; envers ceux qui lui rendaient des services, il était sincère et bienfaisant.... Il voulait bâtir à saint Pierre une magnifique demeure, réunir tout le patrimoine de Saint-Pierre et purger l'Italie d'étrangers; il aurait aussi accompli une grande partie de ses désirs, si son Juif avait su lui maintenir plus longtemps ses joyeux festins, son gros ventre, sa petite tête vive et grise et ses pieds attaqués de la goutte.... il aimait les vins forts et la magnificence; il fit construire une île qui valait plus de 4,000 ducats, et tout cela au nom de celui qui disait : « Le Fils de l'homme n'a pas un lieu où reposer sa tête, » et de celui qui dit : « Je n'ai ni argent ni or, nous sommes pauvres et méprisés.... » Papes, enrichissez-vous et vous élevez au-dessus de tous les empires et les princes de ce monde, *car ce monde se plaît à être aveugle et trompé.* »

[25] A la date du 22 février, « sous le sceau de trois cardinaux. » *Anshelm.*



l'État et de l'Église, serait placé au premier rang des monarques, si une libéralité prodigue ne l'avait pas entraîné à faire de l'argent par tous les moyens, s'il n'avait pas été cruel par vengeance et perfide en politique par excès d'égoïsme[26]. Cette occasion fut peut-être la seule où des sentimens personnels influèrent sur la conduite de Léon; prisonnier des Français, il venait de leur échapper, et lors de l'expédition de Charles VIII contre Naples, il avait été forcé de quitter sa ville natale et ses amis avec sa famille si généralement considérée.

Voyant s'évanouir cet espoir, la France s'empressa d'autant plus de s'allier avec Venise. Le sage et politique sénat connaissait la situation de Milan, les lenteurs de l'Empereur et son inconstance; il ne s'estima pas suffisamment récompensé pour sa coopération à la conquête du duché, et ses capitaines avaient été blessés par le cardinal de Sion[27]. La nouvelle alliance était offensive et défensive; on statua que Crémone et le district de la Ghiara d'Adda seraient incorporés au duché de Milan et que les Vénitiens rentreraient en possession de Créma, Bergamo et Brescia[28]. Une trève

[26] *Muratori*, X, 75, 76, 123; *Guicciardini*, 770, 771; *Bayle*, h. v.; *Roscoe*, III, 462 et suiv.; *Dubos*, II, 214 et suiv.; *Anshelm* : « De sa personne et de stature un homme beau et très-avenant, bon, doux, pacifique et vertueux, ami du chant, des instrumens de musique et des orgues. »

[27] *Anshelm*. Et ci-dessus ch. IV, Ière P. entre n. 185 et n. 186.

[28] *Dumont*, t. IV, P. I, 182, de Blois, 23 mars 1513, confirmé à Venise le 11 avril. On lit dans cette copie « Brixia, » sans doute « Brescia. » Sur le conseil de Trivulce, d'après *Muratori* (X, 73), c'est André Gritti qui doit l'avoir conclue. *Mocenigo*, 103; *Guicciardini*, 776, 775. Le secours que Venise devait fournir consistait, selon G., en 800 gens d'armes, 1,500 hommes de cavalerie légère et 10,000 fantassins.

avec le roi d'Espagne[29] permit à Louis XII de se servir contre Milan de la superbe armée qu'il avait dans la Navarre; bien que l'Italie ne fût pas comprise dans la trève[30], on pouvait présumer que dès les premiers succès de la campagne, le rusé Ferdinand[31] ne songerait qu'à la sûreté de Naples.

C'est dans ces conjonctures favorables, en possession des châteaux de Milan et de Crémone, le duché se trouvant dégarni de troupes, et les Confédérés, protecteurs de Sforza, divisés, que la France rassembla son armée. Elle comptait au plus seize mille hommes[32], mais, dans ce nombre, d'excellente cavalerie, des lansquenets exercés et les meilleurs guides. La Trémoille, assisté de Trivulce, avait le commandement en chef[33]; Robert de la Marche, seigneur de Sedan et ses fils commandaient les lansquenets[34]; de vaillans gentilshom-

[29] *Guicciardini*, 772; *Muratori*, X, 73; *P. Jovii, Hist.* I, 160; *Fugger*, 1294.

[30] *Mézeray*, II, 867, le dit positivement; le résultat le confirme.

[31] « Qui regardoit toujours à deux ou trois fins et avoit double visage selon les occurrences. » *Mézeray*, II, 867.

[32] D'après l'*Estat de l'armée du roi* trouvé dans le camp (*Ch. Mém.*, XXVII, 54) : 1,375 cuirassiers, 613 chevau-légers, 14,000 hommes d'infanterie, 1,513 artilleurs. *Guicciardini*, 776 : 1,500 lances, 800 chevau-légers, 15,000 fantassins. *Muratori*, X, 78 d'après l'*Anonymus Paduanus* : 1,400 lances, 1,000 chevau-légers, 14,000 fantassins. *Mocenigo*, 105 : 1,400 cavaliers, 14,000 hommes d'infanterie, beaucoup d'artillerie. *Bellay*, 4, se rapproche le plus de ces écrivains et de la vérité : 800 hommes d'armes, 8,000 aventuriers français, 6,000 lansquenets. Ordinairement les historiens suisses exagèrent les nombres, les historiens français les affaiblissent.

[33] *Bellay*, 4; *Fleuranges*, 117, 118; *La Trémoille*, 184, 185.

[34] *Guicciardini*, 786; *Mézeray*, II, 868; *Fleuranges*, 118. Robert de la Marche écrivit à sa patronne Marguerite aux pieds de laquelle est couché le diable : « Si Dieu ne me veut aider, le Diable ne me sçauroit manquer. »

mes, la cavalerie [35]; Lafayette, l'artillerie [36]. Pour s'assurer partout dans les plaines de la Lombardie une position forte, le sire de Sedan avait fait construire une forteresse en bois, composée de pièces faciles à démonter et à rejoindre; une artillerie nombreuse devait en défendre l'accès [37]. Au mois de mai l'armée française passa la montagne et se porta par Suse contre Asti [38]. Du côté opposé l'armée vénitienne, forte de dix mille hommes de cavalerie et d'infanterie, s'avançait contre Vérone sous le commandement de Barthélemi d'Alviano [39]. Sorti de captivité, par suite de l'alliance avec la France, il avait justifié sa conduite dans la bataille d'Agnadel, et au quatrième anniversaire du jour où il avait perdu la liberté dans cette bataille malheureuse, le sénat venait de le nommer général en chef [40]. Afin de mieux diriger les mouvemens combinés, Théodore Trivulce, cousin du général [41], représentait la France dans l'État de Venise et A. Gritti représentait Venise dans le camp des Français [42].

A l'approche de cet orage, le duc Maximilien ne sut trop comment s'en garantir; son peuple était mécontent et défiant; les dispositions du pape, ambiguës; il manquait d'argent pour appeler les Suisses. Afin de gagner le St.-Père, il restitua Parme et Plaisance, qu'après la mort de Jules II il avait incorporés au

[35] *Fleuranges*, 118.

[36] *Fleuranges*, 119.

[37] *Fleuranges*, 119; *Mézeray*, II, 868; *P. Jovii, Hist.*, I, 172. Tous trois font une description détaillée de la forteresse. *Fleuranges* dit qu'elle présentait l'aspect d'échelles.

[38] *Guicciardini*, 776; *Muratori*, X, 77.

[39] *Muratori*, X, 77.

[40] *Guicciardini*, 779.

[41] *Brantôme*, VI, 254.

[42] *Guicciardini*, 779; *P. Jovii, Hist.*, I, 162.

duché[43], et il comptait sur le vice-roi qui commandait dix mille hommes dans le voisinage[44]. Initié dans les principes de son maître et convaincu de la supériorité de la France, celui-ci songeait à se retirer à Naples[45], mais différait son départ, parce que l'Empereur lui écrivait et que le pape lui envoyait de l'argent pour enrôler des Suisses[46]; il finit même par donner au duc cinq cents lances et quinze cents fantassins[47]. Maximilien, apprenant en même temps l'arrivée de plusieurs mille Confédérés[48], marcha contre les Français[49]. Il crut voir luire un rayon d'espérance, mais c'était le dernier rayon de soleil avant l'orage; car les armées ennemies avançaient puissantes et irrésistibles. L'avant-garde française, sans les ordres de Camille Trivulce, fils du général[50], occupa sans obstacle les villes d'Asti et d'Alexandrie[51]. De là les Français annoncèrent

[43] *Max. Sforza à Marg. d'Autriche*, 13 mars 1513, dans les *Lettres de Louis XII*, IV, 80; *Cavitelli*, 1500; *Muratori*, X, 76.

[44] *Guicciardini*, 779, et *Cavitelli*, 1501 : 1,200 lances, 8,000 hommes d'infanterie; *Mocenigo*, 105 : 1,800 cavaliers, 7,000 fantassins.

[45] *J. le Veau à Marg. d'Autriche*, Plaisance, 14 mai; *Lettres de Louis XII*, IV, 117; *Muratori*, X, 77.

[46] *J. le Veau*, lettre citée, p. 118.

[47] *J. le Veau*, 118, 119.

[48] L'ambassadeur de Milan parla aux Suisses des intentions de la France déjà le 11 février. *Recès*, 11 févr. Le 4 avril il demanda 3,000 soldats; on trouva ce nombre trop petit et on lui en donna 4,000. *Recès* de Zurich. Le 18 avril on en fit la répartition entre les cantons (*recès*, Zurich, *R. Tsch.*, III, 42); leur départ fut fixé au 5 mai. Les officiers zuricois étaient Conrad Engelhard, capitaine, Nicolas Keller, lieutenant, George Berger, banneret. *A. Z.* DLXXI, 1, 30. *J. le Veau* affirme qu'ils se trouvèrent à Novare dès le 14 mai; nous verrons qu'il se trompe.

[49] *Guicciardini*, 778; *Muratori*, X, 77.

[50] *Guicciardini*, 778. Il le nomme comte de Musocco, *Cavitelli*, 1501.

[51] *Guicciardini*, 778. Selon *Fleuranges*, 121, un petit combat avec les Suisses se donna aux portes d'Alexandrie.



leur arrivée aux peuples d'Italie par le tonnerre de l'artillerie [52]; par ordre du vieux Trivulce, ils observèrent la meilleure discipline [53]. Après une tentative malheureuse sur Vérone [54], les Vénitiens s'étaient emparés des places fortes de Valeggio et Pesciera [55], avaient traversé le Pô et joint, dans Crémone, un corps de troupes enrôlé pour la France [56]. A Gènes aussi l'ancienne discorde se réveilla, des navires français se montrèrent à l'entrée du port [57], le bâtard de Savoie approchait avec une petite armée [58]. Frégoso, nommé doge une année auparavant, fut obligé de fuir et l'on élut à sa place Antoine Adorno, partisan des Français [59].

Maximilien se trouvait dans la situation la plus critique, malgré un renfort de quatre mille Confédérés [60],

[52] *Fleuranges*, 121.

[53] *Arluni*, qui observe tout, p. 206.

[54] Ils espéraient prendre cette ville par trahison. *J. le Veau à Marg. d'Autriche*, 25 mai, *Lettres de Louis XII*, IV, 145; *Guicciardini*, 780; *Mocenigo*, 104.

[55] *J. de Banissis à Marg. d'Autriche*, Augsb., 30 mai; *L. de L. XII*, IV, 145; *Guicciardini*, 780.

[56] *J. le Veau à Marg. d'Autriche*, Côme, 2 juin; *L. de L. XII*, IV, 147, et suiv.; *Mocenigo*, 105. Tous deux racontent des querelles sanglantes entre les Vénitiens et les Français. *Dubos* nous apprend (II, 239, 240) que ce n'étaient que des hordes ramassées, conduites par les Pallavicini, qui voulaient par là bien mériter de la France.

[57] *Guicciardini*, 781; *Muratori*, X, 77.

[58] *Guicciardini*, 781 : 4,000 Français; *P. Jovii, Hist.*, I, 162, le nomme.

[59] *P. Jovii, Hist.*

[60] *J. H. Winkeli, U. Ruchti et Nic. de Wengi à Soleure*, le 22 mai. *Ch. Mém.*, XXIX, 170. Le comte de Chiavenne les passa en revue à Arona, ensuite ils se rendirent en toute hâte vers le duc, qui était près d'Alexandrie. Les Glaronnais le joignirent à Casale. *Les Capitaines gla-*

que suivait une division plus considérable encore [61]. Tout-à-coup les Espagnols l'abandonnèrent [62]; Sacromoro Visconti qui dirigeait le siége du château de Milan, homme d'une ancienne noblesse, mais dont la fortune était délabrée [63], pourvut la garnison de vivres au mépris de son serment [64], essaya d'attenter à la vie du duc [65], et passa du côté de l'ennemi avec sa cavalerie [66]. Après cette défection, les Milanais craignant d'être en retard de flatterie auprès des vainqueurs, se prononcèrent hautement pour Louis XII, visitèrent les Français dans le château, comme s'ils étaient leurs meilleurs amis, leurs plus proches parens, et en reçurent à leur tour des visites. Le peuple ne dissimula pas sa joie [67]; une ambassade informa Maximilien, « que la ville, privée de défenseurs, menacée par la garnison du château, avait fait une convention avec les Français, afin de prévenir de plus grands maux [68]. »

ronnais à Glaris, 29 mai. *Doc. Tsch.*, VI, 35. *J. le Veau à Marg. d'Autriche*, Milan, 20 mai; *L. de L. XII*, IV, 126 : « Qu'est la plus belle bende; » ils étaient pleins de courage et disaient qu'ils chasseraient les Français jusque par-delà Lyon.

[61] Je n'ai pas vu le recès; selon *Anshelm* l'expédition fut résolue vers la Saint-Urbain.

[62] *J. le Veau à Marg. d'Autriche*, 28 mai; *L. de L. XII*, VI, 139 et suiv. On dit que le vice-roi reçut le premier du duc des armes, de l'artillerie, etc. « et après incontinent a fait le gentil tour qui est assez digne d'être mis en chronique, non à sa louange. »

[63] *P. Jovii, Hist.*, I, 163.

[64] *Guicciardini*, 779; *Muratori*, X, 77; *Mézeray*, II, 867.

[65] *Ripamonte*, 678; *P. Jovii*, *Hist.*, I, 163.

[66] *Muratori*, X, 77; *Fleuranges*, 121. Celui-ci dit que Sacromoro le joignit dans Alexandrie.

[67] « Tanto mutuæ dilectionis commercio, ut quodam affinitatis jure, vinculoque consanguinitatis concopulati esse viderentur. » *Arluni*, 206.

[68] *Guicciardini*, 778; *Muratori*, X, 77.

A l'approche des armées ennemies l'orage redoubla; l'ambassadeur impérial n'échappa qu'avec peine aux rebelles [69]; l'exemple de la capitale entraîna rapidement les autres villes [70]; Novare et Come furent seules sauvées, l'une par les Confédérés [71], l'autre par des seigneurs milanais et par des citoyens bien pensans [72].

Le duc ne conservant auprès de sa personne que les Suisses et quelques centaines de cavaliers lombards, désespérant de tout [73], se jeta dans Novare (30 mai). L'armée française le suivit de près et assaillit la ville [74]. La crainte et l'angoisse subjuguèrent l'âme de Maximilien; il se représenta son père fait prisonnier treize ans auparavant dans le même lieu et par les mêmes chefs [75], scandaleusement trahi par les mêmes Confédérés, aujourd'hui ses compagnons et ses protecteurs,

[69] *J. le Veau à Marg. d'Autriche*, Lodi, 28 mai; *L. de L. XII*, IV, 140.

[70] *Guicciardini*, 778; 782; *Muratori*, X, 78; *Göldli*, juge provincial de Lugano *à Zurich*, Lugano, 26 mai. *A. Z.* LXVIII, 2, 11. Selon *Anshelm*, les Français répandirent le bruit que les Confédérés accourraient vers eux.

[71] La *lettre* citée *de J. H. Winkeli*, etc. dit que plusieurs citoyens de Novare furent égorgés.

[72] *B. Jovius*, 67; *J. le Veau* et d'autres se trouvèrent là d'après la lettre citée n. 56, de même que l'évêque de Lodi. *Les capitaines glaronnais à Glaris*, 6 juin. *Doc. Tsch.*, VI, 34. « Le duc méconnu fut bien satisfait des Confédérés. » *Anshelm*. D'après *B. Jovius*, 67, Maximilien fit à perpétuité la remise de l'octroi sur le vin aux bourgeois de Como par reconnaissance pour leur fidélité.

[73] Le duc dit aux chefs des Suisses que le pape l'avait abandonné et que les Espagnols allaient faire de même. *Lettre* n° XXIV, dans nos *Pièces justificatives*.

[74] Le 30 mai, suivant la *lettre* des capitaines glaronnais citée n. 60. *Guicciardini*, 782; *Muratori*, X, 78; *Anshelm*.

[75] *Guicciardini*, 782; *Muratori*, X, 78 : Temendo un simile bruto giuoco da quella nazion venale; » *Fleuranges*, 124.

comme ils l'étaient alors de son père, et dont la fidélité persévérante pouvait seule le sauver. Comme alors, il existait des intelligences entre quelques Suisses et des chefs français [76], et La Trémoille écrivait fièrement à son roi : « qu'il lui livrerait le fils comme il lui avait livré le père [77]. » Aucune autre issue ne paraissait possible : les assiégés, peu nombreux, manquaient d'une foule de choses, tandis que les assiégeans étaient pourvus de tout; mais le courage, la constance et l'audace des Confédérés déjouèrent l'art et les calculs [78].

Les Français, ayant dressé leur camp et leurs batteries (4 juin), commencèrent à canonner la ville [79] d'une manière si formidable et si continue depuis l'aube jusqu'à la nuit, que les Confédérés n'avaient jamais rien vu de pareil [80]. Les lansquenets se raillaient d'eux et disaient : « Pour cette fois, nous avons si bien enfermé les vaches et les veaux dans une étable, qu'ils ne peuvent plus s'enfuir [81] ; » promesses, menaces, tout était employé auprès des Suisses, auprès

[76] *Muratori*, X, 78; *P. Jovius*, 166.

[77] *Guicciardini*, 782; *Muratori*, X, 78; *Mézeray*, II, 867.

[78] « Era, con infamia grande di tutti gli altri, destinata la gloria di questa guerra, non a Franzesi, non a' fanti Tedeschi, non all'armi spagnuole, non alle venitiane, ma solo a gli Suizzeri, contra i quali l'esercito franzese si accostò, etc. » *Guicciardini*, 782.

[79] Samedi de grand matin, avec 25 grosses pièces. *H. Stolz*, capitaine, *à Bâle, Ch. Mém.*, XXIX, 154, sans date.

[80] *Lettre n° XXIV*, dans nos *Pièces justif.*; *H. Stolz à Bâle*; *Anshelm*.

[81] « Ils poussaient des cris de joie, beuglaient et criaient : « Par les » souffrances de Dieu, nous avons enfermé ces museaux de vaches dans » l'étable; nous allons les mettre à l'ordre. » *Anshelm*. « Mais ils n'étaient pas assez courageux pour oser attaquer et tuer ni vache ni veau. » *Bullinger*. *Fugger*, 1295.

des bourgeois [82]. Les Confédérés ne bronchèrent pas ; ils laissaient les portes ouvertes nuit et jour [83], servaient bien leurs batteries [84], réparaient les brèches des murs [85], et se maintenaient en bon ordre [86]. Quelques chefs conseillèrent, dans cette extrémité, de rebrousser vers Arona, au-devant des leurs, mais ce conseil fut repoussé avec mépris [87]. La jeunesse audacieuse, comme s'il s'agissait non de la vie ou de la mort, de l'honneur ou de la honte, mais des jeux auxquels elle exerçait en été, sur les montagnes, sa force et sa souplesse, répondait gaiement [88] aux railleries des lansquenets : « Nous ne réparerons pas les murs ; si les brèches ne vous paraissent pas assez grandes pour l'assaut [89], nous les élargirons, et nous vous prions d'épargner poudre et boulets [90]. » Trivulce leur fit des offres pour qu'ils livrassent le duc : ils s'apprêtèrent à lui répondre par une sortie [91], à laquelle les chefs ne consentirent que lorsque les Français attaquèrent, avec deux grosses

82 *Anshelm.*

83 *H. Stolz à Bâle ; Anshelm ; Muratori*, X, 78, et d'autres.

84 *Fleuranges*, 126.

85 *Bullinger.*

86 *Lettre n° XXIV*, dans nos *Pièces justific. Rahn* raconte que Conrad Engelhard, de Zurich, commanda cette défense et qu'il reçut en récompense pour le reste de ses jours le bailliage de Kibourg. Il ne devint bailli à Kibourg qu'en 1517, et y mourut en 1524, selon *Leu*, art. comté de Kibourg.

87 « La plupart, fermes et courageux, ne voulaient pas donner du cœur à l'ennemi en cédant, mais ils résolurent de se maintenir dans la ville et le château. » *Anshelm.*

88 « Gravi civium metu, insigni Helvetiorum alacritate. » *P. Jovii*, *Hist.*, I, 165.

89 *Schweizer ; Bullinger.*

90 *P. Jovii*, *Hist.*, I, 165 ; *Schweizer.*

91 *P. Jovii*, *Hist.*, I, 166.

pièces, les rangs des Confédérés à travers la porte ouverte. Une de ces pièces fut enlevée [92].

Le feu continua sans interruption le second jour; le péril fut à son comble. Une grande partie des murs et plusieurs tours s'étaient écroulés [93]; Maximilien, craintif, plein d'angoisses, fondait en larmes [94]; les Français et les lansquenets triomphaient; mais la troupe héroïque des Suisses, muraille vivante, se soutenait inébranlable; des hordes nombreuses, avides de combattre, accouraient pour sauver leurs frères et soutenir la gloire et la fidélité des Confédérés. Vers midi, l'artillerie française se tut [95], car les ennemis, informés de l'approche d'une armée suisse, s'apprêtaient à lever le siége [96].

Plusieurs causes avaient retardé l'arrivée des nouvelles troupes fédérales. Elles étaient venues par trois routes : Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwalden et Zoug par le St.-Gothard; Berne, Fribourg, Soleure, Bâle et

[92] *Fleuranges*, 127, *Bullinger*. Quelques écrivains disent qu'on donna l'assaut. *H. Stolz* écrit qu'on assaillit trois fois avec des échelles; cela se peut; *Guicciardini* (783), que les Français coururent à l'assaut, et *Mézeray* (II, 867), qu'ils assaillirent « en bataillon » et furent repoussés; mais le silence des autres historiens et des chartes rend ce fait au moins douteux. *Fleuranges*, p. 126, en général sincère et d'accord avec les relations suisses, raconte que les capitaines pensaient donner l'assaut, mais que cela n'eut pas lieu, parce que les lansquenets voulaient avoir des gendarmes auprès d'eux.

[93] « Le mur d'enceinte avait près de cent pieds de long; il était flanqué de quatre tours. » *H. Stolz* et d'autres.

[94] *P. Jovii*, *Hist.*, I, 166 ne dit pas positivement qu'il pleura; on ne le voit non plus dans aucun document; mais déjà lors de son inauguration, en apprenant que l'ambassade française avait obtenu des Confédérés un sauf-conduit, « il fut tellement affligé que les larmes étouffèrent sa voix pendant quelque temps. » *Anshelm.*

[95] *Lettre n° XXIV*, dans nos *Pièces justific.*; *Tschudi.*

[96] *La Trémoille*, 185; *Mézeray*, II, 867.



les Valaisans par le Simplon. [= La troisième division, formée des milices de Zurich, Glaris, Schaffhouse, Appenzell, St.-Gall, Thurgovie, Toggenbourg, Rapperschwyl et de celles du baron de Sax, commandant en chef de ce corps, traversa les Grisons [97] pour marcher sur Novare par le Bernardin. L'évêque de Como entrava leur marche par plus d'un obstacle [98]; le lac aussi leur fut contraire [99]; de cette sorte ils n'arrivèrent dans Arona que le 6 juin. Ils y rencontrèrent un fuyard, George Körnli, qu'ils connaissaient. Cet homme leur raconta que les Confédérés avaient tous péri dans une bataille; il leur conseilla de retourner sur leurs pas, trop faibles qu'ils étaient pour résister à l'armée si nombreuse des Français. Un autre fuyard confirma cette nouvelle. Les Confédérés tinrent conseil. Le bourgmestre de Zurich, Félix Schmid, demanda d'abord l'avis du commandant de Glaris, le bailli Louis Tschudi, qui avait un fils à Novare. Tschudi répondit : « Gardons-nous de rétrograder; si nos frères sont » morts, comme le disent ces deux fugitifs, j'espère » qu'ils se sont défendus en braves, et qu'à leur tour ils » ont fait assez de mal à l'ennemi pour l'affaiblir. Nous » retirer maintenant, ce serait nous couvrir de honte; il

[97] « Les derniers par le Vogel » (Adula). *Bullinger; Schodeler; P. Jovii, Hist.*, I, 163. Il n'est pas dit positivement que les Bernois passèrent le Simplon, mais on assure qu'ils traversèrent le Valais.

[98] *Anshelm; Bullinger.* D'après celui-ci George Körali, de Zurich, et un prêtre d'Unterwalden mandèrent la première de ces nouvelles. D'après la déposition de Th. Lüty, de l'Emmenthal, 1514 (*R. Tsch.*, III, 54) Fehr, Ambr. Eigen, Brandenberger, Ermi Moser et Schad voulurent empêcher qu'on ne se rendît à Novare; ils appelèrent les Suisses qui étaient auprès du duc « gardeurs de porcs. »

[99] *Bullinger.*

» y a plus d'honneur à nous faire aussi tuer ou à ten- » ter avec le secours du Ciel une vengeance ; mon avis » est donc de nous confier en Dieu et d'aller chercher les » nôtres morts ou vifs ; l'affaire n'est peut-être pas aussi » désespérée que les fuyards l'affirment ; si nos frè- » res ont laissé échapper la victoire, beaucoup rentre- » ront peut-être dans les murs de Novare ou dans quel- » que bourg, d'où nous saurons les tirer, la rencontre » ayant eu lieu aujourd'hui ; en retournant sur nos pas, » nous les laisserions périr. Vainqueurs, les ennemis, » se croyant en sûreté, se seront dispersés ; il sera d'au- » tant plus facile de les surprendre, de les attaquer et » de les battre. » Le chef des Schaffhousois conseilla de ne rien précipiter, d'envoyer des éclaireurs et de réunir un nouveau conseil dès qu'on aurait des renseignemens certains. Le baron de Sax et le capitaine Wydler de Rapperschwyl appuyèrent son avis, tandis que le capitaine des Appenzellois et le bourgmestre de Zurich partageaient l'opinion du Glaronnais. Le conseil se trouvant ainsi partagé, l'affaire fut portée devant la communauté des troupes ; l'avis de Tschudi l'emporta de haute lutte. La petite armée marcha sans retard, mais en bon ordre, du côté de Novare. Chemin faisant, elle rencontra un prêtre qui portait le saint sacrement. Il leur donna des nouvelles de la bataille : « Aussi vrai que je porte ici mon Sauveur, dit-il, je ne » puis savoir si les nôtres ont été vainqueurs ou » vaincus ; car comme nous courions sans ordre à » l'ennemi, un escadron français traversa nos rangs » dans un certain endroit, et nous sépara, au nombre » de plus de cent hommes, du reste de l'armée ; hors » d'état de rejoindre nos bataillons, nous dûmes sauter

» par-dessus les fossés. Nous avons fui l'un d'un côté, » l'autre de l'autre, pour échapper aux cavaliers[a]. »=]

L'armée unie des Confédérés de Lucerne, d'Uri, de Schwyz, d'Unterwalden, de Zoug, de Berne et des autres [100] attendit cette division; incertains sur la situation des leurs, sur la force et la position de l'ennemi, au milieu de nouvelles si contradictoires, ils estimaient imprudent de s'avancer avec des troupes si peu considérables [101] dans un pays de plaine; on espérait d'heure en heure voir arriver le vaillant général de Hohensax [102] à la tête des troupes en retard. Au troisième jour [103] ils résolurent de se mettre en marche et d'attaquer les Français [104], mais ils ne les trouvèrent plus devant la ville. La cavalerie légère et les lansquenets, restés pour observer les assiégés [105], avaient, avant la tombée de la nuit, suivi les autres, déjà campés à une demi-lieue de Novare [106]. La contrée, peu favorable à des développemens de troupes, offrait des

[a] *Zellwèger*, II, 353-355; *Supplem. ad Tschudii chron. Helvet.* 1472-1604, mscr. n° 1228 de la bibliothèque de l'abbaye de St.-Gall.

[100] « Lucerne et les petits cantons rencontrèrent Berne dans une petite ville (Sesti) non loin d'Arona. » *Schodeler.*

[101] Tout au plus cinq mille hommes en admettant même qu'il y eût des volontaires.

[102] *Schweizer; P. Jovii, Hist.*, I, 163.

[103] *Les chefs bernois à Berne*, Novare, 5 juin. *Ch. Mém.*, XXIX, 151; *Schodeler.*

[104] *Les chefs bernois à Berne*, 5 juin; *H. Stolz à Bâle.* Selon *Bullinger* ils mirent le feu à une maison, signal annonçant leur approche.

[105] *Anshelm.*

[106] « A trois milles de France. » *H. Stolz à Bâle.* « A deux milles de France. » *Les capitaines glaronnais à Glaris*, 13 juin. *Doc. Tsch.*, VI, 35. « A la distance de Berne à la forêt. » *B. May. à Berne*, 7 juin dans *Anshelm.* « Due miglie da Novara. » *Guicciardini*, 783.



positions pour la défensive [107] : des collines [108], des mamelons pour des batteries; un bois [109], des broussailles [110], des fossés pleins d'eau [111], des marécages [112], une petite rivière [113] et un aqueduc [114] fournissaient les moyens de disputer chaque pouce de terrain. Mais les Français reposaient avec insouciance [115]; campés sans ordre [116], ils n'avaient pas élevé leur forteresse de bois [117], et ne croyaient pas à la possibilité d'une attaque [118].

Les assiégés reçurent leurs frères avec une joie inexprimable [119]; les chefs se réunirent en conseil de guerre [120]. Il était difficile de décider s'il valait mieux

107 Les historiens français croient justifier pleinement les leurs par la multitude de fossés, de broussailles, etc., qui entravaient les mouvemens, sans réfléchir que tout cela facilitait la défense; leur assertion que la cavalerie ne put pas agir paraît singulière quand on a lu ce qu'ils nous disent des opérations exécutées avec des cavaliers par Robert de la Marche.

108 *Fleuranges*, 130 et suiv.

109 *Fleuranges*, 130.

110 *Lettre n° XXIV*, dans nos *Pièces justif.*; *Anshelm*; *Arluni*, 207.

111 *Mézeray*, II, 868.

112 *Mézeray*, II, 868; *Bellay*, 16; *Arluni*, 207.

113 *Mézeray*; *B. Jovii*, *Hist.*, I, 168.

114 *Mézeray*; le canal de Sforza.

115 Les Français espéraient que la discorde et le manque d'argent diviseraient bientôt les Suisses et leur faciliterait à eux-mêmes la victoire. *Guicciardini*, 783.

116 *Guicciardini*, 785; *Mézeray*, II, 867 et suiv.; *Fleuranges*, 130. Les deux derniers et surtout la relation dans *La Trémoille* (p. 187 et suiv.) rejettent toute la faute sur Trivulce; ils l'accusent d'avoir mal choisi le terrain pour épargner ses maisons de campagne situées près de là, d'avoir reçu de l'argent de la ville de Trécas, etc., accusations ordinaires après un mauvais succès.

117 *Bellay*, 16; *Mézeray*, II, 868.

118 *Guicciardini*, 785. Les Français conviennent de ce fait, mais ils en font peser la responsabilité sur Trivulce.

119 *Bullinger*; *P. Jovii*, *Hist.*, I, 167.

120 *H. Stolz à Bâle*.

attaquer sur-le-champ ou attendre l'arrivée du baron de Sax. On avait paré au premier danger; les ennemis, supérieurs en nombre, n'étaient pas fatigués comme les assiégés; les Suisses n'avaient rien à opposer à leur excellente cavalerie, à leur artillerie considérable et bien servie; la contrée d'ailleurs présentait aux premiers de grands avantages. Mais les Confédérés n'ignoraient pas que les Français aussi comptaient sur un renfort [121], qu'à la suite de leur départ précipité ils s'étaient campés fort mal [122], et ne s'attendaient pas à une attaque [123]; les Suisses ne pouvaient pas se fier avec certitude sur l'arrivée de leurs frères. Dans ces circonstances, un homme prudent, expérimenté, accéléra la résolution d'attaquer sur-le-champ; ce fut Jacques d'Uri [124], familiarisé avec la langue italienne et le pays, recommandé par sa valeur au siége des châteaux de Locarno et de Lugano [125]. Les guerriers reçurent avec joie l'ordre d'attaquer [126], on leur distribua des vivres et du vin [127], puis on leur commanda de se reposer et de se tenir prêts au combat le lendemain de bonne heure [128].

[121] *P. Jovii, Hist.*, I, 167.

[122] « On craignait qu'ils ne s'entourassent de fossés ou ne construisissent un rempart de chariots (la forteresse de bois?) et ne plaçassent l'artillerie à leur avantage. » *Bullinger.*

[123] *Guicciardini* (783 et suiv.) met dans la bouche du commandant *Mottino* un long et beau discours, pour exposer essentiellement les avantages d'une attaque imprévue.

[124] Les Italiens l'appellent Mottino, d'autres Jacques Mutti, les chartes suisses Jacques d'Uri.

[125] Voy. ci-dessus chap. IV, P. I, n. 288.

[126] « Ils étaient tous courageux et bien dispos. » *Anshelm.*

[127] *P. Jovii, Hist.*, I, 167.

[128] *Guicciardini*, 784. *P. Jovius* raconte (*Hist.*, I, 168) que les chiens de l'armée française vinrent la veille de la bataille auprès des sentinelles

Au point du jour [129] neuf mille Confédérés [130] se disposèrent par la prière à la grande œuvre [131], et, le duc au milieu d'eux [132], ils sortirent sans ordre [133] par les portes et les brèches [134] au-devant de l'ennemi (6 juin). Les audacieux volontaires [135], cachés par un bois, s'avancèrent les premiers jusqu'aux avant-postes des Français; ils les culbutèrent et jetèrent du désordre dans leur camp [136]. La Trémoille, à demi armé, monta promptement à cheval [137]; Trivulce rangea précipitamment les bataillons [138]; les cavaliers s'armèrent et sautèrent en selle dans le plus grand désordre [139]; les

suisses, qu'ils branlèrent la queue, etc.; que Mottino regarda cela comme un heureux présage, et félicita d'avance le duc d'une victoire certaine. *Dubos* (II, 247), sans examiner la vérité ou la fausseté du fait, songe uniquement à nier que ce fût un présage favorable.

[129] Selon *Guicciardini* (p. 785), les Confédérés attaquèrent par une nuit noire, et pourtant, suivant lui, le soleil se leva immédiatement après la première attaque. La prudence eût-elle permis dans cette contrée d'engager une affaire au milieu des ténèbres? Et combien le jour ne paraît-il pas de bonne heure au mois de juin dans cette contrée?

[130] A la diète de Zurich, 30 mai 1513 (*R. Tsch.*, III, 46), l'ambassadeur milanais demande de nouvelles troupes auxiliaires; à cette occasion on donne la liste suivante de celles qui se sont déjà mises en campagne : en avril 4,000, plus tard 8,000, en tout 2,000 volontaires, total 14,000 hommes; si nous estimons à 4,500 ceux qui n'étaient pas encore arrivés et à 500 la garnison de Novare, il restera tout juste 9,000. *Guicciardini*, 785, près de 10,000; *P. Jovii, Hist.*, I, 168 : 9,000 avec huit canons.

[131] *Bullinger.*

[132] *Lettre n° XXVI* dans nos *Pièces justificatives; Bullinger; P. Jovii, Hist.*, I, 169.

[133] Sans ordre. *B. May à Berne. Les capitaines glaronnais à Glaris*, 15 juin. *Doc. Tsch.*, VI, 35; *Anshelm; Bullinger.*

[134] « Comme les abeilles ardentes. » *Anshelm.*

[135] *Bullinger; Fleuranges.*

[136] L'exact *Fleuranges.*

[137] *Fleuranges.*

[138] *P. Jovii, Hist.*, I, 168.

[139] *Guicciardini*, 785; *Fleuranges; P. Jovii, Hist.*



lansquenets formèrent leurs rangs [140]; les batteries furent dressées et jouèrent [141]; les volontaires cédèrent au nombre [142]. Les chefs des Suisses formèrent trois divisions; la première devait, par des détours, prendre les lansquenets en flanc; la seconde, marcher droit à l'ennemi; la troisième et la plus faible, observer la cavalerie [143]. Sous le tonnerre de l'artillerie, à l'approche de la cavalerie, Jean Keller de Bulach, capitaine des hallebardiers, exhorta les siens « à ne pas s'effrayer du nombre, à conserver l'honneur de leur patrie, à l'égal de leurs aïeux, à venger l'outrage souffert pendant le siége et à punir ces ennemis de l'Église, ces amis de l'injustice, qui songeaient à priver le duc de sa patrie [144]. »

A ce moment le soleil se leva derrière le camp des Confédérés [145]; ses rayons firent briller d'un éclat formidable l'armure des cuirassiers qui approchaient [146]; l'artillerie française redoublait ses tonnerres [147]; sa fumée enveloppait les Confédérés [148]; les broussailles rompirent leurs rangs [149]; les balles firent mordre la

140 *Guicciardini.*

141 *Guicciardini; Anshelm; Rahn;* la plupart des chartes.

142 *Tschudi; Fleuranges.*

143 *Lettre* n° *XXVI* dans nos *Pièces justific.*; *Anshelm; P. Jovii, Hist.*, I, 168; *Bellay*, 17; *Mézeray*, II, 868; pas tous avec les mêmes détails.

144 *Bullinger.*

145 *Guicciardini*, 785.

146 « Ils brillaient comme une montagne d'acier. » *Bullinger.*

147 *Guicciardini*, 785; « Rompoit horriblement ces bataillons. » *Mézeray*, II, 868; *Anshelm.*

148 Les deux *lettres* n° *XXIV et XXVI* dans nos *Pièces justificatives.*

149 *Lettre* n° *XXIV* dans nos *Pièces justific.*

poussière à un grand nombre [150]; les escadrons enfoncèrent leurs lignes [151]. Mais au milieu du cliquetis des armes [152], des cris perçans des mourans [153], les vivans remplaçaient ceux qui tombaient [154], et tous pénétraient avec ardeur dans les bataillons ennemis [155]. Quelques-uns toutefois, oubliant leur devoir, abandonnèrent leurs frères dans cette heure suprême, et s'enfuirent à la ville ou chez eux [156]; le duc lui-même, pour qui tant de gens sacrifiaient leur vie, saisi de terreur, rentra dans Novare avec ses cavaliers [157]. Mais la bataille devint de plus en plus ardente, surtout lorsque les Suisses attaquèrent les lansquenets postés derrière un fossé pour couvrir l'artillerie [158]; ceux-ci, fermes, impénétrables, se défendirent opiniâtrément [159]; l'artillerie vomissait incessamment la mort. Dans ce moment, persuadés qu'aucun d'eux ne reverrait jamais ses amis, sa femme, ses enfans, ne jouirait plus jamais

[150] *Guicciardini*, 785; *P. Jovii, Hist.*, I, 169. Il se tira des coups qui emportaient de 50 à 60 hommes. *Bullinger.*

[151] *Bullinger; Schodeler; Rahn; P. Jovius.* Il ne peut pas être question ici uniquement de l'action héroïque de Robert de la Marche; les chroniques et les chartes parlent avec trop de précision.

[152] *P. Jovii, Hist.*, I, 169.

[153] *Guicciardini; P. Jovius.*

[154] *Guicciardini; Bullinger.*

[155] *Guicciardini; Bullinger.*

[156] Le *recès* de Bade, 21 juin 1513 (*R. Tsch.*, III, 48), rapporte que d'après la lettre des capitaines plus de 500 hommes s'enfuirent pendant la bataille. Au dire de *B. May*, dans la lettre citée, beaucoup de Bernois s'enfuirent honteusement et on les crut morts.

[157] *Lettre n° XXVI* dans nos *Pièces justificatives*. Suivant *P. Jovius*, le duc s'en retourna, sur l'invitation pressante de Mottino, mais « generose renitens. »

[158] *P. Jovius; Bullinger.* Celui-ci dit : « de plus en plus vivement. »

[159] *Guicciardini; P. Jovii, Hist.; Fleuranges*, 133; *Mézeray*, II, 868.



des douceurs de la vie[160], voyant la mort en face, ils s'oublièrent tous eux-mêmes, ne songèrent qu'à l'héritage de la gloire nationale, à l'honneur de la patrie, et combattirent en dignes fils des héros de Morgarten et de Grandson, de Sempach et de St.-Jacques. Tantôt les uns cédaient; tantôt les autres; les cadavres s'amoncelaient[161]; partout des torrens de sang[162]; on ne combattait plus avec des haches d'armes et des hallebardes, tant les rangs étaient pressés, mais avec des poignards et des coutelas[163]. Les chefs des Confédérés ne restaient pas au-dessous de leur devoir; par des exhortations, des menaces, des ordres, ils maintenaient les rangs; puis ils se battaient comme de simples soldats[164]; avant tous Nicolas Konrad, le vainqueur de Dorneck, le brave capitaine Benoît de Weingarten, Erni Winkelried, descendant du héros de Sempach[165]; Jacques d'Uri tomba là, exposant sa vie pour la bonne exécution de son conseil[166].

A cette heure critique, décisive, ceux qui avaient été placés sur les flancs, pénétrèrent dans les rangs ennemis[167], tardivement, parce que la cavalerie les avait empêchés de traverser la petite rivière[168]; ils

160 *Lettre n° XXIV* de nos *Pièces justif.*

161 « C'était un horrible spectacle. » *Bullinger.*

162 *Guicciardini.*

163 *Bullinger.*

164 « Confortando, provedendo, soccorrendo, ordinando, commandando, etc. *Guicciardini*, parfaitement d'accord avec *N. Konrad* (*Pièces justif.* n° XXVI).

165 *Pièces justif.* n° XXVI; *Anshelm.*

166 Des écrivains étrangers font seuls mention de sa mort. *Guicciardini*; 786; *P. Jovii, Hist.*, I, 170.

167 *P. Jovii, Hist.*, I, 169; *Anshelm.*

168 *P. Jovius.*

décidèrent la bataille. On s'empara des canons et on les tourna [169]; toute l'armée française se débanda [170]. Robert de la Marche montra encore ce qu'aurait pu faire la cavalerie. Au milieu de la confusion des fuyards, ses yeux cherchèrent vainement ses fils ; entraîné par la douleur, enflammé par l'amour paternel, il fendit avec son escadron la presse des Confédérés, découvrit ses enfans couverts de blessures, à demi-morts, et les arracha heureusement des mains de l'ennemi [171]. Le vieux Trivulce, couvert de poussière [172], s'efforça de protéger la retraite à l'aide de la cavalerie [173], mais sans succès ; les cavaliers s'enfuirent, la plupart sans avoir combattu ; artillerie, bagage, attirail du camp, tout fut abandonné. Huit mille lansquenets et Français étaient couchés sur le champ de bataille [174]; ceux-là tombés glorieusement dans la mêlée ; ceux-ci la plupart en fuyant [175]; parmi

[169] *Guicciardini; Fleuranges*, 134; *Bullinger*, etc.

[170] Les historiens français usent de beaucoup de détours et d'excuses. *Fleuranges* dit très-simplement, p. 133 : « Quand tout est dit, la bataille feust perdue. »

[171] *Bellay*, 17, 18; *Guicciardini*, 786; *Fleuranges*, qui fut sauvé. De la Marche le mit sur le cheval « d'une garce des lansquenets. »

[172] *P. Jovii, Hist.*, I, 171.

[173] *Guicciardini; Mézeray; P. Jovii, Hist.* Selon celui-ci Gritti appela les cavaliers des femmes fuyardes.

[174] Ce nombre nous est fourni par la *lettre n° XXIV* dans nos *Pièces justif.*, par *Schodeler, Mézeray*, II, 869 et *P. Jovii, Hist.* Nous trouvons en moins, « des deux côtés 6, 7 ou 8 mille, comme quelques-uns pensent. » *H. Stolz*; en plus : *Anshelm*, plus de 10,000; *Bullinger*, près de 13,000; *les capitaines glaronnais à Glaris*, près de 9,000. *La Trémoille*, p. 190, indique 8,000 suisses et 1,200 français, ces deux nombres sont assez exacts, mais transposés.

[175] *Guicciardini; Fleuranges; Mézeray.*



les tués on vit beaucoup de nobles [176]; le général La Trémoille fut blessé [177]. Dans ce combat qui dura trois heures [178], les vainqueurs perdirent quinze cents hommes [179], surtout par le feu de l'artillerie [180]; ils déplorèrent d'autant plus la mort du vaillant Benoît de Weingarten, qu'on soupçonna que ce fougueux adversaire des Français avait été tué par les siens [181]. Les ennemis durent leur salut [182] à la fatigue des Confédérés et à leur manque de cavalerie. La poursuite furieuse se ralentit bientôt [183]. Sur le vaste champ de bataille [184], les vainqueurs rendirent des actions de

[176] *P. Jovius* (*Hist.*, I, 170) nomme Coriolan Trivulce et Louis Baumont.

[177] A la cuisse. *Bellay*, 18; *Mézeray*.

[178] « Dans un rude combat de trois heures. » *Anshelm*. « Ils tirèrent contre nous pendant plus de trois heures. » *B. May à Berne*. Cela dura cinq heures d'horloge. » *Bullinger*. « Plusieurs heures. » *Muratori*, X, 78. Si *Guicciardini* ne parle que de deux heures et *P. Jove* même d'une heure et demie, cela se conçoit plus facilement que de la part du duc l'énoncé « duarum horarum spatio. » *Pièces justificatives*, XXIII; le temps aurait dû lui paraître plus long.

[179] *Guicciardini*. Les chartes n'indiquent aucun nombre; *Schodeler* seulement 500; *P. Jovius*, 1,300; *Bullinger*, 1,400; *Anshelm*, 2,000, *Mézeray*, de même.

[180] *Lettre n° XXIV* dans nos *Pièces justificatives; Anshelm*.

[181] « Il y eut quelque soupçon que, la bataille terminée, il fut étranglé par des méchans amis; dans l'origine son commandement lui fut à charge et l'inquiéta; il parla fièrement contre les ruses françaises; *ce fut un homme ferme, droit, intelligent.* » *Anshelm*.

[182] *Guicciardini*, 786 et *P. Jovii*, *Hist.*, I, 171, disent qu'on aurait aussi pu anéantir la cavalerie; le dernier ajoute qu'elle avait jeté les lances.

[183] « La pitié perdit là ses droits, les Confédérés étant fort irrités de ce qu'au commencement l'artillerie leur avait tué autant de monde. » *Bullinger*. *Fleuranges*, 135, dit que les Confédérés arrivèrent pendant la nuit à Verolli, où l'on prit soin de Fleuranges qui était blessé; il fut forcé de fuir.

[184] « L'espace d'un demi mille. » *Bullinger*.



grâces au Tout-Puissant pour cette heureuse issue [185]; ils restèrent ensuite quelques heures sous les armes, pour voir si l'ennemi ne se réunirait pas de nouveau [186], ensuite ils ensevelirent leurs morts, transportèrent les blessés [187], et ramassèrent le butin. Ils rassemblèrent la forteresse en bois [188], beaucoup de grosse artillerie avec les chevaux de trait, des chariots pleins d'arquebuses à crochet [189], et plusieurs drapeaux [190]; il se trouva parmi ce butin considérable des joyaux, de l'or, de l'argent et beaucoup de numéraire [191]; cependant le simple soldat ne reçut pas de quoi payer un bon

185 *Anshelm.*

186 « Pendant trois heures jusqu'à ce qu'ils fussent assurés de la fuite de l'ennemi. » *Anshelm.* « Ils restèrent jusqu'à trois heures après midi » (en tout). *B. May à Berne. P. Jove* en parle aussi p. 170.

187 « Ils ne trouvèrent pas assez de bœufs et de chariots, mais ils employèrent aussi des hommes. » *B. May à Berne. Anshelm* aussi, mais il comprend dans ces transports le butin.

188 *P. Jovii, Hist.*, I, 162. *Bullinger.*

189 *Guicciardini; Muratori*, X, 79. Selon *H. Stolz*, 20 gros canons et 16 chariots avec de petites pièces; selon *Anshelm*, 25 pièces de position avec tout l'attirail, 600 arquebuses à crochets selon *Bullinger*, 14 pièces principales, 32 serpentines, demi-serpentines et fauconneaux, 1,200 arquebuses à crochet, doubles et simples, et carabines.

190 Quant aux drapeaux *Rahn* parle de cinq petits drapeaux et d'une bannière française; *les capitaines glaronnais à Glaris :* « Nous prîmes deux jolis petits drapeaux. » *Lettre n° XXIV* dans nos *Pièces justificatives; Jean Dagenscher*, greffier soleurois attaché à cette expédition (*P. C. S.* V, 322 et IX, 152) écrit *à Soleure,* que son petit garçon s'étant approché d'une malle appartenant aux Français et que des soldats venaient de forcer, y avait trouvé un morceau de soie ressemblant à une bannière, qu'il le leur envoyait, que l'avoyer Conrad l'avait reconnu pour une bannière. Le 9 décembre 1513. « Leurs Excellences donnent un habit et deux muids de bled à *Bernard Gerwer* (*P. C. S.*, VI, 131), en récompense du petit drapeau qu'il a conquis à Novare. »

191 *Bullinger; Schodeler.*



repas [192]; quelques-uns pillèrent une voiture chargée d'or [193]. L'accueil joyeux et reconnaissant [194] que leur fit le duc ne diminua pas leur ressentiment; le manque de vivres et de vin, après une journée si fatigante, l'accrut encore [195].

Telle fut l'issue du siége et de la *bataille de Novare*, belle et glorieuse pour les Confédérés, parce que, au témoignage des historiens étrangers, ils égalèrent, par leur courage et leur constance, les héros immortels de la Grèce et de Rome [196]. Le soir même de la

[192] Treize kreutzers et ensuite, après avoir rassemblé l'argent, treize batz. *Anshelm.* On misa le butin, « les gens hupés achetèrent à vil prix tout ce qu'ils voulaient, les pauvres soldats n'avaient point d'argent. ils eurent donc peu de part au butin, à peine de quoi faire chacun un bon repas. » *Schodeler.* Au nombre des chefs qui s'enrichirent *Anshelm* nomme aussi B. May.

[193] On ne commença une enquête que contre un seul. *Anshelm* le nomme Jean Giger, garçon tailleur de Fribourg. *B. May* dans la lettre de Jean Giger, garçon tailleur, qu'il cite souvent, dit que celui-ci avait auprès de lui un jeune garçon, valet d'un gentilhomme de Schaffhouse. Dans un *recès*, sans date ni indication de lieu, le député de Fribourg excuse le premier, en assurant qu'il n'avait gardé pour son compte que 2,000 couronnes et réparti le reste entre ses frères, ses amis et les couvens.

[194] « Il donna au premier courrier en récompense de la nouvelle 200 ducats et un bon cheval. » *Anshelm.* « Il pleurait de joie et ne pouvait assez remercier les Confédérés. » *Bullinger. P. Jovii Hist.*, I, 171.

[195] « Fatigués et affamés, les Confédérés auraient volontiers fait un bon repas, mais il n'y avait ni argent ni vivres. » *Anshelm.* « Il y eut beaucoup de mécontentement. » *B. May à Berne.*

[196] *Mézeray* (II, 868) en parle comme de l'une des entreprises les plus difficiles et les plus glorieuses. *Guicciardini* : « Ritornarono i vincitori, quasi » trionfanti, il giorno medesimo in Novara, e con tanta fama per tutto » il mondo, che molti avevano ardire, considerato la magnanimita del » proposito, il dispregio evidentissimo della morte, la fierezza del combattere e la felicita del successo, preporre questo fatto quasi a tutte le » cose memorabili, che si legono de' Romani e de' Greci. »

bataille, arrivèrent quelques-uns des Suisses venus par les Grisons[197], et le lendemain cette division tout entière. Tous [= joyeux de la victoire =][b], mais tristes de n'avoir pu partager le péril[198]. Rien ne put arrêter la fuite rapide des Français; dans leur panique, ils ne se crurent en sûreté qu'au-delà des montagnes[199].

Ces événemens ne produisirent nulle part une impression plus profonde qu'à Milan. Dès l'arrivée des premiers Suisses au nombre de quatre mille, lorsque le vice-roi, incertain de quel côté il devait se tourner, avait fait jeter un pont sur le Pô[200], les Milanais s'étaient de nouveau rapprochés du duc[201]; le jour de la bataille, avant même qu'elle s'engageât, le bruit que

[197] *Bullinger.*

[b] *Zellweger*, II, 355.

[198] *Bullinger; P. Jovius.* Celui-ci dit de Hohensax : « Supervenit lupina pelle contectus, atroci vultu, promissa et perhorrida barba, » et qu'il s'arracha la barbe de colère d'être venu trop tard.

[199] « Ils dirent qu'ils s'étaient battus contre de vrais diables. » *Bullinger. L. Edlibach* rapporte dans sa chronique, à l'occasion du feu soutenu qu'on entendit pendant la bataille : les nôtres, ainsi que d'autres Confédérés postés sur les bords de la rivière mentionnée, purent bien entendre ces décharges continuelles, mais ils se laissèrent misérablement détourner et abandonnèrent les pauvres gens sans secours. » *Guicciardini; Muratori; Mézeray*, II, 869. « Les François par un beau matin chargeant leurs sacs et leurs quilles, prindrent garin par la quehue et sans eux arrester jouèrent des talons jusques à Lyon. » *J. le Veau à Marg. d'Autriche*, Milan, 26 juin; *L. de L. XII*, IV, 161. Il est fait mention d'une petite rencontre près d'Ivrée dans *B. May* et *H. Frisching à Berne*, Vercelli, 12 juin. *Ch. Mém.*, XXIX, 207. Les mêmes rapportent que Prosper Colonna amena de la cavalerie espagnole aux Confédérés; ceux-ci ne souffraient pas dans leur armée de l'infanterie étrangère.

[200] *Mocenigo*, 106.

[201] Ils lui firent faire de nouveau des propositions. *Guicciardini*, 779.



les Confédérés avaient remporté la victoire [202] répandit une agitation générale. Les amis des Français étaient accablés de tristesse; leurs ennemis, ivres de joie; quelques-uns, dissimulant, félicitaient le parti vainqueur, beaucoup ignoraient ce qu'il fallait faire ou laisser; le peuple seul n'hésitait pas : quels que fussent les vainqueurs, Français, Suisses ou Lombards, il lui fallait des victimes; dans cette occasion, il ne manqua pas de célébrer la nouvelle révolution par le massacre et le pillage [203].

Après cette victoire décisive, les affaires d'Italie prirent en peu de temps une autre tournure. La sainte-ligue, formée dès le mois d'avril entre le pape, l'Empereur, l'Angleterre et l'Espagne, pour la protection de l'Église [204], entra en activité. Une nombreuse armée anglaise venait de débarquer sur le continent [205]; l'Empereur munissait ses forteresses en Italie [206]; le pape envoyait des troupes auxiliaires à Cardona [207], qui poursuivait les Vénitiens fugitifs [208]. Ceux-ci firent

202 Avant la seconde heure du jour. *Arluni*, 207.

203 *Arluni*, 208; *Muratori*. Les *chefs des Confédérés* écrivent *à la diète* à Bade, le 20 juin (*Ch. Mém.*, XXIX, 209) que leur députation à Milan a trouvé que le peuple est juste, bon et bien disposé, mais entravé par la noblesse, plus puissante que lui.

204 A Malines, le 5 avril 1513, entre Léon X, l'empereur Maximilien, Henri VIII, roi d'Angleterre, et Ferdinand d'Aragon, dans *Dumont*, t. IV, P. I, 173.

205 *Hume*, *Hist. de la maison de Tudor*, trad. par Mad. B. Amsterdam, 1765, 4°, I, 119. *Rapin de Thoyras*, *hist. d'Angleterre*. La Haye, 1733, 4°, V, 68.

206 *Fugger*, 1297.

207 Selon *Guicciardini*, 791, et *Muratori*, X, 80, seulement 200 gens d'armes; suivant l'*Anonymus Paduanus*, cité par *Muratori*, il s'y trouvait aussi 2,000 fantassins.

208 *Guicciardini*, 786; *Muratori*, X, 79; *Mocenigo*.



une nouvelle tentative sur Vérone, aussi malheureuse que la précédente, puis se retirèrent[209]. A Gênes, grâce au secours des Espagnols, on renversa derechef le parti français, et l'on éleva à la dignité suprême Octavien Frégoso, frère du doge expulsé; les familles Adorno et Fiesco s'enfuirent[210].

Les Confédérés furent réduits à se procurer eux-mêmes le salaire d'un si rude travail, car le duc n'avait point d'argent. Ils frappèrent de contributions de guerre les villes du Milanais, du Piémont et du Montferrat[211]; c'était une expiation du secours qu'elles avaient prêté aux Français[212]; des attentats commis sur des courriers suisses avaient augmenté les torts du Montferrat : deux furent assassinés; un troisième, blessé; tous trois, dépouillés de leur argent et de leurs lettres[213]. La soldatesque belliqueuse voulut aussitôt venger cet outrage[214]; on arrêta sa violence et l'on

209 *J. le Veau à Marg. d'Autriche*, Milan, 26 juin; *L. de L. XII*, IV, 162. *Guicciardini*, 788; *Muratori*, X, 80; *P. Jovii*, *Hist.*, I, 172.

210 *J. le Veau*, dans sa lettre citée, p. 162, 163, écrit que les Suisses murmurent de ce que l'action avait eu lieu sans eux; qu'ils s'étaient entendus avec les Français. La *lettre des chefs des Confédérés à la diète*, Asti, 20 juin, *Ch. Mém.*, XXIX, 209, dit que les Espagnols avaient enlevé Gênes, et que leur députation n'a pas eu le temps d'y arriver. *Guicciardini*, 786; *Muratori*, X, 79. *P. Jovii*, *Hist*, I, 173.

211 *Guicciardini*, 786; *Muratori*, X, 79.

212 *Guicciardini* raconte simpelment que les Suisses les accusèrent d'avoir fait cause commune avec les Français. Mais on trouve une autre version dans la fin de la *lettre n° XXIII* de nos *Pièces justif.*, et dans *Anshelm*.

213 Jean Beyer, d'Unterwalden, et Jean Kratzer, de Soleure, furent tués; Pierre Lerwer, de Soleure, échappa. *N. Konrad* et *J. H. Winkeli à Soleure*, Alexandrie, 5 juillet. *Ch. Mém.*, XXX, 5; *P. Lerwer à Soleure*, 30 juin. *Ch. Mém.*, XXIX, 224. *Lerwer* dit de lui-même : « J'ai été blessé et maltraité à coups de pierre. »

214 *B. May et H. Frisching à Berne*. Alexandrie, 4 juillet, dans *Anshelm*.



envoya une députation au margrave[215]. Malgré ses protestations solennelles que ces attentats l'avaient affligé et qu'il avait fait son possible pour en découvrir et punir les auteurs, il ne put préserver son pays du pillage et de l'incendie qu'en promettant une indemnité de deux mille couronnes[216].

La belle armée confédérée, qui aurait pu obtenir de la France une paix avantageuse[217], fut sur le point de se dissoudre à force de désordre[218]. Beaucoup de gens retournaient chez eux sans congé; on pillait amis comme ennemis, sans égard pour l'état, l'âge ou le sexe[219]; chacun demandait sa solde à cor et à cri, sans pouvoir l'obtenir même par voie de contribution de guerre[220], les habitans s'étant enfuis[221]. Dans cette si-

215 Le bourgmestre Schmid, de Zurich; B. May, de Berne; le bailli Rodler, de Schwyz; l'ammann Schwarzmourer, de Zoug; l'ammann Frunz, d'Unterwalden; l'avoyer N. Konrad, de Soleure. D'après la *lettre* citée *de N. Konrad et de J. H. Winkeli,* et celle de *B. May et de H. Frisching.*

216 Il livra six des coupables. Les *lettres* citées *des capitaines bernois et soleurois.* Dans *l'acte d'engagement* stipulé à Casal, 9 juillet, *Ch. Mém.*, XXX, 9, le margrave dit : « Noluerunt justis explicationibus nostris acquiescere, quin potius ignis et sanguinis vindictam contra subditos nostros sumpturos se esse minabantur. »

217 « Nous sommes si nombreux, qu'avec une bonne discipline nous pourrions faire la croix à travers la France. » *B. May* et *Frisching.*

218 « L'insubordination amène leur dissolution. » La *lettre bernoise* citée, du 4 juillet.

219 *Même lettre;* les monastères mêmes n'étaient pas en sûreté.

220 Ils fixèrent eux-mêmes leur solde, savoir quatre soldes d'un mois : une pour avoir quitté leur pays, une pour l'assaut, une pour la bataille, même en faveur de ceux qui n'y avaient pas assisté, une pour retourner chez eux; « le pauvre duc est obligé de consentir à tout; Dieu sait s'il y a là de l'équité. » La *lettre* citée du 4 juillet.

221 « Nous n'avons trouvé personne dans Asti, ni Francais ni autres, ni un sou vaillant. » *Les capitaines soleurois à Soleure*, Asti, 18 juin.



tuation les chefs des Confédérés entendirent parler de troubles au sein de leur patrie ; ils résolurent de laisser quelques mille hommes pour la sûreté du duché, puis de retourner chez eux enseignes déployées [222].

Un mouvement populaire général tel qu'il se manifestait dans les cantons de Berne, de Lucerne et de Soleure, ne pouvait naître que du concours de plusieurs causes [223]. Si quelques chefs, favorisés par la fortune, sans foi, sans loi, sans honneur, ne songeant qu'à l'argent et à une vie joyeuse, comptant sur la protection de leurs supérieurs, assurés de la coopération d'une foule de jeunes gens oisifs, aimaient à se mettre à la tête d'entreprises de cette nature, la plupart servaient alors en pays étranger, et là même commandaient aussi des hommes plus âgés, plus circonspects, dont le calme résistait aux passions. Le cultivateur suisse, satisfait tant qu'il se livrait paisiblement aux travaux agricoles et aux soins domestiques, était victime de guerres si fréquentes ; elles lui enlevaient beaucoup de bras et habituaient la jeunesse à la dissolution et à l'oisiveté. A chaque expédition

Ch. Mém., XXIX, 212 ; suivant Anshelm, ils n'y trouvèrent pas même un plat.

222 *Anshelm.* Il raconte que les Bernois rentrèrent à Berne le 14 juillet, et ramenèrent un jeune ours dont on avait fait présent à La Trémoille à Lucerne, et qui lui fut enlevé dans la bataille ; qu'en commémoration de ce fait, on bâtit pour ce jeune animal la maisonnette de l'ours, en dehors de la porte des prisons.

223 Dans cet endroit comme dans le reste du livre, il ne se trouve pas une assertion, pas un trait, qui ne repose sur des preuves ; mais l'auteur ne croit pas devoir descendre jusqu'à prouver tout ce qui résulte des faits dont le récit a précédé, ni ce dont il présentera le développement dans le dernier livre. Sa source principale est *Anshelm*, et après lui les *griefs* des communes soleuroises. *Ch. Mém.*, XXX, 133-149.



on lui extorquait de l'argent et des vivres, et, malgré les succès les plus productifs, rien ne rentrait dans la source d'où l'on tirait tout; les biens conquis se dissipaient ordinairement avant le retour dans la patrie. Le campagnard se rendait-il à la ville, il y voyait un luxe journellement croissant, tel qu'il n'aurait pas même pu le rêver, une vie exempte de soucis, embellie par toutes les délices. Si, charmé de les partager, il laissait volontiers à d'autres le soin de payer son écot, il n'en trouvait pas le prix de ces jouissances moins élevé : il les payait du sang de ses fils. Tout cela le navrait, excitait sa bile, mais pour le porter à des voies de fait, il fallait d'autres motifs encore. Le puissant citadin, nageant dans les plaisirs de l'abondance, n'était pas satisfait; il voulait plus, il voulait mieux; telle est la nature humaine, affranchie du joug de la raison : un bien obtenu, un désir satisfait, irrite la convoitise. Au lieu d'avancer le bien général et de récompenser les travaux utiles de l'agriculture par des libertés équitables, le citadin essayait de rompre les chaînes bienfaisantes de la constitution et de laisser à ses passions un libre cours. Cette conduite combla la mesure; le campagnard la trouva intolérable. « Les communes perdraient-elles le droit de décider de la paix et de la guerre et des alliances importantes par leurs conséquences, afin que les nobles reçoivent des pensions plus fortes et puissent à leur gré livrer les fils du pays à la boucherie; afin qu'au milieu du luxe croissant des grands et de leur passion pour le plaisir, les sujets paient plus d'impôts, des émolumens plus considérables aux juges, et des contributions extraordinaires pour l'achat de nouvelles seigneuries? L'acquisition du droit de bourgeoisie dans les villes serait-



elle rendue de plus en plus difficile, pour qu'un petit nombre accaparent toutes les places et gouvernent arbitrairement? Beaucoup d'entr'eux, compagnons des libres fils des Alpes, par les bras de qui des princes ont été renversés du trône ou rétablis sur le trône, seraient-ils traités dans le même temps en *esclaves* comme des troupeaux? »—Les grands, qui se détestaient les uns les autres, révélaient au paysan les secrets de l'État, et lui montraient le mobile de toutes les actions, l'*ambition* et la *cupidité*[224]; les amis des Français lui disaient: « Le roi ferait volontiers la paix, mais les Messieurs ne le veulent pas[225]; » il voyait des officiers, autrefois ses égaux, jouer avec l'argent du roi, et, soutenus par des fonctionnaires considérables, faire des enrôlemens pour la France, tandis que les gouvernemens levaient des troupes pour protéger Milan contre les Français. *Zurich*, qui reconnut le danger de bonne heure, le dénonça aux Cantons[226], et, pour le prévenir, défendit de recevoir pensions ou présens, et punit les distributeurs d'argent envoyés par Louis XII[227]. Par là fut déjouée l'expédition entreprise en faveur du roi de France par des chefs suisses que l'ambassade avait gagnés; deux mille seulement purent passer, conduits

[224] *Anshelm.*

[225] *P. C. S.*, VI, 6, 14; *Anshelm; Dépositions dans les Doc. Tsch.*, VI, 40.

[226] *Zurich à Soleure*, 21 mars 1513. *Ch. Mém.*, XXIX, 77; *Anshelm. Jean de Muller* trouve ridicule l'assertion que Zurich agit avec autant de sagesse que Berne, et il allègue à titre de réfutation (*Œuvres*, XIV, 7,) les faits qui vont suivre.

[227] Pour ce motif on destitua, le 17 mars, *Jacques Escher*, chevalier, capitaine de monseigneur de St.-Gall, et *Werner Rat*, chevalier. *P. C. Z.* jeudi avant les Rameaux, 1513; *Anshelm, Bullinger.*



par Jean Rodolphe Hetzel, bailli de Cerlier [228]. L'indignation croissante n'altéra point la tranquillité, parce que chacun attendait l'issue de la guerre d'Italie. Mais lorsque les lâches qui s'étaient échappés du milieu de la lutte sanglante devant Novare rentrèrent dans leur patrie et annoncèrent la destruction de toute l'armée, les mécontens parlèrent [229]; les symptômes d'un soulèvement prochain se montrèrent à Soleure et à Lucerne [230], et tandis que des délégués bernois interposaient leur médiation pacifique dans ces deux villes, l'orage éclata dans Berne même.

Une nombreuse jeunesse s'était réunie à Köniz, village voisin, le jour de la fête paroissiale (26 juin). Après que le vin eut coulé en abondance, le bal s'ouvrit; les jeunes hommes de la campagne laissèrent à ceux de la ville l'honneur de commencer, et se portè-

[228] *Anshelm; Berne à Soleure*, 11 mai. *Ch. Mém.*, XXIX, 185. Zurich et Fribourg avaient attiré sur cet objet l'attention de la diète assemblée. *Jean de Roll et P. Hébolt à Soleure*, 9 mai. *Ch. Mém.*, XXIX, 188. Tous les interrogatoires établirent la culpabilité des envoyés français. *Wider*, exécuté à Berne (*Ch. Mém.*, XXX, 24), déclare que les envoyés français passèrent la nuit chez lui, en retournant en France, et l'invitèrent à les suivre, attendu que bientôt tous les Confédérés marcheraient pour le roi, contre les Anglais; qu'ils nommèrent aussi plusieurs des hommes les plus considérés. *Melchior de Rotz* (*Doc. Tsch.*, VI, 38), confesse avoir rencontré en Bourgogne, chez le président de Dijon, le doyen, fils de Georges Auf der Flüh, et cinq capitaines, « chacun accompagné d'un domestique et de trois filles publiques, » savoir *Wabrer*, *Wider*, *Hetzel*, *Thomas Boner* et un Neuchâtelois.

[229] *Anshelm; Bullinger.*

[230] « Il y aura de grands troubles. » — « Nous nous attendons à de graves séditions. » *Soleure à ses capitaines en campagne. M. S.* II, 15, du 24 juin. Les sources soleuroises et *Anshelm* ne disent pas clairement si alors déjà il y eut à Soleure des voies de faits; ce qui suit est, du reste, tiré presque littéralement de la narration si distinguée de cet historien.



rent en armes contre Berne. Le banneret Dittlinger, envoyé pour arrêter leur marche, s'abstint d'agir, averti par des amis qui craignaient pour ses jours. Trois cents révoltés pénétrèrent jusqu'à la grande place, demandèrent le directeur des monnaies Glaser, distributeur de l'argent français, qui devait connaître ceux qui en recevaient. On leur dit qu'il était en voyage; aussitôt ils se partagèrent, en criant qu'ils venaient châtier les Allemands francisés, les avaleurs d'écus couronnés, et soutenir la commune[231]; les uns envahirent l'auberge du Lion, propriété de Glaser, les autres la demeure du banneret Hetzel, alors absent, dont le fils avait conduit des mercenaires en France, et ils se livrèrent au pillage. Ils assouvirent principalement leur fureur dans la maison de Hetzel; sans égard pour sa femme malade et affligée[232], ils pillèrent tout, brisèrent portes, fenêtres, tables, tonneaux. Jean Platter, tailleur valaisan, vêtu de l'habit de soie du banneret, faisait des gambades en criant : « Eh! me voici gentilhomme aussi et seigneur de Berne. » L'ancien avoyer de Diessbach préserva ses biens du pillage à force de vin et de bonnes paroles. Les bourgeois ne se laissèrent pas gagner par l'exemple et les sollicitations; quelques-uns toutefois voyaient ces excès avec plaisir, d'autres aidaient à porter dans les rues le vin et les comestibles et se mettaient à boire et à manger avec les rebelles.

Ce désordre avait duré quelque temps, lorsque l'avoyer Jacques de Wattenwyl, inquiet de la vie et de la

231 « Qui se plaint fort du gouvernement. » *Anshelm.*

232 *Gaspard Hetzel* à son *fils*, lettre fort remarquable dans *Stettler*, I, 495.

fortune de tous les bourgeois, indigné qu'une horde de paysans ivres déshonorât une cité respectée des rois et des empereurs et où jamais ennemi n'avait mis le pied, revêtit son armure, prit la bannière de la ville, ordonna de fermer les portes, fit sonner le tocsin, et, accompagné d'Albert de Stein et d'un seul domestique, planta la bannière dans un carrefour au centre de la ville *. Aussitôt retentirent les cloches d'alarme et les cris : « A la bannière, au carrefour! » Beaucoup de magistrats et de bourgeois accoururent en armes, d'autres cherchèrent leur sûreté dans le clocher de la grande église voisine; les révoltés eux-mêmes, à la vue de la bannière sous laquelle ils avaient tant de fois triomphé, voulurent s'y ranger [233], mais on les repoussa; d'un autre côté les hommes sages, de peur d'attiser le feu de la rébellion, modérèrent le courage de ceux qui voulaient chasser les rebelles par la force des armes.

Le gouvernement s'assembla presque au complet dans l'hôtel-de-ville, et résolut « de faire droit à chacun, de n'user de violence envers personne et de punir tout acte qui le méritait. » Pour notifier cette décision aux rebelles et les sommer au nom de l'honneur et du serment civique de rentrer dans leurs foyers, on leur délégua l'avoyer de Diessbach, vénérable par son grand âge, connu et respecté de tous; il choisit pour l'accompagner deux hommes encore en possession de leur popularité [234], le banneret Wyler et le greffier Schaller.

* Ce carrefour s'appelle la *Croisée*, nom particulier de la rue qui va de l'hôtel-de-ville à la plate-forme, près de la grande église, et qui coupe à angle droit la Grande-Rue. C. M.

233 « Les paysans insensés. » *Anshelm.*

234 « Qui avaient évité le sanglier sauvage. » *Anshelm.*



Les révoltés se retirèrent. Aussitôt les conseils et les bourgeois adressèrent à la ville et à la campagne une proclamation : « Vous aurez appris, dirent-ils, que quelques-uns ont essayé de mener aux Français des Suisses contre des Suisses ; ce méfait nous a grandement déplu, et nous avons juré de le punir sans acception de personnes, mais sans aucun acte arbitraire, qui serait punissable à son tour. Nous marcherons contre les Français et interdirons d'accepter pensions ou présens. » Le lendemain s'assembla la commune, qui jura de défendre la ville et la bourgeoisie ; on établit partout des gardes, on braqua de grands canons, et l'on ne laissa sortir et entrer qu'un petit nombre de gens bien connus. Les avoyers et les bannerets parcouraient tous les lieux pour voir s'il n'y avait point de péril, et pour diriger la défense en cas de surprise ; pendant la nuit on arrêta et ramena Michel Glaser [235].

Les campagnards, que les promesses de la proclamation ne satisfaisaient pas plus que les mesures de défense de la ville ne les effrayaient, s'étaient attroupés le lendemain de la fête paroissiale plus nombreux que la veille ; une multitude était accourue de l'Oberland, du Simmenthal, de Thoune, tous fermement résolus de marcher de nouveau contre la ville [236]. A cette nouvelle et sur les représentations de quelques chefs de commune favorablement disposés [237], les conseils et les

[235] Retiré dans l'asile de Buchsée, il fut saisi au moment où il voulut s'enfuir de là. *Anshelm.*

[236] *Bienne à Soleure*, 1er juillet, *Ch. Mém.*, XXX, 1. Ceux de Nidau envoyèrent dix hommes pour cette expédition. Suivant *Anshelm*, ils avancèrent jusqu'au petit Wabern.

[237] Les *autorités du pays*, comme *Anshelm* les nomme, furent admises le 29 juin devant le Conseil.



bourgeois prirent une nouvelle décision et la firent porter à la troupe qui s'avançait. Celle-ci déclara qu'elle ne se dissoudrait qu'à la suite d'un recès ; cependant elle s'éloigna lorsqu'on lui eut promis de la pourvoir de subsistances. Dans le même temps on reçut de l'Emmenthal, de Berthoud et de Wangen la nouvelle de troubles semblables [238].

Le recès longtemps attendu, rédigé par les députés de Zurich, Lucerne, Zoug, Fribourg, Soleure, Bienne et de la Neuveville ne servit pas mieux que les démarches précédentes à étouffer le feu de la sédition [239] (2 juillet). Les gouvernemens y promettaient aux rebelles l'amnistie, le paiement des frais [240], la punition des enrôleurs et une ordonnance rigoureuse contre les enrôlemens illicites; on recommanda aux subordonnés

[238] Il y eut des méfaits de plus d'une sorte. Un des barons du Chatelard (le boiteux) fut accusé d'avoir dénoncé aux Français le moment où la seconde expédition suisse passait la montagne, sur quoi cent Fribourgeois envahirent son château et s'emparèrent de sa personne. Il se tint tranquille et leur donna à manger et à boire jusqu'à ce que leur ivresse lui permît de s'évader. Sur l'ordre de Berne, on voulut se saisir de son frère dans la seigneurie de Wangen; il s'enfuit par-dessus des haies, poursuivi avec des piques, des fourches et à coups de pierre; il se réfugia dans un asile à Soleure. Jusqu'ici *Anshelm.* Les Soleurois fixèrent un jour pour faire comparaître les parties en justice. Personne ne se présentant contre lui, il fut rendu à la liberté le 20 août 1513. Il est appelé dans la charte *François de Gingny, seigneur de Tschatelar. L. C. S.* G. (*F. de Gingins*, seigneur du Chatelard. C. M.) A Trachselwald, les paysans se jetèrent sur la maison du bailli, et dévorèrent tout ce qu'ils y trouvèrent de vivres. Ceux de Berthoud et de Wangen voulurent s'emparer de Brandis, disant qu'on y avait mis des canons qu'on devait diriger contre eux.

[239] *Berne*, le 2 juillet, dans la collection de *J. H. Füssli.*

[240] « Les frais dépassèrent 2000 livres; c'eût été peu de chose si la louable et jusqu'alors intacte ville de Berne n'avait reçu dans son honneur et sa souveraineté une atteinte irréparable. » *Anshelm.*



l'obéissance et la fidélité envers Berne, leur gouvernement légitime. On élut de nouveaux bannerets, on décréta que tous ceux qui avaient reçu de l'argent de France jureraient de le déposer dans le trésor public; néanmoins les désordres se renouvelaient incessamment[241], et ils ne discontinuèrent que lorsque des députés de la ville et de la campagne siégèrent ensemble dans le conseil, et qu'on apprit que des commissaires de la diète allaient arriver[242].

Le Petit et le Grand Conseil et des délégués de la ville et de la campagne décidèrent à la majorité des suffrages[243] (24 juillet) : « que ceux qui avaient reçu de l'argent de la France seraient punis; Michel Glaser et Antoine Wider, décapités. La sentence prononcée contre ces deux hommes reçut son exécution sans enquête ultérieure et malgré la déclaration solennelle de Glaser qu'il n'avait agi que par l'ordre des bannerets et de conseillers marquans. Le rétablissement de la bonne intelligence entre la ville et la campagne fut le résultat d'un recès de la teneur suivante : « Berne se charge du paiement des frais ainsi que des émolumens des députés; elle promet de ne point stipuler, sans le consentement des délégués de la ville et de la campagne, d'engagement à fournir du secours, et d'obliger ses citoyens à renoncer par serment aux pen-

241 Les paysans de Schenkenberg pillèrent la maison du bailli Kutler; la frayeur causa à sa femme une paralysie et une maladie qui la conduisit lentement au tombeau. Les paysans sévirent aussi contre les seigneuries de Louis de Diessbach, de R. Nægeli et d'autres. *Anshelm.*

242 *Recès*, Lucerne, 20 juillet. Antoine Brüggler fut envoyé à Zofingue pour les disposer favorablement et les prier d'exercer une surveillance active, et d'adresser un écrit à leurs députés de la ville et de la campagne. *Anshelm.*

243 « Ils ont siégé ensemble quinze jours. » *Anshelm.*



sions annuelles. » A la suite de cette convention, des amis actifs de la France furent, les uns destitués de leurs emplois, les autres punis par des amendes; le banneret Dittlinger eut la vie sauve, grâce à l'intercession de sa femme et de ses enfans et au souvenir de l'habileté et des mérites de son défunt père; il fut défendu d'injurier ceux à qui l'on infligeait ces peines; les magistrats destitués ne devaient rentrer dans leurs honneurs et leurs emplois qu'avec l'autorisation des délégués de la ville et de la campagne. Dans ce recès on ne toucha que d'une manière évasive un point auquel les campagnards attachaient la plus haute importance, « la confirmation des anciennes franchises et des anciens droits conformément aux chartes et aux sceaux[244]. »

Si, par cet acte, des coupables furent diversement punis, auparavant déjà un des Bernois les plus éclairés et les plus loyaux, cette fois innocent[245], avait succombé à une triste destinée. Le banneret Gaspard Hetzel apprit à Soleure, où il se trouvait comme médiateur, les scènes arrivées dans sa maison à Berne. Connaissant les fureurs populaires et la situation de Soleure où chaque instant pouvait faire éclater une explosion toute semblable, il voyait, malgré le sentiment de son innocence, un égal danger à rester ou à

[244] *Anshelm* a inséré textuellement dans sa chronique ce recès en 17 articles, mais sans date. On expulsa du conseil l'ex-banneret *Schöni*, *R. Baumgartner*, *N. Grafenried* et *Louis de Büren*; *Nicolas Huber* et *Jean Frisching* payèrent des amendes; le bailli *Kutler* dut payer le dommage.

[245] C. Hetzel, médiateur au nom de Berne, pour concilier le différend entre la *Savoie* et le margrave Philippe de Neuchâtel, au sujet de la dot de celui-ci, accepta des présens et fut à cause de cela dépouillé de ses dignités, en 1501. *Anshelm*.



retourner chez lui. Ses amis lui conseillèrent de s'enfuir dans les montagnes; il dédaigna leur avis comme préjudiciable à son honneur, et résolut de se rendre à Bade pour établir son innocence devant l'assemblée de la diète et pour invoquer la justice. Il se mit en route accompagné d'un seul huissier à cheval; mais dans le Buchsgau déjà les paysans furieux se saisirent de lui, le conduisirent à Olten où il subit un interrogatoire; en dépit des sommations de Berne et de Soleure pour lui permettre de se défendre, les révoltés lui donnèrent la question de la façon la plus barbare[246], et, après lui avoir extorqué un aveu, ils le mirent à mort.

La prudence aurait pacifié sans peine le canton de Lucerne, mais les gouvernans employèrent le moyen opposé et donnèrent le signal d'un soulèvement général en essayant de réduire par la force les mécontens du district de Willisau. Des délégués de toutes les communes s'assemblèrent aussitôt à Russwyl et jurèrent de se soutenir les uns les autres, et de défendre leurs libertés au prix de leur vie; ils firent un appel à leurs voisins des cantons de Berne et de Soleure[247] (4 juillet), et se portèrent devant Lucerne. Les habitans gardèrent les murailles, rompirent les ponts et fermèrent les portes; le nombre des révoltés s'accrut jusqu'à six mille[248]. Les membres de la diète qui arrivèrent dans

[246] « On l'a torturé comme on ne devrait pas même torturer un juif ou un payen; on l'a étendu de telle sorte qu'on l'a allongé d'un pied. » *Lettre de sa femme*, née d'*Erlach*, à son fils, dans *Stettler*, I, 501. Le reste est tiré d'*Anshelm*.

[247] « Un grand nombre des vôtres ont été postés à toutes les portes et hors de la ville, près de 5 ou 600 des comtés de Wangen et de Zofingue. » *P. Hébolt à Soleure*, 7 juillet 1513. *Ch. Mém.*, XXXIII, 2.

[248] *Lettre de Hébolt et Anshelm.*



ce moment à Lucerne et interposèrent leur médiation, prévinrent les voies de fait[249]. Ils trouvèrent les plaintes des sujets fondées, et leurs demandes équitables[250]. Les conditions des révoltés étaient : « punition des coupables, confirmation des franchises, abolition des innovations, des pensions et des traités qui forçaient leurs fils à marcher au service étranger et mettaient ainsi à leur charge un grand nombre de veuves et d'orphelins; enfin ils réclamaient leur part de l'argent étranger qu'eux aussi avaient contribué à gagner. » Les paysans se dispersèrent lorsqu'on leur eut promis par un recès de punir les coupables, de corriger ce dont ils se plaignaient avec raison; de l'argent, il n'y en avait plus, mais on leur promit une réponse satisfaisante, au retour des mercenaires d'Italie[251]. L'interrogatoire et le jugement des sept accusés[252] fut remis aux soins de quatre membres du Petit Conseil, quatre du Grand, quatre de la commune de Lucerne outre une délégation de la campagne. Ensuite de leurs enquêtes, le bailli de Russwyl, Erni Moser, convaincu d'une

249 *Hébolt* et *Anshelm*.

250 *Anshelm* rapporte que les députés de Berne et de Soleure écrivirent à leurs gouvernemens de s'arranger avec les leurs, attendu que peu de gens prenaient l'affaire à cœur. *Hébolt* écrivit : « C'est pourquoi, Messieurs, si vous avez encore quelques difficultés avec les vôtres, arrangez-vous avec eux, car tout le monde n'a pas pris également intérêt à cette affaire; quelques-uns s'y sont portés mollement. » Voyez aussi le résultat.

251 *Recès*, Lucerne, 8 juillet, dans la collection de *G. H. Füssli*, et dans *Anshelm*.

252 L'avoyer *Fehr* et son fils, Rennwald *Göldli*, chevalier, Erni *Moser*, Jean *Huser*, Jacques *Schmid* et Conrad *Hasfurt*, suivant *Anshelm*.

trahison infâme[253], eut la tête tranchée, l'avoyer Fehr perdit ses emplois et ses biens[254].

Les scènes de Berne et de Lucerne se renouvelèrent à Soleure, lorsque la paix eut été rétablie dans ces cantons. Les gouvernemens avaient cédé[255], mais rien n'avait été décidé sur l'objet le plus odieux, la servitude; l'inconstance et l'indécision régnaient dans le conseil, mais l'opinion d'un conseiller « qu'il fallait traverser le pays bannière déployée afin que les paysans vissent qu'ils avaient un gouvernement[256], » fit craindre aux campagnards pour leurs intérêts. Le 3 août quatre mille parurent devant la ville avec le petit drapeau de Falkenstein.

Sur leur promesse de se comporter paisiblement, six cents furent admis dans la ville, et bientôt, avec l'aide des députés de Berne, de Fribourg, de Bienne et de Zofingue, on convint (6 août) : « que les serfs pourraient se racheter, que ceux qu'on avait incarcérés comme partisans de la France n'auraient droit à au-

[253] *Aveu d'Erni Moser*, parmi les *aveux* dans les *Doc. Tsch.*, VI, 40, du 15 juillet. Il confesse tout, excepté d'avoir négocié avec Benoît de Stein. Ont reçu de l'argent : l'ammann *Franz*, 1000 couronnes; *Götschi*, d'Uri, 1000 couronnes; le jeune *An der Halden*, de Schwyz, 1000 couronnes; le bailli *Landolt*, de Glaris, 500 couronnes; l'ammann *Steiner*, de Zoug, 500 couronnes; Zurich, 1000 couronnes, dans la personne de *Werner Rat* et d'*Escher*, etc.

[254] *Anshelm.*

[255] Le Conseil s'occupa de cette affaire presque exclusivement, depuis le 8 juillet; ce jour-là (*P. C. S.*, VI, 3), le Grand-Conseil décida « d'interdire sous serment les pensions, dons et présens, à l'exemple de messieurs de Berne. » Le 18 juillet on nomma d'autres magistrats à la place du banneret *Stölli*, *d'Ochsenbein* et de *Jean Hugi*, qui furent destitués. *Ibid.*, 8.

[256] *Schweizer* : « A travers le canton, en remontant de l'autre côté le long de l'Aar. » *Wurstisen*, 512.



cune indemnité, et ne pourraient recouvrer leurs emplois que par la faveur des conseils, des bourgeois et des campagnards; qu'en attendant on les libèrerait s'ils juraient de ne pas se venger et s'ils donnaient caution [257]. »

Après tant de négociations laborieuses les esprits ne se trouvèrent calmés qu'en apparence : la tranquillité n'était pas entièrement rétablie, parce que les gouvernemens violèrent les premiers les lois faites pour ramener la concorde, et que d'ailleurs on punit quelques coupables seulement, dans la première ferveur, attendu qu'à Berne le parti français s'était approprié de nouveau l'argent déposé dans le trésor public [258]. Ensuite eurent lieu des soulèvemens, dont l'excellent *Anshelm,* témoin de ces événemens, nous révèle les causes en ces termes : « Les gouvernans ne se livrent à aucun travail productif, ils aiment à garder le pouvoir pour l'exploiter à leur honneur et profit, de sorte qu'ils emploient pour leur propre avantage les biens destinés à la conservation de la ville et de la bourgeoisie. De là vient que le crime, la tromperie et l'infidélité gouvernent ce monde à l'aide de la faveur et de la défaveur; l'honneur et le profit public, le public déshonneur et dommage ne sont guère pris en considération; le peuple laborieux ne ressemble pas mal aux oies qui paissent dans la campagne; on y fait attention deux fois par an, à la St.-Jean pour les plumer, à la St.-Martin pour les rôtir; avant cela on les laisse courir, les exposant aux renards et aux loups. Ce gouvernement,

[257] Dans *Anshelm* et *F. Haffner, Théâtre soleurois,* 1666, in-4°, II, 202.

[258] Entièrement d'après *Anshelm.*



ou plutôt cette tyrannie exerce tant d'empire que les prêtres et les prédicateurs se taisent par connivence, en attendant que les menaces et les malédictions des prophètes, s'accomplissant de nos jours, réveillent les justes châtimens de Dieu, qui s'exercent par des animaux nuisibles, la guerre, la famine et la peste, et les fassent tomber sur le monde méchant tout entier. »

Les chefs de la république crurent pouvoir remplacer la condescendance, l'ordre et l'équité par un moyen qui procurerait aux séditieux de l'argent[259], donnerait une autre direction à la colère des campagnards et porterait l'attention des Confédérés sur des objets plus éloignés; ce moyen était une expédition en France. L'Empereur y avait invité depuis longtemps déjà, offrant cavalerie, artillerie et argent[260]; les Confédérés les plus clairvoyans avaient dès longtemps aussi recommandé ce moyen de forcer la France à faire la paix[261]; Berne venait d'en parler au jour de la rébellion[262], et l'on ne pouvait guère s'attendre à trouver bientôt une occasion meilleure. La bataille de Novare avait non-seulement enlevé la fleur de l'armée française, mais accru la terreur des armes suisses; la France était d'ailleurs obligée d'opposer ses soldats au roi d'Angle-

259 *Anshelm.*

260 La première fois le 11 août 1512. *Recès*, Bade. *R. Tsch.*, III, 20. En détail avec une promesse positive de secours, Bade, 29 sept. 1512. *R. Tsch.*, III, 25.

261 Immédiatement après l'occupation de Milan, en 1512, d'accord avec le conseil du pape et de l'Empereur. *Anshelm.* Pendant la bataille de Novare et après, on avait déjà fait marcher les troupes destinées à cela. *Recès*, Bade, 6 juin 1513. *R. Tsch.*, III, 47. *Recès*, Bade, 27 juin 1513. Dans cette dernière diète, les cinq cantons insistèrent d'une manière pressante; les sept voulurent encore attendre.

262 Dans la *publication* de ce jour-là.



terre qui s'avançait dans les Pays-Bas à la tête d'une armée formidable[263]. La diète assemblée à Zurich résolut en conséquence (1er août), que seize mille Confédérés se rassembleraient le 27 août devant Besançon et y délibèreraient sur la manière la plus avantageuse d'attaquer les États du roi[264]. En communiquant cette résolution aux conseillers impériaux, on leur demanda l'accomplissement de leurs promesses[265] et le libre achat des denrées en Bourgogne. Dans la prévision et dans l'espérance qu'il se présenterait un grand nombre de volontaires[266], afin de prévenir tout désordre, on décida qu'ils serviraient, non sous leurs propres drapeaux et leurs chefs, mais sous les chefs et les drapeaux de leurs cantons; on adopta comme signe de guerre pour toute l'armée une clef blanche outre les croix de la même couleur[267]. Les chefs, les bannerets et les conseillers de la plupart des États reçurent des pleins-pouvoirs pour conclure une paix honorable[268].

Les troupes confédérées marchèrent sur Besançon par deux routes différentes, par les gorges du Jura[269]

[263] *Hume*, I, 119; *Rapin Thoyras*, V, 67; *Mézeray*, II, 870.

[264] Recès du 1er août, *R. Tsch.*, III, 49.

[265] Ils demandèrent de l'artillerie : les trois pièces de 45, les trois serpentines (de 35 à 30) et les sept faucons (de 5) qui se trouvaient à Brisach, de même les six canons venus de Lindau, les deux demi-serpentines (de 15 livres) et les 13 faucons d'Enschheim, outre 100 arquebuses à croc, le tout accompagné d'artilleurs, etc. *Recès.*

[266] « Beaucoup d'honnêtes gens, de loyaux et bons compagnons. » *Recès.*

[267] « Attendu que les Français portent aussi des croix blanches, » est-il dit dans le *recès.*

[268] *Anshelm.*

[269] P. e. Berne, Fribourg, Soleure, Valais. *Les capitaines soleurois à Soleure,* 26 août. *Ch. Mém.*, XXX, 46.



et par Bâle[270]. Les habitans ne les laissèrent point entrer[271], mais leur fournirent pour leur argent des vivres et du vin[272]; ils ouvrirent les portes aux chefs et leur firent des présens[273]. La princesse d'Orange se recommanda par l'organe d'un ambassadeur, envoya des cadeaux[274], et enjoignit à ses sujets de suivre l'armée avec des chariots pleins de vivres[275]. Les Confédérés se réjouirent en voyant arriver à point la superbe artillerie de l'Empereur et sa belle cavalerie bien équipée sous les ordres de leur ami le comte Ulrich de Wurtemberg[276]. Berne, Fribourg et Soleure, ayant attendu en vain pendant quelque temps l'arrivée des autres, laissèrent là des plénipotentiaires pour le conseil de la guerre, et marchèrent en avant[277] (27 août).

[270] Zurich, Schaffhouse, etc. *Les capitaines zuricois à Zurich,* Bâle, le 22 août. *A. Z.* VI, 3, 18.

[271] *Les capitaines soleurois à Soleure,* 26 août. *Les capitaines zuricois à Zurich,* Besançon, 28 août. *A. Z.* VI, 3, 18 c; *Les capitaines bernois à Berne*, Besançon, 28 août. *Ch. Mém.*, XXX, 52.

[272] *Les capitaines zuricois,* à la date du 28 août; *les capitaines soleurois*, à la date du 26.

[273] « Lorsque, capitaines et conseillers, nous fîmes notre entrée dans la ville, ceux de Besançon nous reçurent avec des présens et des honneurs et nous traitèrent bien. » *Les capitaines zuricois,* 28 août. « Nous avons délégué, vers la ville, monsieur l'avoyer et quelques autres messieurs; on leur a fait don de deux pots d'ipocras et de deux pots de vin. » *Les capitaines soleurois,* 28 août.

[274] Elle envoya en présent 40 couronnes, de l'avoine, du vin, du pain, du poisson et du gibier. *Anshelm.*

[275] « Car les Fribourgeois qui nous précédaient enlevaient tout fort proprement, mais ne payaient pas de même. » *Anshelm.*

[276] « Nous trouvons que l'Empereur a loyalement fourni l'artillerie et la cavalerie qu'il avait promises. » *Les capitaines soleurois,* 26 août. « Nous tenons de S. M. impériale de l'excellente artillerie. » *Les capitaines zuricois,* 28 août, *les capitaines bernois,* 28 août.

[277] *Les capitaines bernois*, 28 août.



Ce conseil assemblé, auquel assistèrent au nom de l'Empereur le docteur Reichenbach et le comte de Zorn [278], résolut de marcher sur Dijon par le chemin le plus court, en traversant la Saône [279], et organisa les divisions et la marche. Ceux qui avaient pris les devans formèrent avec Bâle, Bienne et Rothweil l'avant-garde; venait ensuite l'artillerie impériale, pour le cas où une ville ou un château refuserait le passage; Zurich, Appenzell, St.-Gall, Bade, Thurgovie et Grisons composaient le gros de l'armée; entre lui et l'arrière-garde on plaça les bagages [280]; on répartit la cavalerie sur plusieurs points [281]; l'armée entière comptait plus de trente mille combattans [282]. Des soldats bourguignons la grossirent encore [283], et tandis que ces bataillons belliqueux s'avançaient, on apprit l'heureuse nouvelle que les Français avaient été complètement battus par les Anglais près de Guinegate [284]. L'armée ne rencontra nulle part ni résistance ni troupe nombreuse d'ennemis; si une petite ville ou un château fermait ses portes à l'arrivée de l'avant-garde, le seul aspect de la puissante armée les faisait ouvrir [285]. Mais rien de plus

278 « M. le docteur Reichenbach, et M. le comte de Zorn, conseillers de S. M. I. avec lesquels nous Confédérés sommes tombés d'accord après mûre délibération, etc. » *Les capitaines zuricois*, 28 août.

279 *Les capitaines zuricois*, 28 août. *Anshelm.*

280 *Les capitaines bernois, bannerets, conseillers et bourgeois à Berne*, Mirbeau, 3 sept. dans *Anshelm.*

281 *Stettler*, I, 507.

282 *Les capitaines bernois*, 3 sept. *Anshelm.*

283 « Sous messire de Werse (Vergy). » *Les capitaines zuricois*, 28 août. *La Trémoille*, 191.

284 *Les capitaines bernois*, 3 sept.

285 *Les capitaines soleurois à Soleure*, 13 sept. *Ch. Mém.*, XXIX, 203. *La lettre de Berne* du 3 sept., nomme Mirbeau, Fontaine et le château de Sansoine.

triste, rien de plus affligeant que le désordre et la licence effrénée de l'armée suisse. Ni les lieux sacrés ni la mort ne mettaient à l'abri du pillage et des mauvais traitemens[286] : ceux-là même qui accompagnaient l'armée pour consoler les mourans, pour célébrer le culte et prêcher la parole de Dieu, donnaient un exemple scandaleux[287]. On avait promis à une garnison vie et bagues sauves ; pour pouvoir lui tenir parole, les chefs dûrent la laisser évader secrètement, après avoir détourné ailleurs, par une fausse alerte, l'attention de leurs troupes. Les Suisses qu'on mit en garnison dans le château n'y restèrent pas longtemps, ils y mirent le feu et suivirent l'armée[288].

Ces flots redoutables s'avancèrent du côté de Dijon, dont les faibles murs avaient pour défenseur La Trémoille, battu à Novare. Il ramassa en hâte tous ses soldats, mais ne put pas même mettre sur pied six mille hommes[289]; il fit réparer les fortifications[290], réduisit en cendres deux faubourgs[291], et envoya de la cavalerie pour harceler l'armée en marche[292]. Celle-ci se rassembla tout entière à une demi-lieue de Dijon,

[286] « Quelques-uns ont forcé un monastère, enlevé ce qui s'y trouvait et jeté le saint-sacrement. — Aujourd'hui est venu un prêtre, se plaignant de ce que plusieurs individus ont profané le saint-sacrement, l'ont blessé lui-même et déterré les morts, croyant trouver de l'argent dans les tombeaux. » *Les capitaines bernois*, 3 sept.

[287] « Surtout deux prêtres d'Interlachen, Sulzer et Bessler, restèrent impunis, malgré leurs scandales, et devinrent ensuite prévôts. » *Anshelm.*

[288] *Schodeler.* Il dit, chose fort singulière ! que le château avait appartenu au sire de Vergy.

[289] *La Trémoille*, 191 ; *Fugger*, 1300.

[290] *La Trémoille*, 192; *Bayard*, 355.

[291] *Les capitaines soleurois à Soleure*, 13 sept. *Ch. Mém.*, XXIX, 203; *Anshelm*; *Schodeler.*

[292] *Anshelm.*

marcha en bon ordre le long des murs afin d'étaler ses forces[293], puis elle se divisa pour camper sur les hauteurs[294].

Pendant la nuit l'habile directeur de l'artillerie impériale fit à cheval tout le tour de la ville dans le but de découvrir le côté où l'on pourrait le plus facilement la battre en brèche, et de choisir une position pour ses batteries[295]. Il choisit un vieux ouvrage avancé[296], et, grâce à son activité non interrompue, de bon matin les canons étaient braqués; leur tonnerre[297] se méla au bruit de l'artillerie plus légère des Suisses[298]. Le feu des assiégés fit peu de mal[299]; il ne se passa pas quarante-huit heures qu'un large pan de mur et une partie de la tour voisine ne présentaient que décombres[300]; il était facile de donner l'assaut et de s'emparer, au prix d'une perte peu considérable, de cette ville riche et du com-

[293] *Schodeler.*

[294] Ils formèrent quatre camps, suivant *Bullinger;* dans le *premier* se trouvaient Zurich, Glaris, Schaffhouse et ses alliés; dans le *second*, Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwalden et ses alliés; dans le *troisième*, Berne, Bâle, Soleure, Fribourg et Valais; dans le *quatrième*, les Impériaux et leur artillerie.

[295] *Anshelm.*

[296] « Il y avait un ancien et fort rempart, contigu au mur de la ville et appuyé contre une tour solide, de laquelle les Français faisaient un feu soutenu. » *Anshelm.*

[297] *Anshelm;* cela dut se passer le 8 ou le 9 septembre.

[298] « Elle fit un mal notable aux toitures et aux appartemens. » *Anshelm.*

[299] « Ils brisèrent la fenêtre et la cheminée du commandant bernois logé dans la chartreuse. » *Anshelm.*

[300] « L'artilleur fit une brèche au mur de la ville et ouvrir un passage pour y entrer par une tour de 14 pieds de diamètre. » *Anshelm.*



mandant royal[301]. La crainte arrêtait les habitans[302], ou même la haine des Français leur arrachait des propos inconsidérés[303]; non-seulement Dijon paraissait perdu sans ressource, mais la France devait trembler : les Anglais avançaient du côté du Nord; la terreur des armes suisses abattait les esprits; comment donc résister à une armée triomphante et orgueilleuse[304] ? Dans ce péril imminent La Trémoille paralysa la force des ennemis et déjoua les efforts du courage et de la tactique[305]. Pendant les guerres d'Italie et un séjour en Suisse, lui et ses compagnons d'armes avaient fait connaissance avec plusieurs officiers des Confédérés[306]; ils gagnèrent les uns avec de l'argent et des promesses[307], ils dupèrent les autres en leur parlant de leur ancienne amitié, de l'affection du roi, de l'éloignement déguisé

301 Le duc de Wurtemberg (qui paraît avoir commandé là et non de Wattenwyl) avait déjà désigné pour l'attaque 12 petites bannières; elles devaient donner l'assaut 4 à la fois, chacune 3 fois de suite. *Fugger*.

302 *La Trémoille*, 192. Il dit aussi des Français : « Furent leurs cœurs tout amollis de pusillanimité par le divin jugement. »

303 *Fleuranges*, 193.

304 « Si Dijon eust été prins, ils feussent allez jusques à Paris. » *Bayard*, 356; *Mézeray*, II, 871.

305 « Les Français recoururent, comme dit la chronique de France, à une arme irrésistible, à l'artillerie des écus; ils tirèrent sur quelques-uns qui leur étaient bien connus, et qui sortaient de la ville et y entraient au milieu du brouillard, etc. » *Anshelm*.

306 *Bullinger*; *La Trémoille*, 194. Celui-ci dit : « Trémoille sceut par aucuns (qui avoient contracté secrète amitié avec lui au voyage fait en Suisse) la délibération desdits Suisses et leurs alliés. »

307 *Anshelm*; *Bullinger*; *Bayard*. On parla de cette trahison en diète, mais aucune enquête ne s'ensuivit. *Recès*, Zurich, 9 janvier, et Lucerne, 30 janvier 1514. *R. Tsch.*, III, 52 *b*, 53. « On comprit que dans ces sortes d'occurrences l'on est maître quand on a de vigoureux ouvriers. » *Anshelm*.



de l'Empereur : qui donc les protégerait contre l'Empire si la France était subjuguée [308] ? Dans le camp des Suisses on se plaignait du manque d'argent, on soupirait après la patrie [309]; la paix fut promptement conclue [310] en dépit des représentations du duc de Wurtemberg et des conseillers impériaux [311] (13 septembre). Par cette paix [312], le roi, renonçant aux États sur lesquels il formait des prétentions en Italie, abandonnait aux Confédérés le duché de Milan [313], Crémone et Asti, et s'engageait à évacuer les châteaux occupés par ses garnisons. Il promettait de ne point enrôler de mercenaires suisses sans le consentement de leurs supérieurs, de soumettre aux tribunaux l'affaire des réclamans, de payer aux Confédérés, s'ils se retiraient, quatre cent mille couronnes, au duc de Wurtemberg et à ses compagnons dix mille.

L'impossibilité de fournir sur-le-champ une partie de l'argent promis eut pour résultat quelques lenteurs et quelques menaces [314]; mais La Trémoille sut aussi

[308] *Bullinger; Bayard.*

[309] *Anshelm.*

[310] *Anshelm; Bullinger; Fugger,* 1500.

[311] « Alors qu'on pouvait gagner sans beaucoup de peine la ville et le » duché outre une bonne partie de la bourse du roi et obtenir une paix » sûre, on se vit réduit par les intrigues de quelques gens avides, à » conclure, à la honte éternelle de la Confédération, une insignifiante » *paix d'encre,* et à faire une retraite ridicule. » *Anshelm.*

[312] D'après l'*acte original*, sur parchemin, du 13 sept. aux *A. Z.* VI, 3, 20.

[313] « *Troisièmement*, le *duché de Milan*, la ville et les seigneuries de Crémone et d'Asti, etc., sont et demeurent *à notre disposition à nous Confédérés.* » *Traité.*

[314] « A la fin des négociations il s'éleva un différend très-vif, le seigneur de Gru déclarant qu'il n'avait pas l'argent; nous montrâmes beaucoup de mécontentement, gardâmes l'un des seigneurs comme ôtage, ren-

se tirer de cet embarras; il promit de payer dans le terme de trois semaines et donna des otages[315]. Les Confédérés semblèrent moins retourner que s'enfuir vers leur pays; ils abandonnèrent l'artillerie impériale, dont il eût été facile aux Français de s'emparer[316].

Après cette campagne régna dans toute la Suisse un morne silence, comme après l'orage quand les nues s'amoncellent pour une nouvelle tempête. Ne concevant pas le moindre doute, les uns attendaient avec une joie impatiente les écus français, d'autres se félicitaient des heureux jours qu'amènerait le rétablissement de la bonne intelligence avec le roi. Cependant des bruits vagues, l'argent qui n'arrivait pas[317], des lettres de commerce et des voyageurs annonçaient que le roi refusait de ratifier la paix de Dijon et qu'on avait pillé en France des négocians suisses. Plusieurs députations de la diète, saisies d'une juste indignation, demandaient qu'on rentrât en Bourgogne[318]; mais les paroles mielleuses des Français et les efforts de leurs partisans paralysèrent ces discours[319]; on fonda la dernière espérance sur les otages et l'on recommanda au Vorort de les garder avec soin[320].

Sur ces entrefaites, la Suisse fut menacée de nouveaux désordres; mais ils n'éclatèrent que dans le

voyâmes le sire de Gru dans la ville, et replacâmes nos batteries qui avaient été dérangées, etc. » *Les capitaines soleurois*, 13 sept.

[315] *Les capitaines soleurois*, 13 sept. *Anshelm*, *Bullinger*; *Fleuranges*, 140; *La Trémoille*, 195 et suiv.

[316] *Anshelm*; les Bernois quittèrent Dijon le 14 et entrèrent à Berne le 20.

[317] *Recès*, Zurich, 4 octobre. *R. Tsch.*, III, 50.

[318] *Recès*, Zurich, 13 décembre.

[319] *Bullinger*.

[320] *Recès*, Zurich, 13 décembre.



canton de Berne, où l'on ne les avait étouffés qu'avec peine pendant l'expédition de Dijon[321]. On renouvelait les vieilles plaintes sur les innovations, sur les libertés opprimées, et l'on ressentait le contre-coup de la punition des partisans de la France[322]. Le Hasli chassa le préfet nommé par le gouvernement et mit à sa place un citoyen du pays; les habitans du Guggisberg marchèrent sur Morat et pillèrent quelques maisons, pour châtier, disaient-ils, des usuriers et des accapareurs. Berne convoqua derechef des délégués de la ville et de la campagne[323]; on fit droit à quelques griefs; on confirma quelques franchises[324], et l'on punit soit des partisans de la France[325] et des accapareurs, soit des gens du Guggisberg. Les amis des Français murmurèrent à leur tour: « Pourquoi faire des enquêtes contre les seuls écus, et non contre les ducats et les florins du Rhin[326]? » Leur haine en voulait surtout au banneret Wyler[327], homme loyal, considéré, mais violent: par une excessive

[321] Berne envoya des délégués dans toutes les seigneuries. *Anshelm.* Selon *Anshelm* et *Stettler*, I, 504, les sujets lucernois se rassemblèrent aussi de nouveau le jour de la Toussaint; mais leur mécontentement ne paraît pas avoir eu de suites.

[322] *Anshelm.*

[323] Il se trouva là un député de Fribourg; le recès est du 13 octobre *Anshelm.*

[324] *Anshelm*, après s'être plaint de ce que tous furent d'accord pour demander des franchises et leur garantie, ajoute: « Là l'on créa et donna des franchises intolérables pour un gouvernement; » elles concernaient la liberté d'acheter et de vendre le beurre, le sel, le blé, les échanges, le changement des poids et des ordonnances, etc.; mais au lieu de spécifier les objets, il renvoie aux chartes seigneuriales.

[325] « Surtout Louis d'Erlach, distingué dans toutes les négociations avec la France. » *Anshelm.*

[326] *Anshelm.*

[327] « Qui, bien que d'un caractère peu avenant, était considéré comme un Bernois loyal et fidèle. » *Anshelm.*



condescendance du gouvernement, ce magistrat, et même l'avoyer de Wattenwyl et le greffier Schaller dûrent comparaître devant un tribunal de l'Emmenthal, pour répondre aux accusations d'un homme insignifiant [328]. Leur justification fut complète, ainsi que celle du banneret accusé d'un acte de faux [329].

[328] « Ils dûrent se rendre dans l'Emmenthal, pour comparaître trois fois en justice contre un homme de rien, Rod-Fridlin, qui avait tenu des propos outrageux au sujet de la sédition; l'honneur de la ville aurait exigé qu'elle jugeât ces propos, et les punît après les avoir trouvés mensongers. *Mais à pareil jeu l'as* (en allemand *le porc*) *coupe le roi.* » *Anshelm.*

[329] Le récit d'*Anshelm* n'est pas clair sur ce point; il dit que « Wyler fut obligé de se justifier devant les conseils et les bourgeois avec l'assistance de trois jurisconsultes. »





CHAPITRE IV.

TROISIÈME PARTIE.

NÉGOCIATIONS.

Scènes de guerre dans l'État de Venise; médiation du pape. — Décadence de Sforza; sa querelle avec les Confédérés. — La Savoie. — Négociations des puissances européennes sans égard pour les Suisses; précautions de ceux-ci; leur situation critique. — Soulèvemens. — Appenzell reçu comme canton, Mulhouse comme alliée; les bailliages italiens; Neuchâtel.

[Octobre 1513 — janvier 1515.]

La mémorable année quinze cent treize, si funeste à la tranquillité intérieure de la Suisse, avait admirablement développé les forces des Confédérés, étendu la renommée de leur fidélité, de leur valeur, et augmenté l'éclat de leurs diètes. Si la gloire et le profit ne répondirent pas à leurs efforts, si de cette lutte sanglante la liberté ne sortit pas forte et rajeunie, il faut en accuser, non la jalousie du sort, mais l'aveuglement des Confédérés, à qui le gain prochain fit perdre de vue un gain plus éloigné, plus solide.

Après quelques scènes de guerre assez insignifiantes en Italie, commença une année qui devait s'écouler presque tout entière en négociations, dangereuses pour des hommes persuadés de l'obligation de tenir leurs promesses, accoutumés qu'ils étaient à l'épée, à l'action,

et non au jeu des écrits et des belles paroles. Rien de moins rare que la réconciliation d'États ennemis, la brouillerie d'États amis, les négociations fallacieuses; mais la conduite de Léon X est sans exemple dans l'histoire, révoltante même, si l'on voit en lui le père des croyans.

Les Confédérés étant rentrés chez eux après la bataille de Novare, Cardona poursuivit sa victoire contre les Vénitiens. Les alliés trouvèrent sur leur route la plupart des villes ouvertes et s'emparèrent avec joie de l'artillerie abandonnée dans la fuite rapide de leurs ennemis; mais Padoue leur opposa une résistance insurmontable [1]. Irrité du mauvais succès du siége, obligé d'apaiser les clameurs des troupes qui demandaient leur solde, le vice-roi ordonna de ravager les rives fertiles de la Brenta. Sur les bords de la mer, les Espagnols, pour narguer l'orgueilleuse république, dirigèrent leurs batteries contre Venise, de sorte que les habitans pouvaient tout ensemble voir les flammes de leurs villes et de leurs villages et entendre le tonnerre des canons ennemis [2]. Cependant les manœuvres habiles du général vénitien, la difficulté de trouver des vivres, le grand nombre de rivières et de montagnes avaient placé dans une situation critique les alliés, dont l'armée principale se retirait. L'impétuosité d'Alviano les sauva. Au mépris du sage conseil d'attendre du temps la ruine de l'ennemi, il hasarda une bataille et la perdit (octobre 1513) [3]. Renzo de Céri soutint par sa pru-

[1] *Guicciardini*, 783 et suiv.; *Mocenigo*, 107 et suiv.; *Muratori*, X, 79 et suiv.; *Dubos*, II, 257.

[2] *Guicciardini*, 759 et suiv.; *Muratori*, X, 81; *Dubos*, II, 275.

[3] *Guicciardini*, 796 et suiv.; *Muratori*, X, 82; *Dubos*, II, 279 et suiv.

dence et sa valeur la gloire des armes vénitiennes[4], jusqu'à ce que le pape, pour détacher Venise de la France, se présenta comme médiateur et mit un terme aux hostilités par un armistice[5].

Peu après, la remise des châteaux de Milan et de Crémone affranchit complètement la Lombardie du joug français[6]. Le duc appela les Confédérés à juste titre ses frères, puisqu'il devait son salut à leur courage et à leur constance. En leur donnant de riches pensions et quelques portions de son territoire, il ne paya pas trop cher le repos et la concorde qu'ils rétablirent dans son pays, malheureux depuis si longtemps. Combien il dut paraître fort, lorsque dans les diètes de la grande ligue de la Haute-Allemagne, il put faire parade de cette bonne intelligence aux yeux des ambassadeurs du pape et de l'Empereur, des rois d'Angleterre et d'Espagne! Mais cette alliance, conclue entre des forces inégales, n'avait pas de chances de durée. Pour commander le respect à ces rudes guerriers[7], habitués à satisfaire leurs désirs, il fallait tour à tour céder avec sagesse et résister avec une fer-

[4] « Fece delle maraviglie di valore; » *Muratori*, X, 83; *P. Jovius in Hist.*, 203; *Dubos*, II, 264.

[5] *Guicciardini*, 800; *Muratori*; *Dubos*, 284 et suiv.

[6] En novembre 1513. *Marguerite d'Autriche à Henri VIII*, dans les *Lettres de Louis XII*, IV, 221; *Guicciardini*, 802; *Propositions* concernant la capitulation (*R. Tsch.*, III, 51). Quant à la capitulation même, *Urs Ruchti* écrivit *à Soleure* le 27 nov. 1513 (*Ch. Mém.*, XIII, 102): « La garnison française du château de Milan capitula samedi avant Sainte-Catherine (le 19), et en sortit le lundi suivant (21); il s'y trouvait beaucoup de malades; elle nous a dit que 800 hommes étaient morts en deux ans; il ne lui restait que peu de vivres; une livre de chair de cheval se payait un gros fenning; elle a mangé des chats, des chiens, et 1400 gros rats. »

[7] C'est le titre que les étrangers donnaient ordinairement à la diète.

meté appuyée sur le peuple. Mais le duc ne possédait guère ces qualités. Une situation extraordinaire, un événement inattendu, développe quelquefois dans des âmes communes de nobles germes; mais lui, que ne stimulait ni la vanité, ni l'ambition, ni une passion quelconque, il tomba toujours plus bas. Ce qu'il aimait le mieux après le jeu, c'était la suspension de la pensée et du sentiment, le repos des forces du corps et de l'intelligence, le sommeil; plongé dans la paresse et la saleté, il prononçait souvent des paroles incohérentes, et, faute d'appliquer son esprit, il finit par perdre la mémoire [8]. A peine des amis revêtus de hautes dignités ou des dames considérées, dont la société lui plaisait, purent-ils de loin en loin obtenir de lui assez de propreté pour ne pas inspirer du dégoût [9]. La vie des hommes faibles et inconstans est semée de contradictions choquantes; ignorant ce qui se passait dans ses États [10], Maximilien n'en voulait pas moins opprimer la liberté

[8] Principalement d'après *P. Jovius*, *Elog.*, p. 295, et *B. Finsternau à Berne*, 8 août 1515, dans *Anshelm :* « Rien n'intéresse le duc; il ne fait que dormir tout le jour, ne sert guère Dieu, n'entend jamais une messe, et vit comme s'il tenait la vie de lui-même. Toute la nuit il se livre à la débauche avec des cris de jubilation, et mène une vie désordonnée et peu digne d'un prince. » D'après *P. Jove*, il changeait rarement de linge, et ne peignait jamais ses longs cheveux sales et remplis de pous, il versait de l'eau dans ses bottes pour se rafraîchir les pieds.

[9] *P. Jove* nomme dans le passage cité, p. 296, Prosper Colonna, Raymond Cardona et le cardinal de Sion; il ajoute même : « Quando quidem in ea correctione vel cubiculariorum monita, vel illustrium fœminarum jucundæ suasiones nihil proficiebant. »

[10] Suivant le *rapport* d'Albert de Stein et de Henri Erb (*Ch. Mém.*, XXXII, 2), qui se rendirent à Milan, en conséquence du *recès* de Bade, 23 octobre 1514 (*R. Tsch.*, III, 74), Maximilien répond à plusieurs objections, en prétendant « qu'il n'a encore jamais gouverné, que ses ministres ont tout fait, et lui rien. »



du peuple [11]; il prodiguait en présens ce dont il avait le plus besoin, son artillerie et ses revenus [12]; il se plaignait de manquer d'argent [13], seul moyen de conserver l'amitié des braves, et n'en tolérait pas moins l'administration la plus infidèle [14]; il différait par méfiance de corroborer par sa signature et son sceau l'alliance avec les Confédérés [15], et leur demandait des conseillers [16]. Ceux-ci négligèrent non-seulement ses intérêts, mais le respect dû à un souverain [17]. Sforza cédait ordinairement; pour complaire à ses protec-

[11] D'après le *rapport* du mois de *février* 1515 (*R. Tsch.*, III, 80), il refuse aux Confédérés de convoquer la commune « attendu que les bourgeois étaient ses sujets et tenus de se conformer à sa volonté. »

[12] Selon deux *rapports*, il donna aux Espagnols des canons et des béliers; à d'autres (on ne dit pas à qui), des obligations et des rentes. D'après une relation antérieure, il se trouva dans ce nombre deux des canons conquis à Pavie, « Madama de Furli » et « Madama de Britannia. »

[13] Nous lisons dans la plupart des *recès* des plaintes des Confédérés, sur les pensions et les soldes arriérées, ainsi que des prières et des excuses du duc.

[14] Dans le *rapport* d'A. de Stein, etc., A. de Burgo confesse que l'administration est mauvaise, qu'il y avait eu une grande quantité d'argent, mais qu'on n'en trouve plus un sou dans les coffres, et que cet argent était destiné à payer les Confédérés.

[15] Il ne l'avait pas même corroboré au mois de février 1515. Le *rapport* cité.

[16] Sur les avertissemens donnés par le cardinal de Sion, la diète de Zurich ordonna, le 4 octobre, que chaque canton enverrait un député; deux de ces envoyés paraissent être restés plus longtemps, car dans le *recès* de Zurich, du 9 janvier 1514, le duc prie qu'on lui laisse encore les deux députés.

[17] Encore un exemple. A la nouvelle que l'évêque de Gurk avait invité Sforza et Schinner à se rendre auprès de lui à Mantoue, on écrivit à ces deux seigneurs de rester chez eux, et *de ne se rendre nulle part pour des négociations à l'insu ou contre le gré de la Confédération. Recès*, Berne, 24 avril 1514. *R. Tsch.*, III, 59.



teurs, il éloigna l'ambassadeur impérial de Burgo[18], Milanais de naissance, son ami dévoué dès sa jeunesse[19]; mais lorsqu'ils le contrarièrent pour sa résidence, le château de Milan, il demeura inébranlable. Les Confédérés voulaient y mettre une garnison de six cents hommes[20], Maximilien allégua l'impossibilité de les solder[21]; mais il en confia la garde à deux cents Suisses[22] et à quelques centaines de Lombards[23]. Les soldats des deux nations s'étant pris de querelle[24], le duc les sépara pour prévenir de nouvelles rixes[25]. La diète l'accusa de défiance[26]; les plaintes diverses des mercenaires irritèrent encore plus les esprits[27], et les Suisses aggravèrent leur situation en se disputant entr'eux[28]; la multitude des officiers[29], les mutations

[18] *Rapport* de février 1515. Il fut accusé d'avoir rompu les sceaux des députés suisses.

[19] *Rapport* d'août 1514. *R. Tsch.*, III, 70.

[20] *Recès*, Zurich, 4 octobre 1513.

[21] *Recès*, Zurich, 9 janvier 1514.

[22] *Lettre de Maximilien Sforza aux Confédérés*, août 1514. *R. Tsch.* III, 70.

[23] *S. de Rye* et *A. de Saline à Marg. d'Autriche*, 21 déc. 1513, dans les *Lettres de Louis XII*, IV, 231.

[24] *Jean Weltner*, capitaine soleurois, *à Soleure*, 17 février 1514. *Ch. Mém.*, XXXI, 53. *Lettre* citée *de Maximilien*.

[25] *Lettre de Maximilien*.

[26] *Recès*, Berne, 24 avril 1514.

[27] Les plaintes concernaient l'irrégularité des paiemens et les mauvaises auberges. *Recès*, Lucerne, 30 janvier 1514. *R. Tsch.*, III, 53.

[28] «Le commandant de nos Confédérés de Zurich a mandé sans détour à son gouvernement la grande *dissension* qui a surgi entre quelques-uns de nos officiers et de nos soldats.» *Recès*, Zurich, 18 sept. 1514. *R. Tsch.*, III, 72. *Lettre des soldats soleurois à Soleure*, contre leur chef H. Weltner. *Ch. Mém.*, XXXI, 62, 89, 218; sa *justification* et celles des autres chefs. *Ib.* 92, 117, 118.

[29] «Il y a dans notre château 15 capitaines, un par douze hommes; les Unterwaldiens en ont même deux.» *Lettre de Maximilien*.

continuelles[30] et la vie oisive rendaient le mal inévitable[31]. Après bien des négociations et des tentatives pour rétablir le repos, le duc écrivit une longue missive[32] à la diète (août 1514); il dépeignit la conduite insolente et grossière de la soldatesque suisse, le danger incessant de ses payeurs[33], la crainte continuelle d'une sédition[34]; il énuméra ce qu'il avait accordé, ce qu'il avait toléré pour satisfaire ces ingrats que rien ne satisfaisait : par pure bienveillance il avait augmenté la solde des chefs; courroucés de cette faveur, les soldats avaient voulu chasser du château leurs officiers[35]; à ces causes de mésintelligence se joignaient les désordres résultant de l'arrivée continuelle de volontaires[36].

[30] *Lettre de Maximilien* et les écrits cités dans la note 28.

[31] Sous ce rapport, les *lettres* des soldats soleurois citées dans la note 28 ne racontent pas des choses fort honorables de leur commandant.

[32] Les sources déjà souvent mentionnées. Les *Rapports* dans ce *recès* sont d'accord avec elles, et nous en avons tiré parti dans le récit qui suit.

[33] « Ils menacent journellement d'attaquer les maisons de nos payeurs... Dès que les trois ou quatre premiers jours du mois sont écoulés (sans qu'on leur ait payé leur solde), ils commencent à menacer de se jeter sur les trésoriers, de sorte qu'à de certaines époques ceux-ci n'osent pas se rendre au lieu de leur office. » *Lettre de Maximilien.*

[34] « S'il ne les paie pas tout d'abord, ils disent : nous nous paierons nous-mêmes; de là notre inquiétude continuelle; lors même qu'ils n'exécuteraient leurs menaces habituelles que contre une seule maison, il en résulterait un soulèvement de toute la ville. » *Lettre de Maximilien.*

[35] « Ces jours-ci, vous-mêmes, Messieurs les députés, avez vu une grande dissension entre les chefs et les soldats pour une bien petite cause, pour les 15 couronnes que nous avons données à chaque capitaine en sus de sa solde... et cela par pure bienveillance et à la demande de S. E. le cardinal de Sion; malgré cela, *les soldats ont voulu expulser violemment leurs chefs du château, comme si ce n'étaient pas leurs supérieurs*; tout cela augmente l'insubordination. » *Lettre de Maximilien,*

[36] *Recès*, Berne, 24 avril 1514.



« Si toutes ces choses, » continuait Maximilien, « ne vous émeuvent pas, hauts et puissans seigneurs, songez du moins à notre conservation, qui, vive Dieu! devient impossible, si nous remettons le château dans vos seules mains; tous les souverains se ligueraient contre nous, eux qui maintenant déjà craignent votre puissance et doutent de votre sincérité, parce que, dans la paix de Dijon, vous vous êtes réservé le duché de Milan. Bien que persuadé du contraire, nous n'en devons pas moins nous conformer au temps, de peur de nous précipiter avec vous dans un abîme [37]. » Cette réponse déplut hautement à la diète; elle arrêta de consulter les cantons pour savoir s'il ne convenait pas de rappeler les troupes et de redemander au duc le traité d'alliance non scellé encore [38]. Cela ne se fit pas, mais la sûreté de Maximilien reposait sur la glace d'une nuit de printemps [39].

La *Savoie* se trouvait dans une situation fort semblable à celle du duché de Milan, menacée tout ensemble par la France puissante et par les orgueilleux Con-

[37] « Car il y en a beaucoup qui craignent votre nom et votre puissance, et qui inclinent à croire que, puisque dans le traité de Dijon vous vous êtes réservé cet État et ses châteaux, vous songez à vous les approprier peu à peu, mais nous savons tout le contraire; *nous n'en sommes pas moins obligés de nous conformer aux temps*, et de nous comporter de façon que nous ne tombions pas avec erreur dans un abime sans fond, etc. » *Lettre de Maximilien.*

[38] « Comme il nous paraît que le duc ne se fie pas à nous, nous avons résolu de soumettre aux débats consciencieux de nos cantons, *si nous rappellerons nos troupes et si nous redemanderons notre lettre au duc.* » *Recès*, Zurich, 18 sept. 1514.

[39] Cette expression m'a été suggérée par une expression analogue dans la *Lettre de Jean le Veau*, du 20 nov. 1513. *Lettres de Louis XII*, IV, 210.



fédérés [40]. Elle se voyait au pouvoir des rois de France, s'ils étaient maîtres de Milan; la prudence lui commandait ainsi de s'attacher aux protecteurs de Sforza [41]. Or, le duc Charles III, aimable et bon, mais faible [42], était dévoué à la France [43], soit comme oncle de François, héritier présomptif du trône, soit par des causes inconnues ou par haine des Confédérés, dont il avait enduré tant d'injustices, puisque récemment encore la fourberie de Furno l'avait dépouillé de ses derniers droits sur Fribourg et réduit à l'extrémité, et que d'ailleurs il devait trembler chaque jour de perdre le beau Pays-de-Vaud. Il n'en flattait pas moins les Confédérés en toute occasion, les assurait de sa bienveillance et de son amitié inaltérables, leur payait les pensions stipulées [44], et tentait souvent de les réconcilier avec la France [45]; plus d'une fois il demanda même des conseillers suisses [46]. La diète satisfit volon-

[40] On peut appliquer ici la phrase écrite par *Anshelm* en 1513 : « Assis entre deux rudes murailles. »

[41] C'est l'opinion de *Gaillard*, dans son *Hist. de François Ier*, Paris, 1769, in-12 ; I, 141.

[42] *Denina, hist. du Piémont.*

[43] Nous avançons hardiment ce fait, en dépit de ses dénégations, nous appuyant sur des faits postérieurs, ainsi que sur *Denina*, *Gaillard*, I, 140, et *Hénault*, I, 424.

[44] Le duc de Savoie demande une alliance en juillet 1512. *Recès*, Zurich, 7 juillet, Lucerne, 28 juillet. D'après *Stettler*, I, 478, l'alliance fut conclue en 1512; cependant nous trouvons encore dans le recès de Berne, 31 juillet 1514, sa prière que tous les cantons apposent leur sceau.

[45] Voy. ci-dessus, chap. IV, P. II, n. 11. De plus, d'après les *recès*, Zurich, 30 mai 1513; Berne, 24 avril 1514. Le duc *Charles* aux *Confédérés*. Dijon, 24 mars 1514. *Ch. Mém.*, XXXI, 52, en français.

[46] « Le duc de Savoie nous a de nouveau envoyé sa députation, et demandé, *comme précédemment*, de lui envoyer en Savoie deux députés au

tiers à sa demande[47], plutôt pour être promptement informée des armemens de la France[48], que par confiance dans les sentimens du duc[49]; c'est ainsi qu'il se trouvait toujours à Turin des délégués de la Suisse.

Les princes, dont les propositions et les protestations d'amitié faisaient bruit dans toutes les diètes, concluaient entr'eux les traités les plus importans sans y faire mention des Suisses qu'à titre de leurs instrumens. Sous ce rapport aucun souverain n'égalait celui en qui les Suisses mettaient toute leur confiance, le *pape;* il leur suscitait même des ennemis, peu disposé toutefois à soutenir ceux-ci par de l'argent; indifférent au bien de l'Europe, songeant rarement à l'Italie, mais toujours à soi et aux siens. Louis XII rechercha la faveur du pontife; son entreprise hasardeuse contre Milan l'avait conduit au bord du précipice, et il devait son salut moins à sa prudence qu'à l'imprudence des ennemis. Le roi choisit le moyen le plus efficace, ce fut de dissoudre le concile[50] qui, après un début malheureux à Pise, deux fois fugitif, avait continué ses travaux sans plus de bonheur à Milan et à Lyon. Soutenu par le pape[51], Louis tenta de

nom de tous, pour demeurer auprès de lui, entendre ses demandes et lui aider à gérer ses affaires, etc. » *Recès*, Zurich, 4 octobre 1513.

[47] Les *recès* mentionnent trois de ces missions; *Berne* fournit chaque fois un des deux députés; l'autre fut la première fois de *Zoug*, la seconde (mars 1514), de *Fribourg*, la troisième (août 1514), de *Soleure*.

[48] *Recès*, Zurich, 25 août 1514. *R. Tsch.*, III, 71.

[49] *P. Hébolt à Soleure*, Turin, 16 décembre. *Ch. Mém.*, XXXI, 214.

[50] *Dubos*, II, 265 et suiv.; *Mézeray*, II, 872; *Raynaldus*, XX, 145 et suiv., 154 et suiv.

[51] Nous ne pouvons pas révoquer ce fait en doute, quoique ni les chartes ni les chroniques suisses n'en fassent mention. *Guicciardini*, 812 et suiv.;



se réconcilier avec les Confédérés, bien que naguère encore fort irrité contre eux [52]; ce fut en vain. Le roi voulait bien sacrifier de l'argent, mais non ses prétentions sur le duché; les Suisses demandaient ce double sacrifice, ils furent sourds à toutes autres conditions que celles de la paix de Dijon [53].

Louis fut plus heureux dans ses négociations avec S. M. catholique; on convint d'un mariage entre un prince d'Espagne et Renée, fille de Louis; le duché de Milan fut promis comme dot aux jeunes époux [54]; une trève à laquelle l'Empereur accéda [55], devait acheminer une union plus intime des trois puissances, mais la versatilité de Maximilien et la circonspection astucieuse et timorée de Ferdinand, qui aspirait peut-être à de plus grands avantages encore, laissèrent un libre jeu aux intrigues du pape. Léon travailla contre cette alliance, soit qu'il craignît pour l'indépendance de l'Italie si une puissance amie de l'Empereur régnait à la fois sur le Midi et sur le Nord [56], soit qu'il trouvât d'autres moyens plus sûrs de servir les intérêts de sa famille; car, éclairée par l'expérience de tant d'alliances politiques mort-nées, sa sagacité prévoyait le peu de

M. de Gattinare à Marg. d'Autriche, 12 février 1514. *Lettres de Louis XII*, IV, 247; *Dubos*, II, 293.

52 «Est grand ennemi des Suisses, combien il dissimule assez avec eulx; *se vouldroit rompre une jambe pour leur rompre le col.*» *J. le Veau*. l. c.

53 *Guicciardini*, 814 et suiv.; *Dubos*, II, 294 et suiv.; *Mézeray*.

54 *Dumont*, IV, I, 178 et suiv., du premier déc. 1513.

55 *Hæberlin*, IX, 617 et suiv.; *Dumont*, IV, I, 179 et suiv.; ce dernier document est du 13 mars 1514.

56 C'est ainsi que *Roscoe*, II, 162 et suiv., représente l'affaire avec beaucoup de sagacité, d'accord avec les propositions que le pape fait faire aux Confédérés au mois d'avril 1514; mais il est plutôt l'avocat de Léon que son historien.



durée de celle-là [57]. Il atteignit son but à l'aide de son allié le plus éloigné. Vainqueur des Français et de leurs amis les Écossais, Henri VIII, inexpérimenté dans l'art de la guerre autant que les Suisses dans les négociations [58], n'avait tiré que peu d'avantages de sa victoire; il s'occupait de nouveaux préparatifs contre la France, lorsqu'il apprit la réconciliation de Louis XII avec l'Espagne et l'Autriche. Son âme s'embrasa d'une violente colère, surtout contre son beau-père Ferdinand, qui l'avait entraîné dans cette guerre, et dont le petit-fils, Charles, devait épouser Marie, celle de ses sœurs qu'il chérissait le plus; et maintenant sa sœur était délaissée et lui-même perfidement abandonné à la merci de l'ennemi [59]. Le pape mit à profit l'indignation du roi d'Angleterre [60]. Il songeait déjà sans doute à placer la couronne de Naples sur la tête de son frère, après la mort de Ferdinand et de l'Empereur, tous deux avancés en âge [61]. La France était pour lui dès qu'il abandonnait Milan, mais auparavant il fallait de nouveau brouiller Louis avec l'Espagne; or, le moyen le plus sûr et le plus conforme aux vues de Léon, c'était une union entre le roi de France et l'Angleterre; il dirigea tous ses efforts de ce côté. Deux circonstances le

[57] *Roscoe*, dans le passage cité, a prouvé d'après des sources auparavant inconnues, le fait que nous rapportons ainsi que les efforts tentés par le pape avec succès pour réconcilier l'Angleterre et la France.

[58] Littéralement d'après *Hume*, I, 122.

[59] *Hume*, I, 127.

[60] *Guicciardini*, 820; *Roscoe*.

[61] Son panégyriste *Roscoe* (II, 185 et suiv.) prouve que ces vues furent réellement les siennes dans la suite. La même chose se trouve dans une lettre du mois d'avril 1514, adressée à la diète par le docteur Reichenbach, conseiller de l'Empereur. *Recès*, Zurich, 4 avril 1514. *R. Tsch.*, III, 58.

favorisèrent, la mort de la reine de France et l'habileté du duc de Longueville, prisonnier à la cour d'Angleterre depuis la journée de Guinegate. Les négociations prirent la meilleure tournure ; peu de temps suffit pour conclure un mariage et une alliance[62] : Louis demanda la main de la princesse anglaise Marie. Loin de calmer l'impatience du pape, ce succès flatteur l'incita plus vivement à poursuivre l'accomplissement de ses vœux. Léon prodigua tous les artifices de l'éloquence et des promesses pour engager le roi de France à hâter la conquête de Milan. A cet effet, il stipula pour la France quelques conditions secrètes, demanda pour son frère Julien la main de la princesse Philiberte de Savoie, tante du comte François d'Angoulême, et renouvela dans le même temps ses alliances avec l'Autriche et l'Espagne[63]. La cour de France, depuis longtemps plongée dans le deuil par des défaites répétées, et récemment par la mort de la reine, prit tout à coup un autre aspect. Tout l'éclat du luxe et les fêtes les plus splendides célébrèrent le mariage de Louis et le couronnement de la nouvelle reine; à ces pompes succédèrent les préparatifs destinés à rajeunir la vieille gloire militaire et à reconquérir le duché de Milan[64].

Des bruits vagues avaient annoncé aux Confédérés l'orage dont les menaces s'amoncelaient sur leurs têtes. Ils ajoutèrent d'autant moins de foi à ces nouvelles contradictoires, qu'elles accusaient le saint-père de la plus noire perfidie[65]. On parla beaucoup de traités et

[62] *Dumont*, IV, I, 183; en août 1514.

[63] *Roscoe*, II, 188 et suiv.

[64] *Mézeray; Roscoe*, II, 173 et suiv.

[65] *Anshelm: G. Lœwenstein à Soleure*, 17 octobre 1514. *Ch. Mém.*, XXXI, 180. *Recès*, Zurich, 4 avril 1514.

d'alliances, des amis et des ennemis en termes flatteurs mais généraux et tempérés par mainte réserve; toutefois on ne put rien décider, tant étaient partagées les opinions de la diète! Par ces lenteurs on négligea l'occasion d'une alliance avec l'Angleterre [66]. Informé par une ambassade suisse des dispositions favorables des Confédérés [67], Henri leur avait envoyé des ambassadeurs de marque [68] qui proposèrent dans la diète de Zurich, le 10 juillet 1514, aux puissans et nobles seigneurs de la grande ligue de la Haute-Allemagne, les conditions d'une alliance [69]. Beaucoup voulaient attendre, d'autres s'informaient de la grandeur du profit, la plupart jugèrent utile de gagner du temps à force de bonnes paroles [70]; c'est ainsi que les négociations échouèrent [71]. Malgré cette incurie la diète ordonna qu'une armée de vingt mille hommes se tînt incessamment prête à marcher [72]; et lorsque le duc de Wurtemberg demanda le renouvellement de son alliance et

[66] *G. Löwenstein* dit dans la lettre citée que les Confédérés sont cause que le roi de France a épousé la sœur du roi d'Angleterre.

[67] Les députés, *Maurice Hürns*, domicilié à Stein, derrière Zurich, et *G. Stolz*, du conseil de Bâle (*fragment de recès*, fin de juin 1514, dans la collection de *Füssli*), furent délégués par la diète de Zurich, le 4 avril 1514, « pour apprendre de sa bouche à quoi nous devons nous attendre de sa part en ce qui regarde le roi de France. »

[68] Le *recès* de Zurich, 10 juillet 1514 (*R. Tsch.*, III, 67), les nomme le docteur Guillaume Kink et M. Richart, chevaliers.

[69] *Recès*, Zurich, 10 juillet.

[70] *Recès*, Zurich, 13 juillet.

[71] Nous trouvons dans le *recès*, Berne, 31 juillet, que les ambassadeurs anglais demandèrent avec instance une réponse catégorique; ils repartirent probablement parce qu'ils ne l'obtinrent pas.

[72] A la diète de Lucerne, 30 janvier 1514, ce nombre fut porté de 16 à 20,000; le 14 juin on invita de nouveau les cantons à tenir ces troupes prêtes. *Recès*, Lucerne.

l'accession des cantons qui ne l'avaient pas encore adoptée, on envoya vers ceux-ci des députés chargés de leur rappeler la rapidité redoutable d'événemens imprévus et le peu de bienveillance des souverains pour les Confédérés [73].

De plus grands dangers se développèrent encore. La jeunesse oisive, avide de butin, courait en tous pays vendre son courage mercenaire; en France, pour combattre contre les Anglais [74]; à Milan, pour imposer ses services au duc [75]; devant Créma elle souilla par une fuite honteuse la renommée de la valeur suisse [76]. La discorde des cantons, la haine des campagnards pour la guerre, les suggestions des chefs de parti, répandaient, par les bruits les plus absurdes, le mécontentement et la crainte. Quelques bons amis se réunirent le soir du mardi-gras à Ballstall, dans le canton de Soleure, et burent ensemble un peu plus qu'à l'ordinaire [77]. Gérold de Löwenstein, Bâlois [78], depuis longtemps domicilié à Soleure [79] en qualité de bourgeois [80], de directeur des monnaies [81] et de négociant [82], en re-

[73] *Recès*, Zurich, 10 juillet 1514.

[74] Trois mille Confédérés servaient la France en Picardie. *Recès*, Berne, 8 mai 1514. *R. Tsch.* III, 56.

[75] *Recès*, Zurich, 20 juin. *R. Tsch.*, III, 63.

[76] *Recès*, Zurich, 5 déc. 1514. *R. Tsch.*, III, 76; *Anshelm.*

[77] *Enquête* du sous-bailli *Jean Gerwer*, du 16 février 1515. *P. C. S.* IV.

[78] *Charte* de l'an 1497. *L. C. S.* F. 99.

[79] Déjà le 7 fév. 1494. *P. C. S.*, I, 284.

[80] *Charte*, 10 nov. 1498. *L. C. S.* F.

[81] « Olim magister monetæ nostræ. » *Ch.* du conseil de Soleure, du 18 fév. 1517. *L. C. S.* J.

[82] *Enquête de Gerwer* et souvent ailleurs.

lation avec les hommes les plus considérés[83], d'ailleurs expérimenté dans la guerre[84], raconta confidentiellement[85], « qu'il venait de Bourgogne, où il voulait acheter des porcs, que les Français l'avaient saisi et emmené à Dijon. Craignant des intentions hostiles, il leur déclara, continua-t-il, ne s'occuper que de son commerce; sur quoi les Français lui parlèrent de leurs sentimens bienveillans et de ceux du roi, qui désirait s'en tenir au traité de paix de Dijon; l'argent était prêt, mais leur maître ne pouvait pas s'entendre avec les chefs insatiables des Suisses; il désirait traiter avec les communes, et eux demandaient maintenant s'il oserait faire une semblable proposition aux habitans de la campagne. Sur sa réponse négative, on lui offrit des sommes considérables et la confirmation de leurs allégations par des chartes et des sceaux; il avait tout refusé, parce qu'il devait traverser des terres de l'Empire, mais en promettant d'instruire le peuple[86]. Il avait informé de tout cela le Grand et le Petit Conseil de Soleure, et il réclamait la convocation de la commune de Ballstall. »

Ses amis n'osant adhérer à son désir, Löwenstein invita deux d'entr'eux à l'accompagner en Bourgogne. Sesseli et Gerwer s'y prêtèrent avec le consentement

[83] « Avec N. Konrad, D. Babenberg, Urs Byssete. » Les *ch.* citées.

[84] Il parle comme témoin de deux expéditions en Italie, aux dates du 4 sept. 1508 (P. C. S. III, 157), et du 30 mai 1513 (*L. C. S.* G.). Lors de la première il remplissait l'office de secrétaire.

[85] Ce qui suit est extrait de l'*Enquête de Gerwer* et de la *Lettre* adressée *à Soleure* par *W. Schindler*, avoyer à Huswyl. *Ch. Mém.* XXXI, 35.

[86] «Parce qu'il devait traverser des pays impériaux, et qu'il craignait qu'on ne le pendît à un arbre; mais que du reste il parlerait suffisamment. » *Enquête de Gerwer.*

de la commune, celui-là pauvre diable [88], celui-ci célèbre par la conquête d'un petit drapeau à la bataille de Novare [89]. Avertis par quelques amis, ils revinrent séparément; Gerwer seul rapporta une lettre; mais, écrite en français, personne ne sut la lire [90]. Les habitans de Ballstall et leurs voisins du Buchsgau ne s'en passionnèrent pas moins pour cette affaire [91]; ils envoyèrent des délégués (mars 1514) dans le canton de Lucerne, au conseil de Zofingue et à Hutwyl [92]. Le bruit se répandit aussitôt dans tout le pays qu'il était arrivé une lettre du roi lui-même, scellée de sept sceaux [93] et déclarant son intention d'exécuter le traité de Dijon et de payer les sommes stipulées [94]; en même temps des chefs renommés se présentèrent et engagèrent les jeunes gens à marcher avec eux en Bourgogne, pour en rapporter l'argent [95]; la multitude craintive fut effrayée de la nouvelle que des incendiaires soldés par les Français parcouraient le pays [96].

Ces perturbateurs de la paix obtinrent un succès universel dans le canton de Lucerne. Là les mécontens s'étaient déjà rassemblés auparavant, mais avec l'aide

[88] Lorsqu'on enregistra les biens de Sesseli, on ne trouva que peu de chose : 1 habit noir, 2 culottes, 3 chemises, 1 damier et autres objets semblables. *Ch. Mém.*, XXXI, 82.

[89] Le gouvernement soleurois le gratifia pour cela d'un habit et de deux muids de bled, 9 déc. 1513. *P. G. S.* VI, 131. Son prénom était Bernard.

[90] *Enquête de Gerwer.*

[91] *Ch.* Sursée 18 mars. *Ch. Mém.*, XXXI, 45.

[92] *Lettre* citée *de Schindler.*

[93] *Schindler à Soleure,* 13 mars. *Ch. Mém.*, XXXI, 43.

[94] *Schindler,* 13 mars. *Recès,* Berne, 8 mars.

[95] Les sources citées : *P. Hébolt et J. H. Winkeli à Soleure,* 8 mars. *Ch. Mém.*, XXXI, 42.

[96] *Recès*, Zurich, 14 mars.

des cantons forestiers on les avait dispersés [97]; ils se réunirent de nouveau dans Sursée et déclarèrent comme délégués des villes et des campagnes de tous les districts de Lucerne, qu'en considération de l'origine loyale, fidèle et pieuse de la Confédération, ils voulaient aider de leurs conseils et de leurs bras leurs Confédérés de Soleure, et si, comme ils n'en doutaient pas, ceux des cantons de Berne et de Zurich partageaient leur opinion, ils enverraient aux ministres du roi une ambassade pour découvrir la vérité [98]. Les représentations du gouvernement soleurois [99] et les mesures ordonnées par la diète [100] calmèrent l'agitation, mais non pas pour longtemps. Sesseli persista dans ce qu'il avait avancé [101]; les habitans du Buchsgau se plaignirent (mai) qu'on n'avait point fait droit à leurs griefs [102], ils menacèrent de châtier les partisans du

[97] *Lucerne à Soleure*, 29 janv. 1514. *Ch. Mém.*, XXXI, 30.

[98] La *ch.* citée n. 91.

[99] Deux membres du conseil de Soleure prièrent la commune de Ballstall d'abandonner son projet; « car, » dirent-ils, « rien n'égale la ruse et la fausseté des Français; ils ont fait aux Confédérés des promesses qu'ils n'ont pas tenues; réfléchissez qu'ils ne vous tiendront pas mieux parole. » *Enquête de Gerwer.*

[100] Elle ordonna par des arrêtés de s'abstenir de projets semblables (*Enquête de Gerwer*) et de se saisir de Löwenstein et de Sesseli; au sujet d'autres il est dit : « Chaque député sait ce qu'on doit etc, » *Recès*, Berne, 8 et 27 mars. Dans la dernière de ces diètes (*R. Tsch.*, III, 57) on entendit les délégués des villes de l'Argovie aussi bien que des communes du Buchsgau.

[101] Lorsque Sesseli apprit qu'on l'accusait lui et Löwenstein d'être des gens téméraires, corrompus, qui mentaient traîtreusement, il s'écria : « Quiconque parle ainsi, fût-il banneret ou avoyer, est un menteur. » *Enquête de Gerwer.* Sesseli se rendit ensuite derechef à Dijon, accompagné de Thommann Schmid d'Olten. *Th. Schmid à Soleure,* 21 avril 1514. *Ch. Mém.*, XXXI, 81.

[102] *Recès*, Zoug, 9 mai. *R. Tsch.*, III, 61.

gouvernement [103] et de marcher contre la ville [104]. Berne arma contre la rébellion [105]. Des délégués du conseil de Soleure parcoururent toutes les communes [106], et des envoyés des villes amies firent cesser les motifs de quelques plaintes et calmèrent ainsi les campagnards [107].

Quelques mois après (août) des hordes considérables de gens d'armes des cantons de Berne, de Lucerne et de Soleure se rassemblèrent à Liestall [108], sous les ordres de chefs expérimentés [109], et se mirent en marche, au nombre de près de six mille hommes, pour se porter sur Dijon à travers l'Alsace et la Bourgogne, et y chercher la solde due depuis si longtemps [110]. Les ordres de la diète [111], les efforts des villes de Bâle et de Mulhouse, et principalement le manque d'argent, les forcèrent à se disperser en Alsace [112]. Les chefs furent

[103] *La diète à Soleure*, Zoug, 9 mai. *Ch. Mém.*, XXXI, 67.

[104] *A. Butschelbach*, bailli de Bipp, à Soleure. *Ch. Mém.*, XXXI, 56.

[105] *Berne à Soleure*, 11 mai. *Ch. Mém.*, XXXI, 70.

[106] *Hébolt* et *Hugi* à Soleure. *Ch. Mém.*, XXXI, 57.

[107] *Recès* des députés de Berne, Bâle, Fribourg et Bienne, 13 mai. *Ch. Mém.*, XXXI, 73. Ces plaintes concernaient le servage et les contributions.

[108] *Anshelm.*

[109] Outre Löwenstein et Sesseli, *Anshelm* nomme encore Steinegger et Jean Scherer de Lucerne, Henri Meyer de Lenzbourg et *Jean Wabrer* du canton de Berne. Meyer prit aussi part au combat du Bruderholz. *Anshelm.*

[110] *Anshelm.*

[111] Meyer, lieutenant du commandant Steinegger, avait écrit à la diète; elle donna l'ordre à Mulhouse de s'emparer des « coqs » et à Bâle de parler aux autres. *Recès*, Zurich, 25 août. *R. Tsch.*, III, 71.

[112] *Anshelm.*

arrêtés[113] ou s'enfuirent[114]; la tranquillité se rétablit et ne fut troublée momentanément que dans le canton de Lucerne[115].

Pour prévenir le retour de scènes semblables, la diète résolut de punir les rebelles, les séducteurs, les gens gagnés et les lâches[116], et de récompenser le peuple par des distributions d'argent. Cette dernière décision fut seule exécutée[117], principalement par les otages dijonnais. Ils étaient toujours à Zurich. L'un d'eux s'étant évadé[118], M. de Mezières, le plus considérable de tous, se plaignit de la dureté imméritée de leur sort; lui seul, dit-il, possédait de la fortune, les autres étaient de simples bourgeois, il priait qu'on déterminât leur rançon ou qu'on les mît tous à mort[119]. Les Confédérés hésitèrent longtemps; à la fin, tout autre

113 *Sesseli à Soleure*, 30 mai 1515. *Ch. Mém.*, XXXII, 115.

114 Sur Löwenstein et Meyer, *Recès*, Zurich, 7 nov. 1514. *R. Tsch.*, III, 75.

115 « Un d'eux fut exécuté dans la première ardeur, et quelques-uns mis à l'amende; lorsqu'on se fut calmé, tout fut traité avec clémence ou même oublié. » *Anshelm.*

116 « On fit beaucoup d'enquêtes, et l'on découvrit peut-être plus qu'on ne désirait savoir, en sorte que plusieurs furent punis contrairement au recès de Schwyz; d'autres ne le furent point, ou même entrèrent au Conseil, encouragement à persévérer dans leurs voies, sans doute *afin que le vice et l'insubordination augmentent.* » *Anshelm.*

117 *Recès*, Zurich, 16 janv. 1515. *R. Tsch.*, III, 79 c.

118 Rochefort, fils du bailli de Dijon. *Bellay*, 25; *de Rye* et *de Saline à Marguer. d'Autriche*, 21 déc. 1513. *L. de L. XII*, IV, 227. Outre ces lettres, *Bullinger* aussi rapporte qu'il s'évada de l'auberge de l'Épée par-dessus les toits.

119 *Recès*, Zurich, 4 avril 1514. Les autres, dit-il, étaient « marchands orfèvres et tailleurs. » *Recès*, Zurich, 10 juillet.

espoir évanoui, ils libérèrent les otages moyennant treize mille couronnes [120]. On extorqua d'une façon moins honorable deux mille couronnes au président de Bourgogne, Villeneuve. Comme il attendait à Genève un sauf-conduit pour entrer de la part du roi en négociation avec les Confédérés, des commerçans de Fribourg et de Berne s'emparèrent de sa personne. Dans la dernière de ces villes on le mit en prison et à la torture pour lui arracher des aveux sur les intelligences des Français et des capitaines suisses; au bout de quelque temps il fut libéré pour la somme que nous venons de dire [121].

Détournons nos regards de ce triste spectacle de discordes intestines, de corruption universelle et de cupidité, pour les fixer sur l'extension que la Confédération reçut pendant cette époque, accroissement important, quoique l'égoïsme eût fait négliger de s'adjoindre la ville de Constance [122], et qu'on eût restitué le comté de Thierstein [123]. *Appenzell* fut incorporé à la Ligue suisse comme treizième canton (décembre 1513); on lui promit assistance au-dedans de ses frontières et une part dans les conquêtes à venir [124]. Depuis longtemps, et surtout dans les

[120] *Recès*, Zurich, 25 août et 18 septembre. L'argent fut livré en janvier 1515. *Recès*, Lucerne, 8 janvier.

[121] *Charles* duc de Savoie *aux Confédérés*, Dijon, 28 janvier 1514. *Ch. Mém.*, XXXI, 23. Après cela il obtint un très-beau sauf-conduit. *Anshelm*. Ses deux *dépositions* sont jointes aux recès.

[122] Ils demandèrent à acheter la Thurgovie; les Cantons forestiers s'y opposèrent, l'Empereur vint à la traverse. *Anshelm*.

[123] A la fin de 1514. *Soleure au bailli impérial en Alsace*, 15 déc. *M. S.* 11, 216.

[124] Appenzell demande cette faveur déjà au mois de juin 1510. *Recès*, Bade. L'admission, en faveur de laquelle s'employèrent princi-



guerres de Souabe et dans les campagnes d'Italie, ces hommes libres et hardis s'étaient montrés dignes d'un honneur qui dès lors ne fut plus accordé à personne jusqu'à une ère nouvelle et récente. Les *Mulhousois*, dans une situation et des relations fort différentes, mais estimables par la loyauté de leur dévouement, furent admis à toujours comme alliés, sur le même pied que les bourgeois de St.-Gall[125]. Le comté de

palement Fribourg, Soleure et Schaffhouse (selon *Stettler*, I, 510) fut résolue le 13 déc. 1513. *Recès*, Zurich. L'acte d'alliance du 17 décembre est dans l'appendice de la *Chronique d'Appenzell de Walser*, p. 18 et suiv. = Voy. sur l'admission d'Appenzell, *Zellwéger*, II, 66-69, et les chartes correspondantes dans la seconde partie du t. II des *chartes*. Pour les rapports antérieurs d'Appenzell avec la Suisse, voy. dans notre édition de *Muller*, t. VI, p. 530-532, *Appendice* F. C. M.

[125] Proposés à la diète de *Zurich*, 25 août 1514, et admis par tous excepté par Uri, Schwyz, Lucerne et Unterwalden, le 16 janvier 1515. *Recès*, Zurich. *R. Tsch.*, III, 79 *c.* = Il importe que les lecteurs étrangers à la Suisse ne confondent pas avec les *Confédérés* ou les Cantons dont la réunion formait la *Confédération*, les simples *alliés* (*Zugewandte Orte*) tels que l'abbaye de St.-Gall, les villes de St.-Gall, Bienne, Mulhouse, Genève, la principauté de Neuchâtel et Valangin. Le désir de jouir de la protection alors puissante des Suisses engageait les petits Etats voisins à rechercher, à des conditions différentes, l'alliance des Cantons ou, plus souvent, de quelques-uns d'entr'eux; ces alliances ne se concluaient, en effet, pas avec la Suisse, mais avec les Cantons isolément; toutefois les alliés se faisaient représenter dans les diètes; cela ne doit pas étonner : l'origine de toutes ces alliances remonte au xve ou au xvie siècle, et pendant cette période c'était le caractère d'agrégation qui dominait encore dans la ligue suisse. Les autres confédérations ne s'alliaient pas toujours dans leur totalité avec les Cantons; les trois ligues rhétiennes stipulèrent leurs traités séparément et à des époques différentes; quelquefois même certains dixains valaisans firent des alliances isolées, comme dans d'autres occasions ou pour d'autres objets le Valais tout entier. L'histoire la plus complète de ces alliances se trouve dans le savant ouvrage de *Josias Simler, Von dem Regiment der Lobl. Eydgenosschaft, mit Anmerckungen von Hans Jacob Leu*, Zurich, 1722, in-4°; livre I, p. 285-346. M. *Henke* a exposé la même matière



Neuchâtel continua d'être administré en commun dans les limites de ses usages et de ses franchises ; mais un grand désordre régnait dans les districts acquis au pied méridional des Alpes. Les villes de cette contrée se prirent de querelle entr'elles, les garnisons suisses commirent des excès[126], les comtes de Chiavenne et de Locarno réclamaient quelques districts comme leur propriété[127] ; plusieurs familles, le péage de Locarno, se fondant, pour la plupart, sur des chartes[128] ; mais tous les cantons ne reconnaissaient pas la validité de ces documens[129].

Le Grisons gardèrent la Valteline et Chiavenne[130] ; les douze cantons divisèrent en six bailliages[131] le pays dont ils s'étaient emparés ; ils résolurent de les faire

avec une brièveté lucide dans son *Droit public de la Suisse* (*Oeffentliches Recht der schweizerischen Eidgenossenschaft*, Aarau 1824, in-8°), § 37, p. 146-151. C. M.

[126] *Recès*, 1514, Zurich, 9 janvier ; Locarno, 4 mars (*R. Tsch.*, III, 55) ; Berne, 31 juillet.

[127] Nous avons parlé plus haut du comte de Chiavenne ; le comte de Locarno fit valoir des droits sur Luvini et Travaglio, qui lui furent rendus conformément à des chartes scellées, sous réserve du droit de bourgeoisie et des fonctions d'arbitre. *Recès*, Bade, 9 mai 1513.

[128] Les familles locarnaises de Orello, de Maggiora et de Muralto. *Recès*, mai 1514.

[129] Les VII cantons, qui insistaient sur le maintien de l'ancien arrêté, ayant abandonné leurs droits sur Luvini et Travaglio, Lucerne, Uri, le Bas-Unterwalden, Zoug et Soleure prétendirent que ces localités étaient maintenant leur propriété, à eux. *Recès*, Bade, 27 juin 1513.

[130] *Ch.* du 2 déc. 1514. *Doc. Tsch.*, VI, 52, sur parchemin ; les trois ligues voulurent défendre les prétentions du prince-abbé et lui assurer le quart de la souveraineté, de tous les usufruits et de tous les revenus, mais on devait administrer en commun les bailliages.

[131] C'était Lugano, Locarno, Balemo, Mendrisio, la vallée Maggia et la vallée d'Ossola. *Recès*, Bade, 9 mai 1513. Les premiers baillis y furent envoyés à la Saint-Jean de la même année.



administrer à tour, par des baillis, en charge pendant deux ans [132], et qui rendraient compte annuellement à des commissaires fédéraux; ceux-ci formeraient en même temps le tribunal suprême [133].

[132] *Recès*, Lucerne, 25 février 1513.

[133] *Recès*, Lucerne, 13 avril 1515. *R. Tsch.*, III, 83. Jean Stölli à Soleure, 3 septembre 1515. *Ch. Mém.*, XXXIII, 59.



CHAPITRE IV.

QUATRIÈME PARTIE.

EXPÉDITION DE FRANÇOIS Ier A MILAN ; PAIX PERPÉTUELLE.

Mort de Louis XII, François Ier lui succède. — Celui-ci recherche inutilement l'amitié des Confédérés, de l'Empereur et du roi d'Espagne, mais il renouvelle ses relations amicales avec l'Angleterre et Venise, négocie avec le pape, et fait de grands préparatifs de guerre ; Gênes embrasse son parti. — Apprêts hostiles des Confédérés. — Alliance du pape, de l'Empereur, de l'Espagne, de Milan et des Suisses. — Désordres dans le Milanais. — Les Confédérés occupent les défilés près de Turin ; leur seconde armée se réunit avec la première; dissensions de ces armées ; Albert de Stein est maltraité. — Approche de l'armée française; les Confédérés décident de l'attaquer, puis s'en abstiennent lorsque Prosper Colonna est surpris par les Français et fait prisonnier.— Ils entament des négociations avec François Ier, et se retirent par Chivasso et Ivrée à Vercelli. — Les troupes des Confédérés se divisent; la plupart se rendent dans le voisinage de Milan, les autres à Arona. — *Traité de paix de Galéra.* — Berne, Fribourg et Soleure l'adoptent et retournent promptement chez eux; les autres cantons occupent Milan. — Coup-d'œil sur l'Italie; *bataille de Marignan.* — Discorde en Suisse. — Les cantons forestiers rentrent en campagne; la plupart inclinent à la paix ; elle se conclut à Genève. — Diète de Zurich ; sédition. — Le parti français prend le dessus; huit cantons se prononcent pour la paix ; deux diètes opposées. — Expédition de l'Empereur contre Milan; des Confédérés dans l'une et l'autre armée. — *Paix perpétuelle avec la France.* Suites douloureuses de la guerre.

[Janvier 1515 — février 1517.]

Au milieu de l'armement le plus actif, *Louis XII*



mourut le premier jour de l'an quinze cent quinze*, pour avoir oublié son âge dans les bras de la jeune reine[1]. Même après les malheurs de la guerre il laissa son royaume dans un état florissant. Dur envers sa première femme, à laquelle il avait bien des obligations, il se montra l'époux le plus tendre envers Anne de Bretagne qu'il avait aimée déjà précédemment. Soumis par la destinée aux épreuves les plus diverses, prudent, bienveillant, valeureux, expérimenté dans la guerre, Louis maintenait avec vigueur la discipline et l'ordre, protégeait les paysans contre les brigandages des soldats, diminuait les impôts, et jouissait avec délice du surnom de *père du peuple*[2]. La douleur universelle de sa mort ne fut adoucie que par les brillantes espérances que donnait son successeur. *François Ier*, jeune, beau, plein d'énergie et de vie, distingué par son esprit et sa magnanimité, ambitionnait avec ardeur la gloire d'un héros; le récit des hauts faits de Gaston de Foix lui arrachait des soupirs et des larmes comme autrefois à César l'image d'Alexandre[3]. Les guerres et les affaires d'État, la société des sages auxquels il

* Voyez sur les faits rapportés dans cette quatrième partie *M. de Sismondi, Histoire des Français*, t. XVI, 1-53; *Daru, Hist. de Venise*, t. IV, l. XXIV, § XIII-XVIII. C. M.

[1] *Fugger*, 1311, rapporte qu'en apprenant le mariage du roi, l'Empereur dit qu'on ne pouvait pas tuer un vieillard plus agréablement qu'en lui donnant une jeune femme. Selon *Anshelm* l'avoyer Henri Matter dit la même chose, et en fit l'expérience.

[2] *Guicciardini*, 831; *Brantôme*, VII, 72 et suiv.; *Mézeray*, II, 811 et suiv., 872 et suiv.; *Bayle*, h. v.; *Gaillard*, I, 6 et suiv., 58 et suiv.; *Roscoe*, II, 199. « Un seigneur expérimenté, sage, utile et bien instruit des affaires de sa maison. » *Anshelm*.

[3] *Dubos*, II, 331.

confia les fonctions les plus importantes[4], pouvaient étouffer ou tempérer du moins son penchant à la volupté, au luxe et à la prodigalité[5]. Epoux de la fille aînée de Louis XII, à laquelle une promesse de l'Empereur avait assuré le duché de Milan, à défaut d'héritier mâle[6], François, pendant la cérémonie de son couronnement, se fit proclamer duc de Milan, et tout en essayant la voie des négociations, ordonna des préparatifs secrets de guerre[7]. Sa première pensée fut de renouer les anciennes relations amicales avec les Confédérés. Il leur écrivit le lendemain de la mort de Louis : « Qu'il avait plu au Tout-Puissant de rappeler à lui son seigneur et beau-père et de lui remettre la couronne et le royaume. Qu'en annonçant cet événement à ses chers et grands amis, il leur déclarait en même temps combien la mésintelligence survenue l'avait peiné, et quels efforts il avait tentés pour y mettre un terme. Que la mort ayant empêché son prédécesseur de stipuler un traité pour l'honneur et le profit des deux parties, son désir le plus ardent, à lui, était d'en hâter la conclusion, et qu'en conséquence il demandait un sauf-conduit pour ses ambassadeurs chargés de leur

[4] *Gaillard*, I, 202.

[5] Tout ce portrait d'après *Guicciardini*, 832; *Brantôme*, VII, 316 et suiv.; *Mézeray*, II, 897; *Bayle*, h. v. et *Anshelm*. Celui-ci l'appelle un « jeune prince aussi bien fait, aussi droit, aussi éloquent qu'homme de France. » Du reste l'assertion de *Brantôme* (VII, 231), réchauffée par *Bayle*, que François I[er] forma son entreprise contre Milan, « pour aller revoir une grande dame de Milan et des plus belles, » n'est tout au plus vraie qu'en partie.

[6] *Dubos*, II, 350.

[7] *Dubos*, II, 331 ; *Gaillard*, I, 205.

présenter ses propositions[8]. » Le porteur de ce message fut mal reçu en Suisse; on lui reprocha son audace d'être venu dans le pays sans un sauf-conduit, et on le chargea de dire verbalement au roi : « Que la paix entre la couronne de France et les Confédérés avait été conclue à Dijon; que si le roi voulait l'observer c'était bien, sinon toute négociation devenait superflue[9]. »

François ne fut pas plus heureux dans ses démarches auprès de l'Autriche et de l'Espagne, bien qu'il eût gagné Charles, l'héritier présomptif, souverain réel des Pays-Bas, et qu'il eût conclu avec lui un traité dans lequel une place était réservée à ces États[10]. Le circonspect Ferdinand tenait trop à la couronne de Naples pour abandonner Milan à son puissant voisin, et l'Empereur partageait entièrement ses vues[11]. En revanche François renouvela les relations d'amitié avec l'Angleterre[12], s'unit étroitement avec Venise, et tenta de mettre le pape dans ses intérêts[13]. Le mariage de sa tante Philiberte de Savoie avec Julien de Médicis, frère du souverain pontife, lui parut d'un bon augure[14]; mais Léon, politique et rusé, évita de se prononcer; ses temporisations continuelles, ses incertitudes, ses négociations avec tous les partis[15] impatientèrent le

[8] Donné à Paris le 2 janvier; en français, signé Robertet, *Ch. Mém.*, XXXII, 7; en allemand, *Doc. Tsch.*, VI, 54 ^{b}.

[9] *Recès*, Zurich, 16 janvier 1515. = Ils déclarèrent même que ses envoyés ne seraient pas en sûreté. *Collection de recès de M. de Mullinen*, 1; *Zellwéger*, III, 10. C. M.

[10] *Dubos*, II, 334 et suiv.; *Gaillard*, I, 206 et suiv.

[11] *Dubos; Gaillard; Roscoe*, II, 206.

[12] *Hume*, I, 138; *Dumont*, II, I, 204.

[13] *Guicciardini*, 834; *Dubos*, II, 336; *Gaillard*, I, 211.

[14] *Dubos*, II, 342.

[15] *Gaillard*, I, 217 et suiv.; *Roscoe*, II, 208 et suiv.

jeune et ardent monarque; sous prétexte de mettre la Bourgogne en état de défense contre les Suisses [16], il accéléra les préparatifs militaires. Le nombre des lances fut considérablement augmenté, une artillerie formidable réunie, plusieurs milliers de lansquenets enrôlés et les chefs les plus expérimentés mis à la tête de ces troupes [17]. La grandeur de ces apprêts ne laissait pas de doute sur leur but. Cependant Ferdinand seul reconnut l'imminence du danger et en avertit [18], mais à peu près inutilement. D'autres intérêts absorbaient l'Empereur; le pape hésitait, ses relations avec Milan devenant de jour en jour plus critiques, à cause de Parme et de Plaisance, que Léon destinait à son frère Julien, et que Sforza réclamait comme partie intégrante du duché, attendu qu'il n'avait pas encore reçu l'indemnité promise en échange de ces villes si riches [19]. Maximilien n'était pas, non plus, dans les meilleurs termes avec les Confédérés; il acquittait les pensions annuelles lentement et quelquefois en mauvaise monnaie [20]; ses favoris et ses fonctionnaires avaient d'ailleurs incessamment des querelles avec le cardinal de Sion et les députés suisses. Cela disposa favorablement les Suisses pour un traité de paix avec la France que

16 *Guicciardini; Dubos*, II, 336 ; *Gaillard*, I, 212.

17 *Guicciardini*, 836 ; *Dubos*.

18 *Gaillard*, I, 213 et suiv.

19 Dans toutes les relations suisses il était parlé des prières de Sforza au sujet de ces deux villes qui produisaient un revenu considérable.

20 On trouve dans le *recès* de Zurich, 7 février, la nouvelle que, pour payer les pensions milanaises, on fabrique en quatre endroits « de faux plapparts en quantité. » On lit dans le *recès*, Lucerne, 14 mai, que parmi l'argent des pensions il se trouve pour 6,000 florins du Rhin de monnaie de Bellinzone; sur quoi l'on arrête de la renvoyer au duc.

leur proposait le duc de Savoie [21]; les négociations allaient commencer [22] lorsqu'on apprit inopinément la nouvelle que Gênes venait de se déclarer pour le roi de France [23]. *Octavien Frégoso*, ami intime de Julien de Médicis, élevé, après la bataille de Novare, à la dignité de doge par la faveur du vice-roi ét du pape, soutenait une lutte continuelle avec les familles bannies. La guerre paraissait inévitable; le doge redoutait également la France à cause de ses actes, et les adversaires de la France, parce que le duc de Milan, son ennemi personnel, depuis longtemps avide de posséder Gênes, pouvait compter sur le secours des Confédérés [24]; il résolut donc de chercher son salut auprès du roi de France, mais sa précipitation le trahit [25]. Sforza instruit de cette intention appela les Confédérés à son secours afin de s'emparer de Gênes à l'aide des bannis; la diète, répondant à ses vœux, ordonna une levée de quatre mille hommes [26]; mais les envoyés du pape en retardèrent le départ sous prétexte que Frégoso était ami du saint-siége et que l'intention de Sforza n'allait qu'à se rendre maître de Parme et de Plaisance par la force des armes [27]. Lorsque enfin, à la prière instante et réitérée du duc, les troupes confédérées se

[21] *Recès*, Zurich, 1er mars 1515. *R. Tsch.*, III, 81. Dans le *recès*, Berne, 26 mars (*R. Tsch.*, III, 82), on fixe un jour pour cet objet.

[22] L'ambassadeur de Savoie proposa effectivement le 29 avril, à Berne, les conditions de la paix. *Recès*, *R. Tsch.*, III, 87.

[23] *Recès*, Lucerne, 25 avril.

[24] *Guicciardini*, 837 et suiv.; *Dubos*, II, 345 et suiv.; *Gaillard*, I, 219 et suiv.

[25] *Muratori*, X, 89.

[26] *Recès*, Lucerne, 25 avril.

[27] *Recès*, Schwyz, 29 avril.

mirent en marche et se rassemblèrent à Novare [28], Léon déjoua l'entreprise contre Gênes, en donnant de nouvelles assurances sur les sentimens favorables du doge [29]. Peu après, des Français débarquèrent à Gênes et occupèrent le château [30]; les habitans rendirent hommage à François Ier et Frégoso prit le titre de *gouverneur royal* [31].

Cet événement et les nouvelles toujours plus inquiétantes sur les armemens considérables des Français produisirent des impressions diverses. Comment combattre maintenant la France sur son propre territoire, ainsi qu'on l'avait projeté? Assez forte pour se défendre, elle pouvait, à l'aide de Gênes où ses troupes arrivaient par mer sans peine et promptement, menacer à la fois Milan et la Suisse du côté du midi et de l'occident. Quelle situation périlleuse que celle de ces deux États qui voyaient la conduite ambiguë et peu rassurante du pape, l'Empereur occupé tour à tour par la Hongrie et les Pays-Bas, le roi d'Espagne objet d'une défiance universelle, dans Milan une fermentation sourde, la Confédération en proie à la discorde [32]! La diète prit des précautions : elle ordonna de tenir constamment

[28] *R. Rahn*, commandant *à Zurich*, Novare, 20 mai. *A. Z.* LXVIII, 3, 4. Ce numéro renferme 72 documens; nous les désignerons dans la suite simplement par *A. Z.* L'expédition fut ordonnée dans le *recès*, Berne, 29 avril. Selon *Bullinger* il y avait 2,000 volontaires dans le nombre des troupes; selon *Anshelm*, plus de volontaires que de soldats réguliers.

[29] « Certiores facti sumus, exploratumque habemus, ducem Genuæ Gallicarum partium non esse. » *Léon* dans son bref aux Confédérés du 17 mai. *Ch. Mém.*, XXXII, 102; *Anshelm; Guicciardini.*

[30] *Dubos*, II, 346.

[31] *Guicciardini; Dubos.*

[32] *Anshelm.*

prêt un corps de quatorze mille hommes pour renforcer l'armée suisse du Milanais; elle chargea Berne, Fribourg et Soleure de s'emparer d'Yverdun et de Neuchâtel et d'y mettre des garnisons; elle écrivit à l'Empereur en Haute-Bourgogne d'exercer une surveillance active conformément à l'alliance héréditaire, et requit du duc de Wurtemberg une surveillance semblable sur Montbéliard [33]. Les troupes levées se mirent effectivement en route au milieu du mois de juin [34], avec l'ordre d'occuper les défilés des montagnes pour empêcher l'entrée des Français en Italie, de s'emparer des châteaux de Milan, de Crémone et de Novare pour le compte des Confédérés, et de mander promptement à la diète tous les incidens, par des courriers [35]. Chaque canton envoya au duc de Milan, selon le désir de ce prince, un député pour l'assister dans tous ses différends [36], et Lucerne, situé au centre de la Suisse, reçut l'autorisation d'ouvrir toutes les lettres qu'on apportait dans ses murs, pour en communiquer le contenu aux Cantons, et de convoquer, au besoin, des diètes [37].

La force des circonstances hâta la conclusion formelle de l'alliance dès longtemps projetée. Précédem-

[33] *Recès,* Lucerne, 12 juin.

[34] Ordonné à la diète de *Lucerne,* 14 juin. *Anshelm.*

[35] Selon le *recès* du 12 juin. Au dire de la plupart des chroniques, les troupes dans le Milanais demandèrent du renfort pour exécuter ces ordres. D'après deux *lettres* d'Alexandrie, du 16 juin (*Ch. Mém.*, XXXII, 130) et du 17 juin (*M. S.* 11, 167), ils s'étaient résolus à effectuer sans renfort ce qu'on leur demandait.

[36] Sforza le demanda suivant le *recès* de Lucerne, 14 mai. *Anshelm* rapporte que les députés partirent pour Milan et y restèrent jusqu'après la bataille de Marignan.

[37] *Recès,* Lucerne, 4 juillet.

ment le pape tergiversait, craignait de se déclarer contre la France, et les Confédérés ne parvenaient pas à s'entendre. Schwyz et Zoug ayant déjà rejeté le traité [38], Zurich et Glaris refusèrent de le sceller; Zurich se plaignait de ce qu'on avait chargé, à son détriment, Uri et Lucerne de nommer les chefs du premier contingent [39], et lorsqu'on eut satisfait à sa réclamation, Schwyz et le Bas-Unterwalden, qui avaient d'abord consenti, firent cause commune avec Glaris [40]. A la fin (17 juillet 1515) le pape, l'Empereur, l'Espagne, Milan et les Confédérés s'unirent « pour la défense de la liberté de l'Italie; » auparavant leur intention était d'attaquer la France. Les Confédérés s'engageaient uniquement à fournir des troupes, que les autres promettaient de solder et de soutenir par de la cavalerie, de l'artillerie et de l'infanterie. En échange de Parme et de Plaisance, qui furent cédés au pape, on promit au duc de Milan le comté d'Asti et les villes de Bergame et de Créma [41].

Tandis que de nouveaux bataillons confédérés des-

[38] *Recès*, Zurich, 16 janvier.

[39] « Qu'on affaiblissait sa considération et déviait de l'usage. » Les commandans étaient le bailli Küng, de Lucerne, et l'ammann Imhof, d'Uri. *Recès*, Lucerne, 12 juin.

[40] *Recès*, Lucerne, 16 juillet. *R. Tsch.*, III, 92.

[41] Je ne suis pas parfaitement éclairé sur ces traités, vu que je ne les possède pas tous, que quelques-uns sont sans date et d'autres sous des dates diverses. Le plus ancien, proposé par le pape, paraît avoir été fait contre les Turcs. *Anshelm* dit à cette occasion : « Tout était étroitement et finement enchaîné; cependant le rusé renard portait peut-être le nom de *Lion* (Leo), à cause de ses griffes; la forte odeur des lys n'était pas désagréable, on sut même en tirer avantage et la faire flairer bientôt au nez de Sa Sainteté. » Le second traité, auquel Léon dut accéder le 18 mai, concernait l'attaque (*Guicciardini*, 835); le dernier, la défense de l'Italie. *Waldkirch*, I, 274.

cendaient des montagnes pour défendre l'Italie, que les troupes auxiliaires du pape s'assemblaient sous Julien et celles de Florence sous Laurent de Médicis, et que le vice-roi, comptant sur les secours contre Venise promis par l'Empereur [42], s'apprêtait à marcher contre les Français, le désordre de toutes choses s'accrut de jour en jour dans Milan. Le peuple mobile et inquiet d'un prince frivole et timide [43], las de ses défenseurs insatiables et des dissensions continuelles, effrayé par les vastes apprêts de la France, peu tranquillisé par la lenteur des mesures défensives, flottait entre l'espérance et la crainte; les nobles, étrangers à tout patriotisme, persuadés de la réussite des projets de François Ier, ou soupçonnés de connivence avec les Français, ou écartés des affaires sous l'ordre de choses actuel, songeaient à bien mériter du nouveau maître. Sacromoro Visconti, que stigmatisait sa conduite antérieure, doutant de la sincérité de son pardon ou poussé par la perversité d'un caractère haineux, résolut la mort du prince, et pour cet effet il trama une conspiration. Elle fut découverte; le duc effrayé s'enfuit à Novare; les Confédérés se mêlèrent de l'affaire [44]. Le cardinal de Sion trouva l'occasion favorable pour perdre son adversaire Octavien Sforza, évêque de Lodi. La diète avait souvent demandé [45] qu'on éloignât cet homme spirituel, éloquent, actif [46], qui accusait le cardinal de l'é-

[42] *Recès*, Lucerne, 16 juillet.

[43] Suivant la *Relation* de la fin de l'an 1514, souvent citée, le duc s'était enfui à cette époque déjà : « On avait perdu le duc. »

[44] *Ripamonte*, 678 et suiv.

[45] La *Relation* citée; *recès*, Lucerne, 23 mai. On ne dit pas le motif, mais il est facile à deviner.

[46] *Arluni*, 200.

goïsme le plus déhonté [47]; toutefois l'amitié du duc et la dignité d'envoyé du saint Siége le protégeaient [48]. Mais alors Schinner le fit arrêter [49], dépouiller de ses bénéfices et de ses biens [50], et mener en Suisse. Mis à la torture il n'avoua aucun des crimes dont on l'accusait [51]; comme d'ailleurs on avait à redouter la colère du pape, on lui rendit la liberté, après lui avoir fait jurer de ne pas songer à se venger et d'obtenir du pape le pardon de l'attentat commis sur sa personne [52]. A Milan, un nouvel impôt augmenta la fermentation des esprits irrités par cet événement. La diète consentit à cette mesure [53], parce qu'il régnait un si grand mécontentement parmi le premier contingent fédéral, qui n'avait reçu qu'une faible solde [54], que plusieurs s'en retournèrent chez eux [55] et que le duc fit proclamer la nécessité d'une armée plus forte et, vu le manque d'argent [56], l'urgence d'un impôt. L'entrée des auxiliaires occasionna un tumulte; le peuple s'attroupa et marcha contre le château, en poussant des cris sauvages [57]; les Suisses furent obligés d'y chercher leur

[47] Octavien prétendait que Schinner avait soustrait 200,000 ducats. *Relation* de février 1515.

[48] *Relation* fédérale de février 1515.

[49] *Anshelm*, dont la narration dans cette affaire manque de clarté.

[50] *Recès*, Lucerne, 26 mai 1516. *R. S.*

[51] *Zurich à Soleure*, 30 juillet. *Ch. Mém.*, XXXIII, 24; *Anshelm*.

[52] *Recès*, Zurich, 8 août; la *promesse* écrite d'Octavien est du 9 août 1515. *A. Z.*

[53] *Recès*, Lucerne, 12 juin.

[54] On n'acquitta pas même complètement le premier terme. *Les chefs soleurois à Soleure*, Novare, 30 mai. *Ch. Mém.*, XXXII, 109.

[55] *Anshelm*.

[56] *Recès*, Lucerne, 14 mai.

[57] *Recès*, Lucerne, 23 mai.

sûreté, et de se contenter du sixième de la somme qu'ils réclamaient [58].

Sur ces entrefaites les Confédérés partis les premiers demeuraient irrésolus et désunis dans Alexandrie [59]. Les uns parlaient de se retirer [60], les autres d'une entreprise contre Gênes; les plus sages conseillaient d'occuper les défilés suivant les ordres de la diète. Une lettre de Soleure, mandant les vastes préparatifs de la France, leur persuada de renoncer à l'entreprise contre Gênes, et l'éloquence du chef expérimenté des Bernois, Albert de Stein, de se rapprocher de la montagne [61]. Avec eux marchait Prosper Colonna, guerrier habile et renommé, homme loyal et humain [62], chef de l'élite de la cavalerie milanaise [63]. Les ambassadeurs du pape et du roi d'Espagne ayant donné naguère les meilleures assurances [64] et le renfort de Suisse étant attendu chaque jour, tout prit un aspect plus favorable.

Une chaîne de hautes montagnes forme du côté de l'occident un rempart commode pour protéger les plaines de la Lombardie contre des incursions hostiles. La persévérance humaine est parvenue à construire et à maintenir deux grandes routes, en dépit des torrens,

[58] *Arluni*, 260; *Recès*, Lucerne, 4 juillet; *R. Senser à Berne*, Milan, 24 juin, dans *Anshelm; Schwyz à Glaris. Doc. Tsch.*, VI, 75. Les Confédérés firent une sortie dans laquelle un Valaisan fut égorgé.

[59] Ils y demeurèrent 20 jours. *Anshelm.*

[60] *Anshelm.*

[61] *A. de Stein à Berne*, le 10 et le 27 juin. *Ch. Mém.*, XXXII, 128, 134; *les chefs à Alexandrie aux chefs à Milan*, 16 juin. *Ch. Mém.*, XXXII, 130.

[62] *P. Jovii Elog.*, p. 251; *Guicciardini*, 843.

[63] *Dubos*, II, 353; *Muratori*, X, 90.

[64] *Les capitaines de Vercelli à Glaris*, 6 juillet. *Doc. Tsch.*, VI, 70.

des blocs de rochers qui tombent incessamment, et de la neige profonde et toujours renouvelée : la meilleure de ces routes conduit plus au nord par le mont Cenis, l'autre par le mont Genèvre. Toutes deux passant par Suse et Pignerol, où les montagnes s'abaissent en collines et où s'ouvre la contrée de Turin, arrosée par le Pô, entrent dans les plaines de l'Italie. Cette route était celle que les Français avaient toujours prise[65]; les Confédérés occupèrent donc la lisière de Suse à Saluces; les volontaires, la partie la plus méridionale[66].

Pendant longtemps les nouvelles troupes suisses ne purent pas se décider à joindre leurs frères au pied de la montagne; la plupart voulaient marcher sur Milan pour venger l'injure reçue et obtenir de l'argent[67]. Lorsque à la fin les deux armées se trouvèrent réunies, la discorde jeta ses poisons entre elles. Les nouveaux venus, mal pourvus d'argent dans leur patrie[68], n'avaient point encore reçu de solde; les autres avaient dépensé la leur depuis longtemps. Pressés par la pénurie d'argent, resserrés dans des quartiers étroits qui augmentaient la rareté des subsistances, les soldats pillaient, maltraitaient les habitans et répondaient aux avertissemens des chefs par des menaces[69]. « Pour-

[65] *Dubos*, II, 350.

[66] *C. Engelhard à Zurich*, 15 juillet. *A. Z.*

[67] *Les capitaines de Vercelli*, 6 juillet. *C. Engelhard à Zurich*, 2 juillet. *A. Z.* Ainsi qu'A. de Stein écrivit déjà au sujet des premiers : « Ils auraient préféré se retirer et faire la guerre à l'argent. »

[68] Avant même d'arriver à Fribourg, quelques-uns n'avaient plus un sou, écrivent *les chefs bernois à Berne*, en date du 31 juillet dans *Anshelm*.

[69] « Nous avons grand besoin d'argent, car chez nous on crie misère pour l'argent; nous mangeons aux pauvres gens tout ce qu'ils ont; argent, vaisselle, habillemens, rien n'est en sûreté, nous battons les pau-

quoi, dirent-ils, nous conduire sans nécessité dans des pays éloignés? puisqu'aucun ennemi ne se montre ni n'approche, pourquoi ne pas nous mener avant tout à Milan, afin de sauver l'honneur et de trouver de l'argent, indispensable pour la guerre? Tel est l'ascendant de gens mal intentionnés qui, pour plaire aux Français, travaillent à nous perdre. Ce n'est pas la première fois que les écus français causent de semblables menées; mais elles cesseront si quelques intrigans reçoivent le châtiment qu'ils méritent[70]. » Ainsi parlait l'opinion publique, lorsque les chefs des Confédérés s'assemblèrent dans la ville de Moncalieri pour un conseil de la guerre (24 juillet). Soudain l'on entendit un violent tumulte : les Schwyzois et les Glaronnais coururent en armes et avec leurs drapeaux dans la demeure d'Albert Vom Stein, pour le punir comme l'auteur de tout le mal. Les uns demandaient sa mort, les autres son jugement, et tandis que plusieurs l'arrachaient de sa demeure et l'accablaient de coups et de blessures, d'autres lui enlevèrent son cheval, son poignard et son épée, les déclarèrent bonne prise et les portèrent en triomphe. Les Bernois s'assemblèrent pour repousser la force par la force; les chefs impartiaux et le cardinal, une lance à la main[71], accoururent pour arracher Albert de Stein aux mains

vres gens, que c'est pitié; nous finirons par surpasser les Gascons; nous n'osons punir personne pour ces méfaits, parce qu'on ne paie pas les troupes : les soldats menacent d'égorger leurs officiers, ils arrivent à l'assemblée générale avec leurs petits drapeaux. Dieu veuille tourner tout à bien! » *A. de Stein à Berne*, 13 juillet, dans *Anshelm*.

[70] « Ils usaient d'ailleurs de paroles grossières et déraisonnables. » *Engelhard et Rahn à Zurich*, 28 juillet. *A. Z.* VI, 4, 2; *Anshelm*; *Stettler*, I, 533 et suiv.

[71] « Qui se montra tout martial. » *Stettler*, I, 534.



des furieux et rétablir la tranquillité. A peine put-on déterminer les deux partis à s'en remettre à une décision juridique; mais on ne sut ni découvrir un coupable ni organiser une enquête sérieuse; la défiance, la colère, le ressentiment divisèrent de plus en plus les Confédérés[72].

Cependant l'armée française approchait des montagnes. La cavalerie, son plus bel ornement, distinguée par ses chevaux et ses armes, se composait d'hommes d'élite, car ni l'âge ni le grand nombre de campagnes ne dispensaient du service[73]. Auprès des trois mille lances[74] servait la fleur de la noblesse, plus attachée à l'honneur qu'à la vie, désireuse de rétablir sous les yeux du roi la réputation ternie de ses armes et de la venger sur les Suisses orgueilleux. A la tête de la noblesse apparaissait *Lautrec,* homme d'audace et d'expérience, alliant la gravité d'un Espagnol à l'impétuosité d'un Français[75]; parmi les autres chefs on comptait des noms illustres, avant tout *Bayard*, le chevalier sans peur et sans reproche, en France et en Italie la terreur des ennemis. Après les lances venaient quinze cents

72 Sur tout cet événement, voyez, outre les sources mentionnées à la n. 70, *les capitaines soleurois à Soleure*, 26 juillet; *Berne à Soleure*, 3 août (*Ch. Mém.*, XXXIII, 23, 29); *les chefs bernois à Berne*, 9 août, dans *Anshelm.* Suivant ces derniers A. de Stein fut sommé de nommer les coupables; il nomma entr'autres le bailli Pfil, de Schwyz, et le trésorier et banneret de Glaris; alors on fixa un nouveau jour pour continuer la poursuite juridique; les adversaires de Stein firent une enquête contre lui à Arti, mais ne purent rien découvrir.

73 *P. Jovii Hist.*

74 D'après l'excellente *Histoire du Recouvrement du duché de Milan*, dans *Seyssel*, p. 418; nous prenons la moyenne entre le nombre de 4,000 que donne l'*Hist.* de *P. Jove*, I, 294, et les 2,500 de *Fleuranges*, 178.

75 *Brantôme*, VII, 178 et suiv.; *P. Jovii Elogia*, p. 286 seq.



hommes de cavalerie légère [76], chargés d'attaquer dans les vallées et les plaines les troupes négligentes, de gêner les mouvemens des ennemis et de porter rapidement les nouvelles. Plus de vingt mille lansquenets [77] formaient le gros de l'armée, nombre le plus considérable qu'on eût jamais rassemblé, appelé à grands frais de divers pays [78] et dont une partie avaient traversé la Suisse déguisés en pélerins [79], d'ailleurs exercés à la guerre et pleins de haine pour les Confédérés. Ils marchaient sous les ordres du duc de Gueldre [80], qui vingt-cinq ans auparavant avait enlevé derechef à l'Empereur sa principauté héréditaire et l'avait dès lors conservée avec l'aide de la France [81]. Sous lui Robert de la Marck conduisait la *bande noire*, six mille lansquenets d'élite, renommés dans les campagnes des Pays-Bas comme guerriers loyaux et intrépides, mais signalés aussi par leur licence et leur insensibilité, couverts de la tête aux pieds d'armures noires, portant des drapeaux, des piques, des lances de la même couleur, aspect formidable [82]. Deux autres corps de

[76] *P. Jovii Hist.*

[77] Suivant *Anshelm.* 30,000 ; suivant *Fleuranges*, p. 176, 26,000 ; 22,000 selon *Guicciardini*, 839, et *Mézeray*, II, 899, et 20,000 d'après l'*Histoire du Recouvrement.*

[78] *P. Jovii Hist.*

[79] *Recès*, Lucerne, 23 mai.

[80] *Anshelm; Guicciardini; Fleuranges*, 177, etc.

[81] *Fugger*, 1038, 1092 et suiv.

[82] « La plus belle bande que l'on ait guère vue. » *Fleuranges; Guicciardini*, 841 ; *Anshelm; Recès*, Zurich, 8 août. *Arluni* la décrit à l'occasion de l'entrée de François I[er] à Milan, p. 276 : « Præcellebant phalanges elatis, nigrantibus vexillis conspicuæ : vasta corpora, suas late prætenta manu relucentes frameas gestantia, popliteque tenus insigniter obarmata. » *Bullinger*, qui vit ces guerriers dans les Pays-Bas, avant qu'on ne les égorgeât lors de la reddition d'une forteresse, quoiqu'on leur

fantassins égalaient la force des lansquenets[83] : l'un se composait de Français surnommés aventuriers, parce que l'espoir du butin les avait attirés à la guerre ; demi-nus, chevelus, sales, ils étaient hideux à voir[84] ; l'autre, formé de Gascons, de Basques, d'Italiens, avait été levé pour le compte du roi par *Pierre Navarro*[85]. Ce chef habile, inépuisable en ressources, qui s'était élevé par son mérite du rang de simple soldat à celui de général d'armée, était resté prisonnier en France depuis la bataille de Ravenne. Il n'accepta les offres brillantes de François Ier et n'entra à son service, que lorsque Ferdinand eut refusé de le racheter et que par ce dédain il se crut affranchi des devoirs envers sa patrie[86].

L'artillerie, forte de près de quatre-vingts pièces[87], dont plusieurs d'une grandeur extraordinaire[88], servie par des artilleurs habiles et bien soldés[89], était sous le commandement en chef du sage et loyal *Galiot*, sénéchal d'Armagnac[90]. Trois mille pionniers et paysans la

eût promis la vie et la liberté, raconte qu'ils « disaient sans détour que Dieu ne pouvait plus gouverner, qu'il était trop vieux, et qu'à cause de cela il leur avait remis le gouvernement. »

[83] Quelques-uns portent ce corps seulement à 18,000 hommes, mais *Guicciardini*, *Muratori*, X, 89, et *Fleuranges*, 178, à 20,000.

[84] *Brantôme*, XI, 7 et suiv. ; *Anshelm* les nomme « libres. »

[85] *Fleuranges; Muratori.*

[86] *P. Jovii Hist.*, I, 295. *Ej. Elogia*, p. 292 seq. ; *Brantôme*, V, 118 et suiv. ; *Dubos*, II, 340 et suiv. ; *Gaillard*, I, 214, n. 1.

[87] *Fleuranges*, 179.

[88] *Histoire du Recouvrement.*

[89] *P. Jovii Hist.*

[90] « Chevalier hardy, de grand sens et bonne conduicte. » *La Trémoille*, 203 ; *Hist. du Recouvrement* ; *Brantôme*, VII, 239 et suiv. ; *Gaillard*, I, 287, n. 1.



suivaient [91], puis d'innombrables chariots traînés par cinq mille chevaux et chargés de provisions de guerre et de bouche, ainsi que d'outils pour faire sauter des rochers, construire des ponts et des chemins, etc. [92]. Le roi, qui, résolu de risquer sa vie, avait remis la direction des affaires à sa mère [93], se voyait entouré des gentilshommes belliqueux de sa cour [94] et d'un grand nombre de généraux éminens. Là brillaient Trivulce, qui connaissait à fond la situation de l'Italie, pays et habitans, et même les généraux ennemis; Lapalice, chef sage et circonspect [95], élevé par ses compagnons d'armes à la place de Gaston de Foix après la triste fin de ce prince, et trois ans auparavant défenseur de Milan contre les attaques des Confédérés et des Vénitiens; La Trémoille, sauveur de la France à Dijon; le duc de Lorraine, fils de celui qui combattit à Morat dans les rangs des Suisses et leur dut la conservation de son duché; plusieurs autres, enfin, célèbres par leurs actions ou d'une haute naissance et impatiens de s'illustrer.

Le passage de la montagne rencontra de grands obstacles. A supposer que les troupes franchissent les hauteurs sans entraves, comment chasser des vallées étroites les ennemis qui, familiarisés avec la contrée, pouvaient disputer chaque pouce de terrain et tenter des surprises? Quelques-uns conseillaient de transporter la plus grande partie de l'armée par mer à Gênes

[91] *P. Jovii Hist.*, I, 296 ; *Guicciardini; Muratori.*

[92] *Jean Truob à Pierre Hébel* (Hebelt, Hébolt?) *A. Z. P. Jovii Hist.*, I, 295 seq.

[93] *Gaillard*, I, 230 ; *Mézeray.*

[94] *P. Jovii Hist.; Fleuranges*, 178 ; *Hist. du Recouvrement.*

[95] *Brantôme*, VII, 91 et suiv., 169 et suiv.

pour la faire marcher de là sur Milan[96]; mais, à supposer même qu'il eût été facile de rassembler les navires et de maintenir les communications, devait-on confier une si belle armée à la perfidie des ondes et perdre le temps dans une saison si avancée? Trivulce, qui connaissait les Alpes méridionales à la suite d'un long séjour à Embrun[97], insistait sur la convenance de prendre une route nouvelle, de pénétrer en Italie par des vallées non gardées, de surprendre l'ennemi et de le forcer à la retraite[98]. Le roi partagea cet avis. L'examen de ce projet lui fut facilité par un vieux chasseur[99] que lui envoya le duc de Savoie[100]. Accoutumé dès sa jeunesse à vivre et à chasser dans les Alpes, il connaissait exactement la configuration des montagnes et des rochers, des vallées et des rivières[101]. L'entreprise offrait moins de difficultés qu'on ne croyait. Le roi, résolu de l'exécuter, fit trois divisions de son principal corps d'armée. La première, la plus essentielle pour le succès, composée d'excellente cavalerie, d'une artillerie nombreuse, des meilleurs lansquenets et des pionniers[102], fut confiée à l'intrépide duc de Bourbon, jeune prince rempli de talent et qui légitimait les plus belles espérances[103]. Trivulce, Lapalice, Lautrec et Pierre Navarro l'accompagnaient, hommes de bon conseil dans les cas les plus difficiles, et capa-

[96] *Guicciardini*, 839.

[97] *P. Jovii Hist.*, I, 298.

[98] *P. Jovii Hist.*; *Guicciardini*, 841.

[99] *Gaillard*, I, 232; *Denina*.

[100] *Denina*, II, 29.

[101] *Gaillard*.

[102] *Mézeray*.

[103] *P. Jovii Elogia*, p. 281 seq.; *Brantôme*, V, 212 seq.; *Fiévée* dans la *Biographie univers.*, V, 245 seq.

bles de fixer par des exploits audacieux l'inconstante fortune. Le roi commandait en personne la seconde division[104], et la troisième son beau-frère, le duc d'Alençon[105], qui commandait les Français déjà dans la journée d'Agnadel[106]. En outre le roi chargea Aimar de Prie d'embarquer pour Gênes quelques mille hommes qui s'avanceraient de là[107], et il envoya par le mont Cenis et le Genèvre deux petites divisions[108] pour inquiéter l'ennemi et le tromper sur les véritables mouvemens.

Pierre Navarro avec les pionniers ouvrit la marche du duc de Bourbon. L'armée fut obligée plus d'une fois de traverser les flots de la Durance et de passer de la chaleur étouffante des vallées étroites dans le climat glacial des cimes couvertes de neige; ici l'on faisait sauter des rocs; là l'on comblait des ravins de terre, de fascines et de branches d'arbres, ou bien l'on jetait un pont par-dessus ces profondeurs. Cent fois l'écho répète les ordres des chefs, le hennissement des chevaux, le bruit des marteaux et des haches; les cris des malheureux qui tombent dans l'abime se prolongent et répandent l'effroi. Le soldat aide au pionnier, le chef au soldat. L'artillerie est moins traînée par les chevaux que par des hommes, à l'aide de cordes, ou portée sur les épaules. Après cinq jours d'un travail pénible et désespérant, les troupes atteignent dans les environs

104 *Mézeray; Gaillard*, I, 230.

105 *Mézeray; Gaillard.*

106 *Beauchamp* dans la *Biographie univers.*, I, 489.

107 *Guicciardini*, 839; *Gaillard*, I, 231.

108 *P. Jovii Hist.*, I, 299; *Gaillard*, I, 234.

de Coni le comté de Saluces, réparent les dommages et se reposent de leurs fatigues[109].

Les Confédérés n'ignoraient pas l'approche de l'armée française. Depuis longtemps déjà les volontaires se plaignaient que des cavaliers ennemis les insultaient[110]; un marchand saint-gallois, envoyé à Lyon par l'assemblée des chefs, pour prendre quelques renseignemens, raconta la grandeur de l'expédition et sa marche[111]; un Fribourgeois fit un rapport semblable[112]; une lettre donnait les nouvelles les plus positives[113]. Les chefs ne pouvaient pas hésiter sur les mesures à prendre. L'attaque inopinée et la facile dispersion des Français qui avançaient péniblement[114], aurait répandu la terreur dans l'armée, la joie en Italie, et forcé le roi d'abandonner son entreprise. La discorde fit tout échouer. A peine put-on déterminer les cantons forestiers à joindre les autres sur la rive gauche du Pô[115], ils voulaient « attendre l'ennemi sur

[109] *Guicciardini*, 841; *P. Jovii Hist.*, I, 298 seq.; *Gaillard*, I, 283 et suiv.

[110] On se moqua d'eux. « Quelques-uns dirent que c'était le tondu qui faisait cela, gentilhomme exilé accompagné de quelques cavaliers, lequel errait par le pays et se tirait d'affaires à l'aide de sa selle. » *Schodeler.*

[111] *Schodeler.*

[112] Dans le *recès*, Zurich, 21 avril 1516 (*R. S.*), les Fribourgeois se plaignent que le duc de Savoie a fait arrêter, torturer, puis décapiter un des leurs appelé de Feu qui, pendant la dernière guerre, avait averti « que le Français marchait contre nous et par la montagne. »

[113] On y lisait « qu'il était venu un commissaire qui faisait travailler jour et nuit 600 pionniers pour frayer un chemin vers Saluces, etc. » *H. Truob à P. Hebel.*

[114] *Guicciardini*, 842.

[115] *Les chefs zuricois à Zurich*, 7 et 11 août. *A. Z.* Les cantons forestiers rejoignirent les autres le 10 août.



leur propre sol et dans le voisinage de leur patrie[116]. » Les Confédérés reçurent la nouvelle certaine de l'approche de fortes divisions françaises[117]; les volontaires écrivirent qu'ils voulaient attaquer et demandèrent à cet effet du secours[118]; on leur envoya les alliés[119] et Prosper Colonna avec la cavalerie[120], mais on rassembla les corps les plus nombreux près de Suse et de Pignerol[121]. Colonna, qui brûlait de se battre et de signaler sa valeur contre les ennemis de son pays[122], était parvenu avec ses cavaliers sur la route de Saluces jusqu'à Villafranca, lorsque les Français en eurent avis[123]. Invités par les habitans à le surprendre[124], mille cavaliers choisis s'avancèrent sous les chefs les plus expérimentés[125]. La cavalerie milanaise dînait[126], croyant l'ennemi éloigné, défendue d'ailleurs par un rempart naturel, les rives escarpées du Pô (12 août)[127]; les Français, conduits par des guides sûrs, traversèrent le fleuve et pénétrèrent subitement de tous les côtés dans la petite ville[128]. Colonna et les siens voulurent

[116] *Les chefs bernois à Berne*, 9 août.

[117] Outre la lettre des volontaires, on en reçut une de l'ammann Imhof d'Uri. *Les chefs zuricois* à la date du 11 août.

[118] *Les chefs zuricois*, 11 août. *Anshelm.*

[119] Thurgovie, St.-Gall, le Rheinthal, Sargans, Bade, etc. *Les chefs zuricois*, 11 août.

[120] *Les chefs zuricois*, 11 août. *Anshelm.*

[121] *Recès*, Moncalieri, 9 août dans *Anshelm.*

[122] Il dit : « Questi Francesi son' miei, come gli pipioni nella gabia; » *Brantôme*, V, 110.

[123] *Bellay*, 50; *P. Jovii Hist.*, I, 299.

[124] *P. Martyr* dans *Roscoe*, II, 225, n. *i*; *Anshelm.*

[125] *P. Jovii Hist.*

[126] *Bellay*, 51; *P. Jovii Hist.*; *Maximilien Sforza à Laurent Pisaurus*, 16 août. *A. Z.* LXVIII, 4, 12.

[127] *P. Jovii Hist.*

[128] *Bellay*, 50; *P. Jovii Hist.*

se mettre en état de défense, mais les habitans leur avaient enlevé ou mis hors d'usage armes, selles et brides, et enfermé les chevaux[129]; tous ceux qui ne s'enfuirent pas précipitamment furent égorgés ou faits prisonniers comme le commandant et les officiers[130]. Le cardinal de Sion, qui se rendait à Saluces pour diriger l'attaque et pour encourager les troupes, aurait partagé cette captivité, si des amis ne l'eussent pas averti à une lieue de Villafranca[131]. Instruits par des fuyards de l'événement survenu, les Confédérés marchérent en hâte pour venger cet affront et délivrer, si possible, Colonna. Les Français n'attendirent pas leur arrivée[132]; il ne se trouva dans la petite ville que des cadavres d'hommes et de chevaux; mais ni ennemis ni habitans[133]. Après une nuit pleine de trouble, les Confédérés se livrèrent au pillage, mesurèrent avec des lances et distribuèrent à chacun le drap qu'ils trouvèrent en provision[134], puis abandonnèrent la petite ville sans y mettre le feu, touchés des cris lamentables des

[129] *Lettre de Sforza* citée ci-dessus; les *chefs fribourgeois à Fribourg*. 22 août. *A. Z. Anshelm*.

[130] Les relations françaises embellissent cet événement aux dépens, non de la gloire nationale, mais de la vérité; les sources citées se rapportent aussi à ce fait. = M. *de Sismondi* l'a raconté avec simplicité, t. XVI, p. 25. C. M.

[131] *Anshelm*.

[132] « Les Confédérés ayant fait la moitié de la route et commençant à se ranger, ils furent aperçus d'un château situé sur une haute colline à main droite, au milieu d'une vaste plaine; de là on annonça leur approche par deux coups de canon; à l'heure même l'artillerie du roi se retira. » *Schodeler*.

[133] « Il ne s'y trouva plus qu'une multitude de gens et de chevaux tués, couchés hors de la ville et dans les rues de la ville; on vit que plusieurs s'étaient défendus vaillamment. » *Schodeler*.

[134] *Schodeler*.

enfans restés presque nus[135]. Ne voyant revenir aucun des messagers qu'ils avaient expédiés[136], ils ne se rendirent pas à Saluces[137], où les volontaires étaient sur le point de faire une attaque[138]. Arrivés à Pignerol, le conseil des chefs ordonna aux volontaires de venir les joindre[139]; l'armée suisse quitta sa position avantageuse et retourna sur ses pas.

Cette prompte résolution fut l'effet des promesses des Français. Un envoyé du duc de Savoie apporta aux chefs des Confédérés une lettre du roi et de son maitre dans laquelle ils les exhortaient à faire la paix. Le roi leur promettait non-seulement la somme stipulée à Dijon, la somme exigée du duc de Milan et les pensions promises par Sforza *, mais encore de prendre sur-le-champ à sa solde quatre mille hommes, sans préjudice de leurs obligations envers le duc de Milan, dont le consentement était réservé. Il demanda un sauf-conduit et une conférence à Vercelli pour les négociations[140]. Cette ouverture donna lieu à de violens débats. La proposition plut à un grand nombre. « Pourquoi, » demandèrent-ils, « nous sacrifierions-nous seuls? Les alliés nous donnent de belles paroles, mais nous atten-

[135] *Anshelm.*

[136] *Schodeler.*

[137] *Schodeler.*

[138] *Anshelm.*

[139] On leur ordonna d'enclouer leurs canons et de les abandonner, mais ils les emmenèrent à force de bras. *Anshelm; Schodeler; les chefs bernois à Berne,* 27 août. *R. S.*

* 400,000 couronnes stipulées dans le traité de Dijon, 300,000 ducats imposés au Milanais, 40,000 ducats de pensions annuelles. C. M.

[140] *Les chefs fribourgeois,* 22 août; *les chefs bernois,* 27 août; *les chefs zuricois,* 27 août. *A. Z.; Anshelm.* L'envoyé s'appelait Longicomba.

dons en vain du secours et de l'argent [141]. Comment, dans la disette générale, empêcher les soldats de s'en retourner chez eux et de piller? comment s'opposer à leur insolence et prévenir les désordres? Une retraite est peu honorable sans doute; mais, la cavalerie perdue, la population traitresse des campagnes dévouée aux ennemis, pourrait-on soutenir le combat avec honneur [142]? » — D'autres répliquaient : « Les anciennes plaintes, quoique fondées, ne peuvent plus être prises en considération; le moment est venu d'unir ses forces pour se faire un meilleur sort et acquérir une gloire immortelle. Quoi! dans un moment où l'on peut vaincre facilement l'ennemi qui n'est pas préparé pour le combat, et non-seulement conquérir du butin, mais obtenir de l'argent des alliés qui manquent de confiance, on fuirait honteusement avec une pareille armée, au mépris des ordres de la diète? Qui garantira que toutes ces belles promesses ne soient une déception comme les promesses faites naguère à Dijon [143]? » — Ces représentations ne servirent de rien; la haine, la discorde et la cupidité avaient poussé de trop profondes

[141] « Le pape, le cardinal et Galéazzo n'ont cessé de dire qu'ils nous enverraient de l'argent et des troupes, ainsi qu'ils y étaient obligés, mais ils n'en ont rien fait. » *Les chefs zuricois*, 27 août.

[142] « Que Dieu nous envoie du ciel la paix! sans cela nous serons réduits à repartir dans la situation la plus déplorable où se soient jamais trouvés des Confédérés; car le simple soldat ne reçoit pas un sou, et doit retourner chez lui par pauvreté; mais quelques-uns se retirent qui devraient bien attendre l'issue de l'affaire; il ne nous reste que bien peu de monde auprès du drapeau. » *Les chefs bernois*, 27 août; *Anshelm*; *Schodeler*.

[143] *Anshelm*, qui ajoute cette réflexion : « Tout ceci doit avertir un gouvernement pieux et sage de faire la guerre à l'œil et d'observer sérieusement ceux qui sacrifient l'honneur, la gloire et l'avantage de tous, à leur profit particulier et à leur ressentiment ou à leur infidélité. »



racines[144]; on satisfit à la demande du roi, et l'on résolut de rebrousser jusqu'à Vercelli[145].

L'armée suisse se réunit à Rivoli[146], dans le voisinage de la capitale du Piémont; la retraite se fit en deux colonnes, les cantons forestiers en tête[147]; tout autour caracolaient des cavaliers ennemis qui transperçaient ceux qu'ils trouvaient à l'écart (18 août)[148]. Les Suisses, passant près des fossés de Turin, virent les murs couverts de militaires français[149]. Leur avant-garde ayant trouvé près de Septima quelques-uns de ses compagnons d'armes tués, elle pilla cette petite ville[150]. Chivasso eut un sort encore plus funeste. On apprit que seize Confédérés qui voulaient passer la nuit dans un des faubourgs, avaient été assaillis dans l'auberge, puis, après une vigoureuse résistance, contraints par les flammes à se rendre, et enfin pendus. Les Confédérés prirent Chivasso de vive force, tuèrent

[144] *Anshelm* nous a conservé une lettre d'un cousin de Schinner, André de Septima, du 18 août, dans laquelle on lit entr'autres : « Le mal ne vient pas seulement de quelques personnes isolées, mais de cantons entiers; l'ours affamé se rassasiera ici de son butin récent. » Plus tard à l'occasion de leur marche sur Vercelli, il écrit encore : « Je ne sais si l'on y trouvera assez d'argent pour que quelques-uns changent leur couleur. Plusieurs portent un front si impudent, qu'ils s'offrent à vendre comme des femmes publiques; ils séduisent non-seulement les soldats épuisés de fatigue et de faim, mais aussi les chefs, quoique ce commerce déplaise à plusieurs cantons, à Zurich, à Schwyz, à Bâle; *mais ceux-là sont clair-semés.* »

[145] *Les chefs fribourgeois*, le 22; *les zuricois* et *les bernois*, le 27 août; *Anshelm; P. Jovii Hist.*, I, 301.

[146] *Les chefs bernois*, 27 août; *Anshelm.*

[147] *Anshelm.*

[148] *Anshelm; Schodeler.*

[149] *Schodeler.*

[150] *Les chefs bernois*, 27 août; *Anshelm.*



près de cinq cents hommes et mirent le feu à la ville; à l'exception d'un seul soldat, ils trouvèrent les leurs encore en vie, mais tout nus au fond d'une tour [151]. [=Du reste, alors déjà l'on était résolu de se retirer jusqu'à Novare; bon nombre parlaient de rentrer dans leurs foyers, puisque la solde n'arrivait point [a].=]

Les deux colonnes traversèrent sur deux lignes distantes la bruyère voisine; des cavaliers français parcoururent l'intervalle qui les séparait [152], les Suisses se rangèrent en bataille, chaque colonne prenant l'autre pour une troupe ennemie; des hommes hardis osèrent s'approcher et prévinrent un grand désastre [153]. Immédiatement après, par un ciel serein, le tonnerre gronda, il tomba une grosse grêle; la terreur fut générale, on reconnut la colère de Dieu condamnant l'attentat commis à Chivasso [154]. Un nouveau danger menaça les Suisses à Masin pendant la nuit : le feu éclata dans cette petite ville, dépôt de l'artillerie et des caissons de poudre; par bonheur on l'éteignit promptement [155]. Les Confédérés quittèrent Ivrée après une

[151] *Les chefs fribourgeois*, 22 août; *les chefs bernois*, 27 août; *Anshelm*: *Schodeler*. La première de ces lettres nomme parmi ceux qui furent surpris Jacques de Wippingen, Jean Nagelholz, Benoît Rapp, messire de Fontlewrat. La ville ne fut pas incendiée.

[a] *Lettre des chefs fribourgeois à leur gouvernement*, Ivrée, 22 août 1515, dans *Zellwéger, chartes*, t. III, P. I, p. 27 à 30.

[152] *Les chefs bernois*, 27 août; *Anshelm*.

[153] *Schodeler*.

[154] « Il tomba des grêlons comme des noix, et même de plus gros encore, qui ne nous causèrent pas moins d'effroi que les ennemis. » *Les chefs bernois*, 27 août; *Anshelm; Schodeler*. Celui-ci raconte que ne trouvant que peu d'eau pendant la nuit « ils ramassèrent de la grêle dans leurs casques et leurs cuirasses et la mirent fondre dans des marmites pour faire bouillir des poules et de la viande. »

[155] *Schodeler*.

halte de trois jours [156], mais ils perdirent dans la contrée de Vercelli deux canons, des bœufs, des chevaux et plusieurs hommes [157]. Là eut lieu la première séparation, la seconde dans Vercelli même; Berne, Fribourg et Soleure marchèrent sur Arona, les autres avec tous les volontaires sur Milan (26 août) [158]. L'indifférence et le relâchement étaient arrivés à un tel degré qu'ils abandonnèrent à Novare les beaux et lourds canons transportés jusqu'alors avec tant de peine et de péril, et pourtant il eût été facile de les conduire à Bellinzone, comme bien des gens le leur conseillaient [159].

Les plénipotentiaires français se présentèrent à Vercelli, parlèrent de l'amitié du roi pour les Confédérés, de son désir de conclure avec eux une paix perpétuelle, mais firent de tout autres propositions que celles que les assurances de l'ambassade de Savoie avaient permis d'espérer; ils les adressèrent aux députés de dix cantons; le loyal Uri, digne de la première place, Schwyz et Glaris ne se trouvaient pas là [160]. Ils reconnurent l'obligation de payer la somme stipulée à Dijon, mais ne dirent rien de la contribution de guerre imposée à Milan ni du consentement de Sforza, et ne touchèrent qu'en passant la question de l'entretien convenable de ce prince. Comme les députés suisses insistaient sur le paiement des frais de la guerre, ceux-là déclarèrent qu'au fond le roi ne devait rien puisque

156 *Anshelm.*

157 *Les chefs bernois*, 27 août; *Schodeler; Anshelm.* Ce dernier dit : « La cause de ce malheur fut la désunion et la négligence. »

158 *Anshelm.*

159 *Anshelm; Schodeler.*

160 *Anshelm; Stettler*, I, 547.

les Suisses s'étaient battus contre lui ; qu'il paierait néanmoins trois cent mille couronnes s'ils lui restituaient les provinces détachées du duché [161]. Les prétentions des deux parties étaient bien opposées ; néanmoins quelques jours après un traité de paix et d'alliance entre la France et la Suisse fut conclu à Galéra, en partie par les soins du duc de Savoie [162], aux conditions suivantes (8 septembre) : « Les Confédérés cèdent au roi le duché de Milan, à l'exception du comté de Bellinzone, ainsi que toutes les provinces détachées de ce duché par eux ou par les Grisons ; en revanche, François Ier donne à Maximilien Sforza le duché de Nemours, une pension annuelle de douze mille francs et une princesse de sa famille, et il paie aux Confédérés un million de couronnes, y compris la somme stipulée à Dijon, trois cent mille couronnes pour les provinces cédées et autant pour les frais de la guerre. Pour plus de sûreté, le roi confirmera la charte par sa signature et son sceau, et le duc de Lorraine la signera comme caution [163]. » On joignit à cette convention un nouveau traité avec la France, comprenant le Milanais ; il renfermait l'engagement d'un secours réciproque, assurait aux Confédérés le recouvrement de leurs anciennes pensions, et confirmait tous les avantages qu'ils possédaient dans le Milanais. Ils réservèrent tous les alliés, excepté l'Espagne [164].

161 *Anshelm*, qui ajoute : « O vieux et chers Confédérés, ô gens droits et loyaux, c'était là mettre finement et librement à l'enchère un puissant duché, et même toute une Confédération, probablement sans perte pour les courtiers. »

162 *Histoire du Recouvrement*, p. 422 ; *Dubos*, II, 365.

163 La charte, *Ch. Mém.*, XXXIII, 73 ; *Guicciardini*, 846 et suiv.

164 La charte, *Ch. Mém.*, XXXIII, 74 ; *Guicciardini* ; *Dubos*. L'al-



Quelque favorable que ce traité fût pour le duc de Savoie auquel François I[er] avait accordé des pleins-pouvoirs fort étendus [165], d'autres causes le déterminèrent à en hâter la conclusion. Les députés suisses se laissaient gagner [166], et les Français craignaient une bataille, vu qu'une nouvelle armée fédérale était en route. Un peu plus tôt son arrivée aurait servi les intérêts des alliés; mais la désunion régnait dans la patrie comme dans les camps, et la discorde de l'armée représentait fidèlement celle des conseils.

On connaissait en Suisse la force et les mouvemens de l'armée française [167]; néanmoins à la diète de Zurich, le 8 août, beaucoup de voix s'élevèrent contre les auteurs d'une campagne selon eux inutile et prématurée; on convint de la nécessité de prévenir ces sortes de guerres, et Berne assura que le roi ne passerait pas si tôt les montagnes [168]. Comme l'armée demandait instamment du secours, Colonne étant prisonnier, les Confédérés en retraite, et que François Sforza, frère de Maximilien, vint en Suisse pour solliciter une levée de troupes [169], la diète, indifférente jusqu'alors, décida (20 août) « que chacun mettrait des troupes sur pied

liance devait subsister la vie du roi durant et dix ans après; à l'égard de Milan, les chapitres convenus avec Louis XII devaient reprendre force.

[165] *Dubos.*

[166] « Bonne et grosse somme d'argent jusques au nombre de 20,000 escus. » *Histoire du Recouvrement; Anshelm.*

[167] *Recès,* Lucerne, 16 juillet. Berne reçut, selon *Anshelm*, deux lettres, l'une de Genève du 20, l'autre de Lyon du 16 juillet; les deux donnaient les nouvelles les plus positives.

[168] *Recès.* « Dans ce temps aussi les affaires se trouvèrent dans l'état le plus pitoyable; et bien qu'on n'eût eu que trop de diètes, il en fallut de nouvelles pour les débrouiller; mais elles s'embrouillèrent de plus en plus. » *Anshelm.*

[169] *Anshelm.*



suivant son pouvoir et son honneur [170]. » Mais elle perdit du temps à débattre quel chemin ce renfort prendrait, Berne voulant à toute force passer par Chambéry [171] : à la fin la plupart traversèrent le St.-Gothard ; Berne, Fribourg et Soleure, le Simplon. Ceux-ci campaient près de Domo d'Ossola avec leurs compatriotes venus d'Arona ; les Confédérés, qui avaient abandonné ceux-là dans Vercelli, étaient à Monza ; ceux qui venaient d'arriver par le St.-Gothard se rassemblaient à Varèse [172]. Les négociateurs de la paix prièrent ceux-ci de s'arrêter, pour ne pas rendre leurs efforts infructueux [173] ; alors commença une correspondance active. Les Bernois voulaient la paix [174], la plupart des autres, la guerre. Une circonstance favorisa le parti belliqueux ; le cardinal de Sion, pour obtenir du secours, s'était rendu à l'armée combinée du pape et de l'Espagne ; les Bernois prétendirent qu'il s'était enfui avec dix mille ducats [175] ; tout-à-coup il revint avec de l'argent [176] et

[170] *Recès*, Zurich, 20 août. *Anshelm.*

[171] *Anshelm.*

[172] *Anshelm.*

[173] *Les chefs bernois à Berne*, Domo, 4 sept. dans *Anshelm* ; les *chefs de Berne, Fribourg et Soleure aux chefs en campagne*, Domo, 5 sept. *A. Z.*

[174] Ils écrivirent le 4 septembre que ceux qui refusaient d'adhérer à la paix pouvaient faire la guerre tant qu'il leur plairait.

[175] *Les chefs bernois*, 4 septembre. = Ce ne fut pas la première accusation de ce genre à laquelle le cardinal se vit exposé ; déjà l'année précédente, la bonne intelligence entre les Suisses et le duc de Milan s'étant affaiblie, l'évêque de Lodi, adversaire de celui de Sion, l'accusa d'avoir détourné 20,000 ducats de 50,000 reçus lors de la conquête du duché. *Collection de manuscrits sur l'histoire valaisanne*, t. IV, p. 190. C. M.

[176] *Wattenwyl*, II, 94 ; *Anshelm* ; *P. Jovii Hist.*, I, 304 ; *Dubos*, II, 361. La plupart disent que c'était de l'argent espagnol.

quelques centaines de cavaliers au travers de l'armée vénitienne [177] à Monza [178]. Le brave *Marx Roïst*, bourgmestre de Zurich, objet du respect universel, chef des Confédérés rassemblés à Varèse, animé du désir de venger l'honneur outragé et de conserver la gloire de la fidélité suisse, invita Berne, Fribourg et Soleure à rejoindre leurs frères à Monza [179]. Sur leur refus, il les engagea du moins à choisir la position plus avantageuse de Varèse, afin de combiner un plan commun et de l'exécuter avec plus de facilité [180]. Mais ils prétextèrent le peu de sûreté de la route. En vain le sage et loyal avoyer de Wattenwyl employa son éloquence et son crédit; en vain Jean de Diessbach, capitaine au service d'Espagne, démontra la futilité de ce prétexte et s'offrit pour guide [181], les partisans de la France, Albert de Stein à leur tête [182], l'emportèrent; leur crédit augmenta parce que les Suisses à Domo n'eurent aucune part à l'argent qui venait d'arriver [183]; les soldats menaçaient, en cas de famine, d'égorger

[177] *Le cardinal aux Confédérés*, à Milan, S. Jago, 5 sept. *A. Z* : « Lorsque Manfredo de Sorrezi et Hermès Visconti arrivèrent devant Lodi, ils n'osèrent pas approcher de la ville; alors son intendant Jean Heid pénétra à bride abattue avec 12 chevaux jusque sur la place où se trouvaient deux petits drapeaux; aussitôt les ennemis s'enfuirent. »

[178] *Le cardinal aux chefs suisses* en campagne, Lodi, 5 sept. *A. Z. Le même aux Confédérés* à Milan, 5 sept. *Schodeler; P. Jovii Hist.*, I, 303, 305. D'après la lettre de Schinner il y avait « 400 chevau-légers et 400 hommes d'autre cavalerie. »

[179] *Les chefs* stationnés à Varèse *aux chefs bernois*, 3 sept. *A. Z.*; *Anshelm.*

[180] *Anshelm.*

[181] *Anshelm.*

[182] *Bullinger; Schodeler.*

[183] *Anshelm; Stettler*, I, 546.

leurs officiers [184]; chaque jour un plus grand nombre désertait les drapeaux [185]. Dans cette situation on leur apporta le traité de paix de Galéra; ils l'acceptèrent sur-le-champ, et se mirent en route avec les Valaisans pour retourner au pays [186]; leurs volontaires et les Bernois d'Argovie, venus par le St.-Gothard, demeurèrent en campagne [187]. Les Confédérés de Monza, où se trouvait aussi maintenant Roïst et sa troupe [188], instamment priés par la garnison suisse du château de Milan de la secourir [189], requis par le duc en vertu du traité [190], excités par le cardinal [191], préférèrent le sort incertain de la guerre à une paix qui, au dire des plus considérés, couvrirait les Confédérés d'une honte éternelle. « Ne pourrait-on pas dire avec raison, » demandaient-ils, « que les Suisses ont trahi le père, vendu le fils, et, pour un misérable gain, violé foi, loyauté, honneur, serment, et livré aux ennemis l'Espagne, leur plus fidèle alliée [192]? » Ils ordonnèrent à leurs commissaires de quitter sur-le-champ Galéra [193], et invi-

184 « Ils menacèrent de marcher sur le ventre de leurs chefs. » *Anshelm.*

185 Suivant *Anshelm* il n'y avait alors guère plus de mille hommes dans le corps des Bernois. Du reste au mois d'août il partit de Berne, non pas 4,000 hommes, comme on le dit communément, mais seulement 2,000. *Berne à Soleure*, 23 août. *Ch. Mém.*, XXXIII, 51.

186 *Anshelm; Tschudi.*

187 *Anshelm*; les volontaires bernois sous Gabriel de Diessbach et Jean Schindler.

188 *Zurich à Soleure*, 16 sept. *Ch. Mém.*, XXXIII, 75.

189 La première demande, signée *Henri Erb* et tous les officiers, est du 31 août. *A. Z.*

190 *Anshelm.*

191 *Anshelm.*

192 *Zurich à Soleure*, 16 sept. *Anshelm.*

193 *Anshelm*: « Les députés bien lotis furent effrayés, mais ils parti-

térent leurs frères à Domo à se trouver avec eux à Milan [194].

Le roi de France avait mis à profit le temps des négociations. Aimar de Prie, qui précédemment, soutenu par les Génois, avait pris Tortone et Alexandrie [195], fit sa jonction avec l'armée principale; Pavie tomba sans coup férir, ville importante comme place d'armes et pour couvrir le passage du Pô et du Tessin; Asti, Novare avec l'artillerie suisse, Vigevano tombèrent aussi [196]; la plupart des villes du Milanais, même le fidèle Como [197], chancelaient, la guerre civile menaçait d'éclater [198]. Le vice-roi, attendant toujours en vain les troupes auxiliaires promises par l'Empereur [199], était obligé d'observer les Vénitiens; l'armée papale restait inactive; quoique Léon adressât aux Confédérés lettre sur lettre, député sur député avec les assurances les plus positives [200], il se défiait de la fortune, et recherchait la faveur de François Ier [201]. Les Espagnols interceptèrent Cinthio de Tivoli envoyé vers le roi avec une mission amicale du pape; ils découvri-

rent en amis, prétextant qu'ils devaient rendre compte à leurs supérieurs; ils laissèrent deux cavaliers en arrière. »

194 *Les Confédérés* stationnés à Monza au gouvernement *de Berne*, 9 sept. *Ch. Mém.*, XXXIII, 64; *Anshelm.*

195 *Guicciardini*, 845; *P. Jovii Hist.*, I, 303.

196 *Guicciardini; P. Jovii Hist.; Muratori*, X, 92; *les chefs bernois*, 27 août.

197 *Jean Stadli*, juge provincial de Lugano, *aux chefs des Confédérés*, 2 sept. *A. Z.*

198 *Arluni*, 258.

199 *Schmidt*, IV, 416 et suiv.

200 *Anshelm* a conservé plusieurs lettres; le premier envoyé, Jacques de Gambaris, joignit à Ivrée l'armée suisse qui se retirait.

201 « Papa Leone, che navigava sempre con due bussole. » *Muratori.*



rent son secret, et alors éclata là aussi la discorde[202].

Les dispositions les plus diverses régnaient à Milan; l'indignation contre les Suisses, le ressentiment contre les Français, le mépris pour un prince faible et l'amour de l'indépendance. La crainte et l'espérance, la douleur et la joie alternaient; quelques-uns cherchaient le secret de l'avenir dans la contemplation des astres; incessamment couraient des bruits de batailles, de traités de paix et d'alliances[203]. Un homme détermina enfin l'opinion publique vacillante, Jérôme Morone, riche en biens-fonds et en talens, audacieux et ardent, autrefois ami de la France, maintenant son adversaire le plus prononcé. Il appela le peuple sous les armes, l'y exerça et entretint chez lui la haine des Français[204]. Des cavaliers ennemis caracolaient autour de la ville[205], détruisaient les moulins, détournaient les ruisseaux, et gênaient ainsi les industries les plus indispensables[206]; l'irritation du peuple força les amis des Français à prendre la fuite[207]. Trivulce, connu de tous, ayant paru devant les portes avec une troupe de cavaliers dans l'espoir de gagner les Milanais à la cause du roi, le peuple, guidé par Linus Airoldi, sortit avec fureur et dispersa les ennemis[208]. A la fin, pourtant,

202 *Guicciardini*, 843; *P. Jovii Hist.*, I, 300; *Muratori*.

203 *Arluni*, 258 seq.

204 *Arluni*, 259 seq.

205 *Henri Erb aux chefs des Confédérés* en campagne, 1er sept. *A. Z.*; *Arluni*; *P. Jovii Hist.*, I, 307.

206 *Arluni*.

207 « La paille est séparée du grain. » *H. Erb*, 4 sept. *A. Z.*

208 « La ville est bien disposée au delà de ce que je puis l'écrire; tous ceux de la ville se sont montrés en bon ordre sur la place devant le château, tous sont partisans du duc et s'opposeront à l'entrée de l'ennemi. »



Trivulce parvint à occuper Milan, mais il l'abandonna bien vite à l'approche des Confédérés; le peuple les accueillit avec des cris de joie[209].

Le roi de France campait avec la plus grande partie de son armée près de Marignan, sur la route de Milan à Lodi[210]. De là il pouvait opérer sa jonction avec les Vénitiens, menacer Milan et les Confédérés et observer l'armée papale-espagnole. Les chefs de cette armée se disposèrent en effet à passer le Pô, mais les mouvemens rapides d'Alviano et une excursion de lanciers français fournirent à leur défiance et à leur désunion des motifs suffisans de demeurer inactifs[211]. La discorde ne régnait pas moins parmi les Confédérés; beaucoup se prononçaient pour la paix, les uns à cause des promesses et des écus de la France[212], d'autres parce qu'ils doutaient d'une heureuse issue. Chaque jour on se battait avec des cavaliers ennemis sous les murs de Milan[213].

Le cardinal de Sion, enflammé par la haine des Français et assuré de la victoire, résolut de prévenir par une bataille la honte d'une seconde retraite; il n'épargna ni argent ni bonnes paroles, et gagna plusieurs chefs[214].

Le 13 septembre après midi, Schinner et les chefs

Henri Rahn (il était dans le château) *à Rod. Rahn*, 6 sept. *A. Z. Arluni*; *P. Jovii Hist.*

209 *Anshelm.*

210 *Guicciardini*, 848; *Mocenigo*, 135; *Muratori*; *Anshelm.*

211 *Guicciardini*, 849 seq.; *Muratori.*

212 *Anshelm.*

213 *P. Jovii Hist.*

214 « Alors un Confédéré qui jouait gros jeu, le cardinal de Sion, vint avec quelques hommes loyaux des petits cantons. » *Anshelm*. *Tschudi*; *P. Jovii Hist.* I, 308.



des Confédérés tenaient conseil auprès du duc dans le château de Milan[215]; après des débats vifs et contradictoires[216], la majorité se prononça pour le traité de Galérate[217]; les Zuricois étaient sur le point de partir[218]; Uri, Schwyz et Glaris demeuraient seuls inébranlables[219]. Tout-à-coup on entendit du bruit : la garde-du-corps se battait, disait-on, l'armée ennemie tout entière approchait des portes[220]. Tout prit les armes. Le cardinal parla aux guerriers, de la vieille renommée de courage et de loyauté des Suisses, de la honte qu'il y aurait à la souiller pour un vil gain, du secours assuré des alliés, et de la certitude de la victoire sur un ennemi battu tant de fois[221]. Ensuite, revêtu de la pourpre il monta à cheval[222] et prit les devants à la tête de quelques centaines de cavaliers[223]. Les cantons forestiers marchèrent promptement et avec joie[224], les autres avec plus de lenteur[225], en tout

[215] *Schodeler; L. Edlibach; P. Jovii Hist.* I, 301.

[216] Quelques-uns voulaient que l'on campât à Biagrasso. *P. Jovii Hist.*

[217] *Schodeler; P. Jovii Hist.*

[218] *Anshelm; Bullinger.*

[219] *Bullinger.*

[220] Selon *Anshelm*, la garde des princes, commandée par Erni (Arnold) Winkelried, avait déjà attaqué le camp; mais ce ne fut sans doute qu'une escarmouche avec des cavaliers vagabondans, telle qu'il y en avait tous les jours; *Schodeler* se rapproche plus de la vérité; la *lettre* n° 28 de nos *Pièces justif.*; *P. Jovii Hist.*

[221] La plupart racontent que le cardinal fit une harangue; du reste, je suis de l'opinion de *Muratori*, X, 93 : « Guicciardini e Giovio gli mettono in bocca un' ornata orazione, cioè parole, ragioni e figure, che quel Porporato mai non s'avisò d'aver detto. »

[222] *P. Jovii Hist.*

[223] *P. Jovii Hist.; Fleuranges*, 192; *Anshelm.* C'étaient ceux avec lesquels il était venu de Plaisance à Monza.

[224] *Schodeler.*

[225] « Chacun suivant le degré de sa bonne volonté. » *Anshelm.* « Nul ne voulait être le plus mauvais. » *Schodeler.*



près de vingt-quatre mille hommes[226], sans tambours[227], avec huit pièces de campagne[228]*.

[226] Exactement d'après *Fleuranges*, le plus loyal et le plus sincère des auteurs français de mémoires, et d'accord avec *Mocenigo*, 135. *P. Jovius*, *Hist.*, I, 316, se rapproche le plus de ces deux écrivains, il parle de 25,000 hommes. *Arluni*, fort bien informé, dit, p. 264, que l'on en comptait 27,000, mais que la renommée avait exagéré le nombre réel, beaucoup moins considérable. *Wattenwyl*, II, 98, n'a que 18,000. Suivant *Schodeler*, une foule de Milanais offrirent de marcher avec eux; « mais on craignit qu'ils ne prissent la fuite et n'abandonnassent les Confédérés auprès de la ville, et pourtant nous avons fui nous-mêmes. Toujours est-il que s'ils avaient pris part à la bataille, les Confédérés s'en seraient bien trouvés, surtout à l'égard de l'artillerie que le roi aurait été obligé de répartir sur un plus grand nombre de points pour se défendre. »

[227] *Fleuranges*, 200; *Bellay*, 58.

[228] « Col alquanti piccioli cannoni di campagna. » *Muratori; Schodeler; P. Jovii Hist.*, I, 309. Dix suivant ce dernier. Du reste, nous devons encore faire remarquer ici que si les historiens italiens et français ont fait grand bruit de la tentative attribuée aux Suisses de s'emparer de l'argent déposé à Bufalara et destiné par le roi à un premier paiement, cette inculpation est confirmée par une lettre du duc de Savoie à Berne, à Fribourg et à Soleure, du 17 sept. *R. S.* Sans parler des autres excuses, ce fait ne saurait être mis à la charge du peuple suisse, vu qu'une seule horde, probablement de volontaires, s'en rendit coupable.

* On trouve dans le Ier vol. des *Archives pour l'histoire et la connaissance de la Suisse* (*Archiv. für schweizerische Geschichte und Landeskunde*) une description de la bataille de Marignan, dont l'auteur, Conrad de Muralt, a tiré savamment le plus heureux parti des sources les plus anciennes. Elle diffère du récit de Gloutz dans quelques détails, elle en ajoute quelques autres. Selon cette relation, des cavaliers français s'étant approchés de Milan, par ordre du roi, pour observer le départ des Suisses, le cardinal les fit poursuivre par ses cavaliers le 13 septembre au soir, et sonner le tocsin dans Milan; en même temps il demanda du secours. Les quatre Waldstetten, avec lesquels il s'était entendu, marchèrent avec Lucerne, Glaris et quelques Zuricois; les autres Confédérés, déjà sur leur départ, revinrent, campèrent devant la Porta Romana et tinrent une commune. Sur ces entrefaites, Jean Schlosser, boucher de Zurich, apporta au bourgmestre Roïst l'anneau du commandant Rahn, en signe de sa situation critique qui exigeait un prompt secours. Nul



L'armée française, plus forte au moins de moitié[229], se reposait insouciante et joyeuse[230] dans un camp fortifié par l'art et par la nature. A l'ouest de la route de Milan s'étendait une plaine avec des prairies florissantes[231], couverte de petites granges[232], coupée de fossés et de ruisseaux[233]; tout à l'entour des collines charmantes avec des maisons de campagne ou des bois[234] et de hauts arbres où la vigne se suspendait en guirlandes[235]. Le duc de Bourbon, commandant l'avant-garde[236], avait établi son quartier-général dans un village sur la grande route[237]; soixante-quatre canons de gros calibre[238], en partie braqués sur des

soupçon d'une trahison; grande ardeur de tous à secourir leurs frères, tous les Suisses volent à leur aide. Quelle fut leur surprise de voir leurs compatriotes loin de l'ennemi paisiblement campés dans des prairies herbeuses! Quelque amertume se mêla aux salutations. Le soleil était sur son déclin. On voulait attendre le lendemain pour l'attaque. Les Français y comptaient. Voy. aussi *Zellwéger*, III, 22. C. M.

229 Suivant *Arluni*, le roi avait 30,000 fantassins. Lui-même en estime le nombre à 22,000 lansquenets, sans les aventuriers et l'infanterie française. *Lettre à Louise de Savoie* dans *Gaillard*, I, 388 et suiv. Cette lettre, comme le fait observer G., porte le cachet non-seulement de la hâte et de la légèreté, mais aussi de la vanterie; il ne faut donc pas la consulter sans précaution.

230 « Otiantes vacabant. » *Arluni*, 265.

231 *Schodeler*, *P. Jovii Hist.*

232 *Schodeler*.

233 *Schodeler*; *P. Jovii Hist.*, et d'autres.

234 *Fleuranges*, 202; *Bellay*, 59, 60; *Lettre de François Ier*, 389; *Mocenigo*, 136; *P. Jovii Hist.*

235 *Bayard*, 378. L'auteur regrette de n'avoir pas vu de ses propres yeux le champ de bataille; toutefois il en fait une description très-exacte, si les autres relations le sont.

236 *Histoire du Recouvrement*, 425; *Bellay*, 57; *Bayard*, 376; *P. Jovii Hist.*

237 *P. Jovii Hist.*, 309, 310.

238 *Fleuranges*, 198.



remparts, défendaient les abords du camp[239]; de forts boucliers, fixés en terre et liés par des cordes, protégeaient les archers[240]; un fossé large, profond et rempli d'eau s'étendait devant le principal corps d'armée[241].

Les Confédérés, instruits par un prisonnier de la position des ennemis[242], s'avancèrent dans la plaine en trois colonnes; leur artillerie resta sur la grande route[243]. Le soleil penchait vers son déclin; plusieurs estimèrent qu'il fallait camper[244] et donner la nuit au sommeil. Mais l'outrecuidance et l'ardeur des guerriers n'écoutèrent pas le conseil de la sagesse; les chefs appelérent en vain à leur secours de vieux préjugés[245]; on mit le feu aux canons[246], les volontaires coururent à l'attaque[347]. Deux boulets passèrent par-dessus la tête des Confédérés; les mouvemens des escadrons ennemis soulevérent à leurs yeux des nuages de

239 *P. Jovii Hist.*

240 *P. Jovii Hist.*; *Mézeray*, II, 901.

241 *Schodeler*; *P. Jovii Hist.*, I, 310; *Hist. du Recouv.* et d'autres.

242 *Schodeler.* C'était un lansquenet qu'ils tuèrent comme traitre, « ce qui n'était guère loyal, mais chaque chose finit comme elle doit finir. »

243 *Schodeler*; *lettre de François Ier*.

244 *Schodeler*, d'accord avec *Fleuranges*, 194, et *P. Jovii Hist.*, I, 310, d'après lequel l'emplacement choisi était à 2,000 pas du camp français.

245 C'était un jeudi, « jour auquel Hérode fit égorger les enfans innocens. » *P. Jovii Hist.* A la bataille de Cappel, les troupes des petits cantons ne voulurent pas attaquer par la même raison; elles rappelèrent la bataille de Marignan. *Tschudi.* = Un autre motif encore que ceux dont parle l'auteur, détermina l'attaque : les troupes des petits cantons commencèrent la bataille le soir, craignant que les autres ne partissent pendant la nuit; celles-ci restèrent pour soutenir leurs Confédérés. C. M.

246 *Schodeler*; *P. Jovii Hist.* I, 309.

247 *P. Jovii Hist.* I, 310; *Hist. du Recouvrement*, 423; *lettre de François Ier*.



poussière[248]; ils virent un village consumé par les flammes[249], et dans le lointain les bataillons innombrables des Français[250]. Les chefs exhortèrent à la bravoure[251]; Werner Steiner, ammann de Zoug, commandant de l'avant-garde, depuis bien des années un des hommes les plus éminens au conseil et sous les armes, se fit apporter trois poignées de terre; il les jeta par-dessus la tête des guerriers et dit : « Au nom » de Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit! Ici nous » trouverons notre cimetière; fidèles et chers Confé- » dérés, soyez sans peur, soyez hommes; oubliez la » patrie, et ne songez qu'à l'honneur et à la gloire que » nous acquerrons aujourd'hui avec le secours de Dieu; » adressons-lui pour cet effet notre prière[252]. »

Cette nouvelle inattendue répandit la terreur dans l'armée française; même des généraux, accoutumés à l'idée de la paix et du repos, songèrent avec dépit au prochain combat[253]; le roi allait se mettre à souper avec Alviano[254] lorsqu'il entendit le son des trompettes, le roulement des tambours, le hennissement des chevaux. Le comte de Guise, souche de cette maison illustre[255], lieutenant du duc de Gueldre pendant son absence[256], rassembla les lansquenets; Pierre Navarro plaça l'infanterie derrière le grand fossé en

[248] *Schodeler.*

[249] *Schodeler; Fleuranges*, 198; *P. Jovii Hist.*

[250] *Schodeler.*

[251] « Tous les chefs animèrent les soldats par des paroles encourageantes. » *Schodeler.*

[252] Tiré presque littéralement de *Schodeler.*

[253] *Arluni.*

[254] *Bayard; Fleuranges*, 192.

[255] *Gaillard*, I, 274.

[256] *Fleuranges*, 195; *Hist. du Recouvr.*, 426.

rangs serrés, et aux deux ailes l'artillerie[257]; Trivulce, Lapalice, le duc de Bourbon et le roi donnaient des ordres, encourageaient[258]. Les bataillons dûrent se rapprocher promptement pour repousser l'attaque; car les Confédérés, après avoir attiré les Noirs par une fuite simulée et les avoir culbutés, passèrent le fossé et enfoncèrent les bataillons avec une impétuosité irrésistible[259]. En vain la grosse artillerie et l'artillerie légère faisaient fondre sur eux au milieu d'une mer de feu une grêle de boulets, avec le fracas du ciel en ruine[260], et faisaient mordre la poussière à des rangs entiers[261]; en vain l'infanterie redoublant d'efforts se battait avec acharnement[262]; Gascons, Basques, aventuriers, lansquenets cédèrent à une force surnaturelle; la cavalerie ne put empêcher la déroute[263]; les Confédérés atteignirent les batteries, conquirent des canons

[257] *P. Jovii Hist.*

[258] *Fleuranges*, 194; *La Trémoille*, 202; *P. Jovii Hist.* I, 390 seq. *Gaillard*, I, 257.

[259] *Anshelm* et en partie *Hist. du Recouvr.*, 423; *Bellay*, 57; *Bayard*, 377, et *La Trémoille* disent que les lansquenets cédèrent parce qu'ils croyaient la paix faite et qu'ils craignaient que le roi ne voulût les sacrifier.

[260] *Schodeler.*

[261] *Schodeler; Anshelm; Bullinger.* = La trahison joua probablement son rôle, si ordinaire dans un temps de vénalité. Gaspard Bæchli de Wædenschwyl, au canton de Zurich, monta sur un toit et indiqua aux Confédérés le rempart le plus fort défendu par la meilleure artillerie des Français; ils y marchèrent et périrent par centaines, mais leur héroïsme n'en emporta pas moins une batterie; ils prirent huit canons qu'ils tournèrent aussitôt contre l'ennemi. Bæchli fut dans la suite exécuté comme traître. Voyez plus loin le texte après n. 420. C. M.

[262] *Schodeler; Fleuranges*, 198.

[263] *Fleuranges; P. Jovii Hist.* I, 344.



et enlevèrent des drapeaux[264]. Les chevaliers français les plus illustres exposèrent leur vie ; à côté du duc son frère tomba François de Bourbon, mortellement blessé[265] ; on vit tomber Imbercourt, guerrier fidèle, vaillant, endurci à la fatigue[266] ; le comte Sancerre du Bueil, beaucoup de gentilshommes français[267] et allemands[268] rendirent l'âme ; Théodore Trivulce fut fait prisonnier[269] ; Bayard, ce chevalier sans peur et sans reproche, s'enfuit, abandonnant cheval, casque et cuissarts[270]. François Ier, vêtu en roi[271], toujours au fort de la mêlée, remplissait tous les devoirs d'un général et d'un simple soldat ; les lances se rompirent sur sa poitrine, des coups retentissaient sur sa cuirasse, des lames pénétrèrent à travers son collet de buffle[272], des gentilshommes moururent à ses cô-

[264] *Schodeler ; Anshelm ; Bullinger ; P. Jovii Hist.* Le nombre des canons conquis varie de sept à seize.

[265] *Hist. du Recouvrement ; Fleuranges ; Bellay ; Anshelm.*

[266] « Il avoit une complexion en lui, que toutes les fois qu'il vouloit venir au combat, il falloit qu'il allast à ses affaires et descendit de cheval pour les faire. » *Brantôme*, VII, 122 et suiv. Il supportait la chaleur et se promenait tranquillement à l'ardeur du soleil, ce que l'on appelait proverbialement « se promener à la fraîcheur d'Imbercourt. » *Gaillard*, I, 280.

[267] *Histoire du Recouvr. ; Fleuranges ; Bellay ; P. Jovii Hist. ; Anshelm.*

[268] *P. Jovii Hist. ; Anshelm.*

[269] *Graf, patron d'église à Zurich*, Altorf, 16 sept. *R. S. ; Anshelm.*

[270] « Tout doulcement se descendit et jecta son armet et ses cuissots, et puis le long des fossez, à quatre beaulx pieds, se retira. » *Bayard*, 379.

[271] *P. Jovii Hist.*

[272] « Cuida être affolé. » *Fleuranges*, 199 ; *Bayard*, 378 ; *Hist. du Recouvr.*, 424 ; *Brantôme*, VII, 318 ; *Guicciardini*, 853 ; *Arluni*, 266 ; *Mocenigo*, 135 ; *P. Jovii Hist.*



tés[273]. Le reflet du soleil couché, teignant de sang les nuages, éclairait faiblement cet épouvantable massacre[274], le croissant de la lune plus faiblement encore[275]; vers minuit, ces deux astres éteints, les ténèbres suspendirent le combat[276].

Dans le premier moment, ennemis et amis restèrent pêle-mêle à la place où la nuit les avait saisis[277]. Tel, se croyant près d'un compagnon, voulait commencer une conversation amicale et recevait pour réponse le coup de mort[278]. Les injures[279], les trompettes, les tambours, les cors, quelquefois des coups de feu[280] interrompaient le formidable silence. Les Confédérés souffrirent le plus; dans le premier désordre causé par l'obscurité ils s'entre-tuèrent[281]; la faim, la soif, le froid[282] les tourmentaient, la plupart mouillés jusqu'aux os[283]; seize, qui voulaient se chauffer auprès d'une maison incendiée, furent écrasés par la chute

273 Le lendemain de la bataille il écrivit : « Avec les deux gentilshommes qui m'étoient demeurés du reste du combat. » *Lettre de François Ier*, 393.

274 « On l'a vu dans beaucoup de lieux, entr'autres à Berne. » *Anshelm.*

275 « La lune luysoit. » *La Trémoille; P. Jovii Hist.; Hist. du Recouvrement*, 423.

276 « Et dura le combat jusques entre dix et onze heures de nuict, que la lune faillit à rayer. » *Hist. du Recouvr.; Bellay*, 58; *Guicciardini; Anshelm; Schodeler; L. Edlibach.*

277 Heureuse expression d'*Anshelm;* « Jà estoit nuict, et la nuict n'a point de honte. » *Bayard*, 377.

278 *Schodeler; Tschudi; P. Jovii Hist.* I, 312; *Brantôme.*

279 *Muratori.*

280 *Anshelm; Schodeler; Fleuranges*, 200; *P. Jovii Hist.*

281 *Schodeler.*

282 *Anshelm; Schodeler; Bullinger; Schweizer.* D'après celui-ci quelques-uns burent leur propre urine.

283 *Schodeler.*

d'un mur[284]; plusieurs s'égarérent[285], ou, comme le duc[286] et les cavaliers[287], abandonnèrent leurs compagnons d'armes[288]; le soin des blessés occupa un grand nombre de mains[289]. Le cardinal, toujours au premier rang pendant la bataille[290], rassembla les chefs autour d'un grand feu[291], et, après avoir insisté en vain sur la retraite*, il s'efforça, pour prévenir le désordre, de prendre des mesures pour le lendemain et de faire venir des vivres de Milan, mais avec peu de succès, car on n'arriva pas à une résolution commune[292].

Une activité plus grande animait le camp français. Se remettant de la première frayeur et de l'idée de fuir[293], le roi et les chefs rassemblèrent les soldats dispersés[294], resserrèrent l'armée dans un espace plus étroit, et choisirent pour l'artillerie une position plus avantageuse[295]. Après ces préparatifs, le roi, dévoré

[284] « Les murs étaient si fortement entamés par le feu qu'un d'eux s'écroula. » *Schodeler.*

[285] *Anshelm; Bullinger.*

[286] *Schodeler.*

[287] *P. Jovii Hist.*, I, 313.

[288] « Plusieurs drapeaux de cantons et d'alliés. » *Anshelm.*

[289] *Anshelm; Schodeler; Bullinger.*

[290] On dit qu'il se tira par une ruse des mains des lansquenets. *P. Jovii Hist.*, I, 312.

[291] *Fleuranges; Hist. du Recouvr.*, 426.

* Cette fois les Waldstetten appuyèrent l'avis du cardinal d'aller attendre à Milan des renforts; mais les autres Confédérés, qui étaient venus à leur secours, ne voulurent pas entendre parler d'une retraite qui leur paraissait honteuse. C. M.

[292] *Anshelm; Bullinger; P. Jovii Hist.*

[293] *Anshelm.* Le roi fit éteindre un grand feu, pour que les Confédérés ne vissent pas les batteries. *Fleuranges*, 199.

[294] *Fleuranges; Hist. du Recouvr.*, 424; *Guicciardini*, 854; *P. Jovii Hist.*, I, 313.

[295] *Hist. du Recouvr.; Fleuranges*, 200; *P. Jovii Hist.*

d'une soif ardente, ne trouvant pas autre chose, but, dans un fossé rempli de cadavres d'hommes et de chevaux, de l'eau mêlée de sang [296], s'enveloppa dans la toile d'une tente [297], se coucha sur un chariot d'artillerie [298] et dormit. Eveillé avant le jour par le prudent Galiot, il prit ses armes, monta à cheval, passa les troupes en revue, visita les postes avancés, examina la position des ennemis, et plaça les batteries de manière à balayer les abords [299].

Le matin du 14 septembre parut; le soleil, encore caché, teignit d'un rouge sombre les nuages au-dessus du champ de bataille [300]. Les cors des Confédérés retentirent, et l'on entendit le bruit de leurs hallebardes [301]. De leurs trois colonnes [302], la plus forte, masse formidable, soutenue par l'artillerie [303], serrée, rapide, Uri et Zurich en tête [304], attaqua en ligne droite [305],

[296] *Hist. du Recouvr.*, 426; *Fleuranges*, 199; « Qui fist tant de mal audict seigneur, qu'il ne luy demeura rien dans le corps. »

[297] *Hist. du Recouvr.*

[298] D'après l'*Hist. du Recouvr.* confirmée par *Fleuranges. La Trémoille*, 203, et *Brantôme*, VII, 329, n'accordent pas même un lit passable à leur roi, car ils le font coucher sur un timon; *P. Jove* le loge un peu mieux sur un canon.

[299] *Hist. du Recouvr. Anshelm*, parlant de la direction des pièces, dit que cette batterie était destinée « à recevoir l'attaque des Confédérés, dont on connaissait l'audace impétueuse. »

[300] *Anshelm.*

[301] *Hist. du Recouvr.*, 427; *Bayard*, 381.

[302] *Hist. du Recouvr.* et d'autres.

[303] Ils tirèrent fort habilement du milieu des ruines d'une maison incendiée. *Fleuranges*, 201. Ponteli de Fribourg commandait l'artillerie. *Répartitions de l'argent*, décembre 1516. *R. S.*

[304] *P. Jovii Hist.*, I, 314; *Anshelm.*

[305] « En très grosse puissance et furieuse contenance, tirant droict à l'artillerie. » *Hist. du Recouvr.*; *Bayard*, 381.



avec des cris sauvages[306], le centre de l'armée française. En dépit d'un feu épouvantable[307], les Confédérés marchèrent en avant et attaquèrent avec tant de violence qu'il semblait que la fatigue, la faim, la soif et le froid, loin d'affaiblir leurs forces, les avaient exaltées[308]; les lansquenets plièrent[309]; un Suisse pénétra au travers de tous les rangs ennemis, et ne fut tué que lorsqu'il mit la main sur un canon[310]; les cavaliers furent obligés de faire face à l'attaque. Le prince de Talmont, fils unique de La Trémoille, jeune homme de la plus belle espérance, tomba couvert de soixante-deux blessures[311]; on foula aux pieds le comte de Guise, renversé par terre; Adam de Nuremberg le protégea; deux de ses gentilshommes furent tués sur son corps; il respirait avec peine, lorsque les siens, reprenant leur position, le tirèrent de dessous les cadavres[312]. Mais les Confédérés aussi essuyèrent de grandes pertes. De toutes parts des cris de guerre, une pluie de balles et de flèches, des ordres se croisant en tous sens[313]. Plusieurs, séparés de leurs frères, se prenant à fuir[314], la fortune chancelant, les chefs se présenté-

306 *Arluni*, 265; *Anshelm*.

307 *Schodeler; Tschudi; Fleuranges; Hist. du Recouvr.; La Trémoille; P. Jovii Hist.*

308 « Commença le combat plus furieux que le soir. » *Bellay*. « Combatteano come feroci leoni gli Suizzeri. » *Muratori; Fleuranges*.

309 « Sans la gendarmerie, qui soustint le faix, on estoit en hasard. » *Bellay*.

310 *Bellay*.

311 Cinq étaient mortelles. *La Trémoille*, 205; *Bellay*, 59; *Hist. du Recouvr.*

312 *Bellay; Hist. du Recouvr.; P. Jovii Hist.*, I, 316.

313 « On n'entendait partout que : « Défendez ce côté-ci, défendez ce côté-là. » *Schodeler; P. Jovii Hist.*, I, 314.

314 *Anshelm; Schodeler*.

rent devant le front de l'armée pour l'encourager par leurs paroles et leur exemple, ordonnèrent, supplièrent, et, dans la colère, lâchèrent des juremens[315]. L'ammann Püntiner, d'Uri, homme puissant, tomba transpercé de flèches et de piques[316]; des flèches plantées dans la poitrine, l'ammann Kætzi, de Schwyz, chef de son peuple depuis quarante années, exhorta et combattit, jusqu'à ce que sa force se perdit avec son sang[317]; le commandant Imhof d'Uri périt avec un fils[318]; Werner Steiner vit tomber deux des siens et leur survécut[319]. Tandis que le centre des ennemis résistait seul, les deux autres colonnes suisses avaient mis en déroute les ailes et l'arrière-garde de l'armée française[320]. A midi[321] l'issue de la bataille était encore douteuse[322]; des nuages de poussière et des cris annoncèrent l'approche de l'armée vénitienne[323]. Alviano

[315] *Anshelm; Schodeler.*

[316] *Anshelm; Fleuranges; P. Jovii Hist.; Leu*, XIV, 679.

[317] *P. Jovii Hist.* I, 313, 314; *Leu, Lexique*, XI, 12 et suiv. Il était déjà bailli en 1455. Il vint avec le dernier contingent. *M. Roist à Zurich*, 29 août. *A. Z.*

[318] *Anshelm. Leu* parle du fils t. X, 223 et suiv.

[319] *Leu*, XVII, 591.

[320] *Mocenigo*; *P. Jovii Hist.*, I, 315; *Hist. du Recouvr.*, 428; *Bellay; Lettre de François Ier*, 394 et suiv.

[321] *Schodeler; Bullinger.*

[322] *Mocenigo; Arluni*, 266; *P. Jovii Hist.; Muratori; Bellay*, 58. = Les Français étaient même sur le point de prendre la fuite et d'abandonner leur nombreuse artillerie aux Suisses. C. M.

[323] « Pœne desperata salus erat (pour les Français) cum *Livianus* lassitantem, et ut multi ajunt jam de fuga cogitantem Gallum *velut ex* » *improviso Deus* refovit. » *Arluni. Mocenigo; Guicciardini; P. Jovii Hist.; Bellay*, 60; *Bayard; Hist. du Recouvr.; Brantôme*, VII, 222. Celui-ci ajoute : « Vint bien à propos. » *Dubos* (II, 425 et suiv.), français à l'excès, soutient, contre le témoignage de tous les historiens, qu'Alviano ne contribua point à la décision de la victoire, qu'il ne vint qu'avec un

tomba sur les derrières des Confédérés et décida la bataille, malgré le mauvais succès de la première attaque[324]; car il anima les ennemis d'un nouveau courage et abattit celui des Confédérés[325]. Quelques chefs suisses ordonnèrent la retraite, d'autres s'efforcèrent d'arrêter la fuite; mais elle augmenta[326]. Les guerriers prirent conseil du sentiment de leur devoir[327], placèrent l'artillerie au milieu d'eux[328], les blessés sur leurs épaules[329], et d'un pas lent, dans une attitude ferme et fière[330], commencèrent leur retraite avec les canons, les étendards et les chevaux conquis[331]. Cernés de toutes parts, ils dûrent souvent faire halte pour passer les fossés[332], et abandonner beaucoup des leurs, combattant et blessés. Dans cette extrémité ceux auxquels étaient confiés les drapeaux, oubliant vie et patrie, ne songèrent qu'à sauver ces signes de ralliement, mais

petit nombre de cavaliers. *Dubos* en appelle à *Mocenigo*, et celui-ci dit : « Livianus cum nobilibus et equitatu levi tum repente affuit..... Gallos « a fuga effusa et Helvetios a feroci pugna continuit, redintegratumque « prælium est. » Selon plusieurs chroniques suisses, les Vénitiens étaient venus vers les Français déjà la nuit précédente.

324 Deux ou trois capitaines vénitiens perdirent la vie ; un d'eux était Pitigliano, fils du célèbre général. *Mocenigo*, 136 ; *Guicciardini ; P. Jovii Hist. ; Bayard.*

325 *Guicciardini ; Arluni*, 267 ; *P. Jovii Hist. ; Muratori*, X, 94.

326 *Anshelm.* = Une fois encore les Suisses se battirent comme des lions. Le vieux Trivulce fit alors percer les digues ; les flots les arrêtèrent ; force fut de battre en retraite. C. M.

327 *P. Jovii Hist.*, I, 316.

328 *Guicciardini ; Anshelm.*

329 *P. Jovii Hist.*

330 *Guicciardini ; P. Jovii Hist. ; Fleuranges*, 203 ; *Bayard.*

331 Pour les chevaux voy. *Recès*, Zurich, 6 nov. 1515. *R. Tsch.*, III, 96.

332 « Ils furent plusieurs fois obligés de rebrousser chemin et de tourner le dos à leur but. » *Anshelm.*

quelques-uns furent néanmoins perdus. Maurice Gerber, d'Appenzell, arracha le drapeau du bâton, le cacha dans son sein et mourut [333]; Jean Bær, à qui un boulet avait emporté les jambes, rassembla ses forces expirantes pour remettre aux siens le drapeau de Bâle [334]; le porte-enseigne d'Unterwalden transpercé, le chapelain Erhard Lindenfels, maintenant soldat, arracha la bannière des mains de l'ennemi [335]. Le taureau d'Uri, dont les mugissemens avaient effrayé Charles-le-Téméraire, richement garni d'argent et dont l'origine inconnue remontait à une haute antiquité, se perdit aussi [336]. Couvert de nombreuses blessures, défiguré par la faim, la fatigue et la poussière [337], portant des drapeaux déchirés et sanglans [338], le principal corps d'armée fit son entrée à Milan, sans être vivement poursuivi [339]; le roi respecta tant de bravoure; ses capitaines la contemplèrent avec étonnement [340]. Trivulce, blanchi dans les combats, déclara que les dix-huit batailles auxquelles il avait as-

333 On trouva le drapeau en dépouillant les morts; on le suspendit dans une église de Lyon. *Walser*, 326.

334 *Wurstisen*, 521; *P. Jovius*, *Hist.* I, 314, en parle aussi.

335 *Anshelm.*

336 *Bullinger; Fugger*, 1341. D'après ce dernier, Bernard Schudi de Lindau conquit la vache de Schwyz, et acheta, pour les y joindre, le taureau d'Uri et le veau d'Unterwalden. = Noms des cors de ces trois cantons. C. M.

337 *Arluni.*

338 *Bullinger.*

339 *Anshelm; Bayard.* Ce n'est pas à dire qu'on ne les ait point poursuivis du tout; le roi défendit seulement « qu'on leur donnast la chasse asprement. » *Fleuranges.*

340 *Guicciardini.*

sisté étaient des jeux d'enfans, et celle-ci, une bataille, non pas d'hommes, mais de géants[341].

Dans ces entrefaites la mort sévissait sur le champ de bataille sous toutes les formes. Les Confédérés n'eurent pas tous le bonheur de mourir les armes à la main ou de retourner avec leurs compagnons dans la ville; il resta sur le lieu du carnage des hommes séparés de l'armée, il resta des mourans. Quatre cents Zuricois[342] occupèrent une maison de campagne, la veille encore demeure du duc de Bourbon[343], refusant leur grâce, résolus à vendre chèrement leur vie[344]. Les ennemis les cernèrent avec du canon, de l'infanterie et de la cavalerie, et lancèrent des brandons[345]. Ces braves périrent de morts affreuses, dans des chambres, dans des caves, par les balles, par la chute de murs ou de poutres et par le feu, ou bien en combattant[346]; des Français qui avaient pénétré jusqu'à eux périrent avec eux[347]. Une troupe moins nombreuse fut égorgée dans un petit bois[348]; d'autres, isolés, furent atteints et transpercés par des cavaliers rapides,

341 *Guicciardini*, 855. *Arlani*, 266, dit à peu près la même chose. Trivulce assure que sans l'artillerie les Suisses auraient été vainqueurs.

342 « Qui attaquèrent, mais séparés du reste de l'armée. » *Anshelm.*

343 « Dans une grande cassine. » *Fleuranges*, 202; *Bellay*, 61; *Guicciardini*, 854; *P. Jovii Hist.*, I, 315.

344 Ils ne voulurent pas entendre parler de grâce. *Bellay.*

345 *Fleuranges; Bellay; Hist. du Recouvr.; P. Jovii Hist.*

346 *Bellay; P. Jovii Hist.* Les éditeurs des Mémoires de *Bellay* remarquent dans la note 27, à la page 441, que les Suisses burent du vin de Bourgogne que le duc avait fait amener; comment peuvent-ils interpréter ce fait d'une manière déshonorante pour les Suisses? *P. Jove* nomme comme chef, dans la défense de cette habitation, Trullerey, de Schaffhouse.

347 *Bellay.*

348 *Mocenigo*, 136; *Bellay*, 60.

ou égorgés par des paysans, ou dépouillés jusqu'à la chemise[349]. La terreur des flammes et de la mort saisit le bourgmestre de Rotweil à tel point qu'il en perdit à jamais la raison[350]. Les lansquenets cherchèrent tous les moyens d'assouvir leur vengeance. Ils ouvrirent le corps de l'ammann Püntiner, frottèrent leurs lances avec sa graisse, et firent manger l'avoine à leurs chevaux dans son ventre[351]; ils hachèrent un drapeau conquis et le mêlèrent à leurs alimens[352].

Douze mille morts, dont plus de la moitié étaient Suisses[353], couvraient le champ de bataille; c'est là que le roi de France, non plus distingué par la seule naissance, se fit créer chevalier; il voulut recevoir cet honneur de la main de l'illustre Bayard[354]; ensuite il conféra lui-même la chevalerie[355], fit dire des messes pour les âmes des morts, ordonna des processions solennelles[356] et l'érection d'une chapelle en mémoire de la bataille de Marignan[357].

349 *Schodeler*. Quelques-uns furent tués à coups de fourches.

350 « Il tomba en enfance pour le reste de ses jours. » *Anshelm.*

351 *Anshelm; P. Jovii Hist.*, I, 314.

352 « Les lansquenets avalèrent un étendard vert, haché dans une salade. » *Anshelm.*

353 Les chroniqueurs suisses évaluent leur perte comme suit : *Anshelm*, plus de 6,000; *Schodeler, Campbel* et *Louis Edlibach*, 7,000; *Bullinger*, près de 5,000, et il ajoute que quelques-uns la portent à 7,000. Quant à la perte des Français, *Guicciardini* compte de 5 à 6,000 ; *Mocenigo*, 4,000; *Anshelm* et *Schodeler*, 7,000. Mais *Muratori* dit avec beaucoup de justesse : « Non si speri mai un esatto numero de' morti nelle battaglie, perchè ognuno a misura delle sue passioni l'ingrandisce o sminisce. »

354 *Hist. du Recouvr.*, 425 et suiv.; *Bayard*, 382; *Gaillard*, I, 283, note 2; *P. Jovii Hist.*, I, 316.

355 *Gaillard.*

356 *Guicciardini*, 856; *Mézeray*, II, 903.

357 *Guicciardini; Gaillard.*

Les Milanais rivalisèrent de sollicitude et d'hospitalité envers leurs braves défenseurs [358]; Morone, l'homme le plus influent, demanda qu'on armât tous les citoyens et que l'on fortifiât la ville [359]; le duc et les habitans promirent aux Confédérés de faire leur possible [360]; Schinner se rendit promptement avec François Sforza vers l'Empereur, pour hâter l'arrivée des secours promis depuis longtemps [361]. Mais ni prières ni promesses ne retinrent les vaincus; à la témérité, au mépris de l'ennemi dont ils se targuaient la veille de la bataille [362], avait succédé l'épouvante [363]; une partie se retira dès le vendredi au soir [364]; les autres se rassemblèrent le lendemain devant le château, réclamèrent tumultueusement leur solde [365], puis suivirent avec emportement leurs frères [366], en maudissant le cardinal [367].

Après le départ de l'armée suisse, Maximilien se contenta de défendre le château. Une forte garni-

[358] « Ils avaient établi au bord des rues des boutiques remplies de vin et de pain. » *Schodeler* et d'autres.

[359] *Arluni*, 267.

[360] *Anshelm; Schodeler*.

[361] *Arluni*, 268.

[362] *P. Jovii Hist.*, I, 309.

[363] « L'effroi s'était emparé du peuple. » *Schodeler*.

[364] *Schodeler*.

[365] *P. Jovii Hist.*, I, 316; *Muratori*.

[366] « Séparément et à la hâte. » *Anshelm*.

[367] *Bullinger; Arluni*, 267. = A la suite de la bataille de Marignan, Schinner entendit de la bouche des Suisses tant de reproches et de menaces qu'il jugea prudent de prendre la fuite. Il se rendit auprès de l'Empereur à Inspruck, et le sollicita de faire une nouvelle irruption dans le Milanais. Il écrivit aussi aux Confédérés pour les exciter à la vengeance; mais cette double démarche demeura sans succès. *Collection de manuscrits valaisans*, t. IV, p. 190. C. M.

son, dans laquelle on comptait quinze cents Confédérés[368], des fortifications solides et un approvisionnement suffisant de toutes les nécessités[369] permettaient de soutenir un long siége. Pour ménager les vivres, l'espace et les hommes valides, le commandant suisse Henri Rahn[370], le héros de Dorneck, renvoya du château trois cents blessés et malades; se traînant avec peine, tous furent misérablement massacrés près des fossés de la ville par des soldats et des paysans[371]. Les Milanais, sans espoir d'un secours prochain, inquiétés par des bruits divers[372], députèrent vers le roi pour implorer sa clémence. Il accorda leur grâce, moyennant une contribution de guerre de trois cent mille écus[373], et fit occuper Milan par une division de son armée; lui-même se rendit à Pavie; ses bataillons inondèrent la Lombardie, depuis les rives du Pô jusqu'au pied des Alpes suisses[374].

La nouvelle de la victoire du premier jour était parvenue rapidement en Suisse[375]; mais aux éclats de la

[368] *Recès*, Lucerne, 11 oct. 1515; *Schweizer; Schodeler*: 1,000; *Fleuranges*, 206: 1,200; « Quinze à seize cents. » *Hist. du Recouvr.*, 429.

[369] *Hist. du Recouvr.*, 430; *Guicciardini*, 856; *Muratori*.

[370] *Anshelm* nomme Rodolphe, mais celui-ci retourna à Zurich; *Lettre* n° XXVIII dans nos *Pièces justificatives*; la lettre à Rod. Rahn citée ci-dessus n. 208 est signée: Henri Rahn, ton frère, à Milan.

[371] *Anshelm; Schodeler*. Celui-ci: « Malheur au capitaine infidèle qui fut cause de ce désastre! malheur aussi à celui qui donna un tel conseil! mais malheur surtout à ceux qui ont égorgé des gens misérables, blessés et sans défense! ils se sont fait peu d'honneur. »

[372] *Arluni*, 268.

[373] « Hier. Castellionus demississima oratione victoris iram lenivit. » *P. Jovii Hist.*, I, 317; *Guicciardini; Muratori; Hist. du Recouvr.*, 429; *Bellay*, 62.

[374] *Guicciardini; Muratori; Anshelm*.

[375] La nouvelle, selon *Anshelm*, était parvenue en Suisse en trente



joie succéda la terreur des événemens du lendemain. Après l'abattement et la tristesse s'exhala l'indignation et la colère. Dans le premier sentiment du malheur et de ce qu'exigent l'honneur national et le devoir, la diète prit unanimement les résolutions les plus généreuses : elle promit aux assiégés son secours, ordonna la levée d'une armée considérable, et, quoique souvent trompée, prêta l'oreille aux propositions du pape et de l'Empereur [376]. Mais rien ne s'exécuta ; une dissension violente paralysa tout. Ceux qui avaient assisté à la bataille accusèrent les autres de les avoir abandonnés, contrairement aux traités; ceux-ci reprochaient aux premiers la violation de la parole donnée aux Français [377]. L'irritation mutuelle s'accrut, les reproches s'envenimèrent, et ces honteuses querelles firent perdre de vue la patrie et l'honneur. La diète, réunie de nouveau, ne put arriver à aucune résolution commune. Les uns, pleins d'énergie, voulaient, à l'exemple de la loyauté des aïeux, venger le dommage et la honte, délivrer les assiégés, arracher les blessés aux ennemis, et, avec le secours de Dieu, qui n'abandonne pas la

heures. La lettre d'A. Graf dans Altorf, citée ci-dessus note 269, est du 16 septembre.

[376] *Recès*, Lucerne, 24 septembre. On y lit que l'armée sera nominativement de 30,000 hommes, mais effectivement de 22,000. L'Empereur exigea qu'on lui envoyât une députation à Landeck ; l'évêque de Vérulam porta la parole au nom du pape. Les promesses ultérieures de ce pontife sont renfermées dans une *lettre du cardinal S. Mariæ in Porticu à l'évêque de Vérulam*, Rome, 20 sept., dans *Anshelm ;* le premier, dans une *lettre* d'Inspruck, 29 sept. (*A. Z.* I, 7, 15), fait de plus belles promesses que jamais; un *extrait* de la lettre de Schinner et de Burgo, Inspruck, 26 sept. (*R. S.*), dit que l'Empereur a envoyé à Vérone 3,000 cavaliers et 12,000 fantassins, et qu'il fera la campagne en personne; « jamais S. M. n'a été si ardente et si habile à faire guerroyer. »

[377] *Anshelm ; Bullinger.*



justice, conquérir une plus grande gloire et un plus grand honneur. Mais les autres ne parlaient que de l'impossibilité de la victoire et de la négligence des alliés[378]. On laissa passer l'occasion de reconquérir l'énergie du peuple, la gloire de sa valeur invincible, et de conserver la considération des Suisses libres. Plus de sympathie (tant l'argent français avait endurci les cœurs!), plus de sympathie pour la misère des blessés et des captifs, pour les ombres des héros dont les cadavres insultés, non encore ensevelis[379], restaient exposés sur le champ de bataille à la voracité des oiseaux et des bêtes sauvages et aux injures des Lombards. Cependant Uri, Schwyz et Unterwalden se montrèrent dignes de leurs pères, les fondateurs de la liberté. Ils se réunirent sous leurs bannières, et invitèrent leurs Confédérés à marcher avec eux. Mais ceux-ci, qui précédemment avaient suivi un appel semblable dans une cause injuste ou pour venger la mort de deux messagers, refusèrent de marcher pour une cause juste et pour venger la mort de quelques milliers de leurs confrères[380]. On apprit que Louis de Diessbach avait remis aux Français la ville importante et forte de Domo[381], que les ennemis

[378] « Après bien des menées nuisibles le parti français reprit le dessus. » *Anshelm*, de qui nous avons tiré presque littéralement la plus grande partie de ce récit. Je regrette fort de ne pas posséder le recès de Lucerne, du 6 octobre, selon lui, mais vraisemblablement postérieur à cette date.

[379] Même encore à la diète de *Lucerne*, 19 mai 1517 (*R. S.*). Schwyz se plaint de ce que plusieurs de ceux qui sont morts à la bataille de Milan n'ont pas encore été enterrés.

[380] *Anshelm.*

[381] « Louis de Diessbach resta à Domo avec la réserve; mais on ne fit pas de difficulté de le livrer bientôt aux Français, non sans recevoir d'eux de l'argent. » *Anshelm.*



s'approchaient de Bellinzone[382], que tous les châteaux étaient assaillis, mais mal pourvus d'hommes et de vivres, enfin que le Milanais entier se trouvait dans le plus grand péril[383]. Les résolutions de la diète devinrent de plus en plus incertaines et contradictoires. Les garnisons, dit-on, étant pressées par le besoin, et Milan rempli de Confédérés malades et blessés, il ne fallait pas envoyer une armée considérable, de peur d'une disette de vivres; on déplora les maux occasionnés par les pensions et les enrôlemens illégaux, l'absence de mesures communes, et l'on résolut de revoir les anciennes ordonnances contre ces deux fléaux, de statuer d'aprés l'avis de la majorité, mais sans préjudice des alliances[384].

Cependant l'indignation du peuple allait croissant. Les jeunes hommes les plus considérés de Zurich et des Waldstetten[385], les plus vaillans de la Suisse entière avaient été moissonnés[386]. Mais la mort des victimes

382 Les Français passèrent le Monte Cenere. *Recès*, Lucerne, 11 oct.

383 *Recès*, 11 octobre. *Recès*, Lucerne, 18 oct. *R. Tsch.*, III, 94; *A. Butschelbach à Berne* (*A. S.*). *Les commandans* de Como *à Berne*, 2 oct. Le *préfet* et le *conseil* de Schwyz à Lucerne, 11 oct. *Ch. Mém.*, XXXIII, 89, 103. Du reste, à la fin d'octobre, les châteaux n'étaient pas encore suffisamment munis. *Recès*, Zurich, 6 nov. *R. Tsch.*, III, 96.

384 *Recès*, Lucerne, 11 oct. Il paraît, d'après sa teneur, que l'on n'avait pas encore rapporté la résolution de faire marcher contre la France une armée considérable; quelques cantons seulement avaient-ils réuni leurs troupes? ou bien le recès cité par *Anshelm* est-il postérieur à celui-ci? ou enfin est-ce ici la résolution dont il parle?

385 « L'élite des hommes vigoureux. » *Bullinger*. « Primarii helvetici roboris ductores. » *Arluni*, 267.

386 « Prærepto strenuæ juventutis flore. » *Arluni, Bullinger*. *Soleure*, pour atténuer les reproches faits aux militaires rentrés dans leurs foyers, écrit *à Bale* en décembre 1515 (*M. S.* 12, 116) : « Si nous avions su de quelle attaque il s'agissait, nous ne nous serions pas séparés des autres,



immolées sur les champs de bataille, l'absence de ceux qui gémissaient dans les prisons et les hôpitaux, n'étaient pas les seuls objets de pitié; un grand nombre, rentrés dans leur patrie blessés ou malades, rendaient l'âme en maudissant la perfidie de leurs chefs; au-dessus de tous ces gémissemens dominaient les pleurs des orphelins et des veuves [387]. Tandis que ceux-ci déploraient la perte de leurs amis et de leurs proches et le mauvais état de leur fortune, qu'aucune solde n'avait alimentée [388], les chefs bernois se pavanaient avec l'argent gagné à la guerre. Louis d'Erlach acheta la seigneurie de Spiez et la maison des Bubenberg, à Berne; Albert de Stein, naguère sans fortune, s'enorgueillissait de ses dix mille couronnes, et sa femme se parait d'étoffes d'argent et d'or ainsi que de pierreries [389]. A Kriegstetten, au canton de Soleure, le curé, prêchant sur la corruption des mœurs, dit un jour : « Les Confédérés ont trahi l'ancien duc de Milan et vendu le nouveau [390]. » L'indignation s'accrut contre les trois villes [391] qui s'étaient montrées le plus favorables aux

attendu surtout que nous avons eu dans cette bataille un bon nombre de volontaires et d'autres qui y ont péri. »

387 *Bullinger ; Schweizer ;* celui-ci dit qu'au retour à Zurich, plusieurs des chefs furent portés sur des brancards.

388 « Le simple soldat s'est ruiné à la guerre pendant l'été. » *Recès*, Zurich, 6 novembre.

389 Les deux propriétés achetées par d'Erlach lui coûtèrent 23,000 livres de monnaie bernoise. *Anshelm.*

390 Patron d'église et commissaire. *Berne à Soleure*, 12 oct. 1515. *Ch. Mém.*, XXIII, 109. Malheureusement je n'ai pas pu découvrir le nom de ce brave homme.

391 *Soleure à Bale*, déc. 1515 ; *Bullinger.* Même encore en 1517 on accuse Erni Winkelried d'avoir dit : « Les trois villes ont fait une retraite honteuse, déshonorante ; leurs soldats sont de méchans fuyards. » *Enquête* d'Ulrich Endacher, landammann d'Unterwalden, 4 sept. *Ch.*



négociations et si promptes à battre en retraite. Bien des gens déclarèrent qu'il fallait punir les armes à la main Berne, source de tous les désastres. Cette ville s'unit plus intimement que jamais avec Fribourg et Soleure; on fit des efforts inouïs pour prévenir la guerre civile [392].

Pendant ce temps les Français faisaient de grands progrès en Italie. Par les soins de Pierre Navarro quelques fortifications du château de Milan sautèrent [393]; le zèle de Morone s'éteignit, car il n'arrivait ni secours ni annonce d'un secours [394]; Maximilien Sforza, plein d'angoisses pendant le siége [395], consentit sans peine à la reddition du château, le roi lui assurant une vie commode, exempte de soucis, pour lui l'idéal du bonheur [396]; ensuite il partit pour la France [397]. La garnison suisse

Mém., XXXV, 94. Par le même motif on destitua à Soleure, en juillet 1518, Appenzeller, membre du Petit-Conseil, et Jean Roggenbach, membre du Grand. *P. C. S.*, VII, 69.

392 *Bullinger.*

393 *Bellay; Fleuranges*, 208; *Arluni*, 273; *Anshelm.*

394 *Arluni.*

395 « Ne sçavoit où estre de peur. » *Fleuranges*, 209.

396 « Cujus animo nihil altius insedebat, quam his ocyus molestiis liberari. » *Arluni.*

397 *Capitulation* du 8 oct., dans le *recès* de Lucerne, 18 oct. Il reçut en vertu de ce traité 36,000 écus par an. *Arluni; Fleuranges.* « Ainsi ce duc fut conduit en France sur un âne, comme son père; le roi lui accorda un état de maison et 30,000 francs de pension, qu'il retira jusqu'à sa fin pendant 12 ans. Le père avait de l'esprit et de l'argent, mais il manquait de troupes auxiliaires; le fils avait des troupes auxiliaires, mais il manquait d'esprit et d'argent; tous deux sont devenus, de maîtres serviteurs, de libres prisonniers. » *Anshelm.* « In Gallia Maximilianus, veluti redemtus a gravi servitute otiatur. Melle suavius ei sapit is vitæ modus; juvenis minime natus ad imperium. » *P. Martyr*, dans *Roscoe*,



sortit avec armes et bagages [398]; beaucoup de blessés et de malades furent laissés dans l'état le plus misérable [399]. François Ier fit son entrée à Milan en grande pompe [400], y établit le duc de Bourbon comme gouverneur [401], et se rendit à Bologne auprès du saint-père. Celui-ci, songeant avant tout à sa famille [402], en négociation avec le roi d'abord après la bataille de Marignan [403], maintenant lié avec lui par un traité [404], abandonna ses prétentions sur Parme et Plaisance, en échange d'avantages pour Florence et pour sa famille, et de concert avec le roi il limita les libertés de l'Église

II, 238, note *. « S'inviò alla volta della Francia, con restare in Italia un perpetuo disonore al suo nome. » *Muratori*, X, 95.

398 *Capitulation; Schodeler; Bellay*, 63. Les Suisses défilèrent entre les Français rangés dans le jardin de la ménagerie. *Sch.* dit à cette occasion : « Mieux eût valu qu'ils fussent partis avec les premiers, le bon duc se fût peut-être mieux tiré d'affaire ; mais quand une chose commence de bonne heure à mal tourner, elle a rarement une fin heureuse ; quand on préfère l'argent à la paix, et qu'on fait des promesses qu'on ne tient pas, il n'est pas étonnant que Dieu envoie ses fléaux pour punir l'homme d'avoir mal agi et pour l'éclairer. La conduite que voici n'est-elle pas bien coupable : la veille du jour où les Confédérés attaquèrent le roi, leurs députés étaient auprès de lui, munis de l'ordre de sceller la paix qui avait été conclue dans la matinée à Milan ? »

399 *Recès*, Zurich, 27 novembre 1515, *R. Tsch.*, III, 97. Même encore le 31 mai 1516 (*A. Z.* DLXXIX, 2, 6), Henri Wolf et Henri Hartmeyer, de Zurich, et Simon Tschimon, de Coire, écrivirent aux chefs des Confédérés : « Nous vous supplions d'avoir pitié de nous et de nous tirer de la misère dans laquelle nous gémissons depuis près de huit mois, couchés sans lit, sans paille, dans une prison puante. »

400 Le 14 octobre. *Bellay*, 64; *Fleuranges*, 212 et suiv.; *Arluni*, 275.

401 *Muratori*, X, 95, 97; *Mézeray*, II, 905; *Anshelm*.

402 *Roscoe*, II, 238; *Muratori*, X, 94. Ce dernier dit : « Papa Leone che gia avea decretato di voler essere amico solamente de fortunati. »

403 *Hist. du Recouvr.*; *Guicciardini*, 857; *Muratori*.

404 *Dumont*, IV, I, 214; *Muratori*; *Roscoe*, II, 239 et suiv.



gallicane[405]. Cardona se retirant à Naples[406] et les négociations pour une paix avec les Suisses se présentant sous un jour favorable, François I[er] congédia la plus grande partie de son armée et revint en France[407].

Les plénipotentiaires chargés de négocier la paix s'assemblèrent à Genève. Le duc de Savoie alla au-devant des commissaires suisses et leur fit l'accueil le plus gracieux[408]; mais les délégués français prirent l'attitude de vainqueurs[409]. Les propositions respectives paraissaient inconciliables; à la fin dix cantons se déclarèrent pour la paix et pour le traité de Galérate[410] (12 nov. 1515), et résolurent la convocation d'une diète à Zurich dans le but d'obtenir l'accession des autres et d'échanger les actes[411]. Mais l'issue de la diète ne réalisa pas l'espoir des partisans de la France; l'Empereur venait de reprendre tout son ascendant. Pendant les conférences de Genève Maximilien avait fait aux Confédérés les offres les plus amicales[412],

[405] *Guicciardini*, 863; *Muratori; Hist. du Recouvr.*, 431; *Mézeray*, II, 904; *Roscoe*, II, 256 et suiv.

[406] *Muratori*, X, 95.

[407] *Guicciardini*, 865; *Muratori*, 97; *Hist. du Recouvr.*

[408] *Les députés bernois à Berne*, 3 nov. *Ch. Mém.*, XXXIII, 135. *Recès*, Genève, 29 oct. *R. Tsch.*, III, 95. La date est évidemment fausse.

[409] « Les ambassadeurs français sont sévères, rudes et durs. » *Députés bernois*, 3 nov.

[410] *Dumont*, IV, I, 218 et suiv., donne ce traité de paix en latin avec la date du 7 nov.; faute de posséder la charte originale, je ne puis dire si ce document est authentique. Suivant *Lauffer*, VII, 221, les trois cantons qui n'accédèrent pas étaient *Uri*, *Schwyz* et *Zoug*; mais au lieu de ce dernier, on doit sans doute lire *Zurich*.

[411] *Stettler*, I, 555; *Lauffer*, VII, 220 et suiv.

[412] *Maximilien à Soleure*, Inspruck, 22 octobre. *Ch. Mém.*, XXXIII, 128; *Recès*, Zurich, 6 nov.



soutenu par le cardinal de Sion [413] et par des propositions analogues du roi d'Angleterre; jaloux du bonheur de son rival François Ier, excité par le ressentiment de son favori, le cardinal Wolsey, ce monarque songeait à faire la guerre à la France [414]; il écoutait d'ailleurs favorablement des hommes loyaux, de vrais Suisses, amis de la justice et de la liberté. A l'ouverture de la diète, on adopta de nouveau le convenant de Bade, par lequel on avait interdit les pensions et les présens des monarques, et l'on déclara aux cantons qui demandaient un délai qu'ils n'avaient qu'à suivre leurs idées, mais qu'on ne leur accorderait en diète ni voix ni séance; on menaça les Soleurois de la même exclusion, s'ils ne punissaient pas les partisans de la France et s'ils persévéraient dans leurs mauvaises voies [415]. L'ambassadeur d'Angleterre se présenta ensuite et dit combien la défaite des Confédérés avait affligé son maître; que le roi était dans l'intention de contribuer à venger les pertes et l'honneur de ses amis, et d'attaquer la France avec leur aide; que pour ce dessein argent et soldats étaient tout prêts [416]. L'ambassadeur impérial tint un langage plus énergique : il prémunit les Confédérés contre la perfidie de la France, leur rappela leur devoir de membres de l'Empire, et leur demanda comment ils avaient pu vendre Milan, fief d'Empire, et sacrifier à un prince éloigné un voisin fidèle et utile. « Le sang des victimes de Marignan, »

413 *A. de Stein, Bellay* et *Senser,* banneret, à Berne, 12 déc. (*R. S.*). *Députés bernois à Berne,* 13 déc. *Ch. Mém.*, XXXIII, 160.

414 *Hume*, I, 139 et suiv.

415 *Recès*, Zurich, 27 nov. *R. Tsch.*, III, 97.

416 *Zurich à Soleure*, 17 nov. *Ch. Mém.*, XXXIII, 150, et le *discours* de l'ambassadeur anglais, au moment de la séparation.

continua-t-il, « n'humecte-t-il pas encore le champ » de bataille, criant vengeance? les gémissemens des » captifs, des blessés et des malades, leurs soupirs ar- » rachés par des traitements inhumains ne pénètrent- » ils pas jusqu'à vous? Supposé même qu'on vous » tienne les promesses faites, songez que l'argent est » périssable, mais que *l'honneur ou la honte* d'un » peuple dure à toujours. » Après cela, il leur expliqua l'alliance conclue entre l'Empereur, l'Espagne et l'Angleterre pour la défense commune de leurs États; il les invita d'y accéder, ou, si leur résolution de vivre en paix avec la France était inébranlable, de ne lui fournir du moins aucun secours et de réserver dans la paix l'Empire et la maison d'Autriche. A la fin, il énuméra une fois encore les avantages de l'alliance proposée, demanda une réponse catégorique et fit entendre que si l'on offensait l'Empereur, il pourrait défendre l'exportation des grains pour la Suisse [417].

Son discours fit une impression profonde. Les seuls cantons qui persistèrent dans les promesses faites dans la conférence de Genève étaient Berne, Lucerne, le Haut-Unterwalden, Zoug, Fribourg et Soleure; Zurich prétexta qu'il n'avait point encore de réponse de ses communes; Uri et Grisons se bornaient à écouter; Glaris, Bâle et Schaffhouse voulaient voter avec la majorité; Schwyz, le Bas-Unterwalden et Saint-Gall acceptaient la paix, mais non pas l'alliance [418]. La diète se sépara.

Le docteur Reichenbach, représentant de l'Empe-

[417] *Proposition* de l'ambassadeur impérial dans le *recès* cité.

[418] *Recès* du 27 nov. « Aucune exhortation ne faisait plus d'impression sur les Confédérés, aucun motif ni de louange, ni d'honneur, ni de religion; consolations ni promesses ne servaient de rien; ce tonneau n'avait plus ni fond, ni cercles, et les douves se séparaient. » *Anshelm.*



reur [419], et le cardinal de Sion [420] tentèrent d'obtenir en travaillant le peuple ce qu'ils n'avaient pu obtenir des gouvernemens. Le bruit incessamment renouvelé de la corruption employée pendant la dernière campagne favorisa leurs intrigues et leurs artifices. Le peuple mobile des bords du lac de Zurich, jaloux de sa liberté, encore attristé par un si grand désastre, privé de l'espoir de se venger [421], prêta l'oreille à Gaspard Bæchli de Wædenschwyl lorsqu'il raconta la honteuse trahison des chefs les plus considérés et la part qu'il y avait prise. En présence des juges Bæchli confessa que pendant la dernière campagne il s'était engagé par serment, de concert avec plusieurs autres, à éloigner les troupes de la montagne pour faciliter l'entrée des Français dans le pays; il nomma comme chefs de ce complot Albert de Stein, Louis de Diessbach et Louis d'Erlach [422], outre un bon nombre de complices dans les cantons de Berne, de Schwyz, de Bâle et d'Appenzell [423]. Bæchli fut mis à mort sur-le-champ, et l'on ne fit aucune enquête ultérieure [424]. Cette circons-

419 *Soleure aux baillis*, 15 déc. *M. S.* 12, 118; *Députés bernois*, 13 déc.

420 *A. de Stein, May* et *Senser*, 12 déc. Dans cet écrit on accuse aussi « le prêtre déshonoré messire Diebold Schilling de Lucerne. » *Députés bernois*, 13 déc.

421 *Bullinger; Schweizer.*

422 *Aveu de Bæchli. A. Z.* LXVIII, 4, 17.

423 *Anshelm.*

424 Suivant *Bullinger* et *Schweizer*, ce sont les paysans qui ordonnent l'enquête et l'exécution; suivant *Anshelm*, c'est le gouvernement. A. dit que Bæchli se rendit coupable de divulgations si grossières qu'il fallut l'exécuter, et, bien qu'il nommât des complices, on ne put découvrir quoi que ce soit, sinon que tous invoquaient à bon droit la justice, et que lui seul avait ordonné et payé les jugemens. »



tance aggrava le soupçon, augmenta l'irritation du peuple.

Le 10 décembre le tocsin retentit le long des deux rives du lac de Zurich ; des milliers de gens armés arrivèrent de toutes les parties du canton [425] devant la ville [426]. Les bourgmestres Roïst et Schmid, ainsi que l'évêque de Constance, qui se trouvait à Zurich, sortirent à cheval pour engager cette multitude à rentrer dans ses foyers ; celle-ci refusa, déclarant qu'elle ne demandait que le respect pour la loi et la punition des traîtres [427]. Le gouvernement fit de belles promesses, ouvrit les portes, emprisonna les accusés Conrad Engelhard, Pierre Füssli, Setzstab, Kienast, Haldenstein et d'autres ; les frères Rodolphe et Henri Rahn prirent la fuite [428]. Lorsqu'on eut commencé l'enquête en présence des délégués des Cantons et de ceux de la campagne [429] et qu'on eut promis aux campagnards de payer tous les frais du trésor de la ville, ils retournèrent chez eux [430]. Leurs commissaires n'obtinrent pas

[425] La seule paroisse de Kirchberg ne voulut y prendre aucune part. *Schweizer.*

[426] *Bullinger ; Schweizer.*

[427] *A. de Stein, May* et *Senser*, 12 déc.; *Bullinger ; Schweizer.*

[428] *P. Hébolt à Soleure. Ch. Mém.*, XXXIII, 154 ; *P. C. Z.*, 12 déc. *Bullinger ; Schweizer.*

[429] *P. C. Z.*, 14 déc.; *Schweizer.*

[430] *Bullinger ; Schweizer.* Les campagnards mangèrent dans les boutiques de la ville tous les pains d'épices préparés en quantité à cette époque de l'année pour des étrennes. De là le nom que les citadins donnèrent à ce soulèvement de *guerre des tentes d'abeilles* ou *guerre des pains d'épices.* Quelque temps après deux paysans des bords du lac, venus à la ville avec du vin, pour payer des intérêts, raillèrent un pauvre bourgeois en lui demandant pourquoi il n'avait point préparé de vase. Il leur répondit qu'ils devaient aller d'abord vers madame Foüsin sous Tillenen (la plus célèbre marchande) pour lui acquitter les pains d'épices qu'on

sans peine qu'on procédât avec vigueur; les membres du gouvernement en appelaient toujours aux franchises de leur ville [431]; à la fin Setzstab, Kienast et Haldenstein, qui avouèrent des actes de corruption pécuniaire, furent destitués de leurs honneurs et condamnés à des amendes [432]; toutefois ils recouvrèrent bientôt leurs emplois [433]. La diète tranquillisa les accusés des autres cantons; elle déclara « vouloir admettre que » Bæchli, naguère puni du dernier supplice, avait fait » tort à lui-même et à d'autres [434]. »

Les événemens de Zurich excitèrent l'attention de toute la Suisse et de grands mouvemens, surtout dans le canton de Berne. Les communes de l'Argovie et du Sibenthal écrivirent aux autorités de la ville « qu'elles prissent garde à ne pas se laisser duper par le roi de France, comme déjà il était arrivé; qu'ils reconnaissaient pour leur souverain, non le duc de Savoie, mais la bourgeoisie de Berne, et qu'ils demandaient que les résolutions communes fussent prises en commun par la Confédération. » Thoune recommanda vivement la révision du procès de Bæchli, « afin de tranquilliser cette commune [435]. » Mais sans succès; les

lui avait mangés pendant le soulèvement, mais non payés; qu'en attendant il préparerait un vase.

[431] *P. C. Z.* Les 14, 18 et 20 décembre. On lit à la date du 20 : « Les forains (paysans), puisque nos seigneurs (de la ville) font cause commune avec eux, les prient de prendre cette affaire en sérieuse considération, *car on sait que quelques-uns ont reçu de l'argent.* »

[432] *P. C. Z.*, 24 déc.

[433] *Bullinger; Schweizer.*

[434] *Recès*, Berne, 14 janvier 1516.

[435] *Anshelm; Stettler*, I, 557. Celui-ci, parlant des communes, dit : « Elles demandèrent qu'on demeurât inébranlablement uni à la Confédération et qu'on ne permît aucune séparation en matière de délibérations communes. »



mécontens n'obtinrent que de vaines promesses [436].

Malgré ces orages qui révélaient bien des vérités, dévoilaient les côtés faibles et faisaient connaître au peuple ses droits et ses forces, les partisans des Français approchaient toujours plus de leur but. Ils firent comprendre aux gouvernans la nécessité de leur union, le danger de leurs dissentimens en présence de l'insubordination et de la colère du peuple. Les propositions flatteuses des Français trouvèrent plus d'accès dans les esprits; Uri et Schwyz seuls ne se laissèrent pas ébranler. Au mois de janvier (le 14) de l'an 1516, alors que l'ambassadeur anglais exerçait encore beaucoup d'influence, les envoyés de la France exposèrent à la diète, à Berne, « que le roi, cédant aux supplications de sa mère, paierait aux cantons signataires de la paix leur part des sommes stipulées, et rendrait la liberté à leurs concitoyens prisonniers [437]. » Huit cantons se prononcèrent aussitôt en faveur de la paix, et emportés par l'amour des écus sonnans ils promirent aussi le consentement des autres [438], dont les représentans ne dédaignèrent pas les présens offerts par les Français [439]. Aussitôt des délégués se rendirent à Ge-

436 « Berne dut employer beaucoup d'intelligence et de peine. » *Anshelm.* « La ville de Berne eut à se défendre de nouveau contre l'impétuosité d'un torrent menaçant et sauvage. » *Stettler.*

437 *Recès,* Lucerne, 24 déc. *R. Tsch.*, III, 102.

438 *Recès,* Berne, 14 janvier 1516. *R. S.* Les huit cantons écrivirent aux cinq qui n'avaient droit d'assister que comme auditeurs : « Nous avons donné notre parole et notre autorisation pour vous, dans l'intérêt de notre honneur, du repos et de la concorde, vu que ceux qui nous ont impliqués dans une nouvelle guerre nous ont abandonnés dans notre embarras, ont manqué à leurs promesses et nous ont causé du dommage dans nos corps, nos biens et notre honneur, etc. »

439 Chaque député reçut 100 couronnes. *Schweizer.*



nève pour recevoir l'argent promis, deux cent mille couronnes[440]. Lorsqu'il fut amené à Berne (février), au milieu d'un cortége de députés, de cavaliers et de fantassins, le bruit des trompettes et des fifres, le roulement des tambours, les cris de joie de la multitude remplirent les airs; mais ils ne purent étouffer les plaintes des hommes de bien à qui la triste situation de la patrie arrachait des pleurs et des soupirs[441].

Dans une diète assemblée à Schwyz, les cinq Cantons venaient de repousser l'invitation d'accepter la paix avec la France[442], lorsque de nouveau retentit un cri de guerre. L'Empereur, tiré de son apathie et soutenu par l'argent de l'Angleterre[443], fit des préparatifs sérieux pour la conquête de Milan. Il pénétra en Italie par Vérone avec une armée de trente mille hommes, parmi lesquels on comptait dix mille Suisses commandés par Jacques Stapfer (mars 1516)[444]. Le duc de Bourbon ne fit pas de résistance; avec l'autorisation de Léon et en dépit du traité avec François Ier qui subsistait encore, les troupes du pape se réunirent à celles de l'Empereur; à Milan régnait une fermentation

[440] De Berne, de Fribourg et de Soleure; ils reçurent l'argent le 23 janvier. *Lettre* des députés du 24 janvier. *Ch. Mém.*, XXXIV, 14.

[441] *Anshelm; Schweizer.* Le premier: « Ils furent amenés à la ville en grande pompe, dans des voitures couvertes, ce qui fit une fête publique; néanmoins beaucoup de gens s'écriaient en se lamentant: « Hélas! hélas! que Dieu ait pitié de nous! voilà nos morts de Milan; que le diable emporte les Français et leur argent! Hélas! où sont les vieux et loyaux Confédérés? »

[442] *Schweizer.*

[443] *Hume*, I, 141; *Stettler*, I, 559.

[444] *Schweizer; Stettler; Muratori; Roscoe*, X, 99. D'après le premier, les cinq cantons avaient accordé l'autorisation de s'enrôler sous les drapeaux de l'Empereur; mais beaucoup de militaires des autres cantons s'enrôlèrent aussi.



sourde ; les Français songeaient à repasser les Alpes. Mais Maximilien ne profita pas de cette belle occasion, il perdit son temps à des siéges, et lorsqu'à la fin il s'approcha de Milan, son argent était épuisé et l'armée française considérablement grossie par des troupes suisses ; craignant alors une trahison, l'Empereur repartit aussitôt [445].

Cette expédition, mollement conduite, affaiblit en Suisse le crédit de l'Empereur ; les cinq cantons n'en persistèrent pas moins dans leur refus, et beaucoup d'hommes considérés, dans leur attachement à la cause impériale ; les vrais confédérés espéraient aussi l'abolition du honteux service étranger [446]. Ils se réjouirent en voyant de nouveau réunis les députés des treize cantons qui avaient siégé en deux diètes séparées [447] ; en même temps arriva un chambellan de Maximilien Sforza, avec une lettre amicale de son maître ; elle exhortait les Suisses à la concorde et à la paix avec le noble et généreux roi de France [448]. Mais une si belle

[445] *Guicciardini*, 870 et suiv. ; *Muratori ; Roscoe*, II, 275 et suiv. *Mézeray*, II, 905 et suiv. ; *Anshelm ; Stettler*, I, 559 et suiv. *Fugger*, 1343. Quelques-uns de ces historiens racontent que l'Empereur vit en songe l'archiduc Léopold d'Autriche et le duc Charles de Bourgogne, tous deux tués par les Suisses, et qu'ils lui annoncèrent un malheur.

[446] « La discorde régnant partout, en sorte que l'un est du parti français, l'autre du parti autrichien, les députés inviteront leurs cantons à faire cesser ce désordre, afin que chacun ne soit plus que Confédéré. » *Recès*, Zurich, 7 juillet 1516. *R. S.*

[447] A la diète de *Bade* le 3 juin, à celle de Lucerne le 23. *R. S. ; Schweizer.*

[448] *Lettre de Sforza, proposition de Molzans*, et *lettre aux bourgmestres* Schmid, Roïst et Wyss ; on lit dans cette dernière, du 16 juin : « Il dépend maintenant de vous trois de rétablir la paix dans toute la chrétienté ; » elle se trouve aux *A. Z.*, LXVIII, 4, 1. Sforza écrit : « Je vous prie instamment, et même plus que moi ou mon délégué ne pouvons



illusion s'évanouit bientôt; dans les diètes on n'entendait que reproches; les cantons forestiers refusaient absolument de céder les bailliages italiens [449]; la diète générale ne se divisa pas seulement en deux autres, des chefs de parti formaient encore des assemblées à part [450].

François Ier, convaincu plus que jamais par les derniers événemens de l'importance de l'amitié des Suisses, leur offrit Lugano et Locarno [451]. Mais cela ne diminua point l'influence des ambassadeurs du pape, de l'Empereur et du roi d'Angleterre [452]; les rapports des deux diètes n'en devinrent, au contraire, que plus dangereux. D'autres moyens remplacèrent l'art de la persuasion employé jusqu'alors pour les rapprocher. Les cinq cantons requirent leurs confédérés de paraître devant eux; ceux-ci ne se présentant pas, ils leur envoyèrent des délégués pour les détourner de l'alliance française [453]; les huit cantons leur firent en commun et par écrit une réponse violente [454]. Des circonstances extérieures compliquèrent encore cette si-

dire, d'être et de demeurer en bonne amitié et union avec Sa Majesté ; je vous dis en toute vérité que si vous connaissiez Sa Majesté aussi bien que moi, vous désireriez vivement d'en faire votre ami, car c'est un prince grand et puissant comme vous savez, et auprès de qui vous trouverez plus d'honneur et de profit qu'auprès d'aucun autre; *car S. M. est libre, libérale et fidèle à tenir ses engagemens.* »

449 *Urs Ruchti à Soleure*, Bade, 6 juin. *Ch. Mém.*, XXXIV, 89.

450 *Recès*, Zurich, 10 sept. *R. S.*

451 *Recès*, Berne, 1er juillet. *R. S.*

452 *Recès*, Zurich, 26 août. *R. S.* L'ambassadeur anglais figure encore le 16 octobre. *Recès*, Zurich. *R. S.*

453 *Recès*, Zurich, 11 août. *R. S.*

454 « Attendu que la réponse faite par écrit a été vive, et qu'il n'a pas été d'usage parmi nous jusqu'à présent de répondre ainsi au nom de tous. » *Recès*, Zurich, 26 août.



tuation embarrassée à laquelle on ne voyait point d'issue. L'Empereur fit sa paix avec la France[455], et chercha dès lors à persuader aux Confédérés d'accepter le traité de Genève[456]. On reprit les négociations; la convention de Genève fut annulée[457], et à la fin on conclut à Fribourg, le 29 novembre 1516, une *paix perpétuelle*[458]. Ce traité[459], jusqu'à nos jours base de toutes les conventions de la Suisse avec la France, rétablissait la paix et la bonne harmonie entre le roi de France et les treize cantons, y compris leurs alliés dans les limites de la Suisse, ainsi que les Grisons. François Ier promit aux Confédérés, outre les sommes déjà payées, cinq cent mille couronnes pour les frais des expéditions d'Italie et de Dijon, en outre une contri-

455 *Muratori*, X, 105; *Mézeray*, II, 907. *Schweizer*.

456 *Lettre de l'Empereur à Zurich*, du 7 octobre 1516. *A. Z.*, I, 7, 23.

457 Dans le *recès* de Berne, 4 août (*R. S.*), on voit déjà une proposition dans ce sens de la part de la France.

458 Cette épithète flatteuse est employée pour la première fois par les négociateurs de Savoie dans le recès de Berne, 24 avril 1514. = Nous lisons au sujet de ce traité dans les *Mémoires historiques sur la maison royale de Savoie* par M. le marquis *Costa de Beauregard*, t. I, p. 303 : « Pierre de Lambert, seigneur de la Croix, président de la chambre des comptes de Savoie, fut médiateur au nom du duc, son maître, entre les députés français et ceux des Cantons, pour cet important traité appelé *la paix perpétuelle*, parce que le corps helvétique n'a jamais varié, depuis lors, dans son attachement à la couronne de France. Les Suisses donnèrent dans cette occasion une singulière marque d'orgueil national; ils refusèrent d'envoyer leurs députés dans une ville de France, et exigèrent que le congrès se tînt sur leur territoire, et que le traité fût rédigé en allemand. Fribourg fut désigné pour le lieu des assemblées, et les négociations du ministre savoyard furent couronnées d'un plein succès. » C. M.

459 La rédaction la plus complète en allemand est dans le *Nouveau Musée Suisse*, Ie année, p. 241 et suiv.



bution annuelle de deux mille francs à chaque canton et au Valais, aux autres alliés ensemble deux mille francs par an. Le roi consentit d'ailleurs à céder Bellinzone aux trois Waldstetten; à tous les cantons réunis, les seigneuries de Lugano, de Locarno, de Mendrisio, de Valmaggia, de la Valteline et de Chiavenne, à moins qu'ils ne préférassent à la possession de ces provinces une somme de trois cent mille couronnes. Les Confédérés obtinrent aussi la confirmation de leurs franchises commerciales en France et le renouvellement de leurs relations avantageuses avec le Milanais. On convint que les différends entre les deux États ou entre l'un d'eux et des militaires qui auraient à faire des réclamations, ou encore entre des particuliers des deux pays, seraient jugés par des tribunaux d'arbitres, dont le traité de paix déterminait la composition et le mode de procéder[460].

La paix avec la France ne rétablit qu'imparfaitement la concorde au sein de la Suisse. Bien des hommes puissans tenaient moins à la bonne intelligence avec le roi qu'à la conservation des pensions et de la solde, et pour cela il fallait une alliance. Mais, au lieu de prêter l'oreille à de semblables propositions, Zurich et Schwyz refusèrent les pensions promises dans le traité de paix, et demandèrent derechef la proscription de

[460] Suivant le *recès* de Fribourg du 18 octobre (*R. S.*), ou plutôt du 28 novembre, car la date est évidemment fausse, Pierre Falk, avoyer de Fribourg, et l'ammann Schwarzmourer de Zoug furent envoyés vers le roi de France pour faire sceller le traité de paix. *Stettler*, I, 565, parle de la réception magnifique qu'on leur fit à la cour, et de la mort de tous deux qui eut lieu bientôt après par l'effet du poison, à ce que l'on présume. Leur rapport au gouvernement est du 21 avril 1517. *Recès*, Lucerne. *R. S.*



cette source de tant de maux [461]. Les cinq cantons prétendirent que les bailliages italiens leur appartenaient exclusivement, vu que les autres y avaient renoncé; lorsqu'ils n'en purent refuser plus longtemps la remise, afin de prévenir des dangers, comme ils disaient, ils firent raser le château de Lugano [462]. L'administration demeura la même qu'auparavant.

Des discussions diverses, conséquences de la guerre, alimentaient l'esprit de parti et les flammes de la discorde. En Valais, George Auf der Flüh, longtemps mis au ban et prisonnier à Rome, maintenant de retour, avait dressé la Mazze contre le cardinal de Sion [463]. La diète suisse, dont Schinner invoqua l'assistance, cita les parties devant son tribunal [464]. Tandis qu'elles tardaient à comparaître, il se forma dans le Valais un troisième parti qui proclama la paix du pays, bannit Schinner et Auf der Flüh, et confisqua leurs biens [465]. Le cardinal pouvait compter sur l'appui du pape, de l'Empereur et des Confédérés; mais, ayant perdu par sa faute la faveur de ses compatriotes à l'occasion d'une campagne dans le Milanais, sa situation ne s'améliora point. Schinner et son antagoniste

[461] Les députés de Zurich font la proposition suivante : « Puisque notre Seigneur Dieu nous a tous fait passer de la discorde dans laquelle nous avons vécu depuis quelque temps *à une paix divine et honorable*, il nous semble très-utile et nécessaire d'écarter tout ce qui pourrait nous causer de nouveaux embarras; nous croyons en particulier qu'on devrait adopter partout les décrets de la diète de Bade, qui ont été débattus dans mainte diète, si souvent et si longuement. » *Recès de Fribourg* cité ci-dessus et *Stettler*, I, 566.

[462] *Anshelm.*

[463] *Recès*, Lucerne, 28 juillet 1517. *R. S. Schweizer*; *Stettler*, I, 570 et suiv.

[464] *Recès*, Lucerne, 28 juillet.

[465] *Stettler.*

ne revirent pas leur patrie ; ils moururent l'un à Rome[466], l'autre à Vevey, au Pays-de-Vaud[467].

Deux affaires moins importantes occupèrent longtemps la diète. Pendant la dernière campagne, des militaires de Fribourg et de Soleure avaient arrêté près d'Ivrée quatorze mulets et enlevé comme bonne prise une partie des étoffes de soie brochées d'or et d'argent qui formaient leur charge[468]. Les propriétaires, négocians de Lucques, se plaignirent de cette violence

[466] *Schweizer.* Il prétend que Schinner mourut empoisonné lors de l'élection d'Adrien VI, pour qui l'on craignait sa rivalité. = Les faits suivans, que nous tirons de la *Collection de manuscrits valaisans*, mise à notre disposition, contredisent l'assertion de Schweizer. Léon X mourut au mois de décembre 1521. Adrien VI fut élu le 9 janvier 1522, et son couronnement eut lieu au mois d'août. Schinner, qui s'était rendu au conclave, assista au couronnement du nouveau pape, et ne fut pas moins en faveur auprès d'Adrien qu'il l'avait été auprès de Jules II et de Léon X, et le chanoine valaisan Briquet assure même qu'on avait de son temps des lettres écrites de Rome par le cardinal à ses partisans en Valais, dans l'intervalle entre l'élection d'Adrien et son couronnement. Il resta dans la capitale du monde catholique toute cette année-là jusqu'à sa mort. « Enfin, » lisons-nous dans la relation manuscrite, « excédé de travaux, et peut-être miné par les remords, les soucis et les chagrins que son administration peu circonspecte comme prince et comme évêque du Valais pouvait lui causer, il finit à Rome sa brillante mais orageuse carrière, le 30 septembre 1522, *non plane senex,* dit *Paul Jove,* laissant un grand nom, mais peu de fortune à sa famille, à ce qu'il paraît. Il fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie *de Anima,* affectée à la nation germanique. On ne dit point si les Romains et les Allemands y ont élevé quelque monument à sa mémoire et y ont gravé quelque épitaphe. S'ils ne l'ont pas fait, c'est une noire ingratitude de leur part, car il avait bien mérité au moins ce faible témoignage de leur reconnaissance. » La vie de Schinner serait un admirable sujet de monographie historique, mais elle exigerait bien des recherches. C. M.

[467] *Anshelm.*

[468] *Soleure à Berne,* 20 juillet 1515 ; aux baillis, 25 mars 1516. *M. S.,* 12, 74, 126 ; *Anshelm.*



et demandèrent des indemnités [469]. Les gouvernemens refusèrent d'intervenir dans une affaire tout individuelle [470]; il était difficile de découvrir les coupables [471]; d'ailleurs les objets enlevés, dont les marchands réclamaient la valeur totale, avaient été vendus à vil prix [472]. Les délégués de la république de Lucques s'adressèrent à Fribourg, à Soleure, à la Confédération [473]; mais les villes n'écoutèrent pas les avertissemens de la diète [474] et de l'évêque de Lausanne [475]; l'indemnité ne fut payée [476] qu'à la suite de la publication de l'excommunication papale, dont la

[469] « *Vexillifer et Justitiæ* populi et Communis *Luccensis Gubernatoribus* ac Communi *Saturni*, 11 déc. 1515. *Ch. Mém.*, XXXIII, 155. Ce sont proprement des pleins-pouvoirs pour les députés *Sanctuccius de Sanctucciis* et *Michaël Balbanus*; ils écrivent à *Soleure* à la date du 27 mars 1516 (*Ch. Mém.*, XXXIV, 71); ils disent dans l'introduction : « Helvetii quorum fama apud nos ita prædicatum, ut in reddendo unicuique suum, superent omnes alias nationes Christianorum. » Avant la diète ils parurent pour la première fois le 30 janvier. *Recès*, Berne. *R. S.*

[470] *Soleure aux députés à Lucques*, 29 mars 1516. *M. S.* 12, 131. En apprenant ce fait *Soleure* avait aussitôt (22 juillet *M. S.* 12, 76) écrit *aux siens en campagne*, de forcer les coupables à payer des indemnités.

[471] *P. C. S.* 21 août 1516; VI, 289.

[472] Quatre ballots se trouvaient encore à Ivrée au mois de mars 1516. *Recès*, Lucerne, 4 mars. *R. S.* Le *Recès* de Berne, 4 août 1516, renferme la décision que Fribourg et Soleure paieront 8,000 couronnes d'indemnités.

[473] Voyez ci-dessus, note 469; ils se présentèrent encore le 4 et le 13 mars, le 3 juin, etc.

[474] « On a enjoint aux députés de Fribourg et de Soleure de recommander cet intérêt à leurs gouvernemens d'une manière si sérieuse et si pressante qu'ils indemnisent suffisamment les braves gens de Lucques pour les marchandises enlevées. » *Recès*, Zurich, 13 mars 1516. *R. S.*

[475] *P. C. S.*, 22 septembre 1516, VI, 298. *L'évêque de Lausanne à Berne*, 23 mars 1517. *R. S.*

[476] Soleure fut appuyé par Barthélemi May, que nous connaissons déjà. *M. S.*, 12, 186, et souvent ailleurs.



bulle offrait aux yeux la représentation de guerriers tenant des étoffes de soie dans leurs mains et brûlant au fond des enfers[477].

Dans le temps même où les plus coupables échappaient à une juste punition, l'avoyer de Soleure *Daniel Babenberger* était puni malgré son innocence. Cet homme considéré[478], chef des Confédérés au Bruderholz, dans les diètes, à la conclusion des traités de paix et dans les affaires de sa ville natale[479], un des premiers personnages de la Suisse, connu même de plusieurs princes[480], fut accusé de trahison[481], et l'on donna l'ordre de l'arrêter[482]. Babenberg s'enfuit, mais il fit la déclaration que « lorsqu'à la diète de Lucerne » tout le monde désirait la paix et que quelques-uns » dirent combien un médiateur serait avantageux, il » s'était décidé à se rendre auprès du duc de Savoie, » qu'il connaissait, pour le supplier de se charger du » rôle de médiateur. Qu'il avait fait cette démarche » publiquement, en homme loyal, et n'avait mérité » par là aucune punition; que loin de craindre une

477 *Lettre* de Soleure, 20 mars 1517. *M. S.*, 12, 165; *Anshelm.*

478 Son père *Henri Burkhard de Bamberg*, alors souvent appelé *Babenberg*, devint, en 1440, bourgeois de Soleure, d'après le *Registre des bourgeois de S.*, n° 1, f° 20. Lui-même, le dimanche avant la St.-Jean, 1478. *P. C. S.*, II, 329.

479 Il fut présent à la stipulation des traités de paix de Bâle et de Dijon et à l'installation de Maximilien Sforza, etc.

480 En 1507, lorsqu'il se rendit en France pour soigner les intérêts du gentilhomme Jean de Roll, Soleure le recommanda au roi. *M. S.*, 9, 348. Au mois d'octobre 1514 Soleure le délégua vers l'Empereur. *M. S.*, II, 200.

481 On disait qu'à l'époque de la bataille de Marignan il se rendit vers le roi, qu'on le vit sur le Saint-Bernard, etc. *D. Babenberg à Soleure*, 11 nov. 1515. *Ch. Mém.*, XXXIII, 140.

482 *Recès*, Genève, 29 octobre 1515.



» enquête impartiale et rigoureuse, il osait la deman-» der[483]. » La diète ne décida rien. Après quatorze mois d'absence, Babenberg adressa à tous les Cantons une lettre de recommandation du duc de Savoie[484], demanda une décision juridique, et se rendit à Berne pour se justifier[485]. La justification n'eut pas lieu. Ses amis, inquiets, lui déconseillèrent cette démarche[486]. Il rentra en France, et bientôt la mort[487] lui prépara un sort plus heureux, mais à sa femme et à ses enfans un sort bien triste[488]. Sans être exempt des défauts de ses contemporains[489], Babenberg appartenait à leur élite, plein d'énergie et de feu[490], richement doué de ta-

[483] *D. Babenberg à Soleure*, 18 octobre. *Ch. Mém.*, XXXIV, 117; *le même*, 11 nov. *Recès*, Fribourg, 27 sept. 1516. *M. S.*

[484] *Lucerne à D. Babenberg*, 4 janv. 1517. *Ch. Mém.* XXXV, 3.

[485] *Lucerne à Babenberg*, 4 janv.; *Fribourg à Soleure*, 12 janv. *Ch. Mém.*, XXXV, 5.

[486] *P. Hébolt à Soleure*, 20 janv. 1517. *Ch. Mém.*, XXXV, 7.

[487] Il écrivit de Lyon à sa femme le 28 févr. 1517. *Ch. Mém.*, XXXV, 22. Il est fait mention des héritiers de feu *Babenberg* à la date du 23 févr. 1518. *P. C. S.*, VII, 39.

[488] A la date du 22 janvier 1519, Soleure engage le couvent de Gottstatt à recevoir les fils de Babenberg pour les joyaux qui seuls leur sont restés. *M. S.*, 12, 397.

[489] Parmi ces vices je place en première ligne la vénalité et la mauvaise économie. Babenberg pécha peu au premier égard, mais beaucoup au second. Il resta débiteur de la ville pour la plupart des administrations qui lui furent confiées; il ne prit guère soin non plus de deux orphelins, du nom de Grünenzweig, dont il était le tuteur.

[490] Babenberg, encore jeune homme, attaqua, l'épée à la main, le chanoine Rodolphe de Spiegelberg, qui, sortant de nuit d'un cabaret avec son camarade Jean Egli, voulut emmener une fille avec lui: « Prêtre, lui dit-il, tu renonceras aux filles, ou tu avaleras un morceau indigeste. » *P. C. S.*, jeudi avant Judica 1468, I, 365. Babenberg, s'étant pris de querelle avec le Conseil, partit à cheval sans avoir le temps de mettre ses bottes. *M. S.*, 9, 180. Voyez aussi les *lettres* n° X et XI dans nos pièces justificatives.

lens[491], et non sans culture[492]. L'intérêt vif et universel que l'on prit à son sort[493], et le témoignage souvent rendu à sa droiture[494] lui offrirent la plus belle des consolations.

[491] Preuve en soient les nombreux offices qu'il remplit dans les affaires de la guerre et de la paix.

[492] Son écriture et son style sont assez remarquables pour un temps où peu de personnes savaient écrire.

[493] « S'il se pouvait sans danger pour vous, nous aimerions mieux que vous fussiez ici que hors du pays. Nous ne connaissons personne à la ville ni à la campagne qui se réjouisse de votre absence ou désire vous attaquer dans vos biens. » *Soleure à D. Babenberg*, 29 janv. 1516. *M. S.*, 12, 66; Aussi la *lettre* de Lucerne citée n. 484.

[494] « Nous l'estimons comme un homme honnête et loyal, qui n'avait d'autre désir que de voir une paix honorable entre le roi de France et les Confédérés..... Ce désir provenait des excellentes intentions du vieillard. » *Unterwalden-le-Haut à Soleure*, 11 déc. 1516. *Ch. Mém.*, XXXIV, 187. Personne ne doute de son honnêteté, écrit *Lucerne à D. Babenberg*, 4 janvier; d'autres de même.



CHAPITRE V.

CONSTITUTIONS, ORGANISATION FÉDÉRALE; CULTE; SYSTÈME MILITAIRE; CONNAISSANCES; MOEURS DES ANCIENS CONFÉDÉRÉS.

Coup-d'œil sur l'histoire de l'humanité.— Les Confédérés.— Leurs *constitutions :* réceptions de bourgeois; le pouvoir suprême dans les communes; Grand et Petit Conseil; tribunaux; lois; ordonnances; corporations. — *Organisation fédérale* mieux déterminée par le convenant de Stanz; l'Empereur; les diètes; les seigneuries. —*Culte :* Dieu dans la sainte-cène; églises; saints; jours de fête; pélerinage; le diable; sorcières. — *Système militaire :* levées; solde; armement; divisions; la commune; assermentation; marche; attaque; retour; siéges. — *Connaissances* bornées : droit; médecine; théologie; établissemens d'éducation; université de Bâle; bourses à Paris et à Pavie; écrivains suisses; livres; chants. — *Mœurs :* le pays; température; grêle; ouragans; inondation près de Bellinzone; villes; maisons; appartemens; nourriture; habillement; occupations; diversité de conditions; franchise et abandon; langage; manière de gouverner; ecclésiastiques; bains; maisons publiques; divertissemens; le tir de Zurich en 1504; frère Fritschi. — Décadence générale amenée par la guerre; gouverneurs; prêtres; changement dans les habitations, la nourriture et les habillemens; le peuple. — Les bains de Bade; la peste. — Conclusion.

L'eau, l'air et la terre fourmillent d'une immense variété de créatures vivantes, quelques-unes remarquables par leur beauté, d'autres par leur force, la plupart pourvues de moyens de défense et d'un vête-

ment naturel, dirigées par l'instinct, trouvant sans peine leur nourriture et un abri contre la froidure et la chaleur. L'*homme* seul croit voir dans la nature une marâtre, et, pauvre, nu, pendant des années faible et craintif, a besoin d'un secours étranger. Mais mille nobles forces dorment dans son sein; prête à le transformer en roi de la création, à l'élever au-dessus des nues, brille en lui une étincelle de la Divinité, la raison. Ses forces sommeilleraient à tout jamais, l'œil de la raison ne s'ouvrirait pas, l'homme se traînerait misérable parmi les animaux, si ses penchans ne l'excitaient pas à remplir sa noble destination; *perfectionner toutes ses facultés, subordonner les affections basses aux plus nobles, les passions à la raison*, voilà sa tâche. Mais tandis que le ver de terre, à peine doué de la conscience de sa vie, se roulant dans la poussière, rampe en sûreté, le fier et noble cheval peut faire une chute; de même l'homme est d'autant plus sujet à tomber qu'il est placé plus haut; car le Tout-Puissant a voulu qu'il fût heureux par des jouissances conquises, par l'activité de son esprit et par le sentiment de sa force et de sa dignité. Cet être merveilleux, participant de la nature la plus élevée comme de la plus basse, a des besoins et des facultés sans nombre : il doit vivre en société, répartir les travaux, conserver les expériences des pères et les leçons des sages, sacrifier au bien général une part de sa liberté et de sa volonté, afin que *l'ensemble* subsiste. De là provient la difficulté d'atteindre le but; plus la masse est considérable, plus sa direction est incertaine, ses écarts faciles, sa dégradation prompte, si les arts, les sciences ou la crainte ne domptent pas les passions.

Une obscurité impénétrable enveloppe l'origine de

l'homme et le commencement de l'histoire. Le fils de la terre, sorti des mains de la nature dans la plénitude de ses forces, s'est-il élevé tout de suite à la hauteur de sa destination? Un peuple primitif a-t-il fleuri dans un état voisin de la perfection, ou bien le mortel, semblable à l'enfant, n'est-il parvenu qu'avec peine à l'usage de la raison, soutenu peut-être par une inspiration divine? Sur toutes ces questions nous n'avons que des traditions énigmatiques.

L'histoire fait passer devant nos yeux deux peuples éminens. Sous un ciel doux, dans la plénitude d'une nature florissante, vivaient les *Grecs*, déployant avec gloire toutes les forces du corps et de l'intelligence; dans l'intimité des hommes avec les immortels aucune plainte ne s'exhalait sans être entendue; le peuple prononçait sur les intérêts généraux; les chants des poètes, des tableaux, des statues immortalisaient les grands hommes. Malgré leur petit nombre les Grecs demeurèrent invincibles, Athènes par les arts et les sciences, Sparte par la crainte de lois sévères, jusqu'à ce que la mollesse, l'abandon de l'empire de l'âme sur le corps les rendirent indifférens à la vie publique et les livrèrent, proie facile, à un roi voisin tout d'abord, puis aux Romains. Les doctrines des sages de la Grèce, ni les arts et les sciences n'arrêtèrent le déclin des vainqueurs valeureux et conquérans que lorsque leur force que n'excitait plus aucune résistance s'énerva dans les jouissances de l'égoïsme, du luxe et de la sensualité.

Plus la domination d'un seul homme prenait d'accroissement, plus s'étendait le pouvoir de guerriers sans frein qui disposaient arbitrairement du trône, plus aussi l'humanité s'affaissait sous la servitude et

l'indifférence, et l'esprit s'assujettissait au corps. Au sein de cette nuit profonde apparut une étoile céleste pour guider les hommes dans une meilleure voie, *Jésus-Christ*. Il réconcilia l'humanité déchue avec le Créateur, implora du ciel des forces pour elle, montra par-delà le tombeau un monde où l'homme de bien trouve sa récompense, le méchant sa punition; il rendit présent le maître des destinées, sans la volonté duquel aucun passereau ne tombe du toit, aucun cheveu de notre tête; à l'exemple de ce Père bon, mais juste, il instruisit les hommes à fuir la vengeance, à aimer et à pardonner.

Cependant au milieu de ses luttes avec le paganisme mourant, le christianisme ne garda pas longtemps sa simplicité ni sa pureté. Altérée tantôt par les disputes et les subtilités des écoles, tantôt par des peuples sauvages, négligée par le sacerdoce, la flamme bienfaisante ne jeta plus qu'une faible lueur, presque méconnaissable dans la vie publique, consolation des solitaires, utile toutefois dans ces âges déplorables de l'insensibilité et de la servitude, où un peuple sauvage chassait l'autre, et le fils du pays, esclave, ravalé au rang des bestiaux, cultivait pour des étrangers son héritage paternel. Après les migrations des peuples, de nobles esprits chantèrent les aventures variées de la guerre et de l'amour, mais bientôt ces chants aimables se perdirent dans le dédale de l'érudition arabe et au milieu du bruit des armes.

Vers ce temps, au commencement du quatorzième siècle, les riverains du lac des quatre Waldstetten subirent pour la première fois une domination arbitraire. Accoutumés à l'air pur des Alpes, à une nourriture simple et salubre, fortifiés et endurcis par la



chasse, ignorant le poids d'un trafic pénible, ennoblis par les traditions d'une antique liberté et fiers de leur courage dans les combats, ils ne supportèrent pas longtemps l'oppression, mais éloignèrent un pouvoir injuste. La force de la volonté, le mépris de la mort et des blessures firent d'eux d'excellens guerriers; le respect pour le droit et pour la coutume leur valait l'assistance et l'amitié de voisins animés des mêmes sentimens, pressés des mêmes besoins; leur cercle s'agrandit, leur indépendance augmenta. Mais, éblouis par la fortune, habitués par des guerres continuelles au brigandage et au danger, sans instruction et sans principes, les Confédérés se laissèrent dominer par l'égoïsme, oublièrent pour un avantage du moment le bien général, et marchèrent à grands pas vers la décadence. Participant à la corruption du siècle, ils n'admettaient néanmoins aucun privilége, estimaient peu la vie, mais par-dessus tout *l'honneur* et *la force;* toute leur existence repose sur cette base.

Les petits *États* qui réunis formaient la Confédération perdirent beaucoup de citoyens par la guerre; pour les remplacer ils admettaient volontiers tout homme prêt à partager les charges et les dangers de la république, si une condition servile ou une mauvaise conduite ne s'opposait pas à la réception [1]. Après la guerre de Bourgogne on calcula plus exactement les avantages, et l'on trouva qu'ils diminuaient pour chacun, partagés avec le grand nombre des nouveaux venus; on soumit donc l'acquisition du droit de bour-

[1] *Waldmann*, par *J. H. Füssli.* Zurich, 1780, in-8, p. 1, note (G. H. Schinz). *Essai d'une histoire du commerce de la ville et de la campagne de Zurich.* Zurich, 1763, in-8, p. 66, 128.



geoisie à des conditions plus onéreuses[2]. Mais alors encore on accordait gratuitement ce droit à ceux qui faisaient la guerre sous la bannière du lieu[3], ou qui promettaient de s'établir comme artisans[4], ou bien en récompense de services rendus[5]. Cependant il ne suffisait plus de se faire inscrire chez le greffier ou le bourgmestre[6]; l'admission devait être prononcée par le Petit-Conseil, et même dans la suite par le Grand[7]; on n'accordait pas non plus au nouveau bourgeois d'exercer tout de suite la plénitude des droits attachés à la bourgeoisie[8].

[2] Auparavant on ne payait proprement que la taxe d'inscription : à Soleure cet usage fut rétabli à la suite du soulèvement de 1513 pour les citoyens du canton; elle s'élevait à 7 schellings, 4 deniers; auparavant un Confédéré payait 10 livres, un étranger le double. *P. C. S.*, IX, 157. Dans le *Registre des bourgeois de Soleure* (*Solot. Bürgerbuch*), I, 25, on voit qu'en 1469 la bourgeoisie coûte 10 schell. ou deux journées de travail. Le prix de la bourgeoisie de Zurich, d'après la *Vie de Waldmann*, par *Füssli*, et d'après *Schinz*, était pour un citoyen du canton 3 flor., pour un Confédéré 5 flor., pour un étranger le double.

[3] A Zurich, toutefois seulement à des Confédérés. *P. C. Z.*, 29 janv. 1490. On y lit à la date du 24 sept. 1513 : « Comme maintenant beaucoup de soldats étrangers ont fait la campagne avec la bannière de nos seigneurs et sous condition du *droit de bourgeoisie*, et qu'à ce sujet il y a eu beaucoup de propos et de questions, on arrête : « Ceux qui partent et reviennent avec notre bannière, qui se soumettent au chef pendant la campagne, font ce que, d'après l'ancien usage, ils sont tenus de faire, et apportent ce qu'ils doivent apporter, seront reconnus *bourgeois.* »

[4] A Zurich, un coutelier. *P. C. Z.*, 21 août 1492.

[5] A Zurich, Henri Bürli, pour avoir servi comme artilleur dans la guerre de Souabe. *P. C. Z.*, 30 sept. 1499.

[6] *Füssli* et *Schinz.*

[7] Cette dernière disposition fut adoptée à Soleure en 1533. *P. C. S.*, XXXIII, 172.

[8] Un étranger ne peut assister, pendant les cinq premières années, aux assemblées du Baumgarten (où la commune s'assemblait). *P. C. S.*, IX, 158, novembre 1513.



L'État dans son ensemble était considéré comme une famille dont tous les membres ont les mêmes droits et à qui les gouvernans doivent rendre compte; néanmoins, dans les grands cantons surtout, beaucoup de gens gémissaient encore sous le joug de la servitude. On ne conférait pas les honneurs pour un long temps[9]; le bourgmestre ou avoyer, dignité suprême dans les villes, parfois président de la diète l'année de ses fonctions, se confondait l'année suivante avec les simples citoyens, ou siégeait dans le conseil comme membre ordinaire. Pour nommer les magistrats, prononcer sur la paix ou la guerre, sur d'autres affaires importantes ou sur le sort d'une loi, on assemblait tous les citoyens; mais cet usage n'est resté que dans les cantons forestiers. Dans les villes l'accroissement de la population, les guerres continuelles, les négociations et les achats ne permettaient pas de convoquer sans cesse les bourgeois : leurs occupations et les affaires publiques en auraient souffert; ils élisaient donc des représentans pour former un conseil[10]; le conseil envoyait souvent des commissaires vers ceux qui étaient considérés comme le véritable souverain et vers les communes de la campagne, pour connaître leur opinion, et, dans les cas urgens, il convoquait des délégués de ces communes pour délibérer avec lui[11].

[9] Qu'on se rappelle les dernières paroles de l'avoyer de Lucerne, Pétermann de Gundoldingen. *J. de Muller*, t. III, 274.

[10] Il est difficile de déterminer l'époque de ce changement, *F. de Mülinen* dans la *Liste diplomatique des avoyers de Berne*, insérée dans le *Nouv. Musée suisse*, IIe année, 425, n. *, le place, pour Berne, dans les années 1293-96; mais, à l'exception de cet État, dans aucun autre la démocratie ne se changea de si bonne heure en aristocratie.

[11] Un grand nombre de passages établissent les droits considérables des communes, respectés encore alors. Voyez ci-dessus chap. I, n. 179.

La marche des affaires était simple. Le Petit-Conseil trouvait-il l'objet d'une délibération trop grave, il convoquait le Grand-Conseil, formant une représentation nombreuse. L'honneur ou la fortune d'un citoyen étaient-ils attaqués, s'élevait-il une querelle sur le tien et le mien, les *juges*, pour l'ordinaire membres du gouvernement, siégeaient en plein air, au bord d'une route impériale; accusateurs et accusés pouvaient parler eux-mêmes ou choisir un avocat parmi les juges [12]. Si le cas n'était pas prévu dans les lois [13], le tribunal prononçait d'après des arrêts précédens, ou selon ce qui lui paraissait juste et équitable.

L'honneur et la parole donnée étaient au-dessus de tout; de là les peines sévères contre la calomnie et contre la violation de l'engagement de ne pas se venger. Jean Blum, aubergiste à Glaris, poursuivit Benoît Frumer, qui l'accusait d'avoir égorgé un hôte. Les

etc. Ainsi, le 18 septembre 1514, sur l'invitation adressée par l'Empereur et par le duc de Milan à la diète de nommer des plénipotentiaires pour conclure une alliance avec eux et avec le pape, la diète répond qu'elle n'est pas compétente pour déléguer en pays étranger des plénipotentiaires chargés de conclure des traités, *attendu que leurs affaires doivent se discuter devant les communes.* Dans le *recès* de Lucerne, 19 avril 1501, alors qu'il s'agit de la réponse à faire au sujet de l'admission de Bâle, on lit que les réponses sont encore en retard, « parce qu'on n'a pas pu porter si promptement l'affaire devant la commune seule compétente. » Les *Soleurois écrivent à Lucerne*, le 8 février 1499 (*M. S.*, 8, 455), qu'ils marcheront à l'ennemi, « si toutefois nous pouvons en *tomber d'accord avec nos communes.* »

[12] On dispensera l'auteur de fournir les preuves de ces choses si connues de tout investigateur d'histoire.

[13] Il régnait alors un mélange bizarre de lois; on trouve des ordonnances romaines, des ordonnances germaniques du temps où le pays dépendait totalement de l'Empire; il est question dans les chartes soleuroises d'un droit des montagnes, d'un droit des campagnes, d'un droit de la ville.



juges s'assirent sous le sapin près de Lostorf; Frumer s'étant avoué calomniateur, Blum demanda « que cet homme prît sa place et souffrît tout ce qu'il aurait souffert lui-même si l'accusation eût été fondée. » Cette punition fut en effet prononcée, mais à la prière du peuple et des ecclésiastiques, l'avoyer et le conseil de Soleure la commuèrent en la peine du glaive [14]. Zurich statua, l'an 1496, que celui qui, après avoir fait la paix avec un autre, l'attaquait à main armée et le blessait, serait puni de mort [15]. L'accusation de mensonge ou d'impuissance était un si grand outrage qu'on pouvait impunément la réprimer soi-même dans la première colère [16].

Le lien conjugal, base de la société civile, était sacré. Il n'y avait point de peine pour l'homme qui tuait l'adultère surpris en flagrant délit [17]; d'après la loi soleuroise il pouvait renvoyer sa femme avec une quenouille et quatre fennings, sans lui restituer aucune autre partie même d'une dot considérable [18].

[14] Jeudi avant St.-George 1480. *L. C. S.*, II, 287. Frumer devait être roué après qu'on lui aurait arraché la langue. La femme et le fils de Jean Tullin de Lostorf furent noyés pour avoir accusé celui-ci d'un commerce criminel avec des bêtes, sans en fournir la preuve; plus tard il fut brûlé pour ce même crime. » *Ch. Mém.*, XVI, 2.

[15] Le 5 septembre. *P. C. Z.* Les ordonnances soleuroises du 9 août 1490 (*P. C. S.*, I, 131) disent : « Celui qui rompt un engagement paie 10 livres; celui qui menace du poing ou tire le couteau, mais sans blesser ni faire couler le sang, paie 20 livres; s'il y a effusion de sang, 40 livres, etc.

[16] *P. C. S.*, I, 253, le 17 mai 1493.

[17] *P. C. Z.*, le 3 juin 1500.

[18] Le 14 décembre 1506, Henri de Schöfflen déclare au Conseil en séance, « qu'ayant surpris Enneli (Annette) Sanglin, sa femme, sur le fait, commettant adultère, il l'a renvoyée et répudiée suivant la loi et la coutume de la ville de Soleure, en lui donnant une quenouille et



Lucerne bannissait les adultères de la ville pour une année [19]. Un châtiment plus sévère atteignait celui qui, reniant la dignité humaine, outrageait la nature en pervertissant la plus impérieuse de ses lois [20]; mais celui qui séduisait l'innocence d'une fille, sans recourir à la violence, n'endurait qu'une peine légère, qu'il pouvait même racheter à prix d'argent [21].

Tout paraissait permis pour réprimer les grands crimes, et l'on estimait les fureurs judiciaires salutaires et efficaces; l'usage de la torture était général, et l'on raillait ceux qui craignaient de faire souffrir

quatre fennings, et qu'il l'a déclarée déchue *du droit de tout son bien à elle.* » *L. C. S.*, v. Urs Mellinger crut ne pas devoir davantage à sa femme, parce qu'elle l'avait abandonné. *P. C. S.*, I, 356. On trouve une loi zuricoise analogue dans l'*Almanach helvétique* (*Helvetischer kalender*) de 1780. Zurich, in-24, p. 152.

[19] *Protocole du conseil de Lucerne*, 7, 176, en l'an 1500, dans l'extrait de *Balthasar.* Cependant dès l'année suivante on lit dans le même protocole, 9, 3 : « Quant aux femmes, on s'en tient à l'ordonnance ancienne, mais si un célibataire et une fille ont commerce ensemble, on les laisse faire, pourvu qu'ils se comportent modestement. »

[20] Le commerce avec les bêtes et la sodomie s'appelaient *hérésie*, et on les punissait de la peine du feu. C'est ainsi que la sentence de Jean Tullin, mentionnée à la note 14, porte que « le bourreau l'attachera à un pieu, le murera et réduira sa chair et son sang en cendres et en poudre, etc. » De même à l'égard de Pierre Hess de Horgen. *P. C. Z.*, année 1515. On ne punissait pas rigoureusement l'*inceste.* Jacques Wild, de Hirslanden, qui « avait eu affaire avec une sœur, » fut condamné à payer à la ville deux marcs. *P. C. Z.*, 8 août 1495. Bertschi Bumann « ayant fait un enfant à la fille de son frère, et cette fille étant maintenant enceinte du fait de ce dit Bumann, » fut mis en prison, paya deux marcs à la ville, et dut aller se confesser à Einsidlen. *P. C. Z.*, 25 et 28 nov. 1495.

[21] La punition fut aggravée pour Langhans Stucki; « en raison de sa culpabilité et de la honte, » il fut obligé de payer à la jeune fille 30 livres dans le terme d'une année. *P. C. Z.*, 8 juillet 1497. Voy. aussi n. 19.



des innocens[22]. On accompagnait le dernier supplice de tous les tourmens imaginables; pincer avec des tenailles rouges[23], faire traîner à la queue d'un cheval[24], arracher la langue par la nuque[25], briser les membres avec la roue, voilà le prélude de l'exécution par les flammes, la corde ou le glaive[26]. Pour les propos sacriléges, le meurtre, le brigandage et le vol, la mort; pour des délits moins graves, l'exil, la marque au visage, les oreilles coupées, etc.[27].

En conformité avec ces moyens de protéger l'honneur, la vie et la propriété, les gouvernemens veillaient

[22] C'est ainsi que dans la *Querelle de seigneurs* du docteur *Frickard* (*Biblioth. Helvét.*, Zurich, 1735, in-8°, 3e vol., p. 169. = Imprimée depuis en un vol., à Berne, chez Jenni, fils, par les soins et avec des notes de M. *de Rodt.*, C. M.), le trésorier Frænkli, pour faire ressortir l'absurdité d'une opinion émise, dit: « Cela me rappelle M. Rodolphe Hofmeister, qui ne consentait qu'avec peine à l'emploi de la torture pour l'enquête, et disait toujours qu'il était plus sûr et plus conforme à la volonté divine de faire grâce à dix voleurs que d'affliger un innocent dans son corps ou son honneur. » Au temps de Waldmann, deux hommes furent murés vivans; on ne laissa qu'une petite ouverture pour passer le manger et le boire. *Vie de Waldmann*, par *Füssli*, p. 236.

[23] Sentence contre Burckhard Nagel. *Ch. Mém.*, XXIII, 48.

[24] Jean Kesswiler. *P. C. Z.*, 1513.

[25] Heini (Henri) Unrau, 4 janv. 1512. *Ch. Mém.*, XXVII, 4.

[26] Voici quelques-unes des formules usitées dans les sentences; p. e. contre Jean Kesswiler, condamné à la *roue* : « Il est ordonné au bourreau de lui briser, avec une roue, les deux bras au-dessus et au-dessous du coude, de même les deux jambes au-dessus et au-dessous du genou, ensuite le milieu du dos, puis de l'attacher à la roue, de la dresser, d'élever aussi une potence au-dessus de la roue, pour l'y pendre avec une corde. » Au sujet de cette dernière peine, il est dit : « Le bourreau le pendra à la potence jusqu'à ce que mort s'ensuive, il l'éloignera du sol, le recommandera à l'air, et le suspendra si haut qu'un cavalier puisse passer par-dessous, la pique droite, il l'abandonnera aux oiseaux, etc. » *d'Arx*, II, 603, n. *b*.

[27] Sur ce dernier châtiment, d'*Arx*, II, 603.



avec sollicitude aux subsistances. Afin qu'elles ne manquassent jamais, il n'était permis d'en acheter et d'en vendre qu'aux marchés publics[28]; on interdisait l'accaparement sous des peines sévères[29]. Si l'orage ou la température avait nui aux récoltes, on employait divers moyens d'empêcher la hausse excessive des denrées, on défendait l'exportation, achetait du blé des deniers publics, le revendait à perte[30], et limitait le profit des meuniers et des boulangers[31]. Une police sévère réglait la pêcherie, si importante en raison du grand nombre de jeûnes : les pêcheurs d'un arrondissement formaient une société et recevaient des lois ; on ne permettait de vendre du poisson que d'une grandeur déterminée; pour n'en pas entraver la multiplication, la pêche était défendue pendant le frai, etc.[32]. En général les métiers jouissaient de grands avantages, mais on les soumettait à des règles rigoureuses dans un cercle d'activité exactement circonscrit. La société des chaudronniers portait le titre de royaume, et le puissant Waldmann ne dédaigna

[28] *P. C. Z.*, 7 juin 1502; *M. S.*, 7, 92; 9, 289.

[29] *Recès*, Lucerne, 15 sept. 1490. *R. Tsch.*, I, 84; *P. C. Z.*, 18 février 1492.

[30] *M. S.*, 9, 289; *Anshelm; Muller*, t. VIII, 254 et suiv. Zurich défendit, à cause de la disette, de faire du pain avec de la fleur de farine, 6 nov. 1498. *P. C. Z.*

[31] *P. C. Z.*, 16 juillet 1491; *Anshelm.*

[32] *Ordonnance* commune pour les pêcheurs de Berne, Fribourg et Soleure, concertée à Fribourg dans l'assemblée annuelle des pêcheurs, 12 mai 1510. *Ch. Mém.*, XXV, 48; *Recès*, Constance, 26 oct. 1513. *R. Tsch.*, III, 51; *P. C. S.*, 4 mars 1506. Les Soleurois pouvaient pêcher « depuis le petit ruisseau blanc, sous Biberstein, jusqu'à la digue de Berne; » on lit dans le recès : « l'hameçon cède au filet mobile, le filet mobile au filet tendu. »

point d'être roi des chaudronniers[33]; en même temps que lui, Adrien de Bubenberg, fils du héros de Morat et le dernier rejeton de sa famille, remplissait le même office à Berne, et l'avoyer soleurois Hemmann Hagen fut avoyer des chaudronniers et le premier après Bubenberg[34]. Cette société déclinant, la diète invita tous les cantons à veiller à son maintien[35]. La confrérie des maçons, dont l'art et la persévérance décorèrent la Suisse des plus beaux monumens de l'architecture, était fort répandue et jouissait d'autant de prérogatives qu'en Allemagne[36].

La médecine, la pharmacie, l'usage du feu étaient placés sous la même surveillance que les moyens de subsistance et les métiers[37]; tout avait sa régle, jusqu'aux moindres détails[38].

D'après un ancien usage[39] qui subsistait encore, si un débiteur ne pouvait payer au terme fixé une somme

[33] Waldmann, par *Füssli*, 264.

[34] *Soleure à Adrien de Bubenberg*, chevalier, roi et maître des chaudronniers, 5 janv. 1489. *M. S.*, 6, 302. Ce Bubenberg mourut dans une situation de fortune déplorable en 1506. *Anshelm.*

[35] « Chaque député fera un rapport persuasif. » *Recès*, Lucerne, 1er juin 1495.

[36] *Recès*, Zurich, 13 janvier 1517. *R. S.*; *Goëthe*, l'Art et les antiquités sur les bords du Rhin et du Mein. Stuttgart, 1816, 8°, p. 101 et suiv.; à p. 194. G. promet de plus amples renseignemens sur cette société remarquable, de laquelle plusieurs écrivains font descendre les francs-maçons. = Il ne se trouve rien de plus sur cet objet dans les œuvres posthumes de Goëthe. C. M.

[37] *P. C. Z.*, 2 août 1492, 2 sept. 1500; *Waldmann*, par *Füssli*, 69.

[38] Nous ne citerons qu'un exemple : « Il est ordonné par nos seigneurs de proclamer que nul ne doit payer les vendanges en raisins, que les vendangeurs ne pourront pas prendre des raisins eux-mêmes, mais devront les recevoir des femmes chargées de la distribution, et que chacun n'en pourra recevoir que six grappes. » *P. C. Z.*, 27 sept. 1492.

[39] *Muller*, t. I, p. 185, à n. 35.

empruntée, lui et ses garans devaient, à la demande du créancier, fournir un cautionnement public, c'est-à-dire, se rendre en personne avec un cheval ou plusieurs chevaux au lieu de son domicile et dans une auberge déterminée par lui, puis y demeurer jusqu'au paiement de la somme ou à la vente des hypothèques[40].

L'alliance confédérale unissait les États entre eux contre toute attaque intérieure ou étrangère et déterminait les contingens de chacun d'eux pour la défense commune. Jusqu'au convenant de Stanz, le principe fondamental de la Confédération avait été le maintien de l'ancien état des choses, en général la médiation et l'arbitrage. A l'exception des alliances, on n'avait pas d'autres chartes que *celle des prêtres* (*Pfaffenbrief*) et la *convention de Sempach* (*Sempacherbrief*). Le convenant de Stanz les confirma, leur donna plus d'extension, et dès lors prévalurent les lois fondamentales que voici : « Nul ne peut isolément se faire justice à soi-même, ni troubler le commerce et les autres relations, mais on doit soumettre tout différend aux lois du pays et aux juges; l'obéissance aux gouvernemens est le premier devoir des sujets, et tous les gouvernemens se garantissent un appui mutuel. Si, en cas de différend entre deux cantons, l'un s'oublie au point de recourir à la force des armes, tous les autres portent

[40] On lit dans un document de l'an 1497 (*L. C. S. F.*, 99) : « Si les sommes ne sont pas acquittées, le débiteur et les cautions, fidèles à leur engagement, commenceront dans le lieu déterminé par le serment, à fournir un cautionnement public, suivant l'usage, dans la ville d'Arau, dans une auberge publique désignée dans la sommation, chacun de sa propre personne et avec un cheval de selle. » *Soleure* écrit *à Urs Byso,* 8 nov. 1489, *M. S.*, 6, 401 : « Puisque tu te trouves pour l'heure en cautionnement, à la sommation des vénérables religieuses du couvent *An den Steinen*, etc. »



secours à celui qui est attaqué. » De peur que les cantons belliqueux n'abusassent de l'alliance, on détermina les limites où se renfermait l'obligation du secours, on interdit des alliances nouvelles, et l'on fixa le mode de répartition des conquêtes.

Ces dispositions commandées par l'empire des circonstances devaient, dans les temps orageux, diriger vers un seul but les forces et l'activité de tous, contenir l'égoïsme et dompter la licence. Assez puissantes si la simplicité et la loyauté avaient continué de régner au sein de la Suisse et l'ancien désordre dans les États de l'Europe, elles étaient trop faibles en présence des progrès généraux de l'esprit humain et contre la corruption envahissante des mœurs [41]. On suivait le plus souvent de vieux usages ou l'on se déterminait selon les besoins du moment.

Les Confédérés honoraient encore l'Empereur comme leur suzerain [42], mais ne se croyaient tenus qu'à ne pas porter les armes contre lui et à recevoir de lui la confirmation de leurs franchises. Les intérêts communs se traitaient dans les *diètes*. Le Vorort, souvent aussi un autre canton, quand il le jugeait nécessaire [43], les convoquait; le droit de séance et de suffrage était mal déterminé [44]. Bien que les députés

[41] « Les Suisses n'ont jamais su sacrifier à la patrie un droit privé » ni autre chose que la vie sur les champs de bataille. » *Muller*, t. VIII, 289.

[42] *Frickard, Querelle des seigneurs*, p. 24 et suiv. 116. Voyez aussi ci-dessus chap. III, après n. 234.

[43] *Recès*, Zurich, 7 juin 1503. La plupart des diètes se tenaient à Zurich et à Lucerne.

[44] Les *recès*, Zurich, 20 octobre, et Lucerne, 5 novembre, prouvent que non-seulement Fribourg et Soleure siégèrent avant 1501, mais plus tard encore, et assez fréquemment, de simples alliés.



dussent opiner suivant leurs instructions et que chaque canton se considérât comme indépendant, souvent, en cas d'urgence, la majorité décidait[45], mais presque toujours sans résultat, tant on trouvait d'échappatoires! d'abord il fallait *référer;* puis la résolution se faisait attendre; enfin l'on n'exécutait pas.

L'inégalité de droit des Confédérés paralysait les délibérations par la méfiance et la jalousie qu'elle entretenait continuellement; rien de plus triste que la situation des seigneuries communes. Souvent gouvernées et opprimées par des gens du peuple, la place la plus périlleuse dans les guerres subites[46], les plus mauvais quartiers pendant la marche, point ou peu de part dans le butin, voilà leur lot[47].

Ce qui unissait entr'eux ces hommes violens et fiers de leur indépendance, c'était moins le petit nombre de lois, les usages surannés et l'alliance confédérale vague et vacillante, que l'amour de la liberté et la crainte de l'Être suprême dont on devait s'assurer la faveur par des cérémonies et des formules religieuses, plus encore que par de nobles actions et une vie exemplaire. Fréquenter les églises et ne pas travailler les dimanches et jours de fêtes, confesser ses péchés à un ecclésiastique et s'en repentir au moins une fois par an, s'abstenir d'alimens défendus aux époques voulues, dans d'autres temps manger moins que de coutume, et invoquer Dieu dans le besoin; telles étaient les

[45] On disait alors qu'on avait *contraint* (*ermæchtiget*) ceux qui ne donnaient pas leur adhésion. C'était l'usage général, surtout des plénipotentiaires étrangers, de présenter leurs instructions.

[46] Voyez ci-dessus, chap. III, entre n. 186 et n. 187, et ch. IV, p. IV, à n. 119.

[47] *Recès*, Lucerne, 18 octobre, et Zurich, 6 novembre 1515.

règles dont l'observation, au dire des prêtres, devait constituer le *culte* des Confédérés.

Le son des cloches annonçait l'heure de la dévotion; des flots de fidèles se précipitaient alors vers les églises; sur des murailles extérieures la danse des morts[48] invitait l'âme à se recueillir; là l'horrible, l'inexorable squelette enlevait du milieu de leurs occupations et de leurs plaisirs jeunes et vieux, riches et pauvres, nobles et roturiers. Une faible lumière pénétrait dans le temple, ordinairement à travers des vitraux peints; des drapeaux conquis flottaient suspendus à la voûte; sur l'autel brillaient un grand nombre de cierges; l'orgue prolongeait son harmonie, le prêtre célébrait la messe revêtu avec magnificence.

L'*objet le plus vénéré,* c'était Dieu dans la sainte-cène; souvent on l'exposait dans un ostensoir brillant d'or et de pierreries, à l'adoration des fidèles, pour consoler et soutenir leurs âmes; la multitude s'agenouillait silencieuse et recueillie; à peine osait-elle lever les yeux; il s'opérait des miracles. Anne Vögtli, ayant enlevé dans l'église du village argovien d'Ettiswyl l'hostie sainte, pour faire un essai de magie, assaillie d'un effroi subit, la jeta dans une haie vive : il en sortit une rose blanche à sept feuilles, portant le saint sacrement; une lumière extraordinaire resplendit autour, les bêtes des champs s'inclinaient; transportée dans une chapelle, l'hostie opéra une infinité de mi-

[48] La danse des morts, à Bâle, a subsisté jusqu'au commencement de ce siècle (1805); quant à Berne, voy. (*Gruner*) *Deliciæ urbis Bernæ ou choses remarquables de la ville de Berne*, Zurich, 1732, 8°, p. 459; pour Lucerne, (*Göldli*) *Conrad Scheuber*. Lucerne, 1812 et suiv., 8°, II, 278.



racles[49]. — Un vendredi saint trois militaires forcèrent le curé de Winiken à donner la communion à l'un d'eux; arrivé devant le village, le coupable fut saisi d'un mal-aise violent, il vomit une petite éponge blanche sur laquelle se trouvait l'hostie et une goutte de sang; ses compagnons la jetèrent dans un étang voisin; les habitans de la contrée, informés de l'événement entourèrent l'étang d'une haie et bâtirent une chapelle; des malades recouvrèrent la santé, des aveugles la vue, des impotens l'usage de leurs membres[50].

Quel effroi s'empara de Berne lorsqu'un matin se répandit la nouvelle que l'ostensoir avait été enlevé de l'église principale! Le gouvernement fit tout pour apaiser la Divinité offensée; il défendit sous des peines sévères les vêtemens inconvenans, les excès de la débauche, les jeux intéressés, mais surtout les blasphèmes[51], un des plus grands péchés[52]; même les juremens étaient considérés comme infiniment criminels. Soleure ordonna sous le poids du serment de

[49] *Muller*, t. VI, 286.

[50] En 1494. *Anshelm.*

[51] En 1465. *Tschachtlan*, imprimé à la fin de la *Querelle des seigneurs* de *Frickard*, Bibl. Helvét., 3e vol., p. 177; *Gruner*, p. 181; Muller, t. VII, 149. = Nous avons fait connaître dans nos notes ajoutées à celles de Muller, les publications assez récentes de *Frickard* et de *Tschachtlan*. C. M.

[52] Rodolphe Riefli, des bailliages libres, est condamné à la décollation pour avoir dit « qu'il voudrait que les plaies de Dieu tombassent sur les gouvernemens, » et « qu'il souhaitait que la terre de Dieu bouleversât le sépulcre où Dieu même avait été enseveli. » *P. C. Z.*, 1513.

dénoncer les coupables; on les exposait au carcan [53]; Zurich leur infligeait de fortes amendes [54].

On attachait presque plus d'importance à l'adoration des saints qu'à celle de Dieu même [55]; plus rapprochés de l'homme, nés avec les mêmes faiblesses, fidèles à la vertu dans toutes les situations, après avoir méprisé les biens, les douleurs et la mort, dégagés de l'élément terrestre, au sein du bonheur éternel, ils considéraient avec intérêt les souffrances de leurs frères. Au-dessus de tous brillait Marie, la vierge céleste, mère du Sauveur, accomplissant les plus grands miracles à Einsidlen, au canton de Schwyz. Là était sa chapelle, consacrée par des anges descendus du ciel à cet effet, et que respectèrent les flammes alors qu'elles dévorèrent tout-à-coup l'église et le couvent [56]. Des centaines de pieux pélerins entouraient son autel, les Confédérés s'appliquaient à l'enrichir [57]; chaque année des villes

[53] *Soleure aux baillis*, 24 septembre 1490. *M. S.*, 7, 92. Une *circulaire* postérieure de Soleure (novembre 1533, M. S., 19, 361) dit: « Nous voyons que quelques-uns pèchent si gravement en cela, qu'on doit redouter la colère de Dieu; c'est pourquoi nous faisons revivre notre ancienne ordonnance. Quiconque jure par notre Créateur, ses plaies ou ses souffrances, ou fait quelque autre jurement semblable, et reçoit pour cela un avertissement des assistans, doit tracer une croix sur la terre, s'agenouiller auprès, la baiser, etc. »

[54] Cuno Stræhler, de Wald, fut condamné à payer 20 marcs d'argent. *P. C. Z.*, 2 juin 1492.

[55] *C. Meiners* se trompe dans sa *comparaison historique des mœurs, des constitutions, des lois, etc. du moyen âge avec celles de notre siècle* (*Historische Vergleichung der Sitten, u. s. w.* Hannover, 1793, ff. 8°, II, 236), quand il dit qu'on n'a presque laissé au vrai Dieu que les éclairs, le tonnerre et la grêle, car la grêle surtout rentrait dans le domaine des sorcières, comme nous verrons plus loin.

[56] Ce dernier fait se passa en 1506. *Anshelm.*

[57] Ainsi l'église d'Einsidlen reçut le fauteuil d'or conquis sur Charles-le-Téméraire. *Recès*, Lucerne, 15 juin 1489. *R. Tsch.*, I, 69.



entières s'y rendaient en pélerinage avec la croix et des drapeaux [58]; de grands coupables allaient confesser leurs péchés à Einsidlen et en solliciter le pardon [59].

Chaque église, chaque ville, chaque village vénérait un patron, qui avait vécu ou était mort dans la contrée; ou à qui les premiers habitans avaient accordé leur principale confiance. Heureuse la commune qui en possédait une relique! Berne apprit avec bien de la tristesse qu'une ambassade envoyée par elle à Saragosse en Espagne n'avait pas réussi à obtenir quelque parcelle du corps de saint Vincent; mais quelle fut la joie des citoyens lorsque Jean de Balm obtint plus de succès à Cologne! On n'épargna ni or ni pierreries pour orner dignement le précieux trésor qu'il en rapporta [60].

Non-seulement les églises, les villes et les villages avaient leur saint patron; nul genre de vie, nulle occupation [61], nul métier, nulle maladie ne pouvait s'en passer. Les artilleurs adoraient sainte Barbe [62]; les vénériens imploraient sainte Anne [63], ou le patient

[58] « Il est ordonné à l'honneur et à la gloire du Dieu Tout-Puissant et de sa digne mère Marie, ainsi que pour le profit, le bonheur et la consolation de la ville et du canton de Zurich, de rétablir l'ancien usage des pélerinages d'Einsidlen; de chaque maison, un homme honorable et jouissant de sa raison, fera les pélerinages auxquels présideront la dévotion, la décence et les bonnes mœurs. » *P. C. Z.*, 29 mai 1500.

[59] On en trouve plusieurs exemples dans le *P. C. Z.* : « Il se rendra auprès de Notre-Dame d'Einsidlen, confessera son parjure, fera pénitence et en rapportera le témoignage authentique. »

[60] En 1463. *Gruner*, p. 480.

[61] Même les filles publiques. *Anshelm.*

[62] *J. G. Hoyer, Hist. de l'art militaire* (*Gesch. der Kriegskunst*). Göttingue, 1797 et suiv., 8°, I, 269, note **.

[63] « Sainte Anne prit le pas sur sa fille » (la Vierge Marie). *Anshelm.*

Job[64]; saint Sébastien ou saint Roch préservaient, pensait-on, de la peste [65]. On glorifiait Dieu et les saints par des fêtes et des pélerinages; si chaque année ramenait cinquante-deux fois le jour auquel tout travail était interdit, parce que ce jour-là le Créateur s'était reposé dans la contemplation de son œuvre, cinquante-six autres jours se solennisaient principalement en l'honneur des Saints. Peu de gens pouvaient entreprendre le long voyage de Jérusalem, vers le sépulcre du Sauveur; on se rendait plus fréquemment à saint Jacques de Compostelle en Espagne et aux lieux de pélerinage nombreux en Suisse. Pour expier ses péchés de cette façon, on mettait un vêtement particulier, on disait chemin faisant beaucoup de prières, et l'on observait un jeûne rigoureux. Des pélerins étrangers aussi traversaient parfois la Confédération; les plus singuliers vinrent de Rome et de Naples en 1501. Nu-tête et nu-pieds, une chemise de toile attachée sur le corps avec des branches de saule, ils portaient à la main une croix de bois, se nourrissaient d'eau, de pain, de racines et d'herbages, couchaient sur la dure, jeûnaient souvent et déclaraient vouloir finir leurs jours dans ce genre de vie [66].

Rien de plus nécessaire que ce grand nombre de saints, ces expiations constantes et ces prières; car, en tous lieux et sous mille formes diverses, le diable épiait

64 « Le patient Job pour l'impatiente vérole. » *Anshelm.*

65 « Le nouveau saint Roch a devancé le vieux saint Sébastien pour les cas de peste. » *Anshelm.*

66 *Anshelm; Tschudi;* le premier en vit un à Lyon, qui s'appelait Jean Mercure, comte de Corrig, portant, ainsi que sa femme et ses enfans, une chaîne au cou et une couronne d'osier sur la tête.

l'âme humaine, cherchait à l'égarer par les séductions de la volupté ou de l'or et à l'amener des sentiers de la vertu dans ses filets. Autrefois rapproché du trône de Dieu, déchu par orgueil, il lui restait de sa gloire première une grande puissance et il en abusait pour la perte des faibles mortels. Quelles jouissances n'attendaient pas ceux qui, à l'heure de minuit, lui promettaient leur âme par un engagement signé de leur sang! Mais quelle fin épouvantable, lorsque à l'expiration du temps, avant que la coupe du plaisir ne fût vidée, l'horrible figure apparaissait pour les livrer à des tourmens éternels[67]! Plus d'une fois pourtant le démon, vaincu par les conjurations de prêtres pieux, laissa échapper sa proie ou dévoila les secrets les plus cachés[68]. Il communiquait une portion de son pouvoir à de vieilles femmes, les entraînant au péché en ranimant pour les jouissances de la volupté leurs sens

[67] « Rodolphe Érenbolder a affirmé qu'un homme était venu à Münster dans sa maison, sous la figure d'un beau jeune homme, qui lui avait promis des biens en abondance s'il voulait se donner à lui; qu'ensuite ce personnage lui avait coupé la première phalange du petit doigt de la main gauche, et l'avait donnée au diable avec une certaine formule, dévouant à ce malin esprit son âme et son corps. Ensuite il a commis des vols et maudit la Vierge, puis on l'a brûlé. » En 1511, *Prot. du Conseil de Lucerne*, X, 80, dans l'extrait de *Balthasar*.

[68] Les Bernois mandèrent en 1511 le curé de Stanz pour qu'il interrogeât le diable au sujet de la source salée de Riggisberg; le curé « était un prêtre impie et ignorant, mais par le secours du diable premier seigneur ecclésiastique d'Unterwalden; après lui son office passa à son fils. » *Anshelm*. Le même chroniqueur raconte à l'an 1514 que le gouvernement bernois fit venir le curé de Stanz Balthasar Spenzinger pour découvrir un vol commis à l'abbaye des bateliers; le diable découvrit l'argenterie, mais déclara ne savoir pas où l'on avait mis l'argent; Spenzinger, en récompense de ce service, devint chanoine de Zofingue et plus tard prévôt de ce même chapitre.

émoussés depuis longtemps : alors au moyen de certaines formules elles faisaient de longs voyages à travers les airs ; en frappant les eaux avec des verges elles excitaient la grêle ; elles reconnaissaient les forces secrètes de la nature [69]. Mais malheur à elles si l'on découvrait une relation semblable ! on les brûlait sans miséricorde [70].

La belle union des hommes et celle des États, le bonheur et les richesses des habitans d'un pays ne sont jamais en sûreté, si l'on n'est pas en mesure de repousser les attaques du dedans et du dehors et l'avidité des conquérans : l'*art de la guerre* est indispensable à toutes les nations et sous ce rapport les Confédérés devançaient les autres peuples.

Quelque péril menaçait-il la patrie, fallait-il venger un affront, punir des amis infidèles ou ramener au devoir des citoyens séditieux, un drapeau planté au haut d'une fontaine, ou suspendu à l'Hôtel-de-ville [71],

[69] Nous ne citerons que deux aveux. Marguerite Beyer confesse avoir excité deux orages mêlés de grêle, aidée d'une amie qui fouettait l'eau d'un ruisseau avec des verges, tandis qu'elle-même y jetait des pierres au nom de tous les diables ; chaque fois elles avaient auprès d'elles deux amans. En 1520, *Prot. du Cons. de Lucerne*, XI, 131, dans l'extrait de *Balthasar*. Élise Stæble de Büsserach avoue au mois de mai 1546, sans y être forcée par les fers ou la torture, que « le malin esprit était venu la trouver sous le nom de Rubi, l'avait engagée à renier Dieu et les Saints, puis avait couché avec elle ; qu'au dessus de Zwingen, elle avait attiré la grêle en frappant avec des verges l'eau d'un réservoir ; que lorsqu'elle se trouvait dans une prairie près de Hofstetten, Rubi, son amant, était venu la joindre, amenant un loup sur lequel il l'avait placée pour chevaucher ainsi avec elle jusqu'à la forêt, » etc. *Curiosa soleurois* de 1532 à 1554. N° 116.

[70] On sait qu'on a brûlé des sorcières jusque dans les temps les plus modernes. Dès qu'on cessa d'y croire, on n'en vit plus. Peut-on trouver une preuve plus frappante de la toute-puissance de la foi ?

[71] On lit dans une *lettre*, que malheureusement je ne retrouve pas



dans les cas urgens la bannière même, appelait la milice sous les armes. Répartis dans les villes suivant les tribus, à la campagne suivant les bailliages, les seigneuries ou les communes, les hommes appelés à marcher se pourvoyaient d'armes, d'argent et de vivres [72]; on n'accordait que rarement des exemptions [73] et seulement sous condition d'un remplacement [74], usage fort ancien [75]; les pauvres recevaient des secours

maintenant, que la bannière de Lucerne est plantée sur la fontaine. A Soleure on ne se contentait pas de cet usage, mais on plongeait le drapeau dans l'eau et l'on jurait de ne pas rentrer dans ses foyers que l'on n'eût battu les ennemis ou que le drapeau ne fût séché à l'air. *Haffner,* II, 185. Pour la suspension des drapeaux à l'Hôtel-de-ville, voyez *Waldmann,* par *Füssli,* p. 39.

[72] *Soleure à ses baillis,* 29 janvier 1499. *M. S.* 8, 318 : « Nous ordonnons sérieusement qu'à l'heure même où tu recevras cette lettre, tu lèves un nombre suffisant d'hommes vigoureux, bien munis de cuirasses, d'habits, ainsi que de souliers et de bonnes armes, de quelques mesures de viande, de gruau, de caillebotte et de beurre; car si quelqu'un se présente sans être convenablement pourvu de ces choses, nous le punirons en le renvoyant avec déshonneur. » — En outre, à la date du 1er décembre 1513. *Ibid.*, II, 58 : « Veuille faire marcher sur-le-champ le nombre requis d'hommes, et les pourvoir de cuirasses, d'habits, de souliers, d'armes, d'argent pour la dépense et des autres choses nécessaires. » Semblablement *Marg. Tschudi à la commune de Glaris,* 10 mars 1503. *Doc. Tsch.*, V, 54.

[73] « Il est ordonné que tout homme compris dans une levée de troupes doit marcher, à moins que sa femme ne soit en couche ou que l'âge ou une maladie ne le mette hors d'état de servir. » *P. C. Z.*, 15 juin 1499.

[74] *P. C. Z.*, l. c. *P. C. S.*, IV, 119.

[75] *Muller,* t. VI, p. 106, n. 513. = Dans le canton de Berne une certaine rotation, aidée du sort, déterminait les *ménages* qui devaient à chaque levée fournir des hommes; avec cette base des *ménages* ou *feux*, l'obligation tombait quelquefois sur une veuve, qui fournissait à ses frais un remplaçant appelé mercenaire (*Söldner*); la faculté de se faire remplacer était accordée aussi aux pères de famille en cas de maladie ou pour d'autres motifs non moins forts. Voy. *Éman. de Rodt, Hist. de l'art*



de leur commune, et souvent tous ensemble du trésor public[76]. Quand une expédition avait lieu pour le compte d'un souverain étranger, celui-ci payait quatre florins du Rhin et demi par mois au simple fantassin et dix florins au cavalier [77]; c'était là la base de toutes les soldes. Des princes, grands partisans des Suisses, payaient des soldes extraordinaires pour leur départ, pour une bataille, pour un assaut; les officiers recevaient une solde double, triple, décuple, suivant leur rang [78]. Les armes principales étaient la pique, la hallebarde, l'arquebuse et l'arbalète; le gros de l'armée portait la pique, les hallebardiers ne devaient former que la huitième partie [79]; outre cela l'on

militaire chez les Bernois, t. I, p. 26 et la note 43. Nous recommandons à nos lecteurs pour tout ce qui concerne l'art militaire non-seulement des Bernois, mais de la Suisse, à toutes les époques, cet ouvrage savant et consciencieux, publié en 4 vol. avec un atlas à Berne en 1831. Nous l'avons souvent mis à profit dans les notes ajoutées à celles de Muller. C. M.

[76] Les *chefs Soleurois à Soleure*, 24 fév. 1499. *Ch. Mém.* XII, 87. C'est ainsi que le gouvernement de Zurich fit payer, pendant la guerre de Souabe à chaque simple soldat de la garnison de Neukirch, un batz (*Rollabatz*) par jour. *Lettre* dans *A. Z.* DCX, I, 7.

[77] L'Empereur, par exemple, promit cette solde en 1507, lorsqu'il entreprit l'expédition de Rome. *Anshelm*; en 1480 déjà le roi de France donna une solde aussi forte aux Confédérés. *Ordre de Soleure* pour la levée. *M. S.*, 4, 513. Ordinairement on payait 4 flor. *Hoyer*, I, 148.

[78] *Extrait* des rapports d'Erlach, dans le *Geschichtforscher*, I, 231. Un prêtre recevait deux soldes, un capitaine jusqu'à dix. Voyez aussi ci-dessus chap. IV, P. II, n. 221.

[79] La hallebarde était une arme favorite, aussi Zurich dut-il ordonner que tout homme qui pouvait porter une pique la portât. *P. C. Z.* 14 août 1815. La proportion est déterminée entr'autres dans une lettre de *l'abbé de Saint-Gall à Gossau*, 2 juillet 1507. *Doc. Tsch.* V, 63.=Voy. sur l'importance de la pique, arme du gros de l'infanterie, utile surtout contre la cavalerie pesamment armée, *de Rodt*, I, 42. C. M.



avait de grandes et fortes épées et des haches d'armes [80]; les poignards et les dagues prirent de plus en plus faveur [81]. Le corps était protégé par une cuirasse, la tête par un casque ou un fort chapeau de feutre orné d'une plume de coq ou d'autruche. Une croix blanche servait de signe de ralliement; plus tard on y joignit une clef de la même couleur [82]; on la fixait sur le dos ou la poitrine, sur les manches, les épaules et les cuisses, ordinairement à plusieurs endroits à la fois [83].

Les Confédérés se servaient non-seulement d'arquebuses, dont l'usage leur fut connu de bonne heure [84], mais aussi d'artillerie [85]. La cavalerie peu nombreuse

[80] Les recès condamnent souvent en termes vifs le port des épées en croix. « Il est ordonné que chaque censeur pourvoie à l'abolition totale des épées en croix, et que chaque homme porte outre la pique ou la hallebarde, une grande épée ou une hache d'armes. » *Lucerne*, 11 mars 1499. Et ailleurs encore « que chacun, suivant l'usage de nos aïeux, porte, outre l'arquebuse, l'arbalète ou la pique, une forte épée ou une hache d'armes. » *Lucerne*, 22 juin. = L'épée en croix (*Kreuzdegen*) souvent appelée dans les chroniques suisses *Schaffelin, Schuffelin, Scheffelin, Tschæffelin*, était une épée longue et mince empruntée de l'étranger à la suite des guerres de Bourgogne, trop longue pour frapper d'estoc dans les combats corps à corps, trop faible pour frapper de taille. Voy. *de Rodt*, I, 49. C. M.

[81] *Anshelm.*

[82] Pour la première fois dans l'expédition contre Dijon. Voyez ci-dessus chap. IV, P. II, entre n. 265 et n. 267.

[83] Sur l'épaule et sur l'estomac, selon *Bellay*, p. 58, « attachée au chapeau, à la manche ou au haut de chausses avec des cordons blancs. » *Anshelm.* Des gravures en bois de cette époque font voir la même chose, p. e. *Chronique de Schradin.* Sursée, 1500, in-4°.

[84] Suivant *Hoyer*, I, 44, on fit usage d'armes à feu pour la première fois en l'an 1342, au siége d'Algésiras en Espagne. Suivant *Muller*, t. III, 258, n. 54, les Zuricois eurent des arquebusiers dès 1393; d'après les *extraits* des rapports d'Erlach, p. 201, note 54, il y eut un instructeur des arquebusiers à Fribourg en 1402.

[85] Les Bernois firent fondre à Nuremberg en 1413 la première pièce



se composait de gentilshommes et des cavaliers envoyés par les couvens, les évêques, les hôpitaux et les chevaliers combourgeois de quelque ville [86].

Les officiers qui commandaient toute l'armée ou ses divisions s'appelaient chefs ou capitaines [87]; les troupes de chaque canton, quelque petit que fût leur nombre, marchaient sous un chef à part [88], nommé par le gouvernement, ainsi que le banneret et même parfois son propre lieutenant [89]. On laissait aux simples soldats l'élection des chefs de pelotons; ceux-ci étaient

de grosse artillerie appelée la grande Metze; ils s'en servirent pour la première fois au siége de Bade. *Gruner*, 337 et suiv. En 1427 les Bâlois firent fondre une pièce principale et refondre une plus ancienne. *Wurstisen*, 246. Les Grisons firent usage d'un grand canon au siége de Gutemberg, voy. ci-dessus chap. II, n. 160. Il est probable du reste, qu'à cause des mauvaises routes et des montagnes, les différentes sortes de grosse artillerie étaient peu connues en Suisse. = Voy. *de Rodt*, I, 82 et suiv. C. M.

[86] *Rôle des contingens zuricois*, *A. Z.* DLXXI, I, 14, 19, 20, 34 et DCX, I, 72. *Extrait* des rapports d'Erlach 209.

[87] Voy. ci-dessus l'histoire de l'expédition de Pavie, chap. IV, P. I, après n. 128. = *Hauptmann*, au pluriel *Hauptleute* correspond étymologiquement aux mots *chef* et *capitaine*; *Haupt*, tête, *Mann*, homme, *Leute*, gens. C. M.

[88] Voyez ci-dessus le siége des châteaux de Lugano et de Locarno, chap. IV, P. I, après n. 268, et chap. IV, P. III, à n. 29.

[89] Le chef était nommé quelquefois, mais rarement, par les soldats. « Nous avons entendu qu'aucun Canton ne nomme les chefs, mais qu'ils soient élus par les soldats. » *N. Konrad et B. Hugi à Soleure*, 1500. *Ch. Mém.* XV, 9. On voit par la même lettre qu'ils furent parfois élus par les généraux français, et les chroniques disent que Galéazzo Visconti exerça la même prérogative en 1500. Le banneret ou porte-bannière occupait le premier rang après le chef. *M. S.* 10, 161. Suivant l'*Extrait* des rapports de d'Erlach, p. 199, à Berne, le chef nommait son lieutenant; nous retrouvons le même usage à Zurich, mais non à Soleure.



composés de vingt à trente hommes [90]. Après le chef, son lieutenant et le banneret, venaient, pour le rang et la considération, les délégués des conseils et des bourgeois [91], qui formaient avec les premiers le conseil de la guerre permanent [92]; les affaires importantes étaient soumises à la troupe assemblée appelée la commune; elle prononçait sur la guerre et la paix et considérait sa propre autorité comme égale à celle des conseils et des communes du pays [93]. On voyait d'ailleurs à la suite de l'armée bien d'autres personnages; directeurs d'artillerie, chirurgiens, chapelains, greffiers, interprètes, inspecteurs des vivres, arbalétriers, cuisiniers, bourreaux. Le général avait un cortége de gardes-du-corps [94]; de nombreux jeunes gens faisaient l'office de courriers. Pour transmettre aux troupes les commandemens, pour les tenir en ordre et régler leur marche, on se servait de fifres et de tambours; les Waldstetten, de cors au son formidable; une quantité de chiens, souvent fort utiles, suivaient l'armée [95].

[90] *Extrait* des rapports d'Erlach. Les lansquenets possédaient le même droit. *Léonard Fronsperger, des Droits de guerre impériaux* (*von Kaiserlichen Kriegsrechten*), Francfort, 1566; fol. p. 137.

[91] Le nombre ne fut pas toujours le même, p. e. 3 du Petit-Conseil et 4 du Grand, ou 2 du Petit et 4 du Grand.

[92] *Les chefs de Berne et de Fribourg aux Soleurois*, 22 févr. 1499. *Ch. Mém.*, XI, 75.

[93] Quelquefois les troupes en campagne répondaient tout bonnement aux ordres les plus précis de la diète ou des gouvernemens, qu'elles avaient décidé, à la majorité des voix, le contraire.

[94] *Extrait* des rapports d'Erlach, p. 207, *Hoyer*, I, 151.

[95] Lisez pour la bataille de Morat, *Muller*, t. VIII, 78, et pour celle de Novare, ci-dessus chap. IV, P. II, n. 128. Dans la guerre de Souabe, les chiens découvrirent devant Constance quelques ennemis couchés



Les troupes assemblées prêtaient serment au réglement militaire ; celui-ci prescrivait la subordination envers les chefs, la religieuse défense des drapeaux, interdisait aux gardiens de la bannière de la quitter de jour ou de nuit, ordonnait d'oublier toutes les offenses, et d'épargner femmes, vieillards, ecclésiastiques, églises, couvens et moulins [96].

Les milices qui marchaient [97] recevaient dans toutes les villes amies le meilleur accueil. Les magistrats allaient à leur rencontre en grande pompe avec un cortége d'hommes magnifiquement armés, quelquefois même de jeunes garçons en habits militaires [98] ; ils exprimaient leur joie, offraient leurs services et apportaient en présent de l'argent, du vin, de l'hydromel,

dans une haie. *D. Frauenfeld et J. Stapfer à Zurich,* 28 mai 1499. *A. Z.* DCX, 3, 25.

[96] Les réglemens militaires sont presque tous de la même teneur ; voy. ci-dessus chap. II après n. 111. Les bannières et les drapeaux ne demeurèrent pas toujours les mêmes; outre le changement général introduit par le pape en 1512, je ne citerai qu'un exemple : les *Bernois* écrivent *à Soleure* le 26 avril 1513 (*Ch. Mém.*, XXIX, 143), « qu'ils ont résolu d'envoyer leurs troupes à l'expédition maintenant projetée contre Milan avec un petit drapeau rouge et noir coupé par une croix blanche, et à l'adopter pour signe distinctif de leur ville, afin que personne ne puisse refuser de considérer comme leur signe de ralliement un petit drapeau entièrement rouge, ainsi qu'il est arrivé précédemment. »

[97] Ils marchaient sur trois hommes de front : « Nous sommes arrivés ici en bon ordre, ayant eu soin de ne former que 53 rangs de trois hommes de front. » *Martin Techtermann à Fribourg,* 18 juin 1499. *Co. M.*, VIII.

[98] « Ils sont venus au-devant de nous avec beaucoup de beaux soldats. » *Les chefs soleurois à Soleure,* 14 mars 1507. *Ch. Mém.*, XXII, 20. « Près de cent hommes nous attendaient dans la plaine du Breitfeld avec fifres et tambours. » *Les chefs soleurois à Soleure,* 5 mai 1513. *Ch. Mém.*, XXIX, 199. Ces deux faits se rapportent aux Bernois, le suivant à Fribourg : « Ils avaient envoyé leurs enfans avec un drapeau pour nous recevoir. » *Les mêmes à la même ville. Ibid.* 194.

diverses sortes d'alimens, unissant à l'hospitalité la plus libérale les plaisirs de la société [99]; mêmes honneurs au départ [100].

Si plusieurs cohortes confédérées s'unissaient ensemble, on élisait en commun un général en chef, et des commandans pour chaque arme, piques, arquebuses, artillerie [101]. Mais cela n'arrivait que rarement; tour à tour les troupes de plusieurs cantons formaient l'avant-garde, le corps d'armée et l'arrière-garde, et dans chacune de ces divisions on déférait le commandement au capitaine le plus considéré. Quand le nombre total n'était pas élevé, on ne portait que les bannières des grands cantons, ou bien l'on honorait un Confédéré illustre en ne déployant que la bannière du sien [102]. En dépit des défenses sévères et réitérées [103], des volontaires prenaient toujours les devants : on les appelait les perdus; de grandes plumes blanches retombaient de leurs chapeaux sur leurs épaules [104].

[99] Ils disent des Bernois : « Ils nous reçurent avec force belles paroles et nous firent un présent de 20 florins en batz, outre le vin et l'hydromel; ils mangèrent amicalement avec nous et nous firent beaucoup d'honneur. » *Chefs soleurois*, 14 mars 1507. « Cinq ou six des premiers magistrats nous reçurent dans la ville, nous offrant les choses que nous pouvions avoir oubliées ou dont nous avions besoin, ainsi que leurs bons offices; en outre ils posèrent sur la table 20 florins du Rhin, nous donnèrent du vin et nous tinrent compagnie. » *Les chefs soleurois*, 5 mai 1513.

[100] « Lorsque nous sortîmes de Berne, ils nous accompagnèrent fort honorablement jusqu'à Bümplitz, et là ils présentèrent environ 20 grandes coupes et nous donnèrent la bénédiction. » *Capitaines soleurois*, 6 mai 1513.

[101] Voyez ci-dessus l'expédition de Pavie, chap. IV, P. I, à n. 129.

[102] Waldmann jouit de cet honneur. *Waldmann* par *Füssli*, p. 13.

[103] On les défendit sévèrement déjà dans le réglement militaire de 1476, cité par Muller, t. VIII, 58.

[104] *P. Jovii Hist.*, I, 340.

Dans les camps, soldats et officiers habitaient sous des tentes; des retranchements, des fossés, des rangées de chariots servaient de moyens de défense.

Avant d'envahir le territoire ennemi l'on envoyait des déclarations de guerre; on estimait déloyal d'attaquer quelqu'un sans rompre formellement les anciennes relations; après, on agissait avec promptitude. Les Confédérés ignoraient l'art de tromper l'ennemi par des mouvemens simulés, de le forcer à livrer bataille malgré lui, ou plutôt ils dédaignaient ces ruses ainsi que l'avantage du vent ou du soleil, recherché autrefois [105]; dans la guerre même ils tentaient des surprises.

L'ordre de bataille consistait dans des colonnes profondes ou dans un carré; à quelques rangs de piques succédaient des hallebardes, puis de nouveau des piques; à la tête et sur les flancs se plaçaient les armes à feu, au centre les bannières et les drapeaux [106]. En présence de l'ennemi, les chefs, pour exciter le courage des troupes, leur rappelaient les exploits de leurs aïeux et l'honneur national; tous tombaient à genoux, implorant, les bras étendus, le secours du Tout-Puissant [107]; ensuite, s'encourageant mutuellement par des cris [108], ils se précipitaient en rangs serrés contre les rangs ennemis pour les enfoncer sans pitié. Il était interdit de faire des prisonniers; un blessé n'osait pas quitter son poste; quiconque voyait un compagnon prêt à fuir devait l'égorger; on ne permettait qu'après

[105] *Hoyer*, I, 178.

[106] *Hoyer*, I, 170.

[107] « Avec les bras écartés, comme le veut la coutume et l'usage. » *Bataille de Jénow ; Schodeler.*

[108] On l'appelait cri de guerre. *Hoyer*, I, 183.



la victoire de songer au butin, bien commun à tous [109]. Les Confédérés craignaient si peu la mort et les blessures, ils observaient si strictement les ordres, que ces masses puissantes se mouvaient avec facilité pour former tantôt un coin [110], tantôt une ligne étendue, qui semblait annoncer une fuite, mais en réalité faisait front sur deux points à la fois [111]. Dans ce siècle se perdit insensiblement l'usage de demeurer trois jours sur le champ de bataille, en signe qu'on ne craignait pas l'ennemi et qu'on était disposé à se mesurer de nouveau avec lui s'il songeait à venger sa défaite. Le retour du champ de bataille n'était pas moins solennel que le départ; on donnait des festins, on faisait grâce à des coupables [112].

L'art des siéges n'était pas l'art des Suisses. Si la première attaque échouait, leur zèle se refroidissait: exercice, machines, artillerie, tout leur manquait [113]. Ils étaient mieux en mesure pour la défense de la patrie. Ils rassemblaient des provisions de toute espèce, fermaient les abords; des signaux, des coups de feu, le tocsin annonçaient l'approche de l'ennemi; quiconque pouvait porter hache ou hallebarde accourait [114].

[109] D'après les engagemens et les réglemens militaires, fondés en grande partie sur la convention de Sempach.

[110] Suivant *Arluni*, p. 266, les Suisses, dans la bataille de Marignan, se formèrent le second jour trois fois en coin, pour enfoncer les lignes des Français.

[111] On trouve des exemples de cela dans la guerre de Souabe et dans la bataille de Marignan.

[112] Les condamnés rentraient avec le drapeau ou la bannière; il n'était pas permis alors de les arrêter, et ordinairement on leur remettait la plus grande partie de leur peine.

[113] Voyez ci-dessus chap. IV, P. II, les premières pages.

[114] Les mesures prises par *Max Brunmann*, dans le district de Wyl, méritaient de servir de modèle. Suivant *Hoyer*, I, 202, Charles V éta-



Les frontières s'enchevêtraient d'une façon bizarre; souvent habitaient dans un même village des amis, des ennemis et des hommes neutres; ceux-ci distinguaient leurs maisons par les armoiries de leur souverain [115].

Le bruit des armes et l'insolente grossièreté des Confédérés effrayaient les muses paisibles. On les estimait pour embellir la vie ordinaire; mais elles brillaient rarement de tout leur éclat, inconnues dans les villes et les couvens, amour ou consolation des esprits nobles qui, familiarisés avec elles par la faveur du sort dans de lointains voyages, reconnaissant la vanité des biens de la terre, avaient consacré leurs heures au culte des sciences et des beaux-arts.

Les *connaissances* des Confédérés étaient si bornées que l'art de lire et d'écrire donnait de l'importance à un homme [116]; les livres étaient si rares que peu d'années avant la fin de cette période on ne trouvait pas à acheter une seule Bible dans tout Zurich [117]. Le demandeur se présentait devant les tribunaux avec une taille [118] pour soutenir sa réclamation; au lieu de signatures on apposait aux chartes des sceaux [119].

blit le premier des magasins en 1546. *Anshelm* raconte que les Confédérés firent usage à cette époque déjà de moulins à chevaux. = Le texte dit : « quiconque pouvait porter bâton ou perche, *Stab und Stange;* l'allitération est très-fréquente dans les locutions proverbiales de la langue allemande; nous avons cru devoir la conserver ici et ailleurs. C. M.

[115] Ainsi pendant la guerre de Souabe la ville et l'évêque de Bâle. « L'évêque de Bâle a ordonné à tous les siens de faire peindre sur leurs maisons les armoiries de Bâle en rouge. » *B. Hugi*, 26 mars 1499.

[116] En 1490 l'avoyer de Soleure Conrad Vogt déclara qu'il ne savait ni lire ni écrire. *P. C. S.* I, 150.

[117] Jean de Stall s'en plaint en 1481. *M. S.* 5, 20.

[118] On l'appelait « Beile. »

[119] *Gibbon* a fort bien montré l'origine barbare des sceaux. Du reste



On n'accordait quelque estime qu'aux sciences qui donnaient du pain, au droit, à la médecine, à la théologie. La première était rare; mais on estimait comme l'ornement de la ville l'homme qui, formé dans des universités étrangères, familiarisé avec le sens des lois romaines, savait repousser les prétentions mal fondées des greffiers impériaux et défendre les libertés acquises. En médecine on avait presque oublié les expériences des Grecs[120]; les professeurs, au lieu d'expliquer la structure du corps humain, ses fonctions internes, les symptômes des maladies et les remèdes les plus efficaces, s'occupaient de la solution de questions oiseuses, de l'indication empirique de remèdes éprouvés dans tel ou tel cas, de l'influence des astres, de l'inspection de l'urine et de l'énumération de métaux, de plantes et d'animaux quelquefois salutaires[121]. Les médecins n'étaient pas estimés; on abandonnait l'art de guérir aux Juifs, aux bourreaux, aux baigneurs et à de vieilles femmes[122]. Même la science qui forme les médecins de l'âme, les hommes chargés de prêcher la parole de Dieu, de remplir les offices sacrés, de censurer le vice, d'encourager la

Agrippa de Nettesheim écrivit encore en 1524 (*Opera.* Lugduni per Beringos fratres. 8° II, 761) : « Ex Friburgo Helvetiorum, omnium scientiarum cultu deserto ac destituto. »

[120] L'auteur doit faire observer ici qu'il n'a point en vue les écoles italiennes, mais uniquement celles où se formaient les médecins suisses, telles que l'université de Bâle, etc., et ces médecins eux-mêmes.

[121] *K. Sprengel*, II. 451 et suiv. *Meiners, Comparaison*, III, 76 et suiv.; *Zschokke*, II. 486 et suiv.

[122] *Zschokke.* L'avoyer et le conseil de Soleure déclarent à leur médecin *qu'ils le garderont encore à l'essai cette année*, s'il veut se contenter de la solde qu'il a eue jusqu'à ce jour. *P. C. S.* V, 165. On pourrait trouver plusieurs exemples analogues.



vertu et d'assister à l'heure de la mort, oui, la théologie elle-même était dans la plus triste décadence. On n'expliquait ni l'Écriture sainte ni les Pères de l'Eglise; les auditeurs entendaient traiter les questions les plus absurdes avec un mélange de sagacité grecque et de subtilité arabe [123].

Les sciences, dont la lumière, de plus en plus brillante en Italie, avait dissipé en grande partie la barbarie et ses ténèbres, grâce à un grand nombre de princes, à la liberté qui florissait au sein de plusieurs républiques et à la multitude fugitive de Grecs savans, acquirent aussi plus de considération en Allemagne; on y vit surgir une université après l'autre; l'invention de l'imprimerie consolida l'empire des Muses. Mais quelques rayons seulement de cette lumière pénétrèrent en Suisse; outre les écoles insignifiantes des couvens, les institutions de Zurich et de Bâle méritent seules qu'on les nomme; dans les autres villes on enseignait misérablement la langue allemande, plus rarement le latin. Bâle seul avait le bonheur de posséder dans ses murs des professeurs de toutes les sciences. Des prélats et des magistrats avaient sagement profité de l'élévation d'Enéas Sylvius Piccolomini, leur protecteur, au trône pontifical; cet homme si distingué par sa sagesse et sa bonté accomplit leur désir et « ouvrit » le trésor scientifique qui élève l'esprit immortel au- » dessus de la poussière et l'étend progressivement par » la communication des idées; » le pape accorda son autorisation, des prérogatives et des revenus [124]. Bien-

[123] *Hist. ecclésiastique* de *Henke;* Brunswick, 1800 et suiv. 8°, II, 40 et suiv. *Meiners, Comparaison,* III, 2 et suiv.

[124] *Muller*, t. VI, p. 500 et 501. Les cours s'ouvrirent au mois



tôt cette contrée ravissante réunit un grand nombre de savans; la ville amie de la liberté devint l'asile des hommes persécutés; plusieurs imprimeries multipliaient des écrits anciens et récens et propageaient la bienfaisante lumière des sciences [125]. *Pierre d'Andlau* fonda le droit public allemand [126]; *Reuchlin*, noble et inébranlable ami de la vérité, répandit la connaissance de la langue et des écrivains de la Grèce [127]; *Sébastien Brant* enseigna le droit et railla les vices et les folies [128]. Lorsque les Confédérés comprirent mieux les avantages de la science, ils stipulèrent pour leurs jeunes gens des places gratuites dans les universités [129]; le roi de France en accorda deux à chaque canton dans l'université de Paris [130]; le duc de Milan oc-

d'avril 1460; le passage guillemetté est tiré textuellement du bref du pape.

[125] On sait que le vieux chanoine Élias Élie de Lauffen fonda la première imprimerie à Münster, dans le canton de Lucerne, et qu'il publia en 1470 le *Mamotrectus* de *Marchesini*. On dit que Berthoud posséda une imprimerie avant Bâle. Ce dernier fait est douteux; d'ailleurs un établissement permanent qui se développe toujours, mérite la préférence sur une apparition momentanée. = Voy. *Muller*, t. VIII, 226, n. 390. C. M.

[126] *Pütter*, *Littérature du droit public d'Allemagne* (*Litteratur des Teutschen Staatsrechts*); Göttingue, 1777, 8° I, 77. *Freher* publia son ouvrage : *De imperio romano, Augusti creatione, inauguratione, administratione et officio, juribus, ritibus et ceremoniis electorum aliisque imperii partibus.* Argentorati, 1612. 4°.

[127] *C. Meiners*, *Biographies d'hommes illustres* (*Lebensbeschreibungen berühmter Mænner*). Zurich, 1795 et suiv. 8°, I, 49 et suiv.

[128] Dans son célèbre *Navire des fous.*

[129] Il en est fait mention pour la première fois, à ma connaissance, dans le *recès* de Stanz, lundi après St.-Jacques, 1481. *R. S.* : « A cause des étudians qu'on a envoyés à Paris au roi de France, etc. »

[130] Elles furent accordées à chaque canton dans le traité conclu pendant la guerre de Souabe. *Recès*, Lucerne, 27 mai 1499. Nous lisons



troya aux Suisses des avantages semblables à Pavie[131].

Mais tout cela n'eut guère de résultats pour la vie publique; les savans étaient rares, les écrivains encore plus; comment la langue et la plume pouvaient-elles lutter contre l'épée et la lance? Les auteurs s'appliquaient surtout à conserver la mémoire des événemens. Berne avait pris soin, dès le commencement du quinzième siècle, de faire écrire les actions des aïeux d'après les documens et les traditions, et d'ordonner pour l'avenir que l'on consignât tous les événemens mémorables[132]. Jean Fründ, de Lucerne, greffier à Schwyz, raconta en détail, avec énergie et simplicité, les tristes événemens de la première guerre civile[133]. Pétermann Etterlin, greffier du tribunal de Lucerne et le Zuricois Gérold Edlibach couchèrent par écrit ce qu'ils avaient lu dans de vieilles annales ou les événe-

dans le *recès* de Lucerne, 21 avril 1517 (*R. S.*) que le roi paie à chaque canton « 100 francs par an en quatre termes. »

131 Pas avant 1513. *Anshelm.* Il ne dit pas combien de places. *Muller,* t. VIII, 227, n. 394, rapporte que le duc d'Urbino et la ville de Florence allouèrent annuellement 50 florins d'or à quatre étudians zuricois qui étudiaient à Pise.

132 *Conrad Justinger,* le premier chroniqueur bernois par ordre de date, dit dans l'introduction de sa chronique que cette décision fut prise en 1420, la veille de la fête de St. Vincent, « alors seigneur et patron de la ville princière de Berne; » son œuvre fut successivement continuée par le banneret *Tschachtlan, Diebold Schilling* et *Anshelm.*

133 Sa chronique « terminée par moi Melchior Rupp, vendredi *post Ambrosii Anno* 1476 *merito Capellano in Roschach* se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque de l'abbaye de St.-Gall, n. 644. Elle débute en ces termes : « Des guerres et des événemens rudes, graves et importans ayant eu lieu entre ceux de Schwyz, d'un côté, et la ville de Zurich, de l'autre, moi Jean Fründ, bourgeois de Lucerne et dans ce temps-là greffier de Schwyz, j'en ai couché par écrit le cours et la suite. » *G. Tschudi* a transcrit presque littéralement dans son excellent ouvrage cette chronique extrêmement remarquable.



mens de leur temps. Ce qui en outre obtenait le plus de succès, c'étaient les vies des saints, les récits d'aventures chevaleresques et les contes de fées. Avec quelle rapidité s'écoulaient les heures de la solitude ou les longues soirées d'hiver, quand le lecteur croyait assister aux actions audacieuses des chevaliers ou partager leur situation terrible ! Comme la joie illuminait son visage quand une fée bienfaisante enrichissait subitement la vertu luttant avec la pauvreté ! Comme il admirait la patience et la persévérance des héros de la foi chrétienne ! Lui-même se voyait dans la mêlée des combattans, son cœur palpitait, son âme s'enthousiasmait, ardente à voler au secours de l'homme de bien opprimé ; il portait la main sur l'épée ; adieu l'illusion.

On faisait un cas particulier des livres qui enseignaient des sentences mystérieuses et renfermaient des images et des signes extraordinaires, moyen d'acquérir de grandes richesses [134]. Les plaintes des amans malheureux, la raillerie contre ses ennemis ou la joie de la réussite d'une entreprise s'exhalaient dans des chansons.

Le *pays* offrait un aspect agréable ; l'œil embrassait tour à tour montagnes, collines et vallées, lacs et rivières, contrées cultivées et incultes, sauvages et gracieuses, villes et villages. Aux hautes Alpes dont les cimes brillent de glaces éternelles que les rayons du soleil, affaiblis par la rareté de l'air, éclairent sans les faire fondre, se lient des montagnes où les troupeaux ne trouvent leur nourriture qu'un peu de temps, puis

[134] Guillaume de Diessbach, de Berne, grand ami de l'alchimie, que des fraudes réitérées ne corrigèrent pas. « Cette année (1510) l'Empereur déclara à son cher Guillaume qu'il avait fait bien des avances, mais qu'il était trop pauvre pour cet art. » *Anshelm.*



elles s'abaissent en sommités couvertes de forêts et enfin en collines entièrement cultivées. L'hiver se prolongeait, retenu par les forêts épaisses qu'habitaient des ours, des sangliers, des cerfs et des chevreuils. Plus d'une fois pourtant le soleil darda ses rayons si longtemps et si vivement dans un ciel sans nuages, que la chaleur croissante hâta la maturité, fit tarir les sources et prendre feu aux forêts; des vignobles accoutumés à produire une boisson acide produisirent des vins comparables à ceux d'Italie [135].

Cependant le laboureur ne recueillait pas toujours le fruit de son travail; parfois des orages ruinaient ses espérances. En 1501 il tomba une grêle si effroyable que les rues de Zurich en furent couvertes pendant huit jours [136]. L'été suivant une tempête traversa la Suisse dans toute sa longueur depuis Genève jusqu'à Constance, ravageant sur une largeur d'une lieue vignobles, champs, prairies, brisant les arbres, les fenêtres, les toits; les oiseaux et les bêtes sauvages qui ne purent se réfugier promptement sous un abri trou-

[135] On cite comme très-chaudes et fertiles les années 1473, 1503 et 1516. *Tschudi* dit de la première que pendant plus de 12 semaines consécutives il ne plut point; « le vin des bords du lac de Zurich devint doux et bon comme il n'avait été de mémoire d'homme, et si abondant qu'il n'y eut pas assez de tonneaux; il fallut répandre de vieux vin acide. » *Bullinger* raconte de l'an 1516, qu'à Zurich, où le vin est ordinairement acide et froid, « on en fit de si doux et si excellent, que personne ne se souvenait d'en avoir vu de pareil; il resta doux, fort, et agréable au goût jusqu'à l'été suivant; alors il se clarifia et devint jaune comme de l'or, fort et très-agréable à boire. » *Matthieu Schinner*, qui le prit pour du vin d'Italie, apprenant qu'il avait crû près de la ville, s'écria : « Que ne coupe-t-on ces vignes capricieuses qui pouvant donner un si bon vin ne le donnent pas toujours? »

[136] *Tschudi.*



vèrent la mort [137]. L'orage le plus épouvantable dont on se souvint avait précédé de deux ans la guerre de Bourgogne (1474). Tout-à-coup s'éleva, mêlé de grêle, un ouragan d'une extrême violence qui renversa des maisons et des forêts et fit tourbillonner des tuiles comme de légers bardeaux. La terre trembla : à Augsbourg, l'église de Saint-Ulrich s'écroula, vingt-quatre personnes qui y priaient furent écrasées [138]. La calamité fondit avec toutes ses terreurs sur la partie du Tessin au-dessus de Bellinzone. Des masses de rocs détachées par un tremblement de terre avaient obstrué la sortie de la vallée de Blegno, et les habitans s'efforcèrent en vain de procurer un écoulement à la petite rivière de ce nom; ses eaux amassées formèrent un lac dont les menaces les obligèrent à fuir; l'eau couvrait des villages entiers; à peine en voyait-on sortir les pointes de quelques clochers. Trois ans aprés ce malheur des pluies abondantes et continuelles firent hausser le lac à tel point qu'il rompit tout-à-coup sa digue (25 mai 1515). Rien ne put résister à sa puissance formidable; villages, champs, prairies furent dévastés; plusieurs centaines de personnes périrent submergées. Le rempart voisin de Bellinzone, destiné à fermer la vallée, ayant quelque temps arrêté les eaux qui montaient de plus en plus dans les rues de la ville, on craignit sa destruction; par bonheur la digue rompit [139].

Les *villes*, défendues par des murailles, des tours et des fossés, étaient situées au bord d'un lac ou d'une rivière. Les toits des clochers et des habitations fai-

137 *Anshelm.*

138 *Tschudi.*

139 *Urs Ruchti à Soleure,* Bellinzone, 30 mai 1515. *Ch. Mém.*, XXXII, 108; *Schodeler; Stettler,* I, 530; *Leu*, art. Bellinzone; *B. Jovius,* 67.

saient briller au loin leurs vernis et leurs couleurs variées [140]. Peu de maisons bâties en pierre [141], mais sur la façade de la plupart on voyait représentées des scènes de l'histoire sainte [142]. Les rues, étroites, étaient encombrées par les chariots et les charrues. Cependant les autorités veillaient à la propreté du pavé et à la facilité du passage; le fumier ne devait pas occuper plus de la moitié de la rue [143]; des réglemens défendaient de laisser courir les porcs dans la ville [144].

Les demeures des particuliers étaient peu spacieuses [145]; les familles d'une fortune médiocre se rassemblaient ordinairement autour du foyer; les riches seuls habitaient une chambre commune. Malgré le grand nombre de fenêtres, une lumière avare éclairait à peine les appartemens, à travers des carreaux fort petits, faits plus souvent de papier que de verre; sur l'un des carreaux supérieurs étaient gravées ou peintes les armes du maître du logis, ou d'un ami, ou de l'un des

[140] « Tecta ecclesiarum plerunque vitro nitent, variis distincta coloribus, ut radiis solaribus lacessita, mirabili splendore nitescant. » *Æneæ Sylvii Piccolomini Descriptio Basileæ* apud *Urstisii script. Rer. Basil. min.* Basileæ, 1752, 8°, p. 366. On voit encore aujourd'hui à Bade de semblables tours.

[141] Même encore à la fin du seizième siècle. *Alois d'Orelli, Essai historique.* Zurich, 1791, 8°, p. 470. Je ne cite que les lettres d'Orelli.

[142] *Montaigne* vit cela fréquemment en Suisse en 1580. Voy. son voyage dans l'*Almanach helvétique* pour l'an 1800. Zurich, in-16, p. 63.

[143] « On décide d'enjoindre à Rod. Rubli (aubergiste à l'Épée-Rouge, à Zurich) de ne pas placer son fumier au-delà du milieu de la rue. » *P. C. Z.* 5 mars 1490.

[144] « Il sera ordonné que nul ne tue ses bestiaux près des fossés de la ville, ni ne laisse courir ses porcs par la ville, à moins qu'il ne tue les uns pour le berger, et que celui-ci ne soit chargé de ramener les autres. » *P. C. Z.* 27 août 1491.

[145] La plupart des villes comptaient alors dans une enceinte bien plus circonscrite plus d'habitans que de nos jours.



États de la Confédération. Le plancher se composait de briques; les parois et le plafond seuls étaient en bois, et, dans les maisons des riches, couverts de sculptures. Un énorme coffre renfermait la garde-robe de la famille et les choses précieuses. Aux parois on voyait suspendues de grandes coupes, et au moins une arbalète, une carabine et une épée. Une table vaste et massive, placée au milieu de la chambre, était entourée de bancs sur lesquels les familles opulentes mettaient des coussins [146].

On ne se mettait jamais à table sans avoir adressé une prière à l'Auteur de tout bien. Le maitre et la maîtresse de la maison avaient des coupes particulières, héritage de leurs aïeux, ou parfois don de quelque prince. Il régnait dans les repas une assez grande variété de mets simples; le potage, la bouillie, les légumes étaient en grande faveur [147]; on mangeait la viande et le poisson rarement frais, presque toujours fumés [148].

[146] *A. d'Orelli*, p. 476 et suiv.; de vieilles gravures en bois, des tableaux et divers documens, p. e. *le Bien abandonné de R. Hofer*, mars 1508. *S. C. S. F.* Des coffres longs servant de bancs étaient d'un usage général; les tables à écrire et les lits de repos, peu rares.

[147] *D'Arx* (II, 630) prétend que le dîner commençait toujours par une soupe et finissait par de la bouillie, et qu'on ne fit jamais de repas au milieu du jour ni à la nuit, mais le premier à 9 heures du matin, le second à 4 heures du soir. Je ne saurais adopter ni l'une ni l'autre de ces opinions. Le dîner, appelé *Imbes*, avait lieu chez les anciens Suisses, comme aujourd'hui, au milieu du jour; ils faisaient aussi un souper différent de la *boisson du coucher*. On donnait ce nom à l'habitude des hommes de rester réunis, souvent fort tard, dans une tribu ou une auberge, à boire ensemble.

[148] Chaque ménage tuait un bœuf, un porc, etc. Voici l'extrait d'un *réglement pour l'hôpital de Soleure* de l'an 1527 (*P. C. S.* XV, 342) : « *Dimanche* au dîner, des raves ou de la soupe, de la viande et parfois une entrée; au souper, de la viande bouillie et du rôti. *Mardi* au di-



Mais les jours de maigre institués par l'Église étaient observés avec austérité; des poissons rôtis et de la bouillie composaient alors les deux repas [149]. On faisait grand usage d'épices; le vin n'était pas épargné [150].

Le Suisse ne quittait jamais sa demeure sans avoir ceint son épée, ornement des jeunes gens et des vieillards, des laïques et des prêtres [151]. Un homme sans armes ne ressemble-t-il pas à une république dont les citoyens ne seraient pas prêts à toute heure à verser

ner, deux légumes et du fromage ou de la caillebotte; au souper, du bouilli et du rôti. *Jeudi* au dîner, de la viande et de la soupe, des raves ou des choux; au souper, comme ci-dessus. *Vendredi* au dîner, du légume et du poisson; au souper, deux légumes. *Samedi* au dîner, deux légumes et à chacun deux œufs; au souper, deux légumes ou des pâtisseries. A *chaque repas*, du fromage ou d'autre laitage et du pain en suffisance.

[149] Vers ce temps on commença de permettre le laitage pendant le carême; toutefois il fallait faire une demande expresse. Le pape *Jules II* dans son bref (« Romæ, 1512 tertiodecimo calend. Januarii. » *Doc. Tsch.*, VI, 15ᵃ), en accordant l'autorisation de manger des œufs, du fromage, du beurre, etc. « tempore quo esus lacticiniorum *de jure vel consuetudine* est prohibitus, » ajoute avoir appris qu'il y a des « villæ, quæ in locis sterilibus, et quasi desertis consistunt, *adeo quod inibi olivæ non crescunt.* »

[150] Même les malades de l'hôpital recevaient chacun deux bouteilles de vin par jour. *P. C. S.* I, 142; l'intendant et sa femme ensemble six bouteilles. *P. C. S.* IV, 193.

[151] *Orelli* lui-même (p. 453) a vu les prêtres ne monter en chaire que l'épée au côté. Un exemple de l'an 1477: *L. C. S.* D, 58, et *P. C. S.* II, 262. Un prêtre du canton de Berne, appelé messire Jean, et Ulrich Bader jouèrent ensemble à l'hôtel-de-ville de Soleure; le premier perdit; il se trouva hors d'état de payer; Bader voulant absolument avoir son argent et refusant de jouer davantage, le prêtre lui dit qu'il n'avait pas joué loyalement et honnêtement; que pour lui il aurait mieux aimé que l'hôte d'une maison de femmes publiques lui eût gagné son argent; après une dispute violente le prêtre frappa son antagoniste; Ulrich se jeta sur lui, mit la main sur l'épée de messire Jean, et s'en empara.



leur sang pour la liberté? Les hommes portaient un chapeau d'une hauteur démesurée, ou moins haut avec des bords fendus et retroussés, plus souvent encore un bonnet léger. Une grande barbe, des cheveux longs et flottans étaient regardés comme un ornement digne de la force et de la gravité virile. La plus grande partie du corps se couvrait d'un vêtement long et garni de pelisse pour l'hiver, plus court et plus léger pour l'été et à la guerre. Un manteau attaché aux épaules le remplaçait quelquefois, et alors on voyait le haut-de-chausses, tantôt fort étroit, tantôt composé de beaucoup de pièces qui flottaient au gré du vent. La variété et l'éclat des couleurs étaient un objet de luxe. Les femmes portaient des robes à longues queues, qui néanmoins laissaient voir les broderies de leurs jupons; elles affectionnaient cette sorte d'ornement, ainsi que les chaines d'argent, et cherchaient même à plaire aux sens au détriment de la décence [152].

La vie pastorale était le genre d'*occupation* le plus généralement préféré. Sur les libres pâturages des Alpes, sous un ciel pur, au milieu des soins faciles qui

[152] Outre les gravures en bois et les tableaux, principalement *Anshelm*, *Waldmann* par *Füssli*, p. 146, *Almanach helvét.* pour 1780, p. 142 et suiv. et divers documens, p. e. *Recès* de Schwyz, 11 août 1492 : « A l'occasion du luxe des habillemens, ceux de Schwyz ont fait une ordonnance statuant que personne ne doit faire faire ni porter de vêtement qui ne couvre les parties honteuses par derrière et par devant; les habits ne doivent avoir que deux couleurs ou trois tout au plus; quiconque transgressera cette ordonnance sera puni; tous les députés devront faire rapport de cela à leurs gouvernemens, afin qu'ils prennent des mesures semblables. » Quant à la variété des couleurs : « Ceux-là portent des hauts-de-chausses rouges et blancs, et dans la partie rouge des raies jaunes, vertes et blanches et des juste-au-corps jaunes. » *Recès*, Lucerne, 22 juin 1499.



suffisent à l'entretien d'un troupeau, les jours de la belle saison s'écoulaient rapidement. L'agriculture était assez négligée : la charrue exige les efforts soutenus d'un bras nerveux, et souvent un seul moment d'orage ruine les fruits d'un travail opiniâtre. Néanmoins l'agriculture était l'occupation des citadins, nobles et roturiers, riches et pauvres. Le pain a plus de saveur, le vin plus de feu quand on les produit soi-même ; d'ailleurs on est moins rançonné par l'avidité des usuriers. Mais on ne voyait prospérer aucun genre de métier ou d'industrie [153] ; le commerce ne cessait de décliner [154]. Le vin et le fromage étaient les seuls produits que l'on exportât [155]. Le peu de sûreté des routes mettait obstacle au passage si important des marchandises étrangères [156].

Les lois n'établissaient aucun privilége ; à l'exception des serfs, tous étaient égaux ; cependant on faisait une distinction de classes. Cédant à l'esprit du temps et à la force des circonstances, les nobles quittèrent leurs châteaux pour s'établir dans les cités, et surent sacrifier quelques prérogatives afin de s'assurer la tranquille possession des autres [157]. Ils avaient d'ailleurs

[153] L'industrie ne prit jamais dans cette période un grand développement. Les chartes parlent de verreries et de forges ; en Valais on entreprit l'exploitation d'une mine d'argent. On voulut établir à Riggisberg des salines, mais rien n'était de durée, l'exploitation des mines de sel et d'argent moins que le reste.

[154] *Orelli*, p. 490, et *Schinz*, p. 108, exposent la décadence du commerce, l'un à la fin du XVIe siècle, l'autre au commencement du XVe.

[155] *Schinz*, l. c. *Soleure* écrit *à Berne*, 5 octobre 1494 (*M. S.* 7, 467) : « On vient de nous faire rapport qu'il doit venir de Bourgogne à Neuchâtel un grand nombre de voitures pour acheter et emmener du vin vieux et du nouveau. »

[156] Entre autres de Venise. *Dubos*, II, 391.

[157] Qu'on lise, p. e., la *Querelle des seigneurs*, par *Frickard*. Le passage le plus explicite est celui-ci (p. 134) : « Les nobles ayant vu que

beaucoup d'avantages sur les bourgeois. Les uns se distinguaient par leurs richesses, d'autres par leur expérience et la connaissance du monde; tous avaient appris dès leur jeunesse à manier les armes. Les seigneurs, les gouverneurs impériaux du voisinage les protégeaient; l'espoir de reconquérir la Suisse ne s'éteignait jamais dans l'âme de ses anciens dominateurs, et ceux-ci voyaient dans les gentilshommes les instrumens les plus propres à l'exécution de leur dessein. A côté de cette noblesse impériale il s'en forma une autre; on honora dans leurs fils les hommes que leurs richesses, leur sagesse ou leurs belles actions avaient entourés d'une considération générale; on aima les souvenirs que rappelait leur nom, et, pour peu que leurs descendans eussent d'ambition, le peuple les choisissait pour ses magistrats, et leur ouvrait la source de la gloire et de la fortune. D'autres familles, au contraire, n'aspirant qu'à vivre honnêtement, se transmettaient de père en fils quelque branche d'industrie, la vie agricole ou pastorale. Les préjugés n'avaient pas élevé un mur de séparation bien fort entre ces deux classes. Les chevaliers d'Empire ne dédaignaient pas de s'allier à des familles bourgeoises [158] et ne se piquaient pas de mœurs douces ou élégantes. Un hérault d'armes bernois ayant été envoyé à Hindelbank auprès de deux

les grands comtes et les princes auxquels ils s'étaient attachés ne pouvaient pas les protéger, firent le calcul qu'il valait mieux s'unir à leurs concitoyens; c'est pourquoi ils rentrèrent dans la ville; en cela ils agirent sagement; car par ce moyen ils sont demeurés les maîtres à la campagne, et le sont devenus à la ville. »

[158] Ainsi *J. H. Winkeli*, grand sautier à Soleure, fils d'un sellier, obtint en 1507 la main d'*Élisabeth de Hallwyl*, fille du chevalier Jean de Hallwyl, du consentement de son frère Didier et de son cousin Burkhard. *L. C. S. F.*



seigneurs ennemis, pour les sommer au nom de son gouvernement de poser les armes, le chevalier Conrad d'Argovie, prétendant qu'il empiétait sur ses droits, lui cassa trois côtes[159].

Les contestations au sujet des droits respectifs de la bourgeoisie et de la noblesse devenaient rarement dangereuses; souvent on réprimait les prétentions nobiliaires par le sarcasme[160]. Pour contenir les gentilshommes il eût suffi de la franchise un peu verte et de la liberté qui se montraient dès le premier abord dans le langage, grossier mais énergique, simple, mais hardi par les expressions et par les images; il joignait à ces qualités un caractère de bonhomie et de grâce naïve[161]. L'usage de tutoyer était général; la flatterie qui traite une personne à l'égal de plusieurs n'avait pu prévaloir[162] même dans les lettres officielles des gouvernemens à leurs employés ou à des chevaliers[163]. Les citoyens disaient librement leur opinion

159 *Frickard*, p. 83 et suiv.

160 Le curé Vit se railla beaucoup dans un sermon de la pauvreté de la noblesse soleuroise et finit par des jeux de mots pleins d'allusions aux noms des familles nobles.

161 L'auteur cite dans une longue note un certain nombre de mots dont l'étymologie ou l'application porte le caractère qu'il attribue avec raison aux idiômes de la Suisse allemande, ainsi que des images qui appartiennent aux écrivains. Les langues et la littérature de la Suisse germanique fourniraient la matière d'un travail intéressant, même après les ouvrages de *Stalder* et de quelques autres écrivains. C. M.

162 On donnait à cause de cela aux Suisses le nom de *tutoyeurs*. *Le capitaine Meister à Soleure*, en 1479. *Ch. Mém.*, V, 141.

163 *Soleure à Brandolfe de Stein*, bailli de Lenzbourg, 2 mars 1491. *M. S.* 7, 167 : « Nous ne saurions voir que nous t'ayons écrit rudement, à moins que tu ne prétendes que nous devions, pour t'écrire, nous écarter de l'usage et de la coutume qui nous ont été transmis; car dans les lettres que nous avons adressées aux de Bubenberg, aux de Rüssack, aux de Stein, d'Erlach, de Diessbach, de Hallwyl, de Büttikon, de



sur les affaires publiques; le Conseil s'assemblait en pleine rue, et les préposés des communes lui témoignaient sans détour leur mécontentement des impositions et des ordonnances nouvelles. Des rebelles envoyaient à la diète des députés qui, respectés, recevaient audience, et réclamaient son appui [164]. Les magistrats faisaient l'aveu de leurs fautes [165] ou de leurs faiblesses [166]; un avoyer de Berne comparut en justice pour répondre à un tambour [167]. Dans les belles soirées, on trouvait les membres les plus considérables du gouvernement assis à la porte de leur maison; ils saluaient les passans, écoutaient les plaintes des citoyens et leur donnaient des conseils [168].

L'influence de la faveur populaire, le peu de temps pendant lequel les magistrats restaient en charge, l'esprit belliqueux du peuple, son ardent amour de la liberté rendaient assez inutiles les tentatives que pouvaient faire les dépositaires du pouvoir pour s'assurer une autorité plus étendue ou plus indépendante.

Rhinach, de Müllinen, de Baldeck, de Luternau, ainsi qu'à tous les autres gentilshommes de la vieille et bonne noblesse dans la Confédération entière, en Souabe, en Alsace, dans le Sundgau, le Brisgau et le Hégau, nous les avons toujours *tutoyés*, et toujours ils l'ont pris en bonne part. »

[164] Voy. ci-dessus chap. IV, P. III, n. 100.

[165] Ainsi Soleure se déclare comprise dans un traité, quoique « par négligence et par laisser-aller elle n'en ait pas scellé les documens. » *M. S.* 7, 98.

[166] Les Soleurois promettent d'adhérer à une mesure contre les enrôlemens illicites, « quoique, » écrivent-ils, « nous n'aimions pas à nous exposer au ressentiment de ceux qui s'enrôlent. » *M. S.* 7, 332.

[167] D. Babenberg. *M. S.* 11, 40. Les avoyers de Berne se justifient non-seulement auprès du conseil de Soleure, mais aussi auprès des conseils de petites villes.

[168] *Orelli*, p. 435.



Mais, de leur côté, les citoyens n'avaient pas d'autre garantie de leurs droits; ils n'étaient protégés ni par des ordonnances fixes, ni par des lois organiques; on ne songeait pas même à en établir à l'époque de ces changemens que le temps apporte à toutes les constitutions sociales[169]. Pendant fort longtemps, aucune loi ne détermina par qui le Grand Conseil devait être convoqué[170], combien d'années un avoyer resterait en charge[171], quelle autorité avait le droit de convoquer les diètes et par quels motifs[172]. Néanmoins les magistrats gouvernaient avec sagesse. Le clergé ne formait pas un État dans l'État; il redoutait un peuple libre, prompt, dans l'orgueil de sa force, à manquer de respect aux personnes sacrées[173], quelle que fût sa vénération pour les choses saintes et son zèle pour le culte. Les gouvernemens cherchaient plutôt à diriger qu'à comprimer la vigueur corporelle, l'énergie morale, ainsi que le sentiment vif et profond

[169] Avec l'accroissement de la population et la continuité des affaires il devenait impossible d'assembler constamment la commune; elle fit donc sagement de nommer des représentans; mais ceux-ci ne le restèrent pas longtemps, parce que leurs rapports avec la commune n'étaient pas assez bien déterminés. Plus tard on trouva incommode de consulter les communes de la campagne sur les affaires importantes, mais on ne les remplaça point par des représentans.

[170] Nous avons vu ci-dessus, chap. III, après n. 371, comment P. Falk convoqua le Grand Conseil de Fribourg; à Soleure le Grand Conseil statue en 1504 : « qu'à l'avenir nul ne pourrait convoquer cette autorité, à l'insu du Petit Conseil. » *Ch. Mém.*, XVII, 169.

[171] Sans vouloir rappeler Gundoldingen, je me borne à citer Berne et Soleure.

[172] « Proposer que deux cantons ne puissent pas à la fois convoquer des diètes, parce que cela dégoûte de s'y rendre. » *Recès*, Zurich, 7 juin 1503.

[173] Voilà les *Jura Helvetiorum circa Sacra;* ce n'étaient proprement que des exceptions, mais si fréquentes qu'elles devenaient règle.



de l'honneur. Les magistrats ne trouvèrent pas punissable un homme qui, en leur présence, emporté par la passion, provoqua son adversaire en duel[174], ni des soldats qui, dans un moment de colère, égorgèrent des bateliers dont la négligence avait fait périr dans l'Aar d'autres soldats, leurs camarades[175].

Le gouvernement surveillait et en partie entretenait non-seulement des bains publics, si nécessaires sous le rapport de la propreté et de la santé[176], mais encore, depuis un temps immémorial, d'autres maisons publiques[177]. On voulait que la jeunesse ardente trouvât l'occasion de satisfaire un besoin de la nature, sans que ce fût aux dépens du lien conjugal ou de l'innocence; aussi quelque étendues que fussent les prérogatives des courtisanes[178], on les pu-

[174] Jean de Griesen ayant publiquement, et en présence du conseil, provoqué en duel Michel Hæpen et lui ayant jeté sa barette, on lui dit que « ce procédé déplaisait à nos Seigneurs et qu'il était contraire à l'usage, etc. » *P. C. Z.* 1er juillet 1498.

[175] Sur l'Aar à Wangen. *M. S.* 4, 526.

[176] Soleure avait deux bains au-dedans des murs d'enceinte et un immédiatement au dehors; il y en avait un grand nombre à la campagne. « On trouvait des bains dans chaque village, dans chaque hameau. » *D'Arx,* II, 632.

[177] L'empereur Sigismond, ayant passé à Berne en 1414, vanta cette ville pour le vin et la maison publique; lorsque 40 ans auparavant son père se rendit à Sienne, la ville paya au maréchal de sa cour 30 florins d'or « per lo bordello di Siena. » *Muller.*

[178] Il y avait à Zurich deux maisons publiques, au Kratz et au Graben. *Waldmann* par *Füssli,* p. 147. *P. C. Z.* 17 sept. 1496. Le 5 nov. 1402, le Conseil (*P. C. Z.*) chargea deux de ses membres de l'exécution de l'ordonnance concernant les femmes publiques. L'arrêté suivant du 28 novembre 1498 dans le *P. C. Z.* donne une idée de leurs prérogatives : « Considérant la conduite licencieuse et indécente de femmes perdues, il est permis aux femmes publiques de notre maison libre d'y recevoir ces créatures si déhontées qu'elles vont se placer de nuit dans

nissait quand elles séduisaient des hommes mariés[179].

La jeunesse des villes et des bourgs aimait à s'assembler dans des places publiques pour développer, sous la direction d'hommes faits, sa force et son adresse à la lutte, à la course, à l'exercice du cheval, à la projection d'énormes pierres, au tir à l'arbalète[180]. Pas de fête plus joyeuse que lorsqu'un des États de la Confédération invitait à un grand tirage, ou à la célébration du mardi-gras. Après la guerre de Souabe, *Zurich* eut l'idée d'effacer par une fête publique les vestiges de la discorde, et de rappeler au sein des peuplades divisées l'ancienne confiance et l'union[181]; on pensait qu'au milieu des jeux, des exercices, des festins, du vin et de la danse, les cœurs s'épanouiraient. Le conseil souverain annonça son intention au commencement de l'année 1594 par une lettre circulaire, imprimée et scellée du sceau de l'État[182]; il l'adressa aux étrangers aussi bien qu'aux Suisses. Un grand nombre des uns et des autres se réunirent à Zurich

les étables, à la boucherie et dans d'autres lieux ouverts, pour attendre les passans et les attaquer. » Le sort de ces malheureuses n'en était pas moins triste, comme on en jugera par le trait suivant : « L'hôte qui tient la maison publique du Graben ayant consenti à ce qu'un individu rachetât une des femmes que celui-ci voulait épouser, suivant la convention faite entre eux, il la lui a amenée et vendue, etc. » *P. C. Z.* 24 nov. 1494.

[179] *Protoc. du Cons. de Lucerne,* 7, 197, dans l'extrait de Balthasar; on les renvoyait aussitôt de la ville. A Soleure on mettait en prison les hommes mariés qui fréquentaient les maisons publiques, et on les condamnait à une amende d'une livre. *P. C. S.* XXII, 437; ordonnance de l'an 1532 provoquée par les amis de la réformation dont le zèle fit supprimer les maisons de débauche.

[180] *Piccolomini Basilea,* p. 369 et d'autres.

[181] *Bullinger.*

[182] Elle est du 9 janvier 1504.



au mois d'août; il vint des personnes de contrées éloignées, d'Inspruck, de Nuremberg, d'Augsbourg, de Stuttgart, de Francfort, de Mayence, etc.[183]. Les tentes et les cibles étaient dressées sur la belle presqu'île formée par la Sihl et la Limmat. Tandis que les hommes, armés de l'arquebuse ou de l'arbalète, rivalisaient d'adresse, les dames se divertissaient par une sorte de loterie[184]. La fête dura quatre semaines, et se termina par des courses, des luttes et d'autres jeux[185]. Le plaisir y avait réuni et confondu tous les âges, tous les sexes, tous les états, ecclésiastiques et laïques[186].

Le carnaval effaçant jusqu'au souvenir des soucis et des misères de la vie, l'empire de la joie ne connaissait plus de limites; on ne voyait que tables chargées de mets, que coupes incessamment remplies et vidées, que travestissemens imaginés par la folie. Inventer des extravagances, boire sec et faire des largesses était alors le moyen de s'immortaliser, témoin *frère Fritschi* de Lucerne. Souvent les habitans d'un autre canton

[183] De 54 villes. *Anshelm.* Nous avons puisé le nom des villes dans *A. Z.* DLXXXVII, 2.

[184] On mettait dans l'urne des billets avec son nom, chacun autant qu'il voulait, car on payait par billet un kreuzer de l'Adige (Etschkreuzer); le premier lot était de 50 florins, le second de 45, le dernier d'un florin. *Circulaire.* On lit dans la liste les noms de plusieurs dames étrangères, de Wabern, Agathe de Roll, Anne Habicher d'Augsbourg, etc. Pour le reste *Edlibach.*

[185] P. e. la projection de grosses pierres. *Circulaire.* Le premier prix de l'arquebuse, de 110 florins, fut remporté par George Tumelzhuser, d'Inspruck, le second par Jean Strohmeyer, d'Ulm, le troisième par Jacques Stapfer, de Zurich. *Liste des gagnans, A. Z.* DLXXXVII, 1, 2.

[186] La *liste* nomme parmi les ecclésiastiques des chartreux de St.-Gall et des chanoines d'Embrach.



s'emparaient de sa personne afin d'engager ses concitoyens à venir le réclamer, provoquant ainsi des visites amicales. C'est ce que fit Bâle, après son admission dans la Confédération. Les avoyers et le conseil de Lucerne écrivirent aux Bâlois : « Nous avons appris avec étonnement que frère Fritschi se trouve dans votre ville. Nous ne doutons nullement du bon état de sa santé ; néanmoins nous nous voyons forcés de céder aux vœux de ses camarades, bien que nous craignions une grande effusion de vin. Afin de mettre notre honneur à couvert, nous vous faisons une solennelle déclaration de guerre, vous annonçant que dans huit jours nous nous mettrons en route à pied, à cheval et par eau, au nombre de quelques centaines, et que le lendemain au soir nous vous livrerons une attaque. » Les Bâlois répondirent : « Votre écrit et vos menaces ne nous ont point effrayés ; nous vous attendons de pied ferme et avec impatience ; nos meilleures munitions, nos petites et grandes pièces sont prêtes ; nous dirigerons si bien nos coups que chacun de vous aura son compte. Telle est même l'intrépidité dont nous nous glorifions, que plus il y aura d'ennemis, plus notre joie sera grande. »

Au jour fixé, les Lucernois, au nombre d'environ deux cents, sortirent de la ville, à leur tête les deux avoyers, dix-huit membres du conseil souverain, et une députation des habitans de la campagne qu'une fête locale retenait chez eux. Au confluent de la Birse et du Rhin, le bourgmestre et les membres les plus considérables du conseil reçurent la joyeuse armée, qui fit son entrée dans la ville, au milieu de guerriers et de jeunes gens magnifiquement équipés. Frère Fritschi les salua de la fenêtre d'une belle maison,

et, lorsqu'ils arrivèrent sur la place publique, il fut livré à ses compagnons par le bourgmestre. Les Lucernois jouirent d'une hospitalité gratuite. Plusieurs jours s'écoulèrent dans les festins, les jeux et les bals. Pour honorer des hôtes chéris, les membres du conseil souverain dînaient et soupaient avec eux, ainsi que les chanoines et l'évêque. Au départ des Lucernois, un grand nombre de Bâlois les accompagnèrent jusqu'à la Birse; six conseillers, plus loin encore. Une procession le mardi-gras a célébré pendant plusieurs siècles la mémoire du bon frère Fritschi [187].

Ces vestiges d'un temps meilleur disparurent de plus en plus; la simplicité, la loyauté, le sentiment de l'honneur, l'amour de la patrie devinrent de jour en jour plus rares; la soif de l'argent l'emportait sur toutes les autres affections. Les hommes ne se passaient pas volontiers de jouissances qu'ils avaient appris à connaître et à aimer au service étranger; combien devaient leur paraître durs une nourriture plus chétive et un travail plus pénible! Les événemens secondaient fréquemment leurs désirs; mais quand cela n'arrivait pas, quand le souvenir des jours de joyeuse vie, le dégoût du travail et le besoin tourmentaient leurs âmes, comment résister aux séducteurs? Qu'est-ce qui pouvait arrêter des guerriers que n'arrêtaient pas la mort, les blessures et la mutilation, insensibles au bonheur domestique comme au danger, méprisant la vie, ne vivant que pour l'heure présente? *La guerre* était leur devise, la guerre leur fournissait l'occasion de satis-

[187] *Balthasar, Fragmens pour servir à l'histoire de la Suisse.* Lucerne, 1781 et suiv. 8° p. 30 et suiv. *Müller*, t. VIII, 173. Il importe peu de savoir si le véritable Fritschi était déjà mort à cette époque, et si son successeur fut l'objet de cette plaisanterie.



faire tous leurs désirs, tous leurs caprices ; la décadence des familles, l'éducation négligée, le désordre universel, voilà les conséquences de cette passion ; l'esprit était asservi au corps.

Les *gouvernans*, infidèles au plus saint de leurs devoirs, n'opposaient rien à une contagion dont ils étaient atteints eux-mêmes ; ils ne prenaient aucune mesure répressive, ils donnaient l'exemple de la violation de leurs propres ordonnances, ou profitaient de l'occasion d'affermir leur pouvoir et de remplacer les lois par l'arbitraire. Si la dégradation du siècle ne permettait pas de perfectionner les écoles, d'éclairer les hommes sur leur destination, de propager les connaissances utiles, les événemens fournissaient souvent matière à réveiller chez le peuple la crainte du Maître invisible qui venge l'injustice et punit le mal, et à l'arracher à l'ivresse des passions. Néanmoins toutes les choses semblaient conspirer vers un but unique. L'assemblée des magistrats de tous les États confédérés, la diète, souvent intervenue dans les démêlés étrangers par bienveillance et pour allier l'honneur et le profit [188], n'intervint plus que pour trouver une occasion de guerre, la salle de ses séances fut une arène des partis. Quelle considération pouvait attendre une assemblée qui laissait impunies la trahison de Ludovico Sforza et les cruautés de la soldatesque, tirait avantage de la fraude de Furno, et tolérait dans son sein les hommes les plus corrompus ? Où pouvait se faire entendre la voix des gens de bien, puisqu'elle

[188] Le margrave *Rodolphe de Hochberg* écrit avec beaucoup de sens à *H. de Stall*, en décembre 1482 (*Ch. Mém.*, VI, 154) : « Les Confédérés interviennent avec leurs conseils dans beaucoup d'affaires dont ils feraient aussi bien de ne pas se mêler. »



n'était plus écoutée dans le cercle des hommes les plus nobles et les plus sages? Les membres de la diète agissaient dans l'esprit des gouvernemens qu'ils représentaient. — Ajoutons encore quelques traits à ceux que le cours des événemens a mis en évidence. La maladresse d'un batelier ayant causé la mort d'un grand nombre de personnes, Zurich le punit par une forte amende au profit de la ville, au lieu d'indemniser les familles des victimes [189]; le même État défendit l'importation de son propre billon [190]. Berne donna la survivance des emplois et des biens du banneret Hetzel au fils de ce magistrat, au premier auteur du cruel assassinat de son père [191]. Soleure recommanda au roi de France, comme ses partisans inébranlables, les magistrats destitués dans le soulèvement de l'an 1513 [192], et ne rougit pas, auparavant déjà, de lui envoyer des copies des délibérations de la diète [193]. Nous nous abstenons de répéter les flatteries rampantes par

[189] Il s'appelait Jean Waser; les héritiers portèrent plainte, mais furent déboutés, Waser n'étant coupable que de maladresse; mais on lui interdit l'exercice de son métier pendant une année, et sa part des droits de navigation fut dévolue à la ville. *P. C. Z.* 10 févr. 1502.

[190] *P. C. Z.* 28 févr. 1504.

[191] *Anshelm.* De pareils actes furent utiles à d'autres encore, car, suivant l'observation d'*Anshelm*, « on les estimait gens expérimentés, sages et intelligens. »

[192] « Superioribus annis evenit ut dum *J. Stælli* et *N. Ochsenbein* cum aliquibus aliis complicibus, operam et studium domino Regi et ambascatoribus darent et conferrent, ipsi tanquam Gallis eo tunc hostibus adhærentes, a patriotis et subditis nostris extra mœnia commorantibus, æstimati, ad torturam raperentur, etc. » *M. S.* 12, 158.

[193] En 1503; la lettre latine qui accompagnait ces copies est du 21 décembre (*Ch. Mém.*, XVII, 159) et commence en ces termes : « Verus amoris stimulus, quo Regiam vestram celsitudinem non immerito prosequimur, nos inducit, ut ad amovenda pericula regiæ Majestatis simus prompti et parati, etc. »



lesquelles des hommes libres mendiaient la faveur des princes; nous nous bornons à mentionner la vénalité [194] et les crimes de quelques hommes d'État [195], et nous renonçons volontiers à compléter ce triste tableau.

Les *ecclésiastiques*, qu'on s'efforçait d'élever mieux que les autres classes, et dont le saint office était d'annoncer la parole de Dieu, de conduire les hommes du chemin de l'erreur dans celui du salut et de censurer le vice, suivaient le torrent et donnaient même le mauvais exemple. Ignorans comme les laïques, ils ne se souciaient guère de s'instruire. Ce mal s'aggrava même lorsque la cour de Rome exerça son droit de nomination sans égard à la capacité, qu'elle inonda la Suisse de prêtres inhabiles, immoraux [196], et que ses favoris, pourvus de plusieurs bénéfices [197], se déchar-

194 *N. Konrad* offrit ses services, en 1507, au roi de France le 13 mars, et à l'Empereur le 26 juin. *M. S.* 9, 333, 352.

195 P. e. le libertinage audacieux de Waldmann, le mépris de beaucoup d'autres pour la foi du serment et pour l'honneur. C'était une chose fort dégradante aussi que les filles des premiers magistrats acceptassent des présens d'ambassadeurs étrangers (*Waldmann* par *Füssli*, p. 270,) et que l'on divulguât les négociations les plus secrètes. On trouve une plainte sur cela déjà l'an 1477 dans la vie de *Waldmann* par *Füssli*, p. 26, note; de même dans les *recès* de Zurich, 2 sept. et de Lucerne, 5 octobre 1500.

196 On leur donnait le nom de *courtisans*, et les Confédérés les détestaient. La diète ordonna au mois de février 1500 (*recès*, Zurich, 4 févr.) « de destituer un curé qui s'est emparé de la cure de Sins, en vertu d'une grâce papale, car nous autres Confédérés n'entendons accorder ce droit à qui que ce soit; les députés devront tous proposer à leurs cantons que dans l'intérêt de la Confédération entière on ne permette nulle part un abus semblable, et qu'on procède contre les courtisans d'une manière si décidée que nous n'ayons plus à craindre de telles usurpations. »

197 C'est ainsi que *Pierre Kistler*, fils de l'avoyer bernois, fut à la fois prévôt à Zofingue, doyen à Berne et curé à Aneth et à Rothelin. *M. S.*



gèrent de leurs devoirs sur des subordonnés. Les prêtres cherchaient à plaire dans leurs sermons par des plaisanteries absurdes et inconvenantes [198]; à la danse et aux festins ils étaient les premiers à s'enivrer. La discipline et l'ordre ne régnaient même plus dans les couvens; un petit nombre de moines dissipaient de grands revenus, quelques-uns se rendaient coupables de vol [199]; les monastères ne dédaignaient aucun moyen de conserver la renommée d'être en possession de quelque image fertile en miracles [200]. Mais rien ne rendait le clergé plus odieux que les excès de la débauche. Grégoire VII ayant séparé les prêtres de la société civile par la loi du célibat, les évêques leur permirent dans la suite des concubines plutôt que des épouses. Ces prin-

7, 274. *L. C. S.* E, 11; *Nicolas de Diessbach*, prévôt à Soleure, doyen à Bâle, prieur à Grandson et à Vaucluse, etc.

[198] Quelques exemples seulement. Un prédicateur racontait les tours et les farces de saint Pierre, la manière dont il trompait les aubergistes; un autre imitait le coucou; un troisième barbotait comme une oie. *Louis Wirz, Hist. ecclés. de l'Helvétie*, Zurich, 1808 et suiv. 8°, IV, 97.

[199] Tout le monde connait la décadence des couvens avant la réformation. Voici deux faits entre plusieurs. Un ecclésiastique séculier prit l'habit de moine et vint dans le couvent de St.-Alban, à Bâle, avec une somme d'argent considérable et beaucoup d'argenterie. Il paya pour le couvent 1,600 flor. du Rhin et en dépensa plus de 300 pour des constructions. Pendant une absence qu'il fit, les moines forcèrent sa cellule et lui enlevèrent 6 à 700 écus au soleil, 200 florins du Rhin, une somme considérable en gros plapparts et toute son argenterie. Nov. 1513. *M. S.* 11, 52. Les Augustins de Bâle présidaient aux pélerinages de Notre-Dame de la Pierre; un d'eux enleva à la statue de la Vierge un collier de corail dont l'avait ornée la foi d'un fidèle, et il le donna à sa maîtresse. *M. S.* 12, 135.

[200] Nous rappelons la fraude scandaleuse commise à Berne par les Dominicains, et qui fut punie par le bûcher avec la coopération des plénipotentiaires du pape. Voy. *L. Wirz, Hist. ecclés. de l'Helvétie*, III, 387 et suiv.



cipes du pontificat, le manque d'instruction, la licence générale et la soif du plaisir concoururent à corrompre le clergé. Les curés avaient publiquement une maîtresse et des enfans; ils se présentaient devant le Conseil pour obtenir la ratification des dispositions testamentaires qui assuraient après leur mort une existence à cette famille [201]; mais le gouvernement punissait les prêtres qui maltraitaient quelque créature malheureuse [202], ou séduisaient la femme d'un bourgeois [203], ou profanaient l'église [204].

La manie de briller en imitant les usages étrangers se montrait surtout dans les appartemens, la table et les vêtemens. Les maisons devinrent plus spacieuses, les carreaux de fenêtres plus grands, ornés d'ailleurs

201 « *Louis Pfyffer*, chapelain de St.-Antoine dépendant de l'abbaye de St.-Urs, et administrateur de la cure d'Oberdorf, et Nicolas son fils naturel, agissant en son propre nom, et en celui de Rodolph et Marguerite, son frère et sa sœur, ainsi que d'Élise Bæur, leur mère; » en 1481. *L. C. S.* D, 406. *Ulrich Frey*, curé de Soleure, lègue « à Anne Schönenberg, sa demoiselle, et à leurs deux enfans, nommés Jérôme et Barbe, son bois de lit, son lit de plumes et tous ses biens meubles et immeubles, etc.; » en 1490. *P. C. S.* I, 123.

202 Soleure punit un chanoine de Werd qui avait battu sa gouvernante à la fête paroissiale de Grezenbach; le prévôt et le chapitre intercédèrent pour lui. *Ch. Mém.*, XVII, 64.

203 Un chanoine soleurois séduisit la femme d'Ulrich Krieg; celui-ci le menaça et fut mis en prison pour cela; lorsqu'il fut rendu à la liberté il se trouva que pendant qu'il était au service étranger, en France ou ailleurs, sa femme était allée s'établir dans la demeure du chanoine. *M. S.* 7, 171. Berthold Kantengiesser, de l'ordre des carmes déchaux à Soleure, retint assez long-temps la femme d'un pauvre et honnête artisan, bourgeois de la ville; le mari s'étant adressé au père gardien, celui-ci nia que la femme fût dans le couvent. *Soleure au maître lecteur* de l'ordre; juillet 1482. *M. S.* 5, 288. Les plaintes réitérées de Soleure ne corrigèrent pas les moines.

204 Un chapelain de Soleure eut de fréquentes relations criminelles avec une femme derrière l'orgue. *P. C. S.* V, 21; *M. S.* 10, 194.



de plus d'armoiries; on employa du bois plus recherché pour les parois et les plafonds, pour les tables, les chaises, les lits et les armoires, et on y multiplia les sculptures. On augmenta le nombre et la variété des mets; la délicatesse ne suffisait plus, il fallait encore la rareté; on prodiguait toutes sortes d'épices et en toute occasion le sucre [205]. Se désaltérer avec du vin du pays paraissait honteux; on voulait en abondance des vins étrangers et composés [206]. Mais rien de plus fâcheux que les changemens continuels de la mode dans les habits. L'usage autrefois presque exclusif du drap gris [207] et du coutil, n'était plus guère connu; tout le monde portait des étoffes de soie même à la cuisine, à l'étable et à la campagne [208]. Les draps fins, le velours, la pelleterie, les broderies d'argent et d'or, et les pierreries étaient recherchés par quiconque voulait faire preuve de richesse. Les hommes ornaient leur ceinture d'épées et de dagues d'un travail magnifique, et leurs souliers de pointes d'or et d'argent [209], parfois même les doigts des pieds de brillans anneaux [210]; on multiplia les plis des habits et des manteaux, les couleurs et les rubans des hauts-de-chausses [211]. Les longues robes des dames avec leurs

205 *Anshelm; Orelli*, p. 489. On mettait du safran et du sucre dans tous les mets, de là le proverbe : « Sucre n'a jamais gâté sauce. » *Meiners, Comparaison*, etc. II, 97.

206 On aimait beaucoup la malvoisie; le claret et l'hippocras, etc. étaient des vins artificiels.

207 On l'appelait drap gris de Fribourg.

208 *Anshelm.*

209 *Orelli*, p. 498.

210 *Schinz*, p. 126.

211 *Anshelm.* Il dit au sujet des rubans des hauts-de-chausses : « Ils ont occasionné des dépenses si considérables que petit Jacques de Stein

longues queues [212] se raccourcirent subitement au point que les lois durent venir au secours de la décence [213]. Des plis remplacèrent les queues et on les orna du travail le plus délicat des Lombards ; au temps de la paix perpétuelle avec la France régnait partout la mode de l'habillement espagnol [214].

Moins retenu par les lois qu'excité par l'exemple, le peuple se faisait un honneur d'imiter les magistrats et les riches, sans calculer la différence des moyens. La commune de Lucerne s'étant prononcée pour la France, des bourgeois enlevèrent d'une auberge le cheval de l'ambassadeur de l'Empereur et le déclarèrent bonne prise [215] ; à propos d'un procès, les parties invitaient les juges à des repas [216] ; la volupté la plus effrénée rompait tous les liens. Un Souabe vendit sa femme à un ecclésiastique et fit violence à la fille de son maître [217] ; un Soleurois se vanta publiquement du grand

a fait en peu de temps pour cet ornement pour plus de 100 livres de dettes.

212 « Les manteaux, les robes et les douillettes avaient des queues de trois aunes et plus de long, en proportion de la noblesse et des honneurs, de sorte que les dames de haut parage avaient un *page de la queue.* » *Anshelm.*

213 *Protoc. du conseil de Lucerne*, 7, 176, dans l'extrait de *Balthasar.*

214 *Anshelm.* Voyez au sujet de la femme d'Albert de Stein, plus haut chap. IV, P. IV, n. 389.

215 *Recès*, Zurich, 4 avril 1513.

216 « Un abus a subsisté jusqu'à présent, nos magistrats s'étant brouillés les uns avec les autres au point de s'intenter des procès, l'un des partis ou tous les deux ont invité à des festins quelques-uns de nos seigneurs ; cela nous semble suspect, etc. ; » en 1504. *Protoc. du conseil de Lucerne*, 9, 155, dans l'extrait de *Balthasar.*

217 « Thommann Stricher de Rotweil a été mis en prison par nos seigneurs, pour avoir séduit et engrossé la fille du maréchal de Hedlingen, son maître, sous prétexte de la prendre pour femme ; or il se trouve



nombre de personnes innocentes qu'il avait séduites [218]; il esquiva la punition parce que Berne le protégeait [219]; les voluptés contre nature devinrent de plus en plus fréquentes [220]. Souvent, par exemple après la guerre de Bourgogne, la multitude des brigands nécessitait les mesures les plus sévères [221]; le commerce tombait, les métiers déclinaient [222], l'agriculture languissait au point que l'œil embrassait des champs entiers couverts de broussailles [223].

Le militaire, jaloux de passer bien joyeusement l'intervalle entre deux campagnes, se rendait à *Bade* en Argovie. Dans une vallée étroite où les flots sauvages de la Limmat se sont frayé un passage à travers les rochers, dans le voisinage de prairies florissantes et de

qu'il était déjà marié et qu'il a vendu sa femme à un prêtre, etc. » *P. C. Z.* 24 nov. 1494.

[218] « Il y a peu de temps Henri Graswile s'est vanté en présence de plusieurs gens d'honneur avoir défloré douze filles, comptant bien que la treizième aurait le même sort avant la fin du mois. » *Soleure à Berne*, 26 novembre 1483. *M. S.* 5, 443.

[219] *Muller*, t. VIII, 386. Il serait facile de prouver l'excessive corruption de cet homme.

[220] Suivant *Bullinger*, plusieurs hommes qui furent mis à mort pour ce crime déclarèrent y avoir été initiés par les domestiques de l'évêque de Véroli.

[221] En 1508, dans les cantons de Berne et de Soleure. Le capitaine Pierre Héri de Biberist, « vieux malfaiteur incorrigible, fut décapité à Berne, et son frère brûlé à Soleure. Près de cette dernière ville et de Fribourg, la potence était si garnie de suppliciés, et tout autour il y avait tant de roues et d'autres instrumens, que l'infection ne permettait presque pas de tenir sur la route; jamais la sûreté publique, autrefois si complète dans la Confédération, n'avait été compromise à ce point. Cela provenait des guerres étrangères. » *Anshelm.*

[222] *Schinz*, p. 108; *Orelli*, p. 490.

[223] *Schinz*, p. 132; *Scheurer, Mausolée bernois;* Berne, 1740 et suiv. 8°, II, 58.



champs bien cultivés, au pied de montagnes dont un beau vignoble décore les flancs, on voit sourdre des sources thermales d'une vertu merveilleuse. Les nombreuses auberges réunissaient chanoines, abbés, moines, nonnes, officiers, soldats, magistrats, artisans, la plupart sans autre intention que de bannir la tristesse, de chercher le plaisir et de jouir de la vie [224]. De bon matin les bains offraient un spectacle animé; celui qui ne se baignait pas faisait visite aux baigneurs. Du haut d'une galerie il s'entretenait avec eux, et les voyait jouer ou faire un repas sur une table flottante. De belles demoiselles lui demandaient une aumône, et, s'il leur jetait quelques pièces de monnaie, elles se repoussaient les unes les autres, étalaient leur robe de bain pour les recevoir et dévoilaient ainsi des charmes séduisans. Souvent des fleurs décoraient la surface de l'eau et les voûtes retentissaient de l'harmonie des instrumens et des voix. Vers midi tout le monde se rassemblait dans la prairie voisine; les belles brillaient de tout leur éclat sous l'ombrage des arbres; les liaisons étaient faciles, l'intimité ne se faisait pas attendre; beaucoup se livraient au jeu de la paume. A table, l'appétit satisfait, la coupe circulait et se vidait à la santé des assistans [225], aussi longtemps que l'estomac supportait le vin, ou jusqu'à ce que les tambours et les fifres invitassent à la danse [226]. Alors disparaissaient les derniers restes de la retenue et de la pudeur; le

[224] D'après le *Pogge*, dans l'*Almanach Helvét.* pour 1800, p. 13.

[225] Ces sortes de toasts avaient été défendus très-souvent. *Prot. du cons. de Luc.* 10, 153, dans les extraits de *Balthasar; Anshelm*; *Meiners, Comparaison*, I, 276.

[226] On ne connaissait guère d'autre musique, ou bien ces deux instrumens étouffaient les autres. *Orelli*, 463.



sang impétueux bouillonnait [227], les bonds et les gambades excitaient le rire en faisant sauter les hauts-de-chausses étroits ou voltiger les étoffes plissées et les rubans, ou en causant la chute des danseuses [228]. La réunion de la diète dans la petite ville de Bade, ou la présence d'un bourgmestre de Zurich ou d'un ambassadeur de France augmentait encore la licence joyeuse; des distributions d'argent, des banquets et des jeux [229] se succédaient, et ne se terminaient pas rarement par des rixes sanglantes [230].

Mais quel effroi s'emparait de cette multitude indomptée, quand retentissait tout-à-coup la nouvelle que la peste parcourait le pays, quand ici des pustules dégoûtantes, là des hémorragies ou des vomissemens désignaient ses victimes, ou qu'une d'elles, comme frappée d'apoplexie, tombait morte [231]; lorsque les jubilations cédaient aux soupirs, aux gémissemens, aux cris! A peine échappait-on au fléau en fuyant rapidement dans des solitudes alpestres; ni la jeunesse, ni la force n'en préservaient; l'amour et l'amitié s'éteignaient dans le cœur; des malades mouraient abandonnés, sans recevoir même les sacremens consolateurs [232]. On reconnaissait la colère de Dieu, les églises

[227] *Agrippa*, II, 52.

[228] *Orelli; Meiners, Comparaison*, I, 225. *P. C. Z.* 25 sept. 1492.

[229] « J. Aberli et L. Holzhalb sont chargés de faire une enquête au sujet d'hommes et de femmes qui ont bu ensemble dans un état de nudité. » *P. C. Z.* 17 déc. 1492.

[230] Ainsi le fameux *Urs Steger* eut le bras emporté en 1493. *M. S.* 7, 366, 412. Toute cette description de Bade est empruntée du *Pogge, Almanach Helvét.* pour 1786 (Zurich, in-24), p. 37 et suiv.; la vie de *Waldmann* par *Füssli*, p. 88 et suiv., et plusieurs renseignemens fournis par des chartes.

[231] *C. Sprengel*, III, 124 et suiv.

[232] La peste ne fut jamais plus meurtrière que dans la période dont

se remplissaient de pécheurs repentans, on donnait son dernier sou pour obtenir l'absolution [233]; humilié, contrit, on entreprenait un pélerinage. Mais à peine le mal commençait-il à disparaître, que l'ancienne vie reprenait son cours.

L'historien contemple avec une douleur profonde la marche et le développement du peuple suisse. Quelle réunion de circonstances propres à faire de la Confédération une république modèle! Quelle estime de la part des étrangers pour cette vigueur surnaturelle, pour ce patriotisme capable de tous les sacrifices [234]! Mille cœurs nourrissaient le désir de s'unir avec ces vaillans hommes; de grands esprits brûlaient de se dévouer à la Confédération, mais l'égoïsme et la sensualité faisaient périr les plus nobles germes. Néan-

on vient de lire l'histoire; suivant *Anshelm* il mourut en 1493, à *Berne*, 1,500 personnes, et à *Bâle*, plus de 5,000 en 1502; à *Soleure*, elle régna en 1519. *M. S.* 12, 545.

233 Le légat Raymond fit aussi le commerce des indulgences en 1502. *Anshelm.*

234 Quelques mots seulement après ce qui vient d'être rapporté. La cavalerie des Pays-Bas voulut entrer au service de la Confédération après la bataille de Dorneck (*Ch. Mém.*, XIII, 101); François de Sickingen, accoutumé à piller tous les marchands, épargnait par respect les marchands suisses (*Recès, Lucerne*, 21 avril 1517). On lit dans *Anshelm* : « Le sauvage Jean Spæt, surnommé le diable, portait un diable d'or à son chapeau et l'image du diable à son haut-de-chausses sur ses genoux; ce guerrier, l'un des plus célèbres et des plus valeureux, jurait publiquement par le martyre de Dieu (je l'ai entendu moi-même à Tubingue [pendant la guerre de Souabe]) que les Suisses étaient gens vigoureux et loyaux, et qu'il aurait envie de se battre pour eux; qu'il ne voulait plus hasarder son chapeau pour les grands seigneurs et gentilshommes, qui se tenaient à l'ombre dans les villes des bords du lac et n'osaient pas regarder en face un Suisse, à peine entendre beugler une vache, etc. » Avec quel plaisir la Haute-Bourgogne serait entrée dans la Confédération!



moins ce pays surpassait la plupart des États de l'Europe. Les souverains commençaient la guerre par caprice, et quand ils étaient vaincus, les vainqueurs inondaient le pays, maltraitaient les habitans, enlevaient leurs biens et incendiaient leurs demeures; même en temps de paix, le peu de sûreté des routes[235] entravait le commerce. Les mœurs des militaires, des princes et des ecclésiastiques étaient ailleurs encore plus corrompues qu'en Suisse; on achetait les emplois[236]; des supplices exécrables[237] propageaient la barbarie, une saleté dégoûtante régnait même dans les palais[238].

[235] Cela est surtout vrai de l'Allemagne. *Meiners, Biographies*, III, 139.

[236] En France. *Hénault*, I, 426.

[237] « Sodomitæ expositi canibus. » *Raynaldus*, XX, 165. En Allemagne on faisait bouillir les faux monnayeurs dans l'huile sur la place du marché. *Meiners, Comparaison*, etc. I, 506. Le fait le plus atroce se passa en Hongrie. La paix ayant mis fin en 1515 à la croisade contre les Turcs, les croisés commencèrent à piller; comme on leur opposait la force, ils commirent toutes sortes de désordres, égorgeant et incendiant. Le Woïwode de Transsylvanie rassembla une armée, les attaqua et les dispersa; leur chef George Zeckel et son frère furent pris. Zips fit jeter dans une prison quarante des amis les plus intimes du chef, et les y laissa si longtemps sans nourriture que tous périrent de faim excepté neuf. Alors il fit placer George Zeckel sur un trône de fer rougi, et lâcha contre lui les neuf affamés, en leur ordonnant de se nourrir de sa chair; trois d'entre eux, semblables à des ombres, ayant à peine la force de se traîner, ne mangèrent pas avec assez d'avidité; il les fit massacrer. *Anshelm; Fugger*, 1312 et suiv.

[238] On couvrait de paille les planchers des appartemens, et parfois on restait des mois entiers sans les nettoyer; on y trouvait des insectes et des restes de toute espèce. *Meiners, Comparaison*, II, 114 et suiv. *Biographies*, III, 140.



PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Nous avons cru devoir maintenir dans les notes les renvois de l'auteur aux pièces justificatives annexées à son volume. Mais la traduction nous en paraîtrait une superfluité : d'un côté, l'originalité du langage et la naïveté de l'expression sont un des mérites de ce genre de documens ; de l'autre, les investigateurs désireux d'approfondir l'histoire, et seuls curieux de lire ces pièces, voudront sans doute les consulter dans les originaux.

APPENDICE.

A ; CHAP. III, PAG. 219, NOTE *, APRÈS LA NOTE 92.

Sur la trahison de Novare.

M. *Zellwèger*, dans son *Histoire du peuple appenzellois*, t. II, p. 304-307, expose le fait historique appelé la trahison de Novare avec un calme digne du pur amour de la vérité, et il l'accompagne de réflexions dans lesquelles l'esprit de critique s'allie à la sagesse morale. Nous traduisons ici ces pages remarquables.

« Les chefs des Confédérés conseillèrent à temps au duc de ne pas se laisser enfermer dans Novare, mais de choisir une position voisine des frontières de la Suisse; estimant impossible de défendre cette ville, ils espéraient de la part des Confédérés une médiation plus efficace si le duc se rapprochait de leur territoire. Bien que ces auxiliaires ne se fussent enrôlés qu'à la condition expresse de ne pas combattre contre leurs frères et qu'ils eussent plusieurs fois réitéré ce refus, le duc persista opiniâtrément dans sa résolution d'attendre les Français dans Novare ; et pourtant la forteresse se trouvait encore entre les mains de ses ennemis et la ville n'était pas approvisionnée de vivres. Lorsque l'armée française cernait la ville, il recourut à ses Suisses à lui pour engager les Suisses de l'armée ennemie à ne pas non plus se battre. Il donna lieu de cette manière à ces conférences continuelles entre les Suisses des deux armées; les Français en profitèrent pour influer sur les auxiliaires de Sforza. Ceux-ci ne lui cachèrent point que les Suisses engagés sous les drapeaux de la France estimaient ne pouvoir pas refuser de se

battre, tandis qu'une défense formelle de la diète, statuant des peines rigoureuses, leur imposait, à eux, le devoir contraire. Ils lui conseillèrent de nouveau de se retirer; dans la persuasion qu'il suivrait ce conseil, toute l'armée sortit de la ville. Mais le duc, instruit de la résolution de ses troupes mercenaires de ne pas porter les armes contre leurs concitoyens, n'osa pas opérer sa retraite à la vue des ennemis, et donna l'ordre de rentrer dans Novare. Plusieurs capitaines suisses, pressentant vraisemblablement quelque action honteuse, quittèrent la troupe et retournèrent dans leur pays.

» Les Suisses commencèrent alors à négocier avec les Français pour la sûreté de leur retraite; le duc négocia dans le même temps avec le général français de Ligny; ces doubles pourparlers aboutirent à deux conventions. Celle des Suisses au service de Milan stipulait la libre retraite pour eux et pour les autres troupes, le duc et quelques-uns de ses adhérens exceptés; Sforza devait être livré comme prisonnier aux Suisses de l'armée française pour être remis à la Confédération. Les capitaines appenzellois jouèrent le premier rôle dans cette négociation. La convention conclue par le duc lui assurait la liberté de se rendre où bon lui semblerait. L'un et l'autre traité satisfirent aussi peu les généraux français que les généraux italiens.

» C'est ainsi que les Suisses en vinrent à conseiller au duc de s'enfuir secrètement. Or il paraît n'avoir eu de confiance qu'aux Suisses, à qui il demanda une garde de deux cents hommes. Mais tout le monde refusait de faire partie de ce cortége, prévoyant que la cavalerie française ne manquerait pas de l'atteindre. Schattenhalb donna pour lors au duc le conseil de se déguiser. Le duc l'écouta et lui remit son argenterie, tentation qui concourut à pervertir Schattenhalb. Il conduisit en effet deux Français de la forteresse dans la chambre du duc, que d'autres Suisses tirèrent de ce danger. Jean Am Eggele le remit à un capitaine au service de France, à titre de prisonnier de la Confédération. Pour-

quoi le duc fut-il remis en liberté et rentra-t-il dans les rangs des Suisses de son armée? c'est ce qu'il serait difficile de dire. Il suffit de savoir que la chose se passa de cette façon, et dès lors Schattenhalb et Turmann apparaissent comme les véritables traîtres. Schattenhalb est qualifié comme tel et par les Confédérés eux-mêmes et par Morone, le ministre du duc; Turmann fut puni de mort pour avoir désigné le duc aux Français.

» Ces faits jettent une vive lumière sur l'état des mœurs et de la culture à cette époque. Cet esprit de loyauté, qui avait si glorieusement distingué les ancêtres des Suisses, n'était pas encore entièrement éteint; mais comme il reposait sur de simples sentimens et non sur la connaissance précise, logique et vivifiante des devoirs de l'homme envers Dieu, il ne résista pas aux tentations de la cupidité.

» Si nous comparons le récit que Morone fait de cet événement avec ceux des capitaines suisses, ce qui nous frappe tout d'abord, c'est la supériorité d'intelligence de ce ministre. Lui seul considère à la fois le caractère des acteurs, leurs intérêts, leur culture et toutes les circonstances; aussi juge-t-il les Suisses avec le plus d'indulgence. D'ailleurs, maître de sa langue, il rend la clarté de sa pensée par la précision de sa parole. Les Suisses, au contraire, ne saisissent que des faits isolés; ils n'embrassent pas d'un vaste coup-d'œil l'ensemble des causes qui agissent simultanément et de leurs effets inévitables; la netteté des idées n'est d'ailleurs pas leur fait, et cette imperfection, jointe à leur inhabileté à manier la langue, ne leur permet pas de s'exprimer avec netteté. Ce manque de clarté dans les idées est une des principales causes du rôle de dupes qu'ils jouèrent dans toutes les négociations; rien de plus facile que de leur persuader que leurs demandes étaient comprises dans les conditions qu'on leur offrait. »

Indépendamment de la comparaison des sources, l'exposé qu'on vient de lire a deux garanties de sa vérité, la candeur

philosophique qui le caractérise et la franchise constante de l'auteur à dévoiler la corruption des Suisses à cette époque, partie intégrante ou plutôt résultat d'une corruption plus générale et plus profonde.

C. M.

FIN DU TOME NEUVIÈME.

TABLE.

LIVRE SIXIÈME.

CHAPITRE Ier. — Temps qui ont précédé la guerre de Souabe.

CHAPITRE II. — Guerre de Souabe.



DEUXIÈME PARTIE. — *L'an quinze cent treize.*

TROISIÈME PARTIE. — *Négociations.*

QUATRIÈME PARTIE. — *Expédition de François Ier à Milan; paix perpétuelle.*

FIN DE LA TABLE.




Digitized by Google

